
GAUDEO.

HISTOIRE

DE LA

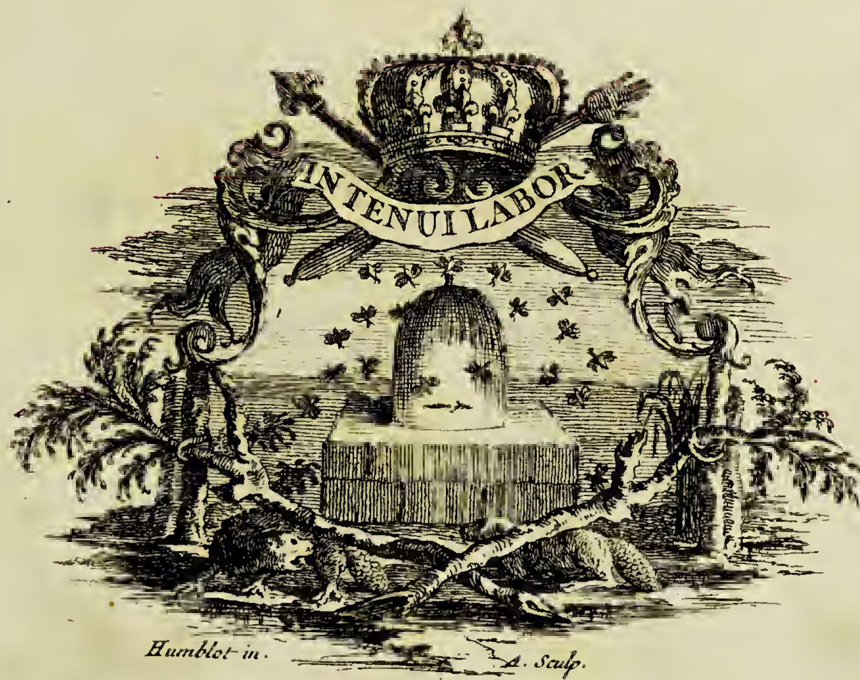
NOUVELLE FRANCE.

TOME II.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC
LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
l'Amérique Septentrionnale.

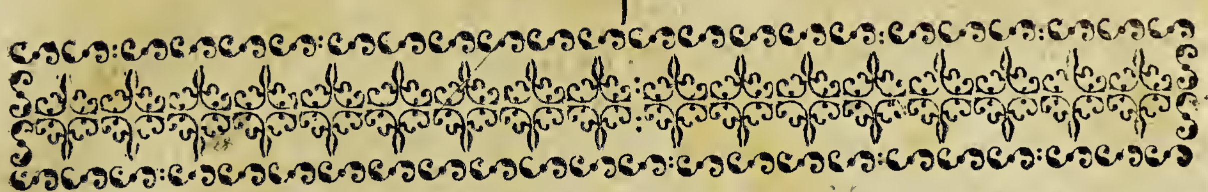
Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez ROLIN Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



PROJET D'UN CORPS D'HISTOIRES DU NOUVEAU MONDE.

QUOIQUE l'on ne comprenne ordinairement ſous le nom de Nouveau Monde, que la ſeule Amérique, je lui donne ici une ſignification plus étenduë; car j'y comprens tous les Pays, qui étoient inconnus aux Européens avant le XIV. ſiécle. Or voici en peu de mots le Plan de ce Corps hiſtorique, que je n'ai pas crû devoir propoſer au Public, juſqu'à ce que je fuſſe en état de lui annoncer que la premiere Partie eſt déja ſous la Preſſe.

Je commence par faire obſerver que la plûpart des Provinces de ce que j'appelle le Nouveau Monde, n'ont entr'elles aucune liaiſon, & qu'il en eſt même peu, dont l'hiſtoire puiſſe naturellement entrer dans celle d'une autre. Quel rapport, par exemple, y a-t-il entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Eſpagne? On ne peut gueres écrire l'hiſtoire d'un ſeul Royaume de l'Europe, qu'on ne touche à celle de tous les autres: on ne s'aviſeroit pourtant pas d'écrire une Hiſtoire générale de toute cette partie de l'Ancien Monde; combien à plus forte raiſon ſeroit-il inſenſé de vouloir faire un Ouvrage ſuivi de celle de l'Amerique? Il en faut donc ſéparer les parties, qui n'ont aucune dépendance les unes des autres; réunir celles, dont on ne pourroit parler ſéparément, ſans tomber dans des redites, ou ſans les mutiler, telles que ſont la Nouvelle France & la Loüiſiane, & donner au Public toutes ces Hiſtoires l'une après l'autre. Or voici ce que j'ai imaginé pour leur donner une uniformité, qui en faſſe un tout lié par la méthode qu'on y gardera.

Je mettrai à la tête de chaque Hiſtoire un Catalogue exact de tous les Auteurs, qui auront écrit ſur le même ſujet, ne l'euſſent-ils fait qu'en paſſant, pourvû que ce qu'ils en ont dit, mérite

qu'on y faſſe quelque attention. Je marquerai en même tems les ſecours, que j'aurai tirés de chacun, & les raiſons, que j'aurai euës de les ſuivre, ou de m'en écarter; en quoi je tâcherai de faire enſorte, qu'aucune prévention, ni aucun autre intérêt, que celui de la vérité, ne conduiſe ma plume.

A ce premier préliminaire j'en ajoûterai un ſecond, qui ſera une Notice générale du Pays. J'y ferai entrer tout ce qui regarde le caractere de la Nation, ſon origine, ſon gouvernement, ſa religion, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités, le climat & la nature du pays, ſes principales richeſſes; mais je rejetterai à la fin de l'Ouvrage tous les articles de l'hiſtoire naturelle, qui demanderont d'être traitez en détail, & toutes les piéces, qui n'auront pû avoir lieu dans le corps de l'Hiſtoire, & qui pourront néanmoins apprendre quelque choſe d'intéreſſant: comme ce qui regarde le Commerce & les Manufactures, les Plantes & les Animaux, la Médecine, &c.

Pour ce qui eſt du corps même de l'Hiſtoire, j'y garderai le même ordre, que j'ai ſuivi en écrivant l'Hiſtoire de l'Iſle de Saint Domingue, & dont il m'a paru que le Public n'étoit pas mécontent. Je n'y omettrai rien d'eſſentiel, mais j'y éviterai les détails inutiles. Je ſçai que la nature de cet Ouvrage en demande, que d'autres Hiſtoires ne ſouffriroient pas. Des choſes aſſez peu intéreſſantes en elles-mêmes font plaiſir, quand elles viennent d'un Pays éloigné, mais je comprends qu'il faut choiſir & ſe borner.

De cette maniere on pourra avoir une connoiſſance entiere de chaque Region du Nouveau Monde; de l'état où elle étoit, quand on l'a découverte: de ce qu'on a pû apprendre de l'Hiſtoire de ſes premiers habitans; de ce qui s'y eſt paſſé de conſiderable, depuis que les Européens y ſont entrez; de ce qu'elle renferme de plus curieux; & l'on ſçaura ce que l'on doit penſer de ceux, qui en ont écrit juſqu'à préſent. Ainſi l'Hiſtoire du Nouveau Monde ne ſera plus en danger de périr par ſa propre abondance; les choſes, qui ſont véritablement dignes de la curioſité des Lecteurs, n'y ſeront plus noyées dans les inutilités, pour ne rien dire de plus, ni embaraſſées dans les contradictions; & il ſera aiſé de faire un diſcernement juſte de ceux d'entre les Auteurs des Relations & des Voyages, qui méritent ſeuls le décri, qu'ils ont attiré ſur tous les autres, d'avec les Ecrivains, qui par leur ſincérité, & leur application à s'inſtruire, ſe ſont rendus dignes d'être regardés comme des guides ſûrs & des témoins irréprochables.

Au reſte, il étoit bien tems de rendre ce ſervice au Public, tandis que nous avons encore des regles certaines de critique pour diſtinguer les Pieces legitimes & authentiques, de ce nombre prodigieux d'Ecrits hazardés, dont la plûpart altérent la vérité juſqu'au point de la rendre méconnoiſſable, & qui en feroient enfin perdre abſolument la trace, ſi on laiſſoit aller le débordement plus loin. Jamais en effet la demangeaiſon d'écrire n'a été plus loin qu'en cette matiere. Qui pourroit nombrer les Relations, les Mémoires, les Voyages, les Hiſtoires particulieres & générales, qu'ont enfantés la curioſité de voir & l'envie de raconter ce que l'on a vû, ou ce que l'on a voulu paſſer pour avoir vû? Mais il nous reſte encore un rayon de lumiere, à la faveur duquel nous pouvons dégager la vérité de ce monſtrueux amas de fables, qui l'ont preſqu'entierement éclipſée; & dont la plûpart, quoique ſoûtenuës des agrémens du ſtile, & du pernicieux aſſaiſonnement de la ſatyre, du libertinage & de l'irreligion, ne demeurent en poſſeſſion d'être entre les mains de toutes ſortes de perſonnes, au grand préjudice des mœurs & de la pieté, que parce qu'on ne leur a encore rien oppoſé de meilleur.

Si dans la revûe, que je ferai de toutes les Piéces, qui ont quelque rapport à mon Ouvrage, il m'en échappe quelques-unes, ce ſera pour l'ordinaire, parce qu'il n'aura pas été poſſible, ou que je n'aurai pas jugé qu'il convînt de les tirer de l'obſcurité, où elles ſeront demeurées enſevelies; & mon ſilence à leur égard ſera la ſeule critique, qui leur convienne. S'il m'arrive pourtant d'en omettre, qui méritent de n'être pas oubliées, je reparerai ce défaut, dès qu'on m'en aura averti. De cette ſorte, ſi on peut reprocher avec fondement à ces derniers ſiécles une licence effrénée d'écrire, plus capable d'établir parmi le commun des hommes un vrai pyrrhoniſme en fait d'hiſtoire, que d'inſtruire ceux, qui s'adonnent à cette lecture, & plus propre à dégrader les Héros, qui ont rempli le Nouveau Monde de l'éclat de leurs exploits, & de leurs vertus, par le fabuleux, qu'on y a mêlé, qu'à leur procurer l'immortalité, qui leur eſt dûë; on trouvera dans cet Ouvrage un remede à ce déſordre; & ceux qui viendront après nous, ſeront plus en état, qu'on ne l'a été juſqu'ici, de rendre juſtice à tout le monde.

On me demandera peut-être, ſi je me ſuis flatté de pouvoir exécuter un deſſein ſi vaſte, & pour lequel il ſemble que la plus longue vie ſeroit encore trop courte. A cela je réponds que la

nature de cet Ouvrage ne demande pas que toutes les parties, qui le composeront, soient de la même main ; qu'il ne souffrira point de la diversité du stile ; que cette diversité y aura même son agrément ; & qu'il ne sera question que de suivre toujours le même plan, ce qui est fort aisé. On peut dire de cette entreprise à peu près la même chose, que de la découverte de l'Amerique. Le plus difficile étoit fait, quand elle fut une fois commencée. Il y a donc tout lieu de croire qu'elle continuëra après moi, & que si j'ai l'avantage d'en avoir donné l'idée, ceux qui me succederont, auront la gloire de l'avoir perfectionnée.

Il ne me reste plus qu'à prévenir le Public sur la dépense inévitable dans l'exécution d'un tel projet, afin que le prix des Volumes ne le revolte point. Premierement, on n'y doit épargner ni les Cartes, ni les Plans, & je suis persuadé que cet article ne trouvera point de contradicteurs. Rien n'est plus nécessaire dans l'Histoire, dont la Géographie & la Chronologie sont les deux yeux ; surtout, lorsqu'il s'agit de Pays, qui ne sont pas assez connus. En second lieu, on fera graver tout ce que l'Histoire naturelle fournira de plus curieux, mais on ne le fera que quand on pourra s'assûrer d'avoir été bien servi. Enfin, il y a dans les differentes manieres de s'habiller & de s'armer de tant de Peuples divers, dans les cérémonies de leur Religion, & dans leurs coûtumes, bien des choses, qu'on sera fort aise de voir representées au naturel ; mais on aura soin de retrancher tout ce qui ne serviroit qu'à encherir inutilement les Volumes.



FASTES CHRONOLOGIQUES DU NOUVEAU MONDE, ET DES ETABLISSEMENS QUE LES EUROPE'ENS Y ONT FAITS:

CORRIGE'S ET AUGMENTE'S.

1248.

Groen-land.



UELQUES-UNS placent en cette année les premieres navigations au Groenland, que M. Savary nomme *la Groenlande*; mais ils se trompent. Ce grand Pays étoit connu des Norvegiens dès le neuviéme siécle, & beaucoup plus qu'il ne l'est aujourd'hui.

1363.

Guinée.

On ne sçait pas au juste en quelle année les François ont commencé à trafiquer en *Guinée*, mais il est certain qu'en 1364, des Marchands de Dieppe avoient découvert cette Côte, & y trafiquoient. Leur mémoire y est encore très-chere aux habitans, qui se la transmettent par tradition. La bonne conduite de ces Navigateurs, & les manieres fort opposées des autres Européens, qu'ils ont connus depuis, ont beaucoup contribué à faire regretter les Dieppois. On a conservé le nom de *Petit Dieppe* à un endroit de la côte du *Grain*.

1383.

Les Dieppois font un établissement dans un endroit de la même côte, où est presentement le fort *de la Mine*. Les guerres civiles de France sous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. les obligerent en 1410 de l'abandonner.

1401.-1405.

Les Isles *Canaries*, que quelques-uns prétendent, sans en apporter aucunes preuves suffisantes, être les Isles *Fortunées*, si vantées par les Anciens, ont été ignorées des Européens jusques vers le milieu du XIV. siécle. Des Navigateurs Genois & Catalans en ayant eu quelque connoissance vers l'an 1345, Louis de la Cerda, dont le Pere avoit été déshérité par Alphonse X. Roy de Castille son ayeul, fut couronné peu de tems après Roy des Canaries par le Pape Clement VI; mais il ne prit point possession de ce Royaume, & les Canaries retomberent dans l'oubli. Au commencement du XV. siécle, ou vers la fin du précédent, Henry III. Roy de Castille, les donna à Jean de Bethancourt, Gentilhomme Normand, d'autres disent à Robert de Braquemont, depuis Amiral de France; lequel y envoya Jean de Bethancourt, Baron de S. Martin le Gaillard, son parent. Celui-ci se rendit maître en 1401. ou en 1405. des Isles de *Lançarotte*, de *Fuerte Ventura*, & de *Fer*, & s'y fit reconnoître pour Roy. Maciot de Bethancourt, son Parent & son Successeur, ceda dans la suite son droit à l'Infant de Portu-

Isles Canaries.

gal, D. Henri, Comte de Viſeo, lequel y envoya Ferdinand de Caſtro, Grand-Maître de ſa Maiſon. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur le tems, auquel furent découvertes les autres Iſles. Ce qui eſt certain, c'eſt que le Roy de Caſtille ayant reclamé contre la ceſſion de Maciot de Bethancourt, en vertu du droit de Souveraineté, qu'il prétendoit ſur les Canaries, il y eut entre ce Prince & l'Infant de Portugal un Traité, en vertu duquel ces Iſles furent renduës à la Couronne de Caſtille, qui les poſſede encore aujourd'hui.

1412.

Cap de Bojador. Premiere navigation des Portugais le long de la côte d'Afrique. Leurs courſes ſe terminerent long tems au Cap de *Bojador*, qu'ils n'oſoient doubler.

1418.

Porto Santo. Découverte de l'Iſle de *Porto Santo* par Triſtan Vaz & Jean Gonzalez Zarco, Portugais. Ils lui donnerent ce nom, parce qu'ils y aborderent le jour de la Touſſaints.

1419.

Madere. Découverte de l'Iſle *Madere* par les mêmes. Chacun donna ſon nom à la pointe, où il prit terre; & Gonzalez ayant trouvé en abordant une grotte, où ſe retiroient des loups marins, il nomma ce lieu *Cambra de Lobos marinos*, & prit le ſurnom de *Cambra*, & plus communément *Camara*, qui eſt demeuré à ſon illuſtre famille. Le nom de *Madera* fut donné à cette Iſle, parce qu'elle étoit toute couverte de bois; car *Madera* en Portugais ſignifie bois, d'où vient apparemment notre mot de *Madrier*. Quelques Auteurs Anglois ont avancé que Madere avoit été découverte plus de 60 ans auparavant par un homme de leur Nation, nommé Machin, que la tempête y avoit jetté par hazard avec ſa femme. Ils ajoûtent que Machin étant devenu veuf, s'étoit remis en mer, avoit donné connoiſſance de ſa découverte aux Caſtillans, & que ſur cet avis des Navigateurs Eſpagnols & François étoient allé croiſer dans ce parage, qu'ils n'avoient pû trouver Madere, & qu'ils avoient fait pluſieurs deſcentes dans les Canaries.

1439.

Gil Añez, Portugais, double le Cap de *Bojador*, accompagné d'Antoine Gonzalez Baldaya. On prétend que ce Promontoire eſt le même, qui eſt marqué dans Ptolomée, ſous le nom de *Canarea*. Le nom de Bojador lui fut donné par les Portugais, à cauſe que pour le paſſer, il faut voguer aſſez loin à l'Oueſt, puis revenir à l'Eſt. *Bojar* en portugais ſignifie voguer. Bojador.

1440.

Nuño Triſtan, Portugais, découvre le *Cap Blanc*. Quelques Auteurs placent auſſi en cette même année la découverte du *Cap Verd*, mais ce n'eſt pas l'opinion la plus ſuivie. Cap Blanc.

1442. 1443.

Antoine Gonzalez, Portugais, découvre *Rio del oro*. L'année ſuivante il découvrit les *Iſles d'Arguyn*, vis-à-vis le Cap Blanc. L'Infant D. Henry y fit bâtir un Fort, dont les Hollandois s'emparerent en 1638. Rio del Oro. Arguyn.

1445.

Gonzalo de Cintra, Portugais, découvrit ſur la même côte de Nigritie une grande Baye, où il fut tué. On l'appella de ſon nom *Angra de Cintra*, c'eſt-à-dire, Baye de Cintra. Peu à peu on s'eſt accoutumé à la nommer tout ſimplement *Angra*. Angra.

1446.

Nuño Triſtan, dont nous avons déja parlé, découvre le *Cap Verd*. Il paſſa devant l'embouchure du *Senega*, ſans Cap Verd.

le reconnoître, car le Cap Verd a le Senega au Nord, & le *Gambea* au Midi. Ces deux rivieres ſont les principales branches du *Niger*. Quelques-uns attribuent la découverte du Cap Verd à Denys Fernandez; peut-être accompagnoit-il Nuño Triſtan.

1447.

Senega. Lançarote, Portugais, découvre le *Senega*, que les gens du Pays nommoient *Ovedéc*. Lançarote lui donna le nom de *Senega*, ou *Sanega*, qui étoit celui d'un Negre de conſideration, qu'il y fit eſclave, & qui ſe racheta. Le Portugais prit d'abord cette riviere pour un bras du Nil. Quelques-uns rejettent cette découverte à l'année ſuivante.

1448.

Açorres. Dom Gonzalo Vello, Commandeur d'Almouros, partit cette année de Portugal pour aller reconnoître les Açorres, ainſi nommées de la quantité de Vautours, qu'on y trouva. Car *Açor* en Eſpagnol & en Portugais ſignifie Vautour. On appelle auſſi ces Iſles *les Terceres*, du nom de la principale de toutes, laquelle étant la troiſiéme, qu'on rencontre en venant de Portugal, fut nommée *Tercera*. Le Commandeur ne reconnut que les Iſles de *Fayal*, de *Pico*, de *S. George*, *la Graciosa*, *la Tercera*, *Sainte Marie* & *Saint Michel*. Cette derniere eſt célebre par la fameuſe bataille navale, que le Marquis de Santa Crux y gagna en 1582. ſur Dom Antoine, qui ſe diſoit Roy de Portugal. Celle de *Flores* & de *Corvo* n'ont été connuës, que quelques années après. Toutes ces Iſles étoient ſans habitans, lorſque le Commandeur Portugais y aborda, excepté celle de Fayal, où des familles Flamandes étoient établies ſur le bord d'une riviere. Boterus dit que les Açorres ont été découvertes en 1439. mais il y a bien de l'apparence qu'il ſe trompe, & que les Flamands y étoient même avant ce tems-là. C'eſt aux deux Iſles de Flores & de Corvo, qui ſont Nord & Sud, que les Portugais avoient placé d'abord leur premier meridien, ſur ce qu'ils crurent avoir obſervé que l'aiguille aimantée ne varioit point par leur travers. D'autres Navigateurs aſſûrent que cette obſervation eſt fauſſe. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Portugais ont depuis fixé leur meridien au Pic des Açorres, & que pluſieurs Nations les ont ſuivis en cela. Celui des François eſt à l'Iſle de Fer, une des Canaries. On trouva dans l'Iſle de Corvo, lorſqu'on la découvrit, une ſtatuë equeſtre, dont on n'a pas bien pû diſtinguer la matiere, montée ſur un pié d'eſtal de même, où il y avoit des caracteres, qu'on n'a pû déchifrer, & qu'on n'a pas eu le ſoin de conſerver. Les premiers Navigateurs n'étoient pas curieux de ces ſortes de monumens. Le Cavalier montroit de la main droite l'Occident, comme pour faire entendre qu'il y avoit des Terres de ce côté-là. Le Commandeur d'Almouros commença un établiſſement aux Açorres.

1449.

Découverte des *Iſles du Cap Verd* par Antoine Nolli Genois, au nom de l'Infant D. Henry, Comte de Viſeo. La premiere, où il aborda, fut nommée *l'Iſle de Mai*, parce qu'il y prit terre le premier jour de Mai. Il en reconnut en même tems deux autres, auſquelles il donna les noms de S. Jacques & de S. Philippe, dont on célebre la fête en ce jour. Le reſte ne fut découvert qu'en 1460. par les Portugais, qui commencerent alors à les peupler toutes, le P. du Jarric ſe trompe, quand il dit, que les Portu- Iſles du Cap Verd.

gais firent cette découverte en 1446. & Sanut, lorſqu'il l'attribuë à Louys de Cadamoſto, noble Venitien, envoyé, dit-il, par l'Infant de Portugal pour découvrir de nouvelles Terres : à moins qu'on ne diſe que Cadamoſto commandoit l'Eſcadre, qui reconnut en 1460. celles de ces Iſles, que Nolli n'avoit point vûës. Quelques Auteurs prennent ces Iſles pour *les Gorgones* de Pomponius Mela : d'autres, pour *les Gorgades* de Pline : d'autres, pour les *Heſperides*, ſi vantées par les Anciens : d'autres enfin, pour *les Iſles Fortunées*, & ces divers ſentimens ont quelque vraiſemblance ; mais ils n'ont que cela. Je pancherois plus à croire que les Canaries étoient les Heſperides, & les Iſles du Cap Verd, les Fortunées : mais le nom de Fortuné convient beaucoup mieux au Cap Verd même, qu'aux Iſles, auſquelles il a donné le nom ; où l'air n'eſt pas ſain, & qui n'ont rien de recommandable.

1471.

Iſles de S. Thomé & du Prince, le Cap de Sainte Catherine : la Mine.

Jean de Santaren, & Pierre de Eſcovar, Portugais, envoyés par Dom Fernand Gomez, découvrent l'Iſle *de S. Thomé*, celle *du Prince*, & *le Cap de Sainte Catherine*, qui fut ainſi nommé, parce qu'ils le reconnurent le jour de la Fête de cette Sainte. Ils trouverent ſur toute cette côte beaucoup de mines d'or, ce qui lui fit donner le nom de *la Mine*.

1472.

Iſle d'Annobon.

Les mêmes découvrirent le premier jour de l'année ſuivante une Iſle, qu'ils appellerent *Anno bueno*, à cauſe de la circonſtance du jour. On l'appelle vulgairement *Anno-bon*.

1477.

Eſtotiland. Labrador.

On prétend qu'en cette année Jean Scalve, Polonois, reconnut l'*Eſtotiland*, & la *Terre de Labrador* ; mais cela n'eſt pas bien prouvé. Il eſt certain au moins qu'il n'y fit aucun établiſſement. On convient même aujourd'hui que l'Eſtotiland eſt un Pays chimerique.

1481.

S. Georges de la Mine.

Diego de Azambuja, Portugais, bâtit le Fort de *S. Georges de la Mine* à l'endroit, où un ſiécle auparavant les François en avoient eu un.

1484.

Congo. Benin, Prêtre Jean.

Diego Cam, Portugais, découvre le Royaume de *Congo*, lequel comprenoit alors ceux d'*Angola*, de *Matamba*, & pluſieurs autres, qui en ont été ſéparés depuis. Il paroît que c'eſt à ſon retour, dumoins c'eſt dans le même voyage, qu'il entra dans le Royaume de *Benin*. Il y eut avis que le Roy de Benin recevoit d'un Prince plus puiſſant que lui l'inveſtiture de ſon Royaume, par le Manteau Royal, & un Bâton, où il y avoit une Croix ſemblable à celle de Malte ; & que les Etats de ce grand Monarque étoient éloignés de deux cent cinquante lieuës du Benin. Il en inſtruiſit à ſon retour le Roy ſon Maître, qui crut que c'étoit le Prêtre Jean, & trois ans après Pierre de Covillam, & Alphonſe de Payva furent envoyés vers ce Prince, qu'on ne doutoit point qu'il ne fût l'Empereur des Abyſſins. Les deux Députés allerent s'embarquer à *Adem*, port de l'Arabie Heureuſe ; puis s'étant ſéparés, Payva prit la route d'Abyſſinie, & mourut en chemin. Covillam prit celle des Indes, alla à *Cananor*, à *Goa*, à *Calicut*, retourna en Afrique, prit terre au Royaume de *Sofala*, paſſa de-là à *Ormuz*, d'où il ſe rendit à la Cour de l'Empereur des Abyſſins.

1486.

Cap de Bonne-eſperance.

Barthelemi Diaz, Pierre Diaz, ſon frere, & Jean Infanté, Portugais, découvrent

découvrent *le Cap de Bonne Esperance*, Ils le nommerent *Cap des Tourmentes*, parce qu'ils y essuyerent de violentes tempêtes; mais le Roy de Portugal, qui comprit que cette découverte lui ouvroit le chemin des Indes, changea ce nom en celui, qu'il a toujours porté depuis.

1492.

Premiere découverte de l'Amerique.

Christophe Colomb, Genois, découvre l'onziéme d'Octobre la premiere Terre de *l'Amérique*, & en prend possession au nom de la Couronne de Castille. C'étoit une des Isles *Lucayes*, qui se nommoit *Guanahani*, & à laquelle il donna le nom de *San Salvador*. Il en reconnut ensuite plusieurs autres, puis celle de *Cuba*, & enfin l'Isle *Hayti*, qu'il nomma *l'Isle Espagnole*. Les François l'appellent *S. Domingue*, du nom de sa Capitale.

1493.

Ligne de Demarcation.

Le Pape Alexandre VI. fait tracer la fameuse ligne du *Demarcation*, pour mettre d'accord les Espagnols & les Portugais au sujet de leurs découvertes. Elle passoit par le milieu de l'espace de mer, qui est entre les Açorres & les Isles du Cap Verd; mais dans la suite elle fut reculée de 370 lieuës à l'Ouest.

Petites Antilles.

Au mois d'Octobre de la même année Christophe Colomb découvrit la plûpart des petites Antilles, & la plûpart des noms, qu'il leur donna, se sont conservés jusqu'à present. Il reconnut ensuite l'Isle *Boriquen*, & l'appella l'Isle de *S. Jean-Baptiste*. On y a depuis ajoûté le surnom de *Puerto Ricco*. Les François la nomment *Porto Rico*.

Isabelle, la premiere Ville du Nouveau Monde.

De-là il passa à l'Isle Espagnole, où il bâtit la premiere Ville, que les Européens ayent euë dans le Nouveau Monde, & la nomma *Isabelle*, en l'honneur de la Reine de Castille, qui portoit ce nom.

1494.

Jamaïque.

Christophe Colomb découvre la *Jamaïque* le quatorziéme de Mars. Il lui donna le nom de *Santyago*: mais celui de *Jamaïca*, qu'elle portoit, a prévalu. Il s'assûra dans le même voyage que Cuba étoit une Isle.

1496.

Terre-Neuve. Labrador. Estotiland.

Le cinquiéme de Mars Henry VII. Roy d'Angleterre, accorda une Patente à Jean Cabot, ou Gabato, Venitien, & à ses trois Fils, pour aller à la découverte des nouvelles Terres. Les conditions étoient qu'après tous les frais deduits, ils donneroient au Roy le cinquiéme des profits. Ceci est certain par les Actes publics d'Angleterre. Ce qui suit, ne l'est pas autant. On prétend que les Cabots reconnurent l'Isle de *Terre Neuve*, puis une partie du Continent de *Labrador* ou *Laborador*. Ils s'éleverent, dit-on, jusqu'aux 55 degrés de latitude Nord, & en ramenerent en Angleterre quatre Sauvages. Cependant de bons Auteurs ont assûré qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni du Continent, ni des Isles. D'autres ont prétendu depuis que l'*Estotiland*, qu'on plaçoit au Nord ou à l'Ouest de Labrador, avoit été découvert en 1390. par des Pêcheurs *du Frislend*. Antoine Zani, dit-on, noble Venitien, & Nicolas Zani, son Frere, étant partis des côtes d'Irlande, avoient été poussés par la tempête sur le Frisland, qu'on croit faire partie du Groenland, & là eurent connoissance de cette découverte. Ils font dans leur relation une description magnifique de l'Estotiland; mais cette relation est visiblement un roman.

Premier voyage

Le huitiéme de Juillet de la même année, qui étoit un Samedi, Dom Vas-

Aux Indes par mer. Terre de Natal. co de Gama partit de Lisbonne, pour aller en Ethiopie & aux Indes par le Cap de Bonne Esperance. Le jour de Noël il découvrit une Terre, qu'il nomma *la Terre de Natal*, à cause de la circonstance du jour de cette découverte.

1498.

Riviere des Reix, Mozambic, Quiloa, &c. Le sixiéme de Janvier il apperçut un grand fleuve, qu'il nomma *la Riviere des Roys*; ensuite le *Mozambic*, puis les Royaumes de *Qüiloa*, de *Mombaça*, de *Melinde*, & de *Sofala*: il prit en plusieurs endroits possession du Pays au nom de la Couronne de Portugal. Le vingtiéme de May il arriva à Calicut. Barros dit qu'il partit du Mozambique le 24. d'Aoust, & qu'il arriva en 22. jours à Calicut. S'il dit vrai, ce fut le 16. & non le 20. qu'il mouilla devant cette Ville. Il est le premier qui ait passé aux Indes par cette route.

L'Isle de la Trinité. Le dernier jour de Juillet de la même année Christophe Colomb découvrit l'Isle de *la Trinité*. Les uns disent qu'il lui donna ce nom, parce que d'abord elle lui parut comme une Montagne à trois têtes. D'autres prétendent qu'il avoit fait vœu de nommer ainsi la premiere Terre qu'il appercevroit. Le douziéme d'Août il descendit à terre, & il se convainquit bien-tôt que la Trinité étoit une Isle.

Découverte du Continent de l'Amérique. Paria, Orenoque. Isle des perles. L'onziéme il avoit vû une autre Terre, qu'il prit aussi d'abord pour une Isle, & qu'il nomma *Isla Santa*; mais il reconnut bientôt que c'étoit le Continent, & il donna à toute cette côte, qu'il rangea à la vûë, le nom de *Paria*, ou il trouva que les Habitans la nommoient ainsi. Quelques jours après, ayant couru un grand danger dans une des embouchures de *l'Orenoque*, il l'appella *Boca del Drago*. De-là il passa au Golphe des Perles, & découvrit trois Isles; il nomma la premiere *la Marguerite*, à cause des perles, qu'on pêchoit dans ce Golphe: les deux autres se nommoient *Cochem* & *Cubagua*: celle-ci, où étoit la plus grande pêche des perles, en a longtems porté le nom.

1499.

Le seiziéme de May, Alphonse de Ojeda, Gentil-homme Espagnol, accompagné d'Americ Vespuce, Florentin, & de Jean de la Cosa, le plus habile Pilote, qui fût alors en Espagne, aborda au Continent de l'Amerique à 200. lieuës à l'Orient de l'Orenoque; parcourut la côte l'espace de 200 lieuës jusqu'à un Cap, auquel il donna le nom *de la Vela*; découvrit le Golphe de *Maracaibo*, & donna le nom de *Venezuela*, c'est-à-dire, de petite Venise, à une Bourgade, qu'il trouva bâtie sur l'eau, à peu près comme cette grande Ville. Ce nom a depuis été étendu à toute la Province. Enfin il reconnut toute la côte de *Cumana*. Americ Vespuce, qui n'étoit que Bourgeois sur l'Escadre, que commandoit Ojeda, publia la relation de cette découverte, dont il se donna tout l'honneur; & pour persuader au Public, qu'il avoit le premier de tous les Européens abordé au Continent du Nouveau Monde, il osa avancer que son voyage avoit été de vingt-cinq mois. Ojeda interrogé juridiquement sur ce fait, le dementit; mais comme il en avoit été cru d'abord sur sa parole, on s'étoit accoûtumé à donner son nom au Nouveau Monde; & l'erreur a prévalu sur la vérité. Le Cap de la Vela. Venezuela, Cumana.

Sur la fin de la même année Christophe Guerra, & Pero Alonso Niño découvrirent la pointe de *Ayola*, qui est Nord & Sud de la pointe occiden- Salines d'Ayola.

tale de la Marguerite, & ils y trouverent de fort belles salines.

1500.

Bresil. Maragnaon. Vincent Yañez Pinçon, Espagnol, qui avoit accompagné Christophe Colomb à son premier voyage, étant parti d'Espagne à la fin de Decembre de l'année précedente, découvrit le 26. de Janvier un Cap du Bresil, qu'il nomma le Cap *de Consolation*, & en prit possession au nom de la Couronne de Castille. Les Portugais lui ont depuis donné celui de *S. Augustin*. Pinçon crut ensuite appercevoir l'embouchure d'une grande riviere, qu'il nomma *Maragnaon*; on a depuis reconnu que ce n'étoit qu'une Baye, dans le fond de laquelle il y a une Isle, qui porte aujourd'hui le nom de Maragnaon, qu'elle a donné à toute une Province du Bresil. Trois Rivieres assez belles se déchargent dans la Baye, mais aucune ne porte le nom de Maragnaon. Le P. Christophe d'Acuña, dans la description de la Riviere des Amazones, prétend qu'une Riviere, qu'il nomme *Maragnon*, sort de ce grand Fleuve, & va se jetter dans la Baye, dont nous venons de parler: mais il se trompe. Des Capucins François ont eu une Mission dans l'Isle de Maragnaon, qu'ils écrivent *Maragnan*, suivant la prononciation Portugaise, au lieu que les Espagnols écrivent & prononcent *Maragnon*.

Le huitiéme de Mars de la même année, & selon quelques-uns, le neuviéme, Dom Pero Alvarez Cabral partit de Lisbonne pour le second voyage des Indes. La veille de Pâques, après avoir essuyé une horrible tempête, qui dissipa une partie de sa flotte, & en fit périr quelques navires, il fut jetté avec le reste sur la côte de Brésil, entra dans un Port, qu'il appelle *Porto securo*: il donna ensuite à tout le Pays le nom de *Sainte Croix*, & en prit possession au nom du Roy de Portugal, son Maître. Le nom de *Bresil*, ou, comme on disoit alors, *de Brasil*, est celui, que lui donnoient les naturels du Pays; & il a prévalu sur celui de Sainte Croix. Cabral reprit ensuite sa route vers les Indes, arriva à Calicut le 13 de Septembre, de-là il passa à Cananor, ensuite à Cochim.

Au reste rien n'est plus fabuleux que le bruit, qui courut alors en Espagne, & auquel les envieux de Christophe Colomb donnerent beaucoup de vogue; à sçavoir, qu'une caravelle, qui portoit en Angleterre des vins d'Espagne, après avoir été long-tems contrariée par les vents, fut contrainte de courir au Sud, puis à l'Ouest, & se trouva à la fin près d'une Isle, où l'équipage alla se reposer des fatigues de la Mer: d'autres disent que c'étoit la côte de Fernambouc, mais tous conviennent que c'étoit au Bresil. On ajoûtoit que le Pilote Andaloux, Biscayen, ou Portugais, car on varie sur cela; étant repassé en Europe, aprés avoir perdu presque tout son équipage, étoit mort dans l'Isle de Porto Santo chez Colomb, qui y étoit établi, & à qui il laissa tous ses mémoires, dont celui-ci avoit profité pour découvrir le Nouveau Monde. Cette affaire fut dans la suite examinée au Conseil des Indes, & l'imposture y fut confonduë. D'ailleurs Colomb, s'il avoit eu ces mémoires, auroit passé la ligne équinoxiale, ce qu'il ne fit jamais.

Cette même année Gaspard de Cortereal, Gentilhomme Portugais, aborda à l'Isle de Terre-Neuve, dans une Baye, à laquelle il donna le nom de *la Conception*, qu'elle garde encore aujourd'hui; il visita ensuite toute Terre-Neuve.

la côte orientale de cette grande Isle. On lui attribuë encore d'autres découvertes dans le Continent voisin, où les anciennes Cartes placent une *Terre de Cortereal.* Ce qui est certain, c'est qu'accoûtumé à des climats plus doux, & l'esprit rempli de l'idée des richesses de l'Afrique, & des Indes, il se dégoûta bientôt d'un Pays, où il ne voyoit que des rochers affreux couverts de neiges, des rivieres, & une mer glacée, & où il n'y avoit point d'autre commerce à faire, que celui d'un Poisson, dont on ne connoissoit point encore le prix, & qui étoit même apparemment inconnu alors. Il reprit donc la route de Portugal, & périt en chemin. Champlain prétend que Cortereal fit deux voyages en Terre Neuve, & périt au second, sans que l'on sache ni où, ni comment. Il ajoûte que Michel de Cortereal, son Frere, ayant voulu continuer la même entreprise, eut le même sort.

1501.

Golphe d'Uraba.

Au commencement de Janvier de cette année Rodrigue de Bastidas, Espagnol, accompagné de Jean de la Cosa, dont j'ai déja parlé, partit de Cadix pour faire de nouvelles découvertes, & après avoir passé le Golphe de Maracaïbo, découvrit plus de cent lieuës de côtes au-delà du Cap de la Vela, qui avoit été le terme des découvertes d'Ojeda; entra dans le Golphe d'*Uraba*, & poussa jusqu'à l'endroit, où fut depuis bâtie la Ville de Carthagéne. Il n'est pas bien certain qu'il ait donné à la Baye de Carthagene le nom, qu'elle porte aujourd'hui, comme quelques-uns l'ont cru.

Isle de Juan de Nova.

Dans le même tems Dom Juan de Nova partit de Lisbonne pour le troisiéme voyage des Indes; & chemin faisant découvrit, par les vingt dégrés de latitude Nord, une Isle, qu'il nomma *la Conception.* Ayant ensuite doublé le Cap de Bonne-Esperance, il découvrit une autre Isle, vers les sept ou huit dégrés de latitude-Sud, & lui donna son nom, qu'elle porte encore aujourd'hui.

1502.

Isle de Sainte Helene.

Dom Juan de Nova, revenant des Indes, découvrit la fameuse Isle de *Sainte Heléne*, à laquelle il donna ce nom. Quelques Cartes en marquent une seconde du même nom, sous les mêmes paralleles, & beaucoup plus à l'Orient, découverte, dit-on, depuis peu; mais les plus habiles Navigateurs la croyent fabuleuse.

Meliapor.

Au mois de Mars de la même année, D. Vasco de Gama, qui avoit fait le premier voyage des Indes par Mer, partit pour le quatriéme. Etant arrivé à Cochim, il y reçut des Ambassadeurs des Chrétiens de *Meliapor*, qui lui demanderent à être reçûs sous la protection des Rois de Portugal.

Honduras. Portobelo.

Au mois d'Août Christophe Colomb découvrit le Cap & le Golphe de *Honduras*. Le douziéme de Septembre il reconnut un autre Cap, qu'il nomma *Gracias à Dios*, & le second de Novembre un Port, qu'il appella *Puerto bello*: communément appellé *Porto belo*. Il entra ensuite dans quelques autres Ports de la même côte, dont quelques-uns ont depuis changé les noms, qu'il leur avoit imposés.

1503.

Veragua.

Le sixiéme de Janvier suivant il entra dans une Riviere, à laquelle il donna le nom de *Bethléem*, en mémoire de l'entrée des Mages à Bethléem de Juda. De-là il passa dans celle de *Veragua*, qui n'en est qu'à une lieuë, & où il trouva des mines d'or. La Province de Veragua fut dans la

ſuite érigée en Duché en faveur de Louys Colomb, Petit-fils de Christophe, & ce Duché eſt tombé par les Filles, premierement dans la maiſon de Bragance, & en dernier lieu dans celle de Liria-Barwich.

Socotora. Guardafu. La même année D. Alphonſe d'Albuquerque, ſurnommé le Grand; D. François d'Albuquerque, ſon Frere; & D. Antoine de Saldaña partirent chacun avec une Eſcadre pour le quatriéme voyage des Indes. Dans ce voyage Diego Fernandez Pereyra, qui commandoit un des Vaiſſeaux de l'Eſcadre de Saldaña, découvrit l'Iſle de *Socotora*. Alphonſe d'Albuquerque mouilla lui-même au Cap de *Guardafu*, le plus oriental de l'Afrique, & étant arrivé aux Indes, il bâtit dans l'Iſle de Cochim une Fortereſſe, à laquelle il donna le nom de Sant-Yago.

1504.

Grand Banc de Terre-Neuve. Des Pêcheurs Baſques, Normands & Bretons faiſoient alors & depuis quelque tems, la pêche des moruës ſur le *grand banc de Terre Neuve*, & ſur les côtes de cette Iſle, du Continent voiſin, & de tout le Golphe de Saint Laurent. On ne ſçait pas au juſte en quel tems ils commencerent à frequenter ces Mers, ni quand on découvrit le grand Banc.

1505.

Monomotapa. Pedro de Añaya, Portugais, étant dans le Royaume de Sofala, eut cette année la premiere connoiſſance de l'Empire de *Monomotapa* en Afrique.

Cette même année une Compagnie de Marchands de Rouen, arma quelques vaiſſeaux pour aller aux Indes Orientales, & en donna le commandement au ſieur Binet Paulmier de Gonneville. Ce Capitaine étant arrivé au Cap de Bonne eſperance, le courant, & les tempêtes de cette Mer orageuſe, le pouſſerent fort loin vers le Pole Auſtral. Il y découvrit un très-beau Pays, dont les Habitans le reçurent avec reſpect & admiration. Selon la relation de ce voyage, ces Peuples ſont doux, ſociables, bienfaits. Gonneville amena en France le Fils d'un de leurs Rois, auquel il avoit promis de le remener dans vingt Lunes. Mais les guerres civiles l'empêcherent de tenir ſa parole; & pour ne point laiſſer ſans apuy un jeune homme, qui lui avoit été confié de ſi bonne grace, il en fit ſon Gendre & ſon héritier. L'Auteur du voyage dans les Terres Auſtrales étoit né du mariage de la fille de Gonneville avec cet Etranger.

1506.

En cette année Jean Denis de Honfleur publia une Carte des côtes de l'Iſle de Terre Neuve & des environs. Canada.

La même année D. Laurent d'Almeyda, Fils du Viceroy des Indes, D. François d'Almeyda, ayant eu ordre d'aller reconnoître les *Maldives*, fit d'abord la découverte de *Ceylan*. On prétend qu'il découvrit enſuite les Maldives, & cela eſt beaucoup plus vraiſemblable, que ce qu'on ajoûte, qu'il découvrit la même année l'Iſle *Madagaſcar*, & lui donna le nom de *S. Laurent*. Car il paroît certain que depuis la découverte de Ceylan ce jeune Seigneur n'a point quitté les Indes. Maldives. Ceylan.

Quelques Auteurs prétendent que l'Iſle de *Madagaſcar* fut découverte en 1505. mais ils ne diſent point par qui elle le fut. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſur la fin de cette année 1506. D. Triſtan da Cuña, Portugais, ſur le rapport, que lui fit Rui Pereyra, un de ſes Capitaines, qu'il avoit touché à Madagaſcar, & qu'on trouvoit du poivre dans cette Iſle, s'y tranſporta Madagaſcar. Iſles de Triſtan da Cuña.

en personne. Marc Pol de Venise a parlé de Madagascar, que les Chinois connoissoient long-tems avant les Européens. On assûre même qu'ils y ont envoyé des Colonies. Plusieurs croyent que cette Isle est *la Cerné* de Pline, & la *Mamuthias* de Ptolomée. Lorsque D. Tristan da Cuña passa à Madagascar, il commandoit la cinquiéme flotte, que le Roy de Portugal envoya aux Indes : avant que de doubler le Cap de Bonne Esperance, il découvrit des Isles, qui portent encore aujourd'hui son nom.

Yucatan. La même année Jean Diaz de Solis, & Vincent Yañez Pinçon pénétrerent dans le fond de la Baye de Honduras, & lui donnerent le nom *de la Nativité*. Ils reconnurent ensuite une partie de l'*Yucatan*, dont Christophe Colomb avoit eu quelque connoissance, lorsqu'il découvrit la Baye de Honduras ; mais ils ne firent que le ranger à la vûë.

1508.

Sumatra. Malaca. Dom Diego Lopez de Siqueyra découvre l'Isle de *Sumatra*, qu'on croit assez communément être l'ancienne *Trapobane*. De-là il passa à *Malaca*. On prétend qu'il découvrit aussi alors le Cap de Guardafu ; peut-être en prit-il une connoissance plus exacte, que n'avoit fait D. Alphonse d'Albuquerque.

Canada. La même année on vit en France un Sauvage du *Canada*, qu'un Pilote de Dieppe, nommé Thomas Aubert, y avoit amené.

1509.

Bresil. Jean Diaz de Solis, & Vincent Yañez Pinçon, passent la ligne, cotoyent la Terre du *Bresil*, & mettent par tout des marques de prise de possession pour la Couronne de Castille.

Jamaïque. La même année Jean de Esquibel fit un établissement à *la Jamaïque* par ordre & au nom de l'Amiral des Indes, Dom Diegue Colomb, Fils aîné & successeur de Christophe Colomb.

1510.

Le seiziéme de Fevrier de cette année le grand Albuquerque se rendit maître de la Ville de Goa. Cette Ville fut reprise par les Indiens jusqu'à deux fois, & toujours reconquise par les Portugais, qui en ont fait la Capitale de leur Empire dans les Indes. Goa.

La même année Jean Ponce de Leon, Espagnol, fit la conquête de l'Isle de Portorico, par ordre de D. Diegue Colomb. Portoric.

La même année Alphonse de Ojeda & Diego de Nicuessa partirent de l'Isle Espagnole pour aller établir, celui-ci *la Castille d'or*, celui-là, *la nouvelle Andalousie*, qui leur avoient été concedées à cette condition, & dont ils avoient été nommés Gouverneurs. La nouvelle Andalousie devoit commencer au Cap de la Vela ; la Castille d'or devoit se terminer au Cap de Gracias à Dios. Le milieu du Golphe d'Uraba devoit faire la séparation de l'une & de l'autre. Ojeda bâtit la même année la Ville de *S. Sebastien de buena vista* : Nicuessa commença un petit établissement à *Nombre de Dios*. Quelque tems après le Bachelier Enciso, un des Capitaines d'Ojeda, fonda la Ville de *Sainte Marie l'Ancienne* sur les bords du *Darien*, qui se décharge dans le Golphe d'Uraba. Cette Ville, qui a été la premiere du Continent de l'Amérique honorée du titre de Ville Episcopale, n'a subsisté que neuf ans, au bout desquels tous les Habitans, & le siége Episcopal ont été transportés à Panama. Au reste Ojeda & Nicuessa n'ayant pas réussi dans leur entreprise, le nom de Castille d'or est tombé avec celui-ci, Nouvelle Andalousie. Castille d'Or. S. Sebastien de Bonne vûë. Sainte Marie l'ancienne.

& c'est une erreur des Géographes de le marquer sur les Cartes. Celui de nouvelle Andalousie a été transporté, du moins par quelques Géographes, vers la côte de Cumana.

1511.

Cuba. Diego Velasquez s'empare de l'Isle de *Cuba* au nom de l'Amiral D. Diego Colomb, qui lui en donna le Gouvernement.

Malaca. Au mois d'Août de cette même année le grand Albuquerque se rendit maître de *Malaca*, & y reçut des Ambassadeurs du Roy de Siam, qui venoient le complimenter sur cette conquête.

Java. Amboine. Moluques. Ensuite de ce siége François Serrano, & Diego de Abreu, qui y avoient servi avec distinction, furent envoyés à la découverte des *Moluques*. Ils se séparerent, Abreu prit d'abord terre à l'Isle de *Java*, puis découvrit l'Isle d'*Amboine*, laquelle est environnée d'autres petites Isles, qu'on appelle *les Amboines*. Il passa ensuite aux Isles de Banda, & n'alla pas plus loin. Serrano pénétra jusqu'à *Ternate*. On divise les Moluques en grandes & petites. Celles-ci sont les Moluques proprement dites : les principales sont *Ternate*, *Tidor* ou *Tadura*, *Molir*, *Machim* & *Bachian*. Les grandes sont *Gilolo*, ou l'Isle *du Maure*; les Portugais la nomment aussi *Patochine*: les petites Moluques, qui en sont proche sont marquées dans les Cartes sous le nom d'*Archipel du Maure*. Les autres grandes Moluques sont *Amboine*, *Banda*, *Timor*; & *Celebès*, ou *Macaçar*, ainsi nommée des deux Royaumes, qui la partagent.

1512.

Floride Les Martyrs. Jean Ponce de Leon, le Conquerant de Portoric, cherchant une fontaine de Jouvence, qu'on lui avoit dit être dans l'Isle de *Bimini*, une des Lucayes, se trouva par hazard à la vûë d'une grande Terre ; il y aborda, & la nomma *Floride*, les uns disent parce qu'on étoit dans la semaine de Pâques fleuries, selon les autres, parce qu'il en trouva les campagnes émaillées de fleurs. Il découvrit ensuite plusieurs petites Isles, qu'il appella *les Martyrs*. Elles sont à l'entrée du nouveau Canal de *Bahama*, & bordent la partie occidentale du Cap de la Floride. Le Canal de Bahama est la décharge du Golphe Mexique dans la Mer du Nord, & tire son nom d'une des Isles Lucayes. Il n'y a point de Riviere, dont le courant soit aussi fort que celui de ce Canal. L'Isle de Bahama forme deux canaux. On passoit d'abord par celui, qui est à l'Est, & c'est ce qu'on appelle le vieux Canal : le courant n'en est pas si fort, mais il est dangereux par les écueils, dont il est semé. C'est ce qui l'a fait abandonner.

1513.

Le vingt-cinquiéme de Septembre Vasco Nugnez de Balboa, qui commandoit à Sainte Marie l'Ancienne de Darien, découvrit *la Mer du Sud*. Il en prit possession le 29. au nom de la Castille, y étant entré jusqu'à la ceinture, tenant son bouclier d'une main, & son épée de l'autre. Le même jour il donna le nom de *S. Michel*, dont on célébroit la Fête, à un Golphe, que fait la Mer du Sud en cet endroit. Il y découvrit aussi plusieurs Isles, où l'on pêchoit des perles, & il les nomma *Isles des perles*. Il avoit eu quelque tems auparavant connoissance du Perou. En retournant à Sainte Marie, il reconnut toutes les Terres, qui sont entre cette Ville & la Mer du Sud. Mer du Sud. Golphe de S. Michel. Isles des Perles.

1514.

Un Ambassadeur de David, Empereur des Abyssins, arrive à Lisbonne. Ambassadeur Abyssin.

à Lisbonne. Sainte Marthe. Carthagéne.

La même année Dom Pedrarias, ou Pedro Arias Davila, Gouverneur de la Province de Darien, commença des établissemens dans les Provinces de Sainte Marthe & de Carthagene, dont il découvrit la plus grande partie.

1515.

Perou. Alonzo Perez de la Rüa, Espagnol, commence la découverte du *Perou.*

Le Chagre. La même année Diego de Albitez, Espagnol, découvrit la Riviere du *Chagre*, qui est navigable assez loin au-dessus de son embouchure, qui prend sa source assez près de la Mer du Sud, & qui traverse en tournoyant la plus grande partie de *l'Isthme de Panama.*

1516.

Nata, premiere Ville Espagnole sur la Mer du Sud. Le Licencié Espinosa fonde la Ville de *Nata* dans la Province de Veragua. C'est la premiere Ville, que les Espagnols ayent euë sur la Mer du Sud.

Rio Jeneyro. Rio de la Plata. Le premier jour de la même année Jean Diaz de Solis, dont j'ai déja parlé, entra dans une Riviere du Bresil, qu'il nomma *Rio Genero* ou *Enero*. Riviere de Janvier. Les Portugais, qui sont aujourd'hui maîtres de tout ce grand Pays, la nomment *Rio Janeiro.* Diaz découvrit ensuite une autre Riviere beaucoup plus grande, qu'il appella de son nom, *Rio de Solis*, & qui dans la suite fut nommée *Rio de la Plata.* Etant descendu à terre, il fut tué par les Sauvages. A proprement parler *Rio de la Plata* n'est qu'une longue Baye, formée par le confluant du *Parana* & de l'*Uruguay*. Le Parana reçoit deux-cens lieuës plus haut le *Paraguay.*

1517.

Yucatan. Campéche. Le huitiéme de Février François Fernandez de Cordouë s'embarqua à la Havane par ordre de Diego Velasquez Gouverneur de Cuba. Il découvrit ensuite toute la côte de *l'Yucatàn*, depuis le Cap de Cotoche, jusqu'à *Potonchan.* Il trouva dans cet intervalle une Bourgade nommée *Kimpech*, où depuis l'on a bâti la Ville de *Campeche.*

Au mois d'Août de cette même année Fernand d'Andrada, Portugais, arriva à la Chine. C'est le premier voyage, que les Portugais ayent fait dans ce grand Empire, dont la partie la plus occidentale & la plus septentrionale portoit autrefois le nom de *Catay. Cambalu*, Capitale du Catay, est la même que *Pekin.* Les Portugais à la Chine. Catay. Cambalu.

1518.

François Fernandez de Cordouë étant mort à son retour de l'Yucatan, Jean de Grijalva fut envoyé par Velasquez pour continuer ses découvertes. Il découvrit d'abord l'Isle de *Cozumel*, & la nomma l'Isle de *Sainte Croix*; puis la Riviere de *Tabasco*, à laquelle il donna son nom; ensuite l'Isle, ou *la Caye des Sacrifices*, ainsi nommée, parce qu'il y trouva des hommes, qui venoient d'y être sacrifiés aux Idoles. Un peu plus loin il découvrit l'Isle *d'Ulua*, à laquelle il donna le nom de S. Jean, & qu'on appelle encore l'Isle de *S. Jean d'Ulua*. Elle est vis-à-vis de la *Vera Cruz*, dont elle forme le Port. Il s'avança ensuite jusqu'à la Province de *Panuco*, & donna à toutes ces nouvelles découvertes le nom de *Nouvelle Espagne.* Nouvelle Espagne.

La même année D. Pedrarias Davila envoya le Licencié Diego de Espinosa à *Panama*, pour y fonder une Ville, ou plûtôt pour y transporter les Habitans & les materiaux de Sainte Marie l'Ancienne du Darien. La Ville de Panama a depuis changé de place, on l'a un peu reculée à l'Ouest. Son Evêque prend la qualité de Pri- Panama.

mat de Terre-ferme, quoique ſuffragant de Lima, parce que Sainte Marie l'Ancienne, dont Panama a pris la place, étoit le premier Evêché du Continent du Nouveau Monde: ce qui n'empêche point que l'Archevêque de San Domingo, dans l'Iſle Eſpagnole, dont le ſiége eſt encore plus ancien, ne ſoit reconnu pour le Primat de toute l'Amerique Eſpagnole.

1519.

La Vera Cruz. Le dixiéme de Février de cette année Fernand Cortez partit de la Havane pour la conquête de la nouvelle Eſpagne. Il alla débarquer endeçà de S. Jean d'Ulua, y fonda dans le Continent une Ville, qu'il appelle *Villa Ricca de la vera Cruz*, parce qu'il y arriva le Vendredy Saint. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Ancienne Vera Cruz*. La nouvelle eſt trois lieuës plus à l'Eſt, vis-à-vis de l'Iſle de S. Jean d'Ulua. Etant arrivé la même année à Mexico, il envoya Diego de Ordas reconnoître le Volcan de *Popocotapec*, dans la Province de *Tlaſcala*.

1520.

Découverte du Détroit de Magellan. Terre de feu. Ferdinand de Maghaillans, plus connu ſous le nom de Magellan, Capitaine Portugais, qui avoit ſervi au ſiége de Malaca ſous le grand Albuquerque, & qui s'étoit depuis donné au Roy d'Eſpagne pour quelques mécontentemens, qu'il avoit reçus de la Cour de Portugal, propoſa au Roy Catholique la conquête des Moluques, & la propoſition fut acceptée. On lui donna quelques vaiſſeaux avec leſquels il fit voiles le dixiéme d'Août 1519. Au mois de May de l'année ſuivante il découvrit une Iſle, qu'il appella l'Iſle *de los Tuberones*, des Chiens marins, l'Iſle de *S. Pierre*, l'Iſle *des Cocos*, qu'il appella *les Iſles infortunées*, parce qu'il les trouva deſertes & incultes. Arrivé à l'entrée du fameux Détroit, qui porte ſon nom, il donna le nom de *Cap des Vierges* à la premiere terre, qu'il y découvrit, parce qu'il la reconnut le jour de ſainte Urſule. le 7. de Novembre il entra dans le Détroit: le 27. il ſe trouva dans la Mer du Sud, qu'il nomma *la Mer pacifique*. Le nom de *Terre de feu*, qu'on a donné au Pays, qui borne ce détroit au Sud, paroît plus moderne. Il vient, dit-on, de ce que des Voyageurs y ont apperçu quantité de feux. C'étoit peut-être des éclairs, car tout ce Pays eſt ſujet à de grands tonnerres, à cauſe des vapeurs, que le ſoleil y attire des deux Mers, & ſans doute auſſi à cauſe de la nature du terrein. Il paroît par les Memoires des Hollandois, qui ont voyagé de ce côté-là, que ce n'eſt qu'un amas d'Iſles, entre leſquelles il y a paſſage pour des navires.

La même année Fernand Cortez envoya Gonzalo de Umbria reconnoitre la côte méridionnale de la Nouvelle Eſpagne, & François Pizarro avec Diego de Ordas, pour viſiter la côte ſeptentrionnale. On découvrit en même tems des mines dans ce Pays, & Motezuma, Empereur du Mexique, ſe reconnut vaſſal du Roy d'Eſpagne, & lui envoya un tribut. Mines du Mexique.

Le Licencié Luc Vaſquez d'Ayllon entreprit cette même année de continuer la découverte de la Floride: il découvrit en effet le Cap *de Sainte Helene*, & la Province de *Chicora*. Ce Cap de Sainte Helene eſt à l'entrée d'une aſſez grande Riviere, qui a été depuis nommée *le Jourdain*. Floride.

1521.

Découverte des *Iſles des Larrons* par Magellan. Il les appella encore *l'Archipel de S. Lazare*. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *les Iſles Marianes*. Magellan reconnut enſuite l'Iſle de Iſles des Larrons, Cebu, Matau.

Cebu, puis celle de *Matan*, où il fut tué. Après sa mort Gonzalo Gomez de Espinosa fut reconnu Chef de l'Escadre. Il ne garda de ses navires, que *la Trinité* & *la Victoire*, & ayant rencontré un Jonc Chinois, qui alloit aux Moluques, il en reçut un Pilote, qui le conduisit à Tidor, où il arriva le huitiéme de Novembre : Osorio dit que ce fut sur la fin d'Octobre. De-là il repassa en Espagne par les Indes avec *la Victoire*. C'est le premier navire, qui ait fait le tour du monde, & il se conserve encore à Seville.

Mexico. Cette même année Fernand Cortez se rendit maître de *Mexico*, & la conquête de cette Capitale mit fin à l'Empire des Mexiquains.

1522.

Mechoacan. Nicaragua. Un Soldat de l'Armée de Fernand Cortez, nommé Parillas, découvre la Province de *Mechoacan*. Cette découverte fut suivie la même année de plusieurs autres dans la nouvelle Espagne, & en particulier de celle du *Nicaragua* : Gil Gonzalez Davila y étoit entré quelque tems auparavant par la Province de Darien, & avoit découvert le Canton de *Nicoya*.

S. Thomé. La même année le corps de S. Thomas Apôtre fut trouvé à Meliapor, & transporté à Goa par ordre d'Edouard de Menesez, ce qui n'empêcha point qu'on ne rebâtît la Ville de Meliapor sous le nom de *S. Thomé*.

1523.

Premier voyage de Verazani. Jean Verazani, Florentin, qui s'étoit mis au service de François I. Roy de France, fit en cette année un premier voyage dans l'Amerique Septentrionnale. Peu d'Auteurs ont parlé de cette expédition, dont on n'a eu connoissance, que par une lettre de Verazani même au Roy, dattée de Dieppe, du huitiéme de Juillet ; où il suppose que Sa Majesté étoit instruite du succès de cette premiere tentative. Il se pourroit pourtant bien faire que ce fût moins une tentative pour faire des découvertes, que des courses sur les Espagnols ; car on sçait qu'il en a fait plus d'une.

1524.

Second voyage. Verazani repartit l'année suivante pour commencer, ou pour continuer ses découvertes. Il arriva au mois de Mars à la vûë des Terres de la Floride : il fit ensuite 50 lieuës au Sud, & se trouva par les 34 dégrez de latitude-Nord. Il remonta au Nord, rangea toute la côte jusqu'à une Isle, que les Bretons avoient découverte, & qu'il dit être par les 50 dégrez. Si c'étoit l'Isle de *Cap Breton*, aujourd'hui *l'Isle Royale*, il se trompoit dans son estime ; mais il se peut bien faire qu'il ait abordé à l'Isle de Terre-neuve, où les Bretons faisoient la pêche depuis plusieurs années.

Perou. Au mois de Novembre de cette année François Pizarro partit de Panama pour achever la découverte, & tenter la conquête du Perou.

1525.

Troisiéme voyage de Verazani. On n'a point sçu quel en avoit été le succès, parce qu'il y périt. On ignore par quel accident. Un Historien moderne (*a*) s'est assûrément trompé en disant que Verazani fut pris en 1524. près des Canaries par les Espagnols, & pendu comme Pirate. Si ce malheur lui est arrivé, ce ne peut être qu'en 1525. au retour de son troisiéme voyage.

Isle de S. Matthieu. La même année D. Garcias de Loysa, Espagnol, découvrit l'Isle de *S. Matthieu*, à l'Ouest de celle d'Anno-

(*a*) D. Andrés Gonzalez de Barcia, Ensayo Cronologico para la Historia de la Florida.

bon. On y trouva, dit-on, ſur un arbre, une inſcription, qui portoit que 87. ans auparavant des Portugais y avoient abordé.

Iſle Maçaçar. Iſles de Mey. Antoine de Britto, & Garcias Henriquez, Portugais, qui commandoient aux Moluques, envoyerent cette année à la découverte de l'Iſle *Celebès*, ou *Macaçar*. Ceux qui furent chargés de cette commiſſion, voulant, après l'avoir executée, regagner les Moluques, furent jettés au large par les vents, & ſe trouverent à la vûë de pluſieurs Iſles, où ils ne purent prendre terre, & les nommerent *les Iſles de Mey*.

Perou. Diego de Almagro partit auſſi la même année de Panama, pour aller joindre Pizarro, ſon Aſſocié à la conquête du Perou.

1526.

Parana, Paraguay. Sebaſtien Gabot ou Gabato, Venitien, qui avoit quitté le ſervice du Roy d'Angleterre, & s'étoit donné au Roy Catholique, entra cette année dans *Rio de Solis*, qu'il nomma *Rio de la Plata*; remonta le *Parana*, & même le *Paraguay*. Ce qui lui fit donner le nom de Riviere d'argent à ce grand Fleuve, c'eſt que ſur les bords du Paraguay il trouva beaucoup d'argent entre les mains de quelques Sauvages; il crut que cet argent ſe tiroit du Pays même, mais ces Sauvages l'avoient enlevé à des Portugais du Breſil, qui revenoient de la Province *de los Charcas*, frontiere du Perou. J'ai déja obſervé, que dans la rigueur on n'appelle Rio de la Plata, que la Baye, où le Parana, déja joint au Paraguay, reçoit encore la grande Riviere *d'Uruguay*.

Mindanao. Martin Yñiguez de Corquizano, Eſpagnol, découvrit la même année l'Iſle *Mindanao*. D'autres Eſpagnols, qui en 1521 alloient aux Moluques, y avoient déja pris terre, mais ils n'en avoient donné aucune notice.

1527.

François de Montejo, Eſpagnol, nommé Gouverneur de *l'Yucatan*, partit cette année pour en faire la conquête, & y établir une Colonie. Tout cela fut exécuté avant la fin de l'année ſuivante. Yucatan.

Ce fut cette même année, ou peu de tems auparavant, que Jean Bermudez, Eſpagnol, découvrit une petite Iſle, à laquelle il donna ſon nom. On l'appelle communément *la Vermude*, quoiqu'on écrive quelquefois *Bermude*. La Vermude.

La même année Pizarro, après avoir découvert environ 200. lieuës de la côte du Perou, juſqu'au Port de *Santa*, au-delà du diſtrict de Quito, retourna à Panama. Quito.

Bantam, dans l'Iſle de Java eſt conquiſe par D. Pedro Maſcareñas. Cette Ville fut peu de tems après renduë à ſon Roy, à condition de payer tribut à la Couronne de Portugal. Bantam.

Vers le même tems Edouard Conil, Portugais, découvrit les Iſles & le Détroit *de la Sonde*. Ce Capitaine étoit ſous les ordres de François Sa, lequel s'étoit embarqué pour faire cette découverte: mais dont le vaiſſeau fut écarté par la tempête. Détroit de la Sonde.

1528.

Expédition de Pamphile de Narvaés, Eſpagnol, dans la Floride. Le 5. de Juin il découvrit le Pays des *Apalaches*. Apalaches.

La même année André da Vidaneta, Eſpagnol, découvrit la *Nouvelle Guinée*, entre l'Aſie & l'Amerique. On ne ſçait pas encore bien certainement ſi ce Pays eſt un Continent ou une Iſle. Toutefois quelques Auteurs ont avancé qu'on en avoit depuis peu fait le tour par Mer. Jean de Laët Nouvelle Guinée.

prétend que ce fut en 1527 que la Nouvelle Guinée fut découverte par Alvare de Saavedra, qui y fut jetté par la tempête, en revenant des Moluques, où Cortez l'avoit envoyé.

1529.

Venezuela. Découvertes d'Ambroise Alfinger, Allemand, dans la Province de *Venezuela*, qui avoit été concedée par l'Empereur Charle-Quint aux Velsers, riches Négocians d'Ausbourg.

1530.

Perou. François Pizarro s'embarque à Nombre de Dios, pour continuer la conquête du Perou.

Nouvelle Galice. Culuacon. La même année D. Nuño de Guzman fit plusieurs découvertes dans la Nouvelle Espagne du côté de la Mer du Sud. Christophe de Oñate, un de ses Capitaines, fonda par son ordre la Ville de *Guadalaxara* dans la *Nouvelle Galice*, qui étoit une de ces nouvelles découvertes, & qui porte quelquefois les noms de *Guadalaxara* & de *Xalisco*, sa principale Province. Guzman étoit natif de Guadalaxara en Castille. Il fit dans le même tems la découverte de la Province de *Culuacan*.

Chiappa. Vers le même tems Diego de Ordas, Espagnol, découvrit la Province de *Chiappa*, dans la Nouvelle Espagne.

1532.

Orenoque. Le même Diego de Ordas entra peu de tems après dans *l'Orenoque*, & fit quelques découvertes en remontant ce Fleuve. Elles furent continuées les années suivantes par d'autres Capitaines Espagnols.

Cinaloa. Cette même année Dom Nuño de Guzman découvrit la Province de *Cinaloa*, dans la nouvelle Galice.

Carthagene. Vers le même tems, Dom Pedro de Heredia, Espagnol, bâtit la Ville de *Carthagene*. Il lui donna ce nom à cause de la ressemblance de sa situation avec celle de Carthagene d'Espagne. Ce lieu se nommoit auparavant *Calemori*. Ojeda & Nicuessa s'y étoient battus avec les Indiens du Pays.

1533.

François Pizarro fait mourir Atahualpa, Roy du Perou, & met fin à l'Empire des *Incas*. Perou.

1534.

L'année suivante il entra dans la Province de *Cuzco* & la soumit. Cuzco.

La même année Fernand Cortez fit découvrir toute la côte de la Mer du Sud, où est situé le Port d'*Acapulco*. Acapulco.

Ce fut aussi cette même année que Philippe de Chabot, Amiral de France, ayant engagé le Roy François I. à reprendre le dessein des découvertes, commençées par Verazani, en donna la commission à Jacques Cartier, Maloin, habile Pilote. Cartier s'embarqua à S. Malo le vingtiéme d'Avril, & le dixiéme de May il arriva au Cap de *Bonne Viste* dans l'Isle de Terre-Neuve, par les 48. dégrés de latitude Nord. Puis ayant fait cinq lieuës au Sud Sud-Est, il entra dans un autre Port, qu'il nomma *Sainte Catherine*. De-là il vogua au Sud, traversa le Golphe, & entra dans une grande Baye, où il souffrit beaucoup du chaud, & qu'il nomma *Baye des chaleurs*. Quelques Mémoires disent que des Espagnols y étoient allés avant lui, & il est certain qu'on l'a quelquefois appellé *la Baye des Espagnols*. Il côtoya ensuite une bonne partie du Golphe, prit possession de tous les Pays, qu'il avoit reconnus, & retourna en France. Canada.

1535.

François Pizarro fonde la Ville de *Lima* le jour de l'Epiphanie, & la nomme *la Ville des Roix*. C'est le nom, qu'elle porte encore dans les Lima.

actes publics : *Lima* eſt le nom de la vallée, où elle eſt ſituée.

Buenos Ayrés. Pedro de Mendoça, Eſpagnol, bâtit la Ville de *Buenos Ayrés* ſur la rive occidentale de la Plata. On la nomme auſſi la Ville de *la Trinité*. Elle a été deux fois abandonnée ; & ce n'eſt qu'en 1582. qu'on l'a rebâtie comme elle eſt preſentement.

Californie. La même année Cortez s'étant mis lui-même en mer, découvrit *la Californie*, à laquelle il donna le nom de *S. Philippe*. On a cru juſqu'au commencement de ce ſiécle que c'étoit une Iſle.

Canada. Le dix-neuviéme de May de cette même année Jacques Cartier partit de S. Malo pour continuer ſes découvertes. Le dixiéme d'Août étant entré dans le Golphe, qu'il avoit parcouru l'année précédente, il lui donna le nom de *S. Laurent*, en mémoire du S. Martyr, dont on célébre la fête en ce jour. Ce nom s'eſt depuis étendu au Fleuve, qui ſe décharge dans ce Golphe. Celui de *Canada*, qu'il portoit, eſt celui que donnoient les Sauvages à tout ce Pays.

Le quinziéme il découvrit à l'entrée du Fleuve une Iſle fort longue, que les Sauvages nommoient *Natiſcotec*, & il lui donna le nom de *l'Aſſomption*. Elle porte plus communément celui *d'Anticoſty*, qui vient, à ce qu'on croit, des Anglois. Cartier remonta enſuite le Fleuve ; & le premier de Septembre, après y avoir vogué 90. lieuës, il ſe trouva à l'embouchure du *Saguenay*, grande Riviere, qui vient du Nord. Il navigua encore 90. autres lieuës ſur le Fleuve, & arriva à *Hochelaga*, grande Bourgade de Sauvages, bâtie dans une Iſle, au pied d'une Montagne, qu'il nomma *Mont-royal*. On l'appelle aujourd'hui *Montreal*, & ce nom s'eſt étendu à toute l'Iſle. On ne connoît point de Fleuve, qui conſerve auſſi long-tems une ſi grande largeur, ni qui ſoit auſſi long-tems naviguable pour les plus grands vaiſſeaux, que celui-cy. Les navires de 60. canons le peuvent remonter juſqu'à Quebec, qui eſt à ſix-vingt lieuës de la Mer, & de grandes barques peuvent aller encore 60. lieuës au-delà, juſqu'à l'Iſle de Montréal.

1536.-1537.

Diego de Almagro, un des Conquerans du Perou, fait la découverte du Chili. Chili.

Sebaſtien Belalcaçar, Eſpagnol, découvre la Province de *Popayan*, qui fait partie de *la Nouvelle Grenade*, communément appellée *Nuevo Reyno*. Il découvrit en même tems la ſource de la grande Riviere de *la Magdeleine*, dont tout le cours fut reconnu quelque tems après par D. Ferdinand de Lugo, Amiral des Canaries. Cette découverte, & celle, que le même Amiral fit du reſte de la Nouvelle Grenade, ne furent achevées que l'année ſuivante 1537. Nicolas Ferderman, ou Uredeman, Allemand, y étoit entré l'année précédente par le *Coriane*, qui eſt un Canton de la Province de Venezuela. Nouvelle Grenade.

Jean de Ayola, Eſpagnol, continuë les découvertes ſur le Paraguay, & dans les Provinces des environs de ce Fleuve. Paraguay.

1539.

Le P. Marc de Niza, Franciſcain Eſpagnol, étant parti cette année de S. Michel de Culuacan, dans la Nouvelle Galice, découvrit le Royaume de *Cibola*. On ne fit pas grand fond ſur les Mémoires de ce Religieux, mais ils donnerent occaſion à de nouvelles découvertes. Cibola.

Le douziéme de May de cette mê- Floride.

me année Ferdinand de Soto fit voiles de la Havane pour achever de découvrir, & pour conquerir la Floride. Il s'acquitta fort bien du premier de ces deux projets; mais après trois ans de courses, il mourut sans avoir conquis un pouce de terre.

Californie. La même année Fernand Cortez partant pour l'Espagne, envoya François de Tello achever le découverte de la *Californie*, dont ce Capitaine Espagnol rangea presque toute la côte occidentale. Il fit ensuite plusieurs autres découvertes en ces quartiers-là.

1548.

Riviere des Amazones. Gonzales Pizarro, Gouverneur de la Province de *Quito*, la plus Septentrionnale du Perou, découvre le Pays de *los Quixos*, dans l'intérieur de cette Province, puis celui, qu'on appelloit *la Canelle*.

A la suite de cette expédition François Orellana, Lieutenant de Pizarro, ayant été envoyé pour chercher des vivres, découvrit un grand Fleuve, qu'il descendit jusqu'à la Mer, sans s'embarrasser de son Commandant, il donna son nom à ce Fleuve, connu depuis sous les noms des *Amazones* & de *Maragnon*.

Cibola, Quivira. La même année François Vasquez Cornero, ou Cornedo, Espagnol, envoyé par Dom Antoine de Mendoza, Viceroy de la Nouvelle Espagne, pour continuer la découverte de la Californie, découvrit les Royaumes de *Cibola* & de *Quivira*.

1541.

Chili. Pedro de Valdivia continuë la découverte du *Chili*, & y fait plusieurs établissemens.

Canada. Cette même année Jean-François de la Roque, Seigneur de Roberval, Gentilhomme Picard, fit un établissement dans l'Isle de *Cap Breton*, aujourd'hui *l'Isle Royale*, & envoya un nommé Alphonse, reconnoître le Nord du *Canada*, au-dessus de *Labrador* : mais on n'a point sçû le détail de ce voyage.

Antoine de Faria y Sousa, Portugais, découvrit dans le même tems les Royaumes de *Camboye* & de *Champea*, l'Isle de *Poulocondor*, celles de *Lequios*, & *d'Haynan*, avec quelques autres plus petites, qu'on appelle *Puertas de Liampo*. Camboye. Champea, Isles Lequios, Haynan.

Enfin ce fut cette même année, que Ruy Lopez de Villalobos, Espagnol, fit la découverte des Isles de *Luçon*, que Magellan avoit commencé de découvrir. Il donna à tout cet Archipel le nom de *Philippines*, en l'honneur du Prince d'Espagne, qui fut depuis Philippes II. Philippines.

1542.

Le sixiéme de May de cette année S. François Xavier arriva à Goa, & dans le même tems on découvrit *le Japon*, dont il devoit être le premier Apôtre. Cette découverte fut faite dans la même année par deux endroits differens. Fernand Mendès Pinto, Diego Zeimotto, & Christophe Borello, d'une part; Antoine Mota, François Zimotto, & Antoine Pexota de l'autre, tous Portugais, arriverent à l'insçû les uns des autres; les premiers, venant de Macao, à l'Isle de *Tanuxima*, d'où Pinto pénétra jusques dans le Royaume de *Bungo*. Les seconds étant partis de l'Isle Macaçar, furent jettés par la tempête dans le Port de *Cangoxima*, au Royaume de *Saxuma*. Aucun d'eux n'a marqué ni le jour, ni le mois de leur avanture. Mais par le recit de Pinto on voit qu'il arriva au Japon au mois de May. Ces Isles sont les mêmes, dont parle Marc Pol de Venise sous le nom de *Zipangri*. Japon.

Nouvelle Grenade. Etablissement & nouvelles découvertes dans le nouveau Royaume de Grenade par Fernand Perez de Quesada.

Paraguay. La même année Alvare Nugnez Cabeça de Vaca rétablit pour la seconde fois la Ville de *Buenos Ayrès*; remonta le *Parana* & le *Paraguay*, & fit quelques établissemens dans ces Provinces.

Cap Mendocino. Dans le même tems Jean Ruys Cabrillo, Portugais, qui étoit au service de Charle-Quint, fit plusieurs découvertes sur les côtes de la Californie. Il arriva jusqu'à un Cap, qui est par les 44 dégrés de latitude Nord, & qu'il nomma *Mendocino*, en l'honneur de D. Antoine de Mendoça, Viceroi de la Nouvelle Espagne. Nos Cartes Françoises l'appellent *Cap Mendoce*.

Tucuman. Découverte du Tucuman, par Diego de Rojas, Espagnol.

1543.

Floride. Micissipi. Louys de Moscoso de Alvarado, qui avoit succedé à Ferdinand de Soto, mort à l'embouchure de la Riviere rouge dans le *Micissipi*, & dont le corps fut jetté dans ce Fleuve, le descend jusqu'à la Mer. Garcilasso de la Vega, dans son Histoire de la conquête de la Floride, donne à ce Fleuve le nom de *Cucagua*, & les Espagnols de la Floride le nomment encore aujourd'hui *la Palissade*.

1545.

Potosi. Découverte des mines du *Potosi* au mois d'Avril de cette année, par Villaroël, Espagnol, qui commença dès la même année à y faire travailler.

1546.

Philippines. Michel Lopez de Lagaspi, Biscayen, commença cette année à faire des établissemens dans *les Philippines*.

1548.

Santa Cruz de la Sierra. Nuflo de Chavez, Espagnol, découvre plusieurs Provinces à l'Ouest de Rio de la Plata & du Paraguay & fonde l'ancienne Ville de *Santa Cruz de la Sierra*, elle a été depuis placée plus au Nord, & est devenuë la Capitale d'un des quatre Gouvernemens particuliers, qui partagent le Paraguay. Les trois autres sont le *Tucuman* au Midi, *l'Assomption* du Paraguay à l'Orient, & *Rio de la Plata* au Midi de ce dernier.

1549.

Tucuman. Ce fut en cette année, que l'on commença des établissemens dans le Tucuman, & dans les Provinces voisines.

1552.

Nouvelle Segovie. Jean de Villagas, Espagnol, Gouverneur de la Province de Venezuela pour les Velsers, découvre tout le Pays, où fut depuis bâtie *la Nouvelle Segovie*.

1553.

Terre de Willops, ou Willougby. Premiere tentative pour trouver un passage à la Chine par le Nord, par le Chevalier Hugh Willougby, Anglois. Ce Chevalier fut obligé par le mauvais tems d'entrer dans un Port de la Lapponie, nommé *Arzena*, où il mourut de froid avec tout son équipage. On a sçu par ses Journaux que s'étant élevé jusqu'au 72 dégrés de latitude Nord, il avoit vû une Terre, qui se trouve marquée sous son nom dans quelques Cartes : quelques-uns la nomment *Terre de Willops*; mais on l'a depuis inutilement cherchée à l'endroit, où elle devoit être suivant l'indication : c'étoit à l'Ouest de la Nouvelle Zemble, qui n'étoit pas encore connuë.

1554.

Mines de Sainte Barbe & de Saint Jean. Nouvel- François de Ybarra, Espagnol, découvre *les Mines de Sainte Barbe*, de *S. Jean*, & plusieurs autres dans *la Nouvelle Biscaye*. Il fit ensuite plu-

le Biscaye. ſieurs établiſſemens dans les Provinces de *Tapia* & de *Cinaloa*, qui appartiennent, auſſi-bien que la Nouvelle Biſcaye, à la Nouvelle Galice.

1555.

François au Breſil. Nicolas Durand de Villegagnon, François, Chevalier de Malte, partit le 14 de May de cette année du Havre de Grace, pour aller faire un établiſſement au Breſil, & le 10 de Novembre il arriva à Rio Janeyro, que les Naturels du Pays nommoient *Ganabara*. Il y établit une Colonie Françoiſe, toute compoſée de Huguenots, mais qui ne ſe conſerva pas lontems, après que lui-même l'eut abandonnée, & fut rentré dans le ſein de l'Egliſe Romaine.

1556.

Waeigatz. Nouvelle Zemble. Etienne Barroug, Anglois, cherchant un paſſage à la Chine par le Nord, découvre le *Detroit de Waeigatz*, entre la partie meridionnale de la Nouvelle Zemble, & le Pays des Samojedes. Il s'imagina qu'un Golphe, qui eſt à l'Eſt de ce Detroit, étoit une Mer libre, & crut avoir trouvé le paſſage, qu'il cherchoit ; mais le peu de ſuccès des tentatives ſuivantes, a fait voir qu'il ſe trompoit.

1562.

Floride Françoiſe. Jean de Ribaud, François, part de Dieppe avec une commiſſion de l'Amiral de Coligni, pour aller faire un établiſſement en Floride. Il mouilla d'abord à un Cap, qu'il nomma *Cap François*, vers les 30. degrés d'élevation de Pole. C'étoit le même endroit, où Verazani avoit pris terre à ſon ſecond voyage. Le premier jour de May il entra dans une Riviere, qu'il nomma *la Riviere de May*, & il y arbora les armes de France. Il viſita enſuite la Côte l'eſpace de 60. lieuës, remontant toujours au Nord, & découvrit pluſieurs autres Rivieres, auſquelles il donna les noms de pluſieurs Rivieres de France. Enfin arrivé à une derniere, qu'il appella *Port Royal*, il y bâtit un Fort, qu'il nomma *Charles-fort*. C'eſt aſſez près de-là qu'eſt aujourd'hui la Ville de *Charles Tovvn* dans la Caroline.

1564.

René de Laudonniere, François, arriva dans la Floride Françoiſe, qui avoit été abandonnée l'année précédente par les gens, que Ribaud y avoit laiſſés. Le 29. de Juin il entra dans la Riviere de May, où il bâtit une Forteresse, qu'il nomma *la Caroline*.

1565.

Michel Lopez de Lagaſpi, bâtit dans l'Iſle de *Cebu*, la premiere des Philippines découverte par Magellan, une Ville du même nom. Cebu.

1567.

Le 10. Janvier 1567. *Alvaro de Mendagna*, couſin du Licencié *Caſtro*, Gouverneur du Perou, partit du Callao, ayant pour premier Pilote Hernand de Gallego. Après avoir couru 1800. lieues à l'Oueſt, il découvrit par les 7. degrés 30. minutes de latitude meridionale une très-grande Iſle, il y mouilla dans un Port qu'il nomma *Santa Iſabella de la Eſtrella*. Il y ſejourna longtems, & envoya reconnoître pluſieurs Iſles voiſines de differentes grandeurs. Il en vit une entre autres, qui lui parut fort grande, & dont il ne reconnut que la Côte du Nord. Il nomma celle qu'il aborda la premiere, *l'Iſle de Sainte Eliſabeth*, eſtimant qu'elle pouvoit avoir 95. lieues de longueur, & appella l'autre *l'Iſle de Guadalcanar*. Il donna des noms à pluſieurs autres des Iſles voiſines, & toutes ces Iſles enſemble furent nommées les *Iſles de Salomon*. Iſles de Salomon.

On peut voir là-deſſus l'Hiſtoire du Marquis

Marquis de Canete Viceroy du Perou.

1571.

Manile. Fondation de *Manile* dans l'Isle de Luçon. C'est aujourd'hui la Capitale des Philippines.

1574.

Isles de Jean Fernandez. Découverte des *Isles de Jean Fernandez* dans la Mer du Sud, ainsi appellées du nom de l'Espagnol, qui les découvrit. On n'en compte ordinairement que deux : mais les Cartes en marquent deux autres plus au Nord, sous les noms de *S. Felix* & de *S. Ambroise*, & on les comprend quelquefois sous le même nom d'Isles de Jean Fernandez. Les premieres sont par les 34. degrez de latitude Australe, par le travers du Chili. Les Espagnols nomment celle, qui est plus au large, *Isle de Fuera*, & l'autre, *Isle de Tierra*, & toutes deux *Desaventuradas*, c'est-à-dire *Infortunées*. Jean de Laët paroît être du sentiment que ces deux Isles, & les deux autres sont les mêmes.

1576.

Détroit de Frobisher. Le Chevalier Martin de Frobisher, Anglois, découvre entre le Nord du Groenland, & une grande Isle, qui est au Sud, un Detroit, qui porte son nom. Il en rapporta en Angleterre de la Mine.

1577.

Frobisher fit dans un second voyage dans les mêmes Mers, plusieurs découvertes au-delà de son Detroit, & leur imposa les noms, qui sont marqués dans les Cartes.

1578.

Ouest-Frise. Fridsland. Troisiéme voyage de Frobisher. Il partit d'Angleterre le dernier jour de May avec quinze Vaisseaux. Le 20. de Juin il reconnut la Terre *d'Ouestfrise*, & en prit possession au nom de la Reine Elizabeth, après lui avoir donné le nom *d'Angleterre Occidentale*. Il prétendit que c'étoit la même Terre, que les deux Freres Zani, Venitiens, avoient nommé *Fridsland*.

1576.

François Drack, Anglois, découvre la *Nouvelle Albion* au Nord de la Californie. Les Anglois prétendent qu'elle forme un même continent avec le Detroit d'*Yesso* ; mais on croit assez communément aujourd'hui que la Nouvelle Albion est fabuleuse. Drack assûra aussi à la Reine Elizabeth, qu'il étoit entré cette même année dans le *Detroit d'Anian*, & qu'il y avoit pénétré vingt lieuës. On ne convient pas encore de la situation de ce Detroit, dont on parle diversement. Mais il a bien de l'apparence, s'il existe, qu'il est à l'Est d'Yesso, & peu éloigné de ce grand Pays. Nouvelle Albion. Detroit d'Anian.

1580.

Artur Patt, & Charles Jackman, Anglois, suivent, par ordre de la Reine Elizabeth, la même route, qu'avoit tenuë vingt-quatre ans auparavant Estienne Burroug ; passent le Detroit de Vaeigatz, entrent dans la Mer à l'Est de ce Detroit, & la trouvent tellement couverte de glaces, qu'après y avoir couru de grands dangers, ils sont contraints de retourner sur leurs pas, sans avoir rien fait. Le mauvais tems les écarta ensuite, on n'a point depuis entendu parler de Patt. Nouvelle tentative des Anglois pour aller à la Chine par le Nord.

1582.

Le Frere Augustin Ruys, Franciscain Espagnol, ayant fait en 1580. & 81. plusieurs découvertes au Nord de la Nouvelle Espagne, Antoine de Espejo, Espagnol, les continuë, découvre plus de quinze Provinces, & donne à tout ce grand Pays le nom de *Nouveau Mexique*. Nouveau Mexique.

1583.

Terre-Neuve. Gilbert Humphrey, Chevalier Anglois, fait voiles vers l'Isle de Terre-Neuve à l'instigation du Secretaire d'Etat Walsingham; en prend possession au nom de la Reine Elizabeth, & y établit la pêche des Moruës, dont l'Angleterre a tiré plus de profit, que si cette Isle avoit été remplie de mines d'or. D'ailleurs on ne perd point d'hommes en faisant ce commerce, & rien n'est plus capable de former de bons Matelots.

Anglois en Floride. Richard Grainville, Anglois, fait par ordre de la Reine Elizabeth un établissement en Floride, un peu au-dessous de *S. Juan de Piños*. Il n'a pas duré longtems.

1584. 1585.

Virginie. Philippes Amidas & Arthur Barlow, Anglois, envoyés par le Chevalier Walter Raleig, partirent au mois de Mars 1584, & prirent terre à l'Isle de *Roënoque*. A leur retour en Angleterre, ils dirent tant de biens de ce Pays-là, que la Reine Elizabeth lui donna le nom de *Virginie*, pour immortaliser la memoire de son celibat. L'année suivante on fit un établissement dans l'Isle de Roënoque, mais il n'a pas duré, le Pays ne s'étant pas trouvé aussi bon, qu'on l'avoit cru d'abord. Et le nom de Virginie ne lui est pas demeuré; car l'Isle de Roënoque est du Gouvernement de la Caroline Septentrionnale.

Cette même année 1585. Jean Davis, Anglois, eut ordre de la Reine Elizabeth de continuer les Découvertes du Chevalier Martin Frobisher; ce qu'il fit avec succès cette année & les suivantes.

1586.

Cap de Désolation. Après plusieurs découvertes de ce qu'on appelloit alors la Mer d'*Estotiland*, il avança jusqu'à un Cap, où il essuya bien des tourmentes, & courut de grands dangers. Il le nomma *Cap de Désolation*.

1587.

Il découvre un Détroit, auquel il donne son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. Détroit de Davis.

1589.

Dom Pedro de Sarmiento, Espagnol, envoyé par Dom François de Tolede, Viceroy du Perou, contre François Drack, qui desoloit toute la Mer du Sud, découvre toute la Côte depuis les 49. degrés de latitude Australe jusqu'au Détroit de Magellan, qu'il passa. Il prit par tout possession du Pays pour la Couronne de Castille. Découvertes vers le Détroit de Magellan.

1590.

La plûpart des Auteurs Anglois placent en cette année la découverte du Détroit de *Davids*. Ce Détroit est situé entre le Groenland, & une Isle, que Davis nomme *Cumberland*. Détroit de Davids. Cumberland.

1591.

On prétend qu'en cette année un Danois, nommé Frederic Anschild, hyverna dans la *Baye d'Hudson*, y fit un grand commerce de Pelletries, & retourna en Dannemarc richement chargé, mais sans avoir fait aucun établissement. Baye d'Hudson.

1593.

Le Chevalier Richard Hawkins, Anglois, ayant entrepris de faire le tour du monde, découvrit au Sud-Ouest du Détroit de Magellan, par les 48. degrés de latitude Meridionnale, une grande Terre, qui s'étendoit d'un côté au-delà du Détroit de le Maire, & de l'autre jusques vis-à-vis le Cap de Bonne-Esperance. Il reconnut aussi, ajoûte-t-on, que les Terres, qui sont au Sud du Détroit de Magellan, ne sont qu'un amas d'Isles. Terres Australes.

1594.

Détroit de Naffau. Ifle Maurice.

Le Comte Maurice de Naffau ayant repris le deffein abandonné par les Anglois, de découvrir un chemin à la Chine par le Nord, y deftina trois Vaiffeaux fous le commandement de Cornelis Cornelisznay, qui montoit le *Cygne* de Veere en Zélande : le fecond Vaiffeau nommé le *Mercure* d'Enchufe, étoit commandé par Brandt-Ysbrandtz, ou Tergales ; & le troifiéme, appellé *le Bot* d'Amfterdam, avoit pour Capitaine Guillaume Barentsz de Ter Schellings, Bourgeois d'Amfterdam. Jean Huighen de Linfchooten étoit Commis fur le Mercure, & nous a donné le Journal de ce voyage. Ils partirent du Texel le cinquiéme de Juin. Le 24. ils reconnurent l'Ifle de *Kildoyn*, où ils mouillerent. Elle eft par les 69. dégrés 40. minutes à peu près de latitude-Nord. Ils y établirent leur rendez-vous pour le retour, & le Bot d'Amfterdam fe fépara pour tourner du côté de la Nouvelle Zemble, qui étoit déja connuë, & dont quelques Geographes attribuent mal à propos la découverte à Barentsz, qui montoit ce Bâtiment. Le 21. de Juillet les deux Vaiffeaux apperçurent une Terre, qui, fuivant leur eftime, devoit être l'Ifle, ou la Terre de *Waeigatz*, & le 22. une ouverture, qu'ils crurent être le Détroit de même nom. Ils y entrerent, & le nommerent *Détroit de Naffau*. Il y coururent de grands dangers par les glaces. Au fortir de-là ils entrerent dans la Mer de Tartarie, & la trouverent fi belle, qu'ils ne douterent plus qu'elle ne les dût conduire à la Chine & au Japon. Ils s'avancerent enfuite jufqu'au-delà de l'embouchure du Fleuve Oby, puis retournerent fur leurs pas, & ayant repaffé le Détroit de Naffau, ils mouillerent le 16. d'Août au Nord d'une Ifle, qu'ils appellerent *Ifle Maurice*. Barentsz les rejoignit en cet endroit, s'étant élevé jufqu'aux 78. degrez, & ayant reconnu la plus grande partie des côtes de la Nouvelle Zemble. Les glaces l'avoient empêché d'aller plus loin, & il cherchoit un paffage au Sud. Cornelis lui dit qu'il croyoit l'avoir trouvé par le Détroit de Naffau. Au Nord de l'Ifle Maurice il y en a une autre, qui fut nommée *l'Ifle d'Orange*. Ces Ifles font vers les 69. degrés 30. minutes. La Terre, qui eft au-delà du Golphe, plus à l'Eft, fut appellée *Nouvelle Frife Occidentale.* L'Ifle de Waeigatz, fut appellée *l'Ifle d'Enchufe*, & tout le Pays, qui eft au Midi du Détroit de Naffau, jufqu'au Fleuve Oby, *la Nouvelle Hollande*. Le 15. de Septembre, ils mouillerent au Texel.

1595.

Alvaro de Mendaña part le 11. d'Avril du Callao pour aller aux Ifles de Salomon avec 4. Vaiffeaux, ayant pour premier Pilote Pierre Fernand de Quiros. Après avoir fait plus de 1100. lieues à l'Oueft, ils découvrirent par la latitude de 10. dégrés plufieurs Ifles peu confiderables, qu'ils nommerent les *Marquifes de Mendoça*: continuant leur route à l'Oueft, ils rencontrerent encore quelques petites Ifles, & enfin le 7. Septembre ils en découvrirent une grande, où ils aborderent dans une Baye, & ils la nommerent *la Gracieufe*. Dans le fejour qu'ils firent dans cette Ifle, ils en parcoururent les Côtes. Elle leur parut avoir 300. lieues de tour. Ils reconnurent plufieurs Ifles voifines de cette grande, qu'ils nommerent *Ifles de Sainte Croix*.

Marquifes de Mendoça, la Gracieufe; Ifles de Sainte Croix.

Expédition & découverte du Chevalier Walter Raleig dans la *Guyane*. Guyane.

Les trois Officiers nommés dans l'article de l'année précédente, partirent du Texel le 2. de Juillet avec sept Navires, pour continuer leurs découvertes, mais ils trouverent beaucoup plus de glaces, & retournerent en Hollande avec moins d'esperance de trouver ce qu'ils cherchoient.

1596.

Spitzberg.

Guillaume Barentsz entreprend de passer à la Chine par le Nord de la Nouvelle Zemble: mais après avoir découvert *le Spitzberg*, qu'il crut être une Isle, & que les Anglois regardent comme une partie du Groenland, il perdit son Navire dans les glaces, & hyverna dans la Nouvelle Zemble. Il voulut ensuite gagner *Cola* en Lapponie, & il mourut en chemin, toujours persuadé qu'à 20. lieuës au Nord de la Nouvelle Zemble il n'y a plus de glaces, ni rien, qui empêche de pénétrer jusqu'à la Chine. En effet, si ce que dit l'Auteur d'une relation du naufrage d'un Vaisseau Hollandois arrivé en 1653. sur l'Isle de *Quelpaerts*, est vrai; à sçavoir, qu'on a vû dans la Mer de Corée des Baleines, qui avoient dans le corps des harpons de Gascogne, dont on se sert dans la pêche sur les côtes du Groenland, on ne peut douter que Barentsz n'ait conjecturé juste.

1598.

Isle de Sebald de Wert.

Jacques Mahu, Simon de Corde, Sebald de Wert, & quelques autres Hollandois ayant voulu tenter le passage du Détroit de Magellan, furent obligés par les vents contraires de retourner sur leurs pas, sans avoir pû gagner la Mer du Sud, excepté le Vaisseau, où étoit Guillaume Adams, Anglois, en qualité de premier Pilote de l'Escadre, lequel alla échouer sur la Côte Orientale du Japon. Sebald de Wert au sortir du Détroit, découvrit le 24. Fevrier, trois Isles, qui portent son nom. Il s'estimoit par les 50. dégrés 50. minutes de latitude-Sud. Quelques Auteurs mettent cette découverte en 1600.

Isle de Sable, Acadie.

Le Marquis de la Roche, Breton, s'étant fait donner par Henry IV. Roy de France, la commission de continuer les découvertes commencées par Jacques Cartier, découvrit cette même année *l'Isle de Sable*, & une partie des Côtes de *l'Acadie*. On prétend que Gilbert Humphrey, dont j'ai déja parlé, avoit perdu trois Navires à l'Isle de Sable en 1581.

1599.

Nouveau Mexique, S. Jean.

Dom Jean de Onnate fait de grandes conquêtes dans le *Nouveau Mexique*; bâtit la Ville de *S. Jean*, & découvre beaucoup de mines.

1602.

Compagnie des Indes en Hollande.

Les Etats Généraux réunissent en une toutes les Compagnies particulieres du Commerce, & en forment la fameuse Compagnie des Indes Orientales.

1604.

Acadie.

Pierre de Guast, Sieur de Monts, & Samuel de Champlain, François, achevent la découverte de *l'Acadie*, commencée par le Marquis de la Roche, puis découvrent la Côte Meridionnale du *Canada*, qui est separée de l'Acadie par la *Baye Françoise*. Ils firent la même année un établissement à *l'Isle de Sainte Croix*. L'hyver suivant Champlain poussa cette découverte jusqu'au-delà de *Pentogoet*.

1605.

Cap Malebare, Cap Codd.

Les mêmes, continuant leurs decouvertes, reconnoissent le *Quinibequi*, ou *Canibequi*, Riviere des Canibas, Nation Abenaquise, puis le Cap *Malebare*, vis à vis du Cap, que les François appellent *Cap Blanc*, & les

Anglois *Cap Cood*, auprès duquel a été depuis bâtie la Ville de *Boston*, que les François prononcent *Baston*, aujourd'hui Capitale de la *Nouvelle Angleterre*. Champlain planta une Croix au Cap Malebare, & en prit possession au nom du Roy son Maître.

1607.

Virginie. Jean Smitz, Anglois, découvre la Baye de *Chesapeak*, & la Riviere de *Powatan*, qui s'y décharge. Il bâtit sur la Riviere un Fort, qui est devenu une Ville, nommée *Jamestown*, aujourd'hui Capitale de la Virginie. Il donna aussi à la Riviere le nom de *James* en l'honneur de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne; mais son premier nom est plus en usage.

Les Hollandois s'établissent dans les Indes. Cette même année les Hollandois chasserent les Portugais de l'Isle d'Amboyne, une des grandes Moluques, & y firent leur premier établissement dans les Indes Orientales.

1606.

Terre de Quir. Le Capitaine Dom Pierre Fernand de Quiros, Espagnol, partit du Callao le 21. Decembre 1605. pour découvrir les Terres Australes avec deux Vaisseaux. Il fit route à l'Ouest Sud-Ouest, & le 26. Janvier 1606. se faisant à 1000. lieuës des Côtes du Perou par la latitude Méridionnale de 25. dégrés, il apperçut une Isle d'environ 4. lieuës de tour. Il continua de voir plusieurs Isles & des Terres assez étenduës pendant l'espace d'environ 400. lieuës, & jusques par les 10. à 11. degrés de latitude, mais détachées & éloignées les unes des autres: ainsi mal à propos quelques Geographes ont-ils marqué en cet endroit une continuité de Côtes d'environ 800. lieuës.

Il dirigea ensuite sa route à l'Ouest, & le 25. Avril il découvrit un grand Continent, qu'il nomma *Terre Australe du S. Esprit*. Il y mouilla dans plusieurs Ports, ausquels il donna des noms. C'est ce qu'on nomme communément *Terre de Quir*.

Il est aisé de connoître que ces Terres sont au Sud de l'extremité Orientale de la Nouvelle Guinée, & forment les Côtes de l'Est de la Terre de *Carpenterie*.

1608.

Le troisiéme de Juillet de cette année Samuel de Champlain fonda la Ville de *Quebec*, Capitale de la *Nouvelle France*, sur la Rive Septentrionnale du Fleuve S. Laurent, à six-vingt lieuës de la Mer, entre une petite Riviere, qui porte le nom de *S. Charles*, & un gros Cap, qu'on appelle le *Cap aux Diamants*, parce qu'on y trouvoit alors quantité de diamans assez semblables à ceux d'Alençon. Les Sauvages donnoient à cet endroit le nom de *Quebeio* ou *Quelibec*, qui dans les Langues Algonquine & Abenaquise signifie *Rétrecissement*, parce que le Fleuve s'y rétrecit, jusqu'à n'avoir plus qu'un mille de large, au lieu qu'immédiatement au-dessous de *l'Isle d'Oreans*, c'est-à-dire, à dix lieuës au-dessous, il a encore quatre ou cinq lieuës. Quebec.

1609.

Henri Hudson, Anglois, après avoir parcouru les Côtes de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, trouve que le Cap Codd étoit à vingt lieuës plus à l'Ouest, qu'on ne l'avoit cru. Il découvrit ensuite par les 40. dégrés de latitude Nord une grande Baye, dans laquelle se décharge une grande Riviere, qu'il appella *Manhatte*, du nom des Sauvages, qu'il y trouva. Ce Capitaine étoit au service des Hollandois, qui ont été pendant quelque tems en possession de ce Pays. Nouvelle York.

qu'ils appellerent *Nouvelle Belgique*. Ce furent eux, qui bâtirent la Ville de *Manhatte* & le Fort *d'Orange* sur la même Riviere. Ce Pays porte aujourd'hui le nom de *Nouvelle York*, & appartient aux Anglois, qui donnent aussi le même nom à la Ville de Manhatte.

On lit dans quelques Memoires, qu'en 1609. un Navire parti d'Acapulco, Port du Mexique sur la Mer du Sud, fut surpris d'une violente tempête, qui lui fit perdre sa route : qu'au bout de deux mois il se trouva à Dublin en Irlande, d'où s'étant rendu à Lisbonne, le Roy d'Espagne fit jetter au feu tous les Journaux des Pilotes, afin d'ôter aux Etrangers la connoissance de la route, qu'avoit tenuë ce Bâtiment, qu'on suppose être venu, par le Nord du Canada.

Baye & Détroit d'Hudson. Enfin la même année Henri Hudson, & Guillaume Baffings, Anglois, pénétrerent fort loin vers le Nord-Ouest au-dessus du Canada, où l'année suivante ils découvrirent, à ce que prétendent les Anglois, les Pays, qui portent encore leur nom ; mais il est certain qu'ils n'y firent aucun établissement ; que Nelson, Pilote de Hudson, n'a poiot pris alors possession de ce que les Anglois appellent le *Port Nelson* à la Côte Occidentale de la *Baye d'Hudson*.

1611.

Iroquois, Lac-Champlain. Samuel de Champlain pénétre dans le Pays des Iroquois, & découvre sur sa route un grand Lac, qui porte encore aujourd'hui son nom.

Riviere du Nord. Dom Jean de Onnate, Espagnol, découvre la Riviere *du Nord*, que quelques-uns appellent *Rio Colorado*, & le Lac des *Conibas*, au-dessus du Nouveau Mexique.

Baye de Button. Dans le même tems Thomas Button, Anglois, découvrit au Nord du Canada un grand Pays, qu'il appella *New Waies*, Nouveau Pays de Galles, il parcourut ensuite toute la Baye, qui porte son nom, puis l'Isle *de Diggs*, & enfin un autre Pays très-vaste, qu'il nomma *Carys Swans Nest*.

1612.

Jacques Hall, Anglois, découvre le Détroit de *Cockin* au Nord du Canada, par les 65. degrés de latitude. Détroit de Cockin.

1613.

Des Anglois découvrent au Nord du Groenland une Isle, qu'ils appellent *l'Isle d'Esperance*. Quelques-uns ont cru que c'étoit la même que Willougby avoit découverte en 1553. mais cela ne paroît pas vrai. Isle d'Esperance.

1613.

Samuel de Champlain entre dans le Pays des *Hurons* en Canada, & employe l'hyver à le parcourir. Hurons.

C'est en cette même année que les Hollandois commencerent à s'établir sur la Riviere de Manhatte, & donnerent à ce Pays-là le nom de *Nouvelle Belgique*. Nouvelle Belgique.

Le quatorziéme de Juin Guillaume Schouten, & Jacques ou Jacob le Maire, Hollandois, partirent du Texel pour chercher un nouveau passaga à la Mer du Sud, & le troisiéme de Novembre ils découvrirent l'Isle *de l'Ascension*. Schouten dit dans son Journal que cette Isle est une de celles de *Martin Vaës*, dont je n'ai pu sçavoir ni en quel tems, ni par qui elles ont été découvertes. Isle de l'Ascension.

1616.

Le 25. de Janvier Schouten & le Maire se trouverent à l'entrée d'un Détroit au Sud de celui de Magellan. Des deux Terres, qui bordent cette entrée, ils nommerent celle, qui étoit à leur gauche, à l'Est-Sud-Est, *Terre des Etats* ; & celle qu'ils avoient à leur Détroit de le Maire.

droite, à l'Oueſt, *Terre de Maurice de Naſſau.* Ils pénétrerent le même jour dans le Détroit. Le 29. ils découvrirent pluſieurs petites Iſles, qu'ils appellerent *Iſles de Barneveld*, en l'honneur de Jean Van Orden Barneveld, Conſeiller Penſionnaire de Hollande, & d'Oueſt-Friſe. Le même jour ils apperçurent un Cap, que Schouten appelle *Cap de Horn*, du nom de ſa Patrie. Le 12. de Fevrier ils ſe trouverent hors du Détroit, qu'ils appellerent *Détroit de le Maire*, parceque Iſaac le Maire, pere de Jacob, étoit le principal intéreſſé dans l'armement. En retournant par les Moluques en Europe, ils découvrirent pluſieurs Iſles, la plûpart habitées, & toute la Côte Septentrionnale de la Nouvelle Guinée. A leur arrivée en Hollande, après avoir fait le tour du Monde, ils trouverent qu'ils comptoient un jour de moins qu'il ne falloit, car ſelon leur compte ils ſe croyoient au Lundy, & ils étoient au Mardy.

Iſle d'Edger. Cette même année Thomas Edger, Anglois, découvrit au Nord du Groenland une Iſle, à laquelle il donna ſon nom.

1617.

Iſle de Wiches. Autre Iſle découverte au Nord du Groenland par un Gentilhomme Anglois, nommé Wiches, qui lui donna auſſi ſon nom.

1618.

Sources du Nil. Le P. Pierre Païs ou Paëz, Jeſuite Portugais, étant allé au Royaume de Gojam à la ſuite de l'Empereur des Abyſſins, y découvrit les ſources du Nil.

Nouvelle Hollande. On place en cette même année la découverte de la *Nouvelle Hollande* aſſez près des Terres Auſtrales. On doute même encore un peu ſi elle n'y touche point, auſſi-bien que les Terres de Janz Taſmen, de Diamant, la Nouvelle Zelande, *la Carpentaria*, & la Nouvelle Guinée: la premiere Terre de la Nouvelle Hollande, qu'on apperçut, fut appellée Terre *de Concorde.*

1619.

Nouveau Dannemarck, Mer Chriſtiane. Jean Munk, Danois, ayant entrepris de chercher un paſſage à la Chine au-deſſus du Canada par le Nord-Oueſt, tint la route de Frobisher, s'éleva juſqu'aux 64. dégrés Nord, où il fut arrêté par les glaces. Il hyverna dans une anſe, où ſe décharge une Riviere, à laquelle il donna ſon nom. Il appella enſuite cette Mer, *la Mer Chriſtiane*, & tout le Pays, qu'il découvrit, *le Nouveau Danemark.*

Terre d'Edels. *Terre d'Edels*, découverte dans la Nouvelle Hollande, elle porte apparemment le nom de celui, qui la découvrit.

1620.

Yeſſo. Le P. Jerôme de Angelis, Jeſuite Sicilien, entre dans le Pays d'*Y ſſo*, où aucun Européen n'avoit encore pénétré, il y alla par Mer, & aborda à la Ville de *Matſumai.* Il crut alors que ce Pays étoit un Continent.

Batavia. Fondation de *Batavia* par les Hollandois dans l'Iſle de Java, ſur les ruines de l'ancienne Ville de Jacatra.

Nouveau Pleymouth. Des Anglois partis du Port de Pleymouth, au mois de Septembre de cette même année, fondent le *Nouveau Pleymouth*, qui fut la premiere Ville de la Nouvelle Angleterre.

1621.

Yeſſo. Le P. de Angelis étant retourné à Matſumay, crut dans ce ſecond voyage, ſans pourtant l'aſſûrer, que cette Ville étoit dans une Iſle. Les Japonnois paroiſſent être auſſi dans cette opinion.

1622.

Baye de Baffings. Guillaume Baffings, selon la plus commune opinion, ne découvrit qu'en cette année, & non pas en 1617, comme l'ont crû quelques-uns, la Baye qui porte son nom, & qui est au Nord du Détroit de Davids.

Terre de Lewins. Découverte de la Terre de *Lewins* dans la Nouvelle Hollande.

1624.

Source du Gange. Thibet. Le P. Antoine de Andrada, Jesuite Portugais, découvre *la source du Gange*, & ensuite *le Thibet*. Marc Pol de Venise a parlé de deux Thibets, qui se touchent, mais on ne sçavoit pas où ils étoient situés. C'est le grand Thibet, que le P. de Andrada découvrit.

1625.

Cayenne. Premier établissement des François dans l'Isle de *Cayenne*. Ils en ont été plusieurs fois chassés par les Hollandois, mais depuis l'an 1677. que le Comte d'Etrées la reprit, elle leur est demeurée, avec tout le Continent de la Guyane proprement dite.

S. Christophe. Cette même année des François & des Anglois aborderent à l'Isle de *S. Christophe*, le même jour en differens quartiers, sans avoir connoissance les uns des autres, & s'y établirent. Ils en furent chassés peu de tems après par les Espagnols; mais ils y retournerent bientôt. Les François commencerent aussi alors un établissement à l'Isle de *S. Eustache*, & peu de tems après d'autres dans les Isles voisines.

1627.

Terre de Nuits. Pierre de Nuits, Hollandois, découvre entre la Nouvelle Hollande & la Nouvelle Guinée une Terre, qui porte son nom. Tous ces Pays sont encore très-peu connus.

1631.

Nouvelles découvertes au Nord du Canada. Le Capitaine James, Anglois, découvre plusieurs Terres au Nord de la Baye d'Hudson. Il appella tout ce qui est à l'entrée de la Baye *New Souts Wales*. Il reconnut ensuite le Cap *Henriette Marie*, l'Isle de *Milord Weston*, l'Isle *du Comte de Bristol*, l'Isle *du Chevalier Thomas Roë*, l'Isle *du Comte de Danby*, l'Isle *de Charleton*. Cette derniere est à la hauteur de 52. dégrés Nord.

1633.

Mariland. Cecile Calvert, Anglois Catholique, Lord Baltemore, ayant obtenu du Roy de la Grande Bretagne, Charles I. la proprieté d'un grand Pays, qui est au Nord de la Baye de Chesapeak, entre la Virginie & la Caroline, y envoya son Fils, qui y commença en cette année un établissement. Ce Pays fut nommé *Mariland*, en l'honneur de Marie de France, Reine d'Angleterre.

1637. 38. 39.

Riviere des Amazones. Deux Freres Franciscquains, nommés Dominique de Britto & André de Tolede, étant partis de Quito, & s'étant embarqués sur une Riviere, qui en est fort proche, se laisserent deriver au gré du courant, & entrerent par-là dans le *Fleuve des Amazones*, qu'ils descendirent jusqu'à la Mer. Sur leur rapport, qui ne donna point de grandes lumieres, D. Pedro de Texeyra partit de Para, Province du Bresil, le 25. de Decembre de la même année, pour remonter ce Fleuve, dont il prit une plus grande connoissance.

Les Espagnols voulant encore mieux connoître le cours de cette grande Riviere, le Gouverneur de Quito engagea les PP. Christophe d'Acuña, & André d'Artieda, Jesuites, à accompagner D. Pedro Texeyra à son retour à Para. Ces deux Missionnaires, après avoir exactement observé tout le Pays, qu'arrosent le Fleuve, &

& les Rivieres, qui s'y déchargent, en allerent rendre compte au Roy Catholique. Nous avons le Journal de ce voyage par le P. d'Acuña, traduit en François par M. de Gomberville de l'Academie Françoise. J'ai déja observé que le P. d'Acuña s'étoit trompé en marquant dans sa Carte une Riviere, ou plûtôt un bras, qui sort de ce Fleuve sous le nom de *Maragnon*, & qui se décharge dans la Baye de *Maragnaon* au Bresil.

On avoit été jusqu'ici dans une erreur touchant la source de ce grand Fleuve, qu'on croyoit être auprès de Quito, mais on avoit pris une Riviere, qui s'y décharge, pour sa source. Le P. Samuel Fritz, Jesuite Allemand, la découvrit en 1707. au Perou, dans un Lac, appellé Laurichoca, assez près de la Ville de Guanuco, par les onze dégrés de latitude Australe. Suivant ce Missionnaire, le vrai nom de ce Fleuve, dont il nous a donné une très-belle Carte, qu'on trouve dans le douziéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuses, est *Maragnon*. Au sortir de sa source elle coule au Nord environ cent lieuës, puis tourne à l'Est, & se décharge dans la Mer du Nord par 84. embouchures, qui font une largeur de 84. lieuës. Il ajoûte qu'il conserve ses eaux douces plus de trente lieuës dans la Mer.

Nouvelle Suéde. Fondation de la *Nouvelle Suéde* & de la Ville de *Cristina*, entre la Virginie & la Nouvelle York, alors nommée la Nouvelle Belgique, & occupée par les Hollandois. Ceux-ci avoient même des établissemens dans la Nouvelle Suéde, lorsque les Suédois y arriverent, & ces deux Nations y vécurent d'abord assez tranquillement. Les Hollandois s'attachoient au Commerce, & les Suédois à la culture des terres. Au bout de quelque tems ils se brouillerent, mais en 1655. Jean Rising, qui en étoit Gouverneur pour les Suédois, fit à Pierre Stuyveland, Gouverneur pour les Provinces-Unies, un transport de tous ses droits.

1642.

Terre de Diemens & de Tazmann. Découverte des Terres de *Diemens* & de *Tazmann* par Abel Tazmann, Hollandois. On prétend que la Côte Septentrionnale de la premiere avoit déja été découverte par un autre Hollandois, nommé Zechaen.

Madagascar. Cette même année les François allerent à l'Isle *Madagascar*, & y firent un établissement. Ils donnerent à cette Isle le nom d'*Isle Dauphine*, mais ils l'ont abandonnée au bout de quelques années.

1643.

Passage de Brouwer. Passage de *Brouwer*, à l'Est du Détroit de le Maire, entre la Terre des Etats, & une autre grande Terre. Ce passage porte le nom de celui, qui l'a découvert. On l'appelle simplement *Passage*, parce qu'on ne sçait pas encore bien, si c'est un nouveau Détroit, ou s'il ne rentre pas dans celui de le Maire.

Yesso, Isles des Etats, Terre de la Compagnie, Détroit d'Uriez. La même année Martin Heritszoon de Uriez Hollandois, montant le *Castricoom*, Vaisseau de la Compagnie Hollandoise des Indes, entreprit de reconnoitre le Pays d'*Yesso*. S'étant élevé au-dessus du Japon jusques vers les 45. dégrés de latitude Nord, il découvrit deux Terres séparées par un Détroit de 14. lieuës de large, auquel il donna son nom, & que l'on appelle encore *Détroit d'Uriez*. Des deux Terres, qui le bordent, l'une fut nommée *Isles des Etats*, & l'autre *Terre de la Compagnie*.

1656.

Baye Le sieur Bourdon, Habitant de la

d'Hudson. Nouvelle France, envoyé par le Gouverneur Général dans le Nord, entra dans la Baye d'Hudſon, où perſonne, que l'on ſçache, n'avoit encore pénétré, & en prit poſſeſſion au nom du Roy Très-Chrétien.

1660.

Caroline. Charles II. Roy de la Grande Bretagne, concéde au Duc d'Albemarle, Georges Monck ; & à cinq autres Seigneurs Anglois cette partie de la Floride, qui s'étend depuis la Virginie, juſqu'à ce qu'on appelle aujourd'hui *la Nouvelle Georgie*. Ils partagerent entr'eux tout ce Pays, & lui donnerent le nom de *Caroline*.

1667.

Baye d'Hudſon. Zacharie Ghillam, Anglois, s'étant élevé dans la Baye de Baffings juſqu'à la hauteur de 75. degrés, deſcendit enſuite juſques dans le fond de celle d'Hudſon, entra dans une Riviere, qui s'y décharge venant du Canada, & qu'il nomma *Riviere de Rupert*. Peu d'années auparavant quelques Anglois avoient remonté cette Riviere juſqu'au Lac *Nemiſcau*.

1668.

Riviere Danoiſe. Deux Navires Danois tentent un établiſſement au Nord de la Baye d'Hudſon, & découvrent une Riviere, qu'ils nomment *Riviere Danoiſe*. Son embouchure eſt par les 59. dégrés Nord. Ils l'abandonnerent l'année ſuivante.

1671.

Baye d'Hudſon. Le P. Charles Albanel, Jeſuite François, & le Sieur Denys de S. Simon, Gentilhomme Canadien, envoyés par le Gouverneur Général de la Nouvelle France dans le Nord du Canada, pénétrent dans la Baye d'Hudſon par un chemin, qui n'avoit point encore été pratiqué, & en prennent poſſeſſion au nom du Roy Très-Chrétien.

1673.

Le P. Pierre Marquette, Jeſuite François, & le Sieur Joliet, Habitant de la Nouvelle France, découvrent le *Miciſſipi*. Ils y entrerent par la Riviere *Ouiſconſing*, qui s'y décharge, venant du Canada, & le deſcendirent juſqu'aux *Akanſas*. Miciſſipi.

1674.

Les PP. Grillet & Bechamel, Jeſuites François, pénétrent dans l'intérieur de *la Guyane*, à l'Oueſt de l'Iſle Cayenne, où aucun Européen n'étoit encore allé, & y font pluſieurs découvertes. Guyane.

1675.

Vers ce tems-là le P. Cyprien Baraze, Jeſuite Eſpagnol, entra dans le Pays *des Moxes*, ſitué entre les dix & quinze dégrés de latitude Auſtrale, dans l'intérieur du Perou. Un Frere Jeſuite, nommé del Caſtillo, y avoit fait une courſe avant ce Miſſionnaire. On aſſûra au P. Baraze, qu'à l'Orient des *Moxes* il y avoit un Pays habité par des femmes belliqueuſes. Il entra enſuite dans le Pays des *Baures*, qui confine à celui des Moxes, & il y fut martyriſé en 1682. après avoir établi un très-grand nombre de Miſſions dans ces vaſtes Provinces. Moxes, Baures.

1676.

Les Capitaines Jean Vood, & Guillaume Flawès, Anglois, voulant ſuivre le Paſſage indiqué par Barentsz, pour aller à la Chine par le Nord, furent arrêtés tout court par les glaces. Vood prétend dans ſon Journal qu'il n'y a point de paſſage entre la Nouvelle Zemble & le Groenland, & que ces deux Terres ne ſont qu'un même Continent ; car, dit-il, s'il y avoit un paſſage, il y auroit un courant reglé, & il n'y trouva qu'une marée, qui monte environ huit pieds, & qui porte à l'Eſt-Sud-Eſt. Nouvelle tentative pour aller à la Chine par le Nord.

1680.

Micissipi. Robert Cavelier, Sieur de la Salle, natif de Rouen, ayant entrepris de continuer la découverte *du Micissipi*, envoye un Canadien, nommé Dacan, accompagné du P. Louys Hennepin, Recollet Flamand, pour remonter ce Fleuve, depuis la Riviere des Illinois jusqu'à sa source. Ces deux voyageurs allerent jusqu'au 46e. degré Nord, & se trouverent arrêtés par une chute d'eau fort haute, qui occupe toute la largeur du Fleuve, & qu'ils nommerent le Sault de *S. Antoine de Padoue*.

Isles de Barbadoës. Cette même année & la suivante le Capitaine Sharp, Hollandois, ayant inutilement essayé de passer par le Détroit de Magellan, par celui de le Maire, & par le passage de Brouwer dans la Mer du Sud, chercha un chemin plus au Sud, mais il y trouva plusieurs Isles couvertes de glaces, beaucoup de neiges, & quantité de Baleines. Après s'être arrêté quelque tems dans une Isle, qu'il nomma *Isle du Duc d'York*, il courut plus de 800. lieuës à l'Est, puis autant à l'Ouest, & découvrit une Isle, à laquelle il donna le nom de *Barbadoës*.

1681.

Pensylvanie. Etablissement de la *Pensylvanie*, dans le Pays, qui avoit porté le nom de *Nouvelle Suéde*. Cette Colonie a reçu son nom de son Fondateur, le Chevalier Guillaume Penn, Anglois, à qui Charles II. Roy de la Grande Bretagne, conceda ce Pays en 1680. & qui cette année 1681. y mena les Quakers, ou Trembleurs d'Angleterre, dont il étoit le Chef. Lorsqu'il y arriva, il y trouva un grand nombre de Hollandois & de Suédois. Les premiers pour la plûpart occupoient les endroits situés le long du Golphe; & les seconds, les bords de la Riviere de Laware, ou du Midi. Il paroît par une de ses lettres, qu'il n'étoit pas content des Hollandois; mais il dit que les Suédois étoient une Nation simple, sans malice, industrieuse, robuste, se souciant peu de l'abondance, & se contentant du nécessaire.

D. Antoine de Saravia premier Gouverneur des *Isles Mariannes*, en prend possession au nom du Roy Catholique dans l'Isle de *Guahan* qui en est la principale. Magellan avoit fait la premiere découverte de ces Isles en 1521. & les avoit nommées d'abord *l'Archipel de S. Lazare*, puis *les Isles des Larrons*, parceque quelques Insulaires, qui n'avoient jamais vû de fer, lui volerent quelques instrumens de ce métal. En 1563. l'Amiral Dom Miguel Lopez de Lagaspé en prit possession au nom du Roy d'Espagne, mais il n'y fit point d'établissement. On les nommoit alors *Islas de las Velas*, parceque toutes les fois que les Insulaires apercevoient des Navires Espagnols, ils alloient en fort grand nombre leur porter des rafraichissemens, & que la Mer paroissoit couverte de petits Bâtimens, qui alloient à la voile. En 1668. le P. Diego Louys de San Vitorés, Jesuite Espagnol, accompagné de plusieurs autres Religieux de sa Compagnie, y entra & y fit un si grand nombre de conversions, que dès l'an 1671. les principaux Habitans se mirent sous la protection du Roy Catholique. Dès l'entrée du P. de San Vitorés ces Isles furent nommées *Isles Mariannes*, en l'honneur de Marianne d'Autriche Reine d'Espagne. Enfin le huitiéme de Septembre 1681. D. Antoine de Saravia reçut le serment de fidélité des Gouverneurs & des prin- Isles Mariannes.

cipaux Officiers de l'Isle de Guahan, & les autres suivirent peu après le même exemple. Dès l'année 1672. le P. de San Vitorés avoit arrosé l'Isle de Guahan de son sang, & couronna ainsi son Apostolat par un glorieux Martyre.

1682.

Louysiane.

Le Sieur de la Salle descend le *Micissipi* jusqu'à la Mer, & prend possession au nom du Roy Trés-Chrétien de tous les Pays, que ce grand Fleuve arrose, ausquels il donna le nom de *Louysiane*. Cette Province, qui forme aujourd'hui un Gouvernement indépendant de celui de la Nouvelle France, est borné au Septentrion par l'embouchure de la Riviere des Illinois, qui se décharge dans le Micissipi.

Port Nelson, Fleuve Bourbon, Riviere de Sainte Therese.

Dans la même année deux François Habitans de la Nouvelle France, nommés des Groselliers & Radisson, découvrirent le Fleuve *Bourbon* & la Riviere de *Sainte Therese*, qui se déchargent ensemble dans une petite Baye de la Côte Occidentale de la Baye d'Hudson, par les 56. dégrés de latitude Nord. C'est ce que les Anglois appellent *Port Nelson*, prétendant que Nelson, Pilote de Henri Hudson, l'avoit reconnu en 1611. & en avoit pris possession au nom de la Couronne d'Angleterre; ce qui n'a aucune apparence.

1684.

Yesso, Kamtschatka.

Un Navire Japonnois, envoyé par l'Empereur du Japon, pour reconnoître tout le Pays d'Yesso, entre dans le Canal, qu'on croit séparer l'Isle de *Matmanska* ou de *Matsumay*, d'avec le Continent d'Yesso. Ce Capitaine ayant observé que le courant y portoit toujours au Nord, au lieu qu'au rapport du P. de Angelis, celui qui est à l'Ouest d'Yesso, porte toujours au Sud, en conclut de même que ce Missionnaire, que cette Mer communique avec une autre. Depuis ce tems-là, mais on ne dit pas en quelle année, un autre Navire Japonnois fut encore envoyé pour le même dessein, & celui, qui le montoit, ayant apperçu un grand Continent, il s'en approcha, & passa l'hyver dans un Port, qu'il y trouva. A son retour il rapporta que la Terre s'étendoit beaucoup au Nord-Est, & conjectura que c'étoit le Continent de l'Amerique.

Depuis les dernieres découvertes des Russiens, on croit que le Pays d'Yesso est la partie Meridionnale de *Kamtschatka*, qui forme un même Continent avec la Siberie. Cependant quelques-uns placent Kamtschatka au Nord-Est d'Yesso; ce qui ne paroît pas s'accorder avec ce que disent les Russiens, que la partie meridionnale de ce grand Pays est habitée par les *Kurilskis*, originairement Japonnois, & tributaires de l'Empereur du Japon.

1696.

Le 28. de Decembre de cette année, des Sauvages inconnus, arriverent à l'Isle de *Samal*, une des Isles *de los Pintados*, dépendante des Philippines. Ils y avoient été jettés par un mauvais tems; ils y rencontrerent deux Femmes de leur Nation, qu'un pareil accident y avoit dégradées quelques années auparavant, & l'un d'eux avoit déja été obligé de la même maniere de prendre terre à l'Isle de *Caragene*, voisine de Mindanao. On sçut d'eux que leurs Isles se nommoient *Palaos*; qu'elles étoient au nombre de 32. & ils marquerent leurs noms, leur grandeur, & la distance, — Isles Palaos.

où elles sont les unes des autres. Elles sont situées à l'Est des Philippines, & au Nord-Est des Moluques. On crut d'abord que c'étoit une de ces Isles, qu'un Navire Espagnol avoit apperçuë en 1686. & que le Capitaine avoit nommé *Caroline*, en l'honneur de Charles II. Roy d'Espagne, & que d'autres avoient appellé l'Isle de *S. Barnabé*, parce qu'elle avoit été découverte le jour, qu'on célébre la Fête de cet Apôtre; mais la suite a montré, qu'on se trompoit. La langue des Insulaires, dont il est question, est très-differente de celle des anciens Habitans des Philippines, & même de celle des Isles *Mariannes*, qui en sont plus près, & qui sont les Isles *des Larrons*, ou *l'Archipel de S. Lazare*. Leur prononciation approche de celle des Arabes. On les a nommées *Nouvelles Philippines*; mais les tentatives qu'on a faites en 1710. & en 1711. pour les reconnoître, ont été inutiles, & ont coûté la vie à plusieurs Jesuites, qui ont péri, les uns sur Mer, & les autres en abordant à quelques-unes de ces Isles.

1700.

Isles nouvelles, ou d'Anican.

On a donné le nom d'*Isles Nouvelles* à plusieurs Terres, dont on a eu les premieres connoissances en cette année, & qui sont situées par les 51. à 52. dégrés de latitude Meridionnale; environ à 50. ou 55. lieuës au Nord Nord-Est du Détroit de le Maire. Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes *le Maurepas* & *le S. Louys* en 1707. & 1708. partant de l'Isle des Etats, rangerent la partie Meridionnale de ces Terres; le *S. Louys* y mouilla même du côté de l'Est, & fit de l'eau à un petit Etang peu éloigné du bord de la Mer. Cette eau étoit un peu rousse & fade, bonne cependant pour la Mer. En 1711. le Vaisseau *le S. Jean-Baptiste*, commandé par le Capitaine Doublet, du Havre de Grace, les côtoya de plus près, qu'on n'avoit encore fait, & cherchant à passer dans un assez grand enfoncement, qu'il appercevoit au milieu, il trouva plusieurs petites Isles cachées presque à fleur d'eau, qui l'obligerent à revirer de bord. Cette suite d'Isles sont les mêmes, que M. Fouquet de S. Malo découvrit, & qu'il appella *les Isles d'Anican*, du nom de son Armateur.

La partie Septentrionnale de ces Terres fut découverte le 16. Juillet 1708. par le Capitaine Peré, de S. Malo, commandant le Vaisseau *l'Assomption*, dont il donna le nom à cette Côte. Il la parcourut deux fois pour la mieux reconnoître, & jugea qu'elle pouvoit avoir 50. lieuës Est-Sud-Est, & Ouest Nord-Ouest. Il y a lieu de croire que ces Isles sont les mêmes, que le Chevalier Richard Hawkins découvrit en 1593. Ce Chevalier étant à l'Est de la *Côte deserte*, ou *des Patagons*, par les 50. dégrés de latitude Australe, fut jetté par une tempête sur une Terre inconnuë, & courut le long des Côtes environ 60. lieuës.

Isles de Sebald.

Quelques-uns ont cru que ces Terres & les Isles de Sebald étoient la même chose, & que les trois, qui portent ce nom, étoient ainsi marquées à volonté, faute d'une connoissance plus parfaite : mais le Vaisseau *l'Incarnation*, de S. Malo, a reconnuës celles-ci en 1711. par un très-beau tems. Ce sont effectivement trois petites Isles, d'environ une demie-lieuë de long, rangées en triangle. Ce Vaisseau n'en passa qu'à trois lieuës, & n'eut aucune connoissance d'autres Terres, quoique le Ciel fût très-se-

rein. Ce qui prouve qu'elles sont séparées des *Isles Nouvelles*, au moins de sept à huit lieuës. M. de Beauchêne relâcha en 1701. aux Isles de Sebald, sans avoir connoissance des Isles Nouvelles, dont la partie Occidentale est encore inconnuë.

1701.

Califor-nie. Le P. Eusebe François Kino, Jesuite Allemand, étant parti en 1698. des Missions de *Cinaloa* & de *Sonora*, au Nouveau Mexique, s'avança au Nord le-long de la Mer, jusqu'à la Montagne *de Sainte Claire*, & voyant que la Côte tournoit de l'Est à l'Ouest, au lieu de la suivre, comme il avoit fait jusques-là, il avança dans les Terres, marchant du Sud-Est au Nord-Ouest. En 1699. il découvrit la Riviere bleuë, ou *Rio azul*, qui, après avoir reçû les eaux *de la Hila*, va porter les siennes de l'Est à l'Ouest dans le grand Fleuve du Nord, ou *Rio colorado*. Il passa ensuite ce Fleuve, & en 1701. il se trouva dans *la Californie*. Il y apprit qu'à 30. lieuës de l'endroit, où il étoit, *Rio colorado* se décharge dans une large Baye à la Côte Occidentale de la Californie, laquelle n'est ainsi séparée du Nouveau Mexique, que par ce Fleuve.

Micissi-pi. La même année le Sieur le Moine d'Iberville, Gentilhomme Canadien, Capitaine de Vaisseau, découvrit l'embouchure du *Micissipi*, que le Sieur de la Salle avoit manquée en 1684.

1716.

Thibet. Le P. Hippolyte Desideri, Jesuite Florentin, entre dans le second *Thibet*. Ce Missionnaire étoit parti le 17. d'Août 1715. de *Ladak*, où reside le Roy du Grand Thibet, découvert en 1624. par le P. de Andrada, & arriva à *Lassa*, Capitale de celui-ci, le 18. de Mars 1716. Dans le vrai il n'y a qu'un Thibet, qu'on appelle aussi *Toubet*, *Tangout*, *Barantola*, & *Boutan*. Lorsque le P. de Andrada y entra en 1624. ce Pays obéissoit à un Roy fort puissant, & qu'on croit être de la race du fameux Prete-Jan, ou du moins son successeur. Depuis, le Grand Lama devint comme le Souverain du Thibet, & faisoit sa residence à Lassa, ou Lasa, le lieu le plus sacré du Pays, à cause de la grande Pagode, qu'on y vient visiter de toutes parts. Presentement le Thibet releve de la Chine. Il est aussi quelquefois nommé le *Royaume des Eluths*.

1718.

Voici une découverte, qui a bien l'air d'être imaginaire. Un Vaisseau Marchand, dit-on, commandé par le Sieur Perrin, étant parti cette année de la Rochelle pour aller à Quebec, fit naufrage; un nommé Jean-Baptiste Loysel, de Rennes en Bretagne, se sauva dans une Isle inconnuë, où il fut bien reçu & bien traité des Habitans, & y mourut vers l'an 1732. Un Navire Anglois, ajoûte-t-on, étant parti d'Angleterre au mois d'Août 1733. pour la Nouvelle Georgie, fut aussi jetté par la tempête sur la même Isle. Le Capitaine, qui se nommoit *Lewis*, fut conduit dans une Cabane, où une inscription tracée avec un couteau, l'instruisit de l'aventure de Loysel, dont on lui montra les habits & la sépulture. On ne nous dit rien de la situation de cette Isle, à laquelle le Capitaine Lewis donna son nom, après en avoir pris possession. Loysel, dans l'inscription, dont j'ai parlé, dit qu'elle lui paroît avoir 20. lieuës d'étenduë; qu'il croit qu'on y trouvera des mines, qu'elle produit plusieurs

Isle de Levvis.

plantes précieuses ; & que le terrein en est fort bon.

1720.

Isles Carolines. Deux Bâtimens remplis de Sauvages inconnus, abordent à l'Isle de *Guahan* la plus grande des Isles Mariannes, en deux endroits differens, l'un le dix-neuf, & l'autre le vingt-uniéme de Juin. Ils étoient partis ensemble d'une Isle, qu'ils nommoient *Sarreslop*, pour aller à une autre, qu'ils appelloient *Ulée*. Après qu'on les eut interrogés à loisir, on reconnut que leur Pays étoit un assez grand Archipel, où étoit comprise l'Isle, qui en 1686. avoit été nommée l'Isle *Caroline*, & l'Isle de *S. Barnabé* ; & que cet Archipel est divisé en cinq Provinces. Le P. de Cantova, Jesuite Espagnol, en a dressé une Carte, qui se trouve dans le XVIIIe. Recueil des Lettres édifiantes & curieuses des Missions de la Compagnie de Jesus. Il place toutes ces Isles entre le sixiéme, & l'onzieme dégrés de latitude Septentrionnale, de maniere qu'elles courent par les 30. dégrés de longitude à l'Est du Cap du S. Esprit. Il y a parmi ces Insulaires beaucoup de Noirs, que l'on conjecture y être venus de la Nouvelle Guinée ; des Mestices, & des Blancs. On juge que ceux-ci sont descendus de certains Espagnols, qui allant de la Nouvelle Espagne aux Philippines en 1566. furent dégradés dans une de ces Isles, pour avoir conspiré contre leur Commandant. On se préparoit en 1722. aux Mariannes à reconnoître plus particulierement ces Isles, ausquelles on a donné le nom *d'Isles Carolines* : mais on n'a eu aucune nouvelle du succès de cette entreprise. On prétend qu'il y a des mines d'argent dans une de ces Isles.

1732.

Etablissement de la *Nouvelle Georgie* par M. Oglethorpe, au nom du Roy d'Angleterre, entre la Caroline & la Floride Espagnole. Tout ce Pays étoit de la Floride Françoise, qui s'étendoit vers le Nord jusqu'à *Charles-Town* dans la Caroline. Cette Nouvelle Colonie est bornée au Septentrion par la Riviere de *Savanah*, & au Midi par celle d'*Alatamaha*, & n'a que 60. à 70. milles d'Angleterre de Longueur sur la Côte entre les 31. dégrés & demi ; & les 32. 45. minutes d'élevation du Pole : mais elle s'élargit à mesure qu'on remonte dans les Terres. Nouvelle Georgie.

1738. 39.

Au mois de Juillet de l'année 1738. deux Vaisseaux François de la Compagnie des Indes, commandés par le Sieur Bouvet, partirent du Port de l'Orient pour découvrir *les Terres Australes*, & le premier de Janvier 1739. ce Capitaine apperçut par les 54. dégrés de latitude Meridionnale, & les 27. à 28. dégrés de longitude, une Terre fort haute, couverte de neiges, & fort embrumée, qu'il nomma le *Cap de Consolation*. Les brumes & les glaces l'empêcherent d'y aborder, & de la ranger même assez près, pour sçavoir si c'étoit une Isle, ou un Continent. Il remarqua seulement qu'elle s'étendoit huit à dix lieuës dans l'Est-Nord-Est. Terres Australes.

1739.

Au commencement de l'année 1740. on eut avis à Petersbourg que le Capitaine Spanberg naviguant au Nord du Japon avoit découvert 35. Isles, de differentes grandeurs, dont les Habitans, dès qu'ils l'apperçurent, l'en-

voyerent reconnoître par ſix Chaloupes. Il alla lui-même prendre terre à une de ces Iſles, & fut reçû des Inſulaires avec de grandes demonſtrations de joye. Il marque dans ſa relation que ces Peuples reſſemblent fort aux Japonnois, & qu'ils lui ont montré une grande quantité d'or & de cuivre. Il envoya en même tems à la Czarine quelques-unes de leurs monnoyes. On n'a point encore marqué préciſement la ſituation de ces Iſles.



LISTE ET EXAMEN DES AUTEURS

QUE J'AI CONSULTE'S POUR COMPOSER CET OUVRAGE.



Comme nous n'avons point encore d'Histoire suivie & complette de la Nouvelle France, & que les relations de ce grand Pays, qui ont eu le plus de cours, ne sont pas les plus exactes, ni les plus fidéles, il n'est pas surprenant que les Cosmographes, les Géographes, & les Dictionnaires Géographiques & Historiques en ayent parlé peu correctement. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les plus anciens sont pour l'ordinaire moins remplis de fautes, que les modernes. Il est vrai que lorsqu'ils ont paru, les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionnale étoient très-peu de chose; mais, toutes proportions gardées, ils en ont plus exactement parlé que ceux, qui les ont suivis, & qui ont voulu les corriger. C'est qu'ils n'avoient devant les yeux que peu de Memoires, dont les Auteurs se bornoient presque à rapporter ce qu'ils avoient vû, ou appris de témoins oculaires, & ne pouvoient guére être taxés que de quelque exaggeration.

Le grand Atlas de Blaeu.

Ainsi le grand Atlas imprimé à Amsterdam chez Jean Blaeu en 1677. ayant été composé particulierement sur *l'India Occidentalis* de Jean de Laet, qui n'avoit guére travaillé lui-même que d'après Jean Verazani, Jacques Carthier, Samuel de Champlain, René de Laudonniere, & Marc Lescarbot, tous Auteurs, communément parlant, assez veridiques, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur en ce genre. Il est vrai que ceux, qui l'avoient précédé, comme le *Théatre du Monde* de Jean & Guillaume Blaeu, *l'Arcano del Mare* de Robert Dudley Duc de Northumberland & Comte de Warwick, *l'Atlas* de Gerard Mercator; *le Monde* de Davity & *la Géographie* de Thevet, &c. soit que ces Auteurs ayent voulu trop abreger, soit qu'ils n'ayent pas étudié à ce sujet toutes les sources, où ils pouvoient puiser, sont beaucoup plus imparfaits, tant dans les Cartes, que dans les discours; mais par cela même qu'ils nous apprenoient très-peu de choses, ils ne pouvoient pas nous jetter dans de grandes erreurs.

Le grand Théatre du Monde. Arcano del Mare. Mercator. Thevet. Davity.

Thomas Corneille.

M. Corneille dans son Dictionnaire Géographique ayant voulu ajoûter à ce que M. l'Abbé Baudrand & Maty avoient dit de l'Amérique Françoise, s'est principalement attaché aux Voyages du Baron de la Hontan, mauvais guide, comme nous le verrons bientôt: cependant comme il s'est surtout appliqué à faire connoître les differens Peuples, qui habitent ce grand Continent, & qu'il a beaucoup abregé ce qu'en a dit la Hontan, il est arrivé, par une espéce de hazard, qu'il n'en a tiré que ce que ce

Voyageur a écrit de plus passable, & son article du Canada n'est pas le plus défectueux de son Dictionnaire. Il n'en est pas de même de plusieurs autres articles particuliers, où il n'a pas bien choisi ses garants. On ne comprend pas même comment il a pu se faire que le Micissipi étant à la Louysiane, ce que le Nil est à l'Egypte, l'Auteur en parlant de la Louysiane, ne fait nulle mention du Micissipi, & dans l'article de ce Fleuve ne nomme pas même la Louysiane.

Geudreville. Dans le sixiéme Tome de *l'Atlas de Geudreville*, imprimé en 1719. à Amsterdam chez l'Honnoré & Châtelain, on trouve d'abord une *Dissertation générale sur l'Amérique*, où il y a des fautes d'Histoire & de Géographie, qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier. Est-il permis, par exemple, à un homme, qui fait imprimer à si grands frais un cours entier de Géographie, de dire que la Guadeloupe, qu'il appelle Gardeloupe, est environ à dix lieuës des Isles Lucayes? La dissertation, qui suit sur le Canada, n'est pas plus exacte; ce n'est qu'un abregé mal digeré des Mémoires de la Hontan, & on y reconnoît sans peine le style informe, souvent barbare, & les termes indécens de ce Voyageur. Aussi passe-t-il pour constant que c'est Geudreville lui-même, qui a retouché la derniere Edition de ses Voyages. Enfin une troisiéme Dissertation, qui traite de la Louysiane, est si superficielle, & l'Auteur y confond tellement le vrai & le faux, qu'il n'y a que ceux, qui connoissent bien le Pays, qui puissent entendre ce qu'il veut dire. Les noms propres y sont surtout entiérement défigurés.

Robbe, la Martiniere. M. Robbe & M. la Martiniere partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui sont le Canada particulier, & la Province du Saguenay. Ce partage est imaginaire, & d'ailleurs fort mal imaginé. 1°. En ce que la Ville de Quebec, Capitale du Canada François, y est placée dans la Province du Saguenay. 2°. En ce que cette prétenduë Province de Saguenay se trouve enclavée dans celle du Canada particulier, que M. Robbe étend au-dessous de la Riviere de Saguenay, jusques dans le Golphe de S. Laurent, & au-dessus de Quebec jusques par-delà les Lacs.

M. la Martiniere s'est beaucoup plus étendu que M. Corneille dans tous les articles, qui ont rapport à mon Histoire, & cite presque toujours ses Auteurs, mais pour l'ordinaire il n'est pas heureux dans le choix. M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy l'a jetté dans l'erreur par la division du Canada en *partie Orientale & Occidentale, ou Louysiane*. Cette division suppose que cette derniere Province est à l'Occident du Canada, ce qui est faux, puisqu'elle est terminée au Nord par la Riviere des Illinois, qui se jette dans le Micissipi vers les 39. dégrés de latitude Septentrionale, & que ce qui est au-delà vers le Nord est de la Nouvelle France; d'où il s'ensuit que la Louysiane est au Sud & au Sud-Ouest du Canada. Je ne sçai pas non plus sur quel fondement le Géographe du Roy d'Espagne compte parmi les Provinces, qui appartiennent aux Anglois dans ce Continent, *les Norimbegue*: ce qu'on nommoit ainsi autrefois est entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre; or ce grand Pays n'a point été cedé à la Grande Bretagne, comme il le suppose, par le Traité d'Utrecht.

Il nous donne ensuite *une Table* des Nations Sauvages de la partie Orien-

tale du Canada, c'eſt-à-dire, de toutes celles, que nous connoiſſons en deçà du Miciſſipi. Cette Table eſt copiée des Voyages de la Hontan, & auroit beſoin d'un bon *Errata*, auſſi-bien que ce que l'Auteur a tiré de la même ſource par rapport à l'Hiſtoire naturelle du Pays, aux mœurs & au caractere des Peuples, qui l'habitent, à l'Etat de la Colonie Françoiſe, aux revenus & au pouvoir du Gouverneur général & de l'Intendant. Dans l'article du *Cap Breton* M. la Martiniere reprend fort bien M. l'Abbé Baudrand, qui avoit avancé que *Gaſpé* eſt le véritable nom de cette Iſle. Mais en 1730. qu'il imprimoit le Volume de ſon Dictionnaire, où cet article eſt contenu, il devoit ſçavoir qu'elle a changé ſon ancien nom en celui *d'Iſle Royale.*

M. l'Abbé Lenglet du Frenoy, dans la premiere édition de ſa *Méthode pour étudier la Géographie*, avoit dit que la Caroline doit ſon nom à Charles II. Roy de la Grande Bretagne, ſous le regne & avec le conſentement duquel cette Colonie a été fondée par quelques Seigneurs Anglois. M. la Martiniere lui a reproché de s'être trompé, & il a été aſſez docile pour corriger cette prétenduë faute, en marquant dans une ſeconde édition que c'étoit en l'honneur de Charles IX. Roy de France, qu'on l'avoit ainſi nommée : mais il peut en toute ſûreté revenir à ſon premier ſentiment. Excepté la partie Meridionnale de la Caroline, ce Pays n'a jamais appartenu à la France. L'équivoque vient d'une Forteresse bâtie dans la Riviere de May par M. de Laudonniere, & qui porte aujourd'hui le nom de *San Mattheo.* La Colonie Françoiſe établie ſous Charles IX. & qui comprenoit la partie Meridionnale de la Caroline Angloiſe, la Nouvelle Georgie d'aujourd'hui ; San Mattheo, S. Auguſtin, & tout ce que les Eſpagnols ont ſur cette côte juſqu'au Cap François, n'a jamais été appellée, ni par Champlain, quoiqu'en diſe M. la Martiniere, ni par aucun Auteur François, autrement que *la Floride Françoiſe*, ou *la Nouvelle France*, ou *la France Occidentale.*

M. la Martiniere s'eſt encore trompé lorſqu'il a dit que M. de Ribaut avoit bâti un Fort dans la Riviere de May, & lui avoit donné le nom de *Charles* : la verité eſt que Ribaut étant entré dans la Riviere de May, y planta une borne, où il mit les armes de France, mais il ne s'y arrêta point. Il remonta au Nord, & entra dans une autre Riviere, qu'il nomma *le Port Royal* ; il y conſtruiſit une Fortereſſe, à laquelle il donna le nom de *Charles-fort.* Cette Riviere eſt dans la Caroline Angloiſe. Deux ans après M. de Laudonniere bâtit *la Caroline* dans la Riviere de May, qui n'a jamais été dans la Caroline Angloiſe, par conſéquent n'a pu lui donner ſon nom.

Je ſuis bien aiſe auſſi d'avertir ici qu'aucun Eſpagnol, ni même aucun Européen, n'ayant paru dans ce Pays, avant les François, qu'y mena M. de Ribaut en 1562. il eſt ſurprenant que le ſçavant Géographe du Roy Catholique ait prétendu que les Eſpagnols avoient droit de regarder ces François de la Floride, qui avoient commiſſion du Roy leur Maître, comme des Pirates, & qu'on n'auroit rien eu à leur reprocher, s'ils les avoient traités en priſonniers de guerre. Premierement il y a ici une contradiction, qui ſaute aux yeux, car ſi les Eſpagnols avoient eu droit de regarder les François de la Floride

comme des Pirates, on n'auroit pû leur reprocher de ne les avoir pas traités comme tels. En second lieu, en vertu de quoi auroient-ils regardé comme Pirates des Sujets envoyés par leur propre Souverain dans un Pays, que des François avoient reconnu les premiers, & où aucune autre Nation ne s'étoit établie avant eux? Suffit-il qu'il leur ait plu d'appeller Floride presque toute l'Amerique Septentrionnale, pour traiter d'usurpateurs & de Pirates tous ceux, qui se sont établis dans quelques Cantons d'un Pays immense, dont ils ne connoissoient point la dixiéme partie, & où ils n'avoient jamais eu aucun établissement?

J'aurois bien d'autres remarques à faire sur quantité d'articles du nouveau Dictionnaire Géographique, où il y a d'ailleurs beaucoup d'excellentes choses. En général l'Auteur est fort mal instruit des Pays, dont j'écris l'Histoire. La seule inspection des Cartes auroit cependant dû l'empêcher de dire, par exemple, que le Lac du S. Sacrement reçoit les eaux du Lac Champlain, puisque c'est au contraire le Lac Champlain qui reçoit celles du Lac du S. Sacrement. Il ne paroît guere mieux au fait des grands Lacs du Canada, & il a tort de placer le Lac Champlain dans le Pays des Iroquois. Ce qui l'a trompé, c'est que ce Lac est formé par la Riviere de Sorel, qu'on appelloit autrefois la Riviere des Iroquois; mais on ne l'avoit ainsi nommée, que parce que les Iroquois descendoient souvent par cette Riviere dans la Colonie Françoise. J'ai aussi été fort surpris de trouver deux articles sur *Michillimakimac* & *Missilli makinac*, lesquels ne signifient que la même chose. L'erreur vient de ce que quelques faiseurs de Relation ont voulu adoucir le mot propre qui est Michillimakinac, & on écrit Missillimakinac.

M. de Lille. M. de Lille a fait dans son Atlas bien des recherches, & d'assez heureuses découvertes; mais sa Carte du Canada est bien défectueuse: celle de la Louysiane l'est un peu moins; cependant il avoit bien raison de n'être content ni de l'une ni de l'autre, & je sçai que quand il mourut, il prenoit de très-bonnes mesures pour nous en donner de meilleures.

Moreri. L'article du Canada dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire Historique de Moreri, & celui de la Louysiane, approchent beaucoup du vrai, & il y manqueroit peu de choses, si les Imprimeurs avoient mieux profité des Memoires, qu'on leur avoit donnés. L'article de la Caroline, & quelques autres articles particuliers y sont entiérement défigurés.

Challus. Benzoni. 1578. *De Gallorum expeditione in Floridam, & clade ab Hispanis non minus injustâ, quam immaniter ipsis illatâ ann. 1565. brevis Historia.* Cette relation est tirée en bonne partie d'une Histoire Françoise, qui paroît être d'un nommé Nicolas Challus. On la trouve imprimée à la suite d'un Ouvrage de Jerôme Benzoni, traduit de l'Italien en Latin, par Urbain Cauveton, sous ce titre; *Novæ novi orbis Historiæ; Genevæ, apud Eustachium* Vignon 1578. Elle est suivie d'un *brief discours de la Floride*, qui dit à peu près les mêmes choses. On a fait en 1600. une nouvelle édition de ce Livre à Genéve.

Laudonniere. 1586. *Histoire de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par des Capitaines & Pilotes François en 1562. 1564. & 1565. décritte par le Capitaine Laudonniere. Plus un quatriéme fait par le Capitaine* Gourgues *: mis en lu-*

re par Bazanier : octavo. *Paris* 1586. On peut compter sur tout ce que le Sieur de Laudonniere a vû par lui-même. Je dirai dans la suite ce qu'on doit penser du reste.

De Bry. T. D. 1590. Dans le premier Volume de *l'India Occidentalis*, imprimé aux frais de Théodore de Bry en 1590. on trouve 1°. *Brevis narratio eorum, quæ in Floridâ Americæ Provinciâ Gallis acciderunt secundâ in illam navigatione Duce* Renato de Laudonniere *classis Præfecto, anno* 1564. *Additæ figuræ & incolarum icones ibidem ad vivum expressæ. Brevis item declaratio Religionis, rituum, vivendique rationis ipsorum. Autore* Jacobo le Moyne de Morgues, *Laudonierum in hâc navigatione secuto : nunc primum gallico sermone* à Theodoro de Bry *Leòdiense in lucem edita, Latio vero donata à C C A.*

2°. *Libellus, sive Epistola supplicatoria Regi Gallorum* Carolo IX. *oblata per viduas, orphanos, cognatos, affines, & ipsi Franciæ Occidentalis Regi subditos, quorum consanguinei per Hispanos, in eâ Galliæ Antarcticæ parte, quæ vulgo Floridæ nomen invenit, crudeliter trucidati perierunt. Anno* 1565.

3°. *De quartâ Gallorum in Floridam navigatione sub Gourguesio anno* 1567. L'Auteur n'en est pas connu.

4°. *Parergon continens quædam, quæ ad precedentis narrationis elucidationem non erunt forsan inutilia.* Tout ce qui regarde ce sujêt a été traité avec plus d'ordre, & assez au long, par Marc Lescarbot, dont je parlerai bientôt, & plus en abregé par Champlain, sur les mêmes Memoires. Mais ces deux Auteurs n'ont eu garde de donner à la Floride Françoise le nom de France Antarctique, comme a fait l'Auteur de la Supplique adressée à Charles IX.

Solis de Las Meras. 1565. Ce qui regarde la funeste catastrophe des François de la Caroline, après que cette Place eut été prise par D. Pedro Menendez, a été conté d'une maniere bien différente dans les Ouvrages, que je viens de citer, & par le Docteur Solis de las Meras, Beaufrere de Menendez même, & qui l'accompagna dans son expédition. Sa relation, qui étoit demeurée manuscritte, a été inserée toute entiere dans *l'Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida*, imprimé à Madrid en 1723. dont je parlerai en son lieu.

Garcilasso de la Vega. 1605. *La Florida* del Ynca, *o Historia del Adelantado* Hernando de Soto *Governador y Capitan General del Reyno de la Florida, y des otros heroicos Cavalleros, Españoles e Indios, escrita por* el Ynca Garcilasso de la Vega, *Capitan de Sa Magestad, natural de la gran Ciudad del Cuzco, Cabeça de los Reynos y Provincia del Peru, dirigida al Serenissimo Principe, Duque de Bragança, en Lisbona empressa por Pedro* Crasbeeck 1605. in-octavo.

Richelet. La même, traduite en François par Pierre Richelet en deux volumes *in-douze* à Paris chez Clousier 1670. Cet Ouvrage est estimé par la maniere, dont il est écrit en Espagnol, & même pour le fond des choses ; c'est-à-dire, pour la suite & l'ordre des expeditions de Ferdinand de Soto, & de Louys de Moscoso, son successeur ; mais l'Auteur y a visiblement exaggeré les richesses & la puissance des Peuples de la Floride. Ils sont aujourd'hui fort connus des François du Canada & de la Louysiane ; & quoique nous convenions que du tems de Soto ils étoient plus nombreux, qu'ils ne le sont aujourd'hui, comme il est arrivé à tous ceux de ce Continent, nous sçavons, à n'en point douter, qu'ils n'ont jamais été à beaucoup

près auſſi riches, ni auſſi puiſſans que l'Hiſtorien les repreſente.

Antonio de Herrera. 1601. *Hiſtoria general de los Hechos de los Caſtellanos en las Iſlas y Tierra firme del Mar Oceano, eſcrita per* Antonio de Herrera, *Coroniſta mayor de Su Mageſtad de las Indias, y Coroniſta de Caſtilla*, folio, *Madrid en la empreſſa real.* 1605. Cet Ouvrage eſt en quatre volumes, qui contiennent huit decades, mais il n'y a que les deux premiers volumes, qui ſoient de l'Imprimerie Royale, & de 1601. Les deux derniers furent imprimés à Madrid en 1615. par Jean de la Coſte. On en a fait depuis quelques années une nouvelle édition en cinq volumes, mais ſans y ajoûter qu'un index très-détaillé, qui manquoit. Les deux premieres Decades ont été traduites en François ſans nom d'Auteur. L'Hiſtorien Eſpagnol eſt un Annaliſte exact, cenſé, judicieux & impartial. Son Ouvrage finit, par rapport à la Floride, à la Miſſion des PP. de S. Dominique en 1549. ſix ans après la retraite de Louys de Moſcoſo.

Ramuſio. 1606. Dans le troiſiéme volume du grand Recueil de Jean-Baptiſte Ramuſio, imprimé à Veniſe en 1606. in-folio, on trouve 1°. *Diſcorſo ſopra la Terra ferma dell' Indie Occidentali dette del Laborador, de los Baccallaos, & della Nuova Francia.* C'eſt très-peu de choſe.

Verazani. 2°. *Al Chriſtianiſimo Ré di Francia* Franciſco Primo *Relatione di* Giouanni de Verazzano *della Terra da lui ſcoparta in nome di ſua Maeſtà, ſcritta in Dieppa à di Octavo di Luglio* 1524. On n'apprend guere par cette lettre que la datte du premier voyage de Verazani.

3°. *Diſcorſo d'un gran Capitano di Mare, Franceſe, del Luogo di Dieppa, ſopra le Navigationi fatte alla Terra Nuova dell' Indie Occidentali, chiamata la Nuova Francia, da gradi quaranta, fino à gradi quaranta ſette ſotto il Polo Artico, & ſopra la Terra del Braſil, Guinea, Iſola di San Lorenzo, aquella di Summatra, fino alle quali hanno navigato le caravalle & navi Franceſe.* Ramuſio fait grand cas de cette piéce, dont il regrette de n'avoir pu connoître l'Auteur.

4°. *Prima relatione di* Jacques Carthier *della Terra Nuova, detta la Nuova Francia, trovata nell' anno* 1534. Carthier.
Cette datte n'eſt pas juſte, puiſqu'il eſt certain que le premier voyage de Verazani fut en 1523. & que dès les premieres années de ce ſiécle-là les Bretons, les Normands & les Baſques faiſoient la pêche ſur les Côtes de Terre-Neuve & du Golphe de S. Laurent. Il eſt pourtant vrai que Carthier eſt le premier, qui ait pénétré dans ce Fleuve.

5°. *Secunda, breve & ſuccinta narratione della navigatione fatta per ordine della Maeſta Chriſtianiſſima all' Iſole di Canada, Hochelaga, Saguenay & altre, al preſente dette la Nuova Francia, con particolari coſtumi & cerimonie degli habitanti.* Ce dernier article ſe reduit à très-peu de choſe. Carthier n'avoit pas eu le tems de bien connoître des Peuples, dont il ignoroit la langue, & avec qui il avoit eu très-peu de commerce. Il eſt auſſi très-ſurprenant que ce Navigateur donne le nom d'Iſle à un Pays, dans lequel il avoit remonté 180. lieuës un Fleuve tel que celui de S. Laurent. On avoit imprimé à Rouen en 1598. un de ſes Ouvrages *in-octavo* ſous ce titre : *Diſcours d'un voyage fait par le Capitaine* Jacques Carthier *aux Tertes neuves du Canada, ou Nouvelle France.*

Hiſtoria natural y moral de las Indias, en que ſe tratan las coſas notables De Acoſta. 1608.

del Cielo y Elementos, Metales, Plantas, y Animales dellas: y los Ritos y Ceremonias, Leges, y Govierno, y Guerras de los Indios. Compuesta por el Padre Joseph de Acosta *Religioso de la Compañia di* Jesus, *dirigida à la Serenissima Infante Doña* Isabela-Clara-Eugenia de Austria, *octavo* 1608. *Impressa en Madrid en casa de* Alonso Martin. Je n'ai parlé de cet Auteur, qui est très-estimé, qu'à l'occasion de l'origine des Amériquains.

Lescarbot. 1609. *Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François ès Indes Occidentales & Nouvelle France sous l'aveu & autorité de nos Roix Très-Chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses depuis cent ans jusqu'à hui: en quoi est comprise l'Histoire morale, naturelle & géographique de ladite Province, avec les Tables & figures d'icelle, par* Marc Lescarbot, *Avocat en Parlement, témoin oculaire d'une partie des choses y recitées.* octavo, *à Paris chez Jean Milet, sur les dégrés de la grand'Sale du Palais* 1609. Cet Auteur a ramassé avec beaucoup de soin tout ce qui avoit eté écrit avant lui touchant les premieres découvertes des François dans l'Amerique: tout ce qui s'est passé dans la Floride Françoise, l'expédition du Chevalier de Villegagnon au Bresil, & le premier établissement de l'Acadie par M. de Monts. Il paroît sincere, bien instruit, censé & impartial.

Champlain. 1613. 1620. 1632. *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, ditte Canada, faits par le Sieur* de Champlain, *Xaintongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponent, & toutes les découvertes, qu'il a faites en ce Pays depuis l'an* 1603. *jusqu'à l'an* 1629. *où se voit comme ce Pays a été premierement découvert par les François sous l'autorité de nos Roix Très-Chrétiens jusqu'à ce regne de Sa Majesté à present Regnante* Louys XIII. *Roy de France & de Navarre, avec un traité des qualités & conditions requises à un bon & parfait Navigateur, pour connoître la diversité des estimes, qui se font en la navigation, les marques & enseignemens, que la Providence de Dieu a mises dans la Mer pour redresser les Mariniers en leurs routes, sans lesquelles ils tomberoient en de grands dangers, & la maniere de bien dessiner les Cartes Marines, avec leurs ports, rades, Isles, sondes & autres choses nécessaires à la navigation. Ensemble une Carte générale de la description dudit Pays en son Meridien, selon la déclinaison de la Guide Ayman, & un Catechisme ou Instruction traduite du François en langage des Peuples Sauvages de quelque contrée, avec ce qui s'est passé en ladite Nouvelle France en l'année* 1631. *à Monseigneur le Cardinal* Duc de Richelieu. In-quarto. *A Paris chez Pierre le Mur dans la Grand'Sale du Palais* 1632.

M. de Champlain est proprement le fondateur de la Nouvelle France; c'est lui, qui a bâti la Ville de Quebec. Il a été le premier Gouverneur de cette Colonie, pour l'établissement de laquelle il s'est donné des peines infinies. Il étoit habile Navigateur, homme de tête & de resolution, désintereffé, plein de zéle pour la Religion & pour l'Etat. On ne peut lui reprocher qu'un peu trop de credulité pour des contes, qu'on lui faisoit; ce qui ne l'a pourtant jetté dans aucune erreur importante. D'ailleurs ses Memoires sont excellens pour le fond des choses, & pour la maniere simple & naturelle, dont ils sont écrits. Il n'a presque rien dit, qu'il n'ait vû par lui-même, ou que

ſur des relations originales de perſonnes ſûres ; comme ce qu'il a rapporté, d'une maniere plus abregée que Leſcarbot, des expéditions de MM. de Ribaut, de Laudonniere, & du Chevalier de Gourgues dans la Floride Françoiſe.

Dès l'année 1613. il publia ſes premiers voyages en un volume *in-quarto*, diviſé en deux livres, & imprimé à Paris chez Jean Berjon. En 1620. il en donna la continuation en un petit volume *in-octavo*, imprimé à Paris chez C. Collet. Enfin dans l'édition, dont je viens de donner le titre, il reprend toute l'Hiſtoire depuis les premieres découvertes de Verazani, juſqu'à l'an 1631. Il y a joint un Traité de la navigation & du devoir d'un bon Marinier, & un abregé de la Doctrine Chrétienne du P. Ledeſma Jeſuite, traduit en Huron par le P. Jean de Brebeuf, avec le François à côté.

Mercure François. — 1626. 1628. 1632. 1633.

On trouve dans le Mercure François de l'année 1626. une lettre du P. Charles Lallemant écritte de Quebec le premier d'Août de cette année, dans laquelle ce Miſſionnaire donne une notice abregée & fort exacte de ce Pays, où les Jeſuites ne faiſoient que de s'établir.

Dans celui de 1628. l'érection d'une nouvelle Compagnie pour le commerce du Canada, & la revocation des articles accordés au Sieur de Caën. C'eſt ce qu'on a appellé la Compagnie de cent Aſſociés, qui avoient à leur tête le Cardinal de Richelieu.

Dans celui de 1632. il y a une *relation du voyage fait en Canada pour la priſe de poſſeſſion du Fort de Quebec.* Les Anglois s'étoient rendus maitres de Quebec & de tout le Canada en 1629. Ils le reſtituerent en 1632. & les François en furent remis en poſſeſſion la même année. La relation, dont il s'agit contient des détails aſſez intéreſſans.

Dans celui de 1633. on trouve une *relation de ce qui s'eſt paſſé en la Nouvelle France, ou Canada ; & une autre relation du Sieur de Champlain de la Nouvelle France, ou Canada.*

Le P. le Jeune. — 1632. Relation des Jeſuites depuis 1633. juſqu'en 1672.

Brieve *relation du voyage de la Nouvelle France, fait au mois d'Avril dernier par le P.* Paul de Jeune *de la Compagnie de* Jeſus, *brochure* in-octavo. *A Paris chez Sebaſtien Cramoiſi, Imprimeur du Roy* 1632. C'eſt la premiere des relations, que les Jeſuites ne diſcontinuerent point d'imprimer ſur la Nouvelle France depuis cette année juſqu'en 1672. Comme ces Peres étoient répandus dans toutes les Nations, avec qui les François étoient en commerce ; & que leurs Miſſions les obligeoient d'entrer dans toutes les affaires de la Colonie, on peut dire que leurs Memoires en renfermoient une Hiſtoire fort détaillée. Il n'y a pas même d'autre ſource, où l'on puiſſe puiſer pour être inſtruit des progrés de la Religion parmi les Sauvages, & pour connoître ces Peuples, dont ils parloient toutes les langues. Le ſtile de ces relations eſt extrémement ſimple ; mais cette ſimplicité même n'a pas moins contribué à leur donner un grand cours, que les choſes curieuſes & édifiantes, dont elles ſont remplies.

De Laët. — 1633.

Novùs orbis, ſeu deſcriptionis Indiæ Occidentalis libri XVIII. Autore Joanne de Laët *Antuerpienſi, novis tabulis Geographicis, & variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illuſtrati*, folio, *Lugdun. Batavorum apud* Elzeverios. 1633. Cet Ouvrage, qui fut bientôt traduit en François, & imprimé chez les mêmes Elzevirs 1640. eſt rempli d'excellentes recherches,

cherches, tant par rapport aux établissemens des Européens dans l'Amérique, que pour l'Histoire naturelle, le caractére & les mœurs des Amériquains. L'Auteur a puisé dans les bonnes sources. Il étoit d'ailleurs habile homme, & fait paroître par tout un grand discernement, & une très-bonne critique; excepté en quelques endroits, où il n'a consulté que des Auteurs Protestans, & s'est trop livré aux préjugés de sa Religion.

Il traite dans le second Livre de l'Isle de Terre-Neuve, du grand Banc, de l'Isle de Sable, de l'Isle de Cap Breton, aujourd'hui l'Isle Royale, & qu'il appelle l'Isle de S. Laurent, ou des Bretons: des autres Isles du Golphe de S. Laurent, & en particulier de celle d'Anticosty, du Port de Tadoussac, & de la Riviere de Saguenay: du grand Fleuve du Canada, ou de S. Laurent, dont il donne une description assez exacte pour le tems: de la Ville de Quebec, des Sauvages les plus connus alors; de l'Acadie, de toute la Côte Méridionnale de la Nouvelle France, & de tout ce qui s'étoit passé dans ce Pays-là jusqu'à son tems entre les François & les Anglois.

Dans le quatriéme Livre il fait une assez bonne description de la Floride, qu'il a tirée principalement des Annales d'Antoine de Herrera. Il nous apprend toutes les tentatives des Espagnols, pour s'y établir sous la conduite de Jean Ponce de Leon, du Licencié Luc Vasquez d'Ayllon, de Pamphile de Narvaez, de Ferdinand de Soto, & de Louys de Moscoso: les expéditions des François dans cette partie de la Floride, qui est aujourd'hui partagée entre les Anglois & les Espagnols; l'établissement de S. Augustin par D. Pedro Menendez, après que ce Général eut chassé les François de la Floride, & la guerre qu'il eut à soûtenir contre le Chevalier François Drack, Anglois.

Histoire du Canada, & Voyages, que les Freres Mineurs Recollets y ont fait pour la conversion des Infidéles; où est amplement traité des choses principales arrivées dans ce Pays depuis l'an 1615. jusqu'à la prise, qui en a été faite par les Anglois: des biens & commodités, qu'on en peut esperer: des mœurs, cérémonies, créances, loix & coûtumes merveilleuses de ses Habitans: des conversions & Baptême de plusieurs, & des moyens nécessaires pour les amener à la connoissance de Dieu: l'entretien ordinaire de nos Mariniers, & autres particularités, qui se remarquent en la suite de l'Histoire. Fait & composé par le Frere Gabriel Sagard Théodat, *Mineur Recollet de la Province de Paris*, octavo. *A Paris chez* Claude Sonnier 1686. Sagard. 1636.

L'Auteur de cet Ouvrage avoit demeuré quelque tems parmi les Hurons, & raconte naïvement tout ce qu'il a vû, & oui dire sur les lieux, mais il n'a pas eu le tems de voir assez bien les choses, encore moins de verifier tout ce qu'on lui avoit dit. Le Vocabulaire Huron, qu'il nous a laissé, prouve que ni lui, ni aucun de ceux, qu'il a pu consulter, ne sçavoient bien cette langue, laquelle est très-difficile; par conséquent que les conversions des Sauvages n'ont pas été en grand nombre de son tems. D'ailleurs il paroît homme fort judicieux, & très-zélé, non-seulement pour le salut des ames, mais encore pour le progrès d'une Colonie, qu'il avoit presque vû naître, & qu'il a vuë presque étouffée dans son berceau, par l'invasion des Anglois. Du reste il nous apprend peu de choses intéressantes.

Hugonis Grotii *de origine gentium*

Grotius. *Americanarum dissertatio.* In-quarto, 1642. Le sentiment de Grotius ne fut pas approuvé, & dès l'année suivante on en vit paroître une critique sous ce titre. Joannis de Laët *Antuerpiensis notæ ad dissertationem* Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum, & observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ hujus quæstionis. Parisiis, apud Viduam* Guillelmi Pelé, *viâ Jacobeâ, sub signo Crucis aureæ* 1643. Jean de Laët ne s'en tient pas à la censure de l'opinion de Grotius, il rapporte les sentimens du P. Joseph de Acosta, Jesuite Espagnol, de Marc Lescarbot, & d'Edouard de de Brerevood Anglois, sur le même sujet, & les refute pareillement.

1642. 1643. Laët 1643. 1644.

Grotius repliqua avec hauteur, & dès la même année il publia sa replique sous ce titre, Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum dissertatio altera adversus obtrectatorem. Parisiis apud* Sebastianum Cramoisy, *Architypographum Regium, viâ Jacobæâ, sub Ciconiis* 1643. Laët répondit en 1644. par un écrit intitulé, Joannis de Laët *Antuerpiani responsio ad dissertationem secundam* Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum, cum indice ad utrumque libellum, Amstelrodami apud* Ludovicum Elzeverium 1643.

Poisson. 1644. La même année on imprima à Paris un petit Ouvrage sous ce titre. *Animadversio* Joannis B. Poissonis, *Andegavi ad ea, quæ celeberrimi viri* Hugo Grotius *&* Joannes Lahetius *de origine gentium Peruvianarum & Mexicanarum scripserunt: sive Prodromus Commentarii in decimum-octavum caput Esaiæ. Parisiis* 1644. Mais c'est très-peu de chose, que cet écrit.

Le Blanc. 1644. *Les voyages fameux du Sieur* Vincent le Blanc, *Marseillois, qu'il a fait depuis l'âge de douze ans jusqu'à soixante aux quatre parties du Monde : à sçavoir, aux Indes Orientales & Occidentales, en Perse & Pegu; aux Royaumes de Fez, de Maroc & de Guinée, & dans toute l'Afrique intérieure, depuis le Cap de Bonne-Esperance jusques en Alexandrie, par les Terres de Monomotapa, du Prête-Jan, & de l'Egypte; aux Isles de la Méditerranée, & aux principales Provinces de l'Europe, &c. rédigés fidélement sur ses Memoires & Registres, tirés de la Bibliothéque de M.* de Peiresc, *Conseiller au Parlement de Provence, & enrichis de très-curieuses Observations, par* Pierre Bergeron *Parisien*, in-quarto, *à Paris chez* Gervais Clousier, *au Palais, sur les dégrés de la Sainte Chapelle.* 1648. Dans la troisiéme partie de cet Ouvrage il est parlé de presque tous les Pays, dont je donne l'Histoire, mais en très-peu de mots, d'une maniere confuse, peu exacte, & sans ordre.

Georgl Hornl *de Originibus Americanis Libri quatuor. Hagæ Comitis, sumptibus* Adriani Ulacq. 1652. Cet Auteur refute assez bien les opinions de ceux, qui avoient traité ce sujet avant lui, mais pour établir son propre sistême il donne dans des conjectures si frivoles, & si denuées de vraisemblance, qu'on est surpris qu'elles ayent pu sortir de la tête d'un Homme, qui fait paroître dans son Ouvrage beaucoup de capacité. Hornius. 1652.

Breve relatione d'alcune Missioni di Padri della Compagnia di Giesù nella Nuova Francia del P. Francisco Giuseppe Bressani *della medesima Compagnia, all' Eminentissimo & Reverendissimo Signor. Cardinale* de Lugo. *In Macerata, per gli heredi d'Agostino* Grisci. 1653. in-quarto. Le P. Bressani, Romain de naissance, fut un des plus illustres Missionnaires du Canada, où il a souffert une rude captivi- Bressani. 1653.

té, & des tourmens inouis. Il parle peu de lui dans son Histoire, qui est bien écrite, mais qui ne traite guére que de la Mission des Hurons, où il a travaillé avec beaucoup de zéle, tant qu'elle a subsisté. Après la destruction presque entiere de cette Nation, & la dispersion de ce qui restoit, il retourna en Italie, où il a prêché jusqu'à sa mort, avec d'autant plus de fruit, qu'il portoit dans ses mains mutilées de glorieuses marques de son Apostolat parmi les Infidéles.

Boucher. 1664. *Histoire véritable & naturelle des mœurs & productions du Pays de la Nouvelle France, vulgairement ditte le Canada. Petit in-douze, à Paris, chez* Florentin Lambert *ruë S. Jacques à l'Image S. Paul* 1664. L'Auteur de ce petit Ouvrage, n'est pas le P. Pierre Boucher, Jesuite, comme l'a cru M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, mais le Sieur Pierre Boucher, Gouverneur des Trois Rivieres, un des premiers Habitans de la Nouvelle France, où imitateur de la simplicité & de la pieté des Patriarches, il a participé aux bénédictions, que Dieu a répanduës sur eux, ayant vû sa nombreuse & florissante postérité jusqu'à la cinquiéme génération. Il est mort âgé de près de cent ans, & sa veuve, qui lui a survêcu de quelques années, a vû les petits Fils de ses petits Fils. Il avoit été député à la Cour pour representer les besoins spirituels & temporels de la Colonie, & ce fut dans ce voyage, qu'il fit imprimer la petite relation, dont il s'agit, & qui ne comprend qu'une notice assez superficielle, mais fort fidéle du Canada.

Du Creux. 1664. *Historia Canadensis, seu novæ Franciæ, Libri decem ad annum usque* 1656. *Autore Patre* Francisco Creuxio *è Societate* Jesu, in-quarto, *Parisiis, apud Sebastianum* Cramoisy, *& Sebastianum* Mabre Cramoisy, *Typographos Regios, viâ Jacobæa, sub Ciconiis, anno* 1664. Cet Ouvrage extrêmement diffus a été composé presqu'uniquement sur les relations des Jesuites. Le P. du Creux n'a pas fait assez d'attention, que des détails, qu'on voit avec plaisir dans une Lettre, ne sont point supportables dans une Histoire suivie, surtout quand ils ont perdu l'agrément de la nouveauté.

Andrada. 1666. *Claros Varones de la Compañia de* Jesu *en Santitad, letras, y zelo de las almas, por el Padre* Alonso de Andrada, *de la misma Compañia.* Folio, *Madrid.* 1666. Dans les deux Volumes de cet Ouvrage il est parlé de presque tous les Jesuites, qui ont sacrifié leurs vies pour le salut des Peuples du Canada; mais en très-peu de mots, & sans aucun détail. Il n'en est pas de même de l'Ouvrage suivant.

Alagamba. Nadasi. 1667. *Mortes illustres & gesta eorum, de Societate* Jesu, *qui in odium Fidei ab Ethnicis, Hæreticis, vel aliis, igne, ferro, aut morte aliâ necati, ærumnisve confecti sunt; Autore* Philippo Alegambe, *Bruxellensi; ex eâdem Societate: extremos aliquot annos, mortesque illustres, usque ad annum* 1664. *adjecit* Joannes Nadasi, *ejusdem Societatis* Jesu, *Romæ* 1667. Folio.

Toutes ces vies sont écrites avec beaucoup d'ordre, & sur de bons Memoires; plusieurs mêmes sont fort détaillées. On y trouve presque toutes celles des Jesuites, qui ont péri d'une mort violente dans l'exercice de leur Ministére au Canada.

Denys. 1672. *Description geographique & historique des Côtes de l'Amérique Septentrionale, avec l'Histoire naturelle du Pays; par* M. Denys, *Gouverneur, Lieutenant Général pour le Roy, & proprietaire de toutes les Terres & Isles, qui sont depuis le Cap de Campseaux,*

jufqu'au Cap des Rofiers. Deux Volumes in-douze, à Paris chez Claude Barbin 1672. L'Auteur de cet Ouvrage étoit un homme de mérite, qui eût fait un très-bon établiffement dans la Nouvelle France, s'il n'eût point été traverfé dans fes entreprifes, & qui ne dit rien, qu'il n'ait vû par lui-même. Il nous donne dans fon premier Volume une defcription fort exacte de tout le Pays, qui s'étend depuis la Riviere de Pentagoët, en fuivant la Côte, jufqu'au Cap des Rofiers, qui eft la pointe méridionnale de l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Le fecond Volume comprend l'Hiftoire naturelle du même Pays, & en particulier tout ce qui regarde la pêche de la moruë. L'Hiftorien y traite en peu de mots des Sauvages de ces Cantons, de la nature & des richeffes du Pays, des Animaux, des Rivieres, de la qualité des bois: & il y a ajoûté quelques traits hiftoriques touchant les établiffemens de ceux, qui partageoient avec lui la proprieté & le Gouvernement de l'Acadie & des environs.

Hudfon. 1673. *Defcriptio ac delineatio geographica detectionis Freti, five tranfitûs ad Occafum fupra terras Americanas in Chinam inventi ab* Henrico Hudfon. *Amftelodami* 1673. in quarto. L'Auteur, comme il paroît par le titre de cet Ouvrage, fe flattoit que le paffage à la Chine étoit trouvé par le Détroit d'Hudfon. Mais on a reconnu dans la fuite qu'il étoit encore bien loin de fon compte.

Tanner. 1673. *Societas* Jefu *ufque ad fanguinis profufionem in Europâ, Afiâ, Africâ & Americâ militans, five vita & mortes eorum, qui in causâ Fidei interempti funt, cum iconibus fingulorum. Autore* Mathiâ Tannero S. J. *Pragæ* 1673. folio. On trouve dans cet Ouvrage l'Hiftoire plus abregée, ou plûtôt l'éloge de quelques-uns des mêmes Miffionnaires du Canada, dont les PP. Alegambe & Nadafi ont parlé plus amplement & plus hiftoriquement.

Motifs de la Societé de Montreal. Brochure in-quarto. *A Paris, fans* nom d'Imprimeur. 1674. Cette brochure expofe les motifs, qui ont porté plufieurs perfonnes de pieté à faire à Montreal un établiffement, lequel avoit pour objet principal la converfion des Sauvages, & la confervation de ceux, qui étoient déja Chrétiens. Societé de Montreal. 1674.

La Vie de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation, *premiere Supérieure des Urfulines de la Nouvelle France, tirée de fes lettres & de fes écrits*, in-quarto, *à Paris, chez* Louys Billaine 1677. L'Auteur eft D. Claude-Martin, fils de la Mere Marie de l'Incarnation; fon Ouvrage n'a d'autre défaut, que de contenir bien des chofes étrangeres au fujet. C'eft ce qui m'a engagé en 1724. de publier une nouvelle Vie de cette excellente Religieufe, qui fut nommée la Sainte Therefe de France, & dont nous avons plufieurs ouvrages. Cette nouvelle Vie fut imprimée à Paris chez Briaffon *in-octavo*. Au refte dans l'un & l'autre Ouvrage c'eft prefque toûjours la Mere de l'Incarnation, qui raconte elle-même tout ce qui s'eft paffé entre Dieu & elle, & qui rapporte les divers évenemens de fa vie, à peu près comme a fait Sainte Therefe. D. Claude Martin. 1677.

Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation, *premiere Supérieure des Urfulines de la Nouvelle France*, in-quarto, *à Paris, chez Louys* Billaine 1681. Ces lettres, qui font bien écrittes & dignes de la grande reputation de fainteté, d'efprit, & d'habileté dans toutes fortes d'affaires, & furtout Marie de l'Incarnation. 1681.

dans la vie ſpirituelle de cette Femme admirable, contiennent pluſieurs faits hiſtoriques, arrivés pendant les trente-deux années, qu'elle a vêcu au Canada, où elle prit terre en 1640.

Citry de la Guette. 1685. *Hiſtoire de la conquête de la Floride par un Gentilhomme de la Ville d'Elvas, traduite en François par* M. Citry de la Guette, *à Paris in-douze* 1655. Cet Ouvrage contient à peu près les mêmes choſes, que celui de Garcilaſſo de la Vega, dont j'ai parlé plus haut, & n'eſt pas moins eſtimé. La traduction l'eſt auſſi beaucoup.

Marquette. 1687. *Découverte de quelques Pays & Nations de l'Amerique Septentrionnale.* C'eſt le Journal, que fit le P. Marquette, Jeſuite, de ſon voyage du Miciſſipi, lorſqu'il découvrit ce grand Fleuve en 1673. avec le Sieur Joliet. On le trouve dans un *Recueil des voyages de* M. Thevenot *dédié au Roy, & imprimé à Paris chez* Thomas Moette, *rue de la Vieille Bouclerie à S. Michel.* in-quarto 1687.

Hennepin. 1688. 1697. 1698. *Deſcription de la Louyſiane nouvellement découverte au S. O. de la N. France par ordre du Roy, avec la Carte du Pays, les mœurs & la maniere de vivre des Sauvages, dédiée à Sa Majeſté par le P.* Louys Hennepin *Miſſionnaire Recollet & Notaire Apoſtolique.* In-douze, *à Paris chez* Amable Auroy, *ruë S. Jacques à l'Image S. Jerôme* 1683.

Le P. Hennepin avoit été fort lié avec M. de la Sale, & l'avoit ſuivi aux Illinois, d'où ce Voyageur l'envoya avec le Sieur Dacan remonter le Miciſſipi. C'eſt ce voyage, qu'il décrit ici. Le titre, que porte cet Ouvrage, n'eſt pas juſte; car le Pays, que le P. Recollet & le Sieur Dacan découvrirent en remontant ce Fleuve, depuis la Riviere des Illinois juſqu'au Sault Saint Antoine, n'eſt pas de la Louyſiane, mais de la Nouvelle France. Celui d'un ſecond Ouvrage du P. Hennepin, qui ſe trouve dans le V. Recueil des voyages au Nord, ne l'eſt pas davantage, il porte : *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe entre la Mer glaciale & le Nouveau Mexique.* Car ſi loin qu'on ait remonté le Miciſſipi, on a encore été bien éloigné de la Mer glaciale. Lorſque l'Auteur publia cette ſeconde relation, il étoit brouillé avec M. de la Sale. Il paroît même qu'il avoit défenſe de retourner dans l'Amérique, & que ce fut le chagrin, qu'il en conçut, qui le porta à s'en aller en Hollande, où il fit imprimer un troiſiéme Ouvrage intitulé : *Nouvelle deſcription d'un très-grand Pays ſitué dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique & la Mer glaciale, depuis l'an* 1670. *juſqu'en* 1682. *avec des Reflexions ſur les entrepriſes de M.* Cavelier de la Sale, *& autres choſes concernant la deſcription & l'Hiſtoire de l'Amérique Septentrionnale.* In-douze, *à Utrecht* 1697. L'année ſuivante on le réimprima au même endroit en deux Volumes, ſous le titre, *Voyage, ou découverte d'un très-grand Pays*, &c. Au reſte l'un & l'autre ne ſont que des éditions augmentées du ſecond Ouvrage de l'Auteur. Il n'y décharge pas ſeulement ſon chagrin ſur le Sieur de la Sale, il le fait encore retomber ſur la France, dont il ſe croyoit maltraité, & croit ſauver ſon honneur en déclarant qu'il étoit né ſujet du Roy Catholique. Mais il devoit ſe ſouvenir que c'étoit aux frais de la France, qu'il avoit voyagé dans l'Amérique, & que c'étoit au nom du Roy Très-Chrétien, que lui & le Sieur Dacan avoient pris poſſeſſion des Pays, qu'ils avoient découverts. Il ne craignit pas même d'avancer que c'étoit avec l'agrément du Roy Catholique, ſon premier Sou-

verain, qu'il dédioit ſon Livre au Roy d'Angleterre Guillaume III. & qu'il ſollicitoit ce Monarque à faire la conquête de ces vaſtes Regions, à y envoyer des Colonies, & à y faire prêcher l'Evangile aux Infidéles; démarche, qui ſcandaliſa les Catholiques, & fit rire les Proteſtans mêmes, ſurpris de voir un Religieux, qui ſe diſoit Miſſionnaire & Notaire Apoſtolique, exhorter un Prince Hérétique à fonder une Egliſe dans le Nouveau Monde. Du reſte tous ces Ouvrages ſont écrits d'un ſtyle de déclamation, qui choque par ſon enflure, & révolte par les libertés, que ſe donne l'Auteur, & par ſes invectives indécentes. Pour ce qui eſt du fond des choſes, le P. Hennepin a cru pouvoir profiter du privilege des Voyageurs: Auſſi eſt-il fort décrié en Canada, ceux qui l'avoient accompagné, ayant ſouvent proteſté qu'il n'étoit rien moins que véritable dans ſes Hiſtoires.

M. de S. Valier. 1688.

Etat preſent de l'Egliſe & de la Colonie Françoiſe dans la Nouvelle France, par M. l'Evêque de Quebec, octavo, *à Paris, chez* Robert Pepie, *ruë S. Jacques à S. Baſile.* 1688. M. de S. Valier ayant été nommé à l'Evêché de Quebec, vacant par la démiſſion de M. de Laval, voulut, avant que d'être ſacré, prendre connoiſſance de ſon Diocéſe, & s'embarqua en 1685. pour le Canada. L'année ſuivante il retourna en France, & compoſa en forme de lettre une relation de ſon voyage, où il expoſoit la ſituation preſente de la Nouvelle France. Ce petit Ouvrage eſt bien écrit, & digne de ſon Auteur, qui a gouverné plus de quarante ans cette Egliſe, & y a laiſſé d'illuſtres marques de ſa charité, de ſa pieté, de ſon déſintéreſſement & de ſon zéle.

Le Clercq. 1691.

Premier établiſſement de la Foy dans la Nouvelle France, contenant la publication de l'Evangile, l'Hiſtoire des Colonies Françoiſes, & les fameuſes découvertes depuis le Fleuve S. Laurent, la Louyſiane, & le Fleuve Colbert, juſqu'au Golphe Mexique, achevées ſous la conduite de feu M. de la Sale, *par ordre du Roy; avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majeſté ſur les Anglois & les Iroquois en 1690. dédié à M. le Comte de* Frontenac, *Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle France; par le P.* Chrétien le Clercq, *Miſſionnaire Recollet de la Province de S. Antoine de Pade en Artois, Gardien des Recollets de Lens, deux volumes* in-douze, *à Paris, chez* Amable Auroy, *ruë S. Jacques à S. Jerôme.* 1691. Cet Ouvrage, où l'on a lieu de croire que le Comte de Frontenac a mis la main, eſt communément aſſez bien écrit, quoiqu'il y regne un goût de déclamation, qui ne previent pas en faveur de l'Auteur. Le P. le Clercq n'y traite guére des affaires de la Religion, qu'autant que les Religieux de ſon Ordre y ont eu part; de l'Hiſtoire de la Colonie, que par raport au Comte de Frontenac; & des découvertes, que de celles, où ſes Confreres avoient accompagné le Sieur de la Sale.

Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, qui contient les mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens, *porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amérique Septentrionnale, ditte Canada, dédiée à Madame la Princeſſe* d'Epinoy, *par le P.* Chrétien le Clercq, *Miſſionnaire Recollet de la Province de S. Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Couvent de Lens,* in-douze, *à Paris, chez* Amable Auroy, *ruë S. Jacques à l'image S. Jerôme.* 1691. Une Côte déſerte, quelques petites

Isles, & des Havres, où l'on fait la pêche; des Sauvages, qui vont & viennent de l'Acadie & des environs; voilà ce que c'est que la Gaspesie, & les Gaspesiens, que l'Auteur appelle *Porte-Croix*, sur une fausse tradition; & ce n'est pas de quoi remplir un Volume de 600. pages de choses fort intéressantes.

La Hontan.

1705. *Voyages du Baron de* la Hontan *dans l'Amérique Septentrionale, qui contiennent une relation des differens Peuples, qui y habitent; la nature de leur Gouvernement, leur commerce, leurs coûtumes, leur Religion, & leur maniere de faire la guerre: l'intérêt des François & des Anglois dans le commerce, qu'ils font avec ces Nations: l'avantage, que l'Angleterre peut retirer de ce Pays étant en guerre avec la France. Le tout enrichi de Cartes & de figures.* In-12.

Memoires de l'Amérique Septentrionale, ou la suite des voyages de M. de la Hontan, *qui contiennent la description d'une grande étenduë de Pays de ce Continent, l'intérêt des François & des Anglois, leur commerce, leurs navigations, les mœurs & les Coûtumes des Sauvages, &c. avec un petit Dictionnaire de la Langue du Pays. Seconde édition augmentée d'une conversation de l'Auteur, avec un Sauvage distingué;* Volume in-douze, *à Amsterdam, par Jonas l'Honnoré à la Haye* 1705.

L'Auteur, quoi qu'homme de condition, fut d'abord Soldat en Canada. Il fut fait ensuite Officier, & ayant été envoyé en Terre-Neuve en qualité de Lieutenant de Roy de Plaisance, il se brouilla avec le Gouverneur, fut cassé, & se retira d'abord en Portugal, ensuite en Dannemarck. La grande liberté, qu'il a donnée à sa plume, a beaucoup contribué à faire lire son Livre, & l'a fait rechercher avec avidité par tout, où l'on n'étoit pas à portée de sçavoir que le vrai y est tellement confondu avec le faux, qu'il est nécessaire d'être bien instruit de l'Histoire du Canada, pour l'en demêler, & que par conséquent il n'apprend rien aux uns, & ne peut que jetter les autres dans l'erreur. En effet presque tous les noms propres y sont estropiés, la plûpart des faits y sont défigurés, & l'on y trouve des épisodes entiers, qui sont des pures fictions, tel qu'est le voyage sur *la Riviere Longue*, aussi fabuleuse que l'Isle *Barataria*, dont Sancho Pansa fut fait Gouverneur. Cependant en France & ailleurs le plus grand nombre a regardé ces Memoires comme le fruit des voyages d'un Cavalier, qui écrivoit mal, quoi qu'assez legerement, & qui n'avoit point de religion, mais qui racontoit assez sincérement ce qu'il avoit vû; d'où il est arrivé que les Auteurs des Dictionnaires Historiques & Géographiques les ont presque toujours suivis & cités preferablement aux autres Memoires plus fidéles, qu'ils ne se sont pas même donné la peine de consulter. On leur a rendu plus de justice en Canada, où l'Auteur passe communément pour un Romancier.

On a retranché dans cette édition le voyage de Portugal & de Dannemarck, où le Baron de la Hontan se fait voir aussi mauvais François, que mauvais Chrétien, & l'on y a retouché son style embarrassé & souvent barbare. Il s'en faut pourtant bien que ce soit encore un Ouvrage bien écrit. C'est peut-être la conformité de style, qu'on y remarque avec celui de l'Atlas de Geudreville, qui a fait juger que c'étoit par les mains de ce Moine Apostat, qu'il avoit passé. Le Dictionnaire de la Langue du Pays, annoncé dans le titre, comme

s'il n'y avoit qu'une Langue en Canada, n'eſt qu'un aſſez méchant vocabulaire de la Langue Algonquine; & les converſations avec le Sauvage Adario, n'eſt qu'une ſuppoſition de l'Auteur, qui a voulu nous apprendre ce qu'il penſoit ſur la Religion.

Jouvenci. 1710. *Hiſtoriæ Societatis* Jeſu *pars quinta*, *Tomus poſterior ab anno Chriſti* 1591. *ad annum* 1616. *Autore* Joſepho Juvencio, *Societatis ejuſdem Sacerdote.* Folio, *Romæ* 1710.

On ne trouve dans cet Ouvrage, par rapport à mon Hiſtoire, que l'expédition des Jeſuites en Acadie & à Pentagoet en 1611. C'eſt au livre XV. à la fin duquel l'Auteur donne en abregé une notice du Canada & des Sauvages, tirée des relations des Jeſuites.

Joutel. 1713. *Journal hiſtorique du dernier voyage, que feu M.* de la Sale *fit dans le Golphe Mexique pour trouver l'embouchure de la Riviere* de Miciſſipi, *nommée à preſent la Riviere* de S. Louys, *qui traverſe la Louyſiane; où l'on voit l'Hiſtoire tragique de ſa mort, & pluſieurs choſes curieuſes du Nouveau Monde par M.* Joutel, *l'un des Compagnons de ce voyage; redigé & mis en ordre, par M.* de Michel, *petit* in-douze. *A Paris, chez* Etienne Robinot, *Quay des Auguſtins, à l'Ange Gardien* 1713. J'ai vû M. Joutel à Rouën en 1723. C'étoit un fort honnête homme, & le ſeul de la Troupe de M. de la Sale, ſur qui ce célébre Voyageur pût compter; auſſi Joutel lui a-t-il rendu d'importans ſervices. Il ſe plaignoit qu'en retouchant ſon Ouvrage, on l'avoit un peu alteré. Mais il ne paroît pas qu'on ait fait de changemens eſſentiels.

Lettres édifiantes. *Lettres édifiantes & curieuſes écrittes des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de* Jeſus. *Volumes* in-douze. Dans le dixiéme volume imprimé à Paris chez Jean Barbou, ruë S. Jacques aux Cigognes 1712. il y a une lettre du P. Gabriel Marêt, où il décrit le voyage, qu'il avoit fait en 1694. avec M. d'Iberville à la Baye d'Hudſon, & cette lettre contient pluſieurs particularités touchant ces quartiers Septentrionnaux. 1712. 1736.

Dans l'onzieme, imprimé à Paris chez Nicolas le Clerc, ruë S. Jacques en 1715. Il y a une autre lettre du même Miſſionnaire, dattée du neuviéme de Novembre 1712. du Pays des Illinois. Elle contient diverſes circonſtances de l'établiſſement des François, & de la Religion Chrétienne parmi ces Sauvages, dont une partie étoit deſlors ſur le Miciſſipi.

Dans le douziéme, imprimé chez le même en 1717. on trouve une du P. le Cholenec, Miſſionnaire parmi les Iroquois, ſur la vie & la ſainteté de Catherine *Tegahkouita*, Vierge Iroquoiſe, ſurnommée *la Bonne Catherine*, & dont le tombeau eſt devenu célébre par un grand nombre de miracles.

Dans le treiziéme, imprimé chez le même en 1720. il y en a une autre du P. le Cholenec, où ce Miſſionnaire rapporte la mort précieuſe de quelques Neophytes Iroquois de l'un & de l'autre ſexe, qui ont enduré les ſupplices les plus affreux, & donné leur ſang pour J. C.

Dans le dix-ſeptiéme, imprimé chez le même & chez le Mercier Fils en 1736. on trouve une lettre du P. Sebaſtien Raſle, écritte de la Miſſion de Narantſoak, où il y a un détail curieux de ce qui s'eſt paſſé entre les Anglois & les Sauvages Abenaquis au ſujet du Traité d'Utrecht, juſqu'à la mort de ce Miſſionnaire, qui avoit

déja été tué par les Anglois, lorſque la lettre arriva en France. Une autre lettre du P. de la Chaſſe, Supérieur général des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans la Nouvelle France, écritte de Quebec le 29. Octobre 1724. & qui eſt inſérée dans le même Volume, nous apprend les circonſtances de cette mort.

Le vingtiéme Volume, imprimé chez les mêmes Libraires en 1731. nous inſtruit dans l'Epitre dédicatoire du P. du Halde, & dans une lettre du P. le Petit Supérieur des Jeſuites de la Louyſiane, de la mort de deux Miſſionnaires Jeſuites, maſſacrés par les Yaſous & les Nathez avec un très-grand nombre de François. Le P. le Petit nous y donne auſſi une notice aſſez détaillée de la Nation de Nathez.

Dans le vingt-troiſiéme, imprimé chez G. le Mercier ruë S. Jacques au Livre d'or en 1738. il y a une lettre du P. Raſles, écritte quelque tems avant ſa mort, où il rapporte pluſieurs coûtumes & manieres de differentes Nations Sauvages, parmi leſquelles il avoit vêcu.

Voyages au Nord. 1715. 1724. *Recueil des voyages au Nord, contenant divers Mémoires trés-utiles au commerce & à la navigation. Trois Volumes in-douze à Amſterdam chez* Frederic Bernard 1715. réimprimé chez les mêmes avec une augmentation de cinq autres Volumes. On trouve par rapport aux ſujets, que je traite; dans le troiſiéme Volume, 1°. *une relation de Terre-Neuve traduite de l'Anglois de* White, *enrichie d'une très-belle Carte de* Guillaume de l'Iſle de tout *l'hémiſphére Septentrionnal.* Cette relation eſt aſſez inſtructive pour la pêche des Moruës, qui fait toute la richeſſe de l'Iſle de Terre-Neuve. L'Auteur parle enſuite de l'Iſle Royale, nommée alors *l'Iſle de Cap Breton*, mais il n'en paroît pas bien inſtruit. 2°. *Un Mémoire touchant Terre-Neuve & le Golphe de S. Laurent, extrait des meilleurs Journaux de Mer par l'Auteur de la Relation précédente.* Ce Mémoire eſt pareillement accompagné d'une Carte, & il n'eſt proprement lui-même qu'un routier, où le *giſement* des Terres paroît aſſez exactement marqué.

Tout le cinquiéme Volume a rapport à mon Hiſtoire, mais je n'en ai pas tiré beaucoup de ſecours. Il comprend 1°. *une relation de la Louyſiane, ou Miciſſipi*, écritte à une Dame par un Officier de Marine, fort honnête homme, & qui ne dit guére que ce qu'il a vû, ou appris ſur les lieux; mais il n'a pas eu le tems de s'inſtruire beaucoup de la nature du Pays; encore moins de l'hiſtoire de la Colonie.

2°. *Relation de la Louyſiane, ou du Miciſſipi par le* Chevalier de Tonti, *Gouverneur du Fort de S. Louys aux Illinois.* Cet Officier étoit bien capable de nous donner de fort bons Mémoires touchant cette Colonie, à l'établiſſement de laquelle il a travaillé plus que perſonne; mais il a déſavoué cette Relation, qui ne lui feroit honneur par aucun endroit.

3°. *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe*, &c. J'ai parlé ailleurs de cet Ouvrage du P. Hennepin.

4°. *Relation des voyages de* Goſnol, Prince *&* Gilbert *à la Virginie en 1602. & 1603.* Ce n'eſt qu'un Journal de Marine, qui peut être de quelque utilité aux Pilotes.

5°. *Relation du Détroit & de la Baye d'Hudſon par* M. Jeremie. J'ai connu l'Auteur, qui étoit un fort honnête homme, & un habile voyageur. Ce fut lui, qui après la paix d'Utrecht remit aux Anglois le Fort Bourbon, ou Port-Nelſon, dans la Baye d'Hudſon, où il commandoit depuis

six ans. Sa Relation est fort instructive, & judicieusement écritte.

6°. *Les trois navigations du Chevalier* Martin Frobisher. Ce Navigateur avoit été chargé par la Reine d'Angleterre Elizabeth de chercher un chemin au Japon & à la Chine par le Nord du Canada : il fit pour cela à grands frais trois tentatives très-inutiles, si ce n'est qu'il découvrit plusieurs Pays au Nord de la Baye d'Hudson.

La Potherie. 1722. *Histoire de l'Amérique Septentrionale par M. de Bacqueville de la* Potherie, *né à la Guadaloupe dans l'Amérique Méridionnale, Aide-Major dans ladite Isle. Quatre Volumes in-douze enrichis de figures : à Paris chez* Jean Luc Nion *au premier Pavillon des quatre Nations, à Sainte Monique, &* François Didot, *à l'entrée du Quay des Augustins à la Bible d'or* 1722. Cet Ouvrage, qui est écrit en forme de lettres, excepté le second Volume, qui est distribué par Chapitres, renferme des Mémoires assez peu digerés & mal écrits sur une bonne partie de l'Histoire du Canada. On peut compter sur ce que l'Auteur dit comme témoin oculaire ; il paroît sincere & sans passion, mais il n'a pas toujours été bien instruit sur le reste.

Laffitau. 1723. *Mœurs des Sauvages Amériquains comparées aux mœurs des premiers tems, par le P.* Laffitau *de la Compagnie de* Jesus. *Ouvrage enrichi de figures en taille douce. Deux Volumes* in-quarto *: à Paris chez* Saugrain *l'aîné, & Charles-Estienne* Hochereau 1723. L'année suivante cet Ouvrage fut réimprimé à Rouen assez mal en quatre Volumes in-douze, au nom des mêmes Libraires. On y trouve un grand détail des mœurs, des coûtumes & de la religion des Sauvages de l'Amérique, surtout de ceux du Canada, que l'Auteur avoit vûs de plus près, ayant été Missionnaire parmi les Iroquois. Aussi n'avions-nous rien de si exact sur ce sujet. Le parallele des anciens Peuples avec les Amériquains a paru fort ingenieux, & suppose une grande connoissance de l'antiquité.

Ensayo cronologico para la Historia general de la Florida desde el año de 1512. *que descubrio la Florida* Juan Ponce de Leon, *hasta al de* 1722. *escritto por* D. Gabriel de Cardenas Z. Cano. *dedicado al Principe nuestro Señor. En Madrid en la officina Real y à costa de* Nicolas Rodriguez Franco *Impresor de Libros.* Folio. *Año de* 1723. Le nom de l'Auteur, que porte ce titre, est un nom feint ; l'Ouvrage est de D. André GONZALEZ DE BARCIA de l'Academie Espagnole, Auditeur du Conseil Suprême de la guerre, & Président de la Sale, un des plus sçavans hommes d'Espagne. Comme il comprend sous le nom de Floride tout le Continent & les Isles adjacentes de l'Amérique Septentrionnale, depuis la Riviere de Panuco, qui borne le Mexique à l'Orient ; il rapporte par année tout ce qui est arrivé dans ces vastes Contrées depuis 1512. jusqu'en 1722. Ainsi il parle de tous les Pays, dont je donne l'histoire. Barcia. 1723.

Chrysis del Ensayo cronologico para la historia general de la Florida, por un Forastero. In-quarto. *En Alcala de Henarez* 1725. C'est une critique peu mesurée de l'Ouvrage précédent. L'Auteur y reprend assez bien quelquefois, mais il paroît picqué & ne ménage point les termes : cet Auteur, déguisé sous le nom d'un étranger, est D. Joseph de Salazar, Chevalier de S. Jacques, du Conseil des Ordres du Roy, Historiographe d'Espagne & des Indes. Salazar. 1725.

Origen de los Indios de el Nuevo Mondo ; e Indias Occidentales, averiguado Garcia Barcia. 1729.

con discurso de opiniones , por el Pedro presentado Fr. Gregorio Garcia *de la Orden de Predicadores. Tratan se en este Libro varias cosas y puntos curiosos , tocantes à diversas ciencias , y facultades , conque se varia historia de mucho gusto para el ingenio y entendimiento de hombres agudos y curiosos. Segunda impresion emendada , y añadida de algunas opiniones , o cosas notables , en mayor prueba de lo que contiene , con tres tablas mui pontuales de los capitulos , de las materias , y Autores , que las traten : dirigido al Angelico Dottor* S. Thomas de Aquino , *con privilegio real. En Madrid , en la impresa de* Francisco Martinez *Abad.* Folio. 1729.

L'Ouvrage du Pere Garcia imprimé en 1607. à Valence en Espagne , en un volume *in-quarto*,avec les additions de l'Editeur , qui est l'Auteur de *l'Ensayo Cronologico para la Historia general de la Florida* , est devenu un volume *in-folio* à deux colonnes. Aussi tout ce qu'on a jamais imaginé sur l'origine des Amériquains , & sur la maniere, dont ce Nouveau Monde a été peuplé , s'y trouve ramassé , & exposé avec une érudition infinie , mais qui n'est pas toujours nécessaire.

Lenglet du Fresnoy. *Methode pour étudier l'Histoire, avec un catalogue des principaux Historiens , & des remarques sur la bonté de leurs Ouvrages , & sur le choix des meilleures éditions , par* M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, *nouvelle édition , augmentée & ornée de Cartes geographiques. A Paris chez* Pierre Gandouin , *Quay des Augustins , à la Belle Image. Quatre Volumes* in-quarto. Tout ce que l'on peut dire de cet Ouvrage par rapport à mon sujet , c'est que l'Auteur est bien peu au fait de l'Histoire du Nouveau Monde , & de ceux , qui en ont écrit jusqu'à present.

Catesby. 1731. The natural Histori , &c. *Histoire naturelle de la Caroline , de la Floride & des Isles Bahama , contenant les Desseins des Oiseaux , Animaux , Poissons , Serpens , Insectes & Plantes : & en particulier des arbres des Forêts , arbrisseaux & autres Plantes , qui n'ont point été décrites jusqu'à present par les Auteurs, ou peu exactement dessinés , avec leur description en François & en Anglois ; à quoi on a ajoûté des Observations sur l'Air , le Sel & les Eaux ; avec des Remarques sur l'Agriculture , les Grains , les Légumes, les Racines , &c. Le tout est précedé d'une Carte nouvelle & exacte des Pays, dont il s'agit , par M.* Catesby , *de la Societé Royale. T. I. Londres* 1731. *& se vend à Paris chez Hippolyte - Loüis* Guerin , *ruë S. Jacques, à S. Thomas.* Il en a paru depuis un second volume. Les Figures sont toutes avec les couleurs naturelles. La plûpart des Animaux & des Plantes , dont il y est parlé , se trouvent dans la Nouvelle France, ou dans la Louysiane.

La Martiniere. 1735. *Introduction à l'Histoire de l'Asie , de l'Afrique & de l'Amérique , pour servir de suite à l'Introduction à l'Histoire du Baron de Pufendork , par* M. Bruzen la Martiniere , *Géographe de Sa Majesté Catholique. A Amsterdam , chez Zacharie Châtelain , deux volumes* in-douze 1735. Dans le second volume de cette continuation l'Auteur parle avec beaucoup de précision & d'exactitude des découvertes & des établissemens des François , Anglois , Hollandois, Suedois , & Danois dans les Isles & le Continent de l'Amérique Septentrionnale. Il tranche néanmoins un peu court sur l'Histoire de la Nouvelle France. Il n'a pas non plus suivi les meilleurs Mémoires sur la découverte du Micissipi , non plus que sur les découvertes & les établissemens des Anglois dans le Nord du Canada , & spécialement dans la Baye d'Hudson.

Lenglet du Fresnoy.

1736.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une description exacte de l'Univers, formée sur les observations de l'Académie Roïale des Sciences, avec un Discours préliminaire sur l'étude de cette science, & un catalogue des Cartes géographiques, des relations, voïages, & descriptions les plus nécessaires pour la Géographie. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, *cinq volumes in-douze, seconde édition. A Paris chez* Rollin fils *&* de Bure *l'aîné, Quay des Augustins* 1736. Il s'en faut bien que l'exécution de cet Ouvrage réponde aux promesses annoncées dans le titre, & aux reflexions judicieuses de l'Auteur dans son discours préliminaire. M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy semble n'avoir pas même lû les Livres, qu'il cite touchant l'Histoire du Nouveau Monde, & ne choisit pas bien toujours ceux, qu'il doit citer.

Leon Pinelo Barcia.

1737.

Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental, nautica y geographica de D. Antonio de Leon Pinelo, *del Consejo de Su Magestad en la Casa de la Contractation de Sevilla, y Coronista Mayor de las Indias, añadido y enmendado nuevamente, &c. trois volumes* in-folio *à trois colonnes, à Madrid de l'Imprimerie de* François Martinés Abad. *Ruë del' Olivo baxo.* 1737.

L'épitome de D. Antonio de Leon Pinelo fut imprimé à Madrid en 1629. *in-quarto.* Il y déclaroit dans sa préface que ce n'étoit que l'abregé d'un plus grand Ouvrage, qu'il se promettoit de donner au Public, & dans lequel il se proposoit de dire son sentiment sur tous les Ecrivains, qui ont écrit sur lès Indes. Les grandes affaires, dont il fut toujours occupé dans la suite, ne lui ont apparemment pas permis d'exécuter son projet, & il ne l'a été qu'en 1737. par le sçavant & infatigable D. André Gonzalez de Barcia, à l'exception de la critique des Auteurs, qu'il ne s'est pas permise. Il est étonnant que, cet article retranché, l'Ouvrage ait si prodigieusement grossi entre ses mains; mais il auroit pu s'épargner au moins les trois quarts de la peine, qu'il a prise, en se bornant aux Ouvrages imprimés & manuscrits, qu'on doit s'attendre de trouver dans une pareille Bibliothéque, en lui ôtant même le titre d'Epitome, qui ne convient nullement à celle-ci. Au reste on y trouvera beaucoup d'ordre. Les Auteurs y sont aisés à trouver dans les Tables, & rangés dans le corps du Livre sous le titre des Pays, dont ils ont parlé; mais les noms propres y sont souvent défigurés.

Lenglet du Fresnoy.

1736. 1739.

Principes de l'Histoire pour l'éducation par années & par leçons, par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. *Six volumes* in-douze. *Premiere année à Paris chez* Musier Pere, *Quay des Augustins à l'Olivier* 1736. *Seconde & troisiéme année, chez le même deux volumes* 1737. *Quatriéme année, chez* Rollin Fils, *Quay des Augustins à S. Athanase* 1737. *Cinquiéme année, chez* de Bure *l'aîné, Quay des Augustins à S. Paul* 1737. *Sixiéme année, chez le même* 1739. Ce sont des abregés d'Histoire assez bien faits. Mais par rapport à mon Ouvrage, je n'y ai rien trouvé. L'Auteur y a fait moins de fautes au sujet du Nouveau Monde, parce qu'il n'en a presque point parlé, pas même dans le dernier volume, qui regarde l'Histoire Ecclesiastique, à laquelle le Nouveau Monde fournissoit cependant une assez ample matiere.

J'ai encore profité de deux manuscrits, dont le premier m'a été communiqué par M. Begon, Intendant du Havre, lorsqu'il étoit Intendant de la Nouvelle France. Il est d'un voyageur de Canada, nommé Nicolas PEROT, qui a parcouru longtems pres-

que toute la Nouvelle France, qui y a été souvent employé par les Gouverneurs Généraux, à cause de son habileté à manier l'esprit des Sauvages, dont il parloit toutes les langues, & qui s'étoit instruit avec soin de leurs usages. Il étoit d'ailleurs homme de beaucoup d'esprit.

J'ai reçu l'autre de M. d'Artaguette, qui a été Commissaire Ordonnateur de la Louysiane, & qui le tenoit d'un nommé PENICAUT, lequel a demeuré 20. ans dans ce Pays, & y a voyagé pendant tout ce tems-là. C'étoit un homme de bon sens, qui s'étoit acquis un grand credit sur la plûpart des Sauvages de ce Continent, & qui a rendu de bons services à la Colonie. J'ai trouvé dans ces deux manuscrits bien des éclaircissemens, que j'avois envain cherché dans les Livres imprimés.

Cependant il y auroit eu de grands vuides dans mon Histoire, si je n'avois trouvé de quoi les remplir, dans les piéces originales, qui se conservent au dépôt de la Marine, dont la garde étoit confiée à feu M. de Clerambaut Généalogiste des Ordres du Roy. J'en ai encore tiré une grande utilité, c'est qu'elles m'ont servi de guides pour pouvoir prendre sûrement une vraye route, lorsque les Auteurs, que je consultois, me mettoient en danger de m'égarer. A la verité toutes ces piéces ne sont pas également autentiques; mais outre qu'en les lisant avec attention, & confrontant les unes avec les autres, on trouve aisément à quoi s'en tenir, il y en a un très-grand nombre, dont il n'est pas possible de revoquer en doute l'autorité. Telles sont en particulier les lettres, que M. le Chevalier de Callieres écrivoit regulierement chaque année aux Ministres dans le tems, qu'il étoit Gouverneur de Montreal, & après qu'il eut été chargé du Gouvernement général de la Nouvelle France. On y voit un Officier intelligent, sincere, impartial, allant uniquement au bien, & l'on y trouve ordinairement l'éclaircissement des doutes, qui surviennent en lisant les dépêches des Gouverneurs Généraux & des Intendans, presque toujours peu d'accord entre eux. Ces mêmes dépêches, surtout celles des premiers Gouverneurs, de MM. de Denonville, de Frontenac, de Vaudreuil, de Champigni, de Beauharnois, Raudot & Begon sont d'ailleurs le véritable fond; où j'ai puisé tout ce qui regarde le Gouvernement politique & militaire de la Nouvelle France; & je puis dire à proportion la même chose des Commandans particuliers, & de ceux, qui ont gouverné la Louysiane, depuis qu'elle fait un Gouvernement indépendant.

Le dépôt des Plans de la Marine ne m'a pas été moins utile, pour ce qui regarde la partie géographique de mon Ouvrage. Il m'étoit même encore plus nécessaire, parceque je n'aurois pas trouvé ailleurs dequoi y suppléer. On jugera par le grand nombre de Plans & de Cartes, dont cet Ouvrage est enrichi, quel thrésor renferme ce dépôt. J'ai obligation de ce que j'ai tiré de l'un & de l'autre, premierement à M. le Comte de Maurepas, qui a bien voulu m'en permettre l'entrée, ensuite à M. de Clerambaut pour le premier; à M. le Chevalier d'Albert, qui à la direction du second. Le Public comprendra aussi-bien que moi que toutes les richesses de ce dernier avoient besoin pour être mises en ordre d'une aussi habile main, que celle de M. Bellin Ingenieur en Chef dans ce dépôt.

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS.

ACosta. xlvj
Alegambe. lj
Andrada. lj

BArcia. lviij. lix
Bellin. lxj
Benzoni. xliv
Blaeu. xlj
Le Blanc. l
Boucher. lj
Brebœuf. xlviij
Bressani. l

CArtier. xlvj
Catesby. lix
Challus. xliv
Champlain. xlvij
De Charlevoix. ij
De la Chasse. lvij
Le Cholenec. lvj
Citry de la Guette. liij
Le Clercq. liv
Corneille. xlj
Du Creux. lj

DAvity. xlj
De Lille. xliv
Denys. lj
Dudley. xlj
Du Halde. lvj lvij

FRobisher. lviij

GArcia. ix
Garcilasso de la Vega. xlv
Geudreville. xlij
Gilbert. lvij
Gosnol. lvij
Grotius. xlix

HEnnepin. liij
Herrera. xlv
La Hontan. lv
Hornius. l
Hudson. lij

JEremie. lvij
Jesuites. xlviij
Le Jeune. xlviij l
Joutel. lvj
Jouvenci. lvj

LAët. xlviij
Laffitau. lviij
Laudonniere. xliv
Lenglet du Fresnoy. xliij lx
Lescarbot. xlvij

MArets. lvj
Marie de l'Incarnation. lij
Marquette. liij
Martin. lij
La Martiniere. xlij. lix
Maty. xlj
Mercator. xlj
Mercure François. xlviij
Le Moyne de Morgues. xlv
Moreri. xliv

NAdasi. lj

PEnicaut. lx
Le Petit. lvij
Perrot. lx
Pinelo. lx
Poisson. l
La Potherie. lviij
Prince. lvij

RAmusio. xlvj
Rasle. lvj lvij
Richelet. xlv
Robbe. xlij

SAgard. xlix
S. Vallier. liv
Salazar. lviij
Societé de Montreal. lij
Solis de las Meras. xlv.

TAnner. lij
Thevet. xlj
Tonti. lvij

VErazani. xlvj
De Whire. lvij

PERMISSION DU R. P. PROVINCIAL.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de Jesus en la Province de France, suivant le pouvoir, que j'ai reçu de notre R. P. Général, permets au P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé *Histoire & Description générale de la Nouvelle France*, qu'il a composé, & qui a été approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie. En foi de quoi j'ai signé la présente. A Moulins ce 13. Juillet 1740.

JEAN LAVAUD
de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit, qui a pour titre, *Histoire & Description de la Nouvelle France*, par le P. de Charlevoix, & j'ai cru qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Versailles le 1er de Février 1741. HARDION.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous aiant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre *Histoire & Description générale de la Nouvelle France* par le P. DE CHARLEVOIX, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus specifié en un ou plusieurs volumes conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modéle sous le Contre-Scel des Présentes, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Roiaume pendant le tems de neuf années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes; faisons defenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux, qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun

des Contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Roiaume & non ailleurs, & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cens vingt-cinq, & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes aiant-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: voulons que la copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent de faire, pour l'execution d'icelles, tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires, CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le trentiéme jour de Mars l'an de grace mil ſept cens quarante-un, & de notre Regne le vingt-ſixiéme. Par le Roi, en ſon Conſeil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre dix de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris Nº. 493. *fol.* 491. *conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du* 28 *Fevrier* 1723. *A Paris ce* 8 *May* 1741. SAUGRAIN, Syndic.



TABLE

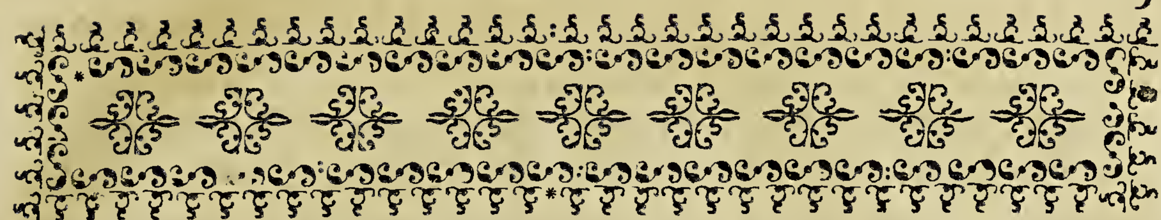


TABLE DES SOMMAIRES

DU SECOND TOME.

LIVRE TREIZIE'ME.

PRojet de M. de la Sale proposé à M. de Seignelai. Il est approuvé : Commission, qu'on donne à son Auteur. Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent. Son départ de la Rochelle. L'Escadre relâche en France : Elle se remet en Mer. MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillent. Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu. On découvre la Floride. M. de la Sale passe devant l'embouchure du Micissipi, sans s'en appercevoir. Il arrive à la Baye Saint Bernard, sans sçavoir, où il est. Il perd sa Flûte : Suites de ce malheur. M. de Beaujeu retourne en France ; ses mauvaises manieres avec M. de la Sale. Celui-ci bâtit deux Forts. Conspiration contre Joutel. Triste situation de la Colonie. Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive. Les Sauvages incommodent les François. Caractere des Clamcoëts. *Qualité du Païs des* Cénis. *Des* Ayennis. *M. de la Sale veut chercher le Micissipi par Mer. Plusieurs François sont massacrés par les Sauvages. Naufrage de la Fregate. Mutineries & complots dans l'Habitation de S. Louis. Voïage de M. de la Sale aux Cénis. Il perd une partie de ses Gens. Il tombe malade. Il part pour aller chercher les Illinois. Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés. Mort tragique de M. de la Sale. Son caractere. Calomnies publiées contre lui. Ce qui se passe après sa mort. Les Assassins s'emparent de l'autorité. Joutel est envoïé chez les Cénis. Réception, qu'on lui fait.*

François Déſerteurs parmi les Cénis. Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſéparent des autres. Mort funeſte de Duhaut & de Liotot. Quelques François vont en guerre avec les Cénis, & leur font remporter une victoire complette. Cruauté des Vainqueurs. Leurs réjoüiſſances. Parti, que prennent les François. Les uns vont aux Illinois. Ils arrivent chez les Akanſas: Comment ils en ſont reçus. Ils arrivent au Fort de S. Louys des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie. Ils ſont obligés d'hyverner dans ce Fort. Ils paſſent en France. Ce que devint l'Habitation de S. Louys. Diverſes aventures de quelques François. Réflexions ſur la conduite de M. de la Sale.

LIVRE QUATORZIE'ME.

PROJET *& Préparatifs du Comte de Frontenac. Expédition de Corlar. Cette Place eſt ſurpriſe & forcée. La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la priſe de Corlar. Effet, que produiſit cette conquête. Nos Alliés ſe battent les uns contre les autres, ſans ſe reconnoître. Mort du Grand Agnier. Son éloge, ſon hiſtoire, ſa converſion. Embarras, où ſe trouve M. de Frontenac après ce mal-entendu, & comment il s'en tire. Priſe de Sementels par M. Hertel ſur les Anglois. Ils ſont forcés ſur un Pont. Hertel ſe joint à M. de Portneuf. Siege de Kaskebé. Les Anglois abandonnent quatre Forts. Kaſkebé ſe rend, & la Garniſon demeure Priſonniere de Guerre. Les Anglois arrivent trop tard pour le ſecourir. Grand convoi envoïé à Michillimakinac, d'où M. de la Durantaye eſt rappellé: ſon éloge. Le convoi eſt attaqué par les Iroquois. Ils ſont défaits. Effet de cette victoire. Perfidie des Iroquois. Nouvelles hoſtilités de leur part. Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac. M. de Frontenac eſt averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois. Allarme à Montreal. Grand conſeil, & ce qui s'y paſſe. Quelques François ſe laiſſent ſurprendre. M. de Frontenac congédie ſes Alliés. Nouveaux échecs de la part des Iroquois. Reproches de M. de Frontenac à Oureouharé. Réponſe de ce Sauvage. Une Flotte Angloiſe ſe diſpoſe à faire le Siége de Quebec: Ce qui fut cauſe que M. de Frontenac fut ſurpris. Etat, où ſe trouvoit alors l'Acadie. Elle eſt attaquée par les Anglois. Le*

Gouverneur se rend par capitulation. La capitulation n'est point gardée. M. Perrot est poursuivi par les Anglois. M. de Villebon arrive au Port Roïal, & n'y trouve plus les Anglois. Belle action du Sieur de Montorgueil. Les Anglois à l'Isle Percée. M. Perrot est pris par les Anglois, qui le traitent indignement. Il est repris. Zele desintéressé & fidelité des Abénaquis. Etat de l'Isle de Terre-Neuve au commencement de cette année. Plaisance surpris & pillé par les Anglois. M. de Frontenac arrive à Quebec. Dispositions pour la deffense de la Ville. Prévoïance du Gouverneur Général. Fortifications de la Place. La Flotte Angloise moüille devant Quebec. L'Amiral Anglois envoïe sommer le Comte de Frontenac. Réponse de ce Général. Belle action de quelques Canadiens. Plan de M. de Frontenac pour la deffense de la Place. Combat du côté de Beauport; Les Ennemis canonnent la Ville sans succès. Ils sont obligés de s'éloigner fort en desordre. Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau. M. de Sainte Heléne est blessé à mort. Troisiéme action plus décisive, que les deux Premieres. Les Ennemis se rembarquent, & laissent leur Canon. Une diversion manquée du côté de Montreal sauve Quebec. Le Siége est levé. On échange les Prisonniers: mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte Angloise. Nouvelles preuves de la fidelité des Abénaquis. Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec. Famine, & zele des Habitans. Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre. Négociations simulées des Iroquois. Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain. Nouvelles hostilités des Iroquois. Combat de Saint Sulpice, ou de Repentigny. Qui étoient MM. de Crisasy. Un Parti Iroquois échappe aux François par la faute des Sauvages du Sault S. Louis. Soupçons de M. de Frontenac à ce sujet. Faux principe de ce Général. Nouvelles intrigues des Iroquois. Fidelité des Iroquois Chrétiens. Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois. Entreprise sur le Port Nelson differée, & pourquoi. Grands préparatifs des Ennemis. Les Ennemis approchent de Montreal. Disposition de M. de Callieres pour se deffendre. Combat de la Prairie de la Madeleine. Belle action de M. de Valrenes. Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

LIVRE QUINZIE'ME.

LEs Anglois, proposent la neutralité. Ce qui les y engageoit. Réponse du Comte de Frontenac. Belle action d'Oureouharé. Grand Parti contre les Agniers, inutile. Nouvelles de l'Acadie. Le Chevalier de Villebon y est établi Commandant. Il prend possession du Port Roïal. Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Loüis. Diverses Hostilités. Les Iroquois empêchent la Navigation de la grande Riviere. Ils défont un Parti de François & de Sauvages : on les laisse échaper. On court après, & on remporte sur eux quelque avantage. M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point. Nouveau bruit d'un Armement des Anglois. Le Roi envoïe une Escadre en Terre-Neuve, & elle manque son coup. Plaisance est attaquée par les Anglois. Ils envoïent sommer le Gouverneur. Les attaques commencent. Le Siége est levé. Le Gouverneur Général de la nouvelle Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon. Il manque son coup. Entreprise sur Pemkuit. Elle est manquée. Etat, où se trouvoit alors la nouvelle France. Plaintes contre M. de Frontenac. Inquietudes de ce Général, & surquoi elles étoient fondées. Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie. Précautions, que prend M. de Callieres. Les Iroquois se retirent sans rien faire. Irruption dans le Canton d'Agnier. Succès de cette expédition. Les Nôtres sont attaqués dans la Retraite. Nouveaux avis d'un grand Armement des Anglois contre le Canada. Embarras de M. de Frontenac. Propositions de paix par un Capitaine Onneyouth. Réponse du Général. Huit cent Iroquois s'approchent de Mont-Réal. Ils se retirent sans rien faire. Ce que devint la Flotte Angloise, qui menaçoit le Canada. Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Mont-réal. M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois. Les Anglois reprennent le Fort de Sainte-Anne dans la Baye d'Hudson. Belle retraite de deux François. Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre. Une Iroquoise vient à Quebec pour voir le Comte de Frontenac. Conversion & Eloge de cette Femme. Nouvelles propositions du

Capitaine Onneyouth. Réponse de M. Frontenac : pourquoi il differe de pousser les Iroquois à bout. Zele & bons offices de trois Sauvages. Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard. Comment M. Frontenac en profitoit. Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix. On est averti de se défier d'eux. Députés Iroquois à Quebec : Effet de cette députation. M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement du Fort de Catarocouy ; ce qui fait échouer ce projet. Nouvelles négociations avec les Iroquois. Derniere réponse du Comte de Frontenac. Il renvoïe les Députés fort contens. Retour du P. Milet & de Tareha. Raisons, qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois. Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois : le Sieur de Villieu rompt la Négociation. Expédition hardie & heureuse de cet Officier. Belle action d'un Abénaqui. Soulevement à Baston. Ce qui se passa entre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & les Sauvages alliés des François. Les Sauvages sont ébranlés. Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Description du Port-Nelson. MM. d'Iberville & de Serigny en font le Siege. Le Gouverneur se rend par Capitulation. Suite de cette victoire. Les Iroquois continuent d'amuser les François. Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout. Ils recommencent leurs Hostilités. Insolentes propositions de ces Barbares. M. de Frontenac veut, contre l'avis de tout le monde, & du Roy même, rétablir le Fort de Catarocouy. Conduite admirable du Chevalier de Crisasy dans le rétablissement de ce Fort. On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne : ils sont défaits par M. de la Durantaye, & par M. de Courtemanche. Trahison d'un Chef Huron. Politique du Sieur de la Motte Cadillac. Ce qui se passa entre les Députés de nos Alliés, & le Comte de Frontenac. Un Siou demande à ce Général sa protection. Trahison faite par les Anglois aux Abénaquis. Ils prennent la résolution de s'en venger. MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston. Projet de la Campagne pour l'année 1696. Ce que le Roy pense de la Guerre des Iroquois. Mauvaise disposition de de nos Alliés à notre égard. M. de la Motte-Cadillac engage les Outaouais à faire la Guerre aux Iroquois. Ceux-ci sont défaits. Suite de cette défaite.

LIVRE SEIZIE'ME.

Divers avis touchant l'Expédition contre les Iroquois. Expédition du Sieur de Louvigny sur les Glaces. Les Iroquois paroissent dans la Colonie. Mort du Chevalier de Crisasy. Préparatifs pour la Campagne prochaine. Disposition de l'Armée. Elle part de la Chine. Sa marche. Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres. Elle arrive à Onnontagué. Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge. Ruse du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit. Les Onnontagués brûlent leur grand Village. On n'y trouve personne. Négligence des Ennemis. Les Onneyouths demandent la paix. M. de Vaudreuil marche dans ce Canton. Constance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages. Ce que fait le Chevalier de Vaudreuil à Onneyouth. On délibere sur le parti, qu'on doit prendre. M. de Frontenac, contre le sentiment de tout le Monde, laisse son Expédition imparfaite. Soupçons contre lui. L'Armée retourne à Mont-Réal. Pourquoi nos Alliés ne furent point de cette Expédition. M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à demander la paix. Préparatifs pour l'Attaque de Pemkuit. Nouvelle trahison faite aux Abénaquis par les Anglois. MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie. Ils prennent un Vaisseau Anglois. Ils attaquent le Fort de Pemkuit. Ils s'en rendent les maîtres. On envoïe à Baston une partie des Prisonniers. Les deux Navires François évitent une Escadre Angloise. Ils arrivent à Plaisance. M. de Villebon est pris par les Anglois. Ceux-ci éxercent en Acadie plusieurs Hostilités contre le droit des Gens. Ils font le Siége de Naxoat. Diligences de M. de Villebon. Résolution de la Garnison. Attaque du Fort. Le Siége est levé. Etat des François & des Anglois en Terre-neuve. Caractere du Gouverneur de Plaisance. Il part pour attaquer S. Jean. Il n'y peut entrer. Il se saisit de plusieurs Postes. Il se brouille avec M. d'Iberville. Les Canadiens se soulevent en faveur de celui-ci. Les deux Commandans se réconcilient. Ils partent pour S. Jean. Ils se brouillent de nouveau. Ils se reconcilient encore. Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan. On s'appaise encore réciproquement. L'Armée marche à S. Jean. Action de vigueur de M. d'Iberville. Belles ac-

tions du Sieur de Montigny. Un Corps d'Ennemis défait. Siége du Fort de S. Jean. Le Gouverneur veut amuser les François, dans l'esperance d'un prompt secours. Il se rend. Etat de la Place. Situation de S. Jean. Il est brûlé & abandonné. Conquête des Canadiens en Terre-Neuve. Fautes des François & des Anglois dans leurs Colonies. Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve. Plusieurs projets contre les Iroquois, sans effet. Les François reçoivent quelques échecs. Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie. Reception, qu'on leur fait. Les autres Cantons en prennent ombrage. M. de Frontenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre, & pourquoi. Avis, que ce Géneral reçoit de la Cour. Les Iroquois recommencent leurs hostilités. Les Anglois se rendent Maîtres du Fort Bourbon. Ils violent la capitulation. M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudson. Il perd un de ses Bâtimens dans les Glaces. Il est séparé des autres. Il se bat contre trois Navires Anglois. Succès de ce combat. Combat d'une Flûte Françoise contre trois Navires Anglois. Naufrage de M. d'Iberville. Il est joint par ses trois Navires. Prise du Fort Bourbon. M. d'Iberville retourne en France. Importance de sa conquête.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

LEs Iroquois veulent amuser M. de Frontenac. Ils recommencent leurs hostilités. Desordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois. Embarras de M. de Frontenac : comment il s'en tire. Nos Alliés viennent au secours de la Colonie. Belle action d'un Chef Huron. Plainte des Sauvages. Réponse de M. de Frontenac. Quelle étoit l'Entreprise, pour laquelle on lui avoit mandé de se tenir prêt. Son avis sur ce Projet. Plan de l'Entreprise sur Baston. Ce qui fait manquer cette Entreprise. Le Parti, que prend M. de Nesmond. Il retourne en France. Projet d'une Pêche sédentaire dans le Fleuve S. Laurent. Description de Montlouis ; *son utilité. Ce qui fait échouer ce projet. Effet des grands Préparatifs de M. de Frontenac. Ce Géneral leve un Parti, & le congédie. Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois. M. de Frontenac fait sur cela*

ſes remontrances. Réponſe de M. de Pontchartrain. Divers avantages de nos Alliés. Belle action de trente jeunes Gens Algonquins. Mort d'Oureouharé. Son éloge. On reçoit en Canada le premier avis de la paix. Lettre du Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre à M. de Frontenac: Réponſe de ce Géneral. Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont. Propoſition de ce Gouverneur aux Iroquois. Les Iroquois paroiſſent diſpoſés à la paix. M. de Frontenac entreprend de les gagner. Seconde Lettre du Chevalier de Bellomont au Comte de Frontenac. Réflexions du Géneral François ſur cette Lettre: Réponſe, qu'il y fait. Autres prétentions des Anglois. Affaires de l'Acadie. Réglement des Limites pour les Côtes méridionnales de la Nouvelle France. Mort de M. de Frontenac. Les Iroquois veulent ſurprendre le Chevalier de Callieres. Conduite de ce Gouverneur. Il eſt nommé Gouverneur Géneral. Son caractere. M. de Vaudreuil eſt nommé Gouverneur de Montreal. Prétentions du Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre ſur les Canibas. A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui. M. de la Valliere & le P. Bruyas ſont envoyés à Baſton. Le Chevalier de Bellomont veut toujours ſe rendre Arbitre de la Paix. Politique de M. de Callieres, pour obliger les Iroquois à la faire ſans lui. Les Cantons s'y determinent. Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais. Ce qui ſe paſſe entre eux & M. de Callieres. Députés Iroquois à Montreal. Leurs propoſitions. Réponſe du Gouverneur Géneral. Reception faite à Onnontagué aux Ambaſſadeurs François. Diſcours du P. Bruyas. Le Chevalier de Bellomont tâche de traverſer cette Négociation. Pluſieurs Priſonniers François refuſent de retourner dans la Colonie. Diſcours de Teganiſſorens aux Ambaſſadeurs François. Miſſion d'un Miniſtre Anglois chez les Agniers. Les Ambaſſadeurs retournent à Mont-réal. Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverſer la paix. Réception faite aux Députés Iroquois à Montréal. Leurs diſcours dans le Conſeil. Réponſe du Chevalier de Callieres. Traité proviſionnel ſigné de part & d'autre. Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix. Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Miniſtres pour Miſſionnaires. L'Etabliſſement de Mont-Louys échouë encore une fois. Etat de l'Acadie. L'établiſſement de Naxoat transferé au Port-Roïal.

LIVRE

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

NOuvelle entreprise pour découvrir l'Embouchure du Micissipi. MM. de Chateaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacola. *Découvertes de Monsieur d'Iberville. Il entre dans le Micissipi. Il remonte ce Fleuve. Temples des Bayagoulas. M. d'Iberville trouve une Lettre de Chevalier du Tonti à M. de la Sale. Anglois sur le Micissipi : Nouvelle prise de possession de ce Fleuve. Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Païs. Des Refugiés François s'offrent de le peupler : leur offre est rejettée. Conduite des Espagnols au sujet de la Louysiane. Faute des François. Objet du Commerce de la Louysiane. Attention du Roi pour l'instruction des Sauvages de la Louysiane. Caractere des Illinois. Premier Etablissement parmi les Illinois. Mission parmi ces Sauvages. Mission infructueuse parmi les Mascoutins. Mesures de M. de Callieres pour la paix générale. Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais. Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres. Nouvelles plaintes des Iroquois. Réponse de M. de Callieres. Les Anglois traversent de nouveau la paix. Discours du Pere Bruyas aux Iroquois. Réponse de ces Sauvages. Mauvaises dispositions de plusieurs. Les Députés des Cantons arrivent à Mont-réal. Ils sont suivis de ceux de nos Alliés. En quelle disposition étoient ceux-ci. Conferences préliminaires. M. de Callieres donne Audience à plusieurs Députés. Premiere conference publique. Discours du fameux Capitaine Huron* le Rat. *Sa mort & son éloge. Ses obseques. Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux. La maladie se met parmi les Sauvages, & à quoi ils l'attribuent. Derniere Assemblée générale. Discours de M. de Callieres. Equipage bizarre de quelques-uns des Députés, & leurs discours. Audience donnée aux Nations d'en-haut, & aux Iroquois. Les Agniers accedent au Traité. Mort de Garakonthié. Missionnaires aux Iroquois. Hostilités des Anglois. Divers projets pour l'Acadie, sans effet. Les Anglois menacent la nouvelle France. Mouvemens parmi les Sauvages contre nos interêts. Mort du Chevalier de Callieres. M. de Vaudreuil lui succede. Députation des Tsonnonthouans. Teganissorens à Mont-réal, & ce qu'il y fait. Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Belle action d'un*

Officier François en Terre-neuve. Tentative des Anglois sur Plaisance, sans effet. Nos Alliés paroissent mal disposés. Intrigues des Anglois parmi les Iroquois. Les Sauvages du Détroit mal-intentionnés. Conduite des Iroquois en cette occasion. Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York. Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois. Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bekancourt. Politique des Iroquois : avis donné par la Cour à ce sujet. On fait justice aux Cantons d'une insulte des Outaouais. Belle action d'un Partisan François. Les Anglois attaquent le Port Roïal. Ils se retirent. Mort de M. de Brouillan, M. de Subercase lui succede. Expédition de ce dernier en Terre-neuve. Prise de M. de Quebec & d'un Vaisseau du Roi. Négociations pour l'échange des Prisonniers.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

MOnsieur de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois. Projet pour le Commerce & le soulagement du Peuple de la Colonie. Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois. Hostilité des Miamis contre les Outaouais. Ceux-ci prennent ombrage des François. Indiscretion de deux Officiers. Les Outaouais se vengent des Miamis. Un P. Recollet & un Soldat François sont tués par les Outaouais. Embarras du Marquis de Vaudreuil. Le parti, qu'il prend. Imprudence de M. de la Motte Cadillac. Deputés des Outaouais à Mont-réal. Discours du Chef de la Députation. Réponse de M. de Vaudreuil. Conduite de M. de la Motte Cadillac désapprouvée. Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie. Bonne conduite de M. de Subercase. Les Anglois sont battus par-tout. Ils ouvrent la Tranchée devant le Port-Roïal. Ils levent le Siege & se retirent. Causes du mauvais succès de leur Entreprise. Résolutions du Conseil de Baston. La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port-Roïal. Fermeté & diligences du Gouverneur. Les Anglois font leur descente. Differentes attaques sans succès. Combat très-vif. Le Siege est levé : Perte des François & des Anglois. L'Acadie plus négligée que jamais. Nouveau désordre arrivé au Détroit. Mauvaise conduite du Commandant. Bonne conduite du Sieur de Joncaire parmi les Iroquois. Les Iroquois

Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange. Projet d'un grand Parti de Guerre. Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François. Les Abénaquis ne se trouvent point au rendés-vous. Prise d'une Bourgade Angloise. Les Vainqueurs tombent dans une embuscade. Elle est forcée. Belle action de quelques Officiers. Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange. Infidelité des Iroquois Chrétiens. Ils réparent leur faute. Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange. Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louysiane. Projet d'une Expédition en Terre-Neuve. Attaque & Prise de Saint Jean. M. de Saint Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaisance, & un Navire en France. Saint Jean est abandonné. M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois. Les Cantons se déclarent contre nous. Diligences de M. de Vaudreuil. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie. M. de Ramezai marche contre eux. Peu de succès de son Expédition, & quelle en est la cause. M. de Vaudreuil campe à Chambly. Les Ennemis se retirent. Ce qui fit échoüer l'Entreprise des Anglois. Politique des Iroquois. Ils font perir l'Armée Angloise. Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec. Les Iroquois envoïent des Deputés à M. de Vaudreuil. Entreprise malheureuse dans la Baye d'Hudson. Nouvel Armement à Baston. Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres. Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie. Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie à quelque prix que ce soit. Conduite étrange du Gouverneur. Arrivée de la Flotte Angloise au Port Roïal. En quelle disposition étoit la Garnison. Les Ennemis en font le Siege. Murmures & Désertion parmi les Assiegés. Le Gouverneur rend la Place. Quelques Expéditions en Terre-Neuve. Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil. Réponse de ce Géneral. Le Baron de Saint Castin Commandant en Acadie. Les Sauvages de ce Païs-là réfroidis à l'égard des François. M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie. Diverses autres précautions de ce Géneral. MM. de Longueuil & de Joncaire sont envoïés aux Iroquois. Succès de leur Voïage. Préparatifs des Anglois de la Nouvelle York. Arrivée des Sauvages d'en-haut. On manque de reprendre l'Acadie. Une Flotte Angloise se prépare à faire le Siége de Quebec. Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois. Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre. Zele des Sauvages domiciliés.

LIVRE VINTIE'ME.

CE que devint la Flotte Angloise, qui devoit assiéger Quebec. Retraite de l'Armée de Terre. Naufrage de la Flotte Angloise. Manifeste de l'Amiral. Ce qui fut cause de sa perte. Providence de Dieu sur le Canada. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie. Belle action d'une Troupe de Sauvages. On manque de nouveau le Port-Roïal. Génerosité des Habitans de Quebec. M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois. Caractere des Outagamis. Ils entreprennent de brûler le Détroit. Diligences du Sieur du Buisson. *Il est secouru à propos par nos Alliés. Discours, qu'ils lui tiennent. Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort. Ils se défendent fort bien. Ils demandent la paix. Discours d'un Chef Illinois à leurs Députés. Le Siége continue. Les Assiégeans se rebutent. Le Commandant empêche qu'on ne massacre les Députés. Les Assiegés se sauvent, & sont poursuivis. Ils sont presque tous massacrés. Fruit de cette victoire. Source de la décadence du Commerce en Canada. Païs cedés aux Anglois par le Traité d'Utrecht. Les Iroquois se maintiennent dans leur indépendance. Prétentions des Anglois sur les Abénaquis. Un Ministre Anglois entreprend de séduire ces Peuples. Ce qui se passe entre ce Ministre & le P.* Rasle. *Le Premier quitte la Partie. Plusieurs Anglois s'établissent sur les Bords du Kinibequi. Les Abénaquis protestent de leur independance. Ils sont trahis par les Anglois. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois enlevent le Baron de Saint Castin. Il est relaché. Les Anglois veulent enlever le Pere Rasle, & le manquent. Les Abénaquis leur declarent la guerre. Ils la font avec succès. Le Pere Rasle refuse de se retirer à Quebec. Il est tué par les Anglois. Son Eloge. Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos. Description de l'Isle de* Cap Breton. *Son Climat: nature du Païs, ses richesses, ses Ports. Projet de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle. Moyens de faire cet Etablissement, & réponses aux difficultés. Pourquoi ce Projet ne fut pas executé alors. Description du* Havre-à-l'Anglois, *depuis nommé* Louysbourg. *Description du du Port de* Sainte Anne, *autrement,* le Port Dauphin. *On se détermine au premier. Les François de l'Acadie refusent de se*

transporter à l'Isle Roïale. Ils sont inquietés par les Anglois. Ils tiennent bon, & on les laisse en repos. Etablissement dans l'Isle de Saint Jean. Pourquoi il ne réussit pas. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous. Etat de la Nouvelle France. Projet du Gouverneur pour la peupler. Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis. Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix. Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages. Expédition sans fruit contre les Outagamis. Naufrage du Chameau. Mort de M. de Vaudreuil.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

DIVERS jugemens, qu'on a portés de la Louysiane. Etat de la Louysiane en 1700. Mine de Cuivre chez les Sioux. Observations remarquables. Description de la Mine. Etablissement de la Maubile, *& de l'Isle* Dauphine. *Peu de progrès de la Colonie. Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur. L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire. Cession de la Louysiane à M. Crozat. Etablissement d'un Conseil Superieur. Les Espagnols refusent de permettre le Commerce entre la Louysiane & le Mexique. Voïage de M. de Saint Denys au Mexique par Terre. Il est mis en Prison à Mexico. Il refuse d'entrer au Service des Espagnols. Ses aventures. Il rend un grand service aux Espagnols. Son Mariage avec une Espagnole. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages. Irruption des Sauvages dans la Caroline. M. de la Motte Cadillac fait alliance avec plusieurs Nations. Trahison des Natchez. MM. de la Loire leur échapent. Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot. M. de Bienville est envoïé pour en tirer raison. Il forme un camp aux Tonicas. Ce qui se passe entre lui & les Natchez. Il fait la paix avec eux. Etablissement parmi ces Sauvages. Fort bâti aux Natchitoches. Etat du Commerce de la Louysiane en 1616. Propositions & plaintes de M. de Crozat. Il remet au Roy son Privilege. S. M. le transporte à la Compagnie d'Occident : à quelles conditions. M. de l'Epinay Gouverneur ds la Louysiane. Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme. Commencement de la* Nouvelle Orleans. *On fait entrer un Vaisseau dans le Micissipi. Arrivée des premieres Concessions. La Baye de Saint Joseph occupée par les François, & abandonnée presqu'auss-*

ſitôt. Deſcription de Penſacole. Ce Port eſt pris par les François. Les François, qui conduiſent la Garniſon Eſpagnole à la Havane, y ſont arrêtés. Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole. Ils arrivent à la vûë de la Baye. Priſe de la Place. Les Eſpagnols ſont défaits auprès de la Maubile. M. de Serigny eſt ſommé de rendre le Saint Philippe. Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine. Ils fortifient Penſacole. Arrivée de M. de Champmêlin avec une Eſcadre. Diſpoſitions pour l'Attaque de Penſacole. L'Eſcadre entre dans la Baye. Priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols. Le Fort de Saint Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre. Perte des Ennemis. Dureté des Eſpagnols envers les Priſonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge. On démolit en partie le Fort de Penſacole. Preſens faits aux Sauvages. On a de nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive. Départ de M. de Sérigny. Arrivée de deux Navires du Roy. M. de Saint Denys aux Natchitoches. Premiers avis de la paix. Entrepriſe ſur la Baye Saint Bernard, ſans ſuccès. Penſacole reſtitué à l'Eſpagne. Le Quartier Géneral tranſporté à la Nouvelle Orleans. Intrigues des Anglois. Fidelité des Tchactas. Cauſes des Déſertions. Ouragan, & ſes effets. Les Chicachas demandent la paix. Hoſtilités des Natchez. Les Illinois ſe réüniſſent tous ſur le Micißipi. Les Natchez font la paix avec les François.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

E*TABLISSEMENT des PP. Capucins à la Louyſiane. On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.. On y envoïe des Jéſuites. M.* PERRIER *Commandant Géneral de la Louyſiane. Il demande inutilement du ſecours. Conſpiration des Sauvages contre les François. Comment elle fut déconcertée. Trahiſon des Tchactas, & confiance des François. Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez, ſont tués, ou pris par ces Sauvages. Le même arrive aux Yaſous. Cauſes de la mort du Pere* SOUEL, *Jéſuite. Fidelité des Offogoulas. Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & leur échappe comme par miracle. Diligences de M. Perrier à la nouvelle du maſſacre arrivé aux Natchez. Comment il eſt inſtruit du complot géneral contre les François. Dé-*

couragement de toute la Colonie. Conduite singuliere des Tchactas. M. Perrier met les Habitations Françoises hors d'insulte. Disposition, où sont plusieurs Nations Sauvages. L'Armée Françoise s'assemble aux Tonicas. Propositions insolentes des Natchez. Les Tchactas commandés par M. le Sueur, remportent un grand avantage sur eux, mais ils ne finissent point la guerre, parce qu'ils ne se concertent point avec les François. M. de LOUBOIS *attaque les Natchez dans leurs Forts. Ils font une sortie, & nétoyent la tranchée. Ils sont repoussés par le Chevalier d'Artaguette. Ce qui sauve les Assiegés. Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siege. Fort bâti aux Natchez: le Chevalier d'Artaguette en a le Commandement. Insolence des Tchactas. Les Chicachas tentent inutilement la fidelité de nos Alliés. Les Anglois ne sont pas plus heureux. Les Natchez recommencent leurs courses. M. Perrier traite avec les Tchactas. Arrivée du secours de France. Départ & Ordre de l'Armée. Les Natchez attaquent une Pirogue, & seize François y sont tués, ou blessés. Indocilité des Sauvages alliés. L'Armée arrive à la vûë des Ennemis. Ils demandent la paix. Ils renvoïent tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris sur les François. On continue de parlementer. Le Grand Chef, son Successeur designé, & un autre Chef se rendent au Camp. Ils sont arrêtés. Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre. D'autres se rendent aux François. Le plus grand nombre s'échappe. Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée décampe. Forces des Natchez après ce Siege. Le Grand Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & y perit. Plusieurs Natchez sont tués en differentes occasions. D'autres assiegent M. de Saint Denys aux Natchitoches, & sont battus. Forces des Chicachas. Leurs intrigues pour faire revolter nos Negres. Ces Derniers conspirent contre nous; la Conspiration est découverte, & ils sont punis. Les Akansas & les Illinois refusent de se liguer avec les Chicachas. La Compagnie des Indes rétrocéde la Louysiane au Roy: à quelles conditions. Sa Majesté en donne le Gouvernement à M. Perrier. Ce Gouverneur retourne en France. M. de Bienville lui succede. Commencement de la guerre des Chicachas. Belle action d'un Jesuite. Mort héroïque d'un Officier Canadien. Belle retraite d'un jeune Homme de seize ans.*

Fin de la Table des Sommaires.

FAUTES A CORRIGER dans ce Volume.

PAge 28. *ligne* 21. après, *lisez* peu de tems après.
Page 49. *ligne* 11. il fut reglé, *lisez* il fut enfin reglé.
Page 50. *ligne* 20. Pescadouet, *lisez* Pescadoué.
Page 57. *ligne* 8. se mit, *lisez* se mirent. *ligne* 14. Gemaraye, *lisez* Gemeraye.
Page 62. *ligne* 17. alloient, *lisez* allerent.
Page 64. *ligne* 36. Prevôt, *lisez* Provôt
Page 70. *dans la note* Jembac, *lisez* Jemsac.
Page 89. *ligne* 36. dès le dernier jour, *lisez* les derniers jours.
Page 117. *ligne* 10. avec ordre, *ajoutez* au Capitaine. *ligne* 11. ce Bâtiment, *lisez* cet Officier.
Page 124. *ligne* 14. des Personnes, *lisez* de Personnes.
Page 126. *ligne* 16. il se lassa lui-même, & reprit la route de son Pays, *lisez* ils se lasserent eux-mêmes, & reprirent la route de leur Pays.
Page 184. *ligne* 34 L'Escadre, *lisez* La seconde.
Page 191. *ligne* 25. leur Maison, *lisez* leurs Maisons. *ligne* 26. la rebâtir, *lisez* les rebâtir.
Page 202. *ligne* 33. quatre cent, *lisez* quarante.
Page 207. *ligne* 5. le Navire, *lisez* les Navires. *Ligne* 6. il se trouva crevé & plein d'eau, *lisez* ils se trouverent crevés & pleins d'eau.
Page 215. *ôtez* le chiffre 189.
Page 239. *ligne* 28. tout ce que l'expérience peut, *lisez* tout ce qu'elles peuvent.
Page 285. *ligne* 31. qui pût, *lisez* qui pussent. *Ligne* 33. par ses bonnes manieres, *lisez* par leurs bonnes manieres.
Page 313. *ligne premiere.* le déconcerta, *lisez* les déconcerta.
Page 333. *ligne* 16. de monter un petit Bâtiment, *lisez* de s'embarquer sur un petit Bâtiment.
Page 403. *ligne* 15. Fauxsonniers, *lisez* Fauxsauniers. *Corrigez de même Page* 434. *ligne* 21.
Page 417. *ligne* 12. avoit, *lisez* avoient.
Page 421. *ligne* 13. Yasons, *lisez* Yasous.
Page 430. *ligne* 3. sur les Navires, *lisez* sur ses Navires.
Page 441. *ligne* 33. pieds & les mains liés, *lisez* pieds & mains liés.
Page 444. *ligne* 25. qui étoient, *ôtez* qui.
Page 446. *ligne* 3. & cette Chaloupe, *lisez* & que cette Chaloupe.
Page 483. *ligne* 12. Chasubes, *lisez* Chasubles.

HISTOIRE

CARTE DE LA LOUISIANE COURS DU MISSISSIPI ET PAIS VOISINS

Dediée à M. le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat Commandeur des Ordres du Roy.

Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744.

REMARQUE

La petitesse du Point de cette Carte a empeché de suivre exactement les sinuosités du Fleuve Missisipi, et d'y marquer les Isles dont il est semé dans tout son Cours: autrement il n'y auroit eu aucune proportion Géographique entre ces Parties. C'est la même chose pour toutes les autres Rivieres qui ont encore moins de largeur.
Nota. *Comme cette Carte est extremement differente de tout ce qui a paru, on en rend compte par un Memoire particulier.*

LA LOUISIANE

NOUVEAU MEXIQUE

FLORIDE

GEORGIE

CAROLINE

VIRGINIE

GOLPHE DU MEXIQUE

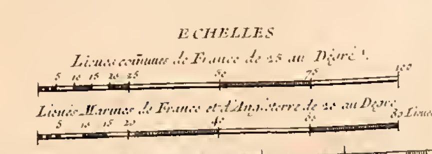
LAC HURON

LAC MICHIGAN

LAC ONTARIO

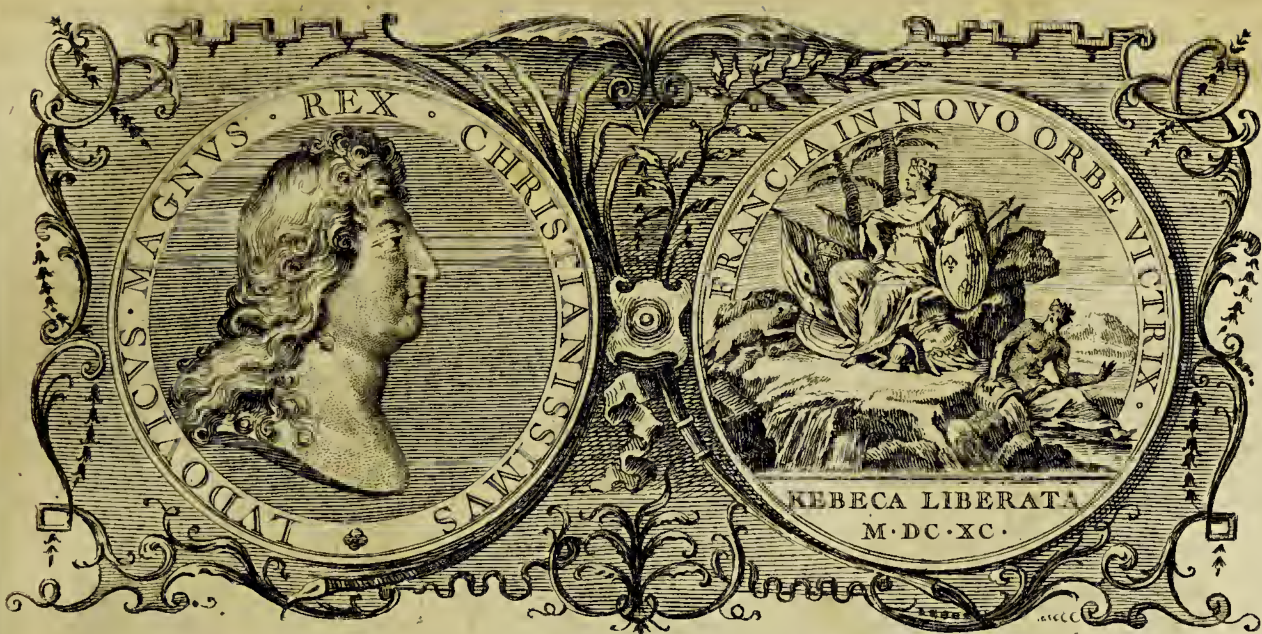
LAC ERIE

ECHELLES



Longitude Occidentale du Meridien de Paris

Dheulland Sculp.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TREIZIEME.



IL n'eſt point de vertu, qui ne ſoit mêlée de quelque défaut : c'eſt le ſort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation, c'eſt que les plus grands défauts accompagnent ſouvent les plus éminentes qualités, & que la jalouſie, que celles-ci inſpirent, trouve preſque toujours dans ceux-là un ſpécieux prétexte pour couvrir ce que cette paſſion a de bas & d'injuſte. C'eſt à ceux, qui ſont établis pour gouverner les Hommes, à ſe faire jour, pour ſortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténébres, dont

la paſſion veut l'offuſquer, & à connoître ſi bien ceux, dont ils veulent ſe ſervir, qu'en leur donnant lieu de faire uſage de ce qu'ils ont de bon, ils ſe précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M. de la Sale préſenté à M. de Seignelay, qui l'approuve.

1684-90.

C'eſt à quoi s'appliqua particulierement M. de Seignelay au ſujet de M. de la Sale, lorſqu'il fut queſtion d'agréer ſes ſervices. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre, il voulut le connoître par lui-même; & après l'avoir entretenu pluſieurs fois, il jugea qu'en ſuppoſant qu'une partie des griefs, dont on le chargeoit, n'étoit pas ſans fondement, il avoit des talens, qui pouvoient le rendre utile à l'Etat, & il lui donna des grandes marques d'eſtime. La Sale, encouragé par ce bon accueil, propoſa au Miniſtre le deſſein, qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Micifſipi, afin d'en frayer le chemin aux Vaiſſeaux François, & d'y faire un Etabliſſement. Son projet fut approuvé, & il eut ordre de faire ſes préparatifs.

Commiſſion, qu'on lui donne.

Il y employa tout l'hyver, & lorſqu'ils furent achevés, M. de Seignelay lui fit délivrer ſa Commiſſion. Elle portoit que tous les François & Sauvages, qui ſe trouveroient depuis le Fort de S. Louis des Illinois juſqu'à la Nouvelle Biſcaye, ſeroient ſous ſes ordres, & que le Commandant de l'Eſcadre, qui le porteroit de France en Amérique, exécuteroit tout ce qu'il lui preſcriroit ſur la route, & lui donneroit à ſon débarquement tous les ſecours, dont il le requereroit, pourvû qu'ils ne puſſent préjudicier en rien à la ſûreté des Vaiſſeaux du Roy.

Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent.

Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & on y embarqua deux cent quatre-vint Perſonnes, y compris les Equipages. Le reſte étoit compoſé de cent Soldats; d'une Famille Canadienne, dont le Chef ſe nommoit Talon; d'environ trente Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes; de quelques Filles; & d'un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers: mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fut pas fait avec ſoin. La plûpart des Soldats étoient des Miſérables, qui demandoient l'aumône; pluſieurs étoient contrefaits, & ne ſçavoient pas même tirer un coup de Mouſquet. Les Ouvriers ne valoient pas mieux, & quand on voulut les mettre en œuvre, on reconnut, mais trop tard, qu'il n'y en avoit preſque pas un, qui ſçût ſon métier.

Deux Neveux de M. de la Sale, CAVELIER & MORANGET, étoient parmi les Volontaires ; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Ecclesiastiques de S. Sulpice, MM. Cavelier, Frere de M. de la Sale ; CHEFDEVILLE, son Parent, & MAJULLE (*a*). Quatre Peres Recollets, le P. Zenobe Mambré, qui avoit déja accompagné M. de la Sale dans ses découvertes ; le P. Maxime LECLECQ, qui avoit demeuré quelque tems en Canada ; le P. Anastase DOUAY, & le P. Denys MARQUET, étoient destinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Micissipi, & les autres à faire des Missions parmi les Sauvages ; mais le P. Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé JOUTEL, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la seule Relation de cette Expédition, sur laquelle on puisse compter, se donna aussi à M. de la Sale, lequel lui reconnoissant beaucoup de capacité & un bon esprit, en fit comme son Intendant, & s'en est toujours très-bien trouvé. 1684-90.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient *le Joli*, Fregate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour son Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour son Enseigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Fregate de six Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque. La Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé MASSIOT, & montée par le Sieur AIGRON, sur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caiche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandises, frettée pour S. Domingue. Son Départ de la Rochelle.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle le vint quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Isles & du Canada, qui devoit rester sous les ordres de M. de Beaujeu jusqu'à la vûë des Terres d'Espagne ; mais l'on n'étoit guére qu'à cinquante lieuës du Port, que, par le plus beau tems du monde, le mât de Beaupré de *Joli* cassa tout à coup. L'Escadre relâche en France.

(*a*) D'autres Relations le nomment *DAIMANVILLE*.

1684-90. On raisonna beaucoup sur cet accident, & comme il y avoit déja quelques semences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale ; quelques-uns s'imaginerent que cela avoit été concerté. On délibera si l'on iroit en Portugal, ou si on relâcheroit à la Rochelle, & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens suivirent *le Joli*, , & l'on ne put remettre à la voile, que le premier d'Août.

Elle se remet en Mer.

Le seiziéme on découvrit Madere, & M. de Beaujeu proposa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau, & acheter des rafraîchissemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer, par conséquent qu'on ne devoit manquer, ni d'eau, ni de provisions : qu'on ne pouvoit aller à Madere, sans perdre au moins huit jours inutilement ; que leur Entreprise demandoit un grand secret, surtout par raport aux Espagnols, qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage, s'ils en étoient instruits, & ausquels il seroit difficile de la tenir cachée, si on se montroit dans une Isle si voisine des Canaries, dont le Roy d'Espagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majesté, dont Personne ne pouvoit être mieux instruit que lui.

MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillent.

Cette réponse déplut fort à M. de Beaujeu, & mit l'Equipage de mauvaise humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un Passager Huguenot, nommé Paget, qui parla en cette rencontre à celui-ci avec beaucoup d'emportement. La Sale demanda au Commandant si c'étoit par son ordre qu'un Homme de cette sorte lui perdoit ainsi le respect ? M. de Beaujeu lui répondit froidement que non, & ne se mit nullement en peine de lui faire faire réparation de cette insulte. La Sale dissimula son ressentiment ; mais il n'y eut Personne sur le Vaisseau, qui ne commençât à augurer mal d'une Expédition, dont les Chefs paroissoient avoir des vûës & des intérêts si opposés.

Ce fut bien pis encore, quand on fut arrivé à S. Domingue ; M. de la Sale avoit des ordres du Ministre pour M. de Cussi, qui commandoit dans cette Isle pour le Roy, & ces ordres regardoient son Entreprise. M. de Cussi faisoit ordinairement sa résidence au Port de Paix, qui est sur la Côte Septentrionale de l'Isle, & il étoit naturel qu'on y allât prendre Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos, & alla

mouiller au petit Goave sur la Côte Occidentale, où il arriva le vint-sept de Septembre. Il y apprit que le Gouverneur étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de S. LAURENT, Lieutenant Général, & M. BEGON, Intendant des Isles de l'Amérique, lesquels en vertu d'une Commission spéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cussi à régler la Police, donner une forme à l'administration de la Justice, & remedier à plusieurs désordres, qui ruinoient le commerce dans cette Colonie naissante. 1684-90.

M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit bien des choses à lui communiquer pour le Service du Roy, & qu'il lui étoit impossible de quitter son Escadre pour se rendre auprès de lui. Non-seulement M. de Cussi, mais le Chevalier de S. Laurent & M. Begon mêmes voulurent bien faire le voyage du petit Goave, où ils trouverent M. de la Sale fort malade. Le chagrin avoit beaucoup de part à sa maladie : il avoit appris quelques jours auparavant que sa Caiche avoit été enlevée à la Côte de S. Domingue par deux Pirogues Espagnoles ; accident, qu'il eût évité, s'il eût abordé au Port de Paix, & qui contribua beaucoup à augmenter la mésintelligence entre lui & M. de Beaujeu.

Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu.

Veritablement on ne comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce Commandant à s'obstiner, comme il fit, dans une chose, qui devoit au moins, ce semble, lui être indifferente ; mais ces Messieurs ne paroissoient presque plus attentifs qu'à se contrarier en tout. Un Officier du Roy a toujours bien de la peine à digerer de se voir obligé de recevoir sur son bord des ordres d'un Particulier sans caractere ; mais au cas, que M. de Beaujeu ne se trouvât pas disposé à faire ce qu'on exigeoit en cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Commandement à cette condition ? M. de la Sale de son côté n'avoit pas assez compris ce que cette condition devoit coûter à un Commandant, & ne l'adoucissoit point par ses manieres : il ne témoignoit aucune confiance à M. de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui proposoit, il ne répondoit qu'en disant, *ce n'est pas l'intention du Roi.* Ce n'étoit pas le moyen d'intéresser dans son Entreprise un Homme, dont il avoit besoin pour la faire réussir ; aussi M. Cavelier voyant son Frere dangereusement malade, & ayant prié M. de Beaujeu de

1684-90.

vouloir bien prendre soin de ses affaires, il n'en reçut point d'autre réponse, sinon qu'il n'en avoit nulle connoissance, & qu'elles lui paroissoient en si mauvais état, qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui à s'en mêler.

On découvre la Floride.

M. de la Sale guérit enfin, & comme après quelques entretiens, qu'il eut avec le Gouverneur de S. Domingue & les deux Commissaires, qui se prêterent de bonne grace à tout ce qu'il leur demanda, rien ne le retenoit au petit Goave, il en partit le vint cinquiéme de Novembre, plus brouillé que jamais avec M. de Beaujeu. Le douziéme de Décembre l'Escadre doubla le Cap de S. Antoine, qui est la pointe Occidentale de l'Isle de Cuba, & entra dans le Golphe Mexique; mais le quatorziéme un vent contraire très-violent l'obligea de retourner à ce Cap, où il lui fallut rester à l'ancre jusqu'au dix-huit. Le vint-huit elle découvrit la Terre du Continent de la Floride, & sur ce qu'on avoit assûré à M. de la Sale, que dans le Golphe Mexique les Courans portoient à l'Est, il ne douta point que l'embouchure du Micissipi ne lui restât bien loin à l'Ouest; erreur, qui fut la source de toutes ses disgraces.

M. de la Sale passe devant le Micissipi sans s'en apercevoir.

1685-90.

Il fit donc tourner à l'Ouest, mais il avançoit peu, parce que de tems en tems il s'aprochoit de Terre, & la côtoyoit à la vûë pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il cherchoit. Le dixiéme de Janvier 1685. l'Escadre se trouva, ainsi qu'on l'a conjecturé depuis, assez proche de l'embouchure du Micissipi; mais M. de la Sale, persuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches, passa outre, sans envoyer sa Chaloupe à Terre. Quelques jours après, sur quelques idées, que lui donnerent des Sauvages, il voulut retourner vers cet endroit; mais M. de Beaujeu refusa d'avoir pour lui cette complaisance, quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigrissoit de plus en plus de part & d'autre, & M. de la Sale, après s'être opiniâtré assez mal à propos dans des choses d'une bien moindre conséquence, que celle-là, céda plus mal à propos encore, quand il fallut user de l'autorité, dont il étoit revêtu.

Il arrive à la Baye S. Bernard, sans sçavoir, où il est.

On poursuivit donc la même route à l'Ouest, & l'Escadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard; mais sans la connoître. Cette Baye est à cent lieuës à l'Ouest de l'embouchure du Micissipi; on y mouilla les ancres, & les Chalou-

pes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venuës pour tâcher de sçavoir où l'on étoit, & plusieurs Conseils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il suffisoit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y opposât, M. de la Sale, qui ne se croyoit pas loin du Micissipi, & à qui la présence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus servir qu'à le gêner, resolut de debarquer tout son Monde à ce lieu-là. 1685-90.

Cette resolution prise, le vintiéme de Fevrier il envoya ordre au Commandant de la Flûte de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pésant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer sur la Flûte, parce qu'il ne se fioit pas à celui, qui la commandoit, soit que cet Homme lui fût suspect, ou qu'il ne le crût pas assez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refusa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être présent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé LA SABLONIERE, & cinq ou six autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils se promenoient dans le Bois, il courut pour les aller dégager. Il perd sa Flûte.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorsqu'ayant jetté les yeux de ce côté-là, il aperçut sa Flûte, qui manœuvroit de maniere à se briser contre des battures, & son mauvais sort, dit Joutel dans sa Relation, l'empêcha de retourner sur ses pas pour éviter ce malheur. Il continua sa route vers le Village, où ses Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il se douta que c'étoit pour l'avertir que sa Flûte étoit échouée, & sa conjecture ne se trouva que trop juste. Il a passé pour constant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un dessein premédité du Sieur Aigron, qui commandoit ce Bâtiment.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des suites plus fâcheuses encore. Les munitions, ustenciles, outils, & généralement tout ce qui est nécessaire à un nouvel Etablissement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le desir de recouvrer ses Gens, l'avoit emporté sur le soin de prévenir Suites de ce malheur.

1685-90. un malheur, qu'il craignoit, se hâta, dès qu'il fut venu à bout de son premier dessein, de se rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa Chaloupe & son Canot, & il les obtint sans peine : il commença par sauver l'Equipage : il songea ensuite aux poudres & aux farines, puis au vin & à l'eau-de-vie ; & l'on porta à Terre environ trente Barriques.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, presque tout auroit été déchargé ; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit étant survenuë, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement ; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flûte heurta contre des rochers, qui la creverent, & quantité de marchandises sortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour ; on en sauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes salées & des legumes. Tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgraces, on commençoit à se trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prît, pour les empêcher de profiter de l'embarras, où l'on étoit, ils enleverent plusieurs choses, qu'on avoit sauvées du naufrage. On n'en fut même instruit, que quand ces Barbares se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs Canots, & on s'en saisit : foibles répresailles, qui coûterent même bientôt plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuerent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, blesserent Moranget & un autre ; mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup rebuterent plusieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. de DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuerent pas peu les discours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne cessoient de décréditer sa conduite, & de taxer son projet

1685-90.

projet d'Entreprise folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de résolution & de fermeté : il fit construire un Magasin : il l'environna de bons Rétranchemens, & s'étant mis dans l'esprit que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit bien être un des bras du Micissipi, il se disposa à la remonter.

M. de Beaujeu retourne en France. Ses mauvaises manieres avec M. de la Sale.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu se disposoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les boulets, qu'il avoit dans son bord, & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de son Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer : que cette opération demandoit plus de tems, qu'il ne lui en restoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la saison, où l'on alloit entrer, & qu'il le croyoit trop raisonnable pour l'exposer à périr. Il sçavoit pourtant bien que M. de la Sale n'avoit à Terre, que huit petites piéces de Campagne, & pas un seul boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment il avoit ainsi embarrassé des effets, qui étoient destinés pour l'Habitation de M. de la Sale.

Mais il donna encore une preuve bien plus marquée de sa mauvaise volonté. La perfidie du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de Beaujeu pour le soustraire à la justice de M. de la Sale, le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, & cela contre la parole expresse, qu'il avoit donnée à M. de la Sale de n'embarquer Personne sans son consentement. Toute la ressource de celui-ci fut d'écrire au Ministre pour lui porter ses plaintes, ce qui ne remedioit en rien à la triste situation, où il se trouvoit.

Celui-ci bâtit deux Forts.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars, & sur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé, la Sale chargea Joutel de l'achever, lui en confia le Commandement, & lui laissa environ six-vint Personnes. Lui-même avec le reste, qui montoit tout au plus à cinquante Hommes, du nombre desquels étoient M. Cavelier son Frere, M. Chefdeville, deux PP. Recollets, & plusieurs Volontaires, s'embarqua sur la Riviere, résolu de la remonter le plus loin qu'il seroit possible : il changea pourtant bientôt de pensée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé, Joutel, à qui il avoit

1685-90. recommandé de ne pas souffrir qu'ils en approchassent de trop près, fit tirer quelques coups de fusil pour les écarter. M. de la Sale, qui n'étoit pas encore bien loin, ne sçachant ce que c'étoit, retourna avec six ou sept Hommes; mais il trouva toutes choses en bon état.

Il dit à Joutel qu'il avoit déja découvert un Pays charmant, qu'il avoit dessein de construire un second Fort à l'endroit, où il avoit laissé ses Gens, & qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les materiaux nécessaires. Il partit ensuite pour aller rejoindre sa Troupe, & la premiere chose, qu'il apprit en arrivant à son Campement, fut que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissé enlever leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit donner d'autres; mais il manquoit à ces Gens-là autre chose que des outils, ils ne sçavoient pas s'en servir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adressé à Moranget de conduire à M. de la Sale tout ce qui y restoit de Monde, à la réserve de trente Hommes, qu'il devoit laisser à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magasin; ce qui fut exécuté sur le champ. La Chasse & la Pêche entretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conspirer contre lui & contre le Garde-Magasin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conspiration contre Joutel.

Leur dessein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choisir ensuite dans le Magasin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienséance, & de déserter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet; mais un des Conjurés en ayant fait confidence à un Chasseur, nommé DAVAULT; celui-ci alla sur le champ en avertir Joutel, qui se saisit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorziéme de Juillet il reçut un second ordre de M. de la Sale, qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout son Monde. Il obéit, & en arrivant au Campement de M. de la Sale, il lui remit ses deux Prisonniers avec les preuves de leur complot.

Triste situation de la Colonie.

Ces nouvelles, qui faisoienr d'autant plus connoître à celui-ci le mauvais choix, qu'il avoit fait de ses Colons, l'attristerent beaucoup. Joutel de son côté fut extrêmement surpris de trouver son Fort si peu avancé. Il n'y avoit encore

rien de couvert qu'un petit quarré de pierre, où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & semé; mais tout avoit manqué faute de pluye, ou avoit été fouragé par les Bêtes sauvages. Plusieurs bons Sujets, & entr'autres le Sieur de Villeperdry, étoient morts: le nombre des Malades augmentoit tous les jours; en un mot rien n'étoit plus triste que la situation, où se trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin; mais il le dissimuloit assez bien. Avec la fermeté d'esprit, qui faisoit son principal caractere, mais qui dégéneroit souvent en une dureté opiniâtre, il avoit au souverain dégré le talent des ressources, & son industrie lui faisoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout son Monde réuni, il commença tout de bon à s'établir & à se fortifier. Il se fit lui-même l'Architecte de son Fort, & comme il mettoit toujours le premier la main à l'œuvre, chacun travailla par émulation de son mieux. 1685-90.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté; mais la Sale n'étoit pas le Maître de son humeur. Dans le tems même, que ses Gens s'épuisoient de fatigues, & qu'à peine il pouvoit leur donner le néceſsaire pour vivre, il ne put pas gagner sur lui de se relâcher un peu de sa sévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'est jamais de saison, surtout dans un nouvel Etablissement. Il punissoit les moindres fautes avec une espéce de cruauté, & rarement il sortoit de sa bouche une parole de douceur & de consolation pour ceux, qui souffroient avec plus de patience. Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous ses Gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus encore l'effet de leur désespoir, que de l'excès du travail, & du défaut de bonne nourriture, & qui lui enleva bien du Monde.

Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive.

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François, les Naturels du Pays se déclarerent contr'eux, & qu'il ne fut jamais possible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune mesure pour cela. Ces Sauvages, qu'on nomme *Clamcoëts*, sont cruels, perfides, d'un génie pervers, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaisant, pour se mocquer, tout ce qu'ils voyent faire, & cachant si bien tous ces défauts sous un extérieur guay & ouvert, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils

Les Sauvages incommodent les François. Caractere des *Clamcoëts*.

1685-90. témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enyvrantes, & sont fort adonnés à l'yvrognerie. Une de leurs plus fortes liqueurs se fait avec une espéce de féve, qu'ils mâchent, & qu'ils délayent ensuite dans de l'eau ; ils sont persuadés qu'elle donne de la souplesse à leurs membres, & qu'elle les rend plus legers à la course. Ils en boivent avec un tel excès, que souvent ils ne font qu'avaler & vomir. Ils en composent une autre avec la feuille de je ne sçai quel arbre, qu'ils font bouillir, qu'ils brassent ensuite, comme nous faisons le chocolat, & qui écume beaucoup. Ils la boivent fort chaude, & en usent surtout pour se délasser après avoir lontems marché.

Leurs façons de faire ne ressemblent presqu'en rien à celles des autres Sauvages, que nous connoissons dans l'Amérique Septentrionnale ; mais ce qu'ils ont de plus singulier, est leur maniere de marquer leur affection. Quelquefois ils se contentent de soufler dans l'oreille de ceux, qu'ils veulent saluer ; d'autrefois ils commencent par se frotter la poitrine & les bras avec la main, puis ils font la même chose à celui, qu'ils ont dessein d'honorer, ou de caresser. Les Hommes vont presque tout nuds, les Femmes ne sont couvertes, que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les uns & les autres ont un air affreux, qui annonce une férocité, que leur conduite ne dément point.

Qualité de leur Pays.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays, & capable de presque toutes les plus utiles productions de la Nature. Le climat en est sain & temperé, l'air pur, le Ciel serein. Ces Bœufs, dont j'ai parlé ailleurs, & qu'on appelle communément *Bœufs Illinois*, y sont très-communs, aussi-bien que les Cerfs & les Chevreuils. On y voit des Lions & des Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoisent ces Derniers, en les prenant tout petits, & les dressent à la chasse, comme des Chiens, si cependant l'Auteur du Mémoire, que je suis, n'a point pris pour des Loups des Chiens, tels qu'en ont les Peuples du Canada, & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites, & le museau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays, & les Rivieres y sont assez poissonneuses. Elles le seroient apparemment davantage, si elles n'étoient pas remplies de Caymans. Les Prai-

ries ne le sont pas moins de Serpens à sonnettes. On n'aperçoit de toutes parts, que des Plaines fort unies, qui s'étendent à perte de vûë; mais elles sont agreablement coupées de Rivieres, de Lacs, & de petits Bois, qui forment un Paysage charmant. Les Campagnes produisent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus; il est certain du moins que les Sauvages en usent beaucoup, & vivent lontems, sans être sujets à aucune maladie considérable. 1685-90.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts sont les Chesnes, les Noyers, les Mûriers, les Pins, les Palmiers de toute espéce, & quantité d'autres, que l'on ne connoît point en Europe, & tous s'élevent extrêmement haut. Il y a aussi plusieurs Arbres fruitiers, dont les fruits sont excellens. Les Vignes, dont tous les Bois sont semés, portent du raisin blanc & rouge. Outre les noix ordinaires, il y en a de beaucoup plus grosses, & qui sont fort bonnes. Les noisettes, les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi les fruits particuliers à ce Pays, il y en a un de la figure d'un œuf, qui croît sur des Buissons hérissés d'épines, & qui est très-rafraîchissant. Les Espagnols le nomment *Tsonnos*, & en sont fort friands.

On parle aussi d'une racine, qui est fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les cheveux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la téte après l'avoir mâchée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y est très-fertile. On n'y manque point non plus de sel, que le Soleil y forme sur les bords de la Mer & de quelques Lacs; on n'a presque que la peine de le ramasser.

Un peu plus avant dans les Terres il y a plusieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même maniere que les Clamcoëts, c'est-à-dire, qui n'ont point de demeure fixe, qui ne s'occupent guére que de la Chasse & de la Pêche, & qui se logent par tout, où la nuit les surprend; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Histoire. Environ cent lieuës plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Assenis*, qui paroissent beaucoup plus humains, qui sont plus sedentaires, qui cultivent la Terre, sement du maïs, des féves, des citrouilles, des me- Des Cenis.

1685-90. lons d'eau, & d'autres femblables legumes. Ils plantent auffi du tabac, & nourriffent quantité de Chevaux, dont ils fe fervent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chaffe.

Ces Sauvages font la guerre fort différemment de tous les autres de la Floride. Ils font tous à Cheval, armés d'un Carquois fait de peaux de Bœufs, rempli de flêches, & qui leur pend en bandouliere derriere le dos. Ils ont un Arc & un petit plaftron de cuir de Bœuf au bras gauche, avec lequel ils parent les flêches. Ils n'ont point d'autre mord à la bride de leurs Chevaux, qu'une corde de crin. Leurs étriers font foûtenus d'une corde de la même matiere; ils font attachés à une peau de Biche pliée en quatre, qui leur fert de felle; ces étriers font de petites planches larges de trois pouces, & longues de cinq. Ils fe tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Prifonniers peuvent s'échaper, & entrer dans une de leurs Cabannes, non-feulement on ne peut plus les faire mourir; mais ils font libres, & deviennent Membres de la Nation: ceux, qui n'ont pas eu le bonheur de s'évader, font mis à mort de la maniere, que je vais dire. On dreffe un cadre, à peu près comme font les Illinois, & quelques autres Peuples de la Louifiane, dont j'ai parlé ailleurs; avec cette différence, qu'il eft de la hauteur de neuf pieds, & que le Patient eft attaché à la traverfe d'en haut par les poignets, & à celle d'en bas par la cheville des pieds, avec des cordes bien bandées, qui les foûtiennent ainfi en l'air. Ils demeurent en cette pofture une demie heure le matin, tournés vers le Soleil levant, & autant le foir, tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point fouffrir d'autre fuplice; mais on ne leur donne rien à manger, & tout le tems, qu'ils ne font point attachés, on les fait danfer. Le fecond jour on les attache avant le lever du Soleil, & auffitôt tout le Village s'affemble autour du cadre, Hommes & Femmes, chaque Famille allume fon feu, & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil eft levé, quatre Vieillards font avec un couteau des incifions aux bras, aux jambes & aux cuiffes du Patient, & reçoivent dans des plats le fang, qui coule de fes playes. Ils portent enfuite ce fang à d'autres Vieillards, qui le font cuire dans des chaudieres, & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfans. L'Auteur du Manufcrit, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point fi on brûle ces Malheu-

reux ; ou si on les laisse expirer dans leur cadre ; mais il ajoûte que, quand ils sont morts, on les étend sur une table, on les coupe par morceaux, & on distribuë ces morceaux à toute l'Assemblée ; que chaque Famille fait cuire sa part ; que jusqu'à ce qu'elle soit cuite, tout le Monde danse, après quoi on la mange. 1685-90.

Des *Ayennis.*

Les *Cenis* ont pour Voisins les *Ayennis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & qui sont en plus petit nombre, quoique les Cenis eux-mêmes, selon Joutel, n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faisoient autrefois qu'une ; leur langage, leurs manieres, & leur caractére d'esprit sont presque les mêmes. Leurs Cabannes sont assez éloignées les unes des autres, chaque Famille ayant son Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes sont rondes, & Joutel les compare, tantôt à des Ruches, tantôt à des Mulons de foin. Il y en a de grandes, où Personne ne demeure, & qui ne servent que pour les Assemblées publiques ; soit qu'on veuille se rejouir, ou traiter des affaires communes.

Celles, qui sont habitées, sont aussi pour l'ordinaire très-vastes. Il y en a, qui ont jusqu'à soixante pieds de diametre, & où l'on trouve quinze, ou vint Ménages, qui n'ont de commun que le feu, lequel est au milieu de la Cabanne, & ne s'éteint jamais. Pour construire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la grosseur de la cuisse, de telle maniere, qu'ils se touchent par le bout ; on les joint avec des lattes, qui servent à soûtenir les herbes, dont la Cabanne est couverte. Les meubles de ces Sauvages consistent dans quelques peaux de Bœufs, ou de Chevreuils, fort bien passées ; en quelques nattes bien travaillées, & en quelques poteries de terre, qui sont bien faites. Ils s'en servent pour faire cuire leurs viandes, leur sagamité & leurs legumes. Ils ont aussi des paniers faits de cannes, où ils mettent leurs fruits & leurs autres provisions. Leurs lits sont élevés de Terre de trois pieds, construits d'un tissu de cannes, proprement accommodés avec des nattes & des peaux passées, où l'on a laissé le poil. Les unes & les autres servent de matelats & de couvertures. Tous les lits sont aussi séparés avec des nattes, suspenduës en guise de rideaux.

Lorsque la saison de labourer la Terre est venuë, on s'assem-

1685-90. ble quelquefois jusqu'à cent Personnes, les Hommes & les Femmes séparément. Ils travaillent ainsi jusqu'à ce qu'ils ayent cultivé une certaine portion de Terrein, dont le Proprietaire régale ensuite les Travailleurs, & le reste du jour se passe à danser & à se divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure jusqu'à ce que tous les Champs soient labourés. Au reste ce travail n'est pas pénible; on se contente de remuer la superficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inseré dans un autre bâton, qui sert de manche; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres sont ainsi préparées, les Hommes se retirent, ce sont les Femmes seules, qui sont chargées des semences, aussi-bien que de tout le travail du ménage.

Ces Sauvages sont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de désagreable dans les traits du visage; mais ils se picquent & se peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne sont pas plus vêtus que les Clamcoëts, si ce n'est lorsque le vent souffle du Nord; car alors ils se couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien passées. Mais ils n'ont jamais rien sur la tête. Leurs mœurs ne sont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louisiane. Les Femmes n'y sont pas fort difficiles à séduire; mais si elles sont surprises en adultere par leurs Maris, elles passent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puisse arriver, est d'être répudiées.

Ils n'ont, ni Temple, ni rien, qui dénote un culte reglé. Ils ne paroissent pourtant pas sans Religion; car lorsque les bleds sont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles sont posées sur une maniere d'escabeau, uniquement destiné à cet usage. Ensuite un Vieillard étendant la main dessus, recite une Formule assez longue, puis distribuë ce bled aux Femmes. Il n'est permis de manger du bled nouveau, que huit jours après cette cérémonie. La même chose se pratique dans de certains repas, qui se font en commun. On ne sert point la sagamité aux Conviés, qu'elle n'ait été mise dans un vase, posé aussi sur un escabeau, & qu'un Vieillard n'ait recité sa Formule, en étendant les bras sur ces mets. Enfin lorsqu'un jeune Homme est armé pour la premiere fois, & lorsqu'on est sur le point de

1686-90.

de ſemer les Terres, les armes & les ſemences ſont auſſi en quelque façon conſacrées de la même maniere.

M. de la Sale veut chercher le Micisſipi par Mer.

Cependant M. de la Sale acheva enfin ſon Fort, & lui donna le nom de *S. Louis*. Enſuite, comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Micisſipi ſe déchargeoit dans la Baye, où il avoit pris terre, & qu'il appella auſſi la *Baye de S. Louis;* il reſolut d'en faire le tour ſur ſa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre, laiſſant dans ſon Fort trente-quatre Perſonnes ſous le Commandement de Joutel, à qui il défendit de recevoir aucun de ceux, qu'il menoit avec lui, s'il ne lui remettoit une Lettre de ſa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros, qui ayant été picqué d'un Serpent à ſonnettes, & ne connoiſſant pas le remede préſent, qu'on trouve par tout à cette picqure, avoit été contraint de ſe faire couper la jambe, & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magaſin étoit propre à bien des choſes, & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux, dont M. de la Sale reſſentit plus vivement la perte.

Après le départ de la Fregate on fut plus de trois mois, ſans en avoir aucune nouvelle à S. Louis. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on en apprit de fort triſtes par le Sieur Duhaut, dont le jeune Frere, nommé *Dominique*, étoit reſté dans le Fort. L'Aîné, qui avoit ſuivi M. de la Sale, arriva, ſans apporter de Lettre de ſa part; il étoit ſeul dans un Canot, & on l'entendit un ſoir, qui appelloit ſon Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeſte; il s'avança pour parler à Duhaut, & après que celui-ci l'eut aſſûré que M. de la Sale jouiſſoit d'une parfaite ſanté, il lui demanda s'il avoit ſa permiſſion par écrit pour revenir au Fort. Duhaut lui répondit que non; mais il lui raconta d'une maniere en apparence ſi ſincére ce qui avoit occaſionné ſon retour, que Joutel crut pouvoir ſe diſpenſer de déferer à l'ordre, dont nous avons parlé. Il permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort, & voici le recit, que cet Homme lui fit de ſes aventures.

Pluſieurs François maſſacrés par les Sauvages.

M. de la Sale, dit-il, étant arrivé à la vûë de la Fregate, il y envoya cinq de ſes meilleurs Hommes, & leur enjoignit de recommander de ſa part au Pilote de ſonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit, & employa tout un jour à ce tra-

1686-90. vail; le soir se trouvant apparemment fatigué, il descendit à Terre avec ceux, qui lui avoient apporté l'ordre, & il y fit du feu. Ils s'endormirent ensuite, sans prendre aucune précaution contre les Sauvages, lesquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François, s'approcherent pendant la nuit, massacrerent les six Hommes, qui dormoient profondément, & briserent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tems, qu'il leur avoit marqué, alla lui-même les chercher, & trouva les tristes restes de leurs cadavres, que des Loups, ou d'autres Bêtes carnacieres avoient presqu'entiérement dévorés. Il regretta surtout son Pilote, qui étoit habile Homme, & il eut bientôt sujet de le regretter encore davantage. Il fit ensuite avancer sa Fregate dans la Baye, y envoya toutes les provisions, dont il avoit besoin pour l'Entreprise, qu'il méditoit, & y laissa quelques-uns de ses Gens, à qui il défendit de s'éloigner sans un ordre de sa part, ni de descendre à terre sans Escorte.

Cela fait, il s'embarqua avec vint Hommes dans deux Canots pour traverser la Baye, & dès qu'il fut à l'autre bord, il enfonça ses deux Canots dans l'Eau, & continua son chemin par Terre. Après quelques jours de marche il se trouva sur le bord d'une belle Riviere, qu'il nomma *la Maligne*; un peu plus loin Duhaut s'étant arrêté derriere les autres, s'égara, & se trouva, sans le sçavoir, vis-à-vis le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dans ce recit, qui ne fût vraisemblable, Joutel ne put se défendre d'y ajoûter foy, & se contenta de veiller de près sur les démarches de Duhaut.

Vers le milieu du mois de Mars, M. de la Sale arriva en fort mauvais équipage à S. Louis avec M. Cavelier, son Frere; Moranget, son Neveu, & cinq ou six Hommes, ayant envoyé les autres chercher sa Fregate, dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il cherchoit, il paroissoit pourtant assez satisfait de sa course, & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup, & il le sçavoit mieux que Personne; mais il comprenoit la nécessité de ne pas décourager ses Gens, & il étoit grand Maître dans l'art de dissimuler son chagrin. La vûë de Duhaut, qu'il croyoit avoir déserté, le troubla un peu d'abord, & il demanda à Joutel pourquoi il l'avoit reçu

contre sa défense ? Joutel lui en dit la raison, & il parut s'en contenter. 1686-90.

Le lendemain le jeune Cavelier son Neveu, & tous ceux, qu'il avoit envoyé chercher sa Fregate, revinrent au Fort, & lui dirent qu'ils n'en avoient pu apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment son linge, ses habits, ses papiers, & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de se servir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivieres, qu'il avoit découvertes, puis de l'envoyer aux Isles de l'Amérique, pour y demander du secours, ou de la monter lui-même, & de ranger toute la Côte du Golphe Mexique, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le Micissipi, quand il auroit perdu toute esperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivieres, qui se déchargent dans la Baye.

Naufrage de la Fregate.

Il prit néanmoins son parti avec sa fermeté ordinaire, & vers la fin d'Avril il se remit en marche pour faire une nouvelle course. Quelques jours après son départ M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & quelques autres de ceux, qui étoient restés sur *la Belle*, arriverent à S. Louis dans un Canot avec ses habits, une partie de ses papiers & de son linge, & quelques provisions. Joutel leur demanda où étoit la Fregate, & ils lui répondirent qu'elle étoit échouée & brisée. Ils lui raconterent les circonstances de cette nouvelle infortune, qui ôtoit à M. de la Sale l'unique ressource, sur laquelle il pût compter après tant de disgraces, & voici de quelle maniere ils lui dirent que la chose s'étoit passée.

L'eau ayant manqué sur ce Bâtiment, le Sieur Plante-rose alla lui septiéme pour en faire une nouvelle provision dans la plus prochaine Riviere. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge, les vents contraires les arrêterent lontems, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux, qui étoient dans la Fregate, & qui les avoient vû faire effort pour revenir, allumerent un feu pour leur servir de Guide dans l'obscurité ; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après, on ne songea point à y suppléer, & ni la Chaloupe, ni aucun de ceux, qui étoient dedans, n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours, & ce fut inutilément : enfin l'Equipage de la Fregate, pressé par la soif, voulut se rapprocher de l'Habitation, qui n'étoit qu'à deux

1686-90. lieuës sur le bord de la Riviere ; mais comme l'extrême foiblesse, où se trouvoit tout le Monde, peut-être aussi le défaut d'habileté, ne leur permirent pas de bien manœuvrer, & que le vent devint contraire, le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye, & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainsi dégradés dans un Pays perdu, & n'ayant plus de Chaloupe, n'imaginerent point d'autre moyen de s'en tirer, que de construire un Radeau, pour traverser la Baye ; mais ils le fabriquerent si mal, que les Premiers, qui s'y risquerent, furent tous noyés. Les autres en firent un second, qui se trouva meilleur ; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la Fregate, & firent heureusement le trajet. Ils resterent ensuite quelque tems sur le rivage fort embarrassés, parce qu'ils n'osoient, à cause des Sauvages, se hazarder à faire le reste du chemin par Terre, & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot, qu'ils raccommoderent le mieux, qu'ils purent, & avec lequel ils se rendirent à S. Louis.

Mutineries & complot à S. Louis.

Deux mois se passerent ensuite, sans qu'on pût sçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. Cette longue absence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant ; il voyoit avec douleur sa Colonie diminuer de jour en jour ; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets, les Sauvages massacroient ceux, qui s'écartoient trop à la chasse ; quelques-uns déserterent, & n'eurent pas honte de se refugier parmi ces Barbares, pour y vivre comme eux ; enfin plusieurs commencerent à murmurer, & des murmures ils passerent aux plus odieux complots. L'Aîné Duhaut, dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale, se mit à la tête des Mécontens, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins, que de se faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'apparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir dessein, qu'il exécuta depuis. On n'arrive que par dégrés au comble de la scélératesse, & Duhaut n'avoit point encore de motif, qui l'engageât à commettre un parricide. Ce qui est certain, c'est que sur la menace, que lui fit son Commandant de s'assûrer de lui, s'il continuoit à cabaler, il se contint assez jusqu'au retour de M. de la Sale, qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de sa Fregate avec une tranquillité d'ame, qu'on admira

d'autant plus, qu'il avoit lui-même fait pendant son voyage des pertes, que rien ne pouvoit remplacer. 1686-90.

Voyage de M. de la Sale aux Cenis. Il perd une partie de ses Gens.

Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance, & il ne se lassoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays, qu'il avoit parcouru; mais il n'en étoit pas plus sçavant sur ce qu'il cherchoit, & tout le profit de son voyage se reduisoit à cinq Chevaux chargés de quelques provisions, que ses nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part, de vint Hommes, qu'il avoit menés avec lui, il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant si le jeune Duhaut, LE CLERC, HURIÉ & deux autres, qui ne sont pas nommés dans mes Mémoires, étoient à l'Habitation, où il leur avoit permis de retourner? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajoûta que le Sieur BIHOREL s'étoit égaré dans le chemin, & on ne l'a point vû depuis: qu'un de ses Domestiques, nommé DUMENIL avoit été entraîné au fond de l'eau, & dévoré par un Crocodile, & que quatre autres avoient déserté, tandis qu'il étoit chez les Cenis.

Il tombe malade.

Tant de pertes firent de fâcheuses impressions sur tous ceux, qui restoient à S. Louis. M. de la Sale n'y fit pas assez d'attention, & sur le champ il se détermina à un troisiéme voyage; mais comme les chaleurs étoient extrêmes, il jugea à propos de le differer jusqu'au mois d'Octobre. Les Clamcoëts le harceloient sans cesse, & lui tuerent encore deux Hommes presque sous ses yeux; ce qui le confirma dans la résolution, qu'il avoit déja prise, de s'éloigner de ces Barbares. Son dessein étoit de tâcher de gagner les Illinois, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie, qui l'obligea de differer son départ.

Joutel le voyant en cet état, s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes; mais son offre ne fut pas acceptée. La Sale lui dit que sa présence étoit nécessaire aux Illinois, & qu'il vouloit envoyer de-là M. Cavelier, son Frere, en France. Sur la fin de Decémbre il se trouva soulagé de son incommodité, & se disposa tout de bon à partir. Il fut bien aise que Joutel l'accompagnât dans ce voyage, & il nomma pour commander en sa place à S. Louis le Sieur LE BARBIER. Il avoit assez bien fortifié cette Habitation depuis son retour des Cenis, & il se flattoit de l'avoir mise en état de ne pouvoir être insultée par les Sauvages*: il y laissa autant de provisions, qu'il en

1686-90. falloit pour tout le Monde, qui devoit y rester, c'est-à-dire; pour vint Personnes, du nombre desquelles étoient sept Femmes, ou Filles, les PP. Maxime & Zenobe, Recollets, M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & un Chirurgien.

Il part pour aller chercher les Illinois.

1687-90. Après qu'il eut donné ses derniers ordres, il se mit en marche le douziéme de Janvier 1687. avec seize Hommes, y compris M. Cavelier, son Frere, Moranget & le jeune Cavelier, ses Neveux, le P. Anastase, Joutel, Duhaut, Larchevêque, de Marle, un Allemand de Wittemberg, nommé HIENS (a), qui avoit été Flibustier, & qu'il avoit engagé au petit Goave; un Chirurgien, nommé LIOTOT, le Pilote TESSIER, le jeune Talon, le Laquais de M. de la Sale, qui avoit nom SAGET, & un Sauvage bon Chasseur; je fais mention de tous ceux-ci, parce qu'il en sera beaucoup parlé dans la suite. Pour soulager ses Voyageurs, M. de la Sale avoit chargé les cinq Chevaux, qu'il avoit amenés des Cenis de la meilleure partie du bagage & des provisions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays, on ne laissa point de souffrir beaucoup, surtout à cause des pluyes, qui avoient fait déborder presque toutes les Rivieres. On rencontra souvent des Sauvages; mais M. de la Sale les gagna tous par ses bonnes manieres; ce qui ne l'empêcha point de se tenir sur ses gardes, & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverser les Rivieres augmentant, parce qu'on en rencontra de fort larges, & qui n'étoient point guayables, la néceffité lui fit imaginer la construction d'un Canot, qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une très-grande utilité.

A mesure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit plus peuplé, & lorsqu'on ne fut plus éloigné des Cenis, que de quarante lieuës, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces Sauvages. Le dix-sept de May Moranget étant à la chasse, & ayant, dit-on, maltraité de parole Duhaut, Hiens, & le Chirurgien Liotot, ces trois Hommes résolurent de s'en défaire au plûtôt, & de commencer par le Laquais de M. de la Sale, & par son Chasseur Sauvage, appellé NICA, qui accompagnoient Moranget, & qui auroient pu le défendre.

(a) Quelques-uns le nomment JEMME, & disent que c'étoit un Soldat Anglois; mais il y a bien de l'apparence qu'ils se trompent.

1687-90.

Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés.

Ils communiquerent leur dessein à Larchevêque & au Pilote Tessier, qui l'approuverent, & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlerent point au Sieur de Marle, qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, tandis que les trois malheureuses victimes de leur vengeance dormoient tranquillement, Liotot leur donna à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Sauvage & le Laquais expirerent sur le champ. Moranget se leva sur son séant, mais sans proferer une seule parole, & les Assassins contraignirent le Sieur de Marle de l'achever, en le ménaçant, s'il le refusoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres; ils vouloient sans doute le rendre complice de leur crime, pour s'assûrer qu'il ne les accuseroit pas.

Cependant comme il est rare qu'un premier forfait ne soit pas suivi de ces inquiétudes, que les plus grands Scélérats ont toujours un peu de peine à calmer, les Meurtriers comprirent qu'il ne leur seroit pas aisé de se soustraire à la juste vengeance de M. de la Sale, s'ils ne le prevenoient, & ils s'y résolurent. Après avoir déliberé ensemble sur les moyens d'y réussir; ils crurent que le plus sûr étoit d'aller au devant de lui, de faire main-basse sur tous ceux, qui pourroient s'opposer à leur dessein, & de se frayer ainsi un chemin au parricide, qu'ils méditoient.

Une résolution si étrange ne pouvoit être inspirée que par ce désespoir aveugle, qui précipite les Criminels dans l'abîme, qu'ils se sont creusés; mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur livra la proye, qu'ils cherchoient. Une Riviere, qui les séparoit du Camp, & qui s'étoit considérablement grossie, depuis qu'ils l'avoient passée, les retint deux jours, & ce retardement, qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet, leur en facilita le succès. M. de la Sale surpris de ne pas voir revenir son Neveu, ni les deux Hommes, qui l'accompagnoient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment, qu'il se mit en chemin, il se troubla, & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude, qui ne lui étoit pas ordinaire, si Moranget n'avoit pas eu prise avec quelqu'un.

Il appella ensuite Joutel, lui confia la garde de son Camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne point permettre qu'aucun s'en écartât, & d'allumer des feux,

1687-90. afin que la fumée servît à le remettre dans sa route, supposé qu'il s'égarât au retour. Il partit le vintiéme avec le P. Anastase, & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il aperçut des Aigles, qui voltigeoient assez près de-là, ce qui lui fit juger qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne, il tira un coup de fusil, & les Conjurés, qui ne l'avoient point encore aperçu, se douterent que c'étoit lui, qui approchoit, & préparerent leurs armes.

Mort tragique de M. de la Sale.

La Riviere étoit entr'eux & lui; Duhaut & Larchevêque la passerent, & ayant aperçu M. de la Sale, qui venoit au petit pas, ils s'arrêterent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil chargé & bandé; Larchevêque s'avança un peu plus, & un moment après M. de la Sale l'ayant reconnu, lui demanda où étoit son Neveu Moranget? Il répondit qu'il étoit à la dérive, & dans le moment Duhaut tira son coup. M. de la Sale le reçut dans la tête, & tomba roide mort. C'est ainsi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anastase même, qui étoit présent, & dont le témoignage ne peut être suspect.

Le P. Louis Hennepin, qui cite aussi son Confrere, mais qui est bien moins croyable que Joutel, prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été blessé, qu'il fit au P. Anastase une espéce de confession générale, qu'il pardonna sa mort à ses Meurtriers, & qu'il entra avec beaucoup de pieté dans tous les autres sentimens, que lui suggera son Confesseur, qu'il reçut avec de grandes marques de religion l'absolution de ses péchés, & qu'avant que de se mettre en marche, il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuscrite, que j'ai eue entre les mains, qui se garde au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale, au sujet duquel il s'exprime d'une façon fort désavantageuse, s'accorde avec Joutel sur la maniere, dont il fut tué; mais elle change beaucoup de circonstances dans le recit de cet assassinat. Larchevêque y est nommé D'YVETOT, peut-être portoit-il ces deux noms: elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens, mais d'un Soldat Anglois, qu'elle appelle JEMME, & d'un nommé MUNIER. Elle ajoûte que ce fut au Domestique du Sieur d'Yvetot, que M. de la Sale demanda, où étoit Moranget, & que celui-

1687-90.

celui-ci, selon l'ordre, qu'il en avoit de son Maître, répondit brusquement, le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive : que la Sale, choqué de cette maniere insolente de répondre, menaça le Domestique, qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domestique, ainsi qu'il en étoit convenu avec les Assassins, se mit à fuir du côté, où ils étoient cachés, & que quand M. de la Sale fut à portée, ils tirerent tous ensemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un, qui tira juste.

Quoiqu'il en soit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier, Sieur de la Sale, Homme d'une capacité, d'une étenduë d'esprit, d'un courage & d'une fermeté d'ame, qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand, si, avec tant de bonnes qualités, il avoit sçu se rendre Maître de son humeur sombre & atrabilaire, fléchir la sévérité, ou plûtôt la dureté de son naturel, & reprimer la hauteur, avec laquelle il traitoit, non-seulement ceux, qui dépendoient entiérement de lui, mais ses Associés même, dont quelques-uns, comme on l'assûre en particulier de ses deux Assassins, avoient fait une bonne partie des avances pour son Entreprise, & y avoient par conséquent un très-grand intérêt.

Son caractere.

On lui a encore reproché avec justice de n'avoir jamais pris conseil de Personne, & d'avoir plus d'une fois ruiné ses propres affaires par un entêtement, que rien ne pouvoit, ni vaincre, ni justifier. Quelques-uns ont assûré que cela lui arriva au sujet de l'embouchure du Micissipi, qu'on lui montra, & qu'il ne voulut pas même examiner, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit, qu'on lui marquoit. Il ignoroit sans doute, ou ne faisoit pas réfléxion que les premiers Hommes du Monde ont souvent été en partie redevables de leurs plus grands succès à des Personnes, qui leur étoient fort inférieures en mérite, & que les plus sages sont ceux, qui croient pouvoir profiter des lumieres & des avis de ceux, qui en ont moins qu'eux.

Calomnies publiées contre lui.

Il ne faut pourtant pas ajoûter foi à tout ce qu'on a publié de ses prétenduës violences, encore moins à d'autres accusations plus atroces, dont ses Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis sur sa Personne, en disant qu'il avoit tué de sa main le jeune Duhaut, qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que

1687-90. le désir de venger tant de sang répandu sans sujet, & la crainte d'un sort pareil avoient fait prendre à des Gens, qu'il brutalisoit en toute rencontre, & qu'il poussoit à bout, la résolution de l'assassiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces discours calomnieux, qu'il n'est que trop ordinaire d'exaggerer les défauts des Malheureux, de leur en imputer même, qu'ils n'avoient pas, surtout quand ils ont donné lieu à leur infortune, & qu'ils n'ont pas sçu se faire aimer. Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet Homme célébre, c'est qu'il a été plaint de peu de Personnes, & que le mauvais succès de ses Entreprises lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux, qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur c'est ordinairement le plus grand nombre, & en quelque sorte la voix du Public.

Ce qui se passe après sa mort.

Cependant le P. Anastase ayant vû tomber M. de la Sale à ses pieds, s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas, quand ce ne seroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime; mais Duhaut s'étant approché de lui, le rassûra, lui dit que l'action, qu'il venoit de faire, étoit un coup de désespoir, & qu'il y avoit lontems, qu'il songeoit à se venger de Moranget, qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment, dépouillerent le cadavre, lui ôterent jusqu'à sa chemise, & après l'avoir insulté de la maniere la plus indigne, le traînerent dans des brossailles, où ils le laisserent sans sépulture. C'est encore sans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anastase l'avoit enterré, & avoit dressé une Croix sur son tombeau; Joutel n'en parle point, & il est à croire que ce Voyageur, qui est entré dans le plus grand détail de ce qui s'est passé sous ses yeux, n'auroit pas obmis cette circonstance; lui-même, si la chose avoit été possible, n'eût pas manqué de se joindre au P. Anastase, pour rendre ses derniers devoirs à un Maître, qu'il a toujours estimé. Les Assassins, après avoir ainsi mis le comble à leur parricide, s'acheminerent au Camp, où ils avoient déja envoyé leur chasse par des Sauvages, qui furent témoins, & parurent fort scandalisés de tout ce qu'ils venoient de voir.

Les Assassins s'emparent de l'autorité.

Ce fut par le P. Anastase, que M. Cavelier apprit la mort de son Frere; il dit aussitôt aux Conjurés que, si leur dessein étoit de se défaire aussi de lui, il leur pardonnoit sa mort par avance, & que toute la grace, qu'il leur demandoit, étoit

qu'ils lui accordassent un quart d'heure pour se disposer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Personne ne se plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Larchevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que sa mort étoit résoluë, pour peu qu'il témoignât de ressentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendît se prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée ; mais que s'il demeuroit tranquille, il l'assûroit de la vie. 1687-90.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on seroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la maniere, dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il seroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent ensuite au Camp, & dès que Duhaut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déja saisi lui-même de toute l'autorité ; & le premier usage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magasin : il le partagea ensuite avec Larchevêque, en disant que tout leur appartenoit. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandises, & vint mille francs, tant en espéces, qu'en vaisselle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardiesse, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes ; ainsi ils ne trouverent d'abord aucune résistance.

Joutel est envoyé chez les Cenis.

Dès le lendemain vintuniéme de May (*a*) tous les François se mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village de Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné ; mais le tems étoit si mauvais, & le chemin si difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vint-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien, Liotot, Hiens & Tessier, pour voir si on pourroit tirer quelques provisions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Espagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Espagnol, d'autant plus qu'ils avoient oüi dire qu'il en devoit venir pour se joindre aux Cenis contre une autre Nation ; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Ca-

(*a*) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vint, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf, ce qui est conforme à la plûpart des autres Relations. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas lui, qui a fait imprimer son Livre.

1687-90. ſtillans, qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voiſinage ; leur premiere penſée fut de ſe défaire de celui-ci, & de s'enfuir auſſitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit, & lui parla en Eſpagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui diſoit, & cette réponſe le raſſûra. Les deux autres Sauvages étoient tout nuds, & l'un d'eux avoit une jolie Cavale griſe, qui portoit deux paniers faits de cannes, & fort propres, pleins de farine de maïz brûlé. Il en préſenta aux François, & ajoûta que ſon Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Eſpagnols ? & ils répondirent que non ; mais qu'il y en avoit dans une Nation voiſine.

Celui, qui étoit habillé en Eſpagnol, ajoûta qu'il avoit été dans leur Pays, & qu'il en étoit revenu équipé comme ils le voyoient. Il tira enſuite de ſa poche un Imprimé en Caſtillan, où étoient contenuës les Indulgences accordées par le S. Siége aux Miſſionnaires du nouveau Mexique ; après quoi lui & ſes deux Compagnons pourſuivirent leur route vers le Camp : ils changerent néanmoins de penſée après, & revinrent ſur leurs pas. Les François les rappellerent, & leur préſenterent à manger. Après le repas, la nuit étant venuë les François ne voulurent pas aller plus loin, & le premier Sauvage demeura avec eux ; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Réception, qu'on lui fait.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain, & allerent droit à la Cabanne du Chef ; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village, qu'ils aperçurent les Anciens, qui venoient en cérémonie au devant d'eux. Ils avoient ſur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils paſſées, & peintes de diverſes couleurs, & ſur la tête un bouquet de plumes, qui leur faiſoit une eſpéce de Couronne. Quelques-uns portoient des lames d'épées quarrées, comme le ſont celles des Eſpagnols, & dont le manche étoit orné de plumes & de grelots : d'autres étoient armés d'arcs, de flêches, & de caſſetêtes. Quelques-uns avoient de grandes piéces de toile blanche, qui leur paſſoient d'une épaule ſous l'autre ; tous s'étoient barbouillés le viſage de noir & de rouge.

1687-90.

François Déserteurs parmi les Cenis.

Ces Anciens étoient au nombre de douze, & ils passerent au milieu de la Jeunesse & des Guerriers, rangés en haye, en bonne ordonnance. Dès qu'ils furent assez proches des François, le Conducteur de ceux-ci leur fit signe de s'arrêter, & aussitôt les Anciens leverent tous la main droite au dessus de leur tête, en jettant de grands cris : ils coururent ensuite embrasser les François, & leur firent à leur maniere toutes sortes de caresses, puis ils leur présenterent des pipes & du tabac, enfin ils leur amenerent un François Provençal, du nombre de ceux, qui avoient quitté M. de la Sale à son premier voyage. Il étoit nud comme les Sauvages, & ne sçavoit presque plus parler François. Il parut charmé de voir des Personnes de sa Nation & de sa connoissance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortege, dont j'ai parlé, dans la Cabanne du Chef, où ils furent très-bien reçus. Delà ils furent menés à une autre Cabanne beaucoup plus grande, éloignée d'un quart de lieuë de la Premiere, & qui étoit destinée pour les réjouissances publiques. Ils trouverent le sol couvert de nattes, sur lesquelles on les fit asseoir ; les Anciens se rangerent autour d'eux : on commença par leur apporter de la sagamité & toutes sortes de légumes ; durant le repas, & pendant que chacun fumoit sa pipe, on les entretint de quelques projets de guerre.

Le Provençal demeuroit dans un autre Village, où il mena les François, & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit aprochant leur Conducteur les conduisit dans sa Cabanne, & ils y passerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre, les ramenerent dans la Cabanne, où on les avoit regalés la veille, & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandises ; mais comme il ne se trouva pas assez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François, Joutel renvoya ses Compagnons au Camp avec le Provençal, & resta chez les Cenis pour achever ses provisions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples, il apprit qu'il y avoit encore deux François Déserteurs de M. de la Sale chez une Nation voisine, & il esperoit d'en tirer plus de lumieres, qu'il n'avoit fait du Provençal touchant le Micissipi & la route, qu'il falloit prendre pour se rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux

1687-90. Hommes, & une nuit, qu'il étoit couché dans une Cabanne, & qu'il ne dormoit pas, il entendit quelqu'un, qui marchoit doucement à côté de son lit; il regarda, & à la lumiere du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud, ayant à la main deux flêches & un arc, lequel, sans lui dire un mot s'assit à côté de lui.

Il le considera quelque tems, lui fit quelques questions, & n'en reçut aucune réponse. Ce silence lui donna à penser, & lui fit prendre ses deux pistolets. Alors cet Homme se retira, & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le suivit, le regarda fixement, & aussitôt le prétendu Sauvage se jetta à son cou, lui parla François, & se fit connoître pour un des Déserteurs, qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit son Compagnon, & il répondit qu'il n'avoit osé venir. C'étoient deux Matelots; celui-ci étoit Breton, & se nommoit RUTER: l'autre, appellé GROLLET, étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems si bien pris les manieres Sauvages, qu'on ne les auroit jamais cru Européens; non-seulement ils étoient nuds, mais ils avoient tout le corps peint & picqué. Ils étoient mariés, & avoient épousé plusieurs Femmes. Les Cenis les avoient menés à la guerre, & tant qu'ils avoient eu de la poudre, ils s'étoient fait admirer par l'effet de leurs fusils; mais dès qu'elle leur eut manqué, ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flêche. La vie libertine, qu'ils menoient, avoit pour eux de grands attraits, & il ne leur restoit presque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de son Neveu Moranget, & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Micissipi, & il répondit que non, qu'il avoit seulement oui dire qu'à quarante lieuës au Nord-Est il y avoit une grande Riviere, dont les bords étoient fort peuplés, & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve, qu'il cherchoit, & comme il étoit résolu de se séparer, le plûtôt qu'il pourroit, des Meurtriers de M. de la Sale, il ne songea plus qu'à s'assûrer de la route, qu'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleuve. Dès le lendemain Rutel s'en retourna chez lui, Joutel lui donna de quoi faire quelques petits présens à ses Femmes, & le pria d'engager son Camarade Grollet à le venir trouver.

Le ſixiéme d'Avril ils arriverent tous deux dans ſa Cabanne, équipés de la même maniere, ſi ce n'eſt que Grollet n'avoit pas voulu ſe faire couper les cheveux à la maniere des Cenis. Cette maniere eſt aſſez bizarre, elle conſiſte à les avoir fort courts, à la reſerve d'un toupet, que ces Barbares ſe laiſſent croître ſur le haut de la tête, & quelquefois ſur les côtés, où ils les mettent en cadenette. Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer au viſage. Il confirma ce que ſon Compagnon avoit dit à Joutel au ſujet d'une grande Riviere au Nord-Eſt, ſur les bords de laquelle on avoit vû des Européens, & tous deux s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il fut charmé de cette réſolution, & le huit deux François étant venus aux Cenis avec un Cheval, pour porter les proviſions, que Joutel avoit achetées, ils partirent tous enſemble, & arriverent le dix. 1687-90.

Pendant l'abſence de Joutel les Meurtriers de M. de la Sale avoient fait bande à part, & avoient formé le deſſein de retourner à S. Louis, pour y conſtruire une Barque, & paſſer aux Iſles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plûpart des outils néceſſaires pour cette conſtruction, & nul d'entr'eux n'avoit jamais ſçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige, dont Dieu punit ſouvent ceux, qui ont mis le comble à leur iniquité. Cependant comme il ne vouloit pas enveloper les Innocens dans les malheurs, que ſa Juſtice reſervoit aux Coupables, il inſpira aux Premiers le deſſein de ſe ſeparer des Seconds, & en effet ceux-là ne penſerent plus qu'à prendre leur route du côté, où ils jugeoient que devoient être les Illinois.

Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſéparent des autres.

M. Cavelier, qui étoit à leur tête, ayant donc ſçu que Duhaut & ſes Complices ſe diſpoſoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis, pour porter leur bagage à S. Louis, l'alla trouver, & lui dit que lui & pluſieurs autres, qu'il lui nomma, étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage, qu'il méditoit, que leur deſſein étoit de s'arrêter, au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis, & qu'il le prioit de leur faire préſent de quelques haches, d'un peu de poudre & de plomb, & d'y ajoûter de quoi acheter des vivres; que s'il vouloit même, il pouvoit marquer le prix, qu'il en exigeroit, & qu'il lui en feroit ſon billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponſe, &

1687-90. après en avoir déliberé avec sa Trouppe, il fit dire à M. Cavelier qu'il consentoit à lui donner la moitié des effets, qui restoient dans les Magasins. Il ajoûta que, si lui & les Siens ne pouvoient pas réussir à construire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaisir de leur amasser des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de résolution par raport au voyage de S. Louis, & proposa à ses Compagnons de se rejoindre à M. Cavelier, pour aller chercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demanderent leur part des effets.

Mort funeste de Duhaut & de Liotot.

Duhaut en fit difficulté, ils se quérellerent; enfin Hiens déchargea son pistolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot; ce Miserable, quoiqu'il eût trois bales dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut assez heureux pour se confesser: après quoi celui, qui l'avoit blessé, l'acheva d'un coup de pistolet. Ainsi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de son Neveu, furent les premieres Victimes de l'esprit de fureur, qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie.

Joutel, qui avoit été temoin de ce massacre, se saisit aussitôt de son fusil pour se défendre au cas, qu'on en voulût pareillement à sa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu dessein que de venger la mort de son Patron. Il ajoûta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point consenti à son parricide, & que, s'il avoit été présent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne sçavoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit besoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit de leur faire, pour avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs Chefs, & pour s'être saisis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas, & ils parurent satisfaits de ces raisons. Larchevêque n'étoit point à l'Habitation pendant que tout ceci se passoit: il étoit parti ce jour-là-même de

de bon matin pour aller à la chaſſe ; & Hiens ſe promettoit bien de le traiter à ſon retour, comme il venoit de faire Duhaut ; mais M. Cavelier & le P. Anaſtaſe vinrent à bout de l'en diſſuader, & Joutel alla au devant de Larchevêque, pour l'avertir du péril, qu'il avoit couru. Il le conduiſit enſuite à Hiens, & ces deux Hommes ſe donnerent mutuellement parole qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre. 1687-90.

Quelques François vont en guerre avec les Cenis.

Après cette reconciliation on voulut déliberer de nouveau ſur le parti, qu'on devoit prendre ; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux, qu'il vouloit accomplir ſa promeſſe, & que ſi on vouloit l'atendre chez ces Sauvages, on verroit enſuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavelier & pour ceux de ſa Bande une néceſſité, que d'en paſſer par tout ce que ces Furieux propoſoient, parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils ſe rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis, & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre avec les Sauvages & ſix François, tous à cheval.

Victoire de ces Sauvages.

Le dix-huit ceux, qui étoient reſtés dans le Village, furent bien ſurpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre, & qui ſe mirent à danſer en rond. Cela dura trois heures, après quoi le Maître de la Cabanne donna à chacune de ces Danſeuſes un bout de tabac du Pays ; ce tabac eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complette, & celui, qui en avoit apporté la nouvelle, aſſûra qu'il avoit pour ſa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

Les Femmes commencerent auſſitôt à préparer des rafraîchiſſemens pour aller au devant des Victorieux, qui arriverent le ſoir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis, nommés *Cannohatinnos*, les avoient attendus de pied ferme ; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épouvanterent de telle ſorte, qu'ils prirent la fuite après la premiere décharge. On les pourſuivit, & on en tua encore quarante-huit, tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Priſonniers, que deux petits Garçons, qu'ils emmenerent dans leur Village, avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent maſſacrés d'abord, excepté deux Femmes, dont le ſort fut encore plus triſte.

1687-90.

Leur cruauté.

On renvoya l'une chez elle, mais ce ne fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit aussi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fusil, en lui disant de porter ce présent à sa Nation, & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la visiter avec de pareilles armes. Pour sa Compagne, elle fut livrée aux Personnes de son sexe, qui s'étant armées de gros bâtons pointus, la menerent dans un lieu écarté, où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune de ces Furies commença par lui donner son coup, les unes de la pointe de leurs bâtons, & les autres en déchargeant les leurs sur elle à tour de bras. Elles lui arracherent ensuite les cheveux, elles lui couperent les doits ; en un mot elles lui firent souffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus sensible, pour venger sur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens, qui avoient été tués en diverses rencontres. Enfin après qu'elles se furent lassées de la tourmenter, elles la percerent de plusieurs coups, & l'assommerent. Son corps fut ensuite coupé par morceaux, qu'on fit manger aux Esclaves.

Leurs réjouissances.

Le jour suivant fut destiné aux rejouissances. Après qu'on eut bien nétoyé la Cabanne du Chef, on y étendit des nattes, sur lesquelles on fit asseoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris sa place, un Orateur se leva, & fit un assez long discours, qui roula apparemment sur les louanges des Guerriers, & sur le grand service, que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Ensuite on vit paroître une Femme, qui tenoit à la main un grand roseau ; les Guerriers la suivoient, chacun selon son rang, un arc & deux flêches à la main, précédés de leurs Femmes, qui portoient les chevelures, que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Prisonniers, ausquels on avoit donné la vie, fermoient la marche, & comme l'un d'eux avoit été blessé, on l'avoit fait monter à Cheval.

A mesure que les Guerriers passoient devant l'Orateur, ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes, & les lui présentoient. Il les recevoit des deux mains, les tournoit vers les quatre parties du Monde, & les posoit à Terre. La Procession étant finie, on servit de grands plats de sagamité, & avant que Personne y touchât, l'Orateur en prit dans une grande gamele, & la présenta comme en offrande aux

chevelures, puis il alluma une pipe de tabac, & en soufla la fumée sur ces mêmes chevelures. Cela fait, le festin commença. Outre la sagamité, on y servit des langues des Ennemis, qui avoient été tués; on apporta aux deux jeunes Prisonniers de la chair de la Femme, dont nous avons rapporté le supplice, & on les força d'en manger. Le tout se termina par des chants & des danses, & l'on alla recommencer les mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes.

Parti, que prennent les François.

Après cette Expédition, rien ne retenant plus les François chez les Cenis, ils s'assemblerent pour prendre enfin leur derniere résolution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'aprouvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois, qu'il y prévoyoit des difficultés insurmontables, & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter sa tête sur un échafaut. Il n'y avoit point de replique à cette derniere raison; mais comme c'étoit la seule, qui eût véritablement déterminé Hiens à prendre le parti desesperé, qu'il suivit, ceux, qui ne se sentoient pas coupables, persisterent dans le dessein de passer aux Illinois, & dès le jour même commencerent à se disposer sérieusement à leur départ.

Les Sauvages avoient fort exaggeré à Joutel les dangers, ausquels il s'exposoit, en traversant une si grande étenduë de Pays, où il ne pouvoit éviter de rencontrer plusieurs Nations inconnuës, ni se flatter d'en être bien reçu; & ils n'omirent rien pour l'engager, & ceux, qui s'étoient joints avec lui, à demeurer chez eux; mais ils ne les persuaderent point. Il les pria de lui donner des Guides, qu'il promit de bien recompenser, & ils les lui accorderent de bonne grace. Hiens de son côté lui donna tout ce qu'il lui demanda; mais Joutel sçavoit qu'il ne falloit pas lui demander beaucoup. Ce Scelerat demeura Maître de presque tous les effets de M. de la Sale, & il s'étoit déja revêtu de son habit d'écarlate galonné d'or; mais avant que de rien donner, il exigea de M. Cavelier une attestation écrite en Latin, & signée de sa main, qui le déchargeoit de tout soupçon d'avoir trempé dans le meurtre de son Frere: & c'est peut-être uniquement sur la foi de cet écrit, que quelques-uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement aucune part à cet attentat.

Les uns vont aux Illinois.

Ceux, qui se mirent en marche pour aller aux Illinois, étoient au nombre de sept, à sçavoir, MM. Cavelier, On-

1687-90. cle & Neveu, le P. Anastase, les Sieurs Joutel & de Marle, un jeune Parisien, nommé BARTHELEMY, & le Pilote Teissier. Larchevêque, Mûnier & Ruter leur avoient donné parole de les accompagner; mais l'esprit de libertinage les retint chez les Cenis, & il y a bien de l'apparence que la même crainte, qui avoit saisi Hiens, fit aussi impression sur Larchevêque, plus coupable encore que lui. Nous verrons dans la suite ce que tous ces Gens-là devinrent, après que nous aurons suivi les Premiers jusqu'en France.

Ils arrivent chez les Akansas.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage; Joutel en a fait un Journal fort circonstancié, qui n'a rien de bien intéressant pour cette Histoire. Le seul accident fâcheux, qui leur soit survenu dans une si longue & si pénible marche, fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle, lequel selon Joutel étoit un très-honnête Homme, & qui se noya le vintquatriéme de Juin, en se baignant dans une Riviere. Le vintiéme de Juillet ils arriverent aux Akansas, où ils rencontrerent deux François; l'un se nommoit DELAUNAY, & l'autre étoit un Charpentier, appellé COUTURE.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de se trouver si proches du Micissipi, & en Pays de connoissance. Les deux François avoient été envoyés aux Akansas par le Chevalier de Tonti au retour d'un voyage, qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Fleuve, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation, & paroissoient résolus à s'y établir, n'esperant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavelier leur apprit sa mort tragique; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages, que le seul nom du Défunt avoit tenu en respect, & de qui on vouloit avoir des vivres, des Canots & des Guides.

M. Cavelier pria ensuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs, de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etablissement dans le Golphe Mexique; que ceux, qui venoient de lui apprendre cette heureuse nouvelle, étoient dans le dessein de faire un voyage en Canada, pour y chercher des marchandises; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays, afin de les défendre contre leurs Ennemis, & de leur procurer tous les avantages d'un commerce reglé; qu'ils se flatoient de

1687-90.

trouver auprès d'eux, pour se rendre aux Illinois, les mêmes secours, qu'ils avoient reçus de toutes les Nations, qu'ils avoient rencontrées sur leur passage.

Les Akansas s'assemblerent pour déliberer sur ces propositions, & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes, & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un si long voyage; mais à force de promesses & de présens on les y engagea. Le jeune Parisien, qui ne pouvoit plus marcher, resta aux Akansas, & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vintsept, descendirent la Riviere des Akansas, & le même jour ils gagnerent un Village, appellé *Toriman*, où ils virent pour la premiere fois le Micissipi. Ils le traverserent le vintneuf, & le même jour ils gagnerent le Village des *Kappas* (a), où Couture prit congé d'eux.

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie.

Le troisiéme de Septembre ils entrerent dans la Riviere des Illinois, & le quatorziéme ils arriverent au Fort de S. Louis, où le Sieur de Bellefontaine commandoit en l'absence du Chevalier de Tonti, lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tsonnonthouans. Chacun leur demanda avec empressement des nouvelles de M. de la Sale, & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieuës des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage, parce qu'ils vouloient passer au plûtôt en Canada, qu'ils avoient besoin de secours pour faire ce voyage devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois, & qu'ils craignoient qu'on ne leur refusât ce secours, si l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale.

Ils sont obligés d'hyverner dans ce Fort.

Par bonheur pour eux le Sieur de Boisrondet, son Commis, se disposoit à faire le même voyage, & la rencontre fit également plaisir aux uns & aux autres. Ils s'embarquerent le dixhuit; mais ils n'allerent pas fort loin; les mauvais tems les contraignirent de retourner au Fort, d'où ils étoient partis. Ce contretems les déconcerta d'autant plus, qu'il leur ôta toute esperance de repasser en France cette année-là, & d'en-

(a) Joutel dit dans son Journal que ce Village est le dernier des Akansas; mais il paroît par l'Histoire de la conquête de la Floride de Garcilasso de la Vega, que les Kappas, au tems de Ferdinand de Soto, étoient une Nation séparée & fort nombreuse. Il n'en reste plus aujourd'hui, au moins dans la Louisiane.

1687-90. voyer du secours à ceux de leurs Gens, qui étoient restés à l'Habitation de S. Louis, auprès de la Baye S. Bernard; mais il fallut prendre patience.

Le vintsept d'Octobre M. de Tonti arriva au Fort de S. Louis; M. Cavelier crut nécessaire de ne pas plus s'ouvrir à lui, qu'aux autres sur la mort de M. de la Sale, & comme il avoit eu la précaution de tirer de son Frere avant sa mort, un billet de creance, pour prendre aux Illinois une somme d'argent, ou la valeur en Pelleteries; Tonti ne fit aucune difficulté de lui remettre des marchandises pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vintuniéme de Mars de l'année 1688. avec Boisrondet & le P. Allouez, qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Mission fixe parmi ces Sauvages, s'en retournoit à la Riviere de S. Joseph, où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils passent en France.

Le dixiéme de May ils arriverent à Michillimakinac, où ils sejournerent assez peu, & le quatorziéme de Juillet M. Cavelier se rendit à Montreal, où sa Troupe, qu'il avoit laissée à la Chine, le joignit le dix-sept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny, ausquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de passer au plûtôt en France, pour envoyer du secours à M. de la Sale, & ces Messieurs les en crurent sur leur parole. Peu de jours après Teissier, qui étoit Calviniste, fit abjuration dans l'Eglise Paroissiale de Montreal, tous ensuite s'embarquerent pour Quebec: ils n'y attendirent pas lontems un Vaisseau; ils débarquerent à la Rochelle le cinquiéme d'Octobre, & le septiéme MM. Cavelier & Joutel partirent pour Rouen, où j'ai vû & entretenu lontems ce dernier en 1723.

Ce que devint l'Habitation de S. Louis.

Il y a bien de l'apparence que si ces Messieurs n'avoient pas été obligés d'hyverner aux Illinois, & qu'ils se fussent rendus une année plûtôt en France, on y auroit pu prendre des mesures pour secourir, ou pour retirer la petite Colonie, que M. de la Sale avoit laissée à S. Louis parmi les Clamcoëts; mais quand ils furent arrivés à Paris, on se douta bien qu'il étoit trop tard pour y songer; & quand on y auroit pensé plûtôt, c'eût été fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, & dans le tems, que les Habitans de S. Louis y pensoient le moins, ils tombe-

rent sur eux, & les massacrerent, à la reserve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Parisien de bonne Famille, nommé Eustache de Breman, qu'ils emmenerent dans leur Village. 1687-90.

Un Italien, qui étoit venu du Canada par Terre, pour joindre M. de la Sale, & qui sans doute lui auroit été fort utile, en l'instruisant de la route, qu'il devoit tenir pour gagner le Micissipi, s'il avoit pu se rendre assez-tôt auprès de lui, sauva aussi sa vie par un stratagême assez singulier. Des Sauvages se mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme, qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours étonna les Barbares, & l'Italien les assûra que, s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain, il leur feroit voir la vérité de ce qu'il avançoit, ajoûtant que, s'il les avoit trompés, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint sans peine le délai, qu'il demandoit, & ayant ajusté un petit miroir sur sa poitrine, il alla trouver les Sauvages, qui furent très-surpris de se voir, comme ils le croyoient, dans le cœur de cet Homme, & lui accorderent la vie.

Diverses aventures de quelques François.

D'autre part les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'Entreprise de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés, étoient fort résolus de ne rien épargner pour la traverser. Ils envoyerent d'abord cinq cent Hommes, qui en arrivant chez les Cenis, y trouverent Larchevêque & le Matelot Rochelois Grollet, qu'ils firent Prisonniers. On ne sçait pas si ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale; ce qui est certain, c'est que quelque tems après une autre Troupe de deux-cent Espagnols arriva au même endroit, & rencontra en son chemin Mûnier & Pierre Talon, Frére de ceux, dont je viens de parler, & les menerent au Village des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; ils comprirent que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Missionnaires, & ils crurent devoir les engager par douceur à rester avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ses trois Freres & sa Sœur étoient Esclaves parmi les Clamcoëts, & sur le champ ils firent un Détachement pour les

1687-90. aller chercher ; mais ce Détachement ne put emmener que les deux Talons, leur Sœur & l'Italien, que les Clamcoëts, qui les avoient pris en amitié, eurent bien de la peine à relâcher. L'année ſuivante deux-cent cinquante Eſpagnols retournerent au même Village, & en tirerent Jean-Baptiſte Talon & Euſtache de Breman, & les conduiſirent d'abord à *S. Louis du Potoſi*, Ville du Nouveau Mexique, & de-là à *Mexico* avec les deux autres Talons & leur Sœur, & le Vice-Roy les prit tous à ſon Service.

Larchevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Eſpagne, d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y mit en priſon, en attendant une occaſion de les envoyer au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut tranſporté à la Vera Crux, où il fut enfermé dans une Priſon, & il eſt fort vraiſemblable qu'il n'en ſortit auſſi, que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Euſtache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons ; à cauſe de ſa jeuneſſe ; car on a cru que la raiſon pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres, c'eſt qu'ils étoient dans un âge, où ils ne pouvoient pas avoir pris aucune connoiſſance du Pays, au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits, qui auroient pû s'échaper, & donner en France des lumieres ſur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages.

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes, furent enrollés ſur l'Armadille, & embarqués ſur le *Chriſto*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaiſſeau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS, & les trois Freres ayant ainſi recouvré leur liberté, revinrent en France, & c'eſt par eux, qu'on a appris toutes les circonſtances, que je viens de rapporter. On a ſçu depuis que le Vice-Roy du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur, ayant été relevé, il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Eſpagne.

Ce qui fit échouer l'Entrepriſe de M. de la Sale.

Telle fut la malheureuſe iſſuë d'une Entrepriſe, que bien des choſes ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du ſuccès, qu'on en eſperoit, ſi on n'avoit eu en vûë qu'un Etabliſſement à l'embouchure du Micißipi, comme bien des Gens ſe l'étoient perſuadés ; car il eſt certain que M. de la Sale ſe voyant dégradé

gradé dans la Baye S. Bernard, & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve, qu'il cherchoit, s'il n'avoit eu deſſein que de le trouver, auroit pu, dès le premier voyage, qu'il fit aux Cenis, obtenir de ces Sauvages des Guides, puiſqu'ils en donnerent dans la ſuite à Joutel; mais il avoit envie de s'approcher des Eſpagnols, pour prendre connoiſſance des Mines de Sainte Barbe, & pour vouloir trop faire, non-ſeulement il ne fit rien du tout, mais il ſe perdit, & ne fut plaint de Perſonne. 1687-90.

Reflexions ſur la conduite de M. de la Sale.

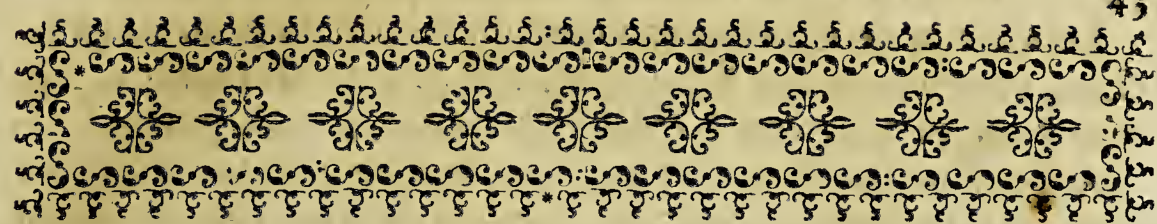
Rien n'étoit encore plus aiſé, quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans ſon Entrepriſe, que de profiter de ſes fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de ſolide dans ſon projet, c'eſt-à-dire, de s'aſſûrer du cours entier du Micifſipi; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etabliſſement dans cette partie de la Floride; quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croiſiere dans le Golphe Mexique, & pour fortifier les frontieres de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloiſes. Il étoit même autant de l'intérêt des Eſpagnols, que du nôtre, de mettre cette Barriere hors d'inſulte, parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois, Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Françoiſe, à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline*, n'en demeureroient point là; mais que de proche en proche ils pouſſeroient leurs Etabliſſemens juſqu'à S. Auguſtin, comme il eſt arrivé (a); que de-là juſqu'au Micifſipi rien ne pouvoit les arrêter lontems; qu'il leur ſeroit aiſé alors de traverſer ce grand Fleuve, & de les inquietter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu que, s'ils trouvoient les François ſur le bord du Micifſipi, la jalouſie de ces deux Nations, naturellement incompatibles, feroit leur ſûreté.

Mais on avoit encore en France l'eſprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe, qu'on s'obſtina lontems à vouloir réaliſer la chimere de M. de la Sale. On ſe flatta même bientôt après ſa mort d'y réuſſir par une intrigue concertée avec le Comte de PIÑALOSSA. Cette reſſource manquée, parce qu'apparemment ce Comte portoit ſes prétentions trop haut, & que de part & d'autre on ne trouva point ſes ſûretés, il parut que le charme étoit levé. Outre que Philipe V. étant monté ſur le Thrône d'Eſpagne, la Cour de France

(a) Par l'Etabliſſement de la Nouvelle Georgie.

1687-90. n'auroit pas souffert qu'on inquiettât les Espagnols en Amérique; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut proposé au Conseil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louisiane, donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries, qui survinrent entre les Cours de France & d'Espagne, pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes, on se flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des trésors, qui n'existerent jamais, que dans l'imagination échauffée de certaines Gens; & ce nouvel enchantement produisit des effets encore plus funestes, que ceux, que nous venons de voir. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire, dont il est tems de reprendre le fil.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUATORZIE'ME.



OUS avons vû à la fin du XII. Livre combien, dans la situation, où le Comte de Frontenac trouva les affaires de la Nouvelle France, lorsqu'il en vint reprendre le Gouvernement Général, il importoit de donner aux Anglois de l'occupation chez eux, & de rétablir la reputation des armes Françoises dans l'esprit des Sauvages. C'étoit l'unique moyen de rabattre l'insolence des Iroquois & de les rendre plus traitables, en leur faisant comprendre qu'ils ne devoient plus tant compter sur le secours du Gouverneur de la Nouvelle York. Par-là nos Alliés, nous voyant changer une défensive, que nous soûtenions mal, en une vigoureuse attaque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers sentimens d'estime pour notre Nation, ou du moins d'appréhender que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur attirât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu éviter en se détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroitement que jamais avec nous. 1690.

1690.

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

Le Comte de Frontenac ayant dressé son plan sur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit assûrer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verrroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poste, & il prenoit ses mesures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier se formoit à Montreal, & devoit être composé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Aillebout de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, sous lesquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de Bonrepos, de la Brosse & de Montigni voulurent bien servir en qualité de Volontaires.

Ce Parti fut bientôt prêt, & se mit en Campagne, avant que d'avoir déliberé de quel côté il tourneroit ses armes. Il étoit destiné en général pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laissé aux deux Commandans le choix du Poste, qu'ils devoient attaquer, & ceux-ci ne jugerent pas à propos de se déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou six jours de marche, qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire; les François furent d'avis d'aller droit à Orange; mais les Sauvages rejetterent bien loin cette proposition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient si hardis.

On lui répondit que, si par le passé on avoit montré quelque foiblesse, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenuë depuis quelques années; que le seul desir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occasion de nous insulter, que faute d'en avoir pénetré les motifs; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'est qu'ils avoient trop compté sur la bonne foy des Anglois & des Iroquois; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition de Corlar.

Les Sauvages, qui connoissoient toute la difficulté de l'Entreprise d'Orange, persisterent à s'y opposer, & l'on sortit du Conseil, sans rien conclurre. On continua de marcher jusqu'à ce qu'on fut arrivé en un endroit, où aboutissoient deux

chemins, dont l'un conduisoit à Orange, & l'autre à Corlar : alors Mantet, qui désesperoit de faire changer de sentiment à ses Alliés, leur proposa l'attaque de Corlar, & ils l'agréerent. On prit aussitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à souffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau jusqu'aux genoux, souvent même il falloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied : d'ailleurs le froid étoit intolerable. 1690.

Nos Braves arriverent un soir sur les quatre heures à deux lieuës de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (a) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-seulement sur les Sauvages, mais sur les François mêmes, de grands services rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zéle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues passées, dans l'esperance de venger les maux, qu'on avoit soufferts depuis quelques années, sur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajoûta qu'on ne pouvoit pas douter de l'assistance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cause si juste.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumieres, dont on avoit besoin pour faire en sûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé Giguiere, fut détaché aussitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de sa Commission. Il reconnut Corlar tout à son aise, sans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieuë. On avoit d'abord projetté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de dessein. Il fut résolu de marcher à l'heure même, & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors presque la figure d'un carré long, & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduisoit à Orange, qui n'en est éloigné que de six lieuës ; l'autre donnoit sur le

(a) Les Iroquois de ce Village étoient restés à la Prairie de la Magdeleine jusqu'au massacre de la Chine. Après cet échec ils se retirerent à Montreal, où ils demeurerent quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690. grand chemin, où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut reglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene se chargerent de celle de la seconde porte ; les Femmes Sauvages, dont je viens de parler, avoient assûré qu'elle ne se fermoit jamais, & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent sur la gauche, pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver, & revinrent joindre Mantet, de sorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Cette Place est surprise & forcée.

Non-seulement la porte, où elle devoit se faire, étoit ouverte, elle n'étoit pas même gardée, & comme il étoit nuit, tout le Parti y entra, sans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans se séparerent d'abord, afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems, & comme ils avoient ordonné un grand silence, ils se retrouverent à l'autre extrêmité du Bourg, sans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages, & dans l'instant chacun donna de son côté. Mantet s'attacha à une espéce de Fort, dont il trouva la Garnison sous les armes. La résistance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée, tous les Anglois passés au fil de l'épée, & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de maisons furent défenduës : il n'y eut que Montigni, qui fut arrêté dans une, & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer, il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuisanne, qui le mirent hors de combat ; mais Sainte Helene étant survenu, la maison fut forcée, & les blessures de Montigni vengées par la mort de tous ceux, qui s'y étoient renfermées.

Bientôt ce ne fut que massacre & pillage, mais au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poser des Corps de garde à toutes les avenuës, pour éviter la surprise, & le reste de la nuit fut employé à se rafraîchir. Mantet avoit donné ordre qu'on épargnât le Ministre, dont il vouloit faire son Prisonnier ; mais il fut tué, sans être reconnu, & tous ses papiers furent brûlés. Le Sr. COUDRE, Major de la Place, s'étoit sauvé au-delà de la Riviere, & paroissoit vouloir s'y rétrancher avec ses Domestiques, quelques Soldats, & des Sauvages, qui l'avoient suivi. Le Commandant l'envoya sommer au point du jour, & comme on ne vouloit lui faire aucun tort, parce qu'en plusieurs rencontres il en avoit très-bien usé avec les François, d'Iberville & le grand Agnier se chargerent de

la sommation. Non-seulement ils lui promirent bon quartier ; mais ils l'assûrerent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole, il mit bas les armes, suivit les Députés à Corlar, après les avoir bien regalés, & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis.

Une des premieres attentions des Chefs, quand ils se virent les Maîtres de tout, fut de briser les barriques d'eau-de-vie, de peur que les Sauvages ne s'enyvrassent : on mit ensuite le feu aux maisons, dont on n'épargna que celle du Major, & celle d'une Veuve, chez qui l'on avoit transporté Montigni ; il y en avoit environ quarante, toutes bien bâties & bien meublées, & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à soixante Personnes, la plûpart, Femmes, Enfans & Vieillards, qui avoient échapé à la premiere furie des Assaillans, & à trente Iroquois, que l'on reconnut, afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois, dont la perte fut estimée quatre-cent mille livres.

La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la prise de Corlar.

On étoit trop près d'Orange, pour rester lontems dans des masures, l'Armée décampa vers le midi ; le butin, Montigni, qu'il falloit porter, les Prisonniers, qui étoient au nombre de quarante, & dans la suite le défaut des vivres, dont on avoit négligé de se pourvoir suffisamment, retarderent beaucoup la retraite ; plusieurs mêmes seroient morts de faim, si on n'avoit pas eu cinquante Chevaux, dont il ne restoit plus que six, lorsque les Vainqueurs arriverent à Montreal, le vintsept de Mars. Cette grande disette les avoit même obligés de se séparer. Quelques-uns furent attaqués, trois Sauvages & seize François furent tués, ou pris, de sorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti, que l'attaque de Corlar, où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Effet, que produisit cette conquête.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'esprit des Barbares la reputation des armes Françoises ; mais la joye, qu'elle avoit causée dans la Colonie, fut bientôt troublée par un de ces accidens, qu'on ne sçauroit prévoir, qui nous fit perdre l'Homme du Monde, qu'il nous importoit plus de conserver dans les circonstances, où nous nous trouvions, & qui nous mit en danger de voir nos plus fidéles Alliés tourner leurs armes les uns contre les autres dans le tems, où nous avions

1690.

plus de beſoin de les réunir tous contre nos Ennemis. Voici comme la choſe arriva.

Nos Alliés ſe battent les uns contre les autres, ſans ſe reconnoître.

TILLY DE BEAUVAIS, Lieutenant, & la Broſſe, Lieutenant Reformé, celui-là même, qui s'étoit trouvé à la priſe de Corlar, s'aviſerent, avec quatre autres François, de lever un Parti d'Iroquois Chrétiens, à la tête deſquels ſe mit le grand Agnier. Ils s'embarquerent à Montreal, & deſcendirent le Fleuve juſqu'à la Riviere de Sorel. Le vintſix de May leurs Découvreurs entendirent tirer quelques coups de fuſil, & peu de tems après ils aperçurent deux Cabannes de Campagne, où il y avoit quatorze Iroquois : ils les attaquerent, & les firent tous Priſonniers. Ils apprirent d'eux que, ſur la route, qu'ils tenoient, & qui conduiſoit à un Fort Anglois, qu'ils avoient deſſein d'attaquer, ils rencontreroient une Troupe, dont ils s'étoient ſéparés depuis peu, & où il y avoit encore trente Hommes, ſans compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaiſir ; mais lorſqu'ils y penſoient le moins, ils tomberent dans une embuſcade ; ils s'en tirerent néanmoins en braves Gens, tuerent quatre Hommes & deux Femmes, & firent quarante-deux Priſonniers, parmi leſquels il y avoit huit Anglois. Alors ayant eu avis que ſept cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas aſſez forts, & la garde de leurs Priſonniers les embarraſſant trop, pour s'expoſer aux riſques d'un combat ſi inégal. Je ne ſçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route que celle, qu'ils avoient ſuivie en venant ; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du Grand Agnier.

Le quatriéme de Juin, ils ſe trouverent ſur le midi au bord de *la Riviere aux Saulmons*, laquelle ſe décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laiſſé leurs Canots aſſez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent, ſans differer, la main à l'œuvre. Le ſoir, dans le tems, qu'ils faiſoient leurs Prieres en commun, ils furent decouverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis, leſquels alloient auſſi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ſes Gens ; ſix autres Iroquois, deux François, & deux

Esclaves Anglois furent blessés, & on fit de part & d'autre quelques Prisonniers.

Embarras, où M. de Frontenac se trouve à cette occasion, & comment il s'en tire.

Ce fut alors, qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés; mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur Chef, refuserent de rendre la liberté aux Prisonniers, qu'ils avoient faits. Ce refus picqua les autres, on s'aigrit, & il y avoit tout à craindre de ce ressentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut besoin de toute sa prudence & de toute son habileté pour calmer ce commencement d'orage, & il n'en vint à bout qu'après bien des négociations. Il fut reglé que les Aggresseurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis, pour protester qu'il n'y avoit eu que de la méprise dans tout ce qui s'étoit passé, & pour redemander leurs Freres; que leur protestation seroit bien reçuë, & que tous les Prisonniers seroient échangés. L'Orateur Abénaqui, qui porta la parole, dit les choses du monde les plus sensées, & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts, sans alterer une amitié, qui étoit fondée sur la Religion.

Eloge du grand Agnier. Histoire de sa conversion.

Le grand Agnier ne fut guéres moins pleuré des François, que de ses Compatriotes, & les Missionnaires furent ceux de tous, qui ressentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Missionnaire; & de la maniere, dont il s'y prenoit, s'il eût vêcu encore quelques années, il eût peut-être converti tout son Canton. Sa conversion au Christianisme avoit été l'ouvrage de Dieu seul. Il ne connoissoit encore aucun Jesuite, & il avoit à peine entendu parler de notre Religion, lorsque par un mouvement, dont il lui sembla qu'il n'étoit point le Maître, il se sentit porté à visiter ses Freres, qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller seul; il communiqua son dessein à plusieurs Agniers, & il y en eut jusqu'à cinquante, qui souhaiterent de l'accompagner.

Ils furent extrêmement surpris de voir leurs Compatriotes transformés, pour ainsi dire, en d'autres Hommes: tout ce ce qu'ils remarquerent dans cette Bourgade, les charma, & ils déclarerent qu'ils n'en sortiroient point. On les instruisit, la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles, & ils furent baptisés. Leur exemple & leurs discours en attirerent quantité d'autres, & le grand Agnier surtout fut telle-

1690. ment pénétré de ce feu sacré, qui fait les Apôtres, que jusqu'à sa mort il ne cessa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel benit ses travaux au delà même de ses esperances. Il soûtint avec cela toujours la haute reputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, & ce fut par estime pour son mérite personnel, & plus encore pour sa vertu, que les François s'accorderent à lui donner le nom, sous lequel seul il est connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition du Sieur Hertel.

Les Abénaquis & les Algonquins, dont la méprise avoit eu des suites si funestes, étoient tout récemment arrivés de l'Acadie, où ils s'étoient fort distingués dans une Expédition, qui n'avoit pas eu moins de succès, & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François, que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hyver trois Partis, pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui, qui devoit agir dans la Nouvelle York, & qui prit en effet Corlar, avoit été levé à Montreal, les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivieres & dans celui de Quebec; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une forte d'émulation, qui ne manque guéres de produire un bon effet, quand on y évite le mêlange, & tout ce qui a coûtume de faire dégénerer une louable émulation en une pernicieuse jalousie.

Prise de Sementels sur les Anglois.

Le Gouvernement des Trois Rivieres étoit alors très-peu peuplé, & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes, y compris cinq Algonquins & vint Sokokis; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie, à qui on pouvoit plus aisément confier l'exécution d'une Entreprise de la nature de celle-ci; c'est le témoignage, que le Comte de Frontenac lui rend dans une Lettre, qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe, qu'il commandoit, il avoit trois de ses Fils, & deux de ses Neveux, à sçavoir, le Sieur Crevier, Seigneur de S. François, & le Sieur Gatineau.

Il partit des Trois Rivieres le vinthuitiéme de Janvier, tira droit au Sud dans les Terres, laissant le Lac Champlain à sa gauche, rabatit ensuite à l'Est, & après une longue & rude marche, il arriva le vintseptiéme de Mars près

d'une Bourgade Angloise, appellée *Sementels*, qu'il avoit fait reconnoître par ses Coureurs. Alors il partagea sa Troupe en trois Bandes; la Premiere, composée de quinze Hommes, eut ordre d'attaquer une grande Maison fortifiée. Il commanda à la Seconde, qui n'étoit que d'onze, de se saisir d'un Fort de pieux à quatre Bastions; la Troisiéme, qu'il commandoit en Personne, fut destinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand, & où il y avoit du Canon. 1690.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure, qui donnerent de l'étonnement aux Anglois: ils firent d'abord assez bonne contenance, mais ils ne soûtinrent pas le premier feu des Assaillans; les plus Braves furent taillés en piéces, & les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent Prisonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François, qui eut la cuisse cassée, & qui mourut le lendemain: vintsept Maisons furent reduites en cendres; & deux mille piéces de Bétail périrent dans les Etables, où l'on avoit mis le feu.

Le Sieur Hertel force les Anglois sur un Pont.

Sementels n'étoit qu'à six lieuës d'une assez grosse Bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Pescadouët*, d'où il pouvoit sortir assez de Monde pour enveloper Hertel, & lui couper la retraite. En effet dès le soir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu, & il avoit pris ses mesures pour rompre celles de l'Ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une Riviere, sur laquelle il y avoit un Pont fort étroit, il avoit fait occuper la tête de ce Pont, & il étoit impossible aux Anglois de venir à lui par aucun autre endroit.

Ils se présenterent pour passer le Pont, & méprisant le petit nombre des François, ils s'y engagerent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer, sans tirer un seul coup, puis tout d'un coup il fondit sur eux l'épée à la main; du premier choc il en tua huit, en blessa dix, & obligea le reste à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier, son Neveu, & un Sauvage Sokoki. La Fresniere, son Fils Aîné, y reçut un coup de feu dans le genoüil, dont il portera les glorieuses marques jusqu'à sa mort. Il est encore aujourd'hui Capitaine en Canada: il s'est distingué depuis en plusieurs oc-

1690. casiòns, & a partagé en Aîné la pieté de son Pere.

Il se joint à M. de Portneuf.

* Après une si belle action Hertel ne songea plus qu'à la retraite, & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laisser entre les mains des Sauvages son Fils, qui ne pouvoit plus supporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là, & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatineau, son Neveu, au Gouverneur Général, pour lui apprendre le succès de son Entreprise : il permit en même tems au Sieur MAUGRAS, qui lui avoit amené les cinq Algonquins, de s'en retourner avec eux à S. François, & se dispósa avec le reste de sa Troupe à aller joindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*.

Ce Parti avoit pour Commandant M. de PORTNEUF, le troisiéme des Fils du Baron de Bekancourt, & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie, qui étoit en Acadie, parce que M. de Manneval, son Capitaine & son Frere, étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit joint quelques Canadiens, & soixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere, avec lesquels il étoit parti de Quebec le même jour, que M. Hertel étoit parti des Trois Rivieres. Tilli de Courtemanche lui servoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très-peu de vivres, parce que la disette en étoit grande cette année dans tout le Canada, & cela les obligea de chasser pendant la route : aussi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis, où Portneuf avoit apparemment compté de grossir sa Troupe; mais il n'y trouva Personne. Il poussa plus loin jusqu'à un second Village de la même Nation, situé sur les bords du Kinibequi, il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excursion sur les Terres des Anglois, où ils avoient tué six Hommes, & il engagea ces Braves à le suivre : il se fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs, & le vintcinquiéme il alla camper à quatre lieuës de Kaskebé, qu'il étoit resolu d'attaquer.

Siége de Kaskebé & de plusieurs autres Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade située au bord de la Mer, avec un Fort très-bien bâti : il avoit huit piéces de Canon en batterie, & ne manquoit, ni de munitions, ni de vivres.

Dès la nuit ſuivante quatre Sauvages & deux François allerent ſe mettre en embuſcade aſſez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent auſſi-tôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garniſon s'avancerent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient preſque deſſus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu; mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, fondirent ſur eux, l'épée & la hache à la main, & profiterent ſi bien du déſordre, où deux attaques ſi bruſques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le fort, encore étoient-ils bleſſés. 1690.

Les Anglois abandonnent quatre Forts.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits, d'où on commença à tirer ſur les Aſſaillans, ce qui les obligea de s'éloigner un peu, après avoir eu un Sauvage tué, & un Francois bleſſé. Sur le ſoir M. de Portneuf envoya ſommer le Gouverneur de Kaskebé, lequel répondit qu'il étoit reſolu de ſe défendre juſqu'à la mort. Portneuf ſe trouva alors un peu embarraſſé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur; cependant il avoit défenſe de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place, & ſa Commiſſion ne l'autoriſoit qu'à faire dégât dans les Campagnes; mais il les avoit trouvé dégarnies, & les Habitans ſur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été inſtruit de la priſe de Corlar; M. Hertel, qui venoit de le joindre, lui avoit fait part de ſes ſuccès à Sementels, & il lui fâchoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ſes Collegues: outre que depuis l'arrivée de M. Hertel, toute ſa Troupe demandoit avec inſtance qu'il les menât à l'aſſaut. Tout bien conſideré, il crut que, dans la ſituation, où il ſe trouvoit, il pouvoit interprêter la volonté de ſon Général, & la reſolution fut priſe de continuer l'attaque de Kaskebé; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût poſſible de conſerver tant de Forts en même tems, & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé, ils en renforcerent la Garniſon de celles des quatre autres, qu'ils évacuerent.

La nuit du vintſix au vintſept les Aſſiégeans ſe logerent ſur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place, & ſe couvrirent d'une eſpéce de morne fort eſcarpé, où ils n'avoient

1690.

rien à craindre du Canon. La nuit suivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens, non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le desir de vaincre suppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême ; & comme ils avoient heureusement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils, dont ils avoient besoin pour remuer la Terre, l'ouvrage avança avec tant de vîtesse, que dès le soir du vinthuit les Assiegés demanderent à parlementer.

Kaskebé se rend, & la Garnison est faite Prisonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent six jours pour déliberer, esperant que dans cet intervalle ils seroient secourus ; mais on ne leur accorda que la nuit, & on continua de pousser la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades, qui ne firent presque aucun effet ; on approchoit de la Palissade ; & on devoit, dès qu'on y seroit arrivé, mettre le feu à une barrique pleine de godron, & d'autres matieres aisées à s'enflammer, qu'on avoit toute prête.

Les Assiegés voyant cette machine, qui avançoit toujours, & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet, parce que ceux, qui la faisoient marcher, étoient à couvert dans la tranchée, arborerent un Pavillon blanc. Alors M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à esperer pour lui, que de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y resoudre, & sortit en effet sur le champ avec tout son Monde, qui montoit à soixante & dix Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

Les Anglois arrivent trop tard pour le secourir.

A peine la Place étoit évacuée, qu'on découvrit quatre Voiles Angloises, & l'on sçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour secourir Kaskebé ; mais ceux, qui les commandoient, ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts, comprirent qu'ils étoient venus trop tard ; que, s'ils avoient assez de Forces pour aider une Garnison à défendre une Place, ils n'en avoient pas suffisamment pour faire un siége, & après avoir attendu quelque tems pour voir si on ne leur feroit point de signaux, ils prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf de son côté commença par se saisir de tout ce qui étoit à sa bienseance dans les Forts, puis il y

fit mettre le feu, & enlever les Canons, ensuite il fit reduire en cendres toutes les maisons à deux lieuës à la ronde. 1690.

La plûpart des Prisonniers resterent entre les mains des Sauvages ; le Gouverneur, qui se nommoit le Capitaine DENYS, les deux Filles de son Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le siége, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ses François avoit eu le bras cassé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fusil ; c'est tout ce que lui coûta une si belle conquête ; mais il ne lui en resta aussi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite : MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y distinguerent aussi, & les Sauvages y servirent parfaitement bien.

Grand Convoi envoyé à Michillimakinac.

Ce n'étoit pas assez de rétablir la reputation des armes Françoises pour rassûrer nos Alliés : il falloit encore les mettre en état de se passer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois. M. de Frontenac pensoit à tout en même tems, & lorsque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand Convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du Sieur de LA PORTE LOUVIGNY, Capitaine Réformé, accompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des présens du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit rester à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (*a*) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France ; mais on fut un peu surpris que le Général rappellât sans sujet M. de la Durantaye, qui par sa sagesse & sa fermeté avoit conservé au Roy tous les Postes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vêcu avec le plus parfait désintéressement.

M. de la Durantaye est rappellé. Son éloge.

Quelques-uns attribuerent sa disgrace à ce qu'il s'entendoit trop bien, disoit-on, avec les Missionnaires, & il est certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Dénonville si avantageux au bien du Service, & qui l'étoit

(*a*) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725. étant nommé Gouverneur des Trois Rivieres.

1690. ſans doute infiniment au progrès de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombrage à bien des Gens, & attirent toujours des Envieux, qui ne manquent guéres l'occaſion de perdre ceux, qui les offuſquent, & qui la trouvent aiſément, lorſqu'ils ont à faire à des Supérieurs ſuſceptibles de prévention. C'eſt de quoi M. de la Durantaye a fait une triſte expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des ſervices eſſentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y eſt venu (*a*). Obligé ſur la fin de ſes jours de quitter les armes, il eſt entré dans la Magiſtrature (*b*), & il s'y eſt diſtingué par ſon intégrité; mais toujours pourſuivi par ſa mauvaiſe fortune; il eſt mort dans l'indigence, & n'a laiſſé à ſes Enfans que de grands exemples, & de la naiſſance, ſans rien pour la ſoûtenir.

Le Convoi eſt attaqué par les Iroquois.

Le Convoi, que conduiſoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont pluſieurs étoient bien aiſes de profiter de l'occaſion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magaſins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent auſſi avec eux, & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'HOSTA, Capitaine, & de LA GEMERAYE, Lieutenant, eut ordre de les eſcorter pendant trente lieuës.

Ils partirent le vintdeux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu, nommé *les Chats*. MM. d'Hoſta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas ſeuls, envoyerent trente Hommes dans trois Canots, & ſoixante par Terre, pour enveloper l'Ennemi de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuſcade, & eſſuyerent d'abord un grand feu, à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choiſiſſant, & tirant à coups ſûrs. Auſſi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne reſta après la premiere décharge, que deux Hommes, qui ne fuſſent pas bleſſés.

(*a*) Il étoit Capitaine dans Carignan-Salieres.
(*b*) Il eſt mort Conſeiller au Conſeil Supérieur de Quebec.

Louvigny

1690.

Ceux-ci sont défaits.

Louvigny se désesperoit de voir ainsi massacrer ses Gens, sans pouvoir les secourir; car Perrot, à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin, ne vouloit point lui permettre d'avancer, de peur de risquer les présens, dont il étoit Porteur, & avec eux tout le succès de la négociation, dont il étoit chargé. A la fin pourtant il se laissa gagner aux instances du Commandant, & de M. d'Hosta. Aussitôt l'un & l'autre se mit à la tête de cinquante à soixante Hommes, & coururent sur l'Ennemi; la charge fut si brusque, & faite si à propos, que trente Iroquois furent tués, plusieurs blessés, quelques-uns pris, & le reste eut bien de la peine à s'embarquer pour se sauver. Ils étoient au nombre de treize Canots, & la défaite de ce Parti produisit un bon effet.

Effet de cette victoire.

MM. d'Hosta & de la Gemaraye étant retournés peu de tems après à Montreal, envoyerent de-là un de leurs Prisonniers au Comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé, lequel fut fort sensible à cette marque de confiance: un autre fut mené à Michillimakinac, & livré aux Outaouais, qui, pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne songeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois, le brûlerent. Ce changement fut le fruit de nos victoires, dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems, que leurs Ambassadeurs se disposoient à partir pour mettre la derniere main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoise.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis, chargés de marchandises, & en assez grand nombre pour les rassûrer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois, alors charmés des présens, que Perrot leur délivra, & qu'il sçut admirablement bien leur faire valoir; ils s'attacherent plus étroitement, que jamais à nos intérêts, & ne tarderent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots, portant pour cent mille écus de Pelleteries, conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionnales, partirent peu de tems après pour Montreal, & ils y trouverent le Comte de Frontenac, qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement ménacé d'une invasion.

Perfidie des Iroquois.

Toute esperance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vû que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier

1690. d'Eau, & tous les François de sa suite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût prétendu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit du le flâtter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils étoient bien éloignés de se reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie jusqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux des François, qui avoient accompagné cet Officier. Je ne sçai ce qui empêcha qu'on fût instruit d'abord de cette trahison ; mais on soupçonna bientôt que les Cantons persistoient à vouloir la guerre, & le Gouverneur Général ne differa point à prendre ses précautions pour n'être point surpris. Il donna de bons ordres pour la sûreté des Quartiers les plus exposés aux ravages de ces Barbares, & pour cet effet il fit deux Détachemens de ses meilleures Troupes. Le premier, destiné à veiller sur la Côte du Sud, depuis Montreal jusqu'à la Riviere de Sorel, étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT, Capitaine Reformé ; le second, qui devoit mettre en sûreté tout le reste du Pays jusqu'à la Capitale, étoit sous les ordres du Chevalier de LA MOTTE, aussi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere, apprit que des Enfans, qui y gardoient des Bestiaux, avoient été enlevés par des Iroquois, il les poursuivit, & délivra les Enfans, à la reserve d'un seul, que ces Barbares avoient tué d'abord, parce qu'il ne pouvoit pas les suivre.

Nouvelles hostilités de leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant descendu par la Riviere des Prairies dans l'Isle de Montreal, fut découvert par un Habitant, lequel en donna avis au Sieur COLOMBET, Lieutenant Reformé. Cet Officier ramassa aussitôt vint-cinq Hommes, & courut chercher l'Ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois étoient fort supérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de résolution ; Colombet resta sur la place avec quelques-uns des Siens ; mais les Iroquois perdirent vint-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou seize Personnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt : on les poursuivit ; mais tout ce qu'on y gagna, c'est que les Barbares, pour fuir plus aisément, massacrerent tous leurs Prisonniers.

1690.

Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac.

Enfin on n'étoit en ſûreté nulle part, & une bonne partie des Terres ne put être enſemencée, ce qui cauſa l'année ſuivante une très-grande famine dans toute la Colonie. Ce fut dans le plus fort de ces allarmes, que le dixhuitiéme d'Août le Sieur de la Chaſſaigne (*a*), qui commandoit au Fort de la Chine, fut averti qu'il paroiſſoit une Flotte de Canots ſur le Lac de S. Louis. On ne douta preſque point que ce ne fuſſent des Iroquois, & M. de Frontenac, qui depuis trois ſemaines étoit à Montreal, donnoit déja ſes ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de ſe retirer dans les Forts, lorſque Tilly, Sieur de l'Iſle, vint l'aſſûrer que c'étoit le grand Convoi de Michillimakinac, dont j'ai parlé.

La joye fut grande partout, & proportionnée à la frayeur, que l'on avoit euë. La petite Flotte arriva à Montreal, & fut reçuë aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs : ils parlerent fort bien, & ils parurent être dans les diſpoſitions les plus favorables par raport à la ſituation préſente des affaires. Le jour ſuivant la Traite commença; mais elle fut bientôt interrompuë par un Iroquois du Sault S. Louis, nommé LA PLAQUE, & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange, & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vû, il s'arrêta à un demi-quart de lieuë de l'endroit, où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés, & faiſoient la Traite. Il s'aviſa alors de faire pluſieurs cris de mort : les Sauvages, qui crurent l'Ennemi fort proche, prirent d'abord les armes; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien, ils ſe raſſûrerent, & retournerent à leur Traite.

M. de Frontenac eſt averti de l'aproche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois.

Cependant la Plaque entra dans la Ville, & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu ſur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots; qu'il s'en étoit aproché à diverſes repriſes, pour tâcher de faire quelques Priſonniers, mais inutilement, & qu'avant que de ſe retirer, il avoit porté trois caſſetêtes à une Cabanne, pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts, & pour les défier. La Plaque étoit un Brave, aſſez mauvais Chrétien, mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne

(*a*) Il eſt mort Gouverneur de Montreal.

1690. crut donc pas devoir douter de la ſincérité de ſon raport, & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour metre le Gouvernement de Montreal en état de défenſe.

Il ſongea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ſes Alliés : il les careſſa beaucoup, il les regala avec profuſion, puis les ayant aſſemblés, il leur dit qu'il étoit charmé de la diſpoſition, où il les voyoit de ne faire, ni paix, ni tréve avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même reſolu de les pourſuivre ſans relâche, juſqu'à ce qu'il les eût reduits à lui demander humblement la paix ; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuſes aux François & à leurs Alliés, puiſque les uns n'étoient pas moins ſes Enfans, que les autres.

Il ajoûta enſuite qu'il les croyoit trop braves Gens, & trop ſincérement attachés à ſa Perſonne, pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de déliberer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée, ou de l'attendre de pied ferme. Puis, ſans leur donner le tems de répondre, il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache, en diſant qu'il étoit fort perſuadé qu'ils s'en ſerviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre ſa dignité de commencer à chanter, le caſſetête à la main, ſa Chanſon de guerre : il voulut leur montrer par-là que ſon intention étoit de combattre à leur tête. Tout ſied bien à un Homme, qui ſçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac, & ne lui répondirent que par des acclamations, qui l'aſſûroient de leur conſentement.

Allarme à Montreal.

Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont, qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour obſerver les Ennemis, arriva à Montreal, & raporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre ſur le Lac Champlain, & qu'il en avoit même été pourſuivi juſqu'à Chambly : ſur quoi les ſignaux furent donnés pour aſſembler les Troupes & les Milices. Le trente-uniéme le Comte de Frontenac paſſa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine, où il avoit aſſigné le rendez-vous général, & les Sauvages, qu'il y avoit invités, s'y rendirent le ſoir, ſans laiſſer même un ſeul Homme dans leur Quartier, pour y garder leurs marchandiſes.

Le lendemain il fit la revûë de son Armée, qui se trouva de douze-cent Hommes, & l'après-dîné quelques Sauvages du Sault S. Louis inviterent les Chefs des autres Nations à se trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque chose d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous assemblés, Louis ATHERIHATA, un des plus considerables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau discours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit passé de plus secret depuis quelques années. Puis s'adressant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été instruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé ; mais qu'il lui restoit encore sur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raisons les avoient engagés à traiter ainsi avec l'Ennemi, sans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur disposition présente à l'égard des François.

1690. Grand Conseil, & ce qui s'y passe.

« Il est vrai, répondit l'Orateur Outaouais, que nous avons rendu aux Iroquois quelques Esclaves, & que nous avions promis d'en rendre encore d'autres ; mais faites attention à la conduite, que l'on avoit tenuë avec nous, & vous jugerez ensuite, si nous avions tort. Après nous avoir engagés dans la guerre, on nous a obligés de cesser toute hostilité, puis on nous a fait reprendre la hache, sans nous en dire la raison. Nous ne comprenions rien à toutes ces variations, & nous étions encore plus surpris du peu de vigueur, avec laquelle on faisoit la guerre. Enfin craignant que les François, assez embarrassés à se défendre, ne nous laissassent accabler, sans pouvoir nous secourir, nous avons cru devoir songer à notre sûreté. Nous avons donc porté des paroles, & nous en avons reçu ; mais cette négociation n'a point été achevée. Le premier de nos Ambassadeurs est mort chez les Tsonnonthouans ; les autres sont revenus à Michillimakinac, sans rien conclurre. Sur ces entrefaites nous avons appris le retour de notre ancien Pere, & sitôt qu'il nous a fait sçavoir sa volonté, nous avons rejetté toute pensée d'accommodement avec l'Iroquois, & nous sommes venus pour nous instruire encore mieux des intentions de notre Pere. »

1690. Dès qu'il eut cessé de parler, l'Orateur Huron se leva, & dit que pour lui, il ne s'étoit jamais départi de l'alliance des François, & de l'obéissance, qu'il devoit à son Pere, auquel il étoit resolu, quoiqu'il arrivât, de demeurer toujours fidéle. On sçavoit bien ce qu'on devoit penser de cette protestation; mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des reproches, & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignerent qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac sçut bon gré à Louis Atherihata d'avoir donné lieu à ce petit éclaircissement. Il rompit la Conference, de peur qu'elle ne dégénérât en altercation, & dit qu'aussitôt qu'il auroit repoussé l'Ennemi de dessus ses Terres, chacun pourroit s'en retourner chez soi.

Quelques François se laissent surprendre.

Le jour suivant les Découvreurs revinrent, & assûrerent qu'ils n'avoient rien vû, ni remarqué aucunes pistes, sur quoi l'Armée fut licenciée jusqu'à nouvel ordre, & les Habitans alloient presser leurs recoltes, pour lesquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba sur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieuë de celui, où l'Armée avoit campé. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de se tenir toujours sur leurs gardes, & à portée de se secourir mutuellement. La plûpart étoient même sans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poser des Sentinelles, ce qui avoit été expressément ordonné.

Quelques-uns néanmoins se défendirent bien, & les Iroquois perdirent six Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués; plusieurs Bêtes à cornes égorgées, des maisons & des amas de foin brulés. Les Ennemis se promettoient bien de ne pas demeurer en si beau chemin; mais ils aperçurent un secours considerable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en son lieu quel fut le sort. Le Comte de Frontenac fut très-mortifié d'avoir trop aisément ajoûté foi à ses Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec sous les yeux de ses Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, si toute l'Armée Ennemie lui fût alors tombé sur les bras.

1690.

M. de Frontenac congédie ses Alliés.

Le jour même de cette aventure, c'est-à-dire, le quatriéme de Septembre, ce Général avoit assemblé pour la derniere fois les Sauvages, qui demandoient avec instance leur congé : il leur dit qu'ils devoient être contens du prix, auquel on leur avoit donné les marchandises ; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur, s'il eût été averti plûtôt de leur arrivée ; qu'au reste, s'ils s'étoient plaints par le passé de la cherté de nos denrées, les François pouvoient leur faire avec justice le même reproche ; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot, son Envoyé, leur avoit dit de sa part ; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fissent la guerre aux Iroquois ; que pour lui, il ne poseroit point la hache, que cette Nation ne fût humiliée ; qu'il les exhortoit à la harceler sans cesse, jusqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans son propre Pays ; qu'ils sçavoient ce qu'il avoit déja fait contre les Anglois ; qu'il étoit dans la resolution de ne leur pas donner un moment de relâche ; qu'il avoit cru devoir commencer par eux, parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal ; qu'on avoit par son ordre épargné les Agniers à Corlar, dans l'esperance, qu'ils se rendroient aux sollicitations d'Oureouharé ; mais que, puisqu'ils continuoient à abuser de sa bonté, il alloit les pousser à toute outrance. Il accompagna ce discours de fort beaux présens, & de ces manieres engageantes, qu'il sçavoit si bien prendre, lorsqu'il vouloit gagner quelqu'un, & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois.

Peu de jours après leur départ les Iroquois reparurent en plusieurs endroits, & surprirent encore les François, qui les croyoient fort loin. Le Sieur des Marais, Capitaine Reformé, qui commandoit dans le Fort de *Chateaugué*, au dessus du Sault S. Louis, étant sorti dans la Campagne avec son Valet & un Soldat, tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée trois de ces Barbares, qui choisirent chacun leur Homme, & les tuerent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte, & le Sieur Murat, Lieutenant, furent attaqués par un Parti plus nombreux, que celui, qu'ils commandoient, ils le repousserent néanmoins ; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems, que ces Messieurs les croyoient en fuite, le Chevalier de la Motte fut tué sur la place, & on n'a jamais sçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

1690.

Reproche de M. de Frontenac à Oureouharé.

Dans le chagrin, que causerent à M. de Frontenac ces fâcheuses nouvelles, il appella Oureouharé, & après lui avoir exposé en peu de mots la conduite, qu'il avoit tenuë avec sa Nation, & dans le tems de son premier Commandement, & depuis son retour de France; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnoissance des bienfaits, dont il l'avoit comblé lui-même en particulier, l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ses Compatriotes, & qu'il falloit, ou qu'il fût bien insensible à ses bontés, s'il avoit manqué à ce devoir, ou que sa Nation fît bien peu de cas de lui, s'il n'avoit pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables, & plus conformes à ses véritables intérêts.

Réponse de ce Sauvage.

L'Iroquois parut mortifié de ce discours, dont il sentit toute la force, il se contint néanmoins, & sans faire paroître la moindre alteration, il pria le Général d'observer qu'à son retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois, qu'il n'étoit pas aisé de rompre, & tellement envenimés contre les François, dont la trahison les avoit, pour ainsi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une disposition plus favorable; que de son côté il n'avoit rien à se reprocher; que le refus, qu'il avoit fait de retourner dans son Canton, où il étoit passionnément desiré, devoit avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité; que si, malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les François, on lui faisoit l'injustice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderoit pas à le dissiper.

Cette réponse fit presque repentir M. de Frontenac de sa mauvaise humeur, & de la défiance, qu'elle lui avoit inspirée; il donna quelques marques d'amitié à Oureouharé, & resolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme si raisonnable, & dont il étoit persuadé qu'il pouvoit tirer de grands services; mais il eut bientôt d'autres affaires sur les bras. Le dixiéme d'Octobre, comme il se disposoit à retourner à Quebec, un Officier, parti la veille de cette Capitale, lui rendit deux Lettres de M. PREVÔT, Major de la Place, & qui y commandoit en son absence (*a*). La premiere étoit dattée du cinquiéme, & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaisseaux étoient partis de

(*a*) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

de Baſton, & qu'on aſſûroit qu'ils étoient deſtinés à faire le ſiége de Quebec. 1690.

Ce Sauvage, au zéle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de ſon ſalut, étoit venu en douze jours de *Peſcadoué*, & ajoûta à M. Provôt que la Flotte Angloiſe étoit en Mer depuis ſix ſemaines. La ſeconde Lettre du Major étoit du ſept, & marquoit que le Sieur de Canonville l'avoit averti qu'il avoit aperçu vers Tadouſſac vintquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoûtoit que, ſur cet avis, il avoit détaché le Sieur de Grandville, ſon Beaufrere, avec une Biſcayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Une Flotte Angloiſe ſe diſpoſe à faire le ſiége de Quebec.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte ſi conſidérable fût ſi proche, ſans qu'il eût ſeulement eu le vent qu'on armoit à Baſton. Il s'embarqua néanmoins ſur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils penſerent périr, & le lendemain vers les trois heures du ſoir un ſecond Courier de M. Provôt lui apprit que les Demoiſelles de la Lande & Joliet avoient été priſes auprès de Tadouſſac par une Flotte de trente-quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Iſle aux Coudres, c'eſt-à-dire, à quinze lieuës de Quebec.

Ce qui fut cauſe que M. de Frontenac fut ſurpris.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquilliſer par raport à Quebec, c'eſt qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raiſon de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais il avoit mal ſuppoſé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus lontems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit ſe perſuader qu'il pût ſortir de Baſton aſſez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquiſe, & que les Conquerans lui en aportaſſent la premiere nouvelle.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le mauvais état de cette Province. Nous avons vû que quatre Bâtimens ſortis du Port de Baſton avoient paru à la vûë de Kaſkebé au moment, que cette Place venoit de ſe rendre à M. de Portneuf. On avoit ſçu depuis à Quebec que ces Bâtimens, arrivés trop tard pour ſecourir Kaſkebé, avoient tourné du côté de Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au

Etat, où ſe trouvoit alors l'Acadie.

1690. mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle ; mais il ne s'étoit pas trouvé en situation de secourir ce Poste, au cas, qu'il fût attaqué, & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes, de vivres, & des munitions au point, où il l'étoit.

Cependant M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, & qui faisoit ordinairement sa résidence au Port Royal, n'y avoit que quatrevint six Hommes de Garnison, & dixhuit piéces de canon, qui n'étoient pas même en batterie. Les dernieres fortifications, qu'on avoit faites à la Place, étoient si peu de choses, qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main, & l'on y manquoit absolument de tout. Les autres Postes étoient encore moins fortifiés, & aussi mal pourvûs. D'ailleurs la plûpart des Habitations Françoises, encore plus écartées, que celles du Fleuve S. Laurent, étoient absolument sans aucune défense.

Elle est attaquée par les Anglois.

Telle étoit la situation de l'Acadie, lorsque le vintdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans, qui étoient de garde à l'entrée du Bassin du Port Royal, aperçurent deux Bâtimens Anglois, qui faisoient force de voiles pour y entrer. Ils tirerent aussitôt une boëte, qui étoit le signal, qu'on leur avoit marqué, pour avertir le Gouverneur, & s'embarquerent au plus vîte dans un Canot. Ils arriverent au Fort vers les onze heures de nuit, & sur leur raport M. de Manneval fit sur le champ tirer un coup de canon, pour avertir les Habitans de se rendre auprès de lui.

Le vintiéme l'Escadre Angloise, composée d'une Fregate de quarante canons, d'un autre Navire de seize, d'un Troisiéme de huit, & de quatre Caiches, mouilla l'ancre à une demie-lieuë du Port Royal, & aussitôt l'Amiral Guillaume Phibs, Homme de fortune, & d'un mérite proportionné à sa premiere condition de Charpentier, envoya sa Chaloupe au Fort avec un Trompette, pour sommer le Gouverneur de lui rendre sa Place avec tout ce qui y étoit, sans aucune capitulation.

M. de Manneval retint le Trompette, & faute d'Officiers, envoya M. Petit, Prêtre du Seminaire de Quebec, qui lui servoit d'Aumônier, au Général Anglois, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables ; car il comprit d'abord qu'inutilement il se mettroit en défense avec si peu

de Soldats, mal armés, découragés, sans un seul Officier, & ne pouvant compter sur les Habitans, dont trois seulement s'étoient rendus au signal d'appel. Outre qu'il n'avoit absolument Personne pour placer, & pour servir son canon, que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goutte, & qu'on assûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement. 1690.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur, sa Garnison, & tous les Habitans à discretion. L'Ecclesiastique lui répondit résolument que M. de Manneval périroit plûtôt que de commettre une pareille lâcheté : Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propositions, & la réponse fut, qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions suivantes, 1°. Que le Gouverneur & les Soldats sortiroient avec armes & bagages, & seroient conduits à Quebec dans un Vaisseau, qu'on lui fourniroit. 2°. Que les Habitans seroient conservés & maintenus dans la possession paisible de leurs biens, & que l'honneur des Filles & des Femmes seroit à couvert. 3°. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine, & qu'on ne toucheroit point à l'Eglise.

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit dès-lors la resolution de tout accorder, & de ne rien tenir. La facilité, avec laquelle il consentit aux demandes de M. Petit, & la conduite, qu'il tint dans la suite, ne laissent presque aucun lieu d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fit aucune difficulté sur rien, & que l'Ecclesiastique lui ayant proposé de mettre cette Capitulation par écrit, il le refusa, en disant que sa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau insister, il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même aussi difficile, que son Envoyé; immédiatement après le retour de celui-ci, il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté, & que, s'il vouloit bien lui envoyer sa Chaloupe le lendemain, il iroit lui-même le trouver à son bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchise, avec laquelle il traitoit. Phibs envoya sa Chaloupe, le Gouverneur s'y embarqua; la Capitulation fut confirmée de bouche

1690. en présence du Sieur DES GOUTTINS, Ecrivain de Roy, faisant l'Office de Commissaire Ordonnateur au Port Royal, & le Général Anglois ajoûta qu'il laissoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute sa Garnison en France, ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France, & Phibs lui promit de l'y faire transporter. Tout étant ainsi conclu, M. de Manneval & l'Amiral Anglois descendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second, & le rendit Maître de tout. A la vûë de l'état, où se trouvoit cette Place, Phibs parut fort étonné, & se repentoit d'avoir accordé des conditions si honorables à des Gens, qui étoient si peu en pouvoir de se défendre; il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation, qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par surprise.

La capitulation n'est point gardée.

Il ne le chercha point lontems; car ayant sçu que, tandis que le Gouverneur étoit sur son bord, des Soldats & des Habitans, qui étoient yvres, avoient pris quelque chose dans un Magasin appartenant à M. Perrot, Prédécesseur de M. de Manneval dans le Gouvernememt de l'Acadie, il déclara que ce qui avoit été détourné étant au Roy son Maître, il ne se croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença ensuite par désarmer les Soldats, puis il les fit tous enfermer dans l'Eglise; il demanda même à MM. de Manneval & des Gouttins leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur le champ; mais en leur signifiant qu'ils étoient ses Prisonniers. Il donna au Gouverneur son logis pour prison, & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout son argent, & jusqu'à ses hardes, il mit toutes les Habitations au pillage, parce que, dit-il, il sçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur, il n'épargna pas même la maison des Prêtres, ni l'Eglise, où ses Gens commirent de grandes impietés.

M. Perrot est poursuivi par les Anglois.

Quelques jours auparavant M. Perrot, qui, après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie, étoit demeuré dans cette Province pour ses affaires particulieres, s'étoit embarqué dans une Caiche avec le Sieur DUCLOS, son Commis, dans le dessein de faire la Traite le long de la Côte. Le vintseptiéme de May, comme il retournoit au Port Royal, sans sça-

voir que les Anglois en étoient les Maîtres, un vent contraire l'arrêta pour son bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire, il se douta de quelque chose, il se mit dans un Canot avec M. DAMOUR, Gentilhomme Canadien, & un Sauvage, pour s'instruire de ce qui étoit arrivé; &, après avoir fait trois lieuës, il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere, sur laquelle étoit bâti le Bourg, & entendit plusieurs coups de canon, & des décharges de mousqueterie. 1690.

Il crut qu'on se battoit, cacha son Canot dans le Bois, & alla par Terre jusqu'à la premiere maison, qu'il trouva abandonnée. Il se retira promptement, se rembarqua dans son Canot, pour regagner sa Caiche, qu'il rencontra dans le Bassin. Elle avoit même été aperçuë par deux Anglois, qui, instruits de son retour, l'attendoient, & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder; mais comme la Marée baissoit, la Chaloupe, qui ne s'étoit pas encore assez éloignée du rivage, échoua. M. Perrot profita de cet accident, & ayant encore évité un Canot, qui le poursuivit quelque tems, il gagna sa Caiche, appareilla, & sortit du Bassin. Le Navire Anglois, qu'il avoit aperçu, l'avoit aussi découvert, & se mit à ses trousses; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il rentra dans le Port, & M. Perrot se jetta dans celui des Mines.

M. de Villebon arrive au Port Royal, & n'y trouve plus les Anglois.

Le quatorziéme de Juin le Chevalier de Villebon, Capitaine, un des Fils du Baron de Bekancourt, & dont la Compagnie étoit en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins, & il apprit d'eux que l'Amiral Phibs n'y étoit resté que douze jours après la reduction de la Place, qu'il en avoit emmené M. de Manneval, un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Ecclesiastique, nommé M. TROUVÉ; qu'avant son depart il avoit assemblé les Habitans, & leur avoit fait prêter serment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie; qu'il avoit établi son premier Sergent, nommé CHEVALIER, pour Commandant du Port Royal, & six des principaux Habitans pour rendre la Justice en qualité de Conseillers.

Ces nouvelles embarrasserent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sr. SACCARDIE,

1690. Ingénieur, & il tint Conseil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjonćture, où il se trouvoit, pour sauver le reste d'une Colonie, dont il étoit seul chargé, & pour mettre en sûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquiettoit le plus, c'est que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être instruits de son arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur résister, au cas, qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien consideré, il fut resolu d'un consentement unanime de se retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé *Jemset* (a), d'y transporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y rassembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont plusieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber : de mander au sieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre son Capitaine à Jemset, &, quand tout cela seroit exécuté, de construire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il seroit possible de secours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faisoient toujours très-vivement aux Anglois. En effet ces Sauvages couroient sans cesse la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient presque nulle part de résistance ; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne six cent Anglois, sans autre perte que six des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort distingué au siége de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action du Sieur de Montorgueil.

En conséquence de cette Déliberation l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas se flatter de défendre contre la Flotte Angloise, & d'enterrer tous les Canons, qu'il ne pourroit pas emporter ; mais cet Officier n'étoit plus déja dans son Poste, & il en étoit sorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque sejour à la

(a) Ou *Jembac*.

Héve, s'étoit rendu à Chedabouctou, & ayant débarqué quatrevint Hommes, avoit fait sommer le Commandant de se rendre à discretion. 1690.

Montorgueil répondit à cette sommation qu'il s'enseveliroit plûtôt sous les ruines de son Fort, que de le livrer aux Ennemis du Roy son Maître, & sa petite Garnison lui promit de le seconder de son mieux. Phibs lui renvoya jusqu'à deux fois son Trompette pour lui representer l'inutilité de ses efforts contre une si grande puissance, il en reçut toujours la même réponse. Il fit faire une attaque, qui fut assez vive, mais elle ne réussit point. Cette résistance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, ou lui donna de l'estime pour un si brave Homme, ou lui fit craindre de se déshonorer en échouant devant une Bicoque défenduë par une poignée de Soldats. Il fit une quatriéme sommation, & l'accompagna des ménaces, qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil; mais elle fut aussi inutile que les autres.

Alors il fit jetter des fusées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie, malgré tout ce que pût faire la Garnison, gagna bientôt par tout; Phibs prit ce moment pour faire encore deux sommations, & Montorgueil, qui ne pouvoit plus empêcher sa Place d'être reduite en cendres, crut pouvoir capituler; mais il le fit avec tant de hauteur, & témoigna une si grande resolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible victoire, s'ils ne lui accordoient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il sortit donc à la tête de sa Garnison, avec armes & bagages, & fut conduit à Plaisance.

Les Anglois à l'Isle Percée.

Il y avoit des Habitans à Chedabouctou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en userent bien avec eux; mais l'Isle Percée, où ils se transporterent ensuite, n'eut pas un sort si heureux. Phibs n'y trouva aucune résistance, toutes les maisons y furent pillées, & l'Eglise indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué sur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Riviere de S. Jean; mais les vents contraires l'ayant retenu lontems à l'embouchure de cette Riviere, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loisir de le joindre. Le trentiéme de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot jusqu'à Jemset, deux Na-

1690.

M. Perrot est pris par les Anglois, qui le traitent indignement.

vires Anglois parurent à la vûë de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

Perrot s'y étoit embarqué : dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit sur le bord, qui étoit opposé aux Navires Anglois les huit piéces de canon, qu'il avoit sur le sien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu ; mais comme celui des Anglois étoit supérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir songer à sa sûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit personnellement. Il s'embarqua donc dans sa Chaloupe avec la plûpart de ses Gens, & malgré les canonnades des Ennemis, qui ne lui blesserent qu'un seul Matelot ; il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit resté presque seul, fut alors obligé de se rendre, & cet Ingénieur demeura Prisonnier de guerre.

Le sort de M. Perrot fut encore plus malheureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de *l'Union* s'étoient sauvés avec lui ; mais quoiqu'ils eussent tous pris le même chemin pour se rendre à Jemset, au bout de quelque tems des Gouttins se trouva presque seul, sans sçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir visité Jemset, retournoit à la Mer en Canot ; il apprit en chemin, non-seulement la perte de *l'Union*, mais encore celle de deux Caiches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaisseau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il se flattoit qu'avec leur secours il reprendroit les deux Caiches ; mais ils arriverent trop tard.

Il sçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris *l'Union*, n'étoient point de l'Escadre de l'Amiral Phibs ; mais deux Forbans montés de quatre-vint-dix Hommes ; qu'ils avoient sur leurs bords neuf Habitans de l'Isle *Marigalante*, qu'ils avoient pillée ; qu'ils étoient entrés au Port Royal ; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maisons, qui conduisoient au Fort, tué quantité de Bestiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ses Enfans dans sa maison ; qu'après la prise de *l'Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient sauvés ; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains ; qu'ils avoient traité le

le Premier de la maniere la plus indigne, apparemment pour l'obliger à leur dire, où il avoit caché son argent & ses effets; enfin qu'une partie des Matelots de *l'Union*, le Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la course, & qu'ils devoient mettre à la voile dans deux jours. 1690.

Il est repris.

Ces tristes nouvelles, ni la crainte d'un sort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de descendre jusqu'à la Mer avec le peu de Sauvages, qui l'étoient venu joindre à Jemset. Dès qu'il y fut arrivé, il aperçut les deux Forbans, qui étoient mouillés à la Côte; il mit pied à Terre, & à la faveur des Bois il s'en approcha assez pour pouvoir tirer sur eux, ce qu'il fit sans discontinuer jusqu'au soir. La nuit suivante quarante Sauvages le joignirent encore, & il les mena à la pointe du jour à l'endroit, d'où il avoit tiré la veille sur les Corsaires. Son dessein étoit de les empêcher de lever leurs ancres, & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables, pour les faire échouer; mais il les trouva partis, & faisant voile à l'Ouest. On a sçu depuis que celui des deux, où étoit M. Perrot, avoit été pris par un Flibustier François; & il est certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de sa fortune de quoi établir avantageusement sa Famille (*a*).

Zéle désinteressé & fidélité des Abénaquis.

Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer, remonta à Jemset, où ayant assemblé les Sauvages, il les exhorta à continuer de venger sur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus, étoit la perte des deux Caiches, où il avoit embarqué les présens, que le Roy leur envoyoit, & il les pria, s'ils faisoient quelques Prisonniers de conséquence, de s'en servir pour retirer des mains des Anglois les François, qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec, dans le dessein de s'y embarquer pour retourner en France, où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour son service, & d'où il leur apporteroit de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre; qu'ils ne manquassent point de se trouver au printems prochain au bas de la Riviere, & d'y attendre de ses nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Ononthio leur avoit en-

(*a*) Il a laissé deux Filles, qui sont la Comtesse de la Roche-Allard, & la Présidente de Luber.

1690. voyé des balles & de la poudre, que cela leur suffisoit pour le présent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courses, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être persuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces assûrances, & il partit aussitôt pour Quebec, où il porta les premieres nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la prison du Gouverneur.

Etat de l'Isle de Terre-Neuve au commencement de cette année.

On y avoit été instruit plûtôt du malheur arrivé à la Colonie Françoise de Terre-Neuve. J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir lontems négligé cette Isle, dont l'importance ne lui étoit pas connuë, avoit enfin été instruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Moruës; que le Roy informé de la nécessité de fortifier le Port de Plaisance, & de mettre de ce côté-là une Barriere aux usurpations continuelles des Anglois sur les Postes occupés par ses Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné ses ordres pour le mettre en état de se maintenir dans un Poste de cette conséquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés; M. de la Poype servit treize ans avec tout le zéle possible, mais avec tous les désagrémens, que peut causer le défaut de secours à un brave Homme, qui sent le besoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut absolument rien entreprendre, ni pour sa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Successeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux servi d'abord; mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui porterent vintcinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE COSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler & fortifier Plaisance. On y bâtit un Fort, & une Plateforme à l'entrée du Port, laquelle battoit dans la Rade, & dans ces deux Postes il y avoit dix-neuf piéces de canon montées. On eut soin d'armer les Habitans, sur lesquels on comptoit beaucoup plus que sur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef assez vigilant, pour se garder de la surprise, ou assez Homme d'honneur, pour ne pas livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; mais on s'étoit trompé

dans le choix, & on ne s'en aperçut, comme il arrive assez souvent, que quand il étoit trop tard pour y remedier. 1690.

Le vintcinquiéme de Février de cette année 1690. le Gouverneur, & son Lieutenant furent surpris hors de leur Fort dans leur lit par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui étoient aussi dispersés de côté & d'autre, furent pris & désarmés. Les Habitans, qui avoient eu tout le loisir de se mettre en défense, se rendirent sur la menace, que leur firent les Ennemis, de massacrer les Prisonniers, s'ils faisoient la moindre résistance, & les Anglois chargerent sur leur Navire tous les effets, meubles, armes, munitions, vivres, & les ustenciles de la Pêche, dont les Habitans étoient assez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la Mer, le reste encloué, & après cette Expédition, la liberté ayant été renduë aux Prisonniers, la Garnison & les Habitans de Plaisance se trouverent à peu près dans le même état, que s'ils avoient été jettés par un naufrage sur une Côte déserte.

Plaisance surpris & pillé par les Anglois.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut passer en France sur des Navires Basques, qui faisoient la Pêche à la Côte; mais tous refuserent de le recevoir. Il se transporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Isles de S. Pierre, & y rencontra des Vaisseaux Maloins, qui lui accorderent le passage. Le Sieur de Costebelle resté Commandant à Plaisance, crut devoir travailler incessamment à s'y retrancher, & il fit avertir les Habitans de le venir trouver; mais un d'eux, nommé André Doyen, refusa d'obéir, & tua même un Caporal & deux Soldats, qui se mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaisance, que par ce qui s'étoit passé à la prise de sa Place, on ne pouvoit l'accuser que d'une négligence très-coupable; mais il y eut bien d'autres charges contre lui, & son départ précipité, sans permission du Roy, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas innocent de tout ce dont on l'accusa. De son côté il fit valoir son retour en France, comme une preuve sans replique de son innocence. Il rejetta toute la faute sur les Basques, qui, après s'être revoltés contre lui, avoient mandié des dépositions pour le perdre, ou du moins pour le mettre sur la défensive, lui ôter tout credit, & par-là se soustraire aux

1690. châtimens, qu'ils méritoient. Je n'ai pu sçavoir quelle a été la décision de ce procès.

M. de Frontenac arrive à Quebec.

Quoiqu'il en soit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaisance, ni même la perte de l'Acadie, supposé qu'on en ait été instruit en Canada, avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglois à Tadoussac, ne parurent point au Gouverneur Général des raisons de craindre d'être lui-même attaqué, sans en être averti assez à tems pour se préparer. Il est certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'Ennemi, il eût pu trouver l'Amiral Phibs dans la Capitale, lorsqu'il y arriva lui-même, & que, si la Flotte Angloise n'eût pas été si fort contrariée des vents, ou avoit eu de meilleurs Pilotes, Quebec eût été pris, avant qu'on sçût à Montreal qu'il étoit assiegé.

Mais il faut convenir que jamais surprise ne fit plus d'honneur à aucun Général, & ne tourna plus à la honte de celui, qui en devoit tirer avantage. La premiere chose, que fit M. de Frontenac, dès qu'il eût reçu le second Courrier de M. Provôt, fut d'envoyer M. de Ramezay, Gouverneur des Trois Rivieres au Chevalier de Callieres, pour lui ordonner de descendre à Quebec le plus promptement qu'il seroit possible, avec toutes ses Troupes, à la reserve de quelques Compagnies, qu'il devoit laisser pour garder Montreal, & de se faire suivre par tous les Habitans, qu'il pourroit rassembler dans sa route.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Quebec, où il arriva le quatorziéme d'Octobre à dix heures du soir, & où il apprit que la Flotte Angloise étoit au pied de la traverse de l'Isle d'Orleans. Il fut entierement satisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place : cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de resolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvû de maniere à ne pas craindre un coup de main.

Disposition pour la défense de la Ville.

Le Général y fit encore ajoûter quelques retranchemens, qu'il jugea néceſſaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieusement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beaupré, de Beauport, de l'Isle d'Orleans, & de la Côte de Lauson, qui couvroient Quebec du

côté de la Rade, de ne point quitter leurs Poſtes, qu'ils ne viſſent l'Ennemi faire ſa deſcente, & attaquer le corps de la Place, auquel cas ils devoient ſe tenir prêts à marcher, où on les appelleroit. 1690.

M. de Longueil, Fils aîné du Sieur le Moyne, étoit allé avec une Troupe de Sauvages, Hurons & Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la Flotte; toutes les Côtes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies; les Habitans témoignoient par tout une grande envie de bien faire; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre, qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mouſquetaires, qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivieres, auſſi remplies de bonne volonté, que celles des environs de la Capitale.

Le quinziéme le Chevalier de Vaudreüil, Commandant des Troupes, partit de grand matin avec cent Hommes, pour aller à la découverte, & pour charger les Ennemis, s'ils entreprenoient de faire une deſcente; mais le Comte de Frontenac lui avoit expreſſément recommandé de ne les point perdre de vûë, & de donner avis de tous les mouvemens, qu'ils feroient; Commiſſion, dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajoûta une autre, qui n'étoit pas moins néceſſaire.

Prévoyance de M. de Frontenac.

On attendoit des Navires de France, & il étoit à craindre que ne ſe défiant de rien, ils ne vinſſent ſe livrer entre les mains des Anglois: M. de Frontenac, qui penſoit à tout, & avoit conſervé dans l'embarras d'une ſurpriſe une préſence d'eſprit merveilleuſe, dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Iſle d'Orleans, avec ordre à ceux, qu'il y fit embarquer, d'aller auſſi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires, & de les avertir de ce qui ſe paſſoit. Il fit auſſi commencer en même tems une batterie de huit piéces de canon ſur la hauteur, qui eſt à côté du Fort, & elle fut achevée le lendemain.

Fortifications de la Place.

Ainſi les fortifications commençoient au Palais, ſur le bord de la petite Riviere S. Charles, remontoient vers la haute Ville, qu'elles environnoient, & venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit auſſi continué depuis le Palais, tout le long de la Grêve, une Paliſſade juſqu'à

1690. la clôture du Seminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles, qu'on appelle *le Sault au Matelot*, & là il y avoit une batterie de trois piéces. Une seconde Palissade, qu'on avoit tirée au-dessus de la premiere, aboutissoit au même endroit, & devoit couvrir les Fusiliers.

La basse Ville avoit deux batteries, chacune de trois piéces de dix-huit livres de balles, & elles occupoient les intervalles de celles, qui étoient à la haute Ville. Les issuës de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres, & des barriques pleines de terre en guise de gabions, & les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des sacs pleins de terre, avec des manieres de Chevaux de frise. Dans la suite du siége on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, & une troisiéme à la porte, qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit disposé quelques petites piéces de canon autour de la haute Ville, & particulierement sur la butte d'un Moulin, qui servoit de Cavalier.

La Flotte Angloise mouille devant Quebec.

Le seiziéme à trois heures du matin M. de Vaudreüil revint à Quebec; il rapporta qu'il avoit laissé la Flotte Angloise à trois lieuës de la Ville, mouillée à un endroit appellé *l'Arbre sec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs; elle étoit composée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit se répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens se rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Isle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

L'Amiral Anglois envoye sommer le Gouverneur Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à son avant, & M. de Frontenac envoya à sa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduisit au Fort. La surprise de cet Homme fut extrême, lorsque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande sale, toute remplie d'Officiers; mais pour comprendre ce qui causoit son étonnement, il faut se souvenir que M. Provôt, sur

le premier avis de l'approche des Anglois, avoit envoyé le Sieur de Grandville, son Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonstanciées. 1690.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui est plus vraisemblable, trompé par quelques Pavillons François, que les Navires Anglois, dont il ne voyoit qu'une partie, avoient arboré, fut pris par l'Amiral même, auquel il avoua ce qui étoit vrai, que Quebec étoit sans fortifications, sans Troupes, & sans Général. Phibs, qui n'avoit pu douter de la sincérité de ce raport, & à qui il n'étoit pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changé en si peu de tems, avoit compté de coucher à Quebec le jour même, qu'il mouilleroit dans la Rade, & que cette Place ne lui coûteroit pas plus, que ne lui avoit coûté le Port Royal : il s'étoit expliqué sur cela avec une confiance, qui s'étoit communiquée à toute son Armée.

Le Trompette, avant que d'arriver au Fort, en avoit déja pu perdre un peu, car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place, où il fut fort étourdi des grands mouvemens, qu'il entendit dans tous les Quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras, & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit semée de chausse-trapes & de Chevaux de frise, & que l'Ennemi ne pourroit point faire vint pas, sans être obligé de franchir un retranchement : mais la vûë du Gouverneur Général, si bien accompagné, & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il présenta en tremblant sa sommation, qui étoit par écrit & en Anglois, & qui fut interprêtée sur le champ. La voici telle, que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay : je l'ai exactement transcrite sur l'original même.

GUILLAUME PHIBS, GENERAL DE L'ARME'E ANGLOISE, A M. DE FRONTENAC.

La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'est pas le seul motif de l'Entreprise, que j'ai eu ordre de former contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages sans aucun sujet contre les Peuples soûmis à leurs Majestés Britanniques ont obligé leurs dites Majestés d'armer pour se rendre Maîtres du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des Provinces de leur obéissance. Mais

1690. *comme je serois bien aise d'épargner le sang Chrétien, & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre, moi Guillaume Phibs, Chevalier, par ces Présentes, & au nom de leurs Très-Excellentes Majestés, Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, France, Ecosse & Irlande, Défenseurs de la Foy; vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux, dans l'état, où ils sont, avec toutes les munitions & autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les Prisonniers, que vous avez, & que vous livriez vos biens & vos Personnes à ma disposition; ce que faisant, vous pouvez esperer que, comme bon Chrétien, je vous pardonnerai le passé, autant qu'il sera jugé à propos pour le Service de leurs Majestés, & la sûreté de leurs Sujets. Mais si vous entreprenez de vous défendre, sçachez que je suis en état de vous forcer, bien resolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts, que vous nous avez faits, & de vous assujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.*

Cet Ecrit fut lu à haute voix, & il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture, le Trompette tira de sa poche une Montre, la présenta au Gouverneur Général, & lui dit qu'il étoit dix heures, & qu'il ne pouvoit attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général, & le Sieur de Valrenes élevant la voix, dit qu'il falloit traiter cet Insolent comme l'Envoyé d'un Corsaire, d'autant plus que Phibs étoit armé contre son legitime Souverain, & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate, ayant violé la capitulation, & retenu Prisonnier le Sieur de Manneval, contre sa parole & le droit des Gens.

Réponse de M. de Frontenac.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération: il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrenes, & adressant la parole au Trompette, il lui dit: » (a) Je ne vous ferai pas attendre si lontems ma réponse, la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume; » mais je sçai que le Prince d'Orange est un Usurpateur, qui » a violé les droits les plus sacrés du sang & de la Religion, en » détrônant le Roy, son Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain legitime de l'Angleterre, que le Roy Jacques

(a) Cette réponse est mot à mot dans la Lettre à M. de Seignelay, que j'ai déja citée.

1690.

ques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les François & leurs Alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'Angleterre sous sa protection, m'ordonneroit de porter la guerre chez les Peuples, qui sont revoltés contre leur Prince legitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions plus tolerables, & que je serois d'humeur à les accepter, tant de braves Gens y voulussent consentir, & me conseillassent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la capitulation, qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'Acadie; qui a manqué à la fidélité, qu'il devoit à son Prince; qui a oublié tous les bienfaits, dont il en a été comblé, pour suivre le parti d'un Etranger, lequel voulant persuader qu'il n'a en vûë, que d'être le Liberateur de l'Angleterre, & le Défenseur de la Foy, a détruit les Loix & les Privileges du Royaume, & renversé l'Eglise Anglicane; c'est ce que la Justice Divine, que Phibs reclame, punira un jour severement.

Le Trompette demanda cette réponse par écrit; mais le Général refusa de la donner, & ajoûta: „ Je vais répondre à votre Maître par la bouche de mon canon: qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte, qu'on fait sommer un Homme comme moi „. Il fit signe ensuite qu'on remît le bandeau au Trompette, qui fut reconduit jusqu'à l'endroit, où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord, on commença de tirer d'une des batteries de la basse Ville, ce qui surprit fort les Anglois; Phibs surtout ne revenoit point de son étonnement de se voir obligé d'assieger dans les formes une Ville, où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardiesse de l'attendre autrement, que pour se soûmettre à lui.

Belle action de quelques Canadiens.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon son Pavillon ayant été abbatu, & la Marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allerent le prendre à la nage, & malgré le feu, qu'on faisoit sur eux, l'emporterent à la vûë de toute la Flotte: il fut porté sur le champ à la Cathedrale, où il est encore. Le même jour 16e. vers les quatre heures après midi, M. de Longueil, accompagné de Mariçourt, son Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudson, passa en Canot le long de la Flotte Angloise, qu'il vouloit observer. Quelques Chaloupes se détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très-grand feu de mous-

1690. queterie, ceux, qui le poursuivoient, à regagner leurs Navires.

Le lendemain une Barque Angloise remplie de Soldats, s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner si l'on pourroit faire descente entre Beauport & cette Riviere ; mais elle échoua assez loin de Terre. Elle ne laissa point de faire un assez grand feu ; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque ; mais on ne pouvoit l'aborder, sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture, & il fallut y renoncer.

Plan de M. de Frontenac pour la défense de la Place.

Le principal dessein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverser la Riviere S. Charles, & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville, que de ce côté-là. Sa raison étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée basse, quand une fois ils l'auroient passée, on pourroit, sans trop hazarder, aller à eux en bataille, & que dès qu'on les auroit culbutés, ils ne pourroient jamais se remettre, étant obligés de marcher une demi-lieuë dans la Vase jusqu'aux genoüx pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que, si les François passoient la Riviere pour aller à eux, ils ne le pouvoient faire qu'avec le même désavantage. On auroit pu retorquer ce raisonnement, en faisant observer que, si l'Ennemi après avoir passé la Riviere, poussoit les Nôtres avec succès, se trouvant vis-à-vis l'endroit foible de la Place ; il y pourroit entrer avec les Fuyards ; mais le Général comptoit trop sur la valeur de ses Troupes, pour appréhender cet inconvenient : d'ailleurs il étoit bien resolu de ne point dégarnir sa Place, & d'être toujours à portée de soûtenir ses Gens. On vit bientôt qu'il avoit pensé juste.

Le dix-huit à midi on aperçut presque toutes les Chaloupes chargées de Soldats, tourner du même côté ; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit précisément elles tenteroient la descente, elles ne trouverent Personne pour la leur disputer. Dès que les Troupes furent débarquées, M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivieres pour les harceler ; quelques Habitans de Beauport se joignirent à elles, mais tout cela ne faisoit qu'environ trois-cent Hommes, & les Anglois étoient au moins quinze-cent, rangés en Bataillons dans une assez belle Ordonnance.

1690.

Combat du côté de Beauport.

D'ailleurs comme le terrein en cet endroit eſt fort marécageux, embarraſſé de Broſſailles, & coupé de Rochers, que la Marée étoit baſſe, & que pour aller à l'Ennemi, qui s'étoit bien poſté, il falloit marcher dans la Vaſe, on ne pouvoit l'attaquer, que par maniere d'eſcarmouche, & par pelotons. Les Anglois par la même raiſon ne pouvoient pas profiter de toute leur ſupériorité. Ainſi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages.

Non-ſeulement cette maniere déconcerta les Anglois, qui n'y étoient pas accoûtumés ; mais elle leur ôta même la connoiſſance du petit nombre de ceux, à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure, les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois, qui n'oſoient ſe ſéparer ; le feu continuel, qu'ils faiſoient, n'incommodoit pas beaucoup des Gens, qui ne faiſoient que paroître & diſparoître, & dont tous les coups portoient, parce que ces Bataillons ſe tenoient ſerrés ; auſſi le déſordre s'y mit-il bientôt : ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages, & on les entendit dire en ſe retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde : il commanda un Bataillon de Troupes reglées pour aſſûrer la retraite, qu'il fit ſonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont, & le Fils du Sieur de la Touche, Seigneur de Champlain, qui avoient ſuivi les Milices comme Volontaires. Nous eumes auſſi dix, ou douze bleſſés, dont le plus conſiderable fut le Sieur Juchereau de S. Denys, Seigneur de Beauport, qui commandoit ſes Habitans : il avoit plus de ſoixante ans, & combattit avec beaucoup de valeur, juſqu'à ce qu'il eut un bras caſſé d'un coup de feu. Le Roy recompenſa peu de tems après ſon zéle & ſon courage, en lui accordant des Lettres de Nobleſſe, & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel, qui ſe diſtinguoit dans toutes les occaſions à la tête des Milices des Trois Rivieres. Cette journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis, qui s'en vengerent ſur quelques maiſons voiſines, où ils mirent le feu.

Le même ſoir les quatre plus gros Navires vinrent moüil-

1690.

Les Ennemis canonnent Quebec ſans ſuccès.

ler devant la Ville ; le Contre-Amiral, qui portoit Pavillon bleu, ſe porta un peu ſur la gauche, vis-à-vis *le Sault au Matelot :* l'Amiral étoit à ſa droite, & le Vice-Amiral un peu au deſſous, tous deux vis-à-vis la baſſe Ville. Le quatriéme, qui avoit la Flamme de Chef d'Eſcadre, s'avança vers *le Cap aux Diamans*. La Ville les ſalua la premiere, enſuite ils firent grand feu, & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa preſque tous les canons de la principale batterie, & aucun de ſes coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirerent ce jour-là que contre la haute Ville, où ils tuerent un Homme, & en bleſſerent deux, ſans faire aucun autre dommage.

Ils en vouloient ſurtout aux Jeſuites, auſquels ils attribuoient tous les ravages, que faiſoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre, & ils s'étoient déclarés que, quand ils auroient pris la Ville, ils leur feroient un mauvais parti; mais aucun de leurs coups ne porta ſur leur College, & leurs menaces étant venuës aux oreilles de Sainte Helene, de ſes Freres, & de pluſieurs autres des plus conſiderables Canadiens, ces Braves proteſterent qu'ils ſe feroient plûtôt tous tuer à la porte de ces Religieux, que de ſouffrir qu'on leur fît la moindre inſulte.

Ils ſont obligés de s'éloigner fort en déſordre.

Vers les huit heures on ceſſa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la premiere, & les Anglois ne firent pas un auſſi grand feu, que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral ſe trouva ſi fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot*, & par celle, qui étoit en bas ſur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le ſuivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en pluſieurs endroits, il avoit plus de vint boulets dans le corps du Bâtiment, toutes ſes manœuvres étoient coupées, ſon grand mât preſque caſſé, & un grand nombre de ſes Matelots & de ſes Soldats tués, ou bleſſés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems ; mais à midi ils ceſſerent de tirer, & à cinq heures du ſoir ils allerent ſe mettre à l'abri de notre canon dans *l'Anſe des Meres*, derriere *le Cap aux Diamans*. Ils n'y reſterent pourtant pas lontems, parce qu'ils y eſſuyerent un grand feu de mouſqueterie, qui leur tua bien du Monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là les Troupes, qui avoient débarqué près

1690.

de Beauport, resterent tranquilles dans leur Camp, & on se contenta de les observer. Le vintiéme de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurerent dans cette posture jusqu'à deux heures après midi, criant sans cesse *Vive le Roy Guillaume.* Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelottons sur les ailes, & des Sauvages à l'Avantgarde.

Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau.

Ils cottoyerent quelque tems la petire Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & escarmouchant de la même maniere, qu'on avoit fait le dix-huit, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & firent leur retraite en bon ordre.

Nous eumes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion; Sainte Helene, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus.

M. de Sainte Helene blessé à mort.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Personne à la tête de trois Bataillons de ses Troupes, & les avoit rangés en bataille sur le bord de la petite Riviere, résolu de la passer, si les Volontaires se trouvoient trop pressés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre chose, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François se retirer, ils se jetterent sur les Bestiaux, qu'on avoit négligé de mettre en sûreté: ils les tuerent tous, & en envoyerent une partie sur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante l'Amiral leur fit porter cinq piéces de six livres de bale, ce qui ne fut connu des Assiegés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en mar-

Troisiéme action plus décisive.

1690. che avec cette Artillerie, dans le dessein de battre la Ville en brêche; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU, Lieutenant Reformé, qui avoit obtenu du Général un petit Détachement de Soldats, tous Gens de bonne volonté, étoit parti avant qu'ils fussent sortis de leur Camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier, & il avoit été suivi de près par quelques autres petites Troupes, qui avoient à leur tête MM. de CABANAS, DUCLOS & de BAUMANOIR.

Villieu, qui rencontra le Premier les Ennemis, leur dressa une embuscade, & les y attira en escarmouchant; il y soûtint assez lontems tous leurs efforts, & comme ils virent qu'ils ne pouvoient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'enveloper; mais un des Détachemens, qu'ils avoient fait pour cela, tomba dans une seconde embuscade, où les Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Isle d'Orleans, commandés par le Sieur CARRÉ, les attendoient: un autre fut rencontré par les trois Officiers, dont je viens de parler, & tous deux furent mis en grand désordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François, pour entretenir plus lontems le combat, & comme s'ils se fussent concertés, ils commencerent à se retirer au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée, & située sur une éminence. Ils y firent ferme, & se couvrant des palissades, ils firent un si grand feu, qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencerent à faire usage de leurs piéces de Campagne; mais on leur répondit de la batterie, qui étoit à la porte de la petite Riviere; d'ailleurs ils tiroient si mal, qu'ils ne blesserent Personne. La mousqueterie ne fut guéres mieux servie, ne tua qu'un jeune Ecolier, & ne blessa qu'un Sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit, que les Anglois se retirerent en jurant contre les François, qui se battoient, disoient-ils, derriere des Hayes & des Buissons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite, c'est qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de Blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite, parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la Cathédrale. Ils s'imaginerent qu'ils alloient avoir sur les bras le

1690.

Gouverneur Général & toutes les Troupes, & ne ſongerent plus qu'à regagner au plus vîte leur Camp. Le tocſin n'étoit pourtant qu'un ſtratagême du Sieur DUPUYS, Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit été Officier, avant que de ſe faire Magiſtrat, & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le ſiége les fonctions d'Aide-Major, dont il s'acquitta fort bien.

Les Ennemis ſe rembarquent, & laiſſent leur Canon.

Tandis que ceci ſe paſſoit auprès de la petite Riviere, les deux Vaiſſeaux Ennemis, qui étoient au-deſſus de Quebec, deſcendirent avec la Marée pour ſe remettre en ligne: en paſſant devant la Ville ils eſſuyerent quelques volées de canon, ils y en envoyerent auſſi quelques-unes; mais qui ne firent aucun effet. (*a*) La nuit du vintun au vintdeux fut très-obſcure, & il plut beaucoup: les Anglois débarqués auprès de Beauport en profiterent pour décamper; quelques Détachemens, que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrieres, ayant renouvellé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes, ſans ſe donner même le tems d'emporter leur canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages, qui battoient l'eſtrade, & on trouva dans leur Camp, outre les canons montés ſur leurs affuts, cent livres de poudre, & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter; mais ceux, qui s'en étoient déja emparés, firent ſi grand feu ſur les Chaloupes, qu'elles n'oſerent aborder. L'Amiral, qui s'en aperçut, en envoya trente nouvelles; mais ceux, qui les commandoient, après avoir tenu Conſeil hors de la portée du mouſquet, ne jugerent pas à propos de tenter la deſcente, & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux, qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à ſa Troupe d'emporter chez eux deux piéces de canon, pour être un monument éternel de la belle action, qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré, qu'avoit fait cet Habitant, & les Anglois mêmes lui rendirent toute la juſtice, qu'il méritoit. Mais rien

(*a*) Quelques Mémoires diſent que ce fut l'après midi du vintdeux que ces Navires ſe retirerent.

1690. ne déconcerta davantage l'Amiral Phibs, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie rassemblées à Quebec. Il avoit compté sur une diversion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici sur quoi il fondoit cette esperance.

Une diversion manquée du côté de Montreal sauve Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés sur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop justes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloise feroit le siége de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déja affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne succombât sous deux efforts aussi puissans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups inesperés, où il n'est pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conservation des Etats, & qui sçait tirer le secours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & plusieurs en portoient encore les marques, lorsqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, causé par cette maladie, avoit déja mis de fort mauvaise humeur, furent saisis à cette vûë de la crainte, que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus pour les empoisonner. En effet plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut jusqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste, & à se séparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'Armée se dissipa.

On ajoûte même sur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des cassettes fermées, où il y avoit des habits empoisonnés, & que leur dessein étoit de les laisser piller aux François; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de se vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajoûter foi à ces bruits populaires, fut que

la

la bleſſure, dont M. de Sainte Helene étoit mort, n'ayant pas été jugée conſiderable, quelques-uns publierent que la bale, dont il avoit été frappé, étoit empoiſonnée; cependant il eſt certain que pluſieurs autres François, qui avoient été bleſſés dans les differentes rencontres par les Troupes Angloiſes débarquées à Beauport, guerirent de leurs bleſſures, & que le Chirurgien, qui panſa Sainte Helene, ſe plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime, qu'il lui avoit preſcrit. 1690.

On a encore dit, & ce ſemble avec plus de vraiſemblance, que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois, c'eſt que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds, qui ſont d'écorces d'Orme, aſſez mal travaillés, & fort plats de bord; que ſur ce refus les Iroquois les traiterent de Lâches, leur firent les plus ſanglans reproches, & qu'en s'en retournant chez eux, ils ruinerent tous les grains, & tuerent tous les Beſtiaux des environs d'Orange. Pour moi je ſuis perſuadé que dans les motifs de la retraite de ces Sauvages, il y entra beaucoup de cette politique, dont nous verrons encore des effets bien marqués, & qui conſiſte en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européenes, entre leſquelles leur Pays eſt ſitué, prenne une trop grande ſupériorité ſur l'autre, perſuadés qu'ils en ſeroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en ſoit de ces circonſtances, qui ne ſont pas également averées, on ne fut bien inſtruit à Montreal du danger, qu'on y avoit couru, qu'aſſez lontems après la diſſipation de ce grand Parti; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à ſon arrivée devant Quebec, & qu'il ne s'en douta, que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce ſoupçon, qui étoit très-bien fondé, & le mauvais ſuccès des differentes tentatives, qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Riviere S. Charles, le déterminerent enfin à lever le ſiége. Il avoit perdu dans les trois actions, dont nous avons parlé, près de ſix-cent Hommes; il a même paſſé pour conſtant qu'il ne lui reſtoit plus un ſeul boulet à tirer, que dès le dernier jour ſes canons n'étoient guéres chargés que de méchantes ferrailles, & que toutes ſes autres munitions étoient pareillement épuiſées.

Le vint-trois, ſur le bruit, qui ſe répandit du départ prochain de la Flotte, MM. d'Orvilliers & de Subercase, Le ſiége eſt levé.

1690. Capitaines, allerent avec cent Hommes se jetter dans l'Isle d'Orleans, & le Sieur de Villieu eut ordre de descendre par le petit Canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglois. Sur le soir la Flotte leva les ancres, & se laissa dériver à la Marée. Le vintquatre elle moüilla à l'Arbre sec : elle emmenoit un assez grand nombre de François, qui avoient été faits Prisonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la prise du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiselles Joliet & de la Lande.

On échange les Prisonniers. Mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte des Anglois.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral, s'il n'aimeroit pas mieux retirer les Anglois Prisonniers en Canada, que d'emmener à Baston des François, dont il seroit embarrassé, & s'offrit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la proposition d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à résoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation sur cet article avec l'Amiral Anglois, M. de Frontenac lui envoya même son Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Prisonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu sans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une Expédition, dont il avoit fait presque tous les frais, dans l'esperance d'une grande fortune, & très-inquiet sur ce qu'il deviendroit dans une saison si avancée, sans Pilotes Côtiers sur un Fleuve, qu'il ne connoissoit pas bien, & avec des Vaisseaux si mal en ordre, & si dépourvûs de vivres & de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Isle d'Orleans, & avant que de sortir du Fleuve, il perdit, ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, ou de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle preuve de la fidélité des Abénaquis.

Deux jours après son départ de devant Quebec, des Abénaquis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus sur Mer en Europe, ce qui se trouva véritable ; le Comte de TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole

avoit fait mourir quatre-cent Iroquois, & cent Mahingans de ceux, qui étoient destinés pour attaquer Montreal; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michillimakinac; mais que leur dessein étoit de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de soixante & dix Anglois, & de trente Mahingans; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propositions très-avantageuses, mais qu'ils lui avoient répondu que, ni eux, ni leurs Enfans, ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix, ni tréve avec une Nation, qui les avoit si souvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples, & ceux-ci ne pouvoient surtout digerer que quelques années auparavant, plusieurs d'entr'eux étant allés à Baston en tems de paix, & pour les affaires de leur commerce, on les avoit tous massacrés sous divers prétextes. 1690.

Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec.

Cependant il restoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaisseaux de France, qu'il attendoit; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloise à Quebec, & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurerent jusqu'à ce que cette même Flotte eût repassé, & fût assez loin, pour ne pas craindre d'en être aperçus, & le douziéme de Novembre ils mouillerent devant la Capitale, où ils causerent d'autant plus de joye, qu'on y étoit plus en peine pour eux, & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remedierent pourtant pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déja remarqué, les courses des Iroquois pendant le printems n'avoient presque pas permis aux Habitans de semer.

Famine, & zéle des Habitans.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aisés, & ceux-ci non-seulement les reçurent sans murmurer, mais encore avec joye. Ces bonnes manieres, & le zéle, que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne, pendant laquelle ils n'avoient presque point quitté les armes; l'affection, avec laquelle ils s'étoient portés à tout ce qu'on avoit souhaité d'eux pendant le siége, & le courage, dont ils venoient de donner tant de preuves; tout cela leur fit beaucoup d'honneur, & le Roy, à qui le Gouverneur Général eut grand soin d'en rendre un

1690. compte fidéle, n'y parut pas moins sensible, qu'à l'heureuse délivrance de Quebec ; évenement, que Sa Majesté jugea néanmoins assez considerable, pour vouloir qu'on le transmît à la Postérité parmi les plus Glorieux de son regne, ayant fait graver à ce sujet une Médaille. (a)

Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre.

1691. Au mois de Mars de l'année suivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquises, par lesquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baston au mois de Février que quatre Navires de la Flotte, qui avoit assiegé Quebec. On sçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiser, & avoient enlevé plusieurs Bâtimens Pêcheurs ; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre ; que M. Petit étoit au Port Royal, & le Chevalier d'Eau à Baston ; que l'Interprête de ce Capitaine, & deux autres François, qui l'avoient accompagné, lorsqu'il fut envoyé en Ambassade à Onnontagué, avoient été brûlés dans trois Villages différens ; que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Ouest, continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois ; que les marchandises étoient fort rares dans la N. Angleterre ; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche, & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi subsister, s'étoient refugiés à Baston & à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courses des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieuës de Pays.

Négociations simulées des Iroquois.

Sur ces avis, & sur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général soupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faisoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fausse confidence, & une feinte reconciliation, dans le dessein de favoriser une nouvelle Entreprise sur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occasion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi lesquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit surpris des Iroquois du Sault S. Louis. Plusieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arriverent au Sault sans armes, avec les Prisonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la

(a) Elle est en Vignette au commencement de ce Volume.

1691.

paix à leur Pere ; mais qu'ils vouloient auparavant ſçavoir s'ils ſeroient bien reçus à lui propoſer de leur donner un Terrein dans le voiſinage du Sault, pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoûterent qu'ils avoient fait une très-grande diligence, afin d'avertir les François d'être ſur leurs gardes ; parce que huit cent Guerriers Iroquois ſe diſpoſoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivieres. On leur demanda s'ils ſçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau, & ils répondirent que c'étoit à la ſollicitation des Anglois, qu'on avoit brûlé les trois François de ſa ſuite ; que lui-même avoit été ſur le point de ſubir le même ſort ; qu'il étoit déja attaché à un poteau, mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refuſé de commencer l'exécution, cette conteſtation lui avoit ſauvé la vie.

Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain, qui venoit de ſucceder à M. de Seignelay dans le Miniſtere, des divers avis, qu'il avoit reçus, & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois, lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir abſolument rejetter les propoſitions des Agniers ; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention ; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis, & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche, qu'ils lui feroient plaiſir de harceler toujours les Iroquois, contre leſquels il ſe tenoit lui-même en garde, pour n'en être pas ſurpris.

J'ai recommandé la même choſe, ajoûte-t'il, aux Chefs des « Canibas, quand ils m'ont quitté, & je ſuis convaincu que, « ſi Sa Majeſté prend la réſolution de faire quelque Entrepriſe « du côté de Baſton & de Manhatte, & de s'emparer de cette « derniere Place, cette conquête ſera la ſûreté du Pays, & « ôtera aux Iroquois toute eſperance de protection. D'un autre « côté, ſi le Roy reprenoit l'Acadie, & ſe rendoit Maître ab- « ſolu du Grand Banc, ce qui ſe pourroit faire en envoyant « tous les ans trois ou quatre Fregates croiſer depuis le Cap de « Sable, juſqu'au Nord de l'Iſle de Terre-Neuve, il aſſûreroit « pour ſon Royaume un commerce de plus de vint millions, « & plus avantageux, que ne feroit la conquête des Indes. Je « ne ſçai, diſoit-il dans une autre Lettre, qu'il écrivit deux « mois après celle-ci, je ne ſçai, ſi ceux, qui vous ont précédé, «

1691. » ont fait attention à l'importance, qu'il y a de se rendre Maî-
» tre de toutes les Pêches, & à l'avantage, qu'elles apporte-
» roient au commerce de tout le Royaume ; rien ne sçauroit
» rendre votre Ministere plus illustre, que d'engager le Roy à
» entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante,
» que ne feroit celle de toutes les Indes, dont les mines s'épui-
» sent, au lieu que celles-ci sont intarissables.

Nouvelles hostilités des Iroquois.

Cependant le grand Parti des Iroquois, dont les Agniers avoient donné avis, parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille, & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Riviere des Outaouais, ils firent deux Détachemens, l'un de six-vint Hommes, qui prit sa route au Nord, l'autre de deux-cent, qui tourna au Sud. Le Premier se jetta d'abord sur un Quartier de l'Isle de Montreal, qu'on appelle *la Pointe aux Trembles*, où il brûla environ trente maisons, ou granges, & prit quelques Habitans, sur lesquels il exerça des cruautés inouies.

Le Second, dans lequel il y avoit vint Anglois, & quelques Mahingans, s'étoit glissé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine, où il surprit douze Sauvages du Sault S. Louis, Hommes & Femmes ; mais le lendemain des Agniers, qui étoient de ce Parti, les ramenerent chez eux, & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix : cependant on s'aperçut bientôt que leur véritable dessein étoit de débaucher, s'ils le pouvoient, tous les Habitans de ce Village, ce qui ne leur réussit point. Un quatriéme Parti d'environ quatre-vint Hommes, attaqua presqu'en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne, & les ayant investis de toutes parts, enleva trente-cinq Femmes, ou Enfans, & les emmena en plein jour à la faveur d'une escarmouche, qui lui assûra la retraite.

Plusieurs autres Bandes moins nombreuses se répandirent aussi depuis Repentigny jusqu'aux Isles de Richelieu, & firent par tout de grands dégâts, parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne, faute de provisions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent, ou six-vint Volontaires, Officiers, Soldats & Canadiens, qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation, pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amassé suffisamment pour quelques jours, ils joignirent le Sieur de

LA MINE, Capitaine, qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil, & avoit découvert un Parti d'Onneyouths, lesquels étoient sans défense à S. Sulpice dans une maison abandonnée. 1691.

Le Chevalier de Vaudreuil, à qui il en donna avis, ne balança point à marcher de ce côté-là. Il avoit avec lui, entr'autres Braves, le Chevalier de CRISASY, LE MOYNE DE BIENVILLE, & Oureouharé, que l'on commençoit à soupçonner d'être d'intelligence avec sa Nation, mais qui dans le reste de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres en approchant de la maison aperçurent quinze Onneyouths, couchés en déhors sur l'herbe, & ne pensant pas seulement qu'il pût y avoir des François en Campagne : on donna dessus, & ils furent tous tués, avant que d'avoir pu se reconnoître. Trois autres sortirent de la maison au cri, que firent les Mourans; l'un d'eux fut aussi dans l'instant couché par Terre, les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort blessés.

Combat de S. Sulpice, ou de Repentigny.

Alors ceux, qui étoient restés dans la maison, se mirent en défense, & Bienville s'étant trop approché d'une fenêtre, fut renversé mort d'un coup de fusil (a). La perte de cet Officier, qui étoit fort connu des Iroquois, releva le courage de ces Barbares, & sans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine, de Crisasy & d'Oureouharé, six-vint François couroient risque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une assez méchante maison. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'avisa, quoiqu'un peu tard, d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent se faire passage la hache à la main; mais les deux, ou trois Premiers ayant été tués, on en prit cinq, que les Habitans firent impitoyablement brûler, persuadés que le seul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés, étoit de les traiter eux-mêmes, comme ils traitoient les autres.

Nous aurons dans la suite plus d'une occasion de parler du Marquis & du Chevalier de Crisasy, & on sera peut-être bien aise de sçavoir qui ils étoient, & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Sicile. Ils

Qui étoient MM. de Crisasy.

(a) Son nom fut donné après sa mort à un de ses Freres, alors fort jeune, & qui est présentement Gouverneur de la Louisiane.

1691. avoient été des Premiers à se déclarer pour la France dans la révolte, qui pensa enlever ce Royaume au Roy d'Espagne, & quand les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir, ou n'oserent demander leur grace à Sa Majesté Catholique. Le Chevalier étoit Profés de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & avoit fait ses caravanes avec toute la distinction possible; aussi possedoit-il toutes les qualités, qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit aussi fort brave, & en portoit des marques, qui lui eussent fait beaucoup d'honneur, s'il ne les avoit pas reçuës en combattant contre son Prince legitime. Il se voyoit par la soumission de la Sicile dépouillé de tous ses biens, qui étoient considerables; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéresseroit à les lui faire restituer, ou l'en dédommageroit, & il se rendit avec son Frere à Versailles, ne doutant point qu'ils ne fussent bientôt employés d'une maniere convenable à leur naissance, & à leurs services.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes, qui ne se font point de scrupule de se servir des Traitres, ne se croyent pas toujours obligés de recompenser la trahison, surtout, quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage, qu'ils en esperoient: ou plûtôt la Providence, qui veille à la conservation des Etats, permet rarement qu'ils accreditent la perfidie. MM. de Crisafy, après bien des sollicitations, se virent reduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zéle, dont ils auroient pu tout esperer, s'ils l'eussent employé l'un pour sa Patrie, & l'autre pour sa Religion, mais sans que la Cour de France ait témoigné leur en sçavoir beaucoup de gré.

Le Chevalier, après plusieurs belles actions, dans lesquelles on ne sçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de son habileté dans la guerre, ou de sa pénétration dans le conseil, ou de sa conduite dans les Entreprises, dont il fut chargé, ou de son intrépidité, ou de sa présence d'esprit dans l'action, a enfin succombé au chagrin de se voir négligé, & sans esperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la reputation de sage & de brave Officier, a supporté ses disgraces avec plus de patience & de

de Philosophie, & il est mort Gouverneur des Trois Rivieres. 1691.

Immédiatement avant l'action, dont je viens de parler, le même Bienville, qui y perdit malheureusement la vie à la fleur de son âge, avoit poursuivi un Parti de soixante Goyogouins, parmi lesquels il y avoit quelques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Hommes choisis, partie François, & partie Iroquois domiciliés, & comme il surprit les Ennemis, ausquels il étoit d'ailleurs fort supérieur en nombre; il comptoit bien qu'il ne lui en échaperoit pas un seul; mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent absolument les écouter, de peur, disoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Un Parti Iroquois échape aux François par la faute des Iroquois du Sault S. Louis.

Les Agniers leur protesterent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promesse d'envoyer incessamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut sur leur parole, & on les laissa aller, aussi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne se mirent nullement en peine d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chrétiens, qui dût surprendre de la part des Sauvages, lesquels ne sçavent pas se défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus souvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carriere à ses soupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legitime, & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Ministre.

« On a fort crié contre les Sauvages du Sault, & on soupçonne que leur conduite n'étoit pas sincére. Il y a lontems « que je m'aperçois de beaucoup de menagemens, qui ne me « plaisent pas, non plus que certaines relations & intelligen- « ces secrettes, qu'ils ont avec les Agniers, parmi lesquels ils « ont beaucoup de Parens. J'en ai plusieurs fois averti les Peres, « qui les gouvernent, & que je ne voudrois pas dire y avoir « aucune part; mais il est certain que, soit envie de les ménager, & de les gagner à Jesus-Christ par des voyes de dou- « ceur, ou par d'autres raisons, qui me sont inconnuës, ils «

Soupçons de M. de Frontenac à ce sujet.

1691. » ont quelquefois de trop grandes complaiſances pour eux.
» L'expérience de douze années de ſejour dans ce Pays, m'a
» fait connoître que ces Miſſions ne devroient point être ſépa-
» rées, comme elles ſont, des François, qu'on devroit tou-
» jours laiſſer avec eux pour les *franciſer* en les *chriſtianiſant*,
» & qu'autrement elles ſeront plus nuiſibles, qu'utiles au Ser-
» vice du Roy.

Faux principe de ce Général.

On ſçavoit dans le Conſeil de Sa Majeſté à quoi s'en tenir ſur la conduite des Miſſionnaires avec les Sauvages, & on y étoit perſuadé que leur zéle n'étoit, ni foible, ni aveugle. Les liaiſons, que leurs Néophytes entretenoient avec leurs Parens, n'avoient point d'autre but que de peupler leur Village de nouveaux Proſelytes, c'eſt-à-dire, de diminuer le nombre de nos Ennemis, & d'accroître celui de nos Alliés, comme il arrivoit tous les jours. On convenoit même que la Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats, que ceux, qu'on enlevoit de la ſorte aux Cantons, & que la Bourgade du Sault étoit un de ſes plus forts Boulevards.

Si ces Chrétiens en quelques occaſions n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux : ſi quelques Particuliers ont agi par d'autres vûës, que celles, qu'on vouloit leur inſpirer, Perſonne avant & après M. de Frontenac ne s'eſt aviſé d'en rendre reſponſable toute la Bourgade, encore moins ceux, qui la gouvernoient ; & l'expérience, non pas de dix ans, mais de plus d'un ſiécle, nous a appris que le plus mauvais ſyſtême pour bien gouverner ces Peuples, & pour les maintenir dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus eſtimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *chriſtianiſer* ne fût de ſe bien donner de garde de les *franciſer*. En ſept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoiſſables, & pour les mœurs, & pour la pieté, & il n'eſt Perſonne aujourd'hui, qui ne convienne que, ſi leur ferveur n'eſt plus, comme elle a été ſi lontems, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'eſt qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquiſes, bien plus ſéparées des Habitations Françoiſes, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit

aller plus loin, suffisoit seul pour convaincre le Général de la fausseté de son principe : aussi ses plaintes & ses avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin persuadé que son projet, qu'on avoit eu si fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni pratiquable. 1691.

Nouvelles intrigues des Iroquois.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de dissiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onnontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit déliberé de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, son Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Prisonnieres, & à qui il donna la liberté.

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commission assez délicate ; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en secret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis, & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoises devoient leur ajoûter qu'il ne leur restoit plus d'autre moyen d'éviter de perir avec tous les François : nous verrons bientôt sur quoi cette menace étoit fondée.

Fidélité des Iroquois Chrétiens.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers ; mais ils les porterent sur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurerent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poster sur la Riviere des Outaouais, en un lieu appellé *le long Sault*, & que son dessein étoit de faire main basse sur tous ceux, qui passeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les Habitations Françoises, afin d'empêcher qu'on y fît la récolte.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant rassemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chasse à ces Barbares,

1691.

apprit en passant aux Trois Rivieres qu'ils avoient décampé, soit qu'ils eussent été instruits des préparatifs, qui se faisoient contr'eux, ou que les courses de nos Alliés dans leur Pays les y eussent rappellés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il est certain que cette diversion nous fut d'une très-grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réussi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté sur la Flotte Angloise, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes seulement, passerent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Isle de Montreal, & arriverent à Michillimakinac, sans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produisit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit nécessaire de rassûrer contre les courses des Iroquois, & dont on étoit bien aise d'éclairer les démarches.

Secours arrivé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cause du secours, qu'il lui aportoit, & qui ne pouvoit pas être fort considerable, que par l'assûrance, que lui donna le Commandant, qu'elle en recevroit bientôt, qui remettroient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du TAST, Capitaine de Vaisseaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais.

Entreprise sur le Port Nelson differée, & pourquoi.

Cette Entreprise ne se fit pourtant pas alors, & la raison, qu'on apporta pour la differer, à sçavoir, que la saison étoit trop avancée, n'en fut guéres que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait sans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iber-

1691.

ville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaiſſeaux du Roy. Auſſi cet Officier ne diſſimula-t'il point à ſon arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de ſon goût. Toutefois, comme les ordres du Roy étoient précis, M. de Frontenac, auquel ils étoient adreſſés, ne voulut pas prendre ſur lui d'y rien changer de ſon autorité.

L'expédient, qu'il prit, fut d'aſſembler les Intéreſſés dans la Compagnie du Nord, & toutes les Perſonnes, qui pouvoient avoir quelque connoiſſance de la navigation de la Baye. M. du Taſt y expoſa les raiſons, qui lui parurent les plus propres à perſuader qu'il y avoit du riſque à s'expoſer ſur cette Mer dans une ſaiſon ſi tardive. Tous furent convaincus, ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroîtroient pas, & MM. de Frontenac & de Champigny jugerent à propos de ne pas laiſſer voir ce qu'ils penſoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infeſtés d'Armateurs Anglois, qui avoient déja enlevé pluſieurs Navires Marchands & Pêcheurs, & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taſt preferât d'aller croiſer dans ce Parage au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudſon : d'autant plus que cette ſeconde deſtination étoit indiquée dans les inſtructions de ce Capitaine, en cas que la premiere fût jugée abſolument impoſſible.

Grands préparatifs des Ennemis.

Le bruit commençoit depuis peu à ſe répandre que les Anglois ſongeoient ſérieuſement à prendre leur revanche de l'affront, qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on aſſûroit même que Phibs étoit allé en Angleterre, & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus conſiderable que la Premiere, pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il ſe faiſoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Iſle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ſes diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas aſſez de confiance en ſon habileté, pour lui confier un ſecond Armement, d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui, qui ſe faiſoit dans la Nouvelle York, n'étoit pas aſſez fort pour agir ſeul avec ſuccès ; car il n'étoit compoſé

1691. que de cinq cent Hommes (*a*), dont cent quatrevint étoient Anglois, le reste, Agniers & Mahingans. Il ne laissa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une maniere bien sensible en ce que l'Armée, qui l'année précedente devoit tomber sur la tête de la Colonie, s'étant dissipée par la désunion, qui s'y mit, on fut en état d'opposer à la Flotte Angloise toutes les Forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à son tour, Montreal eut de quoi résister aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer jusques dans cette Isle.

Les Ennemis approchent de Montreal.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plûtôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il assembla sans peine sept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne pour observer la marche des Confederés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-dessus du Rapide de Chambly; que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être aussi des Découvreurs; qu'il avoit fait sur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Disposition de M. de Callieres pour la défense.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, si les Ennemis s'attachoient à ce Poste, d'y entrer pour le défendre, & s'ils passoient outre, de ne point se faire voir à eux; mais de suivre leurs pistes, afin de les prendre en queuë, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de Muys & d'Orvilliers, le Sr. Dupuys, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & plusieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut suivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, lesquels devoient faire un Corps à part sous la conduite du Sr. le Bert du Chesne, qui s'étoit déja posté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande reputation; Oureouharé y commandoit les Hurons de Lorette: un Iroquois du Sault S. Louis, nommé Paul,

(*a*) Quelques Mémoires le reduisent même à deux-cent quatre-vint Hommes.

conduisoit ceux de sa Bourgade, & ceux de la Montagne, & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (*a*) étoit à la tête d'un gros Parti de sa Nation. Il y avoit déja trois jours, que ceux, qui étoient restés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorsque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse & obscure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluye, ils se retirerent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une grosse fiévre, qui ne l'avoit point quitté depuis son départ de Montreal. 1691.

Combat de la Prairie de la Magdeleine.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appellé *la Fourche*, est coupée par une petite Riviere à la portée du canon du Fort, & un peu plus près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant, sur lequel on avoit bâti un Moulin : c'étoit de ce côté-là, à la gauche du Fort, qu'étoient campées les Milices, ausquelles s'étoient joints quelques Outaouais, qui par hazard s'étoient trouvés à Montreal, lorsqu'on y donna l'allarme. Les Troupes reglées campoient sur la droite, & les Officiers avoient fait dresser leurs tentes vis-à-vis sur une hauteur.

Une heure avant le jour, la Sentinelle, qui étoit postée au Moulin, aperçut des Gens, qui se glissoient le long de la Hauteur, sur laquelle étoit le Fort; elle tira un coup de fusil, cria aux armes, & se jetta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis, qui se coulant entre la petite Riviere de la Fourche, & la Ravine gagnerent le bord du Fleuve, & s'y cantonnerent, puis trouvant le Quartier des Milices dégarni, en chasserent le peu, qui y restoit de Monde, & s'y logerent. Quelques Habitans & six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la Sentinelle, M. de S. CYRQUE, ancien Capitaine, qui commandoit en l'absence de M. de Callieres, marcha à la tête des Troupes, dont une partie prit le long de la Gréve, & l'autre par la Prairie, en faisant le tour du Fort. Le Bataillon, que S. Cyrque commandoit en Personne, arriva le Premier à la vûë du Quartier des Milices; quoique cet Officier ne sçût pas encore que les Ennemis en fussent les Maîtres, comme il en eut quelque soupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit sur lui une décharge de

(*a*) Nation Algonquine.

1691. mousqueterie, dont il fut blessé à mort, aussi bien que le Sieur D'ESCAIRAC, & M. d'Hosta fut tué roide.

Le second Bataillon arriva dans l'instant, conduit par M. de la Chassaigne, & on donna tête baissée sur l'Ennemi, qui après une assez vigoureuse resistance, se voyant sur le point d'avoir toute l'Armée Françoise sur les bras, fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyrque perdoit tout son sang, parce qu'il avoit la veine cave coupée; mais il ne fut pas possible de l'obliger à se retirer dans le Fort, qu'il n'eut vû les Ennemis tourner le dos, & il repara ainsi par son intrépidité la faute, qu'il avoit faite de se laisser surprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort, & d'Escairac mourut le lendemain.

On étoit assez surpris qu'on laissât les Ennemis achever tranquillement leur retraite, & dans une contenance, qui sentoit beaucoup moins les Vaincus, que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou six Hommes, blessé environ trente, & pris un seul Grenadier, dans le tems, qu'il se disposoit à jetter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus considerable, à ne compter même que les trois Officiers, que j'ai nommés. Avec cela ils emportoient les chevelures de plusieurs François, & jettoient de grands cris, comme s'ils eussent voulu insulter à nos Troupes.

Belle action de M. de Valrenes.

Cette inaction venoit de ce que Personne ne commandoit, ou peut-être de ce que tous vouloient commander; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois, s'apercut qu'un petit Détachement de François, conduit par le Sieur DOMERGUE, le suivoit d'assez près, il lui dressa une embuscade, dans laquelle ces braves Gens tomberent, & furent tous tués. Les Confederés devenus plus fiers par ce nouveau succès, reprirent le chemin, par où ils étoient venus; mais après qu'ils eurent marché deux lieuës, leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes, lequel au premier bruit du combat, étoit accouru avec M. le Bert, & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vû que la tête de ce Corps de Troupes, & les Ennemis, qui ne le croyoient pas si considerable, s'imaginerent qu'ils en auroient aussi bon marché, que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer, & le firent avec une résolution, qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile, que Valrenes.

Valrenes. Par bonheur pour cet Officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés. Un Homme, qui sçait son métier, tire avantage de ce qui échaperoit à l'attention d'un autre. 1693.

Valrenes se fit donc un retranchement de ces arbres, plaça sa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit sa décharge; puis avec une présence d'esprit, & une promptitude incroyables il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat ils furent contraints de se débander, & la déroute fut entiere. On en compta six-vint sur la Place, & l'on sçut depuis que le nombre des Blessés passoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive, & conduite avec toute l'intelligence possible. Valrenes étoit par tout, payant de sa Personne en Brave, & donnant ses ordres avec autant de sang froid, que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Bert Du Chesne se distingua extrêmement à la tête des Canadiens, & fut blessé à mort, aussi-bien qu'un autre Officier, nommé VARLET. Les trois Capitaines Sauvages s'y surpasserent, & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par son exemple ses Iroquois à combattre jusqu'à la mort des Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage, qui fit d'abord balancer la victoire. On se battit lontems à coups de mains, & à se brûler le visage avec la boure du fusil. Les Drapeaux & les Bagages resterent aux Vainqueurs; mais M. de Valrenes ne put poursuivre les Fuyards, parce que ses Gens étoient si excédés de fatigues, qu'ils ne pouvoient plus se tenir de bout, & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux, sans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, & ne trouvant que des eaux bourbeuses pour étancher leur soif.

Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient accourus au bruit du combat, pour y avoir part, & qui n'arriva que quand l'action fut finie, pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fusil, qui

1691. se faisoient pour les obséques des Officiers morts dans le premier combat, s'imaginerent qu'on se battoit de nouveau à la Prairie de la Magdeleine, ils y volerent sur le champ, & cette erreur fut le salut des Anglois & des Agniers. Nous eumes ce jour-là soixante Hommes tués & autant de blessés, dont quelques-uns moururent, entr'autres MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M. de Valrenes fit Prisonnier, lui dit qu'après le retour de ce premier Parti, il en devoit venir un Second de quatre-cent Hommes; que cinq-cent Iroquois devoient aller en même tems par Catarocouy, & que leur dessein étoit d'empêcher les François de faire leurs récoltes; mais rien ne parut, & la moisson, dont la perte eût reduit la Colonie aux dernieres extrémités, se fit assez tranquillement, & fut très-abondante.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUINZIE'ME.



1691.

Les Anglois proposent la neutralité.

UR la nouvelle de l'aproche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour se rendre à Montreal ; mais il aprit en y arrivant leur défaite & leur fuite, & il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, qui le prioit de lui faire rendre les Prisonniers, que les Abénaquis avoient faits sur ses Terres, & lui proposoit la neutralité en Amérique, malgré la guerre, qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aisé de juger qu'une telle proposition ne se faisoit pas sincérement, puisque le Général Anglois ne parloit pas de renvoyer les François, qu'il retenoit à Baston ; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras, où se trouvoit la Nouvelle Angleterre.

Ce qui les y engageoit.

Le Baron de S. Castin, qui s'étoit fait un Etablissement assez considerable auprès des Abénaquis, & avoit même épousé une Fille de cette Nation, expliqua bientôt l'énigme dans un

1691. Mémoire, qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois se faisoient la guerre dans la Nouvelle York, & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquises, par le moyen de l'échange, qu'il proposoit, ou du moins de les engager à discontinuer leurs courses; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet.

Réponse de M. de Frontenac.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que, quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval, qu'il retenoit Prisonniers, l'un par la trahison des Iroquois, & l'autre par la mauvaise foi de l'Amiral Phibs, il pourroit entrer en pourparler; mais que sans cela il n'écouteroit rien. Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui représenter les facilités, que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province; mais le Ministre lui fit réponse que le Roy avoit besoin de toutes ses Forces en Europe, & que Sa Majesté bornoit toutes ses vûës par raport à la Nouvelle France, à ne s'y point laisser entamer par les Anglois.

Quoique l'on fût entiérement revenu à Montreal de la crainte, qu'on avoit éuë des deux grands Partis, dont nous avons parlé dans le Livre précédent, on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours; il se passoit peu de semaines, qu'on n'eût plusieurs allarmes, & sans la précaution, qu'on prit de faire escorter les Moissonneurs, on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Oureouharé, qui s'étoit distingué en tant d'occasions pendant les deux dernieres Campagnes, & tout récemment dans le dernier combat sous M. de Valrenes, fit encore à la fin de celle-ci une action, qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés, sur lequel on pouvoit plus sûrement compter.

Belle action d'Oureouharé.

Il étoit à peine de retour à Montreal aprés la défaite des Anglois & des Agniers, lorsqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé jusqu'à la Riviere des Prairies, y enleva trois François: il se mit aussitot à ses trousses, & le joignit au Rapide plat, sur le chemin de Catarocouy, tua deux Hommes, fit quatre Prisonniers, & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il descendit à Quebec, pour y voir le Gouverneur Général, qui le combla de caresses & de présens; il

y fut très-ſenſible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modeſtie, eſtimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore aſſez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à ſon Pere, & ce qui prouve qu'il parloit ſincérement, c'eſt que pluſieurs Nations lui ayant offert de le choiſir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Perſonne d'Ononthio.

Grand Parti contre les Agniers inutile.

Cependant M. de Frontenac peu content d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis ſur la Nouvelle France, voulut à ſon tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajoûté la perfidie à leur ancienne animoſité contre les François, il réſolut de commencer par eux. Cinq, ou ſix-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu ſçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition; mais il eſt certain qu'il n'alla point juſqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la ſaiſon trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en conſola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudſon avec deux Navires chargés pour quatre-vint mille francs de Caſtors, & pour plus de ſix mille ſix cent livres de menuës Pelleteries.

Nouvelles de l'Acadie.

Il s'arrêta peu à Quebec, & paſſa en France dans le deſſein d'y faire revivre le projet de l'Entrepriſe ſur le Port Nelſon, qu'il ſçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages ſur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal ſur un Vaiſſeau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une priſe Angloiſe, ſur laquelle étoient le Chevalier Nelson, & le Sieur Tyne, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Priſonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général careſſa beaucoup le Chevalier Nelſon, non-ſeulement par reconnoiſſance, ce Gentilhomme en ayant très-bien uſé avec les François en pluſieurs rencontres; mais encore parce qu'il avoit beaucoup de crédit à Baſton.

M. de Villebon y eſt établi Commandant.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroiſſoit pas fort jalouſe de la conſerver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par

1691. autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire, qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il paſſa en France, repréſenta au Miniſtre qu'il étoit auſſi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie, & répondit d'en venir à bout avec les ſeuls Abénaquis, ſi on vouloit agréer qu'il ſe mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commiſſion du Roy pour commander en Acadie, & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec, où il recevroit les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majeſté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à ſon Service, de leur courage, & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois; & voulant maintenir avec le ſecours de ces braves Gens la poſſeſſion de l'Acadie, en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la réſolution, où Elle étoit de rétablir le Port Royal: Elle vouloit qu'on leur fournît dans le lieu de leur demeure toutes les munitions, qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon, ſon intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller chercher à Quebec; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller ſe mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie, avec le Sieur de Portneuf, ſon Frere & Lieutenant de ſa Compagnie, & quelques autres Officiers Canadiens, qui ſeroient choiſis par le Gouverneur Général.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet ſur *le Soleil d'Afrique*, le meilleur Voilier, qui fût alors en Europe (*a*). Il n'en fut pourtant pas plus avancé, pour avoir fait une ſi grande diligence. On étoit perſuadé en Canada que les Anglois ſe préparoient à y revenir, & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir dans une telle conjoncture ſe priver du ſecours, qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique*: il le retint juſqu'au ſixiéme de Septembre, que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois, il permit au Chevalier de Villebon de partir, après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Il prend poſſeſſion du Port Royal.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vintſix de Novembre; dès qu'il eut mouillé les ancres, il fit armer ſa Chaloupe,

(*a*) On dit qu'il faiſoit ſept lieuës par heure.

& s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla jusqu'aux Habitations, où il aperçut le Pavillon d'Angleterre; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abbattre, & mit en sa place celui de France. Le lendemain il assembla les Habitans, & en leur présence il fit au nom de Sa Majesté une nouvelle prise de possession du Port Royal & de toute l'Acadie.

Le Sieur des Gouttins, qui étoit venu avec lui pour exercer encore l'Office de Commissaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une somme de treize-cent livres, qui lui restoit, lorsque Phibs se rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laissé. Le Commissaire, qui seul en avoit connoissance, & qui auroit pu se l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ses apointemens, & mit le reste dans la caisse du Roy. Il n'y perdit rien; quelques années après ayant été accusé de malversation, le souvenir de cette preuve de sa fidélité & de son désintéressement le fit absoudre sans autre examen.

Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Louis.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hostilités; deux Femmes Sauvages, qui étoient Prisonnieres parmi eux, s'étant échapées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour surprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, dispersa l'autre dans les Forts des environs; & confia la garde de la Ville à ses Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vûë du Sault; mais sans s'éloigner des Bois: on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté sur la surprise, se retirerent.

Diverses hostilités.

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tsonnonthouans; le second, composé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris sa route par le Lac Champlain; mais quelques-uns ayant déserté, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins

1691. quarante, ou cinquante Hommes, qui se détacherent, parcoururent, séparés en petites Troupes, les Habitations Françoises, & enleverent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenses.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers surprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui y chassoient sans aucune précaution, en tuerent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns se sauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante Braves, qui se mirent à la poursuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, se jetterent derriere des Rochers, & s'y rétrancherent; mais les Chrétiens tomberent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le rétranchement. Seize Agniers resterent sur la place, quinze furent pris, & les Prisonniers délivrés.

1692. Au commencement de Février de l'année suivante M. de Callieres reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninsule, qui est terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient souvent y chasser pendant l'hyver, & le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callieres eut bientôt assemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laissa son Parti sous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (*a*).

Cet Officier en arrivant à l'Isle *Tonihata*, qui est à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étoient avancés jusques-là en chassant, à dessein de se jetter ensuite sur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs sémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais tems, en tua vint-quatre, en prit seize, & délivra un Officier, nommé LA PLANTE, qui avoit été pris trois ans auparavant, & qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de Sauvage, pensa être tué comme Iroquois.

(*a*) Il est présentement Gouverneur de Montreal.

Ce

Ce fut là, à quoi se termina cette Expédition. On sçut par les Prisonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquois du même Canton de Tsonnonthouan, faisoit la chasse près un endroit de la Riviere des Outaouais, appellé *le Sault de la Chaudiere*, que leur dessein étoit de s'y cantonner, dès que les neiges seroient fonduës; que deux-cent Onnontagués, commandés par un de leurs plus braves Chefs, nommé LA CHAUDIERE NOIRE, devoient les y joindre, & qu'ils y devoient passer toute la belle saison, afin d'arrêter tous les François, qui voudroient aller à Michillimakinac, ou en revenir. 1692.

Comme on attendoit incessamment un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Ouest, on comprit qu'il étoit absolument nécessaire d'envoyer au devant une bonne Escorte; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir son Gouvernement, parce qu'il avoit besoin de toutes ses Troupes pour soûtenir ceux, qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre; le Général persuadé que la défaite des cinquante Tsonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté les mesures des Iroquois, lui manda de faire partir au plûtôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ses ordres à Michillimakinac, & de le faire escorter par trois Canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudiere.

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

M. de Callieres obéit, l'Escorte conduisit les Canadiens jusqu'au lieu marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois; mais peu de jours apres S. Michel ayant aperçu des pistes, & deux Iroquois, qui lui parurent des Découvreurs, ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute sa Troupe, & retourna à Montreal. Il ne faisoit que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Quebec, le fit repartir sur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit suivre par Tilly de S. Pierre, Lieutenant, qui eut ordre de prendre par *la Riviere du Liévre*, laquelle se décharge dans la Riviere des Outaouais, cinq lieuës plus bas que le Sault de la Chaudiere, & à qui il donna un *duplicata* de l'ordre, que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution: S. Michel arrivé au même endroit (*a*), d'où il avoit relâché à son premier

(*a*) Cet endroit se nomme *le Portage des Chats*.

1692. voyage, y vit encore deux Découvreurs, & aperçut en même tems un grand nombre de Canots, que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, & reprit une seconde fois la route de Montreal. Trois jours aprés qu'il s'y fut rendu, soixante Sauvages des Terres, chargés de Pelleteries, & qui étoient descendus par la Riviere du Liévre, y arriverent, & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite, puis demanderent une Escorte pour passer jusqu'à l'endroit, où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaite d'un Parti de François & de Sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner, & son offre fut acceptée. On lui donna une Escorte de trente Hommes, commandée par M. de la Gemeraye; Lieutenant, qui avoit sous lui la Fresniere, Fils Aîné du Sieur Hertel, & un autre de ses Freres, tous deux Enseignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere, où il falloit faire un portage, tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide, & que l'autre marchoit le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fusils faite par des Gens, qu'on ne voyoit point, écarta tous les Sauvages, qui étoient de la seconde Bande, & fit tomber plusieurs François morts, ou blessés.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade, se jetterent de furie sur ce qui restoit des Nôtres, & dans la confusion, qu'une attaque si brusque & si imprévûë avoit causée, ceux, qui voulurent gagner leurs Canots, les firent tourner: de sorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens, qui avoient en même tems à se défendre contr'eux, & contre la rapidité du Courant, qui les entraînoit. La Gemeraye, les deux Hertels & S. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure, qui les auroit sauvés, si les Sauvages ne les eussent point abandonnés; car on sçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes, & environ soixante Femmes, ou Enfans.

Mais ces Messieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de s'embarquer au plus vîte pour faire retraite. Par malheur le Canot, où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés, tourna, & ils furent pris tous trois. La Gemeraye & quelques

Soldats furent aſſez heureux pour échaper, & regagnerent Montreal, où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit ſauvé de Manhatte, & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandois. 1692.

On fut enſuite quelque tems ſans entendre parler des Iroquois, & le Comte de Frontenac, qui avoit demandé des Troupes à la Cour, parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années, partit de Montreal, où tout étoit tranquille, pour ſe trouver à Quebec à l'arrivée des Vaiſſeaux de France; mais le quinziéme de Juillet, lorſqu'on y penſoit le moins, la Chaudiere Noire fit deſcente dans l'Iſle en un endroit, qu'on nomme *la Cheſnaye*, y enleva trois petits Sauvages, qui pêchoient, & quatorze Habitans, qui faiſoient ſécher du foin.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti, il envoïa contre lui cent Soldats, commandés par M. du Plessys-Faber, Capitaine, & les fit ſuivre par le Chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi ſe voyant ſur le point d'avoir ſur les bras des Forces ſi ſupérieures aux ſiennes, & s'étant aperçu en même tems que le Sr. de Villedonné, Officier François, qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante, s'étoit ſauvé, ſe jetta dans le Bois, & s'enfuit avec précipitation, abandonnant ſes Canots & quelque Bagage. On ne le pourſuivit point; il eut le tems de faire d'autres Canots, & de regagner la grande Riviere. On laiſſe échaper les Iroquois.

Villedonné en arrivant à Montreal, dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries ſur les bords du long Sault, ſur quoi tous les Détachemens furent rappellés; on en fit un ſeul Corps, auquel on joignit ſix-vint Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une ſi grande diligence, qu'il atteignit la queuë de l'Ennemi deux lieuës au-deſſus du long Sault, lui tua dix Hommes, en prit cinq & treize Femmes, délivra les trois petits Sauvages & ſix François; le reſte lui échapa. On court après, & on remporte ſur eux quelque avantage.

Quelques jours après le Sr. de Lusignan, Capitaine Reformé, tomba dans une embuſcade en paſſant par les Iſles de Richelieu, & fut tué à la premiere décharge; la Monclerie, ſon Lieutenant, ſoûtint preſque ſeul pendant deux heu-

1692. res un feu continuel, & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août, & il y conduisit trois-cent Hommes de Milices, qu'il distribua dans les Habitations les plus exposées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais, qui avoient heureusement franchi tous les passages ; mais ils n'avoient osé se charger de leurs Pelleteries, parce que M. de S. Pierre les avoit avertis que la Chaudiere Noire étoit sur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés, suivant l'ordre, qu'il en avoit de son Général, de ne point partir, qu'ils n'eussent des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois ; mais la disette, où ils étoient de vivres & de munitions, ne leur avoit pas permis de differer plus lontems leur voyage.

M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié, & leur proposa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déja quelque tems, que les Iroquois, les Hurons & les Abénaquis domiciliés la souhaitoient ; mais les Outaouais refuserent d'en être, soit faute de bonne volonté, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils ne crussent pas devoir prendre aucun engagement sans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en consola, lorsque peu de jours après il reçut une Lettre, qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés, & ne lui avoient point apporté de Recruës ; car comme il avoit besoin de toutes ses Forces pour la conservation de ses Postes, la plûpart seroient demeurés dégarnis, si, comptant sur les secours de France, il eût envoyé une partie de ses Troupes avec les Sauvages, ainsi qu'il se l'étoit proposé. Il retourna à Quebec, dès que les Outaouais furent partis, & le Chevalier d'Eau y arriva presqu'en même tems que lui.

Nouveau bruit d'un armement des Anglois.

Tandis que les seuls Iroquois tenoient ainsi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie, Plaisance & l'Acadie n'étoient guéres moins embarrassés à se défendre contre les Anglois. Un avis, que le Comte de Frontenac avoit reçu, & communiqué à la Cour, que le Chevalier Phibs, devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, songeoit sérieusément à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France, avoit été confirmé d'ailleurs, & tellement circonstancié, que le Roy & son Ministre crurent devoir prendre de bonnes mesures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve.

Celles, qu'ils prirent, toutes justes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de passer, s'ils se fussent présentés. 1692.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Escadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloise, si elle entreprenoit de forcer le passage, & prendre ensuite son tems pour tomber sur les Postes occupés par les Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems dans la Baye des Espagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir sur le champ donner avis. Ce Bâtiment, après avoir lontems croisé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, sans rien voir, reprit la route de la Baye des Espagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & si opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Escadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France.

Le Roy envoye une Escadre Françoise en Terre-Neuve, & elle manque son coup.

Ce contretems déconcerta absolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de son Navire tout le tems, qu'il auroit pu employer aux Entreprises, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla sans doute, lorsqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occasion, qu'il avoit manquée d'enlever une Escadre Angloise; car cette Escadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puisqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua envain un assez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garnison. Voici de quelle maniere la chose arriva.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN, Gouverneur de Plaisance, fut averti le quatorze de Septembre qu'une Escadre Angloise étoit à l'ancre à cinq lieuës de ce Port, dans une Anse près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit véritable, & dès le lendemain l'Escadre vint mouiller à la vûë de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit aussitôt un Détachement de soixante Hommes, sous la conduite du Baron de LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'est le même, dont

Plaisance est attaqué par les Anglois.

1692. nous avons des Mémoires du Canada, que l'on sent d'abord avoir été dictés par l'esprit d'irreligion, & par le dépit d'avoir été chassé du Service.

Ce Détachement occupa un Poste, où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit la descente, & d'où il auroit pu gagner ensuite le sommet d'une Montagne, & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de sa mousqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement, que de sonder la Rade. Le dix-sept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approcherent de l'Anse, où la Hontan étoit posté ; elles le découvrirent avant que d'être a portée du mousquet, & elles changerent de route. Elles aborderent derriere un petit Cap, où elles jetterent à la hâte quelques Hommes, qui mirent le feu dans le Bois, & se rembarquerent avec la même précipitation. Ils esperoient sans doute examiner à la faveur de cet incendie la situation du Fort & des autres Postes occupés par les François ; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle, M. de Brouillan, après avoir pourvû, autant qu'il étoit en lui, à la sûreté de sa Place, fit construire une Redoute de pieux sur la Montagne, dont j'ai parlé, & le dix-huit il fit dresser une batterie de quatre piéces de canon sur la pointe du Goulet, de l'autre côté de l'entrée du Bassin, tant pour rendre le Goulet inaccessible aux Ennemis, que pour la défense des cables, dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur disputer le passage, & ils n'oserent le tenter.

Ils envoyent sommer le Gouverneur.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe, qui avançoit avec un Pavillon blanc ; le Gouverneur envoya un Sergent à sa rencontre, & l'Officier, qui la conduisoit, ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Commandant, celui-ci lui banda les yeux, & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit sa Commission, & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILIAMS, son Général, pour lui faire civilité, & le prier d'envoyer à son bord un Officier, auquel il pût expliquer le sujet de son voyage. Il ajoûta qu'il y avoit sur l'Escadre un Capitaine de Navire, & plusieurs Matelots François, Prisonniers de guerre, & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur sujet.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder

cette demande, MM. de la Hontan & PASTOUR, Neveu de M. de Costebelle, & Lieutenant de sa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politesse, & les congédia sans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient restés en ôtage dans le Fort, furent aussi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour se rendre Maîtres de Plaisance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le sommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François possedoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette sommation, comme il le devoit, & les Officiers se retirerent. 1692.

La Hontan & Pastour avoient raporté que le Vaisseau monté par l'Amiral Anglois, & qui se nommoit *l'Albans*, étoit de soixante-deux piéces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroissoient à peu près de la même force, appellés *le Plymonth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vint-huit piéces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient fait la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes sur cette Escadre. Le dix-neuf les Assiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poste, en découvrirent trois: le Fort S. Louis, la Redoute sur la Montagne, & la batterie de la pointe du Goulet. Il parut que cette vûë les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge.

Les attaques commencent.

Le Gouverneur comprit que puisqu'il baissoit le ton, il doutoit du succès de son Entreprise, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent sur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ses munitions, dont il étoit assez mal pourvû; mais son canon fut mieux servi, car après six heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arriere, & se tirer de ligne. Les François étoient presqu'à leur derniere charge de poudre, & ne se servoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramassoit dans les Habitations, qui en étoient presque toutes criblées.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les

1692. Equipages témoignerent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis ; mais six-vint Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la présence & les discours des Officiers encouragerent à bien faire, furent d'un grand secours dans les batteries. Vers le soir les quatre Navires, qui restoient en ligne, se retirerent l'un après l'autre ; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une aussi forte Escadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brêches, que le Canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou six Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en six heures. Le vintiéme un François, qui étoit Prisonnier sur l'Amiral Anglois, se sauva, & raporta au Gouverneur que les Ennemis paroissoient fort irrésolus sur ce qu'ils devoient faire ; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaisance si bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entreprise si mal concertée.

Le siége est levé.

En effet ils s'éloignerent bientôt, & allerent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, à une lieuë du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il se douta de leur dessein, & envoya un gros Détachement pour leur disputer la descente ; mais un orage accompagné de pluye, qui survint, retarda la marche de ses Soldats, & quand ils arriverent à la Pointe verte, le feu en avoit déja consumé toutes les maisons, ou pour parler plus juste, toutes les cabannes : ce fut tout le fruit, que le Sieur Williams retira de son Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans sa retraite le Chevalier du Palais, & c'est ainsi que les Anglois & les François manquerent également leur coup ; ceux-ci par une suite de contretems imprevûs, & peut-être aussi faute de précaution ; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Espagnols ? ceux-là, pour avoir trop présumé de la foiblesse de l'Ennemi, qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même sort du côté de l'Acadie, & presque par les mêmes raisons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre souffroit impatiemment que les dissensions intestines, qui agitoient la Nouvelle York, ne lui permissent pas de tenter une seconde fois la conquête

conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins se délivrer de toute inquiétude au sujet de l'Acadie, & résolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans son Fort de la Riviere de S. Jean, où ce Commandant s'étoit cantonné, en attendant que les secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaisseau de quarante-huit piéces de canon, avec deux Brigantins, & fit embarquer quatre-cent Hommes sur ces trois Bâtimens. 1692.

Il manque son coup.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de quoi résister à tant de Forces, il ne voulut pourtant pas perdre son Poste, sans avoir au moins fait mine de se défendre ; mais il n'eut pas besoin de se mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & de Sauvages au bas de la Riviere, afin de pouvoir être averti à tems de la descente des Ennemis, qu'il ne pouvoit point empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement, & le croyant plus considerable qu'il n'étoit, craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux, & se retirerent.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phibs ; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit, & ils y avoient relevé leur Fort, d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit representé au Comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un Poste, qui nous exposoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés, & qui du moins traversoit toutes leurs Entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet, & crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter.

Entreprise sur Pemkuit.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le dessein, & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelson. Il s'étoit embarqué sur *l'Envieux*, Navire du Roy commandé par M. de Bonaventure ; & il devoit trouver à Quebec *le Poli*, autre Navire du Roy, qu'il devoit monter lui-même, & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'intention de Sa Majesté étoit qu'après avoir pris le Port Nelson, il y demeurât pour le garder, & qu'il renvoyât en France *le Poli* sous la conduite de son Lieutenant.

Mais *l'Envieux* partit si tard de la Rochelle, & eut les

1692. vents si contraires, qu'il ne put mouiller devant Quebec, que le dixhuitiéme d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entreprise dans la Baye d'Hudson : ainsi il fallut songer à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siége de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut résolu entr'eux que les deux Navires du Roy feroient le siége par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle est manquée.

Cet arrangement pris, *le Poli* & *l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit ; mais les deux Commandans y ayant trouvé un Vaisseau Anglois mouillé sous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point. Il fallut donc s'en retourner sans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, lesquels étoient accourus en grand nombre, dans l'esperance d'être bientôt délivrés d'un voisinage, qui les incommodoit beauconp.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne soupçonna jamais de manquer de zéle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous ses efforts pour sortir à son honneur d'une Expédition, à laquelle il avoit paru se présenter de si bonne grace, & les Envieux de sa gloire s'en prévalurent ; mais il est fort vraisemblable qu'il avoit trop compté de surprendre Pemkuit, & n'avoit pas pris assez de mesures pour l'enlever de force. On a sçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place, étoit l'avis, que deux Soldats Déserteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs, qui se faisoient contre lui à Quebec, & que c'étoit le Chevalier Nelson, toujours Prisonnier dans la Capitale, qui avoit ménagé la désertion de ces deux Transfuges.

Etat, où se trouvoit alors la Nouvelle France.

Telle étoit alors de toutes parts la situation de la Nouvelle France. Les Anglois paroissoient peu à craindre, & ne demandoient, ce semble, que de n'être point inquiettés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois semblables à ces Esseins de Mouches, qui incommodent plus qu'elles ne nuisent, troubloient sans cesse le repos de la Colonie, sans lui causer de grands dommages ; ou du moins ils l'inquiettoient plus pour l'avenir, que pour le présent ; car

c'étoit toujours une diversion, sur laquelle les Anglois pouvoient compter, quand leurs troubles domestiques leur permettroient de réunir toutes leurs Forces contre nous. 1692.

Cette situation, bien différente de celle, où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant, étoit en bonne partie le fruit de la vigilance, de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute, dont il avoit repris la supériorité sur ses Ennemis, les moyens efficaces, qu'il avoit employés pour rendre ses Alliés plus dociles, & pour rétablir l'honneur des armes Françoises, le faisoient craindre des uns, & respecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à sa gloire, ni à la felicité des Peuples, qu'il gouvernoit, si à ses grandes qualités il avoit joint les vertus de son Prédécesseur.

Plainte contre M. de Frontenac.

Mais dans le tems même, qu'on rendoit toute la justice, qui étoit dûë à l'éminence de ses talens, & à l'usage, qu'il en faisoit pour donner à sa Colonie de l'éclat au dehors, & la sûreté au dedans, on ne laissoit pas de trouver bien des choses à blâmer dans sa conduite. Plusieurs se plaignoient que, par complaisance pour les Officiers, dont il étoit fort jaloux d'avoir l'estime & l'affection, il laissoit tomber tout le poids de la guerre sur les Habitans; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées, tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines, qui tiroient de grosses contributions de leur gain; d'où il arrivoit que la Colonie ne prenoit point de forces, & que le commerce y languissoit,

Un autre plainte plus sérieuse encore, & plus universelle venoit de la faveur ouverte, qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie, ou du moins de sa tolerance en ce point, aussi condamnable que la faveur même, dans un Général, qui avoit plus que nul autre le don de se faire obéir, quand il vouloit. Ceux, qui voyoient de plus près le désordre, que produisoit ce malheureux commerce, & que le dépérissement sensible de leurs Chrétientés naissantes, tenoit dans de continuelles allarmes, étoient contraints, pour ne pas aigrir le mal, en voulant y remedier, de gémir en secret, & comptoient pour peu que leur vie même fut souvent en danger au milieu de leurs Néophytes, que l'yvresse rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne se croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens, & plusieurs chercherent à faire

1692. parvenir jusqu'au Thrône la connoissance d'un déréglement ; que la seule autorité du Souverain pouvoit arrêter désormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le septiéme de Janvier 1693. au Confesseur du Roy.

» Il paroît absolument nécessaire que Sa Majesté soit avertie » des brutalités & des meurtres, qui ont été commis tout ré- » cemment dans les ruës de Quebec par les Sauvages & les Sau- » vagesses enyvrés d'Eau-de-vie, qui en cet état se sont portés » à tout sans honte & sans crainte. M. l'Intendant (a) touché » de ces excès horribles, & retenu par l'ordre, qu'il a de ne » rien écrire ici, que de concert avec M. le Gouverneur, man- » de que, si on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité, il » le fera ; mais comme le mal presse, & que la chose est con- » stante par plusieurs Lettres des Personnes dignes de foi, dont » on vous donnera des extraits, il faudroit tout de nouveau ar- » rêter la licence des boissons ; non-seulement pour empêcher » que Dieu ne soit offensé par la continuation de tant de cri- » mes, mais aussi pour retenir dans notre alliance les Sauva- » ges, qui nous quittent, & nous abandonnent dans la con- » joncture présente, & pressante de la guerre. Il n'y a que vous, » mon tres-Reverend Pere, qui soyez en état de parler ; la cau- » se du Seigneur, & le bien public de la nouvelle France sont » entre vos mains ; votre zéle ne sera pas sans récompense ».

On voit par ce que dit cette Lettre, & plus encore par ce qu'elle laisse à penser, pourquoi on avoit persuadé à M. de Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fussent mêlés & confondus avec les François, & les raisons, qu'avoient les Missionnaires de s'y opposer.

Inquiétudes de M. de Frontenac, & sur quoi elles étoient fondées.

Cependant la désertion des deux Soldats, qui avoient fait échouer l'Expédition de M. d'Iberville à Pemkuit, causoit d'autant plus d'inquiétude au Gouverneur Général, que plusieurs Hollandois Prisonniers à Montreal & à Quebec, s'étoient évadés dans le même tems ; qu'on fut bientôt instruit que ces évasions étoient encore le fruit des menées du Chevalier Nelson ; qu'on avoit laissé à ce Gentilhomme plus de liberté, qu'il ne convenoit d'en donner à un Prisonnier de ce caractére, & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'eût envoyé à Baston par ces mêmes Déserteurs des Mémoires, dont les Anglois pouvoient profiter au préjudice de la N. France.

(a) M. de Champigny.

1692.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte de Frontenac, étoit que toutes ses instances réiterées, pour avoir de France des secours d'Hommes & de munitions, n'avoient rien produit, & que, si le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'avisoit de faire un effort pour tirer avantage de notre foiblesse; la Colonie entiere étoit en grand danger de succomber. Il fut donc jugé nécessaire de mettre tout en usage pour arrêter les Transfuges, avant qu'ils fussent arrivés à Baston; mais toutes les diligences, dont on usa, furent sans effet. Il étoit même trop tard pour y penser, puisqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'eussent déja passé à Pemkuit, & par conséqūent que le mal, qu'on craignoit, ne fût déja fait.

Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie.

Pour comble de disgrace on eut avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit cent Iroquois, qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On sçut ensuite que ces Barbares s'étoient séparés en deux Bandes à peu près égales; que l'une devoit descendre par le Lac Champlain, & l'autre par celui de S. François; que leur dessein étoit de se réunir auprès du Sault S. Louis, de s'y rétrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade, & de massacrer tous ceux, qui tomberoient entre leurs mains.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée; mais il falloit pour cela plus de Troupes, qu'on n'étoit en état de leur en opposer: car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ses Forces, dans l'incertitude, où l'on étoit, si, tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes, qu'on disoit qu'il avoit prises, il ne se détourneroit point pour tomber sur les Quartiers, où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de se tenir de toutes parts sur ses gardes.

Précautions, que prend M. de Callieres.

Les Sauvages du Sault de leur côté promirent d'opposer une contre-ruse au piége, qu'on se disposoit à leur tendre, & pour les mettre en état de soûtenir un coup de main, s'il en étoit besoin, on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Crisasy, qui commandoit dans leur Bourgade. On mit aussi hors d'insulte les Forts de Chambly & de Sorel, on renouvella aux Habitans les défenses de s'éloigner trop de leurs Habitations, & tous les Officiers eurent ordre

1692. de se tenir à leurs Postes. Ces précautions, qui furent principalement le fruit de la sagesse & de la vigilance du Gouverneur de Montreal, eurent tout le succès, qu'on en pouvoit esperer.

Les Iroquois se retirent, sans rien faire.

Le Parti, qui venoit par le Lac S. François, parut à la vûë du Sault S. Louis; mais comme il apprit qu'on l'y attendoit, & qu'on étoit assez fort pour ne le pas craindre, il se contenta de faire plusieurs décharges de fusil, qui sentoient plus la bravade, qu'une attaque sérieuse. On lui répondit sur le même ton, & dès le soir même il fit retraite. L'autre Parti vint après, & fit à peu près la même manœuvre; mais il en resta trois-cent Hommes dans une Isle du Lac Champlain, pour voir si on ne se lasseroit point au Sault S. Louis d'être sous les armes, & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuse conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faisoit toujours bonne garde, il se lassa lui-même d'attendre, & reprit la route de son Pays.

Irruption dans le Canton d'Agnier.

1693.

Alors le Comte de Frontenac songea à faire aux Agniers tout le mal, qu'ils avoient voulu nous faire; car c'étoit surtout ce Canton, qui avoit formé le dernier Parti. Outre que ses liaisons prétenduës avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général, & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens, quelques Hurons de Lorette, des Abénaquis du Sault de la Chaudiere, des Algonquins, & des Sokokis des environs des Trois Rivieres, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de son Gouvernement, cent Soldats, & des Iroquois du Sault & de la Montagne; de former de tout cela un Corps d'Armée, & de le faire marcher incessamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence, le Parti fut composé de six-cent Hommes; M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Mantet, de Courtemanche & de la Nouë, tous trois Lieutenans, & le vintcinquiéme de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit assûrer le succès de cette Expédition, & l'on avoit tellement compté sur la destruction entiere du Canton d'Agnier, que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes, de les passer tous au fil de l'épée, sans en retenir aucun

Prisonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfans pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation. 1692.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas aussi faciles à exécuter, qu'ils se l'imaginoient. L'Armée arriva le seiziéme de Février dans le Canton d'Agnier, sans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors composé que de trois Bourgades, qui avoient chacune un Fort. La Nouë attaqua le Premier, & s'en rendit Maître sans beaucoup de résistance; il brûla les palissades, les cabannes, & toutes les provisions. Mantet & Courtemanche eurent aussi bon marché du Second, qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier, & comme on fit dans l'un & dans l'autre plusieurs Prisonniers, Courtemanche fut chargé de les garder.

Succès de cette Expédition.

Le troisiéme beaucoup plus grand, coûta aussi beaucoup davantage. La Nouë & Mantet y arriverent la nuit du dix-huit, & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers, qui ne sçachant rien de ce qui se passoit dans leur voisinage, se préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths, lequel devoit renforcer une Troupe de deux cent Anglois, qui s'étoit proposé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer, & quoique surpris, ils se défendirent avec beaucoup de valeur, on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc, & l'on fit deux-cent cinquante Prisonniers.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit sur toutes choses recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans, & les Sauvages le lui avoient promis; mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcusables, qu'on les avoit avertis qu'ils seroient poursuivis dans la retraite. A cette premiere faute ils en ajoûterent une seconde, qui fut d'obliger les François à se rétrancher après deux jours de marche, pour attendre l'Ennemi, qui s'étoit d'abord mis à leurs trousses.

Les Nôtres sont attaqués dans la retraite.

C'étoit surtout les Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre; mais ils étoient presque tous sortis du Canton d'Agnier; un reste de tendresse pour leur Patrie, l'esperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impossibilité, où ils les croyoient de subsister dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient

1693. des motifs bien capables de leur inspirer quelque compassion pour des Personnes, qui les touchoient de si près; il eût été, ce semble, de la prudence de le prévoir, & de se passer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en soit, ils furent bientôt punis de leur indocilité.

L'Armée, quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montreal, attendit deux jours l'Ennemi : il parut enfin, & se rétrancha aussi de son côté. C'étoit ce même Parti, qui s'étoit assemblé à Onneyouth, & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution; il se défendit bien, & le rétranchement ne fut forcé qu'à la troisiéme attaque. Nous eumes huit François & huit Sauvages tués, & douze blessés, parmi lesquels fut M. de la Noüe. La perte des Onneyouths ne fut guéres plus considérable; le reste se sauva. Mais ils se rallierent bientôt, & continuerent pendant trois jours à suivre l'Armée, sans oser pourtant en approcher, tant qu'elle marcha ensemble.

Nouveaux Avis d'un grand armement des Anglois contre le Canada.

Enfin les mauvais chemins & la disette des vivres l'ayant contrainte de se débander, un grand nombre de Prisonniers se sauverent, & on n'en amena à Montreal que soixante-quatre. Ce fut le dix-septiéme de Mars, que les débris de cette Armée victorieuse arriverent à Montreal, & ils y débiterent, sur la foi de quelques-uns de leurs Prisonniers, que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille fondre sur ce Gouvernement, tandis qu'une Flotte de la même Nation, sur laquelle il y avoit aussi trois mille Hommes de débarquement, feroit le siége de Quebec.

C'étoit pour la troisiéme fois, depuis deux ans, qu'on faisoit de pareilles ménaces; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même chose de l'Acadie; il ajoûtoit que les deux Soldats, qui l'année précédente avoient déserté de Quebec, & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de S. Castin pour l'assassiner, venoient d'être arrêtés, & qu'on avoit sçu par leurs dépositions que le Chevalier Nelson avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire instructif sur l'état, où se trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas differer d'un moment à fortifier cette Place, & à réparer les

Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques rétranchemens. M. de Callieres de son côté mit plusieurs petits Partis en Campagne, pour tâcher d'avoir des Prisonniers, afin d'être mieux instruit du dessein des Anglois. La Plaque, qui commandoit un de ces Partis, lui amena un François pris sur Mer, il y avoit quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajoûta que les Gouverneurs particuliers des Places Angloises, qui sont entre Baston & la Virginie, s'étoient assemblés au mois de Mars de cette année, pour regler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes, & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baston pour le vintiéme d'Avril; que l'armement devoit être de dix mille Hommes, dont six mille étoient destinés pour le débarquement. 1693.

Embarras de M. de Frontenac.

Une autre chose causoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries, & les Sauvages n'osoient se hazarder à les apporter à Montreal sans une Escorte, qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conséquence d'avoir ces marchandises, & d'une plus grande encore de faire sçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle, qu'on venoit d'apprendre, & de lui marquer la maniere, dont il devoit se comporter dans une conjoncture si délicate.

Enfin le Général proposa au Sieur d'Argenteuil, Lieutenant Reformé, & Frere de Mantet, de monter à Michillimakinac, & cet Officier accepta avec joye une si dangereuse Commission; mais ce ne fut qu'avec de grandes promesses, que M. de Frontenac put engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les escorter au-delà de tous les passages dangereux avec vint François, & quelques Iroquois Chrétiens, & il fallut encore donner aux uns & aux autres une grosse paye par jour. Les instructions, qui furent envoyées à M. de Louvigny, portoient de ne retenir dans tous les lieux, où il commandoit, que ce qu'il falloit de François pour garder les Postes, & de faire descendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureusement son voyage; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour assez près de l'Isle de Montreal par un Parti d'Iroquois, qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois Fran-

1693. çois, un Iroquois de la Montagne fut pris ; tous les autres ſe ſauverent.

Propoſitions de paix par un Capitaine Onneyouth.

Au milieu de ces hoſtilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixiéme de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé ST. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Priſonnier des Iroquois. Il propoſa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ſes Neveux, & lui préſenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajoûter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya ſur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de ſon Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il préſenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la ſienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de ſa conduite, il lui donna avis de ſe tenir ſur ſes gardes, ſurtout au tems de la moiſſon.

Il aſſûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la ſouhaitoient avec ardeur depuis lontems ; que ſi elles avoient différé à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere juſtement irrité ; qu'il s'étoit enfin riſqué pour le bien public ; qu'il avoit eſperé que ſa franchiſe feroit ſa ſûreté ; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit aſſez heureux pour réconcilier ſa Nation avec les François, ſon deſſein étoit de venir chez eux paſſer le reſte de ſes jours avec ſes Freres du Sault S. Louis.

Réponſe du Général.

Le Général étoit trop accoûtumé à ces ſortes de proteſtations, pour s'y laiſſer tromper, & le témoignage d'un Miſſionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroiſſoit pas une preuve ſuffiſante de la ſincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute eſperance à Tareha ; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux ſous la ſauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France ; & les cruautés inouies journellement exercées dans tous les Cantons ſur les

Prisonniers François, l'autorisassent à user de represailles sur lui-même, il vouloit bien écouter encore un reste de tendresse pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que, si tous les Cantons vouloient sincérement entrer en négociation avec lui, ils se pressassent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore avoir patience jusqu'à la fin de Septembre; mais que ce terme expiré, il n'écouteroit plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems-là, quelque chose, qui pût arriver, & reprit fort content le chemin d'Onneyouth. 1693.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. Binneteau, Missionnaire des Abénaquis, lequel mandoit que la Flotte Angloise étoit partie de Baston, & le lendemain S. Michel, qui l'année précédente avoit été pris sur le chemin de Michillimakinac, arriva à Quebec. Il s'étoit sauvé de prison, sur l'avis, qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu, & il raporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit bastions dans la principale Bourgade d'Onnontagué; que ce Fort avoit trois enceintes de palissades, & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton, se refugiât dans ces enceintes sous le canon du Fort, au cas, que les François fussent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajoûta que huit cent Iroquois étoient sur le point d'entrer en Campagne, pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte; que Tareha, qui avoit déja donné cet avis, pouvoit bien avoir encore parlé sincérement sur tout le reste; mais qu'assûrement la Nation Iroquoise en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix, qu'elle l'étoit alors, quoique plusieurs Familles Onneyouthes parussent véritablement fort lasses de la guerre.

Huit-cent Iroquois s'aprochent de Montreal.

Dans le tems même que S. Michel parloit ainsi, les huit cent Iroquois étoient déja aux Cascades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, sur l'avis, qu'il en reçut le vintuniéme de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de son côté avoit assemblé un Corps de sept à huit cent Hommes, & marcha en Per-

1693. ſonne à leur tête juſqu'aux Caſcades ; mais ni lui, ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi, que pluſieurs avis reçus coup ſur coup avoient obligés de décamper.

Ils ſe retirent ſans rien faire.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée de trois Navires de France avec des Troupes. Ils ſçurent enſuite que le Gouverneur de Montreal faiſoit de grands préparatifs pour les venir attaquer, & ils étoient déja inſtruits, ou ils le furent bientôt que les Anglois ne ſongeoient point à faire le ſiége de Quebec. Ainſi ils craignirent d'avoir ſur les bras toutes les Forces des François, & comprirent que, s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite, il ne falloit pas la differer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déja plus rien à Quebec de la part des Anglois, & huit-cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Ce que devint la Flotte Angloiſe, qui ménaçoit le Canada.

Les avis, qu'on avoit reçus du puiſſant armement, qui ſe faiſoit à Baſton, étoient néanmoins tres-bien fondés ; mais le bruit, qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France, n'avoit été répandu de la part des Anglois, que pour tenir cette Colonie en échec, pour ôter au Comte de Frontenac juſqu'à l'envie de les aller inquietter chez eux, & pour mieux cacher leur véritable deſſein. Les trois Navires, qui venoient d'arriver à Quebec, avoient rencontré ſur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de Blenac, Gouverneur Général des Iſles de l'Amerique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaiſſeaux, partie de l'Ancienne, & partie de la Nouvelle Angleterre : les trois mille Hommes, qui devoient faire irruption du côté de Montreal, ne parurent pas non plus. Ainſi la recolte ſe fit avec beaucoup de tranquillité, la moiſſon fut abondante, & la famine, qui commençoit à ſe faire ſentir vivement, ceſſa tout à coup.

Arrivée d'un grand Convoi de Pelleterie à Montreal.

Pour comble de bonheur, le quatriéme d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries ſous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatrevint mille francs de Caſtor, & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Oueſt y étoient en Perſonne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle, il ſe rendit à Montreal, & y arriva eſcorté de ces mêmes Chefs, qui étoient allés au devant de lui juſqu'aux Trois Rivieres. Dès le lendemain il ſe tint un grand Conſeil, où tout

se passa à la satisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla lontems, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que sa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres se contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ses ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix moderé les marchandises, dont ils avoient besoin. 1693.

Il n'étoit venu Personne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des présens des Anglois par l'entremise des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joseph. Il étoit d'une dangereuse conséquence de souffrir qu'on ouvrît cette porte au commerce des Anglois; aussi M. de Frontenac prit-il toutes les mesures, que sa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les suites de cette négociation.

M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés se trouvoient à Montreal; c'étoit-là son principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ses manieres, & comblés de ses présens. Il les fit suivre de près par un bon nombre de François sous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ses affaires avoient obligé de descendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent aussi de ce voyage, aussi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangemens, se disposoit à partir de Montreal, lorsqu'un Exprès du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudson & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte Anne dans le fond de la Baye d'Hudson avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à soixante-dix lieuës de ce Fort, dont il s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudson.

Ils se doutoient bien que la garnison en étoit foible; mais

1693. ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux dans un accès de phrénésie avoit tué le Chirurgien du Fort: revenu à son bon sens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jesuite, qui seul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Missionnaire. Il auroit peut-être poussé plus loin ses fureurs, si on ne s'étoit assûré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuerent d'abord deux, & obligerent les autres à s'éloigner; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui le défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en opposer jusqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts seroient inutiles contre tant de Monde; mais ils ne voulurent pas se rendre. Ils laisserent leur Prisonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, sans être aperçus, dans un Canot, & furent assez heureux pour gagner Quebec, où ils trouverent M. de Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaisseaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition si souvent projettée sur le Port Nelson.

Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus consolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baston quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique; qu'ils paroissoient en fort mauvais état; que la peste y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faisoit faire quarantaine; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu six mille Hommes dans cette malheureuse Expédition, outre un très-grand nombre de Déserteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occasion.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, si sa Flotte n'étoit pas revenuë si délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages se

1693.

ſeroient un peu remis, il enverroit pluſieurs Vaiſſeaux croiſer à l'entrée du Fleuve S. Laurent; que deux François échapés des priſons de Baſton l'avoient aſſûré que ce même Général ſe diſpoſoit à le venir attaquer dans ſon Fort de la Riviere de S. Jean à la tête de huit-cent Hommes; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis ſe fût trouvé faux, ou que Phibs eût changé de ſentiment; car il n'étoit nullement en état de ſe défendre.

Une Iroquoiſe vient à Quebec pour y voir le Comte de Frontenac. Converſion & éloge de cette Femme.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à Quebec, ſuivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthe, que le ſeul déſir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit oui dire de ſi grandes choſes, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba; mais l'Iroquoiſe étoit animée du même motif, que cette Princeſſe, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut enviſager dans cette Femme quelque choſe de plus qu'une Sauvageſſe. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands ſervices aux François Priſonniers dans ſon Canton, & c'étoit à elle, que le P. Millet devoit la vie: ainſi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raiſon de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque choſe de plus, & Dieu donna à ſa charité la même récompenſe, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumieres de l'Evangile. Elle fut baptiſée ſous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûë en 1708. au Sault S. Louis, où elle eſt morte dans une heureuſe vieilleſſe, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la conſtante pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Propoſitions de Tareha.

Ce fut ſans doute à ſa conſideration que le Comte de Frontenac reçut aſſez bien Tareha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propoſitions, que lui fit ce Sauvage. Après d'aſſez mauvaiſes excuſes de ce que ſon Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejettant la faute ſur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de ſuivre les ſentimens de leur cœur, il oſa bien le prier d'envoyer lui-même ſes Ambaſſadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient abſolument que cette grande affaire ſe négociât.

Réponſe du Comte de Frontenac.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui ſe voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être eſtimé & craint.

1693. Il ne la fit pourtant pas éclater toute entiere : il parut même persuadé que Tareha pensoit en son particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le députoient : il lui fit des présens, & le congédia en lui disant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuses des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables dispositions, où il étoit à leur égard à son arrivée de France, & d'avoir ajoûté l'insolence à la perfidie.

Pourquoi il différe de pousser les Iroquois à bout.

Tareha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenuë à son égard, qui le fit juger ainsi, que quelques expressions radoucies, dont il avoit entremêlé ses reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne seroient point sans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faisoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déja tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux, ou trois ans.

Zéle & bons offices de trois Sauvages.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'est qu'il entretenoit parmi eux des correspondances secrettes, dont il étoit bien aise de voir quel seroit le succès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidéle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faisoit de fréquens voyages dans son Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à disposer les esprits à se rapprocher des François ; d'ailleurs Garakonthié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit resté à Onnontagué, où l'on estimoit sa présence nécessaire pour profiter des occasions, qui se présentoient de rétablir la bonne intelligence entre nous & ses Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout secours spirituel au milieu de cette Babylone, ne laissa jamais ralentir sa pieté, ni son zéle, & par le soin, qu'il prit toujours de ménager son credit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le secret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui sans cela nous auroient souvent reduits à de fâcheuses extrémités.

Je n'ai pu sçavoir si Teganissorens étoit dès-lors Chrétien ; car il est certain qu'il l'a été, & qu'il est mort au Sault S. Louis.

Mais

Mais il étoit encore au tems, dont je parle, à Onnontagué; où il ſecondoit parfaitement les bons deſſeins de Garakonthié, & l'on peut aſſûrer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons offices de ces trois Sauvages de ce que ſes Campagnes & ſes Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis.

Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard.

A cela près les Cantons continuerent à ſuivre pendant quelques années le plan de conduite, dont ils ne s'étoient point écartés depuis le commencement de la guerre, & qui conſiſtoit à négocier de tems en tems, ſans jamais rien conclurre, & à nous harceler ſans ceſſe; mais à s'arrêter, lorſqu'ils étoient le plus en état de nous faire de mal. Les Anglois de leur côté ne diſcontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoiſe, & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette penſée, que chaque année ils faiſoient courir le bruit d'un grand armement pour aſſieger Quebec.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux, qui nous étoient ſincérement affectionnés dans les Cantons, ſe donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix, ils n'épargnoient rien pour inſpirer aux autres de la défiance contre eux, ou bien ils offroient leur médiation, qu'ils ſçavoient bien que nous n'accepterions pas, & cela pour faire accroire à la Multitude que nous n'agiſſions pas de bonne foi. Ils engageoient enſuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre, qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accommoder.

La raiſon pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres, eſt qu'ils vouloient toujours ſe rendre les Maîtres des conditions, & ils faiſoient aiſément paſſer notre refus pour une preuve que nous ne ſongions qu'à les tromper. Ainſi aſſûrés du plus grand nombre des principaux Chefs, ils s'embarraſſoient aſſez peu des avances, que faiſoient quelquefois nos plus zélés Partiſans auprès du Général François, & ils en tiroient même cet avantage que ces avances ſe trouvant ſans effet, ceux, qui les avoient faites, nous devenoient quelquefois ſuſpects. Enfin ils avoient trouvé le ſecret de faire naître à toute la Nation le déſir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries, en lui faiſant entrevoir le grand profit, qui lui en reviendroit. De-là naiſ-

1693. soient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui se laissoient gagner, ou surprendre.

J'ai déja observé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûë pour comprendre toute la suite des manœuvres des Iroquois, si opposées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois seuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrens, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une espéce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalousie mutuelle les faisoit rechercher de toutes les deux, & produisoit leur sûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barriere à nous opposer; car ils ne pouvoient assûrer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puissantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voisins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient sans cesse le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les dissensions domestiques de la Nouvelle York exposoient cette Province au danger de passer sous la domination Françoise.

Comment M. de Frontenac en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'estimer mutuellement, & trop remuantes pour demeurer en bonne intelligence plus lontems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un mystére pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoissoit mieux que Personne, & si d'une part elle l'obligeoit à se tenir continuellement sur ses gardes, elle le rassûroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propositions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoyoient des Députés, avec qui il pût traiter, sans exposer la dignité de son caractére. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Prisonniers: il gagnoit ordinairement quelques mois de tréve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de respirer, d'ensemencer leurs Terres, & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois sortoient rarement de chez lui sans concevoir de l'estime, & se sentir même de l'attachement pour sa Personne.

Ainsi au commencement de l'année 1694. deux Onnonta-

gués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres si les Députés des cinq Cantons, qui, ajoûterent-ils, étoient déja en chemin, seroient bien reçus à prier leur Pere Onontio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit instruit des intentions de son Général, leur répondit qu'ils seroient écoutés, s'ils se presentoient; mais qu'il doutoit fort qu'ils se présentassent. Ils se retirerent avec cette réponse, & il se passa ensuite près de deux mois, sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement surpris, toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des Prisonniers, qu'on feroit sur les Iroquois, il ne découvriroit point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds.

1694.

Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix.

Le vint-troisiéme de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuses de Teganissorens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, si les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de se défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur dessein étoit même de le poignarder lui & le Chevalier de Callieres dans un Conseil, où ils se trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voisinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre sur la Colonie étonnée, & destituée de Chefs: de porter par tout le fer & la désolation; & d'introduire ensuite les Anglois dans le Pays.

On est averti de se défier d'eux.

Il y avoit sans doute à rabattre de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on se tînt sur ses gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penser. Cependant au mois de May Teganissorens arriva à Quebec, avec huit Députés. C'étoit le tems des sémences, & cette circonstance fit dissimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faisoit sur cette Députation. Il donna aux Ambassadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganissorens parut, non-seulement dans la Harangue, qu'il fit dans cette Assemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il présenta des Colliers de la part de Garakonthié.

Députés des Iroquois à Quebec.

1694. Le Général le careſſa beaucoup, le pria d'aſſûrer Garakonthié de ſa reconnoiſſance & de ſon eſtime, & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux préſens pour tous les deux; mais perſuadé que, ni l'un, ni l'autre n'entroient dans les Conſeils de la Nation, où ſe trouvoient les Anglois, il ne compta que ſur leur affection ſincére, ſans ſe flatter que leur crédit fût aſſez grand pour amener la Nation entiére à une reconciliation parfaite. Il prolongea enſuite le ſejour des Députés autant qu'il étoit néceſſaire pour donner aux Habitans le loiſir d'enſemencer leurs Terres, & ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

Effet de cette Députation.

M. de Louvigny avoit ſujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Oueſt, à qui les Iroquois ne ceſſoient d'inſinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons, ſans ſe mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner ſur leur eſprit, avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la vérité; ces Chefs étoient partis pour Quebec, & ils y arriverent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant ſçu d'eux-mêmes le ſujet de leur voyage, envoya un Exprès à Teganiſſorens pour le prier de revenir à Quebec; il y accourut ſur le champ, il vit les Chefs de nos Alliés, & ceux-ci, après l'avoir entendu parler, comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë, que de leur faire prendre le change, d'empêcher leurs Partis de courir ſur l'Ennemi commun, & de les brouiller avec les François, pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétabliſſement de Catarocouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général, qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganiſſorens un autre avantage, qui ne lui paroiſſoit pas moins eſſentiel, quoique tout le Monde ne fût pas de ſon avis: c'étoit le rétabliſſement du Fort de Catarocouy. Teganiſſorens lui en avoit fait la premiere propoſition, & peut-être le Général la lui avoit-il ſuggerée lui-même. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſaiſit cette ouverture avec toute l'ardeur, dont il étoit capable, & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entrepriſe ſi déſirée depuis lontems. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi, qui devoit conduire dans ce Poſte une Garniſon, des Ouvriers, des munitions, & tout ce qui étoit néceſſaire

à un Etabliſſement, dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Criſaſy; mais cet Officier étant ſur le point de s'embarquer, reçut un ordre de déſarmer. 1694.

Ce qui fait échouer ce projet.

La cauſe de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal, où étoit le Gouverneur Général, avec une Commiſſion du Roy pour la levée d'un Détachement conſidérable deſtiné à une Entrepriſe ſur le Port Nelſon. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition, & en avoit chargé Serigny lui-même, & d'Iberville, ſon Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on ne vouloit pas faire manquer pour la troiſiéme fois ce projet, & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes, qui devoient accompagner le Chevalier de Criſaſy. On donna ſix-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny, le reſte fut congédié juſqu'à nouvel ordre.

Nouvelles négociations avec les Iroquois.

Peu de tems après deux François, qui s'étoient ſauvés d'Onnontagué, où ils étoient Priſonniers, aſſûrerent M. de Frontenac, qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoiſe; le Général crut qu'ils étoient mal informés, & les Chefs des Nations de l'Oueſt & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries, conduit par M. de Louvigny, il ſe donna bien de garde de leur faire part de l'avis, qu'il venoit de recevoir.

Au bout de quinze jours Oureouharé, qui avoit accompagné Teganiſſorens à ſon retour, revint avec treize Priſonniers François, qu'il avoit délivrés, & parmi leſquels étoient les deux Hertels, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemeraye, & qu'on croyoit morts; mais il n'amenoit point d'autres Députés, que ceux de ſon Canton de Goyogouin, & de celui de Tſonnonthouan. La ſeule conſidération, que le Comte de Frontenac avoit pour leur Conducteur, les fit écouter favorablement, & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fuſſent préſens à l'audience, qu'il leur donna.

Oureouharé, qui portoit la parole, commença par préſenter un Collier, dont le ſens étoit qu'il avoit briſé les fers de treize François: il en préſenta enſuite d'autres pour marquer que les Cantons, dont on voyoit les Députés, s'apercevant que la négociation de Teganiſſorens tiroit trop en longueur,

1694. & sçachant qu'elle étoit traversée par les Anglois, avoient pris les devants, & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatienter, de l'assûrer qu'ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ses bonnes graces, & le conjuroient de suspendre encore pour quelque tems sa hache.

Derniere réponse de M. de Frontenac.

Le Général leur demanda s'ils ne comptoient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité, dont il s'agissoit, & cette demande les embarrassa. Ils confererent quelque tems entr'eux, & répondirent ensuite d'une maniere assez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Missions, qui leur servoit d'Interprête, les pria de s'expliquer plus nettement, & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier, & qu'il revoyoit avec plaisir ses Enfans, qu'il avoit pleurés, comme morts; qu'il sçavoit bon gré aux Députes des deux Cantons de leur empressement à lui protester de leur fidélité; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers, par lesquels on prétendoit arrêter son bras, & qu'il alloit incessamment frapper, si on ne se hâtoit point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganissorens.

Il renvoye les Députés fort contens.

Il les regala ensuite magnifiquement, & pendant le festin, reprenant ces manieres noblement affables, qui lui réussissoient presque toujours, il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tsonnonthouans qu'il souhaitoit la paix; mais plûtôt pour eux-mêmes, que pour lui, & en Pere, qui ne châtie ses Enfans qu'à regret. Il rassembla au bout de quelques jours tous les Sauvages, & fit paroître beaucoup de ressentiment de ce que Teganissorens n'étoit pas revenu au tems, qu'il lui avoit marqué, & plus encore de ce que l'on avoit consulté les Anglois, qui ne regardant que leur intérêt propre, ne pouvoient que déconseiller la paix. Il ajoûta qu'il ne seroit pas lontems la dupe de l'irrésolution & de l'inconstance des Cantons; que lui & ses Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre, & qu'ils la feroient plus vivement que jamais.

Les Députés, qui ne s'étoient pas attendu à cette ménace, voulurent lui inspirer de la défiance de ses Alliés, mais il prit leur défense, & protesta qu'il ne sépareroit jamais leurs intérêts des siens. Il ne laissa point d'écouter assez tranquillemens quelques reproches, que les Hurons & les Iroquois se

firent mutuellement, voulant voir ſans doute, s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres ſur la conduite des Premiers, auſquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement; mais après une aſſez vive altercation, qui ne lui apprit que ce qu'il ſçavoit déja, il impoſa ſilence aux deux Parties. Il dit enſuite aux Iroquois qu'il feroit lentement ſes préparatifs, afin de leur donner le tems de ſe ranger à leur devoir; mais que s'ils continuoient d'abuſer de ſa patience, il leur feroit ſentir qu'autant il étoit bon Pere, & Allié fidéle, autant ils le trouveroient Ennemi redoutable, s'ils pouſſoient ſa patience à bout. Il parla ſur le même ton aux autres Sauvages en particulier, & il les congédia tous chargés de préſens, & pleins d'eſtime pour ſa Perſonne.

Retour du P. Milet & de Tareha.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal, après cinq ans d'un eſclavage, dont il avoit paſſé une bonne partie dans l'attente continuelle du ſuplice deſtiné aux Priſonniers de guerre, & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le ſuivoit de près, avec les Députés du Canton d'Onneyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après, & ils furent très-mal reçus, peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Eſpions. M. de Frontenac ſe radoucit néanmoins un peu ſur le témoignage du Miſſionnaire, auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons ſervices durant ſa captivité, & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé, que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuſer, il fit réfléxion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles, en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie.

Raiſons, qui engageoient le Général à traitêr avec les Iroquois.

D'ailleurs c'étoit une néceſſité pour lui, de faire au moins ſemblant de s'y prêter, ou d'aller attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire, & il s'en falloit bien qu'il en eût de ſuffiſantes pour une pareille Expédition. J'ai déja dit que les Anglois avoient conſtruit un Fort à Onnontagué, & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un beſoin mettre ſur pied trois mille Hommes, & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir périr faute d'être ſecourus.

M. de Frontenac ne pouvoit compter que ſur deux mille Hommes au plus, y compris les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dé-

1694. garnir les Postes les plus exposés, qui étoient en assez grand nombre. Ainsi tout bien consideré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes; malheur, dont la suite inévitable auroit été une disette générale. Or la cessation des grandes hostilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems-là, n'avoient servi qu'à nous tenir continuellement sur nos gardes.

Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois.

Les Anglois de Baston ne jouissoient pas à beaucoup près d'une aussi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquises. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes esperances sur le Fort de Pemkuit, situé au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque sorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages se voyoient souvent assez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop sur leur affection, & sur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance; de plus quelques-uns de leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fussent disposés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choses étoient même allées si loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à conclurre avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des ôtages, s'étoit rendu en Personne à Pemkuit, pour accélérer la conclusion d'une affaire, qu'il regardoit avec raison, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réüssi sans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit si fort distingué au siége de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de Villieu rompt la négociation.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs se tenoit le plus assûré de mettre enfin son Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de si dangereux Voisins, Villieu, secondé de M. Thury, Missionnaire à Pentagoët, trouva le secret de regagner un Chef Malecite, nommé Mataouando, qui s'étoit déja déclaré pour la paix, leva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët & de la Riviere de S. Jean, se fit joindre par les Abénaquis de la Mission du P. Bigot l'Aîné, se mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant

n'ayant avec lui qu'un seul François, & les mena sur la Riviere de Pescadoüé au milieu des Habitations Angloises, & à douze lieuës seulement de Baston. 1694.

Expédition hardie & heureuse de cet Officier.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre; les Abénaquis se chargerent d'en attaquer un, Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre, & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent; cinquante, ou soixante maisons furent brûlées, & un si heureux succès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs, un seul y fut blessé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François, & se distingua beaucoup.

Belle action d'un Abénaqui.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nommé Taxous, déja célébre par plusieurs belles actions, & recommandable pour son attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur, choisit quarante des plus lestes de sa Troupe, & après trois jours de marche, en faisant un assez long détour, arriva au pied d'un Fort près de Baston, & l'attaqua en plein jour. Les Anglois s'y défendirent beaucoup mieux, qu'ils n'avoient fait à Pescadoué, Taxous y eut deux de ses Neveux tués à ses côtés, & reçut lui-même jusqu'à douze bales de mousquet dans ses habits; mais enfin il força la Place, & alla ensuite faire le dégât jusqu'aux portes de la Capitale.

Soulevement à Baston.

Ces hostilités irriterent d'autant plus le Chevalier Phibs, que sur les assûrances, qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages, tout le Pays étoit dans une sécurité parfaite, & qu'après des irruptions si brusques & si peu attenduës, le Peuple de Baston se souleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans son Gouvernement, & autant pour se soustraire à la fureur d'une Populace mutinée, qui le méprisoit, que pour chercher les moyens de se venger de l'affront, qu'il venoit de recevoir des Sauvages, il prit le parti de passer à Pemkuit.

Ce qui se passe entre le Chevalier Phibs & les Sauvages, Alliés des François.

Dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux, avec qui il avoit traité, qu'ils eussent à lui remettre deux des leurs, qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort, sinon, qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hostilité faite contre le droit des Gens, & après les paroles données de n'en faire aucune, ajoûtant qu'il étoit à Pemkuit en état de se

1694. venger de cette perfidie. Ces menaces n'embarrasserent pas peu les Sauvages, ils avoient donné des ôtages au Général Anglois, leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & ces considerations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiser le Chevalier Phibs, qui de son côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, sauf à les trahir ensuite.

Ceux-ci sont ébranlés.

Il y avoit plus, depuis lontems on leur promettoit de grands secours de France, & ces secours ne paroissoient point : ils ne pouvoient pas même esperer de les recevoir sitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés jusqu'à la Riviere de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande supériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de sérieuses reflexions, & ils balancerent assez lontems sur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuses pour le passé, & l'assûrer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun sujet de se plaindre d'eux.

Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois.

Cette démarche les auroit infailliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foiblesse & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. de Thuri, qui fut averti à propos de ce qui se tramoit, fut assez heureux pour rassûrer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient se précipiter, en se jettant ainsi entre les bras d'une Nation, dont ils avoient si souvent éprouvé la mauvaise foi, à laquelle ils avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit assez pour se faire un point de politique de les exterminer entierement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François.

Il leur conseilla ensuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour se résoudre à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient semés, & de se retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'assûrer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le suivre à Quebec, où ils présenterent à M. de Frontenac les

chevelures des Anglois, qu'ils avoient tués à Pescadoué: les Abénaquis du P. Bigot, qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé entre les Malecites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, suivirent de près M. de Villieu, & tous renouvellerent au Général François les protestations d'une fidélité inviolable. 1694.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages, ils reçurent dans la Baye d'Hudson un échec, qui leur fut encore plus sensible. MM. d'Iberville & de Serigny arriverent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese le vintquatriéme de Septembre, après avoir couru de grands risques dans les glaces, dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même, & la nuit suivante quarante Canadiens investirent par Terre le Fort, dont la prise étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que ce qu'on appelle proprement *le Port Nelson*, est une maniere de Baye, qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Therese, & de celle de Bourbon, & que le Fort, auquel les Anglois ont donné le même nom, est situé sur le bord de la premiere de ces deux Rivieres, à une demie-lieuë de son embouchure.

Description du Port Nelson.

Le vintsept, après qu'on eut déchargé du *Poli*, que commandoit M. de Serigny, dans *la Salamandre*, que montoit M. d'Iberville, tout ce qui étoit nécessaire pour le siége, les deux Freres voulurent s'approcher du Fort; mais les glaces les arrêterent un mois entier, & peu s'en fallut qu'elles ne brisassent *la Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-dessus du Fort, & M. d'Iberville fit camper tout son Monde à Terre. Ce Fort étoit une maison quarrée, à laquelle on avoit attaché quatre Bastions, & le tout étoit construit de bois.

En ligne de la palissade il y avoit deux autres Bastions, dont l'un servoit de logement aux Officiers; entre les deux étoit une espéce de demie-lune, où il y avoit une batterie de huit piéces de canon de huit, qui battoient sur la Riviere, & en bas une platte forme à rès de chaussée, avec six piéces de gros canons. Du côté du Bois, qui étoit un Taillis dans un fond marécageux, il n'y avoit aucune défense. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double palissade, & avoit trente-sixcanons & six pierriers. La Garnison étoit de cinquante

1694. trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu : aussi se défendit-il très-mal.

MM. d'Iberville & de Serigny en font le siége.

Le siége commença néanmoins d'une maniere fort triste pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui servoit sur *le Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé le quatriéme de Novembre, pour empêcher les Assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet. Ce fut le troisiéme de cette Famille, qui mourut en combattant pour son Prince (*a*). Depuis ce jour-là jusqu'au neuviéme, on ne fut occupé qu'à se loger. Le neuviéme on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treiziéme à midi; mais avant que de les faire servir, M. d'Iberville envoya sommer le Gouverneur de se rendre.

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Cet Officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune esperance d'en pouvoir faire, si les François s'obstinoient à passer l'hyver dans leur Camp; mais surtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il consentoit à livrer son Fort, & que le lendemain il enverroit son Lieutenant pour regler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fussent logés dans le Fort pendant l'hyver; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'aussitôt que la navigation seroit libre, on les transportât en France, d'où ils auroient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut signée le quatorze; & observée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit possession de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas considérable; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvûs; elles leur aiderent à passer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du dessein des François; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelson, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garnisons, & embarqué tout le Castor, qui s'y étoit trouvé. Avec

(*a*) Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui est aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

un peu de diligence on auroit paré ce coup ; mais tandis que Louis XIV. surprenoit ses Ennemis par sa diligence à entrer en Campagne, les Vaisseaux, qu'on envoyoit par ses ordres en Amerique, partoient toujours deux, ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Histoire que cette lenteur a été presque la seule cause de toutes nos pertes, & du peu de succès de nos Entreprises dans cette partie du Nouveau Monde. 1694.

Suites de cette conquête.

1695.

Pour surcroît de disgraces le scorbut se mit parmi les Nôtres, la plûpart en furent attaqués ; M. de Tilly, Lieutenant du *Poli*, neuf autres Canadiens, & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots, chargés de plusieurs Pelleteries du Nord, qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon, dédommagerent les Intéressés du Castor, dont les Anglois les avoient frustrés. Mais la fin de Juillet approchoit, que les glaces ne permettoient pas encore de naviguer, & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancres. Il ne restoit plus sur les deux Navires François que cent quinze Hommes, dont plusieurs ne pouvoient pas servir ; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la résolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever, puis de renvoyer en France *le Poli*, & d'aller avec *la Salamandre* hyverner dans le fond de la Baye, pour y prendre le Fort Sainte Anne.

Mais les Anglois n'ayant point paru jusqu'au septiéme de Septembre, il changea de systême, & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le Sieur de la Forêt Gouverneur du Fort Bourbon, & lui donna pour Lieutenant M. de Marigni. Il leur laissa soixante-quatre Canadiens, & six Iroquois du Sault S. Louis, avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit ensuite la route du Canada, mais les vents contraires l'ayant arrêté fort lontems à la Côte de Labrador, & ses Equipages s'affoiblissant tous les jours par le scorbut, il tourna du côté de France, & arriva le neuviéme d'Octobre à la Rochelle.

Les Iroquois continuent d'amuser les François.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans le centre de la Colonie : les Iroquois continuoient à faire de grandes promesses, & n'en tenoient aucune. On a sçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York, que venoient les plus grands obstacles à une reconciliation parfaite des Cantons

1695. avec nous, les Hollandois, qui avoient un puissant Parti dans cette Province, ne s'opposant point à la paix; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part, qu'ils vinssent, il n'étoit Personne dans la Nouvelle France, qui ne fût convaincu de la nécessité pressante d'exécuter les menaces, qu'on avoit si souvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems, qu'on pensoit de même dans le Conseil du Roy; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16e. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout.

» Je suis bien aise, Monsieur, de vous informer à l'avance » de ce que Sa Majesté a pensé au sujet de la guerre, & de la » négociation, que vous avez entretenuë avec les Iroquois de- » puis l'autonne de l'année 1693. jusqu'au depart des Vaisseaux, » & de vous dire que cette négociation paroît avoir été traitée » par eux de concert avec les Anglois. Il semble que les uns & » les autres ont eu en vûë plus particulierement de suspendre & » d'éloigner les Entreprises, que vous deviez faire contr'eux, » pour se mettre en état de faire la chasse & le commerce, & » pouvoir ensuite résister plus fortement à vos desseins, même » de porter la guerre jusques dans le Canada. Vous ne pouvez » pas avoir de preuves plus certaines de leur peu de sincérité, » qu'en ce que vous avez découvert, que dans le même tems, » qu'ils vous envoyoient des Ambassadeurs les uns sur les au- » tres, ils faisoient pratiquer les Nations d'en haut, nos Al- » liées, pour faire la paix avec elles indépendemment de vous. » Vous avez du moins tiré de cette supercherie l'avantage de les » en avoir convaincus en présence des Députés de ces Nations, » & en faisant connoître à ces Derniers, par les Iroquois mêmes, » que ceux-ci n'avoient pas dessein de les comprendre dans ce » prétendu Traité, & vous êtes plus fortement assûré de leur » fidélité, & de la confiance, qu'ils doivent avoir que le Roy » ne les abandonnera point. Cela étant, il faut mettre tout en » usage pour faire aux Iroquois la guerre la plus vive; Sa » Majesté veut faire un effort pour vous mettre en état de cela.

Ils recommencent leurs hostilités.

Il s'en falloit bien que tout le Monde pensât aussi favorablement, qu'on faisoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. La plûpart de ceux, qui voyoient les choses de plus près, ne trouvoient pas bon qu'on laissât les Iroquois se flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaise foi, & l'on fut encore confirmé dans ce sentiment, lorsque ces Bar-

bares, après plusieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault S. Louis & de la Montagne, qui furent sur le point de se laisser gagner, voyant toutes leurs ruses découvertes, recommencerent à se montrer tout autour de nos Habitations, & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires. 1695.

Il est vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plûpart de leurs mesures. Un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit entré secretement en négociation avec eux, fut chassé du Village : le Sieur de LA MOTTE CADILLAC, qui avoit succédé à M. de Louvigny à Michillimakinac, trouva le moyen d'engager les Sauvages de son District à courir sur l'Ennemi commun, qui se donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance ; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes, les Iroquois leur dressant par tout des embuscades, & venant les massacrer à la vûë, & presque sous le canon de leurs Forts.

Insolentes propositions de ces Barbares.

Ces hostilités avoient été précédées de propositions fort insolentes de la part des Cantons, lesquels, au même moment, qu'ils avoient cessé de faire semblant de vouloir la paix, avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencerent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à son tour des Députés pour traiter chez eux, & pour premier préliminaire ils exigerent que l'on cessât absolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hostilité, tant sur eux, que sur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi, qu'on ne croyoit pas impossible d'humilier ; la nécessité de le faire, si on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de credit dans l'esprit des Sauvages, & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théatre d'une guerre, où l'on risquoit tout, sans esperance de rien gagner, faisoient souhaiter à ceux, que l'expérience du passé inquiettoit pour l'avenir, qu'on rassemblât toutes les Forces du Canada, pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des dispositions, où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuse ; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort.

Il se mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux, qu'on craignoit, étoit de rétablir le

1695. de Catarocouy, Fort de Catarocouy, & résolut d'exécuter ce dessein, qu'il n'avoit pas perdu un seul moment de vûë depuis son retour de France, quelque obstacle, qu'il fallût surmonter, pour en venir à bout. Il n'eut pas plûtôt déclaré cette résolution, que M. de Champigny, & tout ce qu'il y avoit de Personnes en place, lui representerent vivement les dangereuses suites, que pouvoit avoir une Entreprise, où lui seul voyoit des avantages, dont Personne n'étoit persuadé, ajoûtant que les Troupes & les Milices, qu'il y faudroit occuper, seroient beaucoup mieux employées à reprimer l'insolence des Iroquois. On lui fit observer que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétablissement de ce Poste, c'étoit non-seulement leur accorder une grace, dont ils s'étoient rendus indignes; mais encore recevoir la Loi, qu'ils sembloient vouloir nous imposer les armes à la main.

Contre l'avis de tout le Monde, Ces representations ne toucherent point le Général, il répondit qu'encore qu'il fût seul de son avis, il le suivroit, il partit aussitôt pour Montreal, où il arriva le huitiéme de Juillet, escorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivieres. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal, deux-cent Soldats, & deux-cent Sauvages avec trente-six Officiers, ce qui faisoit près de sept-cent Hommes, tous Gens d'élite, qui, sous la conduite du Chevalier de Crisasy, que le Général chargea de cette Entreprise, auroient suffi pour mettre les Iroquois à la raison. Les préparatifs se firent avec une diligence incroyable, & dès que le Convoi fut prêt on se mit en chemin.

Et du Roy même. Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui mandoit que le Roy n'aprouvoit pas son dessein; car lui-même, ou peut-être quelqu'un de ceux, qui l'avoient dissuadé, en avoit écrit en Cour. Mais il prit sur lui de n'avoir aucun égard à cet avis. „ Je croyois, dit M. de Champigny, dans une Lettre à
„ M. de Pontchartrain, dattée de l'onziéme d'Août, qu'il changeroit de dessein, ce qui lui étoit très-facile. Je lui represen-
„ tai pour cela une infinité de raisons; le tout inutilement, si
„ ce n'est qu'il envoya ordre de diminuer la Garnison de vint
„ Hommes „. Dans une autre du dix-sept, il ajoute: „ Le Dé-
„ tachement de Catarocouy est de retour; le Fort est rétabli, il
„ y est resté quarante-huit Hommes, quoique M. de Frontenac m'eût

m'eût dit qu'il n'y en resteroit que trente. On auroit plus uti- « 1695.
lement employé cette dépense à faire un coup considera- «
ble sur les Iroquois, qui n'étoient point sur leurs gardes, & «
croyoient nous avoir endormis par leurs négociations feintes. «
Nos Alliés ne songeoient plus à s'accommoder, comme on «
nous mande qu'ils sont avec eux, voyant qu'on ne fait rien «
contr'eux. Les Hurons y ont déja envoyé trois Canots, les «
Renards & les Mascoutins sont Gens aussi à s'unir avec les «
Cantons contre les Sioux : les Premiers parlent même de s'al- «
ler établir dans leur Pays ; en un mot la Motte Cadillac «
mande que nous allons les perdre tous, si nous n'y aportons «
remede, en faisant un grand Parti contre les Iroquois, & en «
persuadant bien nos Alliés que nous voulons tout de bon dé- «
truire cette Nation. «

Le Comte de Frontenac pensoit bien différemment, & sur les desseins, qu'il venoit d'exécuter, & sur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager ; & l'on peut dire qu'en mettant à part le succès de la résolution, qu'il prit, contre le sentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à son attente, il paroissoit raisonner assez juste. L'équité, dont un Historien ne doit jamais s'écartar, m'oblige de raporter ses raisons : voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Ministre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occasion.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti «
quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le dé- «
sistement de cette Entreprise, dont les principaux Chefs des «
Outaouais, avoient été témoins oculaires, auroit tellement «
décrié les François dans leur esprit, par les fortes idées, qu'ils «
auroient conçuës de notre foiblesse, ou de l'envie, que nous «
aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela «
auroit été capable de les aliener entierement de nous, ou de «
les faire songer à faire leur paix sans notre participation, sur- «
tout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de «
pouvoir par ce rétablissement esperer de trouver une retraite «
assûrée dans toutes les Entreprises, qu'ils pourroient former «
contre les Iroquois. Cette Expédition s'est faite heureusement «
à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas «
perdu un Homme, & quoique je n'eusse prétendu pour le pré- «

1695. » sent faire rétablir que de pieux les brêches, qui se trouveroient au Fort, on a trouvé le moyen de les refaire de pierres » en huit jours, sans qu'il en ait coûté un sou au Roy.....

» On vouloit que j'allasse cette année avec toutes nos Trou» pes, nos Habitans & nos Alliés, Tambour battant enlever » Onnontagué; je ne l'ai pas jugé à propos, premierement par» ce que je n'avois pas des Forces suffisantes pour cela. En second » lieu, pour ne pas laisser le Pays dégarni, exposé aux courses » des Anglois, qui pouvoient fondre sur Montreal par Cham» bly. Troisiémement, par l'inutilité d'une Entreprise, qui n'a» boutissoit qu'à brûler des Cabannes; les Sauvages, s'ils n'a» voient pas eu le tems d'appeller les Anglois, ne pouvant » manquer de se retirer dans le Bois avec leurs Familles. L'exem» ple de ce qui est arrivé après l'Expédition de M. de Dénon» ville chez les Tsonnonthouans, justifie assez ce que je dis, & » fait connoître que la destruction d'un Village Iroquois n'est » pas ce qui nous délivrera de leurs incursions.

» Le moyen le plus facile & de moindre dépense pour en ve» nir à bout, est de continuer à les tourmenter, & inquieter » si fort par de continuels Partis, qu'ils n'osent sortir de chez » eux, ce que le rétablissement du Fort de Frontenac nous met» tra en état d'exécuter. Si Sa Majesté prend la résolution de » faire attaquer l'année prochaine le Fort de Pemkuit, cela aug» mentera bien la hardiesse des Sauvages de ces Quartiers..... » Il seroit même à souhaiter qu'Elle voulût étendre cette Ex» pédition jusqu'à faire bombarder Baston & Manhatte, ce qui » n'est pas à mon avis fort difficile, & donneroit moyen par un » seul coup de finir la guerre de ce Pays.

Il n'eût pas été impossible de repliquer du moins à une partie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour justifier son Entreprise : il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aisé de décider qui l'emportoit des inconvéniens, & des avantages de ce dessein, qu'on exaggeroit peut-être un peu de part & d'autre; car s'il y avoit de l'entêtement, ou si l'on veut quelque intérêt particulier dans les motifs, qui faisoient agir le Gouverneur Général, il paroissoit que le zéle de quelquesuns de ses Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de préjugés; son malheur fut que trop de Gens prenoient part à ce mécontentement.

Au reste on ne peut refuser au Chevalier de Crisasy la justi-

ce dedire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de son Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui désaprouvoient le plus l'Entreprise, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit six-vint lieuës dans des Rapides presque continuels, & il rebâtit le Fort de Catarocouy. Mais son zéle & sa vigilance ne se bornerent point là : avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages divisés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ses récoltes.

1695.

Conduite admirable du Chevalier de Crisasy.

En effet quarante de ses Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entr'eux, qui s'étoient avancés jusqu'à la Riviere de Chouguen, y virent descendre trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui se disoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une visite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmerent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne ; tous firent assez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loisir de mettre ses Postes hors d'insulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Isle Perrot.

On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne.

Les Ennemis ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Isle, où ils casserent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviser sa petite Armée, & de la repartir dans les Paroisses, pour y couvrir les Moissonneurs : cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois, dont un Corps considerable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques surprises de la part de ces Barbares ; mais sans beaucoup d'effet. Ainsi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Ouest.

Les Ennemis sont défaits par M. de la Durantaye,

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voisins de son Poste à faire des courses sur l'Ennemi commun : ils les firent avec succès, & amenerent à Michillimakinac un grand nombre de Prisonniers. Les Iro-

Et par M. de Courtemanche.

1695. quois voulurent s'en venger sur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer contr'eux; résolus, s'ils le refusoient, de les chasser eux-mêmes de la Riviere S. Joseph, où il y avoit une nombreuse Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche se rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent: il se joignit aux Miamis, & tomba si brusquement sur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les sçavoient point là, qu'après en avoir tué & blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite fort en désordre.

Trahison d'un Chef Huron.

Cet échec leur fut très-sensible; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé LE BARON. C'étoit un esprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne se défioient pas assez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins son jeu avec une habileté & un secret, dont il n'y a guéres que les Sauvages, & surtout les Hurons, qui soient bien capables; & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes protestations d'un éternel attachement, il avoit envoyé son Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entiérement dévoués, chez les Tsonnonthouans.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils comprirent les Outaouais, & lorsque toute cette intrigue éclata, la partie étoit si bien liée, qu'il fut impossible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Commandant fut néanmoins assez heureux, pour suspendre l'exécution du Traité, du moins de la part des Outaouais; mais le Baron, qui avoit levé le masque, ne garda plus de mesures, & on s'en consola dans la pensée qu'un Ennemi démasqué est beaucoup moins à craindre, qu'un Allié perfide, surtout du caractere de celui-ci, & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué, ni suivi de tout son Village.

Politique du Sieur de la Motte Cadillac.

Une autre chose inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation, dont je viens de parler. Les Sauvages de son District se plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandises, qui véritablement étoitex-

cessive. Il est certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada, surtout dans ces tems critiques, que le peu d'attention, qu'on a eue à une conduite, qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir passer les Peuples, dont le commerce nous étoit plus nécessaire, de notre alliance à celle de nos Ennemis. 1695.

Le Commandant de Michillimakinac ne pouvant pas lui-même remedier à ce désordre, dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, vouloit frapper sur cet article essentiel le Gouverneur Général & l'Intendant, afin de les obliger à le faire cesser. Il suggera aux Députés, qu'il envoyoit à Montreal sous un autre prétexte, de présenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandises, & d'insister sur ce point, comme sur une chose, dont ils étoient bien resolus de ne se point départir. Ils le firent, & allerent même un peu plus loin, que ne l'avoit prétendu la Motte Cadillac; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens, qui proposent la paix ou la guerre; & en lui présentant leur Collier, ils ne lui dissimulerent point que, s'il ne leur accordoit leur demande, ils prendroient leur parti.

Ce qui se passe entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

Une telle proposition, faite avec un air de menace, ne pouvoit pas être favorablement écoutée, & le Collier fut rejetté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches, que méritoit leur insolence; mais il sçut, ainsi que l'avoit prévû celui, qui faisoit jouer ce ressort, mêler à propos, parmi les marques de son ressentiment, des termes & des manieres, qui laissoient entrevoir plus de bonté, que de colere; de sorte qu'il fut aisé aux Sauvages de comprendre qu'ils seroient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme dans leurs Discours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop disposés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le Général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur ôtoit la connoissance de leurs véritables intérêts.

Il ajoûta que pour lui il étoit bien résolu à faire la guerre; qu'il eût été charmé de voir tous ses Enfans se joindre à lui pour venger le sang d'un grand nombre de leurs Freres; mais qu'il n'avoit pas besoin d'eux; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudroient; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis, qu'il

1695. leur avoit donné, que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par raport à eux, que de les détruire, & que l'expérience devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les Députés, & donna surtout à penser au Capitaine Huron; mais elle ne lui fit pas rompre le silence, qu'il avoit gardé jusques-là: il se contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de sa Nation; qu'il avoit seulement ordre d'entendre ce que son Pere Ononthio voudroit bien lui dire, afin d'en faire le raport à ses Freres. Cependant le Général, qui avoit été instruit de toutes ses menées, lui dit qu'il avoit beau dissimuler, qu'il le connoissoit, & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipissings prierent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire, qui dût lui déplaire, & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays; mais qu'ils étoient résolus de rester auprès de leur Pere, pour être témoins de l'Entreprise, qu'il alloit exécuter.

Un Siou demande à ce Général sa protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un assez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages, qui l'avoient accompagné, un Capitaine Siou s'aprocha de lui d'un air fort triste, lui apuya ses deux mains sur les genoux, lui dit les larmes aux yeux qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui; que toutes les autres Nations avoient leur Pere, & que lui seul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit ensuite une robe de Castor, sur laquelle ayant rangé vintdeux flêches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un Village de sa Nation, & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit; mais on n'a pris aucune mesure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines, les vastes plaines, qu'ils habitent, étant couvertes de ces Bœufs, dont j'ai déja parlé plus d'une fois.

Trahison faite par les Anglois aux

Cependant les Anglois assurés des Iroquois, & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York, avoient de nouveau

tourné toutes leurs pensées à nous débaucher les Peuples Voisins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés; trois furent menés Prisonniers à Baston, & les quatre autres furent massacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Successeur. Un nommé Stougton commandoit dans la Nouvelle Angleterre sur une simple Commission. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur servir de Sauvegarde; il ne leur répondit que par de sanglans reproches sur leurs dernieres hostilités, & y ajoûta les plus terrib les menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs.

1695.

Abénaquis.

Ils repliquerent sur le même ton: toutefois on se radoucit de part & d'autre; Stougton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient sçu se faire craindre, & ceux-ci voulant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien résolus, après qu'ils en seroient venus à bout, de venger le sang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant sçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des mesures pour les surprendre, ils coururent aux armes.

Ils prennent la résolution de s'en venger.

Ils étoient néanmoins toujours persuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'osoient y paroître devant eux. Cette considération les arrêtoit; mais l'arrivée d'un Vaisseau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit plusieurs prises sur les Côtes voisines, & les présens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majesté, les désabuserent, & leur firent prendre la résolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre suivant comment ils l'exécuterent.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement considerable, qui se préparoit en Angleterre & à Baston, regardoit l'Isle de Terre-Neuve. Plaisance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny representerent au Ministre que, si nous perdions cette Place, cette perte causeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

Ces Messieurs proposerent ensuite de faire partir au prin-

1695. MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston.

tems dix, ou douze Vaisseaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Escadre Angloise, qui vers le même tems devoit se mettre en Mer, & pour aller ensuite prendre Baston. Ils representerent que cette Ville faisoit un grand commerce, & que, si nous en étions une fois les Maîtres, nous le serions absolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau, & de plus facile exécution, qu'on ne le croyoit en France; mais le Roy avoit d'autres vûës, & l'on n'étoit pas aussi instruit en France, qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puissance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

Projet de la Campagne pour l'année 1696.

Le Conseil de Sa Majesté borna donc ses projets pour la Campagne suivante à les chasser des Postes, qu'ils occupoient en Terre-Neuve; du Fort de Pemkuit, d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec; & de ce qui leur restoit dans la Baye d'Hudson. Il paroît que l'Expedition de Pemkuit devoit se faire aux dépens du Roy, & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui est certain, c'est que Sa Majesté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la premiere.

Les ordres furent envoyés à M. Begon, Intendant de la Rochelle dès le mois de Février, pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond*, & les instructions, qui furent données aux deux Commandans, portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit, ils le démoliroient jusqu'aux fondemens, & iroient ensuite rétablir celui du bas de la Riviere S. Jean; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon*, qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudson; que pour eux ils passeroient en Terre-Neuve, qu'ils se joindroient à plusieurs Navires Malouins, qui les y attendroient, & que tous, de concert avec M. de Brouillan, Gouverneur de Plaisance, attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en son lieu quel fut le succès de ces diverses Entreprises.

Ce que le Roy pense de la guerre des Iroquois.

Quant à la guerre des Iroquois, voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. » Il paroît à Sa Majesté que la guerre

1696. » des Iroquois n'a point eu d'autre cause, particulierement dans » ces derniers tems, que la jalousie du commerce avec les Na- » tions d'en haut, & avec la Nouvelle York; leur situation leur » donnant un grand avantage pour l'un & pour l'autre. Elle

croit

croit aussi que l'aliénation des Outaouais, & des autres Peuples de ces Quartiers éloignés, provient de ce que les François, par leurs courses dans la profondeur des Terres, en ont usurpé le commerce, que ces Nations faisoient avec les autres, qui sont plus avancées vers le Nord, & qu'enfin la course dans les Bois, plus effrenée que jamais, nonobstant les défenses, est la source de tous les désordres de la Colonie, & a donné occasion à des Etablissemens, qui en la divisant..., la dissipent, & renversent les vûës, que Sa Majesté avoit de la réunir, & d'appliquer les Habitans à la culture des Terres. « 1696. « « « « « « « « «

Le Ministre ajoûte que le Roy, après avoir consideré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaises dispositions de nos Alliés, & les difficultés d'une excessive dépense pour la communication avec eux au sujet de la guerre, avoit résolu, de l'avis des Personnes les plus expérimentées, de faire abandonner Michillimakinac, & les autres Postes avancés, à la reserve du Fort de S. Louis des Illinois, qu'elle vouloit bien maintenir, à condition, que les Srs de la Forêt & de Tonti, à qui Elle en avoit conservé la concession, n'aporteroient, ni ne feroient aporter aucun Castor dans la Colonie.

Je n'ai pu sçavoir sur les avis de qui le Conseil du Roy avoit pris cette résolution; il est certain que les courses des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France, y introduisoient un libertinage affreux, rendoient la Nation méprisable parmi toutes celles de ce Continent, & aportoient un obstacle insurmontable au progrès de la Religion; mais les remedes, que Sa Majesté vouloit y aporter, n'étoient nullement pratiquables dans les circonstances, où se trouvoit la Colonie, puisqu'il est certain que nous n'aurions pas plûtôt évacué les Postes avancés, que les Anglois s'en seroient saisis, & que nous aurions eu aussitôt pour Ennemis tous les Peuples, qui s'y étoient établis à notre occasion. Or si ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois, une seule Campagne auroit suffi pour obliger tous les François à sortir du Canada.

Mauvaises dispositions de nos Alliés à notre égard.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la nécessité indispensable de faire un effort pour subjuguer les Iroquois. Il l'avoit surtout compris par les dispositions, où il avoit trouvé les Iroquois dans la derniere audience, qu'il leur avoit

1696. donnée ; mais ce qui acheva de le déterminer à se montrer dans les Cantons avec toutes ses Forces, ce furent les avis, qui lui vinrent de toutes parts, du mauvais effet, que produisoit par tout l'inaction des François, malgré les esperances, dont il avoit si lontems flatté ses Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette résolution prise, il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François, qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais, lorsqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarrassé. Des Ambassadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de son Poste, & en avoient obtenu tout ce qu'ils souhaitoient ; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-seulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais ; mais ils les avoient encore fait résoudre à s'unir avec nos Ennemis, pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être présent à leurs Conferences ; mais ONASKÉ, Chef des Outaouais Kiskakons, l'avoit instruit de tout ce qui s'y étoit passé. Il ne restoit plus qu'à déconcerter ces intrigues, & la chose devint encore plus difficile après le retour des Députés, qui avoient été à Montreal, & pendant l'absence desquels tout ceci s'étoit tramé. Ces Députés publierent en arrivant que tous les François étoient morts ; c'est une expression ordinaire aux Sauvages, pour marquer que tout est désesperé. Ils assûrerent en particulier que nous n'osions paroître sur Mer, que nous n'avions, ni vin, ni eau-de-vie, & qu'ils revenoient avec les mêmes chemises, qu'il avoient portées à Montreal, Ononthio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne se déconcerta point ; le François, qui étoit venu avec les Députés, lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général, par lesquelles il apprit plusieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres sur les Iroquois, il les fit extrêmement valoir, surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que, malgré la disette des marchandises, causée par le retardement des Vaisseaux de France, que les vents contraires, & non la crainte des Anglois, avoient empêché d'arriver aussitôt que de coûtume, il donneroit tout ce qui lui en restoit;

dans ses Magasins, au même prix, où elles avoient toujours été, & qu'il les donneroit même à credit. 1696.

Cette proposition eut un très-bon effet; Onaské & quelques autres Emissaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés sur les conséquences des démarches, qu'ils venoient de faire, & lorsque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés, il les assembla. Il leur dit que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il étoit avec eux, ils reconnoîtroient que ce n'étoit point lui, qui les avoit trompés, ainsi qu'ils s'en étoient plaints, en termes même assez peu mesurés; mais qu'ils s'étoient laissé seduire par de mauvais esprits, dont ils auroient dû se défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés, il jugea qu'il seroit inutile de leur faire un plus grand discours, & sans leur donner le tems de se consulter, il leur proposa d'envoyer plusieurs Partis contre les Iroquois, qui étoient actuellement en chasse avec les Hurons, & quelques Outaouais. Telle est la déplorable condition de ceux, qui ont à gouverner des Barbares sans foi & sans principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter sur leur parole, & de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur serment, sans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi, qu'ils nous avoient si souvent jurée; de nouveaux sermens les avoient attachés aux Iroquois, & ils redeviennent sur le champ leurs Ennemis.

Les Iroquois sont défaits.

A peine la Motte Cadillac eut cessé de parler, qu'Onaské, Ouilamek, Chef Pouteouatami, & un Algonquin, nommé Mikinac s'étant déclarés Chefs de l'Entreprise, ils eurent bientôt assemblé un nombre considerable de Guerriers. Quelques Hurons coururent sur le champ avertir les Iroquois, qui prirent d'abord la fuite, mais nos Braves firent tant de diligence, qu'ils les atteignirent. On se battit avec acharnement sur le bord d'une Riviere; mais les Iroquois furent enfin obligés de se jetter à la nage pour se sauver. Les Victorieux raporterent à Michillimakinac trente chevelures, & y amenerent trente-deux Prisonniers, avec un butin d'environ cinq-cent robes de Castor. Plusieurs Hurons étoient du nombre des Prisonniers; on les remit entre les mains de

1696. leur Nation, qui parut fort sensible à cette deférence.

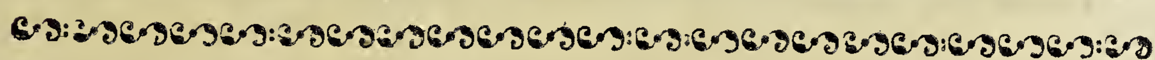
Suite de cette défaite.

Après un coup de cet éclat, il n'y avoit pas à craindre que les Outaouais s'accommodassent, au moins sitôt, avec les Iroquois, ni avec les Anglois, sur qui tomboit toute la perte du butin, parce qu'ils avoient avancé leurs marchandises aux Iroquois, lesquels devoient leur abandonner le produit de leur chasse. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac, & y publia les grands préparatifs, que faisoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à se joindre à leur Pere; mais il les avertit qu'il leur faisoit cette invitation de lui-même, n'en ayant aucun ordre de son Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre sous la Banniere d'Onontio, & le Commandant se flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit grossir l'Armée Françoise; mais divers incidens rompirent toutes ses mesures, & on eut tout sujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup, pour se venger de l'affront, qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE SEIZIE'ME.



ONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la résolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ses Forces jusques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut plusieurs avis sur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour assûrer le succès d'une Expédition si désirée, & dont on n'esperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis plusieurs fois la Colonie Françoise sur le penchant de sa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient considerablement leur commerce, & s'établissoient puissamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale. 1696.

On ne s'accordoit pas même sur le tems, qu'on devoit choisir pour la faire. Plusieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver sur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loisir d'achever dans une seule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce sentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas assez de Monde

Divers avis touchant l'Expédition contre les Iroquois.

1696. pour marcher en raquette, porter & traîner des vivres & des munitions si loin, & enlever une Bourgade située au milieu du Pays Ennemi, où il étoit facile aux Iroquois de rassembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers, & de se fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Françoise.

Il ajoûta que, quand bien même on les forceroit dans leur retranchement, ils pourroient dresser par tout des embuscades à des Troupes chargées de Bagages, & les harceler jusqu'aux portes de Montreal; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle saison, & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; qu'on en composeroit un Corps capable de faire face de tous côtés, & d'exécuter tout ce qu'on voudroit; qu'il seroit bon néanmoins d'aller par avance sur les glaces attaquer les Agniers, qui étoient plus proches, & qui ne se doutant de rien, seroient aisément surpris.

Expédition du Sieur de Louvigny sur les glaces.

Le Général goûta d'autant mieux cet avis, qu'il avoit pensé de même, & que d'ailleurs la saison fut si mauvaise jusqu'au mois de Janvier, que du côté de Quebec on ne pouvoit voyager sur le Fleuve S. Laurent, ni à pied, ni en voiture, ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq, ou six-cent Hommes de son Gouvernement & de celui des Trois Rivieres contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée, & que les Agniers prenoient des mesures pour être secourus, non-seulement par les autres Cantons, mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit sçavoir au Comte de Frontenac, qui lui manda d'envoyer seulement trois-cent Hommes choisis pour tomber sur les Chasseurs Iroquois, qui devoient être en grand nombre, & sans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere, où ils avoient accoûtumé de chasser pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier sous les ordres de M. de Louvigny; mais il fut arrêté treize jours assez près de Montreal par les neiges, qui tomberent cette année en beaucoup plus grande abondance, qu'à l'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieuës de Catarocouy avec des fatigues incroyables, trouvant par tout une neige molle de la hauteur de sept, ou huit pieds. Il

1696.

envoya de-là des Sauvages à la découverte ; ceux-ci marcherent sept, ou huit jours, & rencontrerent enfin dix Iroquois & une Femme ; ils en tuerent trois & prirent le reste. Ces Prisonniers furent menés à Montreal, où on en brûla un, ou deux, & on fit grace aux autres, parce que les François, qui avoient été Esclaves dans leur Pays, les reconnurent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie ; mais on les distribua dans les Villages du Sault S. Louis, de la Montagne & de Lorette.

Les Iroquois paroissent dans la Colonie.

Quelques autres Prisonniers, qu'on fit au printems, raporterent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs semences. Il y eut en effet plusieurs Partis de ces Barbares, qui se répandirent dans nos Habitations ; mais par la sage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent surpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés.

Mort du Chevalier de Crisasy.

Le vintiéme de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-sensible. Le Chevalier de Crisasy s'étoit flatté qu'après les dernieres preuves, qu'il avoit données de son zéle & de son habileté, la Cour feroit quelque chose en sa faveur ; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenses, que sembloient mériter ses services. Leurs sollicitations ne furent pourtant suivies d'aucun effet, & le Chevalier succomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la consolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à sa douleur, & regretter qu'un aussi grand mérite que le sien fut demeuré dans l'obscurité.

Préparatifs pour la Campagne prochaine.

Au mois de May le Chevalier de Callieres descendit à Quebec, pour régler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déja fort avancés ; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vint-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de RAMEZAY, Gouverneur des

1696. Trois Rivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Quebec, & de celui des Trois Rivieres. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déja assemblées, & il ne restoit plus rien à faire, que de se mettre en marche.

Disposition de l'Armée.

Le quatriéme de Juillet dix Outaouais arriverent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient lontems rodé, sans avoir pu faire un seul Prisonnier. A la fin ayant eu avis qu'on avoit détaché contr'eux un Parti considerable, ils s'étoient retirés à Catarocouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient sur le point de se mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac seroit à leur tête, ils témoignerent qu'ils seroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs services, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on se flatta qu'ils attireroient plusieurs de leurs Compatriotes.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée se rendit le même jour, & où arriverent aussi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la premiere, composée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abénaquis domiciliés. La seconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandans MM. de Beauvais & LE GARDEURS, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, ausquels se joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipissings, firent une Bande séparée, que le Baron de Bekancourt se chargea de conduire.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux cent Hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Durantaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit aussi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Reformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivieres, par M. de GRANDPRÉ, Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faisoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit son Aide-Major.

Elle part de la Chine.

Le sixiéme l'Armée alla camper dans l'Isle Perrot, & le lendemain

lendemain elle en partit en cet ordre. M. de Callieres menoit l'Avantgarde, composée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précédée de deux grands Batteaux, où étoit le Commissaire d'Artillerie, avec deux piéces de Campagne, des mortiers pour jetter des grenades, des Artifices, & autres munitions semblables. Quelques Canots conduits par des Canadiens les accompagnoient, avec toutes sortes de provisions de bouche. 1696.

Le Comte de Frontenac suivoit, environné de Canots, qui portoient sa Maison & son Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. le Vasseur, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faisoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai sous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la seconde Bande des Sauvages, formoient l'Arrieregarde, qui étoit sous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, si ce n'est que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avantgarde, faisoit le lendemain l'Arrieregarde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle sejourna jusqu'au vint-six pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'oserent apparemment se hazarder seuls dans des chemins, qu'ils croyoient infestés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laisser à Catarocouy vint-six Malades, dont la plûpart s'étoient blessés en montant les Rapides. Sa marche.

Le vint-huit l'Armée se trouva à l'entrée de la Riviere de Chouguen. Comme cette Riviere est étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieuë & demie. Le lendemain l'Armée fut séparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reste, tinrent la droite. Sur le soir on se réunit après avoir fait trois lieuës, & on s'arrêta au pied

1696. d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere.

Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal se chargea de remedier à ce désordre. Il fit mettre tout son Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Batteaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chute, & cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide passé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on aprochoit de l'Ennemi ; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais ; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute sa Troupe cinq lieuës dans l'eau jusqu'aux genoux.

Elle arrive à Onnontagué.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Gannentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolet*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les Ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux pacquets de joncs pendus à un Arbre, qui, suivant la coûtume des Sauvages, marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers, car il y avoit autant de joncs dans les deux pacquets, attendoient les François pour les combattre, & les défioient. L'Armée traversa ensuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres, qui avoit la gauche, feignit de faire la descente de ce côté-là, où étoient les Ennemis, & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite, avec sept, ou huit-cent Hommes, puis tournant autour du Lac, alla joindre M. de Callieres : alors tout le reste de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vasseur traça aussitôt un Fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magasin des vivres, les Canots, les Batteaux, & la garde en fut confiée au Marquis de Crisasy & à M. des Bergeres, tous deux Capitaines, ausquels on donna cent cinquante Hommes choisis. Je ne sçai au reste comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte, on avoit pu se flatter de surprendre les Iroquois. Il est vrai que l'incertitude, où étoit le Public, de l'endroit, où devoit tomber l'orage, tint lontems les Cantons en suspens ; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne, qui avoit été détaché avec plusieurs autres du

même Village, pour faire des Prisonniers, les instruisit du véritable dessein des François. 1696.

Un autre avis, que ce Traître alla ensuite donner au Canton de Tsonnonthouan, qui étoit le sien, produisit un effet tout contraire à celui, qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres, qui connoissoit assez les Sauvages, pour s'attendre que quelques-uns déserteroient, s'étoit avisé, en partant de Catarocouy, de dire assez haut qu'il ne falloit point être surpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point, puisque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tsonnonthouan, tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déserteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ses Compatriotes, ce qui fut cause que tous les Guerriers y resterent pour le défendre.

Ruse du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit.

Ce même soir on aperçut une grande lueur du côté du grand Village d'Onnontagué, & on jugea, comme il étoit vrai, que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit suivante un autre Tsonnonthouan déserta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie, & ils témoignoient beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point sitôt sur leur fidélité. On avoit déja découvert beaucoup de pistes de Gens, qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth, & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y eussent envoyé toutes les bouches inutiles du leur, & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux, qui étoient en état de porter les armes.

Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

Le troisiéme l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement, auprès des Fontaines salées, dont j'ai parlé ailleurs. Le jour suivant M. de Subercase la rangea en bataille sur deux lignes, & fit les Détachemens nécessaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche, & comme il étoit incommodé des jambes, il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval, qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil conduisoit celle de la droite, qui étoit la moins exposée : le Général étoit entre les deux, porté dans un fauteuil, environné de sa Maison, & des Volontaires, ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile, & l'on ne put arriver que le soir fort tard au Village, que l'on trouva presque tout en cendres, & deux Fran-

On n'y trouve Personne.

1696. çois, qui y étoient Prisonniers depuis lontems, tout récemment massacrés.

Négligence des Ennemis.

Ce qui surprit davantage, c'est que les Ennemis avoient ruiné leur Fort, où ils auroient pu se défendre lontems, ce qu'on reconnut aux vestiges, qui en restoient. On ne comprenoit pas même que les Anglois, qui l'avoient bâti, l'eussent ainsi abandonné, & n'eussent fait aucun mouvement pour secourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarré long à quatre Bastions, environné d'une double palissade flanquée de redoutes, avec une enceinte fermée de perches de quarante, ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois, autant d'Anglois, quelques piéces d'Artillerie, qu'on pouvoit aisément faire venir de la Nouvelle York, la proximité des Bois si propres aux embuscades, & la facilité de défendre le Rigolet, auroient suffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec, ou dans la nécessité de s'en retourner sans rien faire.

Les Onneyouths demandent la paix.

Le cinquiéme au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne, qui étoient depuis six ans Captifs à Onnontagué, s'échaperent, & vinrent au Camp, où ils confirmerent que depuis six jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes, s'étoit refugié à une lieuë de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya sur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs soûmissions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reste ils ne comptassent point de l'amuser par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour sçavoir leur derniere réponse.

M. de Vaudreuil marche à Onneyouth.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de six, ou sept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir six Chefs en qualité d'ôtage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le sixiéme un jeune François, Prisonnier depuis sept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoissance de plusieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en saisit, on

commença de couper les bleds & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours ſuivans. 1696.

Le huitiéme un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la priſe de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, ſans égard pour ſon grand âge, déchargerent ſur lui le dépit, que leur avoit cauſé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur d'ame.

Conſtance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages.

Ce fut ſans doute un ſpectacle bien ſingulier que de voir plus de quatre-cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépite, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un ſoupir, & qui ne ceſſa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendu les Eſclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La ſeule plainte, qui ſortit de ſa bouche, fut, lorſque par compaſſion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux, ou trois coups de couteau pour l'achever. „ Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne « pas abreger ma vie, tu aurois eu plus de tems pour aprendre « à mourir en Homme. Quant à moi, je meurs content, parce « que je n'ai aucune baſſeſſe à me reprocher. «

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth, revint au Camp avec environ trente-cinq Hommes, la plûpart Priſonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient ſe mettre à la diſcretion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'eſperance d'attirer les autres; mais ſon attente fut vaine. Il ſe rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y paſſoit: il fut reconnu pour avoir déſerté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit raporté au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient aſſemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au ſecours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoient bien devoir être attaqué; mais qu'ils étoient d'abord retourné ſur leurs pas, & que la conſternation étoit grande par tout.

Ce que fait M. de Vaudreuil à Onneyouth.

1696.

On délibere sur le parti, qu'on doit prendre.

Sur cet avis le Conseil de guerre fut assemblé, & l'on y délibera de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la derniere main à une Expédition si bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-seulement cette proposition fut généralement aplaudie; mais on ajoûta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y construire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir.

Cela fut encore aprouvé; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & son offre fut aussi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plûpart Canadiens, comme plus accoûtumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y suivre les Sauvages, furent nommés pour y rester sous ses ordres; mais on fut bien surpris, lorsque dès le soir même le Général déclara qu'il avoit changé de pensée, & qu'il falloit se disposer à reprendre la route de Montreal.

Le Comte de Frontenac, contre le sentiment de tout le Monde, laisse son Expédition imparfaite.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui representer qu'il falloit du moins, avant que de sortir du Pays, reduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aisés à dompter; qu'il n'y auroit pour cela qu'à descendre une belle Riviere, qui conduisoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit besoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée; il ne put rien obtenir, & l'on assûre qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de sa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entreprise, dont le succès étoit incertain. Quoiqu'il en soit, le mécontentement devint presque général, & ceux, qui le cacherent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

Soupçons contre lui.

Mais malgré les instances réiterées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit sonner la retraite, en disant assez haut: » On veut obscurcir ma gloire, & il est tems que je prenne un peu de repos. ». La Tradition, que j'ai trouvé assez constante au bout de neuf ans dans le Canada, est que quelques Personnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre sitôt, avoient représenté au Gouverneur Général au sortir du Conseil que, si la Nation Iroquoise étoit une fois détruite, ou entiérement hors d'état de nous causer

de l'inquiétude, le Roy ne manqueroit pas de faire une reforme considérable dans les Troupes, que Sa Majesté entretenoit dans la Colonie. 1696.

C'étoit-là le prendre par son foible; il aimoit à dominer, il avoit la nomination de la plûpart des Emplois militaires, qui rendoit toutes les bonnes Familles absolument dépendantes de lui, & lui concilioit une autorité, dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit assez d'esprit pour comprendre que la Cour, où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre sa conduite, le ménageroit moins, quand elle le jugeroit moins nécessaire. Il crut donc, à ce que ses Ennemis ont prétendu, devoir conserver un Ennemi, dont il avoit besoin pour se maintenir dans le point d'élévation, où il se trouvoit.

Mais pour estimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainsi sacrifié la tranquillité d'une Colonie à son ambition; flétri des Lauriers, qu'il étoit venu cueillir si loin, & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans; & terni toute la gloire, qu'il avoit acquise depuis son retour en Canada, il faut, ce semble, une évidence, que les plus fortes conjectures ne donnent point; & ce n'est pas assez qu'on n'ait pu concevoir le motif, qui le faisoit agir, pour lui en attribuer un, qui le déshonoreroit. D'ailleurs s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partisans, que son mérite personnel avoit prévenus en sa faveur, ou que l'intérêt & la reconnoissance lui attachoient, il y avoit encore plus de Personnes, qui croyoient avoir sujet de se plaindre de lui. Or on sçait assez que le ressentiment laisse des impressions beaucoup plus durables, que l'estime & la reconnoissance, qui souvent sont ensevelies dans le tombeau avec celui, qui en étoit l'objet.

L'Armée retourne à Montreal.

Le Comte de Frontenac laissa donc murmurer les Sauvages & tous ceux, qui n'aprouvoient pas sa résolution. Il partit le neuf, & alla camper à deux lieuës de son Fort. Il s'y rendit le dix, & le fit raser. Il s'embarqua le lendemain, & le vint il arriva à Montreal, n'ayant perdu que six Hommes dans son Expédition, à sçavoir deux Sauvages, qui s'étant enyvrés d'eau-de-vie, furent massacrés par les Iroquois; un François, dont le Canot fut attaqué dans la retraite; & trois autres, qui se noyerent dans les Rapides, pour n'avoir pas suivi la route, qu'on leur avoit marquée.

1696.

Pourquoi nos Alliés ne furent pas de cette Expédition.

M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil, qui étoit venu de Michillimakinac avec cinquante François, pour l'accompagner à Onnontagué, mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier, qu'on apprit la véritable raison, qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général, comme ils l'avoient promis. Cette raison n'étoit qu'une mauvaise volonté de leur part, colorée de prétextes, qui ne valoient pas mieux, & dont le plus spécieux fut la persuasion, où ils étoient, qu'il en seroit de cette Entreprise, comme de plusieurs autres projets tout semblables, qu'on avoit formés les années précédentes, & qui n'avoient point eu d'exécution.

M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à lui demander la paix.

Cependant le Gouverneur Général, non-seulement croyoit avoir beaucoup fait en humiliant les Iroquois; mais comme il étoit instruit que la disette des vivres n'étoit guéres moins grande dans les Cantons, où il n'avoit pas pénétré, que dans ceux, qu'il avoit ravagés, & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir, il se flatta que cette Nation, pour éviter sa ruine entiere, accepteroit la paix aux conditions, qu'il lui plairoit de lui imposer. Pour achever de l'y contraindre, il résolut de continuer la guerre, & après avoir donné à ses Troupes & aux Milices le tems de se refaire de leurs travaux, il en fit plusieurs Détachemens, qui harcelerent l'Ennemi jusqu'à la fin de l'automne.

Préparatifs pour l'attaque de Pemkuit.

Il descendit lui-même à Quebec, dès qu'il eut donné ses ordres, & le vintcinquiéme d'Août *le Wesp*, Navire du Roy, y arriva avec un commandement exprés du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens sous la conduite de M. de Muys, Capitaine, Officier de mérite, & des plus capables, qu'il y eut alors dans la Colonie. *Le Wesp* devoit porter ce renfort droit à Plaisance, & y attendre M. d'Iberville, lequel ne devoit s'y rendre, qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit, suivant le plan, dont nous avons parlé au Livre précédent.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entreprise; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages, si nécessaires à la Nouvelle France, ou ne fussent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre, ce qui seroit infailliblement arrivé, si les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut

de

de secours de notre part ; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens, qui n'étoient propres qu'à les en éloigner. 1696.

Nouvelle trahison faite aux Abénaquis par les Anglois.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laissés attirer à Pemkuit par l'esperance, qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Prisonniers de leur Nation : ils y avoient été assez bien reçus d'abord ; mais lorsqu'ils se croïoient plus en sûreté, deux furent tués à coups de pistolet. On voulut ensuite se saisir des autres, & quoiqu'ils eussent été surpris, ils se défendirent lontems avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués ; il en coûta aussi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages, dont je n'ai pu sçavoir le nombre, demeurerent Prisonniers ; car je trouve que TAXOUS, qui étoit un de ces derniers, tua en chemin deux de ses Conducteurs, & se sauva : quelques autres s'évaderent après lui.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite ils auroient pu réussir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile ; mais les Nations, non plus que les Particuliers, ne se défont jamais de leur caractere, & sont presque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par la même raison ces trahisons si fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance, dont ils avoient été si souvent les Dupes, non plus que de leur manque de prévoyance, qui les reduisoit presque toujours à manquer du néceſſaire. La moindre lueur d'esperance de délivrer leurs Freres d'un esclavage, dont ils connoissoient la dureté, suffisoit pour effacer de leur mémoire les piéges, qu'on leur avoit tant de fois tendus sous cet appas, & l'on apréhendoit avec raison qu'à la fin ils ne s'accommodassent avec un Ennemi, dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien à esperer, & qu'ils ne devoient cesser de craindre.

MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie.

C'est ce qui fit prendre au Conseil du Roi la résolution de les délivrer d'un voisinage, qui ne pouvoit manquer de causer avec le tems leur perte, quelque parti qu'ils prissent, & on étoit bien persuadé que de leur conservation dépendoit celle de l'Acadie, & de toutes ses dépendances. MM. d'Iberville & de Bonaventure, à qui j'ai dit que Sa Majesté avoit donné la Commission d'attaquer Pemkuit, arriverent le vintsix de Juin à la Baye des Espagnols : ils y trouverent des Let-

1696. tres du Chevalier de Villebon, par lesquelles ils aprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean, & ils se remirent en Mer le quatriéme de Juillet, pour les aller chercher.

Ils prennent un Vaisseau Anglois.

Ils les rencontrerent le quatorze, & d'Iberville ayant dématé le Niewport de vint-quatre piéces de canon, s'en rendit Maître, sans avoir perdu un seul Homme. Les deux autres se sauverent à la faveur d'une brume fort épaisse, qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués sur son bord à la Baye des Espagnols, contribuerent beaucoup à sa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'aprocherent de la Riviere S. Jean, où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages; ils y resterent jusqu'au deuxiéme d'Août, & y débarquerent les munitions, dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxoat*, qu'on avoit substitué à celui de Jemset. Les cinquante Sauvages, qui accompagnoient Villebon, & qui étoient de la même Nation, que ceux, qui avoient suivi M. d'Iberville, s'embarquerent sur *le Profond*, que commandoit M. de Bonaventure.

Attaque du Fort de Pemkuit.

Le septiéme ils mouillerent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Castin avec deux-cent Sauvages, Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur distribua les présens du Roy, tant pour eux, que pour ceux des leurs, qui étoient allés en guerre d'un autre côté. Saint Castin & sa Troupe s'embarquerent ensuite dans leurs Canots, avec M. de Villieu, Capitaine, M. de Montigny, & vint-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arriverent le treize à la vûë de Pemkuit, & ils l'investirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillerent à une lieuë de la Place, & ayant appris que St. Castin avoit déja dressé deux mortiers & un canon, ils envoyerent sur les cinq heures du soir sommer le Commandant, qui se nommoit Chubd. Cet Officier reçut la sommation avec beaucoup de fierté, & répondit que quand la Mer seroit toute couverte de Vaisseaux François, & la Terre d'Indiens, il ne se rendroit pas, qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse les Sauvages commencerent à tirer: le Fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie, & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit M. d'Iberville descendit à Terre, & fit travailler avec tant de di-

ligence aux batteries, qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dressées, & qu'on tira cinq bombes, qui mirent l'allarme dans le Fort. St. Castin, qui s'en aperçut, fit avertir les Assiégés que, s'ils attendoient l'assaut, ils auroient à faire aux Sauvages, dont ils sçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer. 1696.

Cette ménace eut son effet : la Garnison, qui étoit de quatre-vint douze Hommes, obligea le Commandant de capituler. Les conditions, qu'il demanda, furent qu'on ne dépouilleroit Personne; que le Commandant & tous les Siens seroient envoyés à Baston, & échangés contre les François & les Sauvages, qu'on y retenoit, & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé, Chubd & sa Garnison sortirent le soir même de la Place, & M. de Villieu y entra avec soixante François. Les Prisonniers furent ensuite menés dans une Isle sous le canon des Vaisseaux de Roy, où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fussent insultés par les Sauvages, & cette précaution étoit encore plus néceſsaire, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Il capitule.

Villieu en entrant dans le Fort, y trouva un Canibas aux fers; & parmi des papiers, que le Commandant avoit négligé d'emporter, ou de brûler, un ordre venu depuis peu de Baston de faire pendre ce Prisonnier. Villieu étoit trop sage pour instruire alors les autres Sauvages de cet ordre; mais le Prisonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable, ayant les jambes roides comme un bâton, & paroissant prêt à expirer, ce qui mit ses Compatriotes dans une rage, dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une aussi bonne Place, qu'il le paroissoit; toutefois il est certain que, s'il eût été défendu par de braves Gens, le succès du siége eût pu être douteux, ou du moins il en eût coûté bien du sang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défense, le magasin à poudre n'avoit à craindre que les bombes, encore n'étoit-ce que par un petit endroit, parce qu'un gros Rocher, contre lequel il étoit apuyé, faisoit une partie de sa voute & de ses murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze piéces d'Artillerie montées, & rien n'étoit mieux ménagé, ni plus propre, que les logemens des Officiers & des Soldats.

Le dix-sept & le dix-huit furent employés à le ruiner. En-

1696.

On renvoye à Baston une partie des Prisonniers.

suite M. d'Iberville envoya une partie de la Garnison au Commandant de la Nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reste, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre incessamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ses prisons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponse du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas assez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baston, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villieu.

Les deux Navires François évitent une Escadre Angloise.

Le troisiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & sa prise. Ils avoient à peine doublé les Isles, qui sont à l'entrée de la Riviere de Pentagoet, qu'ils aperçurent au vent sept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria aussitôt au Sieur de Lauson, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmaks, qu'il avoit embarqués à la Baye des Espagnols & à la Riviere S. Jean, de se tenir le plus près de lui qu'il seroit possible.

Les Sauvages de leur côté, qui ne douterent point qu'il ne fallût se battre, prierent cet Officier que plûtôt que de se rendre, il abordât le plus grand des Vaisseaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes à la main, & après avoir vengé par avance leur mort, que de pourrir dans les cachots de Baston. Lauson le leur promit; mais sur le soir l'Escadre Angloise étant déja fort proche, d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre; puis après avoir fait une lieuë, il alongea la Côte en tirant vers les Monts déserts. Alors les Anglois désesperant de le joindre, ou n'osant s'aprocher d'une Côte, qu'ils ne connoissoient peut-être pas assez, changerent aussi de route, & prirent celle de la Riviere S. Jean.

Ils arrivent à Plaisance.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus, s'éleva au large, & courut ainsi jusqu'à l'Isle Royale, ou de Cap Breton; ce qui l'empêcha d'embarquer un assez grand nombre de Sauvages, qui l'attendoient dans le Port de la Héve, & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Isle Royale ceux, qui étoient sur le Niewport, à la réserve de trois, qui ne voulurent point le quitter, & le douziéme d'Août il mouilla dans la Rade de Plaisance, n'ayant perdu dans son Expédition que le jeune du Tast,

Garde-Marine, & qui servoit d'Enseigne sur son bord. Cet Officier s'étoit donné de si grands mouvemens pour le siége de Pemkuit, qu'il fut attaqué d'une pleuresie, dont il mourut. 1696.

Cependant l'Escadre Angloise, qui avoit manqué les trois Navires François, rencontra le Chevalier de Villebon, qui s'en retournoit à son Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages, & le fit Prisonnier. De-là elle continua sa route vers l'Acadie, & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubassin, où elle débarqua quatre-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé BOURGEOIS, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, se mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à son bord; il lui présenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubassin s'étoient engagés au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs à demeurer fidéles au Roy Guillaume, & avoient été reçus sous sa protection.

M. de Villebon est pris par les Anglois.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, assûra Bourgeois qu'il ne seroit fait aucun tort à Personne, & défendit même à ses Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Bestiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il se rendit ensuite avec ses principaux Officiers chez Bourgeois, où plusieurs autres Habitans vinrent le saluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maison, dont le Maître le régaloit de son mieux, ses Soldats se dispersérent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête.

Ceux-ci exercent plusieurs hostilités en Acadie contre le droit des Gens.

Plusieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en sûreté dans des lieux, où ils sçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même sortir, quoi qu'on pût leur dire pour les rassûrer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de mesures que ses Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne restoit plus à Beaubassin aucun édifice sur pied, que quelques maisons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Eglise, à laquelle on n'avoit point encore touché; mais des Anglois y ayant ensuite aperçu une Affiche signée de M. de Frontenac, & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite, le Commandant, qui en fut averti, éclata en reproches contre les Habitans, ménaça de les

1696. traiter comme des Sujets rebelles, acheva de les ruiner, & fit réduire l'Eglise en cendres.

Il leur présenta ensuite un Ecrit en Anglois à signer, disant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration, par laquelle ils se reconnoissoient Sujets du Roy Guillaume, & ajoûta qu'elle leur serviroit de sauvegarde contre les Anglois, qui pourroient débarquer sur leur Côte. Cela fait, il se rembarqua, & le vintneuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean, où il arriva le même jour. Un Enseigne de la Garnison de Naxoat, nommé CHEVALIER, étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere, avec un petit Détachement de trois, ou quatre Soldats : il aperçût d'abord un Brigantin d'environ soixante tonneaux, & le lendemain il fut attaqué par des Anglois, qui avoient mis pied à Terre, sans qu'il s'en fût aperçu.

Il se jetta dans le Bois, & alla avertir son Commandant de l'arrivée des Ennemis, dont il n'avoit pu sçavoir, ni le nombre, ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon, qui avoit apparemment été relâché, ayant fait voir qu'il n'étoit pas Prisonnier de bonne guerre, parce qu'il avoit été arrêté avec un Passeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troisiéme ; mais il tomba dans une embuscade, que lui avoient dressée quelques Sauvages ; il y fut tué, & ses deux Soldats pris.

Ils font le siége de Naxoat.

Ceux-ci, je ne sçai par quels motifs, découvrirent aux Anglois plusieurs caches, qu'on avoit faites assez près de-là de munitions & de marchandises, & le tout fut embarqué dans les Navires, qui reprirent aussitôt la route de Baston. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, qu'ils rencontrerent une Fregate de trente-deux piéces de canon, & deux autres petits Bâtimens, commandés par un Capitaine Anglois, nommé SIKIK, lequel en vertu d'un ordre, dont il étoit Porteur, obligea l'Escadre de retourner à la Riviere S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainsi l'Armée Ennemie, augmentée de trois Vaisseaux, & fortifiée de deux-cent Hommes, reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean, lorsqu'on la croyoit bien proche de Baston.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douziéme d'Octobre par M. de NEUVILLETTE son Frere, le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt, & qui avoit été en-

voyé pour sçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. Simon, Recollet, qui gouvernoit assez près de-là une Mission de Sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ses Néophytes à le venir joindre, & ce Religieux lui amena le quatorze trente-six Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuvillette à la Mer, & cet Officier retourna le seize à Naxoat, ayant rencontré les Ennemis en assez grand nombre à une demie-lieuë au-dessous de Jemset, c'est-à-dire, environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat. 1696.

M. de Villebon avoit déja mis son Fort en assez bon état, il fit encore travailler le reste du jour à de nouveaux rétranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son Frere, par M. de Gannes, un de ses Officiers, par le Sr de la Côte, Ecrivain du Roy, & par le Sr Tibierge, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dixseptiéme au soir il fit battre la Générale, & toute sa Garnison étant sous les armes, il lui fit une Harangue militaire fort pathétique: il l'exhorta à mépriser un Ennemi, lequel malgré la supériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant sur son honneur que, si quelqu'un avoit le malheur d'être estropié en combattant pour son Roy, & pour sa Patrie, Sa Majesté pourvoyeroit à sa subsistance le reste de ses jours.

Diligences de M. de Villebon pour la défense.

On ne répondit à ce discours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Srs de Clignancourt & Baptiste arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-dessous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de se mettre à la tête des Sauvages, pour disputer la descente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ses ordres. Tout étant ainsi disposé, chacun se rendit à son Poste, dans la résolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde passa la nuit sous les armes.

Résolution de la Garnison.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant assistoit à la Messe, on l'avertit qu'il paroissoit une Chaloupe pleine de Gens armés. Il fit aussitôt tirer l'allarme; & dans l'instant chacun reprit son Poste. Deux autres Chaloupes, armées comme la premiere, la suivoient de près: on les laissa aprocher jusqu'à la demi portée du ca-

Attaque du Fort.

1696. non, & alors on tira ſur elles, ce qui les obligea de ſe mettre à l'abri derriere une pointe, où elles firent leur deſcente, ſans qu'il fût poſſible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fuſſent guéres qu'à la portée du mouſquet, parce que la Riviere étoit entre deux. On attendit auſſitôt les Anglois crier *Vive le Roy*, & la Garniſon en fit autant de ſon côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre juſques vis-à-vis du Fort, où la Riviere a une bonne portée de piſtolet de large. Ils camperent en cet endroit, & commencerent auſſitôt à travailler à un épaulement, pour ſe mettre à couvert du feu de la Place. Ils dreſſerent enſuite une batterie de deux piéces de Campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborerent alors le Pavillon Royal d'Angleterre, & le ſoir ils placerent un troiſiéme canon plus gros que les deux autres, & plus près du Fort, mais comme il étoit à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien ſervis; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mouſqueterie fit auſſi de part & d'autre un très-grand feu, & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés ſur le bord de la Riviere, ſe battirent en Braves. La nuit, qui ſurvint, mit fin au combat, & le Chevalier de Villebon apercevant les Ennemis, qui ſe préparoient à allumer des feux, parce que le froid étoit fort picquant, fit donner pluſieurs allarmes pour les en empêcher; mais comme elles ne produiſoient pas l'effet, qu'il en avoit eſperé, il fit charger un canon à mitrailles, dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux.

Ils paſſerent ainſi une nuit très-rude, & dès le point du jour la mouſqueterie du Fort recommença à tirer ſur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit, ou neuf heures, & ne le firent qu'avec les deux piéces de leur batterie. La Côte, qui s'étoit déja fort diſtingué la veille, en tirant beaucoup & fort juſte, démonta bientôt une de ces deux piéces, & on continua de faire un ſi terrible feu ſur l'Eſcadre, qu'elle fut auſſi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec, ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défenſe de Naxoat, dont il avoit apris le ſiége en chemin. On lui aſſigna ſur le champ ſon Poſte, & le reſte du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le ſiége eſt levé.

Le ſoir les Ennemis allumerent un feu, qui occupoit un grand

1696.

grand terrein, & l'on ne douta presque point qu'ils ne songeassent à décamper. Quelque tems après on les aperçut, qui chargeoient leurs Chaloupes, & M. de Villebon voulut engager les Sauvages, que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiste, à passer la Riviere au-dessous du Fort, pour tomber ensuite sur eux; mais ils le refuserent, je ne sçai pourquoi: le lendemain matin le Camp des Assiégeans se trouva vuide. Neuvillette fut aussitôt détaché pour les suivre; mais après qu'il eut fait trois lieuës, il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ soixante tonneaux, & descendant la Riviere à la faveur d'un bon vent.

Il tira beaucoup sur eux, pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trousses, après quoi il retourna au Fort. Nous n'eumes à ce siége qu'un Soldat tué, un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons, & un troisiéme fut estropié par son fusil, qui lui creva entre les mains. La précipitation, avec laquelle les Anglois se retirerent, fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à si bon marché. Ils brûlerent, avant que de s'embarquer, deux, ou trois maisons, & laisserent au bas de la Riviere deux Habitans, qu'ils avoient amenés de Beaubassin, avec leurs Femmes & leurs Enfans; mais on n'en put tirer aucune lumiere sur la perte, qu'avoient faite les Ennemis.

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés du côté de l'Acadie, on se préparoit à les chasser de Terre-Neuve, où ils occupoient un grand nombre de Postes, presque tous sur la Côte Orientale de cette Isle. Ils y avoient même des Etablissemens fort considerables, entre lesquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit plusieurs Habitans très-riches, & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-sept millions par an. En un mot ils se formoient en Terre-Neuve une puissance, qui les pouvoit rendre Maîtres absolus du commerce le plus riche, le plus aisé, le plus étendu de l'Univers, & qui demande le moins de dépense; c'est celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous eussions pris d'aussi bonnes mesures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaisance, quoique placée dans un des plus beaux, & des plus commodes Ports de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissemens. Un Auteur contemporain, & Témoin

1696. oculaire de ce qu'il avance, assûre que le plus aisé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large, qu'on ne l'est dans un Navire; que tous y étoient réduits à une ration par jour, c'est-à-dire, à la portion d'un Matelot; que Personne n'étoit en état de soulager les Pauvres, ni les Malades, & que l'on n'avoit pas même eu soin d'y bâtir un Hôpital.

Le Fort de Plaisance n'étoit pas une trop bonne Place, sa principale défense étoit la difficulté d'en aprocher, & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garnison que dix-huit Soldats, ausquels il pouvoit joindre dans un besoin environ quatre-vint Pêcheurs, les uns & les autres fort peu aguerris, & sur lesquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Caractére du Gouverneur de Plaisance.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouillan, que nous avons déja vû repousser les Anglois de devant sa Place. C'étoit un brave Homme, un Officier intelligent & expérimenté; mais il n'avoit le don de se faire aimer, ni de ceux, qui étoient sous ses ordres, ni de ceux, que la Pêche de la Moruë attiroit dans son Gouvernement. Le désir d'accumuler ne manque guéres de produire ce fâcheux effet: il sert au moins de prétexte, & fournit des occasions pour accuser de violence & de vexation ceux, qui n'ont pas sçu réprimer cette passion, ou la dissimuler. M. de Brouillan pour son malheur avoit au moins la reputation d'être avide & intéressé, & le Service du Roy en souffrit autant que sa gloire.

Quant à la Religion, on ne sçavoit trop si les Anglois de Terre-Neuve en avoient une, puisque dans un si grand nombre de Postes assez peuplés, on ne voyoit pas un seul Ministre; d'où s'ensuivoit un si grand déréglement de mœurs, que les plus Sages reconnurent dans les disgraces, dont nous allons les voir accablés, la main de Dieu, qui s'apésantissoit sur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes désordres parmi les François, qui le plus souvent manquoient du nécessaire; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guéres moins dénués des secours spirituels, que des temporels, & pour sçavoir recourir à Dieu dans ses besoins, & souffrir sa misere avec patience, comme il convient à des Chrétiens, il faut du moins être instruit des grands principes du Christianisme.

Il part pour attaquer S. Jean.

Telle étoit la situation des deux Colonies Européennes, qui partageoient l'Isle de Terre-Neuve, lorsque M. d'Iberville proposa à la Cour de la mettre toute entiere sous l'obéissance

du Roy. Comme son Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus lontems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaisance, que le douziéme de Septembre. M. de Brouillan, qui, suivant leurs conventions, devoit l'y attendre jusqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaisseau du Roy *le Pelican*, & huit Bâtimens Maloins, *le Comte de Thoulouse*, *le Philippeaux*, *le Diamant*, trois Corvettes & deux Brulots, pour aller attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaisseaux du Roy d'Angleterre. 1696.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit instruit de son projet, il ne crut pas devoir se presser d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins sur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fussent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il se tenoit à dix, ou douze lieuës au large par le travers de ce Port, le tems devint si mauvais, & la Mer si orageuse, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems séparés de lui. Ils se rallierent enfin à sept, ou huit lieuës de Terre, & il résolut de ne plus differer à entrer dans le Port. Il n'y peut entrer.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorsqu'il se saisit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte, & où se trouva le Sieur Ites, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Prise*. Il sçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit jusqu'à trente-deux piéces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de dessein, & il se prépara à faire la descente à l'entrée du Port, dès que la nuit seroit venuë; mais le Courant l'ayant fait dériver six lieuës au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour se soûtenir, son projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent ensuite, sans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on appelle *Baboul*, par corruption de *Bayeboul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux* & *le Comte de Thoulouse*, pour s'emparer de ce Poste, & se rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appellé *le Zephir*, & de deux Vaisseaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaisseaux n'ayant pu aprocher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce

1696. Gouverneur voulut essayer s'il seroit plus heureux, & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent, qui tomba tout-à-fait dans le tems, qu'il manœuvroit pour aborder *le Zéphir*.

Il se saisit de plusieurs Postes.

Il essuya alors le feu de cinq petits Forts, ce qui ne l'empêcha point de commander deux descentes, l'une à gauche par M. de St Ovide, son Neveu, & l'autre à droite sous les ordres du Sieur l'Hermite, Major de Plaisance. Toutes deux réussirent; l'Hermite chassa les Anglois de deux batteries, qui incommodoient beaucoup les Navires François; St. Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine *du Zéphir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage, & un assez grand nombre d'Habitans, qui se refugierent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut ensuite retourner à S. Jean, qu'il désiroit passionnément de prendre sans le secours de M. d'Iberville; mais la mésintelligence s'étant mise entre lui & les Maloins, il fut obligé de tourner vers *le Forillon*, qu'il emporta l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance du Sieur Clasby, Capitaine du *Zephir*, qui resta Prisonnier de guerre avec tous ses Gens. *Aiguefort*, *Fremouse*, & *Rognouse* ne lui coûterent que la peine du voyage, qu'il fit par Terre, parce qu'il trouva tous ces Postes abandonnés. Il prétendit que, si les Maloins avoient exécuté ses ordres, ils auroient enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands, qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laissa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition, après laquelle il retourna à Plaisance, moins flatté de ces petits succès, que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean, & fort picqué contre les Maloins, qui de leur côté se plaignoient beaucoup de lui.

Il se brouille avec M. d'Iberville.

Il arriva dans sa Place le dix-sept d'Octobre, & y trouva M. d'Iberville, qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu son tems; car après diverses excursions pour reconnoître le Pays, ayant reçu par *le Wesp* & *le Postillon* les secours d'Hommes & les provisions, qu'il attendoit de Quebec, il fit ses préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere*, le Poste Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit sur le point de partir pour cette Entreprise, lorsque M. de Brouillan débarqua à Plaisance, il lui communiqua son dessein; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit

point de son goût, qu'il n'y consentiroit jamais, & que, s'il s'obstinoit à le suivre, il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner. 1696.

D'Iberville le connoissoit assez pour craindre que, s'il entreprenoit de lui tenir tête, il ne poussât les choses à quelque extrêmité fâcheuse. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie ; il résolut même de repasser en France, & de laisser le Gouverneur de Plaisance chargé d'une Expédition, dans laquelle il désesperoit de pouvoir agir de concert avec lui ; mais les Canadiens n'eurent pas plûtôt apris cette résolution, qu'ils déclarerent tous unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui seul ; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef, & qu'ils retourneroient plûtôt à Quebec, que d'en accepter un autre.

Les Canadiens se soulevent en faveur de celui-ci.

D'Iberville étoit Canadien, & Personne n'a fait plus d'honneur à sa Patrie ; aussi étoit-il l'Idole de ses Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixiéme Légion, qui ne combattoit que sous la conduite de César, & à la tête de laquelle César étoit invincible. De plus les Maloins faisoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaisance, qui d'ailleurs avoit la reputation d'être dur & haut dans le Commandement, & il n'y eut jamais de Troupes, avec lesquels on réussît moins par la hauteur & la dureté, que les Milices Canadiennes, très-aisées cependant à conduire, lorsqu'on sçait s'y prendre d'une maniere toute oposée, & qu'on a sçu gagner leur estime.

M. de Brouillan, qui connoissoit ces Gens-là capables d'éxécuter leurs ménaces, & qui ne pouvoit disconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entreprises, qui se feroient pendant l'hyver, lui fit dire par M. de Muys, qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean, & que toute son ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une si belle conquête. D'Iberville répondit que son sentiment étoit de commencer par le Nord, par la raison, que les Anglois n'y étoient point sur leurs gardes, comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit sur cet article, & craignant quelque éclat de la part des Canadiens, il se relâcha pour le bien de la paix.

Les deux Commandans se réconcilient.

Il se fit donc un Traité entr'eux, par lequel il fut reglé que

1696. l'un & l'autre se rendroient séparément à S. Jean, M. d'Iberville avec ses Canadiens, & M. de Brouillan avec les Troupes & ses propres Milices; que quand ils se seroient réunis, le Gouverneur de Plaisance auroit tous les honneurs du Commandement; mais que le pillage seroit partagé de telle sorte entre les deux Troupes, que d'Iberville, qui faisoit la plus grande partie des frais de cette Expédition, auroit aussi la meilleure part du butin.

Ils partent pour S. Jean.

La bonne intelligence étant ainsi rétablie entre les François, M. de Brouillan s'embarqua sur *le Profond*, que commandoit toujours M. de Bonaventure, lequel, quoique Canadien, & Ami de d'Iberville, ne parut prendre aucune part à ses démêlés avec le Gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec celui-ci, lequel avoit trouvé le secret de s'attacher cet Officier, en lui faisant esperer de le mettre à la tête des Canadiens, qui dans toute autre occasion n'auroient fait aucune difficulté de marcher sous ses ordres.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens, plusieurs Gentilshommes, & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche, qu'il soit possible d'imaginer, il arriva au Forillon; le Chevalier de RANCOGNE, Gentilhomme Angoumois, l'y joignit le lendemain, venant de S. Jean, où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour examiner en quel état se trouvoit ce Poste. Chemin faisant il avoit pris un Anglois, qui s'étoit échapé, & avoit donné l'allarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne, & ce Détachement ayant joint cet Officier, lui avoit tué un Homme, blessé un autre, & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul, avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux, & en avoit passé plusieurs sans manger.

Ils se brouillent de nouveau.

Le douze M. d'Iberville alla seul en Chaloupe à *Rognouse*, où étoit le rendez-vous général, pour s'y aboucher avec M. de Brouillan; mais il fut bien étonné, lorsque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fit, le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ses Gens l'attendissent au Forillon, où il se rendroit incessamment; que de-là ils iroient ensemble à S. Jean en Chaloupe, tandis que *le Profond* feroit voile, pour se trouver à l'entrée de ce Port, quand ils y arriveroient;

qu'au reste il prétendoit à la moitié du butin, qui se feroit à S. Jean. D'Iberville lui repliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus; Brouillan nia d'avoir traité avec lui sur un autre pied, & lui fit entendre qu'il ne se relâcheroit point de cette prétention. 1696.

D'Iberville se contint, & résolut de se séparer sans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain, dès qu'il fut de retour au Forillon, ajoûtant que c'étoit pour lui un parti forcé, que d'en user ainsi, parce qu'il avoit à faire à un Homme, à qui il ne pouvoit plus parler, sans être exposé à se battre avec lui, & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ses Canadiens, qui n'étoient pas Gens à endurer qu'on les traitât, comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan se douta apparemment de son dessein, & lui fit dire qu'il se désistoit. D'Iberville ne se montroit jamais difficile à regagner, & la reconciliation parut sincére des deux côtés : les deux Commandans partirent ensemble pour aller à *la Baye de Toulle*, qui est sur le chemin de Rognouse à S. Jean.

Ils se réconcilient encore.

Ils rencontrerent sur leur route le Sieur de Plaine, Gentilhomme Canadien, que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes, & qui lui amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toulle, & que tous ceux, qui avoient abandonnés les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Maloins, n'y avoient perdu que leur maison; qu'ils comptoient bien de la rébâtir au printems, & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmerent M. d'Iberville dans la pensée que c'étoit par le Bois, qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Isle, par la raison que de cette maniere on leur enlevoit généralement tout ce qu'ils possedoient, & qu'ils ne sçavoient plus, où se refugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond*, qui fit voile le vintdeux, après qu'on y eut embarqué tous les Prisonniers, dont M. d'Iberville croyoit pouvoir disposer.

Le Gouverneur de Plaisance n'attendoit que ce départ pour lever le masque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fussent à ses ordres; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant, & qu'il casseroit la tête au Premier, qui refuseroit de lui obéir. Il dit ensuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller, où bon lui sembleroit avec ses

Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

1696. Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piége, que lui avoit tendu M. de Brouillan, pour l'engager à renvoyer *le Profond*, & l'obliger par-là à rester en Terre-Neuve, où il n'auroit pas été fâché que de dépit il se fût tenu les bras croisés, tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaise encore réciproquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas sans inquiétude de la part des Canadiens; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile, où il ne seroit peut-être pas le plus fort: il n'étoit pas même assûré d'avoir pour lui tous ceux de son Gouvernement, & il avoit trop d'esprit, pour ne pas prévoir que les suites de cette affaire, de quelque maniere qu'elle tournât, ne pouvoient manquer d'être funestes, & qu'elles seroient sur son compte. D'autre part d'Iberville, naturellement moderé, ne fit rien pour attiser le feu, & prit le parti de laisser le Gouverneur de Plaisance dans tout son tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarrassé lui-même, par l'impuissance, où on le reduisoit, de remplir ses engagemens avec les Canadiens, & il apréhendoit de n'avoir pas assez d'autorité sur eux, pour les détourner de se faire justice par la voye des armes. Ces réfléxions faites de sang-froid de part & d'autre, produisirent une troisiéme reconciliation: on se promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée marche à S. Jean.

L'Armée partit aussitôt pour la Baye de Toulle, qui est à six lieuës du Forillon, y arriva le même jour, & y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux, que l'Equipage avoit abandonné, pour se sauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vintquatre M. d'Iberville envoya à la découverte plusieurs Détachemens de Canadiens, qui tous firent des Prisonniers, & le vintsix, qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle, il prit lui-même les devants avec sept Canadiens, pour s'emparer d'une hauteur, d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée, & l'incommoder dans sa marche.

Action de vigueur de M. d'Iberville.

Après qu'il eut fait environ trois lieuës, il rencontra un de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à S. Jean, & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois, qui avoient découvert l'Armée; il se mit à leurs trousses, & entra avec eux dans un petit Havre, d'où ils étoient sortis, passa une Riviere très-rapide, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, força les Anglois dans une espéce de rétranchement, qu'ils défendirent assez bien,

bien, & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes, tués sur la place, on en prit quelques-uns; le reste se sauva à S. Jean. 1696.

Le soir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de sejourner tout le lendemain, à cause d'une neige si épaisse, qu'elle obscurcissoit l'air, & qui dura jusqu'à la nuit. Montigny, qui ne pouvoit demeurer en repos, & qui étoit le plus incommode Voisin, que pussent avoir les Anglois, ne laissa pas de faire une course dans le Bois, & en ramena plusieurs Prisonniers. C'est le même, qui avoit été blessé à l'attaque de Corlar, & qui s'étoit fort distingué au siége de Pemkuit.

Belles actions de M. de Montigny.

Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre, Montigny faisant l'Avantgarde avec trente autres Canadiens, & devançant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville suivoient à la tête des Troupes, ayant avec eux NESCAMBIOUIT, Chef Abénaqui, brave Homme, & qu'on a vû à Versailles en 1706. caressé & comblé de présens par le feu Roy. La Garnison de Plaisance avoit la tête; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit à la portée du pistolet un Corps d'Anglois de quatre-vint huit Hommes, avantageusement postés derriere des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux, & ceux-ci ne voyant que trente Hommes, se contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mousqueterie, & les attendirent dans leur Poste avec beaucoup de résolution. Montigny fit ferme de son côté, tirant toujours sur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front; d'Iberville tourna sur la gauche, pour les prendre en flanc, du côté, où le rocher ne les couvroit point.

Ils se battirent bien, mais au bout d'une demie-heure de résistance ils plierent de toutes parts. D'Iberville suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, poursuivit les Fuyards l'épée dans les reins, & les mena battant jusqu'à S. Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieuës, & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déja saisi dans ce peu de tems de deux Forts, & avoit fait trente-trois Prisonniers. Les Habitans de S. Jean avoient beaucoup compté sur

Un Corps d'Ennemi défait.

1696. les quatrevint huit Hommes, qui venoient d'être défaits, & quand ils virent les François entrés avec le reste dans la Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que, si d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui, il auroit encore pris d'emblée un troisiéme Fort, où il y en avoit deux-cent.

Dans le combat, dont je viens de parler, les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille, & eut son Trompette tué à côté de lui : trois autres de ses Gens furent blessés, & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garnison de Plaisance firent très-bien leur devoir ; mais on remarqua qu'ils auroient eu besoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada, pour aprendre à se couvrir en découvrant l'Ennemi. C'est la réfléxion de M. d'Iberville dans le compte, qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

Siége du Fort de S. Jean.

L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean, aperçut un Bâtiment, où s'étoient refugiés plusieurs Anglois, lequel faisoit force de voiles, pour sortir du Port, & l'on sçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maisons des Particuliers. Le Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade de la hauteur de huit pieds ; du reste il étoit en assez mauvais état. L'Armée campa dans les maisons du Bourg, & d'abord on envoya sommer le Gouverneur par une Femme, qui étoit du nombre des Prisonniers. Le Gouverneur la retint, & ne fit point de réponse.

Cela fit juger qu'il étoit résolu de se défendre, & sur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers, les canons, & les munitions de guerre, qu'on y avoit laissés. La nuit du vint-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du Fort, & celles, qui étoient audelà. M. d'Iberville & Nescambioüit s'avancerent avec trente Hommes choisis pour les soûtenir, & le Gouverneur de Plaisance se mit en bataille avec tous ses Gens, pour marcher, s'il en étoit besoin, à leur secours. Les maisons furent brûlées, & le trentiéme un Anglois sortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouverneur veut amuser les François dans

Sur les propositions, qu'il fit, on convint d'une entrevûë hors de la Place, dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François vissent le mauvais état. En effet toute la

Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'espit des Anglois qu'on vînt les attaquer par Terre. Le Gouverneur se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ses propositions, & il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port; mais on se douta de son dessein, & on lui déclara qu'il falloit prendre son parti à l'instant même, ou qu'on alloit donner l'assaut. 1696. l'esperance d'un prompt secours.

Il n'étoit nullement en état de le soûtenir, & il convint de se rendre le jour même aux conditions suivantes. 1°. Qu'on lui fourniroit deux Bâtimens pour le conduire avec tout son Monde en Angleterre : 2°. Que Personne ne seroit fouillé : 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonneviste, le pourroient en toute sûreté. Cette capitulation fut signée de la part des François par le seul Gouverneur de Plaisance, qui ne fit pas seulement à M. d'Iberville la politesse de la lui présenter. Cet Officier n'y fut pas insensible; mais il dissimula sagement, comme il avoit deja fait sur d'autres choses, qui étoient d'une plus grande conséquence. Il se rend.

Le Gouverneur Anglois, après avoir signé, rentra dans sa Place, & en sortit un moment après avec deux-cent cinquante Hommes, sans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé dans une escarmouche, lorsqu'on alloit reconnoître le Fort; mais toute cette Garnison n'étoit guéres composée que de miserables Pêcheurs, qui sçavoient à peine tirer un coup de fusil, & leur Commandant étoit un simple Habitant choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvû de tout. La Garnison n'y avoit pas même de vivres pour vint-quatre heures, ni un morceau de bois pour se chauffer; aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg. Etat de la Place.

Cependant S. Jean est un très-beau Havre, qui peut contenir plus de deux-cent Vaisseaux : son entrée n'a qu'une demie-portée de fusil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défenduë par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de soixante Habitans très-bien établis sur la Côte du Nord, & le long de la Gréve dans l'espace Situation de S. Jean.

1696. d'une demie-lieuë. Le Fort, dont nous venons de parler, n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires, qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place, la voyant prise, n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalcouë* dans la Baye de la Conception, éloignée de trois lieuës de S. Jean, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui vouloient se refugier à Carbonniere, & il en prit trente. DUGUÉ DE BOISBRIAND, Gentilhomme Canadien, fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieuës de S. Jean, & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert; mais quand il fut question de mettre le butin à part, leur animosité mutuelle se reveilla, & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs, & par la modération de M. d'Iberville, le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean, & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien, n'en ayant pas, dit-il, un seul de trop pour les Expéditions, qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement, dont on vouloit le charger, & la résolution fut prise, & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les Forts, & généralement tous les Bâtimens, qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposerent à retourner à Plaisance, & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves, qui s'étoient attachés à sa fortune.

Conquêtes des Canadiens en Terre-Neuve.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonneviste & l'Isle de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié, pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens, qui marchant sur la neige, & presque toujours dans des chemins impratiquables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages, ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées, avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim.

L'Isle de Carbonniere est inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle soit défenduë, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient refugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est en toute saison fort orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette Isle presque sans défense, & beaucoup plus aisée à aborder. On fit dans ce reste de Campagne six, ou sept cent Prisonniers, qui furent envoyés à Plaisance, & dont la plûpart se sauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce Port assez d'endroits fermés pour s'assûrer d'eux. 1696.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, & se trouvoit par tout, où il y avoit plus de risques à courir & plus de fatigues à essuyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & souvent laissoit peu de choses à faire à ceux, qui le suivoient, BOUCHER DE LA PERRIERE, D'AMOUR DE PLAINE, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Nescambioüit, furent ceux, qui se distinguerent le plus. Il n'est point douteux que, si l'on avoit eu assez de Monde pour achever une conquête si avancée, & pour garder les Postes, dont on avoit chassé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Isle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoissoient alors de quelle importance il étoit de nous en assûrer la possession entiere.

Fautes des Anglois & des François dans leurs Colonies.

Il faut convenir que, si les Anglois font paroître dans l'Etablissement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent assez peu de précautions pour les garantir d'une surprise, ou d'un effort de leurs Voisins. De sorte que si les François avoient autant de constance, & prenoient aussi-bien leurs mesures pour conserver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardiesse & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne possederoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

La plus grande faute, que faisoient alors les Anglois dans leurs Colonies, c'est que pour l'ordinaire ils choisissoient mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, soit des Postes

1696. particuliers, soit des Provinces entieres. C'étoit presque toujours des Hommes de fortune, qui ne sçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amassé du bien par des voyes, qui ne suposent point les qualités nécessaires pour soûtenir le rang, où on les élévoit, & que des Gens de cette sorte n'acquerent jamais.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes sortes de Nations, s'apliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; delà le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu lontems en échec les plus peuplées & les plus florissantes de leurs Colonies. Toute leur ressource étoit dans notre legereté, dans notre inconstance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'est par-là qu'ils sont demeurés Maîtres de tant de Postes importans, dont nous les avions chassés autant de fois, que nous les y avions attaqués.

Pourquoi M. d'Iberville n'achevapoint la conquête de Terre-Neuve.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant soûmis dans cette grande Isle, à la reserve des deux Postes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaisance pour s'y préparer à achever sa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire sans le secours de France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'atten-

1697. dit lontems, & l'arrivée de M. de Serigny, son Frere, qui mouilla dans cette Baye le dixhuitiéme de May 1697. avec une Escadre, & des ordres de la Cour, l'obligea de renoncer à cette Entreprise, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudson. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition, & quel en fut le succès, l'ordre de l'Histoire demande que nous voyions ce qui se passa du côté des Iroquois après la destruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois, qu'il avoit plûtôt étourdis que subjugués, ne tarderoient pas à reprendre toute leur fierté, & à se remontrer sur nos Frontieres, s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Aussi n'étoit-ce pas son dessein; mais son malheur fut qu'aucun des projets, qu'il forma pour achever de les humilier, ne lui réussit, & que les affaires de la Colonie, par raport à cette guerre, se trouverent bientôt dans la même situation, où elles avoient été avant qu'il se fût mis en Campagne avec des Forces

plus que suffisantes pour ruiner absolument les Cantons.

1697.

Plusieurs projets contre les Iroquois, sans effet.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans son Gouvernement un grand Parti, & de l'envoyer sur les glaces contre les Agniers ; mais la disette des vivres le mit dans l'impossibilité d'obéir ; la recolte ayant été fort mauvaise. Il le fit sçavoir au Gouverneur Général, qui lui manda de se contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté, où les Iroquois avoient accoûtumé de chasser pendant l'hyver. Il se mit aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre, & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée, lorsqu'on reçut quelques avis, qui firent changer de résolution.

L'onziéme de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle disposition il avoit laissé ses Compatriotes, & il répondit que soixante d'entr'eux, divisés en deux Bandes, venoient en chassant dans le dessein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce sujet au Gouverneur Général. Il ajoûta que tous les autres Iroquois étoient allés en chasse vers le Pays des Andastes, & sur cette seconde nouvelle le Parti fut congédié.

Les François reçoivent quelques échecs.

Quelques Particuliers se mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé Dubos, qui conduisoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuscade auprès d'Orange. De seize qu'ils étoient, dix furent tués sur la place, Dubos & trois autres furent blessés, pris, & menés à Orange : les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une seconde Bande de sept, ou huit François ne fut guéres plus heureuse. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on se fût reconnu ; mais le grand Chef de la Montagne, nommé Totathiron, y resta aussi, & ce fut une grande perte pour la Colonie.

Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie.

Enfin le cinquiéme de Février trente-trois Onneyouths arriverent à Montreal ; ils dirent qu'ils venoient s'acquitter de la promesse, qu'ils avoient faite à leur Pere de se ranger au nombre de ses Enfans ; que tous les autres les avoient chargés

1697. de lui aſſûrer qu'ils les auroient ſuivis, ſi l'Agnier & l'Onnontagué, entre leſquels ils ſe trouvoient, ne les avoient pas retenus chacun par un bras ; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de penſée, & que ſi Ononthio vouloit bien leur députer quelqu'un, ils partiroient auſſitôt pour ſe rendre auprès de lui ; que pour eux, ils étoient très-diſpoſés à ſe placer par tout, où l'on voudroit ; qu'ils ſouhaitoient ſeulement de conſerver le nom d'Onneyouth ; qu'on leur feroit plaiſir de leur donner pour Miſſionnaire le P. Milet, qui les aimoit beaucoup, malgré les maux, qu'ils lui avoient fait ſouffrir, & qu'ils prioient qu'on les aidât à ſe loger.

Réception, qu'on leur fait.

Ce qu'ils diſoient de l'amitié, que le P. Milet leur portoit, n'étoit point exaggeré. Ce Miſſionnaire, avec qui j'ai vécu pluſieurs Années, ne parloit qu'avec tendreſſe des Onneyouths, à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation, que les occaſions, qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude eſclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes, & les aſſûra qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit enſuite au Comte de Frontenac pour ſçavoir ſes intentions à leur ſujet, & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth, pour rendre compte à ſes Compatriotes de la bonne réception, qu'on leur avoit faite, & pour engager par-là tous les autres à ſuivre leur exemple.

Les autres Cantons en prennent de l'ombrage.

Cette négociation, & la démarche des premiers Onneyouths, avoient cauſé de grands ombrages aux autres Cantons, & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y oppoſer. Les Agniers plus impatiens que les autres de ſçavoir en quelle diſpoſition étoient les choſes par rapport aux Onneyouths, envoyerent deux des leurs à Quebec, ſous prétexte d'y conduire deux Demoiſelles, qui avoient été priſes l'année précédente à Sorel. On ſçut de ces deux Priſonnieres que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraieur ; que les Anglois avoient fait des préſens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes, & pour les engager à rebâtir leur Village, & que ceux-ci comptoient bien d'enſemencer dès le printems de cette année ces mêmes Champs, que les François avoient ravagés.

Les deux Agniers de leur côté demanderent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac, ſi le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre ? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit bien

bien qu'il lui rendît son Fils, qui étoit Prisonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois, qui auroit l'insolence de lui parler de la sorte, en seroit puni sur le champ, qu'il leur pardonnoit néanmoins en consideration des deux Captives, qu'ils lui avoient ramenées, mais qu'ils s'accoûtumassent à baisser le ton devant lui; qu'il ne les écouteroit plus sur rien, qu'ils ne fussent parfaitement soûmis à ses volontés, & qu'ils ne lui eussent remis tous les François, qui étoient encore Prisonniers chez eux. 1697.

Il les retint même tout le reste de l'hyver, de peur qu'ils n'informassent les Cantons des endroits, où nos Alliés étoient en chasse, & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis, afin d'être instruit à propos de ce qui se passoit dans les Cantons & dans la Nouvelle York. Le quinziéme de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allerent offrir leurs services au Gouverneur de Montreal, qui l'ayant fait sçavoir au Comte de Frontenac, en reçut réponse qu'il ne falloit pas que, ni les François, ni les Sauvages domiciliés s'éloignassent, & qu'il pourroit avoir bientôt besoin des uns & des autres.

Pourquoi M. de Frontenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre.

Ce qui le faisoit parler ainsi, c'est que sur ces entrefaites le Sieur VINCELOTTE, Canadien, Homme d'esprit & fort actif, étoit arrivé par Terre des Monts déserts proche de Pentagoët, où M. de GABARET l'avoit débarqué, & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour, où on lui donnoit des avis, qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupes. Le Ministre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaisseaux, qui devoient mettre incessamment à la voile, & aller joindre une Escadre, qu'on armoit à Baston, pour attaquer le Canada. Il ajoûtoit que le Roy vouloit qu'il tînt prêt mille, ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres, qu'il recevroit de Sa Majesté, au cas qu'il n'y eut rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agissoit.

Avis, que ce Général reçoit de la Cour.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne songeoit plus à les aller inquietter chez eux, & se mirent de toutes parts en Campagne. Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis, qu'il envoyoit contr'eux, & par-là il vint à bout de rompre toutes leurs mesures. Peu de tems après

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

1697. quelques Prisonniers, qu'on lui amena du voisinage de la Nouvelle York, lui aprirent qu'on débitoit dans cette Province, tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir assiéger Quebec, & tantôt qu'on se disposoit en France à faire le siége de Baston. On reçut en même tems dans la Capitale des assûrances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre; que la disette des vivres y étoit extrême; que la mésintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie, & qu'encore qu'on y fît quelque mine de menacer le Canada, on y craignoit fort les François, & qu'on y travailloit à se fortifier.

Les Anglois se rendent Maîtres du Fort Bourbon.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne derniere sous la puissance des Anglois, & que M. de Serigny, qui y avoit été envoyé pour y porter un secours d'Hommes, de munitions & des vivres, n'avoit pu y aborder. En effet le second jour de Septembre 1696. quatre Vaisseaux Anglois avec une Galiote à bombes parurent à la vûë de cette Place, & il n'y avoit pas encore deux heures, qu'ils étoient mouillés dans la Rade, lorsque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent aussi sur deux Bâtimens; le premier sur *le Dragon*, qui étoit au Roy, & le second, *le Hardi*, qui apartenoit à la Compagnie du Nord.

La partie étoit trop inégale pour hazarder un combat, & les François se retirerent: Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage en allant à Quebec, & se noya. Le Fort Bourbon n'étoit guéres plus en état de résister à l'Escadre Angloise; on ne laissa pourtant pas d'y faire assez bonne contenance d'abord. Le cinquiéme la Galiotte soûtenuë de deux Navires fit un assez grand feu. Elle continua le lendemain, & à sa faveur les Anglois voulurent tenter la descente; mais le Sieur JEREMIE, qui servoit en qualité d'Enseigne dans la Place, s'étant embusqué avec quatre-cent Fusiliers derriere des Buissons, fit sur les premieres Chaloupes, qui s'aprocherent des décharges si fréquentes, & avec tant d'ordre, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jetter des bombes, & il en tomba jusqu'à vintdeux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un seul endroit, où la poudre fût en sûreté, le Sieur de la Forêt, qui y commandoit, n'eut point d'autre parti à pren-

dre, que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute sa Garnison sur les Terres de France, & qu'on permît à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés ; mais les Anglois ne furent pas plûtôt entrés dans la Place, qu'ils se mocquerent de la capitulation, dépouillerent les François, & les menerent Prisonniers en Angleterre. 1697.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, & ayant appris, en débarquant sur les Terres de France, qu'on armoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon, ils s'y rendirent la plûpart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaisseaux, que M. de Serigny devoit commander jusqu'à Plaisance, où il devoit en remettre le Commandement à M. d'Iberville, son Frere, & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas lontems que cette Escadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dixhuitiéme de May dans le tems, que M. d'Iberville se disposoit à achever la conquête de cette Isle.

Il auroit bien souhaité que son Frere fût arrivé plûtôt, ou avoir été averti qu'il arriveroit si tard ; dans le premier cas il auroit eu tout le tems nécessaire pour assûrer le succès de l'Entreprise, dont il se voyoit chargé ; & dans le second, il auroit pu faire un effort pour se consoler de ce retardement par le plaisir de ne pas laisser un Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve, ce qu'il avoit extrêmement à cœur ; d'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence ; mais j'ai déja observé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports, ce qui déconcertoit souvent toutes les mesures de nos Officiers.

C'est ce qui parut par les instructions, qui furent remises à M. d'Iberville par son Frere. Elles portoient qu'avant que de passer à la Baye d'Hudson, il feroit un tour à la Riviere S. Jean, pour voir si le Fort de Naxoat n'avoit pas besoin de secours. L'éxécution de cet article étoit devenuë impossible, & fut jugée telle par M. de Brouillan, à qui d'Iberville communiqua ses instructions ; car outre que la saison étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre, les Equipages des Navires venus de France, n'étoient pas en état de demeurer si lontems en Mer.

La résolution fut donc prise d'aller droit au Fort Bourbon,

1697. & l'Escadre, composée de quatre Navires & d'un Brigantin, mit à la voile le huitiéme de Juillet. Il y avoit un troisiéme ordre de la Cour, mais bien plus aisé à exécuter que le second; c'étoit de croiser quelque tems sur le Banc de Terre-Neuve, & M. d'Iberville comptoit bien de n'y pas manquer; mais il trouva dans ce Parage des brumes si épaisses, & les vents si favorables pour suivre sa route, qu'il crut ne devoir pas s'en écarter, & le vinthuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudson.

M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudson.

Il l'avoit passé le troisiéme d'Août; mais il se trouva alors tellement serré par les glaces, qu'il fut contraint de se grapiner sur les plus grandes. Ce qui faisoit le danger de cette situation, c'est que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de si rudes secousses aux Navires, qu'à chaque instant elles les mettoient en danger de périr. Aussi dès le cinquiéme le Brigantin fut écrasé entr'un de ces écueils flottans, & *le Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela si subitement, qu'à peine put-on sauver les Hommes, tout le reste fut perdu.

Il perd un de ses Bâtimens dans les glaces.

Le vinthuit M. d'Iberville, qui montoit *le Pelican* de cinquante piéces de canon, se trouva débarrassé des glaces; mais seul, & ne sçachant ce qu'étoient devenus ses autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon, & il fit voile pour le Port Nelson, à la vûë duquel il arriva le quatriéme de Septembre. Le soir il mouilla l'ancre assez près du Fort Bourbon, & envoya sa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNI, son Cousin Germain, pour prendre connoissance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit aperçus dans le Détroit d'Hudson.

Il est séparé des autres.

Le lendemain, vers les six heures du matin, il découvrit à trois lieuës sous le vent trois Vaisseaux, qui louvoyoient pour entrer dans la Rade: il leur fit les signaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les Ennemis, & se prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle résolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux piéces de canon montées.

Malgré cette inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils l'attendirent : vers les neuf heures & demie du matin on commença à se canonner, & jusqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant *le Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-sept blessés. Alors d'Iberville, qui avoit conservé le vent, arriva tout court sur les deux Fregates, & leur envoya plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désemparer. Dans le moment il aperçut le troisiéme, nommé *l'Hamshier*, qui l'aprochoit, ayant vintsix canons en batterie sur chaque bord, & deux-cent trente Hommes d'Equipage.

1697.

Il se bat contre trois Navires Anglois.

Il alla aussitôt à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, le rangea sous le vent vergues à voiles, & ayant fait dresser son Navire, lui envoya sa bordée. Elle fut faite si à propos, que *l'Hamshier*, après avoir fait tout au plus sa longueur de chemin, coula bas. D'Iberville revira sur le champ de bord, & tourna sur *le Hudson Baye*, celui des deux autres Navires Anglois, qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Therese ; mais comme il étoit sur le point de l'aborder, le Commandant baissa son Pavillon, & se rendit.

Succès de ce combat.

D'Iberville chassa ensuite le troisiéme, apellé *le Deringue*, qui fuyoit au Nord-Est, & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon ; mais comme ce Bâtiment étoit aussi bon Voilier que lui, il cessa bientôt de le poursuivre, n'osant forcer de voiles, parce qu'il avoit eu plusieurs de ses manœuvres coupées, deux pompes crevées, ses hautbancs fort incommodés ; qu'il avoit reçu sept boulets de canon dans le corps de son Navire ; qu'il étoit percé à l'eau, & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord, & envoya le Sieur de la Sale avec vintcinq Hommes dans sa Chaloupe, pour amariner sa prise. Il travailla ensuite à se raccommoder, ce qui ayant été fait avec une diligence extrême, il se remit à la poursuite du seul Ennemi, qui lui restât, & qui étoit déja à trois lieuës de lui.

Il commençoit à le gagner, lorsque le soir, le vent s'étant rangé au Nord, & une brume épaisse s'étant levée tout à coup, il perdit *le Deringue* de vûë. Ce contretems l'obligea d'aller rejoindre *le Hudson Baye*, & il mouilla l'ancre auprès de *l'Hamshier*, dont il ne paroissoit presque plus rien, & duquel

1697. on n'avoit pas pu ſauver un ſeul Homme. Il aprit de ſes Priſonniers qu'ils avoient été vintcinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ils avoient enſuite rencontré une Flûte Françoiſe, contre laquelle ils s'étoient battus pendant ſix heures, & qui après s'être défenduë avec une bravoure étonnante, étoit allé ſe rejoindre à deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces.

Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois.

Cette Flûte étoit *le Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaiſance, elle étoit montée de vintſix canons, & de ſixvint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Weſp* le vintcinquiéme d'Août, & peu de jours après elle ſe trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à ſe rendre. Heureuſement pour lui, après ſix heures de combat ils aperçurent *le Weſp* & *le Palmier*, qui faiſoient force de voiles pour le ſecourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. *Le Profond* étoit tout déſemparé; les deux autres Navires avoient auſſi beaucoup ſouffert des glaces: ils ſe raccommoderent néanmoins en diligence, & ſe mirent à la pourſuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour ſe faire battre par le ſeul *Pelican*, de la maniere, que je viens de raporter.

Naufrage de M. d'Iberville.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'aprocher du Fort Bourbon, il leva l'ancre le ſixiéme au matin, & alla mouiller dans la Rade, où ſa Chaloupe, qui étoit reſtée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui aprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans *le Hudſon Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ſes trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer groſſir extraordinairement, ce qui dans la Baye eſt un ſigne certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'eſt point ſûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant, tous les cables des ancres caſſerent, & quoique pût faire d'Iberville pour ſe ſoûtenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile Manœuvrier que lui, il fut

jetté à la Côte, & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese avec sa prise. 1697.

Ce malheur arriva pendant la nuit, dont l'obscurité augmentant encore l'horreur, que causoit la tourmente, empêcha qu'on ne prît plus de mesures pour sauver le Navire, en tâchant d'échouer dans un endroit sûr; de sorte qu'avant le jour il se trouva crevé & plein d'eau. Néanmoins le calme étant revenu, l'Equipage se sauva à Terre, & emporta tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort Bourbon; mais il n'avoit plus de vivres, & ne pouvoit en esperer qu'en se rendant Maître du Fort. Aussi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'assaut. Il commençoit à peine ce travail, lorsqu'il aperçut ses trois Navires, & peu de tems après ils mouillerent dans la Rade.

Il est joint par ses trois Navires.

Ils avoient essuyé la même tempête, qui avoit brisé *le Pelican & le Hudson Baye;* mais ils étoient beaucoup plus au large, ou plûtôt elle les y jetta, & elle cessa avant qu'ils fussent près de Terre. *Le Palmier* y perdit encore son Gouvernail, & quand il arriva à la vûë du Fort, il avoit deux voyes d'eau, qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes sans discontinuer. Cette jonction assûroit à M. d'Iberville la prise du Fort, & lui procuroit des vivres: ainsi il ne songea plus à donner l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde.

Prise du Fort Bourbon.

Le lendemain dixiéme de Septembre il descendit à Terre avec sa Chaloupe, chargée de mortiers & de bombes, & débarqua à une demie-lieuë du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit aussitôt dresser des batteries, & le douziéme il commença de faire jetter des bombes. Le Commandant du Fort, nommé Henry BAILAY, n'attendoit apparemment que cela pour se rendre. Le jour suivant il battit la chamade, & convint de livrer sa Place aux conditions suivantes, 1°. Qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de compte, qui apartenoient à la Compagnie de Londres: 2°. Qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres, leurs hardes, & généralement tout ce qu'ils avoient: 3°. Qu'ils seroient traités comme les François: 4°. Qu'ils seroient incessamment envoyés en Angleterre: 5°. Que la Garnison sortiroit avec toutes les marques d'honneur, & ne seroit point désarmée.

1697. Dès que cette capitulation eut été ſignée, le Commandant ſortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-ſept étoient de l'Equipage de *l'Hudſon Baye ;* car on peut bien juger que dans la confuſion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à ſauver ſa vie, qu'à garder les Priſonniers ; de ſorte qu'il n'en étoit reſté avec les François que ceux, qui craignirent de trop riſquer en ſe ſauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obſcure. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrerent ainſi leur liberté.

M. d'Iberville retourne en France.

M. d'Iberville ayant pris poſſeſſion de ſa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boisbriand, Frere de M. Dugué, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme *le Palmier* étoit abſolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y reſta pour le ramener en France, ſupoſé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua ſur *le Profond* avec l'Equipage *du Pelican*, & quarante-quatre Priſonniers, qui lui reſtoient. Il fit voile le vint-quatre de Septembre avec *le Weſp*, & le huitiéme de Novembre il arriva à Belle-Iſle, n'ayant preſque pas un Homme ſur ſes deux Navires, qui ne fût malade du ſcorbut.

Importance de ſa conquête.

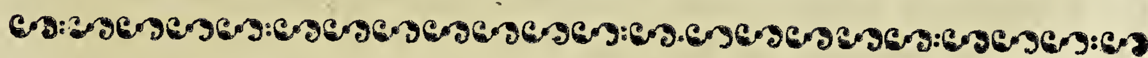
Mais la priſe du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait aſſûré pour lontems aux François la poſſeſſion de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionnale, comme je le dirai dans le Livre ſuivant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudſon étoit un objet beaucoup plus conſiderable, que bien des Gens ne le croyoient ; & l'on n'en a bien connu la conſéquence, que par l'empreſſement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour aſſûrer à leur Nation tous les Poſtes de cette Baye. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Pelleteries y ſont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées eſt cauſe qu'on les peut avoir à très-bon marché.

* * *
* *
*

HISTOIRE



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DIX-SEPTIE'ME.



ONSIEUR de Frontenac ne sçavoit encore que penser des bruits, qui continuoient à courir, qu'il se faisoit des armemens en France, en Angleterre, & à Baston; & les ordres, qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ses Troupes & ses Milices en état de marcher pour une Expédition, dont on lui faisoit toujours un mystere, le tenoient en suspens dans une conjoncture des plus embarrassantes, où il se fût jamais trouvé, lorsque le Chef Onneyouth, que M. de Callieres avoit renvoyé dans son Canton, arriva seul à Montreal, ce qui parut d'un assez mauvais augure. 1697.

Il parut néanmoins avec un air de confiance, dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ses Freres le recit de la maniere, dont lui & sa Troupe avoient été reçus des François, tous avoient paru très-disposés à suivre leur exemple; que les Onnontagués les avoient même fait assûrer qu'ils étoient prêts de les accompagner; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Ononthio pour

Les Iroquois veulent amuser M. de Frontenac.

1697. sçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir aussi, & un autre aux Jesuites, pour les prier de demander pour eux la pa x au Dieu des Chrétiens, & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre.

Il étoit aisé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems, & pour éloigner l'orage, qu'on apréhendoit de voir fondre de nouveau sur les Cantons, dans l'esperance, qu'il se dissiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Personne; mais il n'avoit sur cela que deux partis à prendre; l'un de se remontrer une seconde fois avec toutes ses Forces dans le Pays Iroquois; l'autre de dissimuler. Le premier étoit devenu impossible par les ordres, qu'il venoit de recevoir du Roy: il lui fallut donc se résoudre à fermer les yeux sur la conduite de ces Barbares, ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du ressentiment, que leur conduite inspiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux, qui l'avoient député, jusqu'au mois de Septembre pour se déterminer à venir tous ensemble lui demander la paix, & que ce terme expiré, ils ne trouveroient plus en lui qu'un Ennemi irréconciliable.

Ils recommencent leurs hostilités.

Il ne comptoit guéres plus sur l'effet de ces ménaces, que sur les promesses des Iroquois; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courses. Ce fut alors, qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple, qu'il avoit trop vivement poussé, pour esperer de le gagner jamais, & qu'il n'avoit pas assez affoibli, pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal; mais il avoit un autre sujet d'inquiétude, qui le touchoit par où il étoit plus sensible, puisqu'il s'agissoit de la diminution de son autorité. Voici quelle en fut l'occasion.

Désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un assez grand nombre de Miamis, habitués dans la Riviere *Maramek*, une de celles, qui se déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan, en étoient sortis sur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joseph, & avoient été attaqués en chemin par des Sioux, qui en avoient tué plusieurs. Les Miamis de S. Joseph instruits de cette hostilité allerent chercher les Sioux jusques dans leur Pays, pour venger leurs Freres, & les rencontrerent, qui s'étoient retranchés

dans un Fort avec des François, du nombre de ceux, qu'on appelloit *Coureurs de Bois*. 1697.

Ils ne laisserent pas de les attaquer à diverses reprises avec beaucoup de résolution; mais ils furent toujours repoussés, & contraints enfin de se retirer, après avoir perdu plusieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux, ils rencontrerent d'autres François, qui portoient des armes & des munitions aux Sioux, & ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient, sans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent sçavoir ensuite aux Outaouais ce qui venoit de se passer, & ceux-ci députerent au Comte de Frontenac pour lui representer qu'il étoit absolument nécessaire d'apaiser les Miamis, dont le mécontentement pourroit bien les engager à se joindre aux Iroquois.

Le Général répondit aux Envoyés comme il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate, & prit des mesures justes pour prévenir la suite de cette fâcheuse affaire. Elles n'empêcherent pourtant pas sitôt les Miamis de continuer à user de represailles, quand l'occasion s'en présenta; tellement que Nicolas Perrot, si accrédité parmi eux, fut sur le point d'être brûlé, & n'échapa à leur fureur, que par le moyen des Outagamis, qui le tirerent d'entre leurs mains. Enfin on trouva le secret de les calmer, en leur faisant comprendre qu'il étoit de leur intérêt, autant que du nôtre, de ne se pas brouiller avec nous, & la chose n'alla pas plus loin pour lors.

Embarras de M. de Frontenac.

Cet évenement ne pouvoit arriver dans des circonstances plus chagrinantes pour le Comte de Frontenac. On avoit renouvellé depuis deux ans les anciennes plaintes contre la course dans les Bois, & les dernieres representations de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes zélées pour le bon ordre, avoient eu leur effet. Dès l'année précédente le Roy avoit expressement défendu au Gouverneur Général de permettre à aucun François de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres, dont le témoignage n'étoit point suspect en cette matiere, avoient été d'avis que Sa Majesté fût supliée de restraindre cette défense, & en avoient aporté des raisons, qui ne pouvoient être plus solides. Ils avoient suggeré un milieu à prendre, qui, selon eux, remedieroit à tout, & ce milieu consistoit à ne

1697. conserver parmi les Sauvages éloignés, que deux Postes, celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joseph, de fixer le nombre des François, ausquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverses autres précautions, qu'ils suggeroient, pour empêcher les abus, dont on se plaignoit avec raison.

Comment il s'en tire.

M. de Frontenac étoit bien éloigné d'aprouver ces temperamens, qui diminuoient son autorité, & comme il avoit compris qu'en obéissant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conseil du Roy à remettre les choses dans leur ancien état, il avoit mandé au Ministre que, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, il alloit rappeller tous les François des Postes éloignés; mais la malheureuse affaire des Miamis, causée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'aprouvât pas même les propositions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient reveillé le zéle du Prince, par raport aux courses dans les Bois, ne profitassent de ce nouvel incident pour solliciter l'entiere exécution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquerent pas en effet.

Le Gouverneur Géneral commença donc à trouver plus raisonnables les modifications proposées par MM. de Champigny & de Callieres, parce qu'elles lui conservoient au moins une partie du tout, qu'il se voyoit sur le point de perdre, & il se joignit à ces Messieurs pour representer au Conseil, 1°. Qu'il étoit d'une nécessité indispensable de ne point toucher aux Postes de Michillimakinac & de la Riviere de S. Joseph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas longtems, sans s'y établir de maniere à n'en pouvoir plus être chassés.

2°. Qu'il étoit impossible de soûtenir ces mêmes Postes, si l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vintcinq Canots chargés de marchandises. C'est ce qu'on apelle *des Congés*, dont le Gouverneur Général avoit la distribution: 3°. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la sûreté des Missionnaires: 4°. Que ces Congés étoient une ressource pour soulager l'indigence de

plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages servoient à retenir dans le Pays quantité de jeunes Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire celui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres. 1697.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, ausquels il est dangereux de vouloir remedier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages; mais tout bien consideré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soûtenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déja fait connoître les pernicieux desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggeré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train, qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions, comme de la gangrene, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

Nos Alliés viennent au secours de la Colonie.

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres avoit fait sçavoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois-cent Sauvages, Sakis, Pouteouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beau-

1697. coup de satisfaction de leur zéle, & surtout de l'ardeur, avec laquelle ils avoient poursuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tsonnonthouans, qu'ils avoient pris, ou tués depuis le printems.

Belle action d'un Chef Huron.

Il venoit même de se passer une action très-vigoureuse & très-bien conduite, où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron, ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui, quatre de leurs Découvreurs rencontrerent le Rat, ce fameux Chef Huron, dont nous avons déja tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers, & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois, qui le découvrirent, deux furent tués d'abord, les deux autres demeurerent Prisonniers, & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin, qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante; mais qu'ils n'avoient de Canots, que pour soixante au plus.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute sa Troupe vers l'endroit, où on lui avoit dit que l'Ennemi étoit campé: lorsqu'il en fut à une portée de fusil, il fit semblant d'être surpris & effrayé de leur nombre, & feignit de fuir. Aussitôt soixante Iroquois se jettent dans leurs Canots pour le poursuivre, le Rat poussa au large, & fit force de rames jusqu'à ce qu'il fût à deux lieuës de Terre. Alors il s'arrêta, se mit en bataille, essuia, sans tirer, la premiere décharge des Iroquois, qui ne lui tuerent que deux Hommes, puis sans leur donner le tems de recharger, il fondit sur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs Canots furent percés, ou fracassés. Trente-sept furent tués, quatorze furent pris, & le reste se noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus considerables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors sincérement attaché aux intérêts des François, & c'étoit lui seul, qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de suivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand service aux Miamis, en les avertissant de se défier du Baron; car il avoit pénétré que ce Perfide, sous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages, ne songeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Montreal avec M. de la Motte Cadillac, & il eut la premiere part aux caresses du Gouverneur Général; mais les Sauvages ne se répaissent pas de fumée, & ceux-ci n'étoient point venus à

Montreal pour recevoir des complimens, ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois. 1697.

M. de Frontenac, qui les connoissoit, & qui sçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame, leur déclara que ceux, qui avoient quelque sujet de se plaindre, pouvoient s'ouvrir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la satisfaction, qu'ils souhaiteroient; mais il ajoûta qu'ils se gardassent bien de prendre le change, en s'affoiblissant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pousser vivement les Iroquois, qu'il étoit lui-même fort résolu de ne point épargner.

Plaintes des Sauvages, & réponse de M. de Frontenac.

Alors Onanguicé, Chef des Pouteouatamis, Homme d'esprit, & qui parloit bien, prit la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avoit souvent assûrés de ne les point laisser manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en usoient pas de même avec les Iroquois, & que, si l'on continuoit à les abandonner de la sorte, ils ne paroîtroient plus à Montreal.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoûtumé de leur fournir tous les ans; mais qu'ils n'y perdroient rien; qu'il avoit eu besoin de tout son Monde pour un grand dessein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit disposer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus pressé, que de leur faire porter toutes les choses, dont ils avoient besoin. Ils parurent satisfaits de cette réponse, & on se sépara fort contens les uns des autres. Il paroît au reste qu'on étoit dès lors tout-à-fait rassûré au sujet des Entreprises des Anglois contre le Canada, puisque le Général congédia les Sauvages, sans leur en parler.

Quelle étoit l'Entreprise, pour laquelle on lui avoit mandé de se tenir prêt.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entreprise, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ses Troupes prêtes, & qui étoit encore un mystere pour lui, lorsque le septiéme de Septembre M. des Ursins mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de Nesmond, par laquelle il aprit qu'il s'agissoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il

1697. écrivit au Ministre le quinziéme d'Octobre suivant, il lui mande que ses préparatifs étoient si avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu se mettre en marche.

Son avis sur ce projet.

Il ajoûte que de pareilles Expéditions sont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter sûrement sur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivieres aussi difficiles à remonter & à descendre, que le sont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot assez de vivres pour une grande Entreprise, est presque insurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été question, il continuë ainsi.

» Je prendrai encore la liberté de vous dire que la prise de » Manhatte étoit beaucoup plus utile pour la sûreté de cette » Colonie, & pour la délivrer des Iroquois, que celle de Ba- » ston, dont elle n'est en aucune façon incommodée; que la » premiere seroit aussi plus facile à exécuter par les seuls Vais- » seaux de Sa Majesté, & les Troupes, qu'on en pourroit dé- » barquer, pendant que celles du Canada, pour faire diversion, » attaqueroient Orange, qui est à leur porte; mais encore il » faudroit être averti de si bonne heure, qu'on eût, pour s'y pré- » parer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger nécess- » saire; les saisons étant si courtes dans ce Pays, qu'il ne faut » point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés, » qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en reve- » nir, parce que les petites Rivieres & les Lacs gélent dès le » le mois d'Octobre.

Plan d'Entreprise sur Baston.

Cependant l'Entreprise sur Baston étoit très-bien concertée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit confié la conduite au Marquis de NESMOND, Officier de grande reputation, & lui avoit donné dix Vaisseaux de guerre, une Galiotte & deux Brûlots: aussi la prise de Baston n'étoit-elle pas son unique objet. Il avoit ordre de faire en sorte qu'il pût être hors de la Rade de Brest, où s'étoit faite une partie de l'armement, le vint-cinquiéme d'Avril au plus tard, pour se rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M. de MAGNON, Chef d'Escadre, avec les Vaisseaux armés à Rochefort.

Il

Il lui étoit commandé de faire ensuite toute la diligence possible pour arriver dans la Baye de Plaisance, & prévenir les Anglois, qu'on disoit être fort résolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Isle de Terre-Neuve, & d'en chasser même entiérement les François. Au cas, qu'il trouvât les Ennemis occupés au siége de Plaisance, il lui étoit ordonné de les attaquer, & suposé qu'ils en fussent déja partis, il avoit ordre de les aller chercher, soit qu'ils eussent réussi, ou non, & de les combattre. 1697.

Après les avoir battus, il devoit faire voile pour Pentagoët, & détacher en même tems un Vaisseau pour aller à Quebec donner avis de sa marche au Comte de Frontenac, afin que ce Général pût se rendre à tems à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes, qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite, & les Troupes embarquées, la Flotte devoit, sans perdre de tems, aller à Baston, & cette Ville prise, suivre la Côte jusqu'à Pescadoué, ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il se pourroit dans les Terres, & de telle maniere, que les Anglois ne pussent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ses Troupes & ses Milices à cette Expédition, & Sa Majesté lui avoit laissé sur cela une liberté entiere, ou de marcher en Personne, ou de substituer en sa place le Chevalier de Vaudreuil, lequel en ce cas seroit subordonné en tout au Marquis de Nesmond, au lieu que le Comte de Frontenac, s'il venoit, commanderoit sans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la prise de Baston, & le ravage de la Nouvelle Angleterre, il restoit encore du tems pour faire quelqu'autre conquête, la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatte, & après avoir reduit cette Ville sous l'obéissance du Roy, y laisser les Troupes du Canada, qui chemin faisant pour retourner dans la Colonie, ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les instructions, qui furent données à M. de Nesmond, & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition, que le Roy avoit tellement à cœur, qu'il avoit permis au Premier de fortifier sa Flotte des Navires destinés pour la Baye d'Hudson, au cas qu'il les rencontrât à Plaisance, & qu'il jugeât en avoir besoin.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle

1697. du siége de Naxoat, lorsque ces instructions furent dressées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Nesmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les secours d'Hommes & de munitions nécessaires à la conservation, ou au rétablissement de ce Poste, & sitôt qu'il eut jetté les ancres dans la Baye de Plaisance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui donnoit avis qu'il devoit partir incessamment de Portugal dix-huit Bâtimens Anglois chargés de sel sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Moruë, & qu'il fît ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Ce qui fait manquer cette Entreprise.

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit assez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fît une excursion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois, qu'il y rencontreroit; mais M. de Nesmond étoit parti bien tard pour exécuter tant, & de si grandes Entreprises. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De sorte qu'il n'arriva à Plaisance, que le vintquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, sur quoi il tint un grand Conseil de guerre pour déliberer s'il étoit à propos d'aller sur le champ à Baston; tous opinerent pour la négative, & leurs raisons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût instruit des démarches des Ennemis, & que, de quelque diligence, qu'on usât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient se rendre à Pentagoët avant le dixiéme de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, seroit absolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que prend M. de Nesmond.

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raisons, & M. de Nesmond s'y rendit, bien chagrin de se voir échaper des mains une conquête, dont le succès lui avoit d'abord paru immanquable. Il dépêcha sur le champ à Quebec M. des Ursins, avec tous les Bâtimens destinés pour le Canada, & qui étoient venus jusqu'à Plaisance sous son escorte; mais il lui enjoignit expressément, s'il rencontroit la Flotte Angloise dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

1697.

Il se rendit ensuite à la Baye *du grand Burin*, qui est à vint-deux lieuës à l'Ouest de Plaisance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Ursins, qu'il avoit averti qu'il se trouveroit là. La raison de cette démarche étoit que, s'il eût été surpris par la Flotte Angloise dans la Baye de Plaisance, il eût été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il se trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver sur eux.

Il retourne en France.

Au commencement d'Août il eut avis par des Prisonniers que les Anglois se fortifioient à S. Jean, sur quoi il assembla de nouveau le Conseil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fussent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette résolution, que l'esperance d'y trouver un grand nombre de Vaisseaux, dont on croyoit pouvoir se rendre Maître fort aisément; car les mêmes Prisonniers, dont je viens de parler, avoient assûré qu'ils y en avoient laissé trente-quatre, parmi lesquels il y avoit plusieurs Navires de guerre.

Les uns, au nombre de vint-trois, étoient partis de Pleymouth le quatorziéme d'Avril sous la conduite de l'Amiral Noris, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-septiéme de Juin. Les autres avoient aporté d'Irlande mi le Hommes de Troupes reglées, commandés par le Colonel Guipson. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaisseaux, & comme la saison étoit trop avancée pour demeurer plus lontems dans ces Mers, le Marquis de Nesmond fut contraint, à son grand regret, de retourner en France, sans avoir eu occasion de tirer un seul coup de canon, après s'être flatté de l'esperance de faire une des plus glorieuses Campagnes de toute cette guerre.

Projet d'une Pêche sédentaire dans le Fleuve S. Laurent.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile; & qui auroit sans doute eu un heureux succès, si celui, qui en fut l'Auteur, avoit été secondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déja quelque tems que plusieurs Négocians s'étoient associés pour établir des Pêches sédentaires en Canada; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu sûr & commode pour une pareille Entreprise. L'Au-

1697. teur de cette Aſſociation étoit le Sieur Riverin, dont j'ai déja parlé : c'étoit un Homme entendu, actif, entreprenant, & que les obſtacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout, après bien des difficultés, de faire accepter le Havre du Montlouis, ſitué ſur la Côte Méridionnale du Fleuve S. Laurent, entre les Monts Notre Dame, & à peu près à moitié chemin de Quebec à la pleine Mer.

Deſcription de Mont-louis.

Ce Havre eſt l'embouchure d'une jolie Riviere, le mouillage y eſt fort bon, & on n'y eſt expoſé dans la Rade, qu'au ſeul vent du Nord, qui ſouffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y ſont à l'abri de tous les mauvais tems, & à couvert des Ennemis, parce qu'on n'y peut entrer, que quand la marée eſt haute, & que quand elle eſt baſſe, il n'y reſte pas deux pieds d'eau, quoique dans la Riviere même ils puſſent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée eſt très-facile à défendre, ayant d'un côté des Montagnes inacceſſibles, & de l'autre une langue de terre, qui fait une Preſqu'Iſle d'une portée de mouſquet de largeur au plus, & ſur laquelle on peut conſtruire un Fort.

Son utilité.

Cette même langue de terre eſt auſſi très-propre à ſécher le Poiſſon, que j'ai obſervé ailleurs être très-abondant ſur cette Côte depuis le Cap des Roſiers, qui eſt à l'entrée du Fleuve, juſqu'à la Riviere de *Matane*, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de près de quatrevint lieuës. On peut même faire la Pêche des Baleines encore quinze lieuës plus haut. Pour ce qui eſt du terrein de Montlouis, il eſt propre à produire du froment, & toutes ſortes de grains, & l'on y trouve de fort bons pâturages.

Tous les Navires, qui montent à Quebec, paſſent à la vûë de Montlouis, & il eſt étonnant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité, qu'on retireroit de ce Poſte, en le peuplant, pour ſecourir les Bâtimens, qui pourroient ſe trouver en peine, & manquer d'eau & de vivres, dans une navigation auſſi longue & auſſi périlleuſe, que celle du Fleuve S. Laurent. Avec cela, dès le tems, dont je parle, on y avoit découvert une carriere d'ardoiſe ; mais ce n'eſt que depuis quelques années, qu'on a ouvert les yeux ſur un avantage, qui rendroit les incendies & moins fréquens, & moins terribles qu'ils l'ont été juſqu'ici dans la Nouvelle France.

1697.

Il y a auſſi beaucoup de ſalpêtre en ce lieu-là, & un Sauvage aporta un jour au Sieur Riverin un morceau de cuivre très-pur, qu'il aſſûroit avoir trouvé dans une Ravine entre deux Montagnes. Enfin quelques Particuliers s'étant aviſés d'aller pêcher dans ce Havre, y firent une très-abondante Pêche, quoiqu'ils manquaſſent de bien des choſes néceſſaires pour ce travail, & ce fut ſur leur raport, que les Aſſociés du Sieur Riverin conſentirent à y faire leur Etabliſſement.

Ce qui fait échouer ce projet.

Tout étoit dans la meilleure diſpoſition du Monde, pluſieurs Habitans étoient déja partis en Chaloupe pour s'y rendre, & un Navire chargé de ſel & de toutes ſortes de proviſions étoit dans la Rade de Quebec, n'attendant plus que le vent pour lever les ancres, lorſque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de ſe tenir en garde contre les Anglois, & de ne permettre à aucun Bâtiment de deſcendre le Fleuve. Il fallut obéir, & ce contretems fâcheux dégoûta entiérement les Aſſociés du Sieur Riverin. Il ne ſe rebuta pourtant pas, il ſçut encourager le petit nombre d'Habitans, qui étoient déja à Montlouis, & l'année ſuivante la Pêche & la récolte y furent ſi abondantes, que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en ſon lieu ce qui a empêché que la ſuite n'ait répondu à de ſi heureux commencemens.

Effet des grands préparatifs de M. de Frontenac.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été ſous les armes depuis le commencement de la belle ſaiſon juſqu'à la fin de l'automne, d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi, qu'on attendoit, enſuite diſpoſée à exécuter les ordres de la Cour, quelques qu'ils puſſent être; mais ſi ces préparatifs ne ſervirent, ni à chaſſer une ſeconde fois les Anglois de devant Quebec, ni à faire des conquêtes ſur eux, ils continrent du moins les Iroquois, & procurerent aux Habitans une tranquillité, dont ils avoient preſque perdu juſqu'au ſouvenir.

Il ne reſtoit plus qu'à humilier ces Barbares de maniere à les mettre entiérement, & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie; ce qui paroiſſoit facile avec les Forces, qu'on avoit ſur pied; mais avant que de prendre ſur cela une derniere réſolution, le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propoſitions, qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui

1697. avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix, & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder, il leur avoit donné, pour se résoudre, jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, en les obligeant de lui laisser des ôtages.

Ce Général leve un Parti, & le congedie.

Il projetta ensuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers, qui seuls n'avoient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui; mais lorsque tout étoit prêt pour cette Expédition, il changea d'avis, sous prétexte, que les neiges n'étoient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu dessein que de faire peur aux Agniers, qu'il sçavoit bien n'être pas en état de lui résister, & qu'il ne croyoit pas assez imprudens pour s'exposer à voir leurs Villages ruinés: ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage, ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens, que ses préparatifs avoient empêché de faire leur chasse, & qui avoient sans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers, lui demanderent qu'il leur fournît de quoi vivre, & il fallut les contenter.

Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois.

Il avoit reçu par les derniers Vaisseaux une nouvelle Ordonnance du Roy, qui l'inquiettoit encore plus que les affaires des Iroquois: elle portoit défense à tous Officiers & Soldats, qui seroient en Détachement dans les Postes éloignés, d'y faire aucun commerce, à peine, pour les Officiers, de cassation & de dégradation des armes, & pour les Soldats, des Galeres. La même peine étoit reservée aux Voyageurs, dont Sa Majesté ne vouloit pas qu'on y souffrît aucun, enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux, qui s'y rencontreroient, & de les envoyer dans la Colonie, où on leur feroit leur procès.

M. de Frontenac fait sur cela des remontrances.

M. de Frontenac ne se rendit point encore, & d'autant plus persuadé qu'il y avoit beaucoup à risquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres, que la premiere publication, qui en avoit été faite, avoit excité quelques murmures, & quelques mouvemens, il se crut permis de faire des remontrances au Conseil. Elles furent inutiles, & voici la réponse, que lui fit M. de Pontchartrain par une Lettre dattée du vintuniéme de Mars de l'année suivante.

Réponse de M. de Pontchartrain.

» Sa Majesté a été fort satisfaite de l'activité, avec laquelle
» vous aviez disposé toutes choses pour aller joindre M. de

Neſmond, ſi les tems lui avoient permis d'exécuter les ordres, « 1697.
qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que vous m'écri- « vez ſur la ſuppreſſion des Congés : vous voulez bien que je « vous diſe que vous avez donné un peu trop de créance à des « Gens, qui par principe d'avidité ſoûtiennent le parti de la « traite dans les Bois. Si vous aviez voulu faire attention aux « inconveniens, qu'elle a produits, vous auriez condamné plus « vivement un auſſi mauvais uſage. «

On a voulu vous faire apréhender que les Sauvages nos « Alliés ne ſe joignent aux Iroquois pour nous faire la guerre, « ſi nous ceſſons d'aller traiter avec eux dans les Bois ; je vous « avouë que je n'en comprends pas bien la raiſon, & il me pa- « roît que nous devons en attendre un effet contraire, pourvû « qu'on prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que Sa Ma- « jeſté, en faiſant cette défenſe, a eu intention de leur faire « avoir les marchandiſes des François de la premiere main, de « leur permettre de vendre les leurs avec une entiere liberté, « & de leur procurer le profit de la traite avec les Sauvages, qui « ſont au-delà d'eux. «

Vous ſçavez trop bien l'Hiſtoire du Canada, pour ignorer « que la guerre, que nous ſoûtenons depuis tant d'années con- « tre les Iroquois avec tant de ſoins & de dépenſe, ne vient que « de ce que feu M. de la Barre avoit voulu faire le commerce « avec les Nations plus éloignées. Ces Sauvages, qui ſont à « préſent dans l'alliance des Anglois, ne ſeroient pas lontems « à ſe déclarer contr'eux, ſi les Anglois vouloient paſſer par « leur pays, pour aller traiter directement avec les autres Sau- « vages. «

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que la publication de la derniere Ordonnance du Roy, que M. de Frontenac fit faire ſur le champ ; mais la conſervation des Poſtes avancés, que le Roy avoit accordée ſur les repreſentations de l'Intendant &du Gouverneur de Montreal, fit bientôt reprendre le deſſus aux congés, & au commerce, qu'on vouloit abolir.

Divers avantages de nos Alliés.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contribuoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'eſperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'eſt qu'eux & les Anglois avoient été aſſez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la ha-

1697. che à la main, d'un Fort, qui n'étoit qu'à six lieuës de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, & dont la Garnison avoit été toute prise, ou tuée. A peu près dans le même tems vingt Iroquois étant allés pour surprendre les Outaouais, furent découverts, & entiérement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de consterner ces fiers Ennemis, ce fut l'échec, qu'ils reçurent dans le voisinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire, ce Chef Onnontagué, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, & celui de tous les Capitaines Iroquois, qui avoit alors le plus de crédit dans sa Nation, s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers, sous prétexte d'une chasse, & pour mieux cacher son jeu, envoya dire à M. de la Gemeraye, qui y commandoit, que les anciens des quatre Cantons supérieurs devoient partir incessamment pour aller conclurre la paix à Quebec. Il disoit vrai, & ces Députés étoient ceux, dont nous avons parlé, il n'y a pas lontems.

Belle action de trente jeunes Algonquins.

Mais comme on le connoissoit Ennemi personnel des François, & que d'ailleurs ses Envoyés, ou d'eux-mêmes, ou par son ordre, eurent l'imprudence d'ajoûter que pendant cette négociation la Jeunesse Iroquoise devoit aller attaquer les Outaouais, pour se venger des grandes pertes, que ces Sauvages avoient causées depuis un an aux Iroquois, on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais dessein. M. de la Gemeraye ne voulut pourtant point prendre sur lui de l'attaquer dans un tems, où il sçavoit que son Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons: il se contenta de se tenir sur ses gardes; & de faire sçavoir à M. de Frontenac ce qui se passoit.

Il en reçut réponse de ne rien entreprendre contre les Iroquois; mais de tâcher de se saisir sans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire, & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chassoient avec beaucoup de confiance derriere Catarocouy, trente-quatre Algonquins, dont on assûre que le plus âgé n'avoit pas vint ans, les surprirent près d'un lieu nommé *Quinté*, en tuerent la moitié, parmi lesquels fut le Chef même, prirent sa Femme, firent quelques Prisonniers, & une si belle victoire ne leur coûta que six des leurs.

Mort d'Oureouharé.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems, qu'on y reçut cette nouvelle: il assûra M. de Frontenac que

que son Canton de Goyogouin étoit sincérement disposé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit persuadé qu'il ne l'eût pas dit, si la chose n'eût été vraye. Peu de jours après il tomba malade d'une pleuresie, qui l'emporta assez brusquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoûtumé de rendre aux Capitaines des Compagnies. 1698.

On dit que le Missionnaire, qui l'assista pendant sa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Passion du Sauveur des Hommes, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria: *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainsi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractére quelque chose de fort aimable; car je trouve dans plusieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroissoit, soit à Quebec, soit à Montreal, le Peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours sur son crédit pour la conclusion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne cessa jamais de se flatter.

Son éloge.

Au mois de Février quatre Anglois arriverent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Prisonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puissances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel SCHUILLER, Major d'Orange, & du Ministre DELLIUS, qui ramenoient dix-neuf Prisonniers François. Ils présenterent aussi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, dattée de *Newyork* (a) du vint-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaisseaux.

On reçoit en Canada le premier avis de la paix.

Le Roy m'ayant fait l'honneur de me nommer Gouverneur de plusieurs de ses Provinces en Amerique, & entr'autres de celle de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même tems que je vous fais mes complimens, de vous faire aussi part de la paix, qui a été concluë entre le Roy & les Confédérés, & le Roy Très-Chrétien, dont je vous envoye les articles. La paix fut publiée à Londres au mois d'Octobre dernier, peu de tems avant mon départ d'Angleterre; mais comme mon «

Lettre du Gouverneur Général de la N. Angleterre à M. de Frontenac.

(a) Manhatte.

1698. „ voyage a été long, ... je n'ai pu arriver ici que le second
„ du courant.
„ J'envoye cette Lettre par M. le Colonel Schuiller, Mem-
„ bre du Conseil du Roy en cette Province, accompagné de
„ M. Dellius, tous deux Gens de condition & de mérite, pour
„ vous marquer l'estime, que je fais d'une Personne de votre
„ rang. Ces Messieurs vous ameneront tous les Prisonniers Fran-
„ çois, qui se sont trouvés entre les mains des Anglois de cette
„ Province. Pour ce qui est de ceux, qui sont Prisonniers avec
„ nos Indiens; j'envoyerai ordre qu'on les mette en liberté au
„ plûtôt, avec une bonne Escorte, si cela est nécessaire pour...
„ les conduire en toute sûreté à Montreal. Je ne doute pas,
„ Monsieur, que de votre côté, vous ne donniez aussi ordre
„ pour faire relâcher tous les Sujets du Roy, que l'on a fait
„ Prisonniers chez vous pendant la guerre, tant Chrétiens, qu'In-
„ diens, afin que la bonne correspondance, & un libre com-
„ merce, qui sont les fruits ordinaires de la paix, soient renou-
„ vellés de part & d'autre, conformément à la bonne union,
„ qu'elle a causée entre les Rois nos Maîtres.

Réponse de M. de Frontenac.

M. de Frontenac lui répondit par une Lettre dattée du huitiéme de Juin, où, après lui avoir rendu politesse pour politesse, il lui marque que bien qu'il n'eût pas encore reçu de la part du Roy, son Maître, la confirmation de la paix, il ne fera aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius ceux des Anglois & des Flamands, qui sont Prisonniers dans son Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner; qu'il n'a jamais refusé de faire ces échanges dans le fort même de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Villieu, Capitaine, & plusieurs autres François avoient reçus de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois violées; qu'il est persuadé qu'il n'aprouvera pas ces procédés, & qu'il ne souffrira pas plus lontems que le Capitaine Baptiste Flibustier soit retenu dans les chaînes, & traité avec la derniere rigueur.

Il dit ensuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM. Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Prisonniers dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les François, qui sont chez eux; que ces Peuples étant depuis l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laissé un ôtage pour sûreté de leur parole, c'est à eux, qu'il a à

faire ; qu'il eſt inutile qu'il ſe donne la peine de ſe mêler de cette négociation, puiſque ce ſont des Enfans déſobéiſſans à leur Pere, & qui ont toujours été ſous la domination du Roy, avant même que les Anglois ſe ſoient rendus Maîtres de la Nouvelle York ; qu'il a des ordres ſi précis de ne point ſe départir de ce principe, qu'il ne peut ſe diſpenſer d'y obéir juſqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires ; que quelques difficultés, qui ſe rencontrent ſur cet article, elles n'altereront point la bonne intelligence, qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes meſures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoiſe de continuer leurs hoſtilités contre les Habitations Angloiſes, & cela immédiatement après avoir reçu les premieres nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas, & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils ſont fort éloignés de lui, & fort irrités de ce qu'on retient Priſonniers à Baſton pluſieurs de leurs Gens, il apréhende qu'ils ne ſe portent à quelque extrêmité fâcheuſe, ſi on ne les ſatisfait au plûtôt ſur ce point ; que juſqu'à ce que cela ſoit fait, il ne peut les obliger à rendre les Priſonniers Anglois, qui ſont parmi eux, & qu'il les croit d'autant plus autoriſés à ne ſe point relâcher ſur cet article, qu'ils ont ſouvent été les Dupes de leur bonne foi, ayant rendu en différentes occaſions des Anglois, ſans avoir pu retirer aucun des leurs. 1698.

Meſſieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponſe, fort charmés des bonnes manieres, & du gracieux accueil, que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Sault S. Louis vinrent trouver ce Général, & lui aprirent des nouvelles des Agniers, qui lui firent beaucoup de plaiſir. Ils arrivoient de ce Canton, où ils étoient allés rendre viſite à leurs Parens, ce que ces Sauvages, dans le plus fort même de la guerre, ne pouvoient s'abſtenir de faire de tems en tems : nous avons vû les ombrages, qu'en prit plus d'une fois le Comte de Frontenac ; mais, ni lui, ni leurs Miſſionnaires n'avoient jamais pu les corriger ſur cela.

Ils raporterent donc que pendant leur ſejour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conſeil, où avoient aſſiſté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Maî-

Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont.

1698. tres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis lontems avant que les Anglois y eussent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui apartenoient en propre, ils alloient jetter au feu tous les papiers, qu'on leur avoit donnés, ou qu'ils avoient signés en diverses occasions, ce qu'ils firent sur le champ.

Propositions de ce Gouverneur aux Iroquois.

Il est vrai qu'à cette déclaration, ils ajoûterent une proposition, qui le rassûra un peu, & l'engagea à dissimuler son ressentiment, ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault Saint Louis, qui étoient chez eux, jusqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois, qu'il retenoit. Il n'osa néanmoins consentir à cette perfidie, dont il apréhendoit que l'odieux ne retombât sur lui. Il ajoûta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner si leurs affaires étoient dans un mauvais état, & que pour avoir la paix avec les François, ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix si nécessaire à leur conservation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage, il étoit à propos qu'ils lui remissent tous leurs Prisonniers, & qu'il se chargeoit de les faire conduire à Montreal.

Il leur dit ensuite qu'il sçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations, qui se disoient Alliés des François ; qu'il leur laissoit la liberté de la continuer, ou de faire la paix ; mais qu'il leur défendoit toute hostilité contre les François, & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adressant aux Iroquois du Sault S. Louis, il leur dit qu'il étoit charmé de les voir sur ses Terres ; qu'ils y seroient toujours les bien venus, & qu'il falloit oublier tout le passé. Il accompagna ces marques d'amitié de présens, qu'ils accepterent ; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponse, ni prendre avec lui aucun arrangement, parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commission de leurs Anciens, ni de leur Pere Ononthio.

Les Iroquois paroissent disposés à la paix.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont sur la proposition de lui livrer tous leurs Prisonniers : Ils dirent qu'ils l'avoient agréée ; mais sans marquer le tems, auquel cela se feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois se ménageoient mutuellement, & se défioient les uns des autres ; que

ces Derniers étoient bien aises de s'apuyer du Premier, pour faire leurs conditions meilleures, & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occasion, pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre sur les Cantons; mais qu'il ne seroit pas impossible de se servir de ces dispositions des uns & des autres, pour les diviser, & que pour y parvenir, le plus sûr étoit de gagner les Iroquois, en leur faisant observer que les Anglois vouloient disposer en Maîtres de leur Pays & de leurs Personnes. 1698.

M. de Frontenac entreprend de les gagner.

Dans cette vûë, comme il eut apris sur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis, pour y visiter aussi leurs Parens, non-seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir; mais il les fit même inviter à aller à Montreal, où par son ordre on n'oublia rien pour les bien regaler, & pour leur témoigner la joye, qu'on avoit de les voir. Ils y furent sensibles, & ils resterent dans cette Ville assez lontems, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas; mais c'étoit quelque chose de bien flatteur pour ces Sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux Puissances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne, & dont ils avoient sçu mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, & en quelque façon respecter de l'une & de l'autre.

Une seconde Lettre, que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont, & qui étoit dattée de la Nouvelle York, du treiziéme d'Août, confirma ce Général dans la pensée, qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture présente, que de travailler à inspirer aux Cantons de la défiance des Anglois, ou plûtôt d'augmenter de telle sorte celle, qu'ils avoient déja, qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre, & la réponse, qu'y fit le Comte de Frontenac.

Seconde Lettre du Chevalier de Bellemont.

Je ne fais que d'arriver des Frontieres, où .... j'ai eu une « conference avec nos cinq Nations d'Indiens, que vous apel- « lez Iroquois. Ils m'ont prié avec grande instance de les con- « tinuer sous la protection du Roy, mon Maître, ayant prote- « sté en même tems une inviolable sujetion & fidélité à Sa Ma- « jesté, & s'étant plaints des outrages, que leur ont faits vos «

1698. „ François & vos Indiens du Canada, au préjudice du Traité de
„ Paix, dans lequel ils se croyoient compris en vertu de la fidélité, qu'ils doivent au Roy, comme ses Sujets. Ils m'ont aussi remontré que vos Gens ont pris, ou enlevé quatre-vint quatorze des leurs, depuis la publication de la Paix, ce qui me surprend beaucoup, d'autant qu'on a toujours regardé les Iroquois, ou cinq Nations Indiennes, comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, ce qui se peut faire voir à tout le Monde par des preuves autentiques & solides.

„ Mais à ce que je vois par votre Lettre du huitiéme de Juin dernier, il me seroit inutile de prouver, puisque vous me dites positivement que vous avez des ordres si précis.... que vous ne sçauriez les outrepasser, que vous n'en ayez reçu de nouveaux.... Vous sçavez fort bien que les courses & hostilités, que vos Gens faisoient sur nos Indiens avant la derniere guerre, furent la principale cause, pour laquelle le Roy déclara la guerre à la France, comme il est signifié dans la Déclaration, de sorte que je m'étonne que vous vouliez la continuer.... à nos Indiens, puisque c'est une manifeste contravention au Traité.

„ Le Roy, mon Maître a, Dieu merci, trop de pénétration dans les affaires, & le cœur trop grand, pour renoncer à son droit; & pour moi, j'ai ses intérêts trop à cœur, pour laisser faire à vos Gens la moindre insulte à nos Indiens, & surtout pour souffrir qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela je leur ai donné ordre d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils soient attaqués, de faire main basse sur tous, sur les François, comme sur les Indiens, leur ayant fourni tous les secours, dont ils avoient besoin. Vous voyez, Monsieur, que je ne fais pas difficulté de vous dire tout mon procédé...., dont je suis assûré d'être avoué du Roy, mon Maître.

„ Pour vous faire voir le peu d'état, que nos cinq Nations d'Indiens font de vos Jesuites & autres Missionnaires, ils m'ont fait des prieres réitérées pour m'engager à les chasser de chez eux, me remontrant qu'ils en étoient oprimés, & ils m'ont conjuré de leur faire venir de nos Ministres Protestans, pour les instruire dans la Religion Chrétienne; ce que je leur ai promis, & vous avez bien fait de défendre à vos Missionnaires de s'en plus mêler, s'ils ne veulent subir la punition, qu'ordonnent les Loix d'Angleterre, & qu'assûrément je ferai

exécuter toutes les fois, qu'ils tomberont entre mes mains, « 1698.
& les Indiens m'ont promis de me les amener Prisonniers. «

Au reste, si vous ne faites cesser les actes d'hostilité de votre « côté, on s'en prendra à vous de toutes les suites, qui pourront arriver, & je laisserai à juger à tout le Monde qui aura le plus de tort, ou de vous, ou de moi? vous, pour avoir rallumé la guerre; moi, pour défendre nos Indiens contre vos Entreprises. «

Ces Sauvages vouloient bien me mettre entre les mains « tous les Prisonniers, qu'ils ont faits sur vous pendant la guerre, & dont le nombre étoit de plus de cent, à condition, que je leur assûrasse que de votre côté vous relâcheriez tous ceux, que vous retenez de leurs Gens; mais je n'ai pas voulu me charger de tout cela, que je n'eusse sçu encore une fois votre résolution. Je vous envoye pourtant quatre Prisonniers François, que nos Indiens avoient amenés à Orange, avec mon Passeport pour les conduire en Canada. Si vous consentez à un échange de Prisonniers de part & d'autre, vous ferez bien de m'en avertir, afin que je fasse assembler ceux des Vôtres, qui sont entre les mains de nos Indiens. «

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre que les Vôtres « ont tué deux Anglois auprès d'un Village, nommé *Alsiade*, « & que cela s'est fait environ le quinziéme du mois passé, comme ces pauvres Gens faisoient leur moisson sans armes, se croyant en sûreté à cause de la Paix. On ne sçauroit entendre parler de semblables cruautés sans horreur, & toutefois l'on tient que la récompense, que vous donnez à vos Alliés, & qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure, les y encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, en mauvaise part, si je vous dis que cela semble tout-à-fait contraire au Christianisme. «

Avanthier deux Onnontagués sont venus m'avertir que « vous avez envoyé deux Révoltés de leur Nation, pour dire aux Cantons Supérieurs, qu'au cas, qu'ils ne vinssent pas en Canada dans quarante-cinq jours, vous marcheriez dans leur Pays à la tête d'une Armée pour les y contraindre par la force. Et moi de mon côté j'envoye aujourd'hui mon Lieutenant-Gouverneur, avec des Troupes réglées du Roy, pour s'opposer aux hostilités, que vous entreprendrez. Je veux même, s'il est besoin, armer tout ce qu'il y a d'Hommes dans «

1698. „ les Provinces de mon Gouvernement pour vous repousser, „ & tâcher de faire répréfaille du dommage, que vous ferez à „ nos Indiens.....

Réfléxions de M. de Frontenac sur cette Lettre.

C'est assez souvent une marque qu'on se sent foible, quand on parle si haut : on veut essayer de gagner par les ménaces ce qu'on sçait bien qu'on ne peut emporter par la force ; & l'on a pu voir dans toute la suite de cette Histoire que les Anglois l'ont toujours pris sur ce ton, quand ils ne se sont pas trouvés en état de soûtenir par les armes leurs prétentions. M. de Frontenac ne fut point la Dupe de la maniere, dont le Général Anglois vouloit faire valoir les siennes, & il comprit même que cette batterie étoit dressée autant contre les Iroquois, que contre lui, & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit si vivement leur défense, que pour les asservir plus sûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur faire faire cette réfléxion, & peut-être ne differa-t-il si lontems de répondre à la Lettre, qu'il venoit de recevoir, que parce qu'il voulut avoir le tems de la leur communiquer, & de s'assûrer de ce qu'ils en pensoient. Il paroît au moins certain qu'il attendit l'arrivée des Vaisseaux de France, pour voir s'ils ne lui aporteroient point d'ordre de la Cour par raport à cette affaire. Quoiqu'il en soit, la réponse qu'il fit au Chevalier de Bellomont est dattée du vintuniéme de Septembre. La voici.

Réponse, qu'il y fait.

„ Je n'aurois pas été si lontems, sans envoyer sçavoir de vos „ nouvelles par des Personnes de mérite & de distinction, & „ sans répondre aux honnêtetés, qu'il vous a plu me faire par „ MM. Schuillier & Dellius, si les Vaisseaux, que j'attendois „ de France, fussent plûtôt arrivés ici. Leur retardement est la „ seule raison, qui m'engage encore à remettre leur départ jus„ qu'au printems prochain, dans la crainte que la saison étant „ aussi avancée qu'elle l'est, ne leur permît pas de revenir avant „ que la navigation *des Lacs & des Rivieres* soit fermée.

„ Les Dépêches, que j'ai reçuës de la Cour m'ont apris, com„ me de votre côté vous avez du le sçavoir, que les Rois, nos „ Maîtres, avoient résolu de nommer chacun de leur part des „ Commissaires, pour regler les limites des Pays, sur lesquels „ devoit s'étendre leur Domination en ces Contrées. Ainsi, „ Monsieur, il me semble qu'avant que de le prendre sur le ton, „ que vous faites, vous auriez du attendre la décision, que les

Commissaires

Commissaires en auront faites, & ne pas vous ingerer de vouloir traverser cette affaire, qui étoit déja commencée, & qu'on peut regarder comme domestique, puisque c'est un Pere, qui tâche de ramener ses Enfans par toutes sortes de voyes à leur devoir, en commençant par celles de la douceur, résolu d'user des plus severes, au cas, que les premieres n'ayent point d'effet. « « « « « « « 1698.

C'est une chose, que vous devez regarder comme entiérement séparée des Traités de paix & d'amitié, que les Rois, nos Maîtres ont faits ensemble, & vous n'y pouvez entrer, sans faire connoître qu'au lieu d'employer toutes sortes de moyens pour tâcher d'entretenir la correspondance entre les deux Nations..... vous cherchez des prétextes pour donner atteinte aux Traités, qui ont été conclus, & dont je doute que vous fussiez autorisé par Sa Majesté Britannique. Car pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la parole, qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût sçavoir que la paix fût faite entre les deux Couronnes, & pour laquelle ils m'ont donné des ôtages, je ne fais que suivre la route, que j'avois prise; mais vous, Monsieur, vous vous détournez de la vôtre, en prétextant des prétentions, qui sont nouvelles, & qui n'ont aucun fondement. « « « « « « « « « « « « « « « «

En effet vous voulez bien que je vous dise que je suis assez informé des sentimens des Iroquois, pour sçavoir qu'il n'y a pas une des cinq Nations, qui.... voulût être sous la domination d'Angleterre, & que vous n'avez aucune preuve pour les convaincre de votre droit; au lieu que celles, que nous avons, & que l'on remettra entre les mains des Commissaires, sont si incontestables, que je doute qu'on y puisse faire la moindre réplique. Ainsi, Monsieur, je suis résolu d'aller toujours mon chemin, & je vous prie de ne point faire de démarches pour me traverser, parce qu'elles vous seroient inutiles, & que toute la protection & le secours, que vous me déclarez leur avoir déja donné, & leur vouloir continuer contre les termes du Traité, ne me feront jamais beaucoup de peur, & ne m'obligeront point de changer mes desseins; au contraire ils m'engageront plûtôt à les presser davantage, quelques suites funestes, qu'ils puissent avoir. Ce sera vous, Monsieur, qui en répondrez, & du côté du Roy, votre Maître, & du côté du Ciel. «

1698. » On vous a mal informé, lorſqu'on vous a dit que les François, & les Sauvages Habitans parmi nous, avoient fait des outrages aux Iroquois. Il eſt bien vrai que les Outaouais, & en particulier les Algonquins ont fait un coup conſiderable ſur les Onnontagués, parce que cette Nation, auſſi-bien que les autres, s'étoit déclarée ne vouloir point la paix avec eux.... Cependant j'ai lieu de croire que, ſi les Iroquois ne m'ont point ramené tous les Priſonniers, qu'ils ont faits ſur nous, c'eſt parce que vous vous y êtes formellement oppoſé. Lorſqu'ils ſe rangeront à leur devoir, & qu'ils auront effectué leur parole, je leur rendrai ceux, qui ſont ici.

» Cela ne m'empêche pas, Monſieur, de vous remercier du bon traitement, que vous avez fait aux quatre derniers François, que vous m'avez renvoyés. Je m'étois aſſez expliqué au ſujet des Sauvages de l'Acadie, & j'ai toujours apréhendé que, ſi on ne leur rendoit au plûtôt ceux de leur Nation, qui ſont retenus Priſonniers à Baſton de ſi mauvaiſe foi, ils ne formaſſent quelque Entrepriſe ſur votre Colonie. Je ſuis pourtant fâché du coup, que vous me mandez qu'ils ont fait, ce qui m'oblige de leur envoyer un ſecond ordre pour faire ceſſer tout acte d'hoſtilité; mais je vous prie de leur renvoyer leurs Gens, ſur leſquels vous ne m'avez fait aucune réponſe. Vous voyez que je vous parle avec autant de franchiſe & de liberté, que vous faites.

Il eſt aſſez ſurprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont, qui regardoit les Miſſionnaires, & ſur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaiſe foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Miſſionnaire dans ces Cantons, & depuis lontems aucun n'y avoit été. En ſecond lieu les Miſſionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages, à qui ils ont toujours beaucoup plus donné, qu'ils n'en ont reçu : de ſorte qu'on ne comprend pas en quel ſens les Iroquois pouvoient ſe plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on ſçait que ces Peuples mépriſoient fort les Miniſtres Proteſtans, & qu'ils avoient ſouvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York, qu'ils n'avoient point de religion. Ainſi il eſt plus que vraiſemblable que, s'ils avoient voulu ſe faire Chrétiens, ils n'auroient pas choiſi de l'être comme les Anglois, & en effet tous ceux de cette Nation, qui ſe ſont convertis au

Christianisme, ont embrassé la Religion Romaine.

1698.

Autres prétentions des Anglois.

Mais ce n'étoit pas seulement sur le Pays Iroquois, & sur les Personnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ses prétentions. On lui avoit persuadé, & le Ministre Dellius l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à son passage par Montreal, que sa Nation ayant succédé à tous les droits des Hollandois, lorsqu'elle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui est au Midy de ce Poste, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Ministre sur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit apris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenuë la Nouvelle York, s'étendît à tous les Pays, dont il parloit?

« Pour nous, ajoûta-t-il, il nous sera aisé de mettre dans la derniere évidence que nous avions découvert & possedé le Pays des Outaouais, & celui même des Iroquois, avant qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & que le droit de possession établi par plusieurs titres en divers endroits des Cantons, n'a été interrompu que par la guerre, que nous avons été obligés de faire à cette Nation, à cause de leurs révoltes & de leurs insultes ». Dellius vit bien qu'il avoit à faire à un Homme instruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de son principe: il n'insista point davantage, & le Chevalier de Bellomont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article dans ses Lettres à M. de Frontenac.

Affaires de l'Acadie.

Il réussit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'assûrer la Domination Angloise, ou du moins de se mettre l'esprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une si grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troisiéme d'Octobre de cette année, mandoit à ce Ministre que les Anglois songeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi; qu'il ne croyoit pas qu'on dût souffrir, ni l'une, ni l'autre Entreprise; mais que, comme il n'avoit pas assez de Forces pour s'y oposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laissant faire les Sauvages.

Il ajoûtoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le

1698. long de nos Côtes ; que les Habitans du Port Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils, ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charnisé sur cette partie de l'Acadie, se portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines jusqu'à l'Isle Verte, se faisoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étenduë de son prétendu Domaine.

Reglement des Limites pour les Côtes Méridionnales de la Nouvelle France.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Reglement des Limites, auquel on travailloit, on se releveroit de ces différentes prétentions ; mais la paix ne dura pas assez lontems pour consommer cette affaire. D'ailleurs on ne faisoit pas assez réfléxion en France que celui, qui s'est mis en possession, a un grand avantage sur son Competiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle France sur cette Côte Méridionnale eussent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chassé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous apartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAUT, Commissaires nommés par le Roy, furent obligés de raprocher nos Frontieres en deçà de ce Poste, & de les marquer à la Riviere de S. George, située presqu'à distance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majesté Britannique.

On ne regla rien sur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages protesterent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part, ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui est de la Baye d'Hudson, elle nous resta toute entiere, parce que nous en étions les Possesseurs actuels. Les Anglois se bornerent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur opposa l'invasion du Fort Nelson faite auparavant, sans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions souffert une perte beaucoup plus considerable.

Nous avions ravagé plûtôt que conquis la Côte Orientale de l'Isle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt ré-

tablis, & nous les avions laiſſé faire. Enfin l'Iſle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etabliſſement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalouſie des Anglois: elle nous demeura; mais la guerre, qui ſe ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions réciproques des deux Nations au ſort des armes. 1698.

Mort de M. de Frontenac.

Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de raporter, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger ſe déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vinthuit de Novembre. Il étoit dans ſa ſoixante & dix-huitiéme année, mais dans un corps auſſi ſain, qu'il eſt poſſible de l'avoir à cet âge, il conſervoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'eſprit de ſes plus belles années. Il mourut comme il avoit vêcu, cheri de pluſieurs, eſtimé de tous, & avec la gloire d'avoir, ſans preſqu'aucun ſecours de France, ſoûtenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée ſur le penchant de ſa ruine.

Il paroiſſoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna conſtamment juſqu'à ſa mort des marques publiques. On ne l'accuſa jamais d'être intéreſſé; mais on avoit de la peine à concilier la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard des Perſonnes, contre leſquelles il s'étoit laiſſé prévenir. L'âcreté de ſon humeur un peu atrabilaire, & une jalouſie baſſe, dont il ne ſe défit jamais, l'ont empêché de goûter tout le fruit de ſes ſuccès, & ont un peu démenti ſon caractere, où il y avoit de la fermeté, de la nobleſſe & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à ſa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laiſſoit.

Les Iroquois veulent ſurprendre le Chevalier de Callieres.

1699.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'eſpéce de Traité, qu'ils avoient fait avec lui; mais ils voulurent prendre quelques meſures, avant que de ſe déclarer. Au mois de Mars ſuivant ils envoyerent des Députés à Montreal, & l'on s'aperçut aiſément que leur unique deſſein étoit de s'inſtruire de l'état, où ſe trouvoit la Colonie deſtituée de ſon Chef. Ils pleurerent à leur maniere la mort de leur Pere; ils préſenterent au Gouverneur de Montreal, qui étoit chargé

1699. du Commandement général, trois Prisonniers François, & ils lui promirent de lui rendre tous les autres, s'il vouloit mettre en liberté tous ceux de leur Nation, qu'il retenoit encore.

Ils le prierent ensuite d'envoyer avec eux le Sieur de Maricourt, accompagné de deux Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, pour aller avec eux à Orange, où se feroit l'échange, & où la paix se concluroit. Ils témoignerent qu'il leur feroit encore plaisir d'engager le P. Bruyas, un de leurs anciens Missionnaires, à être de ce voyage, & de rapeller de France le P. de Lamberville, qui sçavoit mieux, disoient-ils, qu'aucun autre, entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. Enfin ils lui representerent qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune confiance, tandis qu'il tenoit sur le feu la chaudiere de guerre, & qu'il n'arrêtoit point la hache de ses Alliés.

Conduite de ce Gouverneur.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que la chaudiere demeureroit sur le feu jusqu'à la conclusion de la paix ; qu'il vouloit en traiter à Montreal, & non pas à Orange; & qu'il n'entendroit à aucune proposition de leur part, qu'ils n'eussent satisfait à toutes les conditions, que leur avoit imposées le feu Comte de Frontenac ; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas iroient chez eux, & qu'il écriroit en France, pour y solliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent assez satisfaits de cette réponse, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils se bornerent à demander sûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda soixante jours de tréve, & sur ce qu'ils insisterent pour obtenir quatre Prisonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives instances, il consentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la suite de se sçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile ; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûë que de retirer peu à peu tous nos Prisonniers en gardant les leurs, qu'ils avoient presque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin ; mais on compta d'autant moins sur cette promesse, qu'on étoit instruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fussent compris dans celle,

qui avoit été concluë à Riswick entre les deux Couronnes.

1699.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Successeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignerent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien autant, que le choix de son Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être rédévable de lui avoir été préferé, que parce que son Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à son arivée à Versailles avoit trouvé la Place remplie.

M. de Callieres est nommé Gouverneur Général.

Tous deux la méritoient, & il n'est pas aisé de dire lequel auroit été plus agreable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, son zéle, son désintéressement, son équité, sa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit assez de bras pour exécuter ce qu'un Chef aussi sage & aussi aimé que lui, auroit résolu dans le Conseil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir se montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois sous ses ordres, & qui admiroient également sa conduite & son intrépidité.

Sans avoir le brillant de son Prédécesseur, il en avoit tout le solide, des vûës droites & désintéressées, sans préjugé & sans passion: une fermeté toujours d'accord avec la raison; une valeur, que le flegme sçavoit moderer & rendre utile: un grand sens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'esprit, à laquelle une grande aplication & une longue expérience avoient ajoûté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres: il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les Sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raisonnable; que pour n'avoir, ni la naissance, ni les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui, & qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop sentir le poids de l'autorité.

Son caractére.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres, fut donné au Chevalier de Vau-

M. de Vaudreuil Gouverneur de Montreal.

1699. dreuil, qui se trouva pour lors à la Cour, & que son activité, sa bonne mine, ses manieres nobles & aimables, & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poste de cette importance. Celui de Catarocouy étoit aussi pour lors d'une très-grande conséquence, & Sa Majesté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans, capables de prendre leur parti d'eux-mêmes, quand le tems & la nécessité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ses ordres, & sur lesquels il pût se reposer, comme sur lui-même, pour la conservation d'une telle Place.

Prétentions du Gouverneur de la N. Angleterre sur les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné sa principale attention sur les Nations Abénaquises, & sous prétexte, que le Kinibequi, où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etablissemens, étoit possedé par les Anglois, il avoit sur ces Sauvages les mêmes prétentions, que sur les Iroquois. Le Roy, dans une Lettre dattée du vint-cinquiéme de Mars, & adressée au Comte de Frontenac, dont Sa Majesté n'avoit pas encore apris la mort, lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois; mais il lui marquoit en même tems que jusqu'à ce que les limites des deux Colonies fussent reglées, il tînt exactement la main à ne souffrir aucun changement au sujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne, & à ce que toutes choses demeurassent à cet égard sur le pied, où elles étoient au commencement d'Août de l'année précédente.

A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui.

Toutefois comme on étoit fort sûr des Canibas, & en général de toutes les Nations Abénaquises, le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroissoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages, le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvenient à les laisser faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propositions du Général Anglois, qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain, ils lui firent signifier les articles suivans.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays: 2°. Qu'ils ne voyoient pas sur quel fondement il prétendoit être leur Maître; que, ni lui, ni aucun de ses Predécesseurs ne l'avoient jamais été; qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré, & sans y être contraints, au Roy de

de France, & qu'ils ne recevroient jamais les ordres d'aucun autre que de lui & de ses Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations sur leurs Terres, & qu'ils avoient accordé cette permission aux seuls François : 4°. Qu'ils étoient fort surpris d'entendre dire qu'il songeoit à leur donner d'autres Missionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aises qu'il sçût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion, & que jamais ils n'en auroient d'autre, que celle, qu'on leur avoit enseignée, & pour laquelle ils avoient combattu, & combattroient jusqu'à la mort. 1699.

M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de faire cesser tout acte d'hostilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adressée ouverte au Général Anglois, & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adressé à M. de Callieres celle, qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baston par M. de LA VALLIERE, Major de Montreal, & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle disposition le Gouverneur Anglois étoit au sujet des Abénaquis & des Iroquois.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre l'Arbitre de la paix.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général, pour le complimenter sur sa promotion ; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaires, & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hostilité contre les Miamis, dont plusieurs avoient été tués. Il paroissoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient assez disposés à la paix, & ne differoient de la conclure, que par la considération des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit persuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres, & qu'il falloit qu'ils se déclarassent pour, ou contre les François.

Dans cette pensée, comme il avoit des ordres positifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à désarmer, & qu'il ne pouvoit les dissimuler, parce que M. de Callieres les avoit vûs, & en gardoit un *duplicata*, il reprit le dessein de se rendre l'Arbitre souverain du Traité : ainsi sçachant les engagemens, que les Cantons avoient pris avec le

1699. feu Comte de Frontenac, il leur manda de le venir trouver à Orange. Ils le refuserent, & surpris de ce refus, il leur envoya des Personnes de confiance, qui vinrent à bout de leur persuader de traîner l'affaire en longueur.

Politique de M. de Callieres pour obliger les Iroquois à la faire sans lui.

Ils ne parurent donc point à Montreal, quoique tout récemment ils eussent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver, & qu'ils eussent marqué le tems, qu'ils s'y trouveroient, & ce Général pour n'être point surpris par ces Barbares, se mit en état de leur faire vivement la guerre, s'ils s'avisoient de recommencer leurs hostilités; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverser les batteries du Chevalier de Bellomont, ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur, & il avoit en cela plus d'une vûë.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy, & en effet ce Prince en parloit sur ce ton-là dans sa Lettre. En second lieu il leur aprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de secours du côté de la Nouvelle York, puisque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défense de leur en donner aucun, ni directement, ni indirectement. Enfin il leur faisoit comprendre en même tems qu'il ne lui seroit pas difficile de les réduire par la force, s'ils refusoient de faire la paix aux conditions, que son Prédécesseur leur avoit proposées.

Les Cantons s'y déterminent.

Cette démarche produisit l'effet, qu'il en avoit attendu: à la vérité les Cantons ne jugerent pas à propos de se brouiller avec les Anglois, dont ils pouvoient avoir besoin dans la suite; ils aimerent mieux dissimuler le ressentiment, qu'ils avoient de leurs prétentions, & ils se contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres, mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent aussi le parti de les ménager. Enfin les Cantons, après avoir encore tergiversé quelque tems, & tâché de se venger de leurs pertes sur ceux de nos Alliés, qu'ils en croyoient les Auteurs, voyant que rien de tout cela ne leur réussissoit, songerent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais.

En conséquence de cette résolution le vintuniéme de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouver-

neur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucuns pouvoirs ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet, & firent sur ce retardement des excuses assez frivoles, dont M. de Callieres parut fort mal satisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal, où le Général étoit alors, & lui dirent ce qu'il sçavoit déja, que les Iroquois étant venus chasser sur leurs Terres, ils les avoient attaqués, & en avoient tué vinthuit, tant Hommes, que Femmes ; que les autres leur ayant réprésenté qu'ils avoient cru pouvoir chasser par tout, puisque toute hostilité étoit suspenduë de la part des François, & de leurs Alliés, ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Prisonniers, jusqu'à ce qu'ils fussent instruits des volontés de leur Pere Ononthio. 1700.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement, leur dit qu'ils ne lui disoient pas tout ; qu'il étoit informé que, malgré ses défenses, ils étoient allés attaquer les Sioux, & qu'après le coup, qu'ils avoient fait sur les Iroquois, ils avoient envoyé quelques-uns de leurs Prisonniers aux Cantons, pour négocier avec eux sans sa participation ; que c'étoit mal débuter avec lui, que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante, & après les assûrances, qu'il leur avoit données, de ne rien conclure avec les Iroquois, que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils eussent bien oublié la maniere, dont ceux-ci les avoient si souvent traités, pour se fier encore à eux ; qu'il esperoit qu'à l'avenir ils seroient plus avisés & plus circonspects ; qu'il attendoit incessamment les Députés des Cantons, & que si à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus, il leur feroit sçavoir par des Exprès ses intentions ; qu'en attendant ils demeurassent tranquilles, & qu'ils traitassent bien leurs Prisonniers.

Ce qui se passe entre ceux-ci & M. de Callieres.

Le dixhuitiéme de Juillet deux Députés du Canton d'Onnontagué, & quatre de celui de Tsonnonthouan arriverent à Montreal, & furent présentés par M. de Maricourt au Général, qui voulut bien leur donner une audience publique ; ils y furent conduits en cérémonie, & marchant par les ruës pour se rendre chez M. de Callieres, ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre, dont ils prirent les Ames à témoin de la sincérite de leur procédé.

Députés Iroquois à Montreal.

1700.

Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Sale du Conseil, où le Gouverneur Général étoit avec toute sa Cour, ils declarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs, dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit lontems qu'ils étoient sur le pied de traiter sans les Agniers, & que, si parmi eux il n'y avoit Personne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, c'est que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuiller pour les dissuader de descendre à Montreal, les Députés de ces deux Cantons étoient allé sçavoir de lui quelle raison il avoit de s'opposer à ce voyage.

Leurs propositions.

Ils se plaignirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans aucune défiance, & sur ce qu'on leur avoit assûré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité, dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois & les Miamis de l'autre, les avoient attaqués, & leur avoient tué cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le P. Bruyas, MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux, rien n'étant plus capable, disoient-ils, de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit sincérement la paix, que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoûterent que ces trois Ambassadeurs ne partiroient point de leur Pays, sans en avoir rétiré tous les Prisonniers François, qui y étoient encore retenus.

Réponse du Gouverneur Général.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse, 1°. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de Bellomont leur avoit dit au sujet du Traité de paix conclu entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, & qu'il étoit surpris de ce que les Députés d'Onneyouth & de Goyogouin étoient allé trouver ce Gouverneur, au lieu de venir avec leurs Freres, pour satisfaire aux engagemens, qu'ils avoient pris avec lui, & avec feu M. de Frontenac.

En second lieu, qu'il avoit agi auprès de tous ses Alliés pour les porter à ne faire aucune hostilité pendant qu'on traiteroit de la paix ; mais que les délais affectés des Cantons, & l'irruption de quelques Iroquois sur les Miamis leur avoient attiré les malheurs, dont ils se plaignoient ; qu'il en étoit pourtant fâché, & que, pour prévenir de pareils accidens, il avoit mandé des Députés de toutes les Nations ; qu'eux-mêmes, si

c'étoit ſincérement qu'ils vouluſſent la paix, ils ne manquaſſent point de lui envoyer dans trente jours des Ambaſſadeurs de tous les Cantons; qu'alors toutes les chaudieres de guerre ſeroient renverſées, le grand arbre de la paix affermi, les Rivieres nétoyées, les chemins aplanis, & que chacun pourroit aller & venir en toute ſûreté par tout, où bon lui ſembleroit. 1700.

En troiſiéme lieu, qu'il conſentoit que le Miſſionnaire & les deux Officiers, qu'ils demandoient, allaſſent avec eux chercher les Priſonniers; mais à condition, qu'ils ameneroient auſſi des Ambaſſadeurs munis de pleins pouvoirs pour établir une paix durable; qu'à leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Priſonniers Iroquois; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux reſtât en ôtage juſqu'au retour des trois Perſonnes, qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer, & furent acceptés; le reſte de l'audience ſe paſſa aſſez tranquillement, ſi ce n'eſt que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis, qu'on y avoit invités, firent de grands reproches, & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

Réception faite à Onnontagué aux Ambaſſadeurs François.

M. de Callieres, en congédiant ceux-ci, déclara qu'il attendroit les Ambaſſadeurs juſqu'au mois de Septembre. Les trois Ambaſſadeurs François partirent avec eux, & furent reçus à Onnontagué avec des démonſtrations de joye, qu'ils n'avoient oſé eſperer. Du Lac de Gannentaha, où l'on étoit venu au devant d'eux, on les mena comme en triomphe juſqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Teganiſſorens, en qualité d'Orateur, s'étoit avancé aſſez loin pour les complimenter, il leur dit les choſes du monde les plus polies; & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François, & n'avoit eu nulle part, ni aux perfidies, ni aux réſolutions violentes de ſa Nation, les Ambaſſadeurs ne revoquerent point en doute ſa ſincérité; mais ils n'en tirerent aucune conſéquence pour les autres.

Diſcours du P. Bruyas.

Ils entrerent dans le Bourg au bruit de pluſieurs décharges de mouſqueterie; ils furent enſuite regalés avec profuſion, & le dixiéme d'Août ils furent introduits dans la Cabanne du Conſeil, où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris ſa place, le P. Bruyas, qui étoit chargé de porter la parole, commença ſon-

1700. Discours, lequel roula principalement sur trois points, qu'il apuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à se souvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéissans & soûmis, comme il convenoit à des Enfans, soit qu'ils fussent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, soit qu'ils eussent quelque chose à démêler avec lui.

Par le second il témoigna son regret de la perte, que la Nation Iroquoise avoit faite de plusieurs Chefs de mérite, & il l'assûra de la part des Missionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers sentimens à son égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à plusieurs d'entr'eux, » dont nous avons, » ajoûta-t-il, moins ressenti les souffrances, que l'aveuglement » de leurs Persécuteurs, & l'invincible obstination de la Nation » à rejetter la lumiere de l'Evangile.

Par le troisiéme il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit sincérement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvû que de leur côté ils usassent avec lui de la même franchise, & il leur exposa les conditions, sous lesquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & selon les apparences, avec plaisir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole : il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du ressentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix, qu'il leur offroit à des conditions aussi raisonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer ; & ce qu'ils pouvoient esperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux sur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de traverser cette négociation.

Le lendemain, comme ils déliberoient entr'eux sur ce qu'ils répondroient aux Ambassadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnontagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils se donnassent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix, ou douze jours à Orange, où il leur feroit sçavoir ses volontés. Cette maniere impérieuse de parler choqua le Conseil, & rien n'a peut-être contribué davantage à raprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite si fort à contre-tems. » Je ne comprends pas, dit alors Teganissorens, comment mon-

Frere l'entend, de ne vouloir pas que nous écoutions la voix » 1700.
de notre Pere, & de chanter la guerre dans un tems, où tout «
nous invite à la paix. «

Le P. Bruyas profita merveilleusement de cette disposition, pour faire observer à l'Assemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets, & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination si dure & si haute, quand une fois ils s'y seroient soûmis ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt, s'ils laissoient échaper l'occasion, qu'ils avoient entre les mains, de se reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois, en s'opposant à cette reconciliation, ne pouvoient avoir d'autre vûë, que de les laisser se consumer peu à peu par la guerre, ou du moins s'affoiblir de sorte, qu'ils ne fussent plus en état de refuser de subir un joug, dont ils connoîtroient peut-être trop tard la pésanteur.

Plusieurs Prisonniers François refusent de revenir dans la Colonie.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tsonnonthouan, où il avoit sa Cabanne, c'est-à-dire, qu'il y étoit adopté, comme M. de Maricourt & toute sa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec distinction, comme Ambassadeur, & avec amitié, comme Enfant de la Nation : on lui accorda la liberté de tous les Prisonniers François, qui étoient dans ce Canton ; mais la plûpart accoûtumés à la vie Sauvage, ne purent se résoudre à y renoncer. Plusieurs se cacherent, d'autres refuserent ouvertement de suivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes sortes de Loix, & peut-être aussi un peu de libertinage, faisoient disparoître dans l'esprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur, & toutes les douceurs, qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Discours de Teganissorens aux Ambassadeurs François.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tsonnonthouans, on assembla à Onnontagué un Conseil général de toute la Nation Iroquoise ; le jeune Anglois, Député du Chevalier de Bellomont, y fut admis, & ce fut Teganissorens, qui parla pour tous les Cantons. Il adressa d'abord son discours aux Ambassadeurs François, & commença par les assûrer que toute la Nation étoit disposée à écouter la voix de son Pere, c'est-à-dire en stile Sauvage, à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui envoyeroit deux Députés pour recevoir ses ordres, & qu'ils partiroient incessamment.

Puis se tournant vers l'Anglois, » Je ne fais rien en cachet- «

1700. » te, lui dit-il, je suis bien aise que tu sçaches la disposition,
» où je suis. Tu diras à mon Frere Corlar, qui t'a envoyé ici,
» que je vais descendre à Quebec pour me rendre aux ordres
» de mon Pere Ononthio, qui y a planté l'arbre de la paix;
» j'irai ensuite à Orange, pour sçavoir ce que mon Frere me
» veut ». En achevant ces mots il mit aux pieds des Ambassadeurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva, ce qui est la même chose, que les accepter; il dit ensuite qu'il ne doutoit point de la droiture des intentions de l'Orateur, qu'il connoissoit depuis lontems; mais que si ceux, qui devoient aller trouver le Gouverneur Général, vouloient se rendre auprès de lui, & ne point faire attendre les Députés des Nations d'en haut, qu'on sçavoit devoir arriver bientôt à Montreal, il n'y avoit pas de tems à perdre.

Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers.

Une chose inquiétoit pourtant beaucoup les Ambassadeurs, c'est que peu de tems auparavant le Chevalier de Bellomont avoit fait agréer aux Iroquois qu'il leur envoyât des Ministres pour Missionnaires, & que le Sieur Dellius avoit déja commencé ses fonctions chez les Agniers. Il est vrai qu'il s'acquittoit de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas fort incommodé, quoiqu'il lui valût douze-cent livres de rente. Il demeuroit presque toujours à Orange, où il se faisoit aporter les Enfans pour les baptiser: une Femme Iroquoise, qui demeuroit chez lui, & qui l'accompagnoit dans ses courtes & rares excursions, lui servoit d'Interprête pour instruire les Adultes; mais les Proselytes étoient en fort petit nombre, & le Prédicant ne paroissoit pas fort empressé à l'augmenter.

Je ne sçai pas au juste combien dura cette Mission; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellius fut chassé d'Orange par M. de Bellomont. Il est certain que la Religion Protestante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'est pas le premier essai en ce genre, qui a du convaincre Messieurs les Reformés que leur Secte n'a, ni cette fécondité, ni ce zéle constant & laborieux du salut des Infidéles, qui sont une des plus sensibles marques pour connoître & distinguer la véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Ils ont beau opposer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obscurcir l'Apostolat de nos Missionnaires; sans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peuvent

vent bien n'être pas tous irrépréhensibles, il faut vouloir s'aveugler soi-même, pour ne pas convenir que le plus grand nombre mene une vie vraiment Apostolique, & qu'ils ont établi de très-nombreuses & de très-ferventes Eglises, ce qu'aucune Secte séparée de la Communion de Rome, ne peut se vanter d'avoir fait. 1700.

Cependant le P. Bruyas, qui ne voyoit pas beaucoup de disposition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu, ne crut pas devoir incidenter sur l'article des Ministres Anglicans, qu'ils avoient promis d'accepter, pour ne pas mettre à la conlusion d'un Traité, qu'il étoit chargé de négocier, un obstacle hors de saison. Outre qu'il jugea fort bien que la maniere, dont le Sieur Dellius s'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien de la Religion, étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence, qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Ministre, & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Missionnaires, qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Les Ambassadeurs retournent à Montreal.

Rien n'arrêtant plus les Ambassadeurs à Onnontagué, ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton, & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits jusqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs, qu'on leur avoit faits à leur arrivée, & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth; mais ils ne vinrent point, & ce Canton se contenta d'envoyer un Collier, en s'excusant sur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On sçut dans la suite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Prisonniers. Joncaire y arriva bientôt avec six Députés du Canton de Tsonnonthouan, & trois François, qu'il avoit délivrés, & engagés à le suivre. On n'avoit pu en rassembler que dix dans tous les Cantons; mais Teganissorens se chargea de chercher les autres, & de les faire conduire à Montreal.

Nouveaux efforts du Chevalier de Belomont pour traverser la paix.

Les Ambassadeurs & les Députés alloient s'embarquer, lorsqu'un Tsonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha, & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, irrité de ce que, malgré ses défenses, les Cantons persistoient dans la résolution de faire la paix avec les François, avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth, accusé d'avoir tué un An-

1700. glois, saisi tout le Castor, qui s'étoit trouvé à Orange apartenant aux Iroquois, levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit résolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il ménaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Personne leur aprendre à respecter ses volontés.

Réception faite aux Députés à Montreal.

Les Députés écouterent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impression sur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laisser entrevoir. Ils se mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boëtes, ce qui causa un peu de jalousie dans le cœur de nos Alliés : on en entendit même quelques-uns, qui demandoient si c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis ? On les laissa dire, sans faire peut-être assez de réfléxion aux conséquences, & le jour fut pris pour écouter les propositions des Députés Iroquois. C'est de tout tems, qu'on s'expose à perdre ses Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Leurs discours dans le Conseil.

L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modestie. Il fit d'abord valoir la prompte obéissance de la Nation, en ce que deux-cent de ses Guerriers étant sur le point de se mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernieres hostilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés sur la simple défense, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ses deux Collegues de la part de leur Pere : il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les ménaces du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ; & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces ménaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il esperoit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-seulement les marchandises, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange ; mais encore les armes & les munitions, dont ils auront besoin, afin de pouvoir se passer des Anglois, ou se défendre contr'eux, suposé qu'ils en fussent attaqués.

Réponse du Chevalier de Callieres.

L'Assemblée fut plus nombreuse le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce discours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers

Envoyés, qu'il avoit apris avec douleur les hostilités, qui s'étoient commises la Campagne derniere de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit désormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de semblable.

Il leur dit ensuite qu'ils avoient fait fort sagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter sa voix; qu'il leur sçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Prisonniers François, qu'il comptoit bien qu'incessamment ils lui rameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient aussi à ses Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme jusqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les Députés de toutes les Nations se trouveroient alors à Montreal; que l'échange des Prisonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choses seroient remises au même état, où elles étoient avant la guerre.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir sur les accidens, qui pourroient survenir, il leur déclara que, s'il survenoit quelque différend, ou si de mauvais esprits donnoient lieu à quelque hostilité, il vouloit que la Partie lézée s'adressât à lui, sans entreprendre de se faire justice, & qu'il la lui feroit sans aucun égard pour qui que ce fût: que si l'Aggresseur refusoit de se soûmettre à la satisfaction, qu'il lui prescriroit, il se joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de sa désobéissance: qu'il ne tiendroit pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre n'en usât de même, & n'agît de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres: que ce qu'ils demandoient au sujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entiérement de lui; mais qu'il en écriroit au Roy, & qu'en attendant la réponse de Sa Majesté, il envoyeroit dans ce Poste un Officier, quelques marchandises, & un Forgeron.

Traité provisionnel signé de part & d'autre.

Les Iroquois aplaudirent à ce discours, & avouerent qu'on ne leur avoit jamais mieux parlé raison. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit ensuite la parole, & dit: „ J'ai toujours obéi à mon Pere, & je jette ma “

1700. » hache à ses pieds ; je ne doute point que tous les Gens d'en » haut ne fassent de même : Iroquois, imitez mon exemple ». Le Député des quatre Nations Outaouaises parla à peu près sur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache, que celle de son Pere, & que son Pere l'ayant enterrée, il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernieres Nations, & les Deputés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la sagesse du Général, & on signa une espéce de Traité provisionnel.

Le Chevalier de Callieres signa le premier, ensuite l'Intendant, puis le Gouverneur de Montreal, le Commandant des Troupes, & les Supérieurs Ecclésiastiques & Reguliers, qui se trouverent à l'Assemblée. Les Sauvages signerent aussi en mettant chacun la marque de sa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tsonnonthouans tracerent une Araignée, les Goyogouins un Calumet, les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu, les Agniers un Ours, les Hurons un Castor, les Abénaquis un Chevreuil, & les Outaouais un Liévre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commission de signer pour eux. Au reste nous verrons bientôt que ces marques ne sont pas toujours les mêmes. La datte de ce Traité est du huitiéme de Septembre 1700.

Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix.

Cette affaire ainsi terminée à la satisfaction de toutes les Parties, le Général envoya aux Nations de l'Ouest & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN, pour engager celles, dont les Députés n'avoient point paru, à consentir au Traité, & pour lui amener les Chefs de toutes, afin que l'Assemblée indiquée au mois d'Août de l'année suivante, fût générale. Il leur recommanda surtout de ne rien négliger pour faire cesser la guerre, qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux, ce qui n'étoit pas facile, parce qu'au printems précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis.

Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire, & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la disposition présente des Cantons ; pour regler avantageusement les Limites entre les Anglois &

nous ; que si par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la proprieté du Pays Iroquois, il falloit au moins le déclarer Neutre, & stipuler qu'il ne seroit permis, ni aux François, ni aux Anglois d'y faire des Etablissemens. Que quant au spirituel, il jugeoit qu'on devoit laisser à ces Peuples une liberté entiere de choisir, ou des Missionnaires Catholiques, ou des Ministres Protestans, & qu'on pouvoit s'assûrer qu'ils préfereroient toujours les Premiers aux Seconds. 1700.

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort persuadé, quoiqu'il eût fait semblant de penser le contraire ; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il désesperoit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des présens aux Cantons pour les gagner ; il leur fit dire ensuite qu'il alloit envoyer chez eux des Ministres, & il ajoûta que, si les Jesuites paroissoient dans leurs Villages, il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois ; mais ce qui acheva de gâter tout, c'est que Bellomont leur signifia qu'il prétendoit construire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, surtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen : ils éclaterent alors de telle sorte, qu'il n'osa passer outre.

L'Etablissement de Montlouis échouë encore une fois.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever son Etablissement des Pêches sedentaires à Montlouis ; mais comme il n'étoit pas assez riche pour soûtenir seul les frais d'une telle Entreprise, & qu'apparemment sa Compagnie l'avoit abandonné, il s'associa, pour son malheur, deux Particuliers de Paris. Il passa ensuite à Quebec, où ayant assemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Montlouis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ses Associés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui aporter des Pêcheurs & des farines.

Le Navire arriva en effet le huitiéme de Juillet ; mais trop tard de six semaines, pour profiter de la saison propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Associés n'avoient en vûë que la traite des Pelleteries, sur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, décla-

1700. rerent aux Habitans de Montlouis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun secours. Ils firent plus ; car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, sous prétexte, qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choses, & ruinerent ainsi toutes les esperances du Sieur Riverin.

Etat de l'Acadie.

L'Acadie, dont les Anglois, depuis la publication de la Paix, ne nous disputoient plus la possession, n'étoit guéres en meilleur état que Montlouis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre, qui en faisoient un grand commerce, & le Chevalier de Villebon se tenoit assez tranquille dans son Fort de Naxoat, parce qu'on ne lui fournissoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même assez inutile pour la défense du peu d'Habitations Françoises, qui étoient le long de la Riviere S. Jean, & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun secours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des insultes de nos Voisins.

L'Etablissement de Naxoat transferé au Port Royal.

Enfin sur les representations, qui furent faites au Conseil du Roy de la nécessité de se fortifier dans cette Province, Sa Majesté y envoya M. de FONTENU, lequel, après avoir pris une connoissance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raisons furent que les fréquens débordemens de la Riviere de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etablissemens fixes, que son embouchure est de très-difficile accès, à cause de la varieté des vents & de la violence des Courans, & que ce Port est si petit, que trois Navires n'y sçauroient être mouillés, sans s'incommoder. Il fut donc résolu de transferer cet Etablissement au Port Royal ; mais en le changeant de place, on ne lui procura que le seul avantage de la situation, qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héve, ou à Camceaux. On n'eut presque aucune attention à le mettre en état de se soûtenir contre les Anglois, s'ils s'avisoient de l'attaquer.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.



E toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Ministere, que la Louisiane; j'ai déja dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes, qu'il avoit faites le long du Micissipi. Depuis sa malheureuse tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de son Expédition de la Baye d'Hudson, reveilla sur ce point l'attention du Ministere, & inspira au Comte de Pontchartrain le dessein de construire un Fort à l'entrée de ce grand Fleuve, que cet Officier se flattoit de découvrir. 1698-700.

Cette résolution prise le Ministre fit armer à Rochefort *le François* & *la Renommée*, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaisseaux, & ils mirent à la voile le dix-septiéme d'Octobre de l'année suivante. Ils mouillerent au Cap François de S. Domingue l'onziéme de Décembre; ils

Nouvelle Entreprise pour découvrir l'embouchure du Micissipi.

1698-700. passerent de-là à Leogane, pour s'y aboucher avec M. DU-CASSE, Gouverneur de S. Domingue, qui connoissoit déja beaucoup d'Iberville de reputation, & qui, après l'avoir entretenu de ses projets, manda à M. de Pontchartrain que ses vûës & son génie lui paroissoient répondre à sa valeur & à son habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacola.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile, & le vintseptiéme de Janvier 1699. ils aperçurent la Terre de la Floride. Ils s'en aprocherent le plus près qu'il fut possible, sans se risquer sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point, & envoyerent le Sieur LESCALETTE pour faire de l'eau & du bois, & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à son retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye appellée *Pensacola*, où trois-cent Espagnols partis de la Vera Cruz étoient venus depuis peu s'établir; & l'on a sçu depuis que le motif de cet Etablissement étoit de prévenir les François.

Lescalette étoit entré dans le Port, & avoit demandé au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois: le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faisoit cette demande, lui avoit dit qu'il feroit faire réponse à ses Commandans, & envoya en effet son Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville: cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois, & se mettre même à l'abri par tout, où ils voudroient; mais qu'il avoit de très-expresses défenses de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye, il lui envoyoit son Pilote pour l'y conduire.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit si grosse, qu'il désesperoit de trouver aucun endroit, où les Vaisseaux du Roy pussent être en sûreté; qu'ainsi il se voyoit obligé d'accepter ses offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent DE GRAFF (a), Lieutenant de Fregate, qu'il avoit embarqué sur son bord en passant au Cap François, pour sonder l'entrée du Port. M. d'Iberville

(a) C'est ce Flibustier si fameux dans l'Histoire de S. Domingue, & si formidable aux Espagnols de l'Amérique sous le nom de LORENCILLO.

ville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond; mais le Gouverneur, qui avoit fait ses réfléxions, & qui apréhenda qu'on ne lui fît des affaires à la Cour d'Espagne, s'étant ravisé, il fallut chercher un autre Havre. 1699-700.

Le trentuniéme M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte, mouilla l'ancre au Sud-Sud-Est de la pointe Orientale de *la Maubile*, grande Riviere, parallele au Micissipi, & fameuse par la victoire sanglante, que D. Ferdinand de Soto y gagna sur les Sauvages (*a*). Le second de Juillet il mit pied à terre dans une Isle, qui en est proche, & qui a quatre lieuës de circuit. Elle avoit alors un Port assez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, se ferma, il y a quelques années par des sables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Isle Massacre*, parce que vers la pointe du Sud-Ouest il aperçut des têtes & des ossemens d'environ soixante Personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées, avec plusieurs ustenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier.

Découvertes de M. d'Iberville.

De l'Isle Massacre, qui dans la suite fut appellée *l'Isle Dauphine*, il passa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Pascagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enseigne de Vaisseaux, de Bienville, son Frere, Garde-Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes sur deux Biscayennes, & des vivres pour vint jours, dans le dessein de chercher le Micissipi, dont les Sauvages lui avoient parlé sous le nom de *Malbouchia*, & les Espagnols, sous celui de *la Palissade* (*b*). Il y entra enfin le second de Mars, qui étoit le Lundy de la Quinquagesime, & trouva que le nom, que lui donnoient les Espagnols, lui convenoit assez, parce que son embouchure étoit toute hérissée d'Arbres, que le courant y entraînoit sans cesse.

Il entre dans le Micissipi.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, si lontems cherchée, il alla faire part de sa découverte à M. de Cha-

Il remonte ce Fleuve.

(*a*) Garcilasso de la Vega dans son Histoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere *Mauvilla*.

(*b*) Garcilasso de la Vega la nomme *Cucagua*.

1699-700. teaumorand, qui le ſuivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner juſques-là, partit avec *le François*, qu'il montoit, & reprit le vintiéme d'Avril la route de S. Domingue. Dès qu'il eut apareillé, d'Iberville rentra dans le Micissipi à deſſein de remonter ce Fleuve, & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin, qu'il comprit combien peu il y avoit à compter ſur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & ſur toutes celles du P. Hennepin, qu'il avoit déja trouvées en défaut ſur le Canada, & ſur la Baye d'Hudſon. C'eſt ce qu'il manda au Miniſtre dans une Lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, & qui ſe garde au Dépôt de la Marine.

Temple des Bayagoulas.

A ſon arrivée au Village des *Bayagoulas*, dont j'ai marqué ailleurs la ſituation, le Chef de ces Sauvages le conduiſit à un Temple, dont on ſera peut-être bien aiſe de voir ici la deſcription. Le toit en étoit orné de pluſieurs figures d'Animaux, parmi leſquelles on diſtinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée, en guiſe de Portique, un Appentis de huit pieds de large ſur onze de long, ſoûtenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverſe. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux, comme d'Ours, de Loups, & de divers Oiſeaux, & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha*, c'eſt un Animal, qui a la tête & la groſſeur d'un Cochon de lait; ſon poil eſt de la nature de celui du Blereau, gris & blanc : il a la queuë d'un Rat, les pattes d'un Singe, & la Femelle a ſous le ventre une bourſe, où elle engendre ſes Petits, & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage, qui conduiſoit M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large; & il y entra le premier. Ce temple étoit une Cabanne, faite comme toutes les autres du Village, en forme de Dome un peu écraſé, & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois ſec & vermoulu, poſées bout à bout, qui brûloient, & faiſoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une eſpéce d'échafaut, ſur lequel étoient pluſieurs pacquets de peaux de Chevreuil, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha; car cet Animal eſt le Dieu des Bayagoulas, & il étoit dépeint en pluſieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village; mais

M. d'Iberville apparemment n'y entra point, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre. Le Village étoit composé de sept cent Cabannes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux pieds de diametre, pratiquée au milieu du Dome. 1699-700.

Delà M. d'Iberville monta jusqu'aux *Oumas*, où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que le Fleuve, sur lequel il naviguoit, fût le Micissipi, parce que bien qu'il eût aperçu chez les Bayagoulas quelques indices, qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de Tonti y avoit passé. Il ne trouvoit pas certaines choses, dont il est parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre, qui fut remise à M. de Bienville par un Chef Sauvage, le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de Tonti, & portoit cette inscription ; *A M. de la Sale, Gouverneur de la Louisiane.* Elle commençoit ainsi :

M. d'Iberville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale.

« Du Village des Quinipissas (a) ce vintiéme d'Avril 1685. « Monsieur, ayant trouvé les poteaux, où vous aviez arboré « les armes du Roy, renversés par les Bois de Marée, j'en ai « fait planter un autre en deçà, environ à sept lieuës de la Mer, « où j'ai laissé une Lettre dans un Arbre, à côté . . . . . Toutes « les Nations m'ont chanté le Calumet ; ce sont des Gens, qui « nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait « ce Village. Je finis en vous disant que ce m'est un grand chagrin, « que nous nous en retournions avec le malheur de ne « vous avoir pas trouvé, après que deux Canots ont côtoyé « du côté du Mexique trente lieuës, & du côté de la Floride « vintcinq, &c.

D'Iberville rassûré par cette Lettre, retourna dans la Baye du Biloxi, située entre le Micissipi & la Maubile, y bâtit un Fort à trois lieuës des Pascagoulas, y laissa M. de Sauvole pour Commandant, lui donna Bienville pour Lieutenant, & repassa en France. Il n'y resta pas lontems, & fut de retour au Biloxi le huitieme de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une Corvette Angloise de douze canons étoit entrée dans le Micissipi ; que M. de Bienville, qui étoit allé sonder les em-

Anglois sur le Micissipi.

(a) Ceux, que le Chevalier de Tonti appelle *Quinipissas*, sont les Bayagoulas & les Mongoulatchas.

1699-700.

bouchures de ce Fleuve, avoit rencontré ce Bâtiment à vint-cinq lieuës de la Mer (a), & avoit déclaré à celui, qui le commandoit que, s'il ne se retiroit, il étoit en état de l'y contraindre; que cette menace avoit eu son effet; mais que les Anglois, en se retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces; qu'il y avoit plus de cinquante ans, qu'ils avoient découvert ce Pays, & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle prise de possession de ce Fleuve.

M. d'Iberville apprit en même tems que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient commerce de Pelleteries & d'Esclaves, & l'on a même sçu depuis qu'ils avoient sollicité ces Sauvages à tuer un Ecclesiastique, qui fut effectivement massacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminerent d'Iberville à renouveller la prise de possession faite plus de vint ans auparavant par M. de la Sale, & de construire sur le bord du Fleuve un petit Fort, où il mit quatre piéces de canon, & dont il confia la garde à Bienville, son Frere.

Ce Fort étoit placé presque à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est; mais il n'a pas subsisté lontems. Pendant qu'on y travailloit, le Chevalier de Tonti arriva avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois, & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation, qui couroit sous son nom, il protesta qu'elle n'étoit point de lui, mais d'un Aventurier Parisien, qui l'avoit composée sur de mauvais Mémoires, & la lui avoit attribuée, pour lui donner cours, & gagner de l'argent.

Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pays.

Il n'étoit pas possible que le P. Hennepin en fît autant de sa troisiéme Relation, puisqu'on sçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guéres douter que ce ne fût sur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrerent dans le Micissipi. » J'ai appris, mandoit M. de Callieres à M. de » Pontchartrain le deuxiéme de May 1699. qu'on prépare en » Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour aller habiter » la Louisiane sur la Relation du P. Louis Hennepin, Recol- » let, qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume.

Prétentions des Anglois, leurs desseins, & leurs tentatives.

Dans une seconde Lettre écrite un mois après la premiere, le Général marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assûré que le Roy de la Grande Bretagne, dans l'embarras, où l'on

(a) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit, que depuis ce tems-là on a nommé *le Détour aux Anglois*.

étoit en Angleterre pour faire subsister les Refugiés François, en avoit envoyé l'autonne précédente un grand nombre sur trois Navires, pour prendre possession du Micissipi, & que vint Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois, prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur apartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane; mais ils relâcherent à la Caroline, d'où quelque tems après il en repartit deux, un de vintquatre canons, & l'autre de douze. 1700.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Micissipi, parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé, ils reprirent leur route à l'Est, en suivant toujours la Côte à la vûë, jusqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'est celui, que M. de Bienville en fit sortir. L'autre retourna à l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Ainsi la Colonie Françoise de la Louisiane encore au berceau se trouvoit ménacée par deux puissans Voisins également jaloux de ce nouvel Etablissement, à sçavoir les Espagnols, qui ne pouvoient souffrir qu'on les vînt troubler dans la possession du Golphe Mexique, qu'ils regardoient depuis lontems comme leur Domaine; & les Anglois, que leur proximité, leur génie entreprenant, & leurs vastes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le dessein, que le Roy d'Angleterre avoit formé, de jetter sur le Micissipi un grand nombre de Refugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se defaire, après en avoir tiré de grands services, ce Prince vouloit encore par-là établir son droit sur ce grand Fleuve, qui lui donnoit une croisiere commode sur le Golphe Mexique; mais cela même devoit engager les Espagnols à ne pas tant s'opposer à notre Etablissement, qui leur devoit causer moins d'ombrage, que le voisinage & la grande puissance des Anglois, contre lesquels nous leur servons aujourd'hui de barriere.

Les Refugiés François offrent de peupler le Pays.

D'autre part les Refugiés François, en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assûrer à leur

1700. Prince legitime la possession de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué sur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le dissimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils souhaitoient fort que Sa Majesté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir sous sa protection dans la Louisiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidéles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conscience; que si elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-florissant.

Leur offre est rejettée.

Cette proposition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris son parti de ne souffrir, ni dans son Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. Après la mort de ce grand Prince les mêmes Refugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejetta par les mêmes raisons, qui les avoient fait rejetter au Roy, son Oncle, ainsi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement apuyé cet avis dans le Conseil.

Conduite des Espagnols au sujet de la Louisiane. Fautes des François.

Les Espagnols n'agissoient pas aussi ouvertement que les Anglois contre un Etablissement, dont ils avoient conçu de grands ombrages; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etablissemens solides. Ils ont en effet réussi jusqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & stérile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacole, sur une Côte sablonneuse (*a*); dans une Isle (*b*), qui ne valoit pas mieux, & sur une Riviere (*c*), dont il n'étoit pat inutile de s'assûrer; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet; car il faut avouer qu'en cette occasion M. d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit d'autres vûës, il n'eut pas le tems d'exécuter son projet, ayant été dans la suite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier, après avoir achevé son Fort sur le Micissipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux Natchés, où il projetta de fonder une Ville sous le nom de *Rosalie*, ainsi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de sa nou-

(*a*) La Côte du Biloxi. (*b*) L'Isle Dauphine. (*c*) La Maubile.

velle Colonie. Les Espagnols ne s'y opposerent point, & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but ; avec cette différence, que l'un servoit utilement son Roy, en amusant les François par le commerce ; & que l'autre, en attendant qu'on le mît en état de faire mieux pour les intérêts de son Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ses intérêts. 1700.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur de Pensacole déclara au Chevalier de Surgeres, lorsque cet Officier alla lui demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Micissipi ; mais non pas de refuser de recevoir dans son Port les Vaisseaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ses Provisions, pour s'assûrer qu'il étoit au Service de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit observer à ce Ministre que le sentiment de ceux, qui étoient le mieux instruits des affaires de l'Amérique, étoit que jamais on n'établiroit la Louisiane, si on n'y laissoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

Objet du commerce de la Louisiane.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à sçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expressément marqués dans les instructions de M. d'Iberville. » Un des grands objets, disoient-elles, qu'on a donnés au Roy, lorsqu'on l'engagea à faire découvrir l'embouchure du Micissipi, a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays ; & pour cela il faut domestiquer ces Animaux, les enfermer dans des parcs, & en amener des Petits en France. Quoique les perles, qui ont été présentées à Sa Majesté, ne soient, ni d'une belle eau, ni d'une belle figure, il ne faut pas laisser d'en rechercher avec soin, parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa Majesté désire que M. d'Iberville en aporte le plus qu'il pourra ; qu'il s'assûre des endroits, où la pêche s'en peut faire ; & qu'il la fasse faire en sa présence. «

On reconnut bientôt que ce second article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a jusqu'ici négligé le premier, non-seulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut

1700. pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné sur cela de bons ordres; mais ils ne furent point exécutés.

Attention du Roy pour l'instruction des Sauvages de la Louisiane.

Le Roy avoit aussi pris de très-bonnes mesures pour faire porter la lumiere de l'Evangile aux différens Peuples, qui habitoient les bords du Micissipi, & qui étoient alors en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le sont présentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGÉ & DU RU, Jesuites, & le P. de Limoges y vint du Canada; mais l'Evêque de Quebec, dont le Diocèse, déja le plus vaste de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas: d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Ecclésiastiques du Seminaire des Missions Etrangeres avoient passé de Quebec à la Louisiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat: les Jesuites crurent entrevoir que ces Messieurs n'étoient pas disposés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de se retirer.

Caractére des Illinois.

D'autres Missionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une assez florissante Eglise parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils sont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louisiane, & ils ont toujours continué depuis d'instruire cette Nation, en qui la Religion Chrétienne avoit déja produit un changement de mœurs & de caractére, dont elle seule est capable. Car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étenduë du Canada, qui eussent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu assez de douceur & de docilité; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, sans honneur, sans foi, interessés, adonnés à la gourmandise, & à la plus monstrueuse impudicité, presqu'inconnuë aux Sauvages du Canada; aussi en étoient-ils fort méprisés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand secours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidéles, & ils sont les seuls, si on en excepte les Nations Abénaquises, qui n'ayent jamais cherché à se réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il est vrai qu'ils ont toujours compris le besoin, qu'ils avoient

1700.

avoient de nous pour se défendre contre plusieurs Nations, qui sembloient avoir conjuré leur perte, & surtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contr'eux, que les vices de ce Peuple corrompu.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoise, c'est le Christianisme, qu'elle a sincérement embrassé; à quoi il faut ajoûter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la sage conduite des Sieurs de la Forêt & Delietto, dont le dernier étoit Parent du Chevalier de Tonti. Ces trois Officiers ont lontems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient sçu prendre un grand ascendant sur leur esprit.

Premier Etablissement parmi les Illinois.

Avant la premiere découverte du Micissipi à peine connoissoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en descendant ce Fleuve passerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très-bien reçus, & le premier projettoit, lorsqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale se préparant ensuite à achever la découverte, commençée par ce Missionnaire, songea d'abord à faire des Etablissemens parmi les Miamis & les Illinois, qui lui servissent d'Entrepôt pour son commerce. Comme il menoit avec lui plusieurs Peres Recollets, son dessein étoit qu'ils formassent une Mission chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop distraits par les courses, que M. de la Sale leur faisoit entreprendre, pour faire des Prosélytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loisir d'apprendre la langue.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant resté seul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans cette Histoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occasion de visiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de disposition à recevoir l'Evangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec assez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'aperçut bientôt qu'elles en avoient encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obstacles à sa conversion, & il retourna dans sa Mission de la Riviere S. Joseph, où il est mort plein de jours & de mérite.

1700.

Mission parmi ces Sauvages.

Enfin divers événemens, ménagés sans doute par la Providence, & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant dissipé les François établis aux Illinois, le P. Gravier jugea la circonstance favorable pour travailler au salut de cette Nation. Il alla fixer sa demeure au Rocher, à l'endroit même, où avoit été le Fort de S. Louis. Il y assembla en peu de tems un Troupeau assez nombreux, & il eut bientôt la consolation de voir renouveller parmi ces Sauvages, si justement décriés jusques-là pour la corruption de leurs mœurs, d'aussi grands exemples de vertu, qu'on en avoit admiré dans les plus florissantes Missions du Canada, & le peu, qui reste aujourd'hui de cette Nation, autrefois une des plus nombreuses de ce Continent, fait profession du Christianisme.

Mission infructueuse parmi les Mascoutins.

On a travaillé avec moins de succès auprès des Mascoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien, avoit commencé un Etablissement à l'entrée de la Riviere *Ouabache*, qui se décharge dans le Micissipi, & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louisiane, & un assez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET, un des Missionnaires des Illinois à essayer de les gagner à JESUS-CHRIST; mais ce Pere trouva un Peuple indocile, superstitieux à l'excès, & que les Jongleurs gouvernoient despotiquement.

Il crut que, s'il pouvoit réussir à convertir, ou du moins à confondre publiquement ces Imposteurs, il viendroit aisément à bout de la Multitude, & il en entreprit un, qui adoroit le Bœuf, dont il avoit fait son Manitou. Il lui fit plusieurs questions, qui l'embarrasserent: il lui proposa des difficultés, ausquelles il ne put répondre; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf, qui étoit son Dieu; mais l'Esprit, qui protegeoit toute l'espéce de ces Animaux, & qui résidoit sous Terre. C'étoit déja quelque chose, que cet aveu; mais quand le Missionnaire voulut en profiter, pour conduire son Adversaire à la connoissance d'un Esprit Eternel, Tout-Puissant, qui a créé le Monde, & que tous les Hommes, qui sont l'Ouvrage de ses mains, doivent adorer seul, il vit un Homme, qui se perdoit, & ne disoit plus que des extravagances.

Une maladie épidemique, qui survint peu de tems après dans cette Bourgade, & enleva un très-grand nombre de

Sauvages, fournit au P. Mermet une occasion de pratiquer cette charité, qui est souvent plus efficace pour la conversion des Peuples, que les discours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien; mais ses bons offices ne furent payés par la plûpart que d'ingratitude : on attenta même à sa vie, & il vit tomber à ses pieds des flêches, qu'on lui avoit décochées de trop loin, pour le blesser. 1700.

Il ne se rebuta point : il continua de visiter les Malades : il leur distribua tout ce qu'il avoit de remedes, & il y eut à la fin quelques Ames prédestinées, que sa constance, son courage, & son désintéressement toucherent. Il baptisa un petit nombre de ces Barbares, & eut la satisfaction de les voir mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit inspirés; tous les autres s'endurcirent de plus en plus; & comme après avoir fait quantité de sacrifices à leurs Manitous, ils virent que la mortalité ne diminuoit point, ils se mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens, qui les faisoit mourir; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Esprits tutelaires ont bien moins de puissance que les Nôtres.

Dans cette persuasion un de leurs Chefs s'avisa de faire le tour de l'Habitation Françoise, en criant merci au Manitou des Chrétiens, & au Missionnaire, qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla sur le champ trouver l'Acteur de cette scene comique, & l'assûra qu'il alloit redoubler ses soins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs superstitieuses cérémonies, & par leur indocilité à attirer sur eux le courroux du Ciel, la maladie eut son cours, & emporta plus de la moitié du Village. Le reste se dispersa, & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation sur un commerce casuel & passager, c'est bâtir sur le sable, si on n'y ajoûte la culture des Terres; mais faute d'Hommes, & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner son Entreprise.

Mesures de M. de Callieres pour la paix générale.

Cependant tandis que la Cour de France prenoit les mesures, dont j'ai parlé au commencement de ce Livre, pour faire un Etablissement considérable sur le Golphe Mexique, M. de Callieres s'apliquoit avec succès à pacifier son Gouvernement. Il s'agissoit de nous assûrer l'alliance de toutes les Nations, avec lesquelles nous pouvions avoir quelque chose à démêler, & pour cela il falloit prévenir tout ce qui 1701.

1701.

pouvoît empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence si nécessaire à leur conservation, & à la tranquillité de la Colonie Françoise.

Le Traité, que le Général avoit fait signer aux Députés des Cantons Iroquois, & à quelques-uns de nos Alliés, n'étoit qu'un préliminaire, qui pouvoit bien écarter les plus grands obstacles à la consommation d'un si bel ouvrage; mais il étoit encore question de réunir tous les Chefs des Nations intéressées, & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en fallut même que les mesures si sages & si bien concertées, que M. de Callieres avoit prises pour faire réussir le plus beau dessein, qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France, ne fussent rompuës par un de ces accidens, qu'il est plus aisé de prévoir, que de prévenir, quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux, qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés sur un Parti de leurs Chasseurs, en avoient tué quelques-uns, & avoient fait Prisonnier le plus considérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai; mais les Aggresseurs n'avoient pas si grand tort, qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient allés en chasse sur les Terres des Outaouais, c'est-à-dire, dans un Canton, où ceux-ci avoient accoûtumé de chasser, & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Castors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hostilité, comme c'en étoit un en effet, & s'étoient crus en droit de s'en faire justice.

Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit, & on ne douta presque point qu'ils ne reprissent les armes; il n'en falloit pas davantage pour rallumer dans tout ce Continent le feu de la guerre, qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que, quoiqu'il arrivât, ils n'useroient d'aucune voye de fait, sans lui en donner auparavant avis, ils se picquerent pour la premiere fois de fidélité, & ils lui envoyerent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Ceux, qu'ils en avoient chargés, arriverent à Montreal le deuxiéme de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callieres. Ils lui parlerent avec beaucoup de modération, & après avoir exposé le fait, auquel ils donnerent le tour le plus

odieux, qu'ils purent, pour les Outaouais. » C'est sans doute, « ajoûterent-ils, quelque Etourdi, qui a fait ce coup ; mais tandis « que sa Nation ne le désavouë point, elle est censée l'autoriser. « Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adresser à toi, s'il « arrivoit quelque chose de semblable, nous venons te prier de « commencer par nous faire rendre le Chef, qui a été mené « Prisonnier à Michillimakinac. «

1701.

Nouvelles plaintes des Iroquois.

Ils voulurent ensuite justifier leurs Chasseurs, & le Gouverneur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette discussion, se contenta de leur répondre que les Outaouais, lorsqu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'étoient pas encore instruits du Traité conclu l'Automne précédente ; qu'il auroit soin de leur faire rendre leur Prisonnier, & qu'ils ne perdroient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse accompagnée de beaucoup de marques d'amitié les satisfit ; mais le cinquiéme de May Teganissorens arriva, suivi de plusieurs Chefs Iroquois, & après avoir renouvellé les plaintes des Cantons au sujet de l'hostilité commise pendant l'Hyver, & sur ce qu'il avoit appris que les François vouloient faire un Etablissement au Détroit (a), il lui demanda s'il étoit vrai, comme on commençoit à le publier, que la guerre fût sur le point de se rallumer en Europe entre les François & les Anglois ?

Réponse de M. de Callieres,

M. de Callieres lui fit au sujet de l'hostilité des Outaouais la même réponse, qu'il avoit faite aux premiers Députés : il lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit, il ne voyoit pas pourquoi cet Etablissement inquiettoit les Cantons ; que, ni eux, ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y opposer, puisque le Détroit lui apartenoit ; que son dessein dans cette Entreprise étoit de conserver la paix entre toutes les Nations ; qu'il avoit déja recommandé à celui, qu'il avoit choisi pour y tenir sa place, d'accommoder tous les différends, qui surviendroient entre tous les Alliés, avant qu'on se fût porté à quelque extrémité fâcheuse ; mais sur toutes choses de laisser, & de procurer même à tous la liberté de la chasse.

Teganissorens lui avoit ajoûté que les Anglois avoient déja eu le même dessein de s'établir au Détroit, & que les Cantons s'y étoient opposés : le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou craignoit que cette pensée ne vînt aux Anglois, & c'étoit ce qu'il avoit voulu prévenir. Il dit à Teganissorens qu'il sçavoit bon

(a) Ce qu'on appelle le Détroit est tout l'entredeux du Lac Erié & du Lac Huron.

1701. gré aux Cantons d'avoir pensé comme il le disoit, au sujet des Anglois; qu'au reste il auroit bien sçu empêcher ceux-ci d'usurper un Pays, qui ne leur apartenoit pas? „ Pour moi, con-
„ tinua-t-il, je prétens être le Maître chez moy; mais je ne
„ veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans? c'est pour eux
„ que je travaille, en m'établissant au Détroit; il n'y a que de
„ mauvais Esprits, qui puissent prendre de l'ombrage de ce des-
„ sein, & je suis bien persuadé que vous me remercierez un jour
„ de l'avoir exécuté.

Teganissorens ne repliqua rien sur cet article; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour son Pere, il étoit bien aise de l'avertir que, quand il auroit fait part de sa réponse aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner aussitôt avis aux Anglois; qu'il esperoit néanmoins que, si les deux Nations se brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette querelle. „ Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que
„ les Anglois soient informés ou non de ce que j'ai envie de
„ faire au Détroit; je sçai qu'ils ne l'aprouveront pas; qu'ils fe-
„ ront même bien des efforts pour le traverser; tout ce que je
„ souhaite de vous, c'est que vous soyez simples Spectateurs de
„ ce qui se passera entr'eux & moi.

Les Anglois traversent de nouveau la paix.

Teganissorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Prisonniers, qui restoient encore dans le Pays. M. de Callieres voulut bien encore avoir cette condescendance pour lui, & le fit accompagner à son retour par les mêmes Ambassadeurs, qui avoient déja entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le seiziéme de Juin, & furent un peu surpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait est qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

On ne lui avoit point encore fait de réponse, & cet Envoyé voyant la Jeunesse du Canton, qui se préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ses Gens, sous prétexte de faire politesse aux Ambassadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette premiere entrevûë, il ne s'agissoit que de compli-

mens; mais à peine les Ambaſſadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade, où on leur fit la même réception, que l'année précédente, qu'on aſſembla le Conſeil, où ils furent introduits ſeuls. 1701.

Diſcours du P. Bruyas aux Iroquois.

Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Ononthio ne vouloit plus ſouffrir de remiſes, & qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de ſe rendre à Montreal au tems marqué, pour y terminer la grande affaire, qui avoit été ſi heureuſement commencée l'Automne derniere, & que ſi les Iroquois ne s'y trouvoient pas, on ne les écouteroit plus; qu'ils ſe ſouvinſſent ſurtout de la parole, qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Priſonniers; qu'un grand événement arrivé depuis peu en Europe, pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé.

Réponſe de ces Sauvages.

Ce Diſcours fini, on ſe ſépara, trois jours après le Conſeil ſe raſſembla pour y répondre, & les Anglois y furent apelés. Teganiſſorens préſenta d'abord un Collier au Sr Abraham pour l'exhorter à ne point traverſer l'accommodement, qu'il étoit prêt de conclurre avec les François. Il ajoûta même quelques reproches contre les Anglois, auſquels il imputa tous les malheurs paſſés. Il mit enſuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas, en diſant qu'il rendoit la liberté à tous les Priſonniers, qui étoient encore dans ſon Canton. » J'ouvre toutes les portes, pourſuivit-il, je n'arrête Perſonne; je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon Pere, & avec mon Frere Corlar: je les tiens tous deux par la main, réſolu de ne me ſéparer jamais, ni de l'un, ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal, deux autres iront à Orange; pour moi, je demeurerai ſur ma natte, pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti, & que je veux demeurer dans une exacte neutralité. «

Mauvaiſe diſpoſition de pluſieurs.

Le P. Bruyas & M. de Maricourt, qui avoient envoyé Joncaire à Tſonnonthouan, & la CHAUVIGNERIE à Onneyouth, crurent pouvoir eſperer tout d'une telle déclaration, & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné, Lieutenant d'Infanterie, avec la nouvelle que le P. Anjelran étoit à Montreal, ayant pris les de-

1701. vants pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations se rendroient incessamment auprès de lui ; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth, raporta qu'il avoit trouvé ce Canton assez mal disposé, & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Prisonnier.

Dans le même tems Teganissorens déclara que les François, qui étoient dans son Canton, y ayant tous été adoptés, & la plûpart s'y étant mariés, leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher ; qu'eux-mêmes ne pouvoient se résoudre à cette séparation ; qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contraindre, ni les uns, ni les autres à faire ce qu'on souhaitoit d'eux, & qu'il étoit au désespoir de se trouver dans la dure nécessité de manquer de parole à son Pere. Il eût été inutile aux Ambassadeurs de repliquer, il leur fallut se contenter de cette excuse, toute mauvaise qu'elle étoit. C'est même beaucoup qu'un Sauvage descende jusqu'à en faire sur ce qu'il ne veut pas exécuter, & tout autre que Teganissorens, qui étoit sincérement attaché aux François, mais qui n'étoit pas le Maître, n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir dissimuler leur mécontentement, pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation, qui assûrée d'être soûtenuë des Anglois, dont les intrigues faisoient vraisemblablement naître tous ces incidens, étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'est ainsi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement, un avantage, où la plus rafinée politique ne parvient pas toujours. C'est-à-dire que l'indépendance, dont jouissent les Particuliers, non-seulement ne les empêche point de concourir au bien général ; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus sûres, que la Nation n'est jamais responsable de leur conduite, & trouve son excuse dans le peu de pouvoir, qu'elle a sur la volonté libre de ceux, qui la composent.

Les Députés des Cantons arrivent à Montreal.

Joncaire avoit plus heureusement négocié chez les Goyogouins & les Tsonnonthouans ; il en amena des Députés & plusieurs Prisonniers ; & cet exemple, dont M. de Maricourt sçut se prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation, engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux sexes. Les Onneyouths envoyerent aussi des Dépu-

tés

1701.

tés à Gannentaha, où le P. Bruyas s'étoit déja rendu; ceux des Agniers prómirent de deſcendre par le Lac Champlain, & les Ambaſſadeurs ſuivis de deux-cent Iroquois ſe mirent en chemin pour Montreal, où ils arriverent le vintuniéme de Juillet.

Ils ſont ſuivis de ceux de nos Alliés.

Le lendemain ſept, ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Oueſt y débarquerent auſſi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon, & le Rat, Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac, ſur qui M. de Callieres ſe repoſoit de tout ce qui concernoit nos Alliés, fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vintcinq M. de Callieres commença de traiter en particulier avec tous les Députés, & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il déſiroit; mais pour bien connoître en quelle diſpoſition ils étoient pour la plûpart, il eſt néceſſaire d'expoſer en peu de mots les difficultés, que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation.

En quelles diſpoſitions étoient ceux-ci.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac preſque tous les Sauvages partis pour la chaſſe, ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du ſujet de leur voyage. Courtemanche laiſſa enſuite ſon Collegue dans ce Poſte pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons, & ſe rendit à la Riviere de S. Joſeph, où il arriva le vintuniéme de Décembre 1700. ayant fait quarante lieuës en Raquettes. Outre les Miamis, qui y étoient établis depuis lontems, il y rencontra des Pouteouatamis, des Sokokis, des Outagamis, des Hurons & des Mahingans.

Il apprit que les deux premieres de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois, & que les Miamis ſe diſpoſoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci, en les menaçant de l'indignation du Gouverneur Général, non-ſeulement à retenir leurs Guerriers, mais encore à faire courir après les autres, pour les obliger de revenir ſur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raiſon au ſujet des Priſonniers Iroquois, qu'ils avoient adoptés, & qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout, & tous lui promirent de ſe rendre à Montreal au tems marqué.

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois, où il arriva le vinthuit; tous, excepté les Kaskaskias, étoient ſur le point d'aller en guerre contre les Iroquois, & il les en détourna par

1701. la même voye, qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les Kaskaskias songeoient aussi à marcher avec des Outaouais contre les *Cansès*, Peuple de la Louisiane, & il les arrêta. Il revint ensuite à Chicagou, où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamise, qui avoient chanté la guerre contre les Sioux, & contre les Iroquois ; il les obligea de désarmer, & tira d'eux parole, qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquiéme de May il arriva chez les Mascoutins, qui faisoient de grands préparatifs de guerre, & il eut bien de la peine à les gagner ; mais il y réussit enfin. Il continua sa route vers la Baye, où il arriva le quatorziéme ; il y rencontra des Sakis, des Otchagras (*a*), des Malhomines (*b*), des Outagamis, des Pouteouatamis, & des Kicapous. Il parla à chaque Nation en particulier, puis il les assembla toutes, & après bien des contestations, il arrêta trois-cent Guerriers, qui alloient partir pour courir sur les Sioux, lesquels avoient fait depuis peu une irruption contre les Outagamis, & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le second de Juillet il se rendit à Michillimakinac après une course de plus de quatre-cent lieuës ; il y trouva toutes choses bien disposées par les soins du P. Anjelran, qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois, pris tout récemment dans je ne sçai quelle Expédition. Ils convinrent entr'eux que le Missionnaire partiroit incessamment pour Montreal avec les deux Prisonniers, & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimakinac les Députés, qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La présence de cet Officier étoit encore nécessaire dans ce Poste, pour lever des difficultés, que des Esprits remuans faisoient naître à la restitution des autres Prisonniers Iroquois, les uns voulant s'en servir pour traiter en particulier avec les Cantons, & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche surmonta enfin tous les obstacles, & s'embarqua sur une Flotte de cent quatre-vint Canots, dont trente furent contraints de relâcher à cause des maladies.

Conference préliminaire. J'ai dit que le Gouverneur Général, avant que de faire aucune Assemblée publique, avoit vû tous les Députés en particulier : il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conference

(*a*) On les appelle communément *les Puants*.

(*b*) On les connoît davantage sous le nom de *Folles Avoines*.

préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appellé Jean LE BLANC (a), fit ses présens à Ononthio, parla avec beaucoup d'esprit, & fut fort aplaudi de toute l'Assistance. D'autres Chefs Algonquins prirent aussi la parole, & tous leurs discours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandises, & qu'on achetât toutes leurs menuës Pelleteries, parce que le Castor commençoit à devenir rare. 1701.

Le Rat présenta ensuite ses Prisonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur désobéissance aux ordres de leur Pere faisoit bien voir qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. ONANGUICÉ & OUILAMEK, Chefs Pouteouatamis, parlerent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant sçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de se rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla sur le même ton, & ajoûta que, pour mieux témoigner son dévouement à son Pere Ononthio, il avoit racheté plusieurs Prisonniers Iroquois, dans le dessein de les lui remettre. Il présenta aussi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faisoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéissance pour son Pere.

M. de Callieres donne audience à plusieurs Députés.

Le jour suivant Onanguicé demanda une audience particuliere au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenuë, il lui presenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defense, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé sans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute : leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des présens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

Plusieurs autres Chefs voulurent aussi avoir des audiences secrettes, & le Général n'en refusa aucun. Quelques-uns ne laisserent pas de l'embarrasser un peu; mais quand il se voyoit pressé, il se tiroit d'affaire par des promesses, & par ses ma-

(a) On l'appelloit ainsi parce que sa Mere étoit aussi blanche qu'une Françoise. Quelques Relations le nomment *Talon*.

1701. nieres douces & engageantes. C'étoit un de ses grands talens; surtout il n'en congédioit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'esprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoise, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à desirer dans une affaire de cette conséquence, où il falloit passer bien des choses, & laisser beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jesuite : ils dirent qu'ils n'avoient plus d'esprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Missionnaire leur en donneroit. Ils se plaignirent ensuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la dispute auroit été fort loin, si on n'eût trouvé le secret d'engager les Parties à suspendre leur animosité jusqu'à la conclusion du Traité de Paix, après laquelle on leur promit de leur rendre justice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur apuya beaucoup sur l'impossibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Prisonniers ; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plûpart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoissoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajoûta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu insisté sur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Onontio ne l'avoit pas fort à cœur.

Joncaire, qui étoit présent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaisir de s'excuser, se leva, & dit qu'il avouoit sa faute ; mais qu'il prioit les Tsonnonthouans, ses Freres, de l'aider à la réparer ; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Onontio s'étoient rendus au moindre signe de sa volonté, quoiqu'ils eussent pû alleguer les mêmes raisons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occasion, il y eut même quelques contestations assez vives, & on se sépara assez peu satisfaits les uns des autres ; mais on s'adoucit, & on se rapprocha bientôt.

Premiere Conference publique.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere séance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le Gouverneur Général fondoit sur lui sa principale esperance

pour le ſuccès de ſon grand ouvrage. Il lui avoit preſque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, ſans exemple juſqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit aſſeoir dans un fauteuil au milieu de l'Aſſemblée, & tout le Monde s'aprocha pour l'entendre. 1701.

Il parla lontems, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Perſonne n'eut peut-être jamais plus d'eſprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modeſtie, & tout enſemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une Paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la néceſſité de cette Paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adreſſe merveilleuſe les différens intérêts des uns & des autres. Puis ſe tournant vers le Chevalier de Callieres il le conjura de faire en ſorte que Perſonne n'eût à lui réprocher qu'il eût abuſé de la confiance, qu'on avoit euë en lui.

Diſcours de Kondiaronk.

Sa voix s'affoibliſſant, il ceſſa de parler, & reçut de toute l'Aſſemblée des applaudiſſemens, auſquels il étoit trop accoûtumé pour y être ſenſible, ſurtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conſeils, ſans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les converſations particulieres, & on prenoit ſouvent plaiſir à l'agacer pour entendre ſes reparties, qui étoient toujours vives, pleines de ſel, & ordinairement ſans replique. Il étoit en cela le ſeul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit ſouvent à ſa table pour procurer cette ſatisfaction à ſes Officiers.

Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne ſépareroit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit ſa parole d'obliger les Iroquois à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement ſur l'article des Priſonniers. Il ſe trouva plus mal à la fin de la ſéance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut ſur les deux heures après minuit dans des ſentimens fort Chrétiens, & muni des Sacremens de l'Egliſe. Sa Nation ſentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faiſoit, & c'étoit le ſen-

Sa mort & ſon éloge.

1701. timent général que jamais Sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de difcernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses mefures fe trouvoient toujours juftes, & il trouvoit des reffources à tout: auffi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il difoit qu'il ne connoiffoit parmi les François que deux Hommes d'efprit, le Comte Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la fuite, aufquels il rendit la même juftice. Il faifoit furtout grand cas de la fageffe du Chevalier de Callieres, & de fon habileté à conduire les affaires.

Son eftime pour le P. de Carheil fut fans doute ce qui le détermina à fe faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une maniere conforme aux maximes de l'Evangile. Cette eftime s'étoit tournée en une véritable tendreffe, & il n'y avoit rien que ce Religieux n'obtînt de lui. Il avoit un vrai zéle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la Paix, que le Marquis de Dénonville avoit faite avec les Iroquois, contre fon fentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de fa Nation, & il s'étoit fortement perfuadé qu'elle fe maintiendroit, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même affez fouvent à Michillimakinac, & ne le faifoit jamais fans fruit.

Ses obféques. Sa mort caufa une affliction générale, & il n'y eut Perfonne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques fenfibles. Son corps fut quelque tems expofé en habit d'Officier, fes armes à côté, parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jetter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla enfuite à la tête de foixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'eft-à-dire, qu'ils firent des préfens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit fes funerailles, qui eurent quelque chofe de magnifique & de fingulier. M. de St. Ours, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de foixante Soldats fous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Caftor, le vifage peint en noir, & le fufil fous le bras, fuivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé ve-

noit après, & six Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële semé de fleurs, sur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hausse-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derriere, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche. 1701.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mousquet, & une troisiéme, après que le corps eut été mis en Terre. Il fut enterré dans la grande Eglise, & on grava sur la Tombe cette Inscription, *Cy gît le Rat, Chef Huron.* Une heure après les obséques le Sr Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, ausquels ils présenterent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conserver l'esprit, & à suivre toujours les vûës de l'Homme célébre, que leur Nation venoit de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, & à ne se départir jamais de l'obéïssance, qu'ils devoient à leur commun Pere Ononthio. Les Hurons le promirent, & depuis ce tems-là on n'a point eu de sujet de se plaindre d'eux. Mais ce qui faisoit le plus grand éloge de ce Capitaine, étoit de voir ce qu'on n'avoit osé esperer jusques-là, tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville, & de sçavoir que ce concert étoit en bonne partie son ouvrage.

Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux.

Les jours suivans il y eut plusieurs Conseils particuliers, où les Iroquois se plaignirent de la défiance, qu'on témoignoit avoir de leur sincérité, & ajoûterent que, si on leur rendoit leurs Prisonniers, on n'auroit pas lieu de se repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injustice de leurs plaintes, & leur détailla toutes les raisons, qu'on avoit de n'être pas tranquille sur leur compte. Toutefois, comme il vouloit les mettre entiérement dans leur tort, il leur promit d'exposer leur demande aux Nations intéressées, & de l'apuyer. Il le fit en effet, & comme il avoit déja traité de cette affaire avec le Rat, lequel avoit été d'avis qu'on les contentât, & que plusieurs autres s'en remirent à sa prudence; il voulut bien en courir les risques, & l'évenement le justifia.

La maladie se met parmi les Sauvages, &

Cependant la maladie s'étoit mise dès le commencement parmi les Sauvages, & plusieurs des plus considerables en étoient déja morts. Les Hurons avoient été les plus maltrai-

1701.

à quoi ils l'attribuent.

tés, & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un sort, qu'on avoit jetté pour les faire tous périr. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Ecclésiastiques du Seminaire, qu'ils levassent le prétendu malefice. Dieu fit connoître en cette occasion d'une maniere bien marquée qu'il est le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Esprits faisoient courir, que les François n'avoient assemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidéle, qui ne voulût être baptisé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des sentimens dignes du Christianisme.

Derniere Assemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à presser la conclusion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulieres, & il ne s'agissoit plus que de signer les articles, & de publier la Paix. Il indiqua la derniere Assemblée générale au quatriéme d'Août, & il voulut qu'on n'omît rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vinthuit pieds de long sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vintneuf pieds de long; & presque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Discours de M. de Callieres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de maniere à pouvoir être vû & entendu de tous, & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la Paix entre toutes les Nations; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Ouest il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais, il avoit fait sçavoir aux autres qu'il souhaitoit qu'elles lui envoyassent des Députés, afin qu'étant tous assemblés il pût leur ôter solemnellement la hache des mains, & déclarer à tous ceux, qui le reconnoissoient pour leur Pere, que désormais il vouloit être le seul Arbitre de leurs différends; qu'ils oubliassent donc tout le passé; qu'ils remissent tous leurs intérêts entre ses mains, & qu'il leur rendroit toujours une exacte justice; qu'ils devoient être bien las de la guerre, qui

qui ne leur avoit été d'aucun avantage, & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la Paix, ils lui sçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer. 1701.

Après qu'il eut cessé de parler, un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire, Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis, aux Illinois, & aux autres Sauvages Occidentaux; le P. Garnier aux Hurons, le P. Bruyas aux Iroquois, & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, dont l'air retentit bien loin; ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs, qui se leverent les uns après les autres, & marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allerent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers, dont ils lui expliquerent le sens.

Ils parlerent tous avec beaucoup d'esprit, & quelques-uns même avec plus de politesse, qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifioient leurs intérêts particuliers au désir de la Paix, & que ce désir ne leur étoit inspiré, que par l'extrême envie, qu'ils avoient de contenter leur Pere; qu'on devoit leur en sçavoir d'autant plus de gré, qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois, & qu'ils comptoient moins sur un retour sincére de leur part. Il n'y en eut aucun, à qui le Général ne dît des choses fort gracieuses, & à mesure qu'on lui présenta des Captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

Equipages bizarres de quelques-uns des Députés, & leurs Discours.

Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle étoit de la part des Sauvages, fut pour les François une espéce de comédie, qui les réjouit beaucoup. La plûpart des Députés, surtout ceux des Nations les plus éloignées, s'étoient habillés & parés d'une maniere tout-à-fait grotesque, & qui faisoit un contraste fort plaisant avec la gravité & le sérieux, qu'ils affectoient.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien, & avoit accommodé ses cheveux en tête de Cocq, avec un plumet rouge, qui en formoit la crête, & descendoit par derriere. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait: & le même, qui à la tête de trente Guerriers de sa Nation,

1701. de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois, où avoit péri le grand Chef de guerre d'Onnontagué, nommé *la Chaudiere Noire.* Action de vigueur, qui plus que toute autre chose avoit fait prendre aux Cantons la résolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Callieres d'un air noble & dégagé, & lui dit : » Mon Pere, je ne » suis point Homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix : » tu as fait la paix ; & j'oublie tout le passé.

Onanguicé, Chef Pouteouatamis, s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau, dont les cornes lui pendoient sur les oreilles. Il passoit pour avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien, & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le visage en rouge, & avoit mis sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée, & très-mal peignée, ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit, ni bonnet, ni chapeau, & qu'il vouloit saluer le Général à la Françoise, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire, qui ne le déconcerta point, & qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Prisonniers, parce que ceux, qu'il avoit faits, s'étoient tous sauvés. » D'ailleurs, ajoûta- » t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, » mais je suis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une espéce de rayon autour de la tête, en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déja rendu la liberté à tous ses Prisonniers, & qu'il prioit son Pere de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés & les Abénaquis parlerent les derniers, & témoignerent un grand zéle pour l'accroissement de la Colonie Françoise. Ils persuaderent d'autant plus aisément, que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignoient alors par leur discours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens, tout le Monde jetta les yeux sur l'Orateur des Cantons, qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le sens étoit que ceux, dont il portoit la parole, feroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort, qu'elles avoient eu d'entrer en

défiance contr'eux ; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidélité, de leur sincérité, & de leur respect pour leur Pere commun. 1701.

On apporta ensuite le Traité de Paix, qui fut signé de trente-huit Députés (*a*), puis le grand Calumet de Paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, ensuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour. Après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudieres, où l'on avoit fait bouillir trois Bœufs. On servit chacun à sa place, sans bruit & sans confusion, & tout se passa gayement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boëtes & de canons, & le soir, illumination & feux de joye.

Audience donnée aux Nations d'en haut.

Le sixiéme M. de Callieres assembla les Députés des Nations d'en haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien, en considération de la Paix, ne plus penser à ce que leur conduite avoit eu d'irregulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François, qu'ils avoient tué, parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier, & que leur Député lui avoit fait une satisfaction, dont il vouloit bien se contenter.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin, & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que, s'il leur arrivoit encore de piller les François, il ne se contenteroit pas, comme il venoit de faire, de la restitution des effets enlevés par les Voleurs. Il parla sur le même ton à quelques autres, qui étoient sujets au même défaut, & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere, qui ne seroit plus d'humeur à souffrir qu'ils s'écartassent de leur devoir, comme par le passé.

Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaisir : que le Missionnaire étoit disposé à les suivre ; mais à condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'esprit, & ne pouvoit que

(*a*) Ils signerent ce Traité avec d'autres marques que celles, dont ils s'étoient servis au précédent.

1701. porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes ; tous ceux, qui étoient présens, aplaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déja pris ses mesures pour emporter chez lui de quoi boire.

Et aux Iroquois.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils seroient inexcusables, & dignes de toute sa colere, s'ils refusoient de rendre la liberté à leurs Prisonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux : leur engagea sa parole que, si quelques-uns de ces Prisonniers vouloient ensuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Prisonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda aussi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, si la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur intérêt de permettre à ceux-ci de construire des Forts dans leurs Villages, & sur leurs Rivieres, & leur déclara qu'il ne le souffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandassent des Jesuites, persuadé que la présence de ces Missionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité ; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'instruction sur cela, & les moyens indirects, dont il usa pour les amener à ce point, réussirent à son gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etablissement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sr de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jesuite, pour y attirer les Sauvages. Il s'étoit pressé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de différer l'exécution de cette Entreprise, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obstacle à la Paix ; au lieu que la chose étant faite, il feroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui proposerent assez de difficultés pour l'embarrasser, s'il n'eût pas été si avancé ; mais il leur fit goûter ses raisons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrés, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné son ressentiment à ceux des autres Cantons; mais ceux-ci étoient à peine partis de Montreal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuses, & signerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Prisonniers, les autres ayant absolument refusé de le suivre. On crut, ou l'on voulut bien faire semblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la chose en demeura là.

1701. Les Agniers accedent au Traité.

L'année suivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation solemnelle pour le remercier de leur avoir donné la Paix, & il en reçut aussi des Nations d'en haut pour le même sujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes esperances que cette Paix seroit durable, c'est que les premiers Députés lui demanderent des Jesuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui n'avoit cessé jusqu'au dernier soupir de servir utilement les François auprès de sa Nation, & ils lui présenterent son Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de son Oncle le Correspondant du Gouverneur, & fut agréé.

Mort de Garakonthié. 1702.

Le Général souhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois se porter d'eux-mêmes à solliciter le retour des Missionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'est pas que ce Peuple fût mieux disposé qu'auparavant à embrasser le Christianisme; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y eût parmi ces Barbares des Personnes revêtuës d'un caractere capable de leur imposer, dont la présence les assûrât qu'on vouloit bien vivre avec eux; qui pût éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par ses bonnes manieres, ou du moins se faire des Amis parmi eux, surtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

Missionnaires aux Iroquois.

M. de Callieres assûré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit presque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne se tournassent

Hostilités des Anglois.

1702. contre l'Acadie, ou contre l'Isle de Terre-Neuve, & sa conjecture se trouva juste. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaisance; mais il eut nouvelle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs.

L'Acadie moins fortifiée que Plaisance, plus difficile à garder, & plus voisine de la Nouvelle Angleterre, l'inquiettoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aisé d'y envoyer les secours, dont elle avoit un extrême besoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirerent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir solidement cette Province, & qu'on pensoit aux moyens d'y augmenter considérablement le nombre des Habitans.

Divers projets pour l'Acadie, sans effet.

Le fait étoit certain, & la chose parut même si sérieuse à l'Evêque de Quebec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des mesures pour établir en Acadie un Corps d'Ecclesiastiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Postes, qu'on avoit dessein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la nécessité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de surnumeraires.

Il jetta d'abord les yeux sur les Benedictins de St. Maur; mais le Général de cette Congregation n'entra point dans ses vûës. Il traita ensuite avec les Prémontrés, & s'adressa à l'Abbé Regulier de St. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-disposé à faire ce qu'il souhaitoit, jusqu'à vouloir se consacrer lui-même aux Missions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigerent des conditions, que le Prelat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la Cour le projet de peupler l'Acadie, les choses y resterent pour le Spirituel & pour le Temporel, sur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois ménacent la N. France.

Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit passé du Gouvernement de Plaisance à celui de l'Acadie. Il eut bientôt sur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre: les Bastonnois firent de grands dégâts sur toutes les Côtes, & y enleverent plusieurs Vaisseaux. Il apprit ensuite que les François Prisonniers à Baston y étoient traités fort durement; qu'il

y avoit défenſe de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine BAPTISTE, bon Partiſan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargiſſement pendant la Paix, ſous prétexte que c'étoit un Corſaire. 1702.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baſton, pour déclarer au Gouverneur qu'il uſeroit de repreſailles, s'il exécutoit ſa ménace, & cette déclaration ſauva la vie à Baptiſte; mais l'Envoyé de M. Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaiſſeaux d'Angleterre, pour aſſieger Quebec, & pour croiſer dans le Golphe, & juſques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Mouvemens parmi les Sauvages contre nos intérêts.

Le Gouverneur fit partir ſur le champ ce même Courrier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en ſçavoit déja quelque choſe; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déja en route pour ſe rendre à Baſton; que les Iroquois étoient vivement ſollicités par les Anglois de chaſſer les Miſſionnaires de leur Pays; que quelques Cantons le leur avoient promis; que pluſieurs même de nos anciens Alliés traitoient avec eux par l'entremiſe des Iroquois, & que les uns apportoient pour excuſer ces démarches la cherté de nos marchandiſes. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada, & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays: c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconſtance, & les autres pour cacher leur mauvaiſe volonté.

Mort du Chevalier de Callieres.

Ce qu'il y avoit de plus preſſé à faire dans de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons Iroquois, & c'eſt auſſi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit enſuite à la Cour pour avoir des Recruës; il ſongea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres meſures, que ſon expérience & ſon habileté lui ſuggérerent. Il étoit lui-même la plus grande reſſource de la Nouvelle France; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus néceſſaire. Il mourut à Quebec le vintſixiéme de May 1703. au- 1703.

1703. tant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli, qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importans services.

M. de Vaudreuil lui succéde.

Par sa mort le Commandement Général resta entre les mains du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en plusieurs occasions pendant la derniere guerre, jointe à ses manieres nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'estime de toute la Colonie. Aussi concourut-elle toute entiere à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, sur lequel la place, qu'il occupoit, son expérience, & la connoissance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnassent une grande supériorité, M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callieres, étant retourné en France, & ne songeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prieres de tous ceux, qu'il devoit gouverner; il parut même que ce Concours de tous les Ordres de la Colonie en sa faveur avoit fait plaisir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la surprise de Valenciennes par les Mousquetaires, du nombre desquels il étoit. Enfin la nouvelle de sa Promotion fut reçuë avec des applaudissemens d'autant plus sincéres, que sa conduite pendant l'interregne avoit déja confirmé tout le Monde dans la pensée, que Personne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venoit de l'élever.

Députation des Tsonnonthouans.

Comme il avoit compris d'abord de quelle conséquence il étoit de s'assûrer des Iroquois, il caressa fort des Tsonnonnonthouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. Callieres. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia si heureusement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs. Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit euë de leur promettre sa protection contre tous ceux, qui se déclareroient leurs Ennemis: il témoigna ensuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroissoient avoir de mauvais desseins, puis il parla ainsi:

» Nous n'avons jamais communiqué à Personne ce que je vais

te

1703.

te dire. Jusqu'ici nous avons toujours prétendu être les seuls Maîtres de notre Terre, c'est pour cela que nous avions d'abord pris le parti d'être simples Spectateurs de ce qui se passeroit entre vous & les Anglois ; mais voici un Collier, que je te présente sous Terre, pour te déclarer que nous te donnons le Domaine absolu de notre Pays. Ainsi, mon Pere, s'il nous survient quelque fâcheuse affaire, ou que nous ayons besoin de secours, regardes-nous comme tes Enfans, & mets-nous en état de soûtenir la démarche, que nous faisons aujourd'hui. Pour ce qui regarde les Missionnaires, tu peux être assûré que je périrai plûtôt que de souffrir qu'ils sortent de mon Canton ». Il confirma cette promesse par un second Collier, & il en présenta un troisiéme pour obtenir que Joncaire allât passer l'Hyver avec lui.

Teganissorens à Montreal, & ce qu'il y fait.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuser une chose, qu'il desiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce Député. Teganissorens arriva peu de tems après à Montreal, & dans l'audience, que lui donna le Commandant Général, il commença par témoigner une mauvaise humeur, qui faisoit mal augurer du sujet de son voyage. « Les Européens, dit-il, ont l'esprit mal fait ; ils font la paix entr'eux, & un rien leur fait reprendre la hache. Nous n'en usons pas de même, & il nous faut de grandes raisons pour rompre un Traité, que nous avons signé ». Il déclara ensuite que son Canton ne prendroit point de parti dans une guerre, qu'il n'aprouvoit, ni d'une part, ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en demandoit pas davantage ; il le fit bien comprendre à Teganissorens, & pour ôter aux Iroquois tout prétexte de rompre une Neutralité si avantageuse à la Colonie, il résolut de ne point envoyer de Parti contre les Anglois du côté de la Nouvelle York. Il s'en fit un mérite auprès de Teganissorens, qui de son côté lui engagea sa parole de retenir les Missionnaires, qui étoient dans son Canton.

Expédition dans la Nouvelle Angleterre.

Ce que le Commandant Général faisoit pour engager les Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Baston pour obtenir la même chose des Nations Abénaquises ; mais on s'y étoit pris trop tard. M. de Vaudreuil forma un Parti de ces Sauvages, ausquels il joignit quelques François sous la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ra-

1703. vages de peu de conféquence ; mais ils tuerent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point effentiel étoit d'engager les Abénaquis de maniere, qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Sur la fin de l'Automne les Anglois, qui défefperoient de gagner ces Sauvages, firent des courfes dans leur Pays, & maffacrerent tous ceux, qui furent furpris. Les Chefs demanderent du fecours à M. de Vaudreuil, & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE, Lieutenant Reformé, qui remplaçoit déja dignement fon Pere, auquel fon âge & fes infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courfes. Quatre autres de fes Enfans accompagnerent Rouville, qui furprit à fon tour les Anglois, leur tua beaucoup de Monde, & fit cent cinquante Prifonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages ; mais il fut bleffé lui-même.

Belle action d'un Officier François en Terre-Neuve.

La petite guerre fe faifoit auffi en Terre-Neuve avec affez de fuccès. M. de Subercafe, qui avoit fuccédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaifance, n'étoit pas Homme à y laiffer les Anglois en repos, & avoit infpiré toute fa vivacité à fes Officiers. AMARITON, Lieutenant d'Infanterie, y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats, & environ quarante-huit, tant Volontaires, que Matelots, il attaqua en plein midi le Forillon, & à la barbe de trois-cent Anglois, qui étoient dans le Havre, il emporta le Fort, fans perdre aucun des Siens, fe rendit Maître de cinq Habitations, & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne fe détachât pour aller avertir deux Vaiffeaux de guerre, qui étoient mouillés aux Ifles de S. Pierre, & qui parurent au Forillon, avant que nos Braves en fuffent fortis ; mais Amariton eut encore le tems de brûler fes trois prifes, & de fe jetter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à fes trouffes trois-cent Hommes, & deux Chaloupes armées, qui les joignirent à Fremoufe. La peur faifit alors fa petite Troupe, qui fe débanda ; il ne lui refta que dix, ou douze Hommes, avec lefquels il fe battit fi bien, qu'il ne put être entamé, & il acheva heureufement fa retraite jufqu'à Plaifance.

Tentative des Anglois fur Plaifance, fans effet.

On étoit affez furpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Ifle ; mais on ignoroit apparemment à Que-

bec, & l'on ne sçavoit même à Plaisance qu'en général, le dessein, qu'ils avoient formé de se rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les instructions portoient de conduire dans les Colonies Angloises une Escadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre; d'y rassembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le siége de Plaisance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de secret; mais avant que l'Escadre eût mis à la voile, le secret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement. 1703.

On lui avoit encore recommandé de ne point se détourner de sa route pour donner la chasse à quelque Vaisseau Ennemi que ce fût, & il porta sur ce point l'obéïssance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Aïant découvert quatre Vaisseaux de guerre François, qui faisoient voile vers Brest, & qui paroissoient peu en état de se défendre, il envoya bien les reconnoître; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le signal de rapel, & poursuivit sa route. On sçut dans la suite que c'étoit l'Escadre de M. DUCASSE, qui revenoit de Carthagéne & de plusieurs autres Ports de l'Amérique, chargée d'espéces, que l'on faisoit monter à quatre millions de piéces de huit.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloise s'y comporta, dit un Historien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plûtôt pour y jetter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit rassemblées, pour aller à Plaisance; mais il trouva les François en si bonne posture, qu'il se retira, sans avoir seulement fait mine d'attaquer la Place. Au reste je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuscrit, ni imprimé.

Nos Alliés paroissent mal disposés.

Cependant malgré les petits succès, dont je viens de parler, & dont le fruit se bornoit à faire sentir aux Sauvages notre supériorité sur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient passés de Michillimakinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (a) d'un mauvais esprit, & depuis lontems suspect à nos Comman- 1704.

(a) Les François le nommoient *Quarante Sols*.

1704. dans, témoignoient assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois.

Les Outaouais, dont une partie étoit aussi venuë au Détroit, & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Catarocouy une Troupe d'Iroquois, qui ne se défioient de rien, & en tuerent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange, mettoit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous, & cette derniere hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës, il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens, domiciliés parmi nous, & il vint à bout d'en ébranler plusieurs, qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, fit tous ses efforts pour rompre ce coup; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conference, si des Abénaquis, lesquels se trouverent par hazard à Montreal, ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens, & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des Anglois parmi les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général, que les mouvemens & les intrigues, dont je viens de parler. Joncaire, qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tsonnonthouan avec le P. le Vaillant, lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit convoqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontagué, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût, obliger les Cantons, 1°. à chasser les Missionnaires, 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités, 3°. à congédier les Mahingans, qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agnier, & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange: 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en haut, pour venir traiter dans les Colonies Angloises.

Les Sauvages du Détroit mal intentionnés.

On apprit en même tems que des Sauvages du Détroit étoient allés à Orange, & y avoient été fort caressés, & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit, qui auroit été reduit en cendres, si on n'y eût promptement remedié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter, & nos anciens Alliés paroissoient être sur le point de devenir nos plus cuels

Ennemis. Dans cet embarras, qui augmenta encore par une nouvelle hostilité des Miamis contre les Iroquois, on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait, pourquoi le Chevalier de Callieres avoit tant souhaité d'avoir auprès des Cantons des Personnes, qui pussent s'attirer leur estime, & les rappeller à leurs véritables intérêts. 1704.

Conduite des Iroquois en cette occasion.

En effet les Iroquois dans le tems, qu'on avoit tout à craindre de leur ressentiment & des sollicitations des Anglois, vérifierent ce que Teganissorens avoit dit à M. de Vaudreuil, que quand ils avoient une fois déposé les armes, il leur falloit de grandes raisons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahison des Outaouais près de Catarocouy, l'Assemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée, & les Tsonnonthouans, qui étoient les seuls Offensés, renvoyerent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix.

Cette démarche rassûra le Gouverneur Général, il promit aux Tsonnonthouans une satisfaction entiere, & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hostilité, dont il s'agissoit, étoit une suite du mécontentement, que les Outaouais avoient de l'Etablissement du Détroit, & l'on commença de s'appercevoir que cette Entreprise avoit des inconvéniens, que M. de Callieres n'avoit pas assez prévûs. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point, & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit assez pour ne le point soûtenir, & pour lui attribuer tous les désordres, & tous les accidens, qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas reflexion que ce qui a été entrepris mal à propos, ne doit pas toujours pour cela être négligé, ou abandonné.

Cependant les Tsonnonthouans paroissant aussi-bien disposés, que nous venons de le voir, M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il seroit bien aise qu'ils se trouvassent à l'Assemblée d'Orange, pour empêcher qu'on n'y prît aucune résolution contraire aux intérêts des François. Il s'étoit aussi assûré des Onnontagués; M. de Maricourt étant mort depuis peu, le Baron de Longueil, son Frere aîné, avoit été envoyé dans ce Canton, & y avoit négocié fort heureusement. Il y étoit encore avec Joncaire & le P. le Vaillant, lorsque le Gouverneur d'Orange y arriva : l'Assemblée se tint, Schuiller ne

1704. put empêcher que les trois François n'y assistassent, & ceux-ci manœuvrerent si bien, qu'on se sépara, sans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la N. York.

Le Gouverneur d'Orange ne se rebuta point, & ayant à son retour rencontré quelques Iroquois du Sault S. Louis dans le Canton d'Agnier, il les engagea à force de présens à le suivre jusqu'à Corlar. Là il leur reprocha qu'ils étoient les seuls Auteurs de la guerre: il leur offrit ensuite des Terres, s'ils vouloient s'établir dans son Gouvernement, & leur donna un Collier pour leur Village, & deux autres pour ceux de la Montagne & du Sault au Recollet, par lesquels il les exhortoit à demeurer au moins tranquilles, & à lier un commerce reglé avec lui.

Non-seulement les Sauvages se chargerent de ces Colliers; mais ils furent acceptés dans les trois Bourgades. M. de Ramezay en fut bientôt instruit, & comprit d'abord qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour empêcher les suites de cette négociation. Par bonheur les Chefs & les Anciens n'y avoient pris aucune part, ainsi il n'eut aucune peine à faire renvoyer les Colliers sans réponse. Il engagea même les trois Villages à lever des Partis de guerre contre les Anglois.

Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois

Quelque tems auparavant des Abénaquis s'étant laissés surprendre par des Anglois, qui en avoient tué quelques-uns, demanderent du secours à M. de Vaudreuil, & ce Général leur envoya le Sieur de Montigny avec quatre, ou cinq Canadiens. Il ne s'agissoit que de les rassûrer, & Montigny suffisoit seul pour cela. Il eut bientôt assemblé cinquante Guerriers de cette Nation, & s'étant mis à leur tête, il alla chercher les Anglois, pilla & brûla un Fort, où plusieurs s'étoient retirés, & fit quantité de Prisonniers.

Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bekancourt.

D'autres Abénaquis se trouvoient trop exposés aux courses des Bastonnois, & se voyoient en danger de mourir de faim, parce qu'ils n'étoient pas à portée de tirer des vivres des Habitations Françoises, & qu'ils ne pouvoient plus en avoir des Anglois; M. de Vaudreuil saisit cette occasion pour exécuter un dessein, qu'il avoit formé aussitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il proposa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie, & ils y consentirent. On les plaça sur la Riviere de Bekancourt, & ils y sont encore aujourd'hui. Le dessein du Gouverneur Général, en faisant cet Eta-

bliſſement, étoit d'oppoſer une digue aux Iroquois, au cas, que ces Sauvages ſe laiſſaſſent perſuader par les Anglois de recommencer la guerre, ou même de les empêcher de prendre ce parti, & la ſuite a fait voir qu'il avoit bien penſé. 1704.

Politique des Iroquois. Avis donné par la Cour à ce ſujet.

Dans le fond, les Cantons, & ſurtout celui de Tſonnonthouan, ne vouloient point donner atteinte à la neutralité, qu'ils avoient jurée, & dont ils commençoient à comprendre les avantages; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes, & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil, qui avoit de bonne heure entrevû leur deſſein, en avoit déja informé la Cour, qui lui fit réponſe que, ſi on étoit aſſûré de faire la guerre avec ſuccès, ſans engager le Roy à des dépenſes extraordinaires, il falloit rejetter les propoſitions des Iroquois: ſinon, qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majeſté que ſon Gouverneur & Lieutenant Général en fît les avances: ſurtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de paſſer par la médiation des ſeuls Iroquois.

Le Miniſtre ajoûtoit que ce qui lui paroiſſoit le plus à propos, étoit de charger les Miſſionnaires de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays; que bien qu'ils fuſſent en état de pouſſer la guerre avec vigueur, ils préfereroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages, que pourroit leur procurer la ſupériorité de leurs armes, & que ſi les Cantons perſuadés de cette diſpoſition de notre part, portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies, M. de Vaudreuil pourroit les écouter; mais qu'il ne conclût rien, ſans avoir reçu les ordres du Roy.

On fait juſtice aux Cantons de l'inſulte des Outaouais.

On ſe doutoit bien que cette négociation demeureroit ſans effet, & on ne fut point ſurpris, lorſqu'on ſçut qu'elle avoit échoué; mais le point eſſentiel étoit de ménager l'eſprit des Iroquois en leur faiſant voir que ce n'étoit point nous, qui voulions rompre la paix, & on y réuſſit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des inſultes, qu'ils avoient reçuës des Outaouais. Le Chef du Parti, qui les avoit attaqués auprès de Cataracouy, s'en retournant à Michillimakinac avec ſes Priſonniers, paſſa par le Détroit, & voulut engager ceux de ſa Nation, qui étoient établis dans

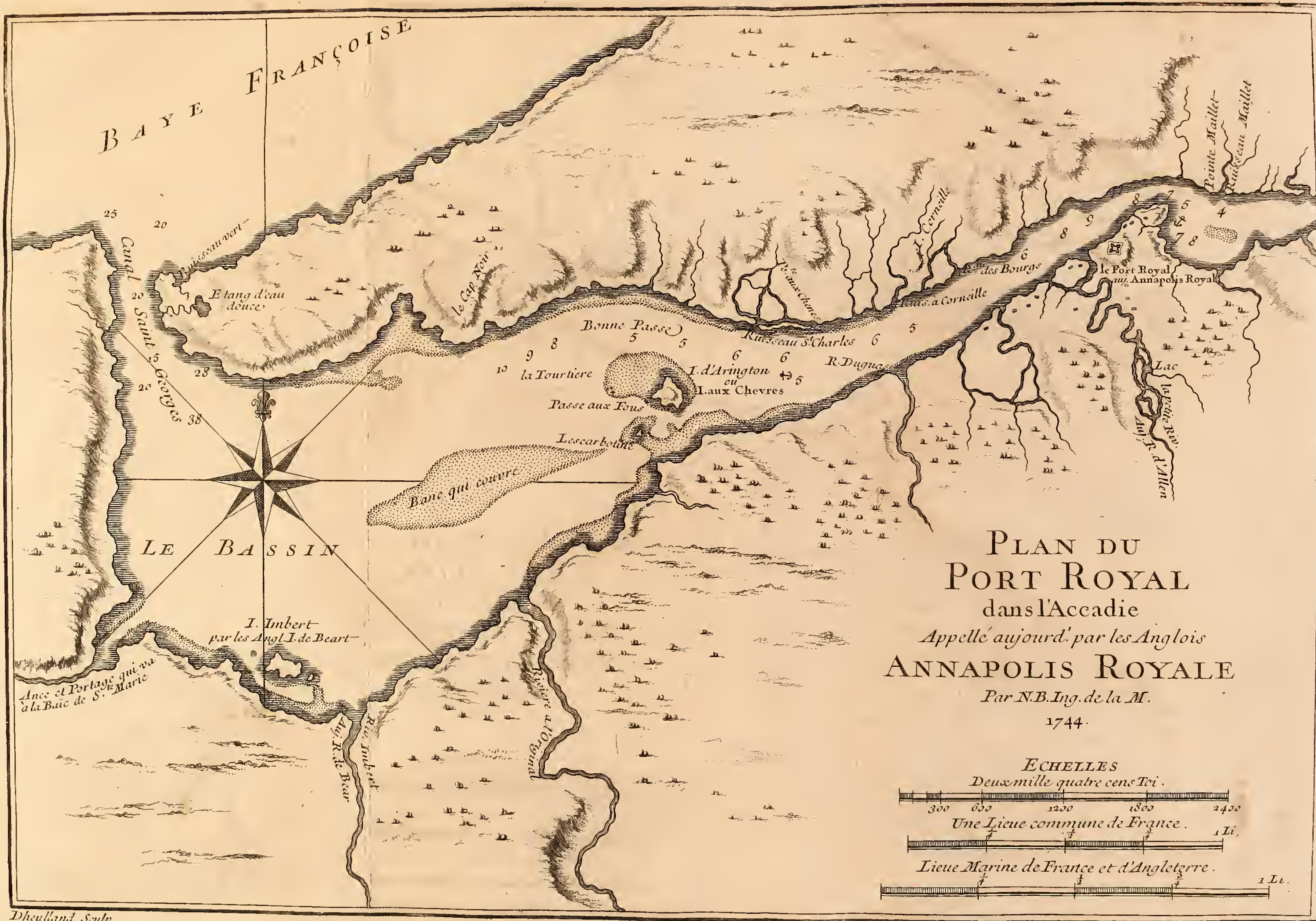
1704. ce Poste, à se déclarer pour lui : il eut même l'insolence de faire parade de sa victoire à la vûë du Fort ; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vint Soldats de la Garnison, avec ordre de le charger, ce qui fut fait, & quoique des Outaouais du Détroit fussent venus au nombre de trente, pour soûtenir leurs Compatriotes, Vincennes les attaqua avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Prisonniers, qui furent remis entre les mains des Tsonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la résolution, où paroissoit le Gouverneur Général de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcerterent toutes les intrigues des Angloîs, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en Terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pousser la guerre avec succès contre les Anglois.

Belle action d'un Partisan François.

Un Partisan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de résolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudson sous M. d'Iberville, équipa à Quebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il sçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonneviste en Terre-Neuve, & il y alla dans l'esperance d'en surprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieuës de ce Port, il quitta ses Barques, pour n'être point découvert, & poursuivit sa route sur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Fregate de vintquatre piéces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux Flûtes de deux à trois-cent tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Fregate, & se retira avec sa prise, & un grand nombre de Prisonniers.

Il y avoit dans le Fort de Bonneviste six-cent Anglois, qui parurent le lendemain matin sous les armes ; mais il étoit trop tard, nos Braves étoient déja à la voile, & ne craignoient plus d'être poursuivis. La Grange retourna à Quebec, y vendit la carguaison de sa Fregate, & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il se battit avec une valeur, qui l'eût rendu Victorieux, si la partie eût été moins inégale, & sa défaite ne lui fit guéres moins d'honneur



Baye Françoise
Canal Saint Georges
Le Bassin
Banc qui couvre
Etang d'eau douce
le Cap Noir
Bonne Passe
la Tourtiere
I. d'Arington ou I. aux Chevres
Passe aux Fous
Lescarbotte
Ruisseau St. Charles
R. Dugua
Riv. des Bourgs
Ruis. a Corneille
le Port Royal auj. Annapolis Royal
Pointe Maillet
Ruisseau Maillet
Lac
la petite Riv.
R. d'Allen
I. Imbert par les Angl. I. de Beart
Ance et Portage qui va à la Baie de Ste Marie
R. de Bear
Riv. Imbert
Riviere a l'Orignal
Plan du Port Royal dans l'Accadie
Appellé aujourd. par les Anglois
Annapolis Royale
Par N.B. Ing. de la M.
1744.
Echelles
Deux mille quatre cens Toi.
300 600 1200 1800 2400
Une Lieue commune de France.
Lieue Marine de France et d'Angleterre.
Dheulland Sculp

4.

d'honneur, que sa victoire. Aussi le Roy le voulut-il avoir à son Service, en le faisant entrer dans le Corps de la Marine, & il s'est montré jusqu'à la mort digne de cet honneur. 1704.

Les Anglois attaquent le Port Royal.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la superiorité de nos Troupes sur celles des Anglois, ce fut l'Entreprise malheureuse des Bastonnois sur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué; cependant, au lieu de se précautionner, comme il devoit, il ne songea qu'à porter la guerre chez ses Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir son agrément: aussi fut-il surpris. Le second de Juillet au lever du Soleil on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Bassin du Port Royal; qu'ils avoient même déja débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris plusieurs Habitans.

Sur le midi le nombre des Vaisseaux Ennemis avoit crû jusqu'à dix, à sçavoir, un de cinquante piéces de canon, un autre de trente, la Galere de Baston de douze, & sept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Bassin à deux lieuës du Fort. C'est ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie assûre dans celle, qu'il écrivit au même Ministre, que l'Ennemi avoit vintdeux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de soixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux versions, en joignant à l'Escadre, qui assiegea le Port Royal, celle, qui s'étoit arrêtée aux Mines à vintdeux lieuës de-là, & qui y brûla plusieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquiéme il apprit que les Anglois avoient envoyé sommer tous les Habitans du Port Royal de se donner à eux, avec menace, s'ils le refusoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cent Hommes, sans compter deux-cent Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre son Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur possible pour empêcher les descentes, & de mettre en sûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya plusieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par tout, où ils se présenterent. Il

1704. marcha enſuite lui-même pour les ſoûtenir, ſans pourtant trop s'éloigner de ſa Place, d'où il faiſoit obſerver les Vaiſſeaux Ennemis, & il y eut quelques actions aſſez vives, dans l'une deſquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main, & le ſeul, ſur qui ils pouvoient compter pour la réuſſite de leur Entrepriſe.

Ils ſe retirent.

Enfin après pluſieurs feintes pour tromper & pour ſurprendre les Habitans, & quelques excurſions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral voyant que rien ne lui proſperoit, fit rembarquer toutes ſes Troupes, & la Flotte ſortit le vintuniéme du Baſſin. L'Amiral laiſſa à terre un de ſes Priſonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient ſe tenir Neutres, on les laiſſèroit en repos. Il lui fit auſſi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du ſecours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tomberent ſur la Riviere *d'Ipiguit*. Le vint-deux ſeize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubaſſin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit ſur ſes gardes, & ils n'y firent bas beaucoup de mal. Ainſi tout le fruit de cette Expédition ſe reduiſit à faire cinquante Priſonniers de tout ſexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Baſtonnois des frais d'un ſi grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de réſolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

Mort de M. de Brouillan. M. de Subercaſe lui ſuccéde.

M. de Brouillan mourut l'année ſuivante, & eut pour Succeſſeur M. de Subercaſe, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de
1705. l'Acadie, quoiqu'il eût auſſi manqué ſon principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le même deſſein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à ſçavoir, de chaſſer les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions de ce dernier en Terre-Neuve.

Il le propoſa à la Cour, qui l'agréa, & M. de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaiſſeau du Roy le Weſp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaiſance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre deſquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce ſecours ne fut pas le ſeul,

que reçut M. de Subercaſe, qui partit le quinziéme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cent cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibuſtiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoûtumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ſes armes, ſa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée. 1705.

Ce qu'il y eut de plus penible dans cette marche, c'eſt qu'il ſe rencontra juſqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entiérement gélées, & qu'il fallut traverſer à gué au milieu des glaces, qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige ſi abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant leſquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup ſouffrir. Le vint-ſix elle ſe remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva ſur le midi au milieu des Habitations Angloiſes, où tout le Monde ſe jetta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être repoſée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poſte Anglois, qui n'eſt éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laiſſa quarante Hommes pour y garder les Priſonniers, qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne ſçavoient pas les François ſi près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fuſſent partis de Plaiſance; mais le peu d'ordre, que l'Armée garda au ſortir du Petit Havre, & le peu de ſoin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôterent tout l'avantage de la ſurpriſe.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent ſur les Aſſiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut ſoûtenu avec toute l'intrépidité poſſible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou bleſſés; le Chevalier DE LO, Enſeigne, fut du nombre des Morts. Il fallut enfin lever le ſiége, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de Plaiſance, aïant été mouillée au paſſage des Rivieres. Mais ils ne ſe retirerent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

1705. Le cinquiéme de Mars l'Armée décampa, & marcha le long de la Côte jusqu'au Forillon, dont les Habitans firent d'abord mine de vouloir se défendre ; mais ils se raviserent bientôt, & se rendirent Prisonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé, après quoi Montigny, qui avoit amené à cette Expédition son fidéle Nescambiouit, fut détaché avec les Sauvages, & une partie des Canadiens, pour aller du côté de Carbonniere & de Bonneviste, avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte, ce qu'il exécuta sans perdre un seul Homme, tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom seul faisoit tomber les armes des mains aux plus Résolus, & lui livra une quantité de Prisonniers, qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'Isle de Carbonniere, où il y avoit trois-cent Hommes, & que j'ai déja dit être inaccessible en Hyver. Tout le reste fut forcé, ou se soûmit. MM. de LINCTOT, de Villedonné & de BELETRE y séconderent parfaitement Montigny, & Nescambiouit s'y distingua à son ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entiérement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Prise de M. de Quebec, & d'un Vaisseau du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Automne précédente par la prise de *la Seine*, grande Flûte du Roy, qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER, son Evêque, grand nombre d'Ecclesiastiques, plusieurs des plus riches Particuliers, & dont la charge étoit estimée près d'un million. Le Chevalier de MEAUPOU, qui commandoit ce Navire, ayant aperçu de loin quelques Bâtimens, qui lui parurent des Barques, leur donna la chasse, & fut bien surpris de se trouver au milieu de la Flotte de Virginie, composée de cent cinquante Voiles, & de quatre Vaisseaux de guerre, qui l'escortoient.

Il n'étoit plus en son pouvoir d'éviter le combat, parce qu'il étoit sous le vent des Ennemis, & il le soûtint pendant dix heures avec une bravoure & une intrépidité, qui a peu d'exemples. Son Equipage & ses Passagers le séconderent tout-à-fait bien, leur mousqueterie tua bien du Monde aux Anglois, & ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'y eut qu'un seul Homme tué sur le Vaisseau François. La résistance du Chevalier de Meaupou eût été même beaucoup plus longue, s'il n'eût pas eu pour ses Passagers la complaisance de ne pas jetter à la Mer les balots, qui embarassoient ses canons, dont il ne put faire jouer qu'une petite partie.

1705.

La Nouvelle France se ressentit lontems de cette perte, & M. de St. Valier resta huit ans Prisonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le rélâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liége, qui étoit Prisonnier de l'Electeur de Cologne, son Souverain, lequel avoit de grandes raisons pour le retenir. Cependant la prise de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore avisé d'y faire de la Toile, la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence; on y sema du chanvre & du lin, qui y réussirent au-delà de ce qu'on avoit esperé, & on en fit usage.

Négociations pour l'échange des Prisonniers.

Il y eut cette année 1705. & la suivante bien des pourparlers entre le Marquis de Vaudreuil, & M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Prisonniers. Le Général Anglois fit les premieres démarches, & envoya à Quebec un nommé Levingston, qui, selon la coûtume de sa Nation, commença par se plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages sur les Anglois. Il étoit aisé de lui répondre, & on le fit. Il parla ensuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusoit pas de traiter avec son Maître; mais qu'il lui feroit proposer ses conditions par un de ses Officiers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Baston, & la premiere de ces conditions étoit qu'on ne renverroit aucun Prisonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des assûrances pour la liberté de ceux, qui avoient été transportés en Europe, ou dans les Isles de l'Amérique. Je n'ai pu sçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment dessein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider sans le consentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloises, & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu surpris qu'il eût été le dernier à voir, ce qui sautoit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûë que de l'amuser. On trouva surtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de rester quelque

1705. tems à Quebec, ſoûs prétexte de finir le Traité, & à un Brigantin de la même Nation de monter, & de deſcendre le Fleuve. Comme j'arrivai dans ce même tems à Quebec, j'entendis pluſieurs Officiers murmurer de ce qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loiſir de prendre connoiſſance des endroits du Fleuve les plus difficiles, & par-là d'ôter à la Nouvelle France ce qui faiſoit ſa principale force. Quelques-uns m'aſſûrerent même qu'ils avoient ſurpris des Gens de la ſuite du jeune Dudley, qui obſervoient & toiſoient les Fortifications de Quebec.





HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.



MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laiſſer en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois, & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. Leur différend avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé ; car quoiqu'on leur eût remis les Priſonniers, que ceux-ci avoient faits ſur eux à Catarocouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aiſé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne repriſſent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne ceſſoit de les pouſſer. 1705.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux ; toute leur Jeuneſſe vouloit la guerre, & s'étoit miſe en poſſeſſion de décider dans les Conſeils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réuſſit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raiſon

M. de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

1705. aux Outaouais. Il se fit rendre quelques Prisonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poste, & il les conduisit lui-même à Montreal. En les présentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le suivoient de près, ce qui engagea ce Genéral à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Prisonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurerent jusqu'au quatorze, sans que les Outaouais parussent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus lontems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaisance, qu'ils avoient euë pour lui en attendant si lontems à se faire justice des Outaouais, & ils l'avoient fort pressé de se déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient osé violer le Traité de Paix; mais il leur fit observer qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespereroit d'obtenir des Coupables une satisfaction suffisante; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela; qu'il avoit déja retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Aggresseurs feroient le reste.

Il parut que ce discours les avoit appaisés, & ils s'embarquoient déja pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour sçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute. „ Mon Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, nous „ confessons qu'en frappant l'Iroquois sur ta Natte (*a*), c'est en „ quelque façon sur toi, que nos coups ont porté : pardonnes „ à des Insensés, qui n'ont plus de conseil, parce que tous leurs „ Anciens sont morts. Tu peux tirer de nous telle vengeance, „ qu'il te plaira; mais si tu veux bien nous faire cette grace, „ tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que nous vivrons, „ nous ne cesserons de t'en marquer notre reconnoissance, &

(*a*) C'est-à-dire, sur ton Terrein.

dès

« dès à présent nous sommes disposés à faire à ceux, que nous « avons offensés, toutes les satisfactions, que tu jugeras à pro- « pos de nous imposer. 1705.

Il adressa ensuite le discours aux Iroquois, qui étoient présens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques présens aux Iroquois; le Général leur en fit aussi de son côté; il regala ensuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contens.

Cette même année M. de Beauharnois, qui avoit succédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Classes de la Marine, & eut pour Successeur MM. Raudot, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déja exercé l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à Dunkerque, se chargea de la Marine: la Justice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à se ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, résolut de rétrancher, autant qu'il le pourroit, les procedures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses esperances.

Projet pour le commerce, & le soulagement du Peuple.

1706.

Il proposa l'année suivante au Conseil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainsi que nous avons déja dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix si haut, que les moins aisés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y atteindre, non plus qu'aux étoffes; desorte que la plûpart étoient presque nuds.

La réponse du Ministre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ses Sujets du Canada reconnussent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au seul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs Terres, particuliérement à y semer du chanvre & du lin: que Sa Majesté esperoit qu'ils parviendroient bientôt à construire des Vaisseaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etablissemens pour la Pêche; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens; mais

1706. qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvoit pas permettre, sans causer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins elle ne défendoit pas absolument qu'il ne s'y en établît quelques-unes pour le soulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permission pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois.

Cependant les Outaouais ne se pressoient point de remplir la condition, sous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Missionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maison, étoient descendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute esperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un seul Chrétien. Desorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne suivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de satisfaction de la part des Outaouais, pensoient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conséquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir sur le champ Joncaire pour aller réiterer aux Cantons la promesse solemnelle d'une prompte & entiere satisfaction. Il engagea ensuite le P. Marest à retourner à sa Mission de Michillimakinac, en lui donnant sa parole qu'il feroit cesser le sujet de son mécontentement ; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'ascendant, qu'ils avoient sur l'esprit des Outaouais, obligerent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hostilités des Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en survint une autre beaucoup plus fâcheuse, & qui, sans la sagesse & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure nécessité de détruire la Nation, qui jusqu'alors avoit été plus constamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occasion.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne sçai pour quel sujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaise en demanda justice, se contenterent de répondre que la chose étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort consideré dans sa Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore justice, & on reçut la même réponse. Les Outaouais picqués au vif s'adresserent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons: cet Officier répondit qu'il s'informeroit de la maniere, dont la chose s'étoit passée, & qu'il feroit justice. 1706.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient sa Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles; mais que si elle en partoit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la suite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre son Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, sans leur faire justice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'eussent résolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois; car quoiqu'ils eussent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien sincérement, ils se défient toujours de la sincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offensés.

Ceux-ci prennent ombrage des François.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé BOURGMONT, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laissé Commandant en sa place. Les Sauvages étant allés pour le saluer, selon la coûtume, lui demanderent s'il ne leur aportoit point quelque nouvelle, qui les intéressât, & il leur dit d'un air assez courroucé, qu'il ne sçavoit rien, sinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain, bien accompagné.

Indiscretion de deux Officiers.

Cette réponse, & plus encore le ton & la maniere, dont elle fut faite, donnerent à penser, surtout aux Outaouais, d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot, qui échapa à M. de Tonti, lorsque ces mêmes Sauvages lui témoignoient leur regret de le perdre, augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renversée,

1706. puifqu'on le rappelloit, pour mettre un Soldat à fa place (c). Les reflexions, qu'ils firent fur tout cela, acheverent de leur perfuader qu'on avoit formé quelque deffein contr'eux, & ils ne diffimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti, les affembla, & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les raffûrer, il leur propofa d'aller en guerre avec les Miamis, les Iroquois, & les Hurons contre les Sioux. Il fe flatta même de les y avoir engagés; mais il fe trompoit, & ne connoiffoit pas les Sauvages. Le difcours, qu'il leur avoit tenu, & la propofition, qu'il leur fit, ne fervirent qu'à les confirmer dans la penfée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons, efprit fourbe & dangereux; & ils s'imaginerent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis, lefquels ne faifoient femblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber fur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penferoient à rien; & que les Iroquois étoient du complot.

Les Outaouais fe vengent des Miamis.

Leurs foupçons fe fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impreffion, s'ils n'avoient eu l'efprit préoccupé, ils réfolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François; mais le plus grand nombre, pouffé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les fujets, qu'ils avoient de fe défier du Commandant du Détroit, & la réfolution fut prife de faire main-baffe fur les Miamis à la premiere occafion, qui fe préfenteroit; mais de faire toujours femblant de fe préparer à la guerre des Sioux.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allerent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas feulement faire attention à ce qu'ils difoient; ce qui les choqua beaucoup: un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & celui-ci ayant battu le Chien, le Commandant fe jetta fur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après: cette violence mit les Outaouais au défefpoir. Ils partirent le lendemain, ne refpirant que la

(a) Bourgmont n'étoit qu'un Enfeigne en fecond, & Tonti étoit Capitaine.

vengeance, & convaincus qu'elle étoit néceſſaire à leur conſervation. 1706.

Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fuſſent inſtruits de leur deſſein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort, ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc ſur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré ſix Miamis, ils ſe jetterent ſur eux, & en tuerent cinq. Le ſixiéme ſe ſauva dans le Fort, & en y entrant ſe mit à crier : *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour ſe refugier auſſi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les pourſuivoient, le Commandant fit tirer ſur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. Constantin, Recollet, Aumônier du Fort, ſe promenoit dans ſon jardin, & ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit; quelques Outaouais ſe ſaiſirent de lui, & le lierent; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit aſſiſté à l'Aſſemblée de Montreal, où la Paix générale fut ſignée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de ceſſer de faire tirer ſur eux.

Un Pere Recollet eſt tué par les Outaouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort, quelques Miamis, qui fuyoient, ſe joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent ſur eux une décharge de fuſil, & le P. Conſtantin en reçut un coup, dont il tomba mort ſur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut auſſi tué de la même maniere, & par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort; on continua de tirer ſur les Outaouais, & trente de ces Sauvages périrent, ſoit par le canon des François, ſoit par le feu, que firent ſur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce déſordre ne finiroit, que par la deſtruction de l'un des deux Partis, qui paroiſſoient acharnés l'un contre l'autre, & n'écoutoient plus que leur fureur; mais dans le tems, qu'on s'y attendoit le moins, les Outaouais ſe retirerent dans leur Village, les autres Sauvages en firent autant de leur côté, & le calme fut rétabli par tout, comme il arrive dans ces orages, qui ſurviennent

1706.

souvent sur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'appaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Embarras de M. de Vaudreuil.

Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarerent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais; qu'après ce qui venoit de se passer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoûterent qu'ils avoient déja donné avis de leur dessein aux Anglois.

Le parti, qu'il prend.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus sage. Il commença par déclarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flatassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la Traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui aprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux seuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espera même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à

lui livrer les Coupables. Il fit ſçavoir ſa réſolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que ſon avis étoit qu'il ſe contentât d'être ſur ſes gardes, & de ne rien entreprendre juſqu'à ce que les circonſtances donnaſſent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit ſe déterminer à rien, avant que de ſçavoir quel ſeroit le ſuccès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois. 1706.

Imprudence de la Motte Cadillac.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit penſé tout perdre, pour avoir trop préſumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquiſe ſur les Sauvages. Il avoit appris ſur ſa route le déſordre arrivé dans ſon Poſte, & comme il ſe trouvoit alors aſſez proche du Canton de Tſonnonthouan, il y prit une Eſcorte de ſix-vint Hommes. Il fit plus; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fuſſent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems ſans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à ſon arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le deſſein, il ſe contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté, allarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponſe qu'ils iroient rendre raiſon de leur conduite à leur Pere Ononthio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin; il demeura tranquille dans ſon Poſte, & les Iroquois furent congédiés.

Députés des Outaouais à Montreal.

Dès que l'Hyver fut paſſé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trouverent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit paſſé au Détroit, & inſiſta beaucoup ſur ce qui leur avoit été aſſûré de bien des endroits, qu'ils ne ſeroient pas plûtôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit enſuite que peu de jours après le funeſte coup, qui les avoit rendu criminels à ſes yeux, il étoit allé ſeul pour faire des excuſes au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience; que le lendemain il y étoit retourné juſqu'à ſix fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation, 1707.

1707. des Colliers & des Castors, & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier, qui en faisant tirer sur les Outaouais, avoit été cause de la mort du Pere Recollet, & du Soldat François.

Discours du Chef de la Députa-tion.

» Enfin, mon Pere, ajoûta-t-il, me voici à tes pieds: tu sçais » que je ne suis pas le plus coupable, & que si j'en avois été cru, » tu n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. Tu n'ignores » pas que jamais je ne me suis écarté de mon devoir, du moins » jusqu'à ce malheureux jour: tu peux être instruit que je suis le » Fils du premier des Sauvages de toutes les Nations d'en haut, » qui soit venu trouver les François au travers des Bois. M. de » Courcelles lui avoit donné la clef de la Colonie, & l'avoit » invité à y venir souvent: c'est le plus cher héritage, que j'aye » reçu de celui, à qui je dois le jour; mais de quelle utilité me » sera cette clef, si je ne puis m'en servir dans la seule occa- » sion, où j'aie pu en avoir besoin? Que viens-je faire ici? J'y » viens apporter ma tête, j'y viens te présenter des Esclaves, » pour résusciter les Morts; j'y viens t'assûrer du respect sincére » de tes Enfans: que puis-je davantage? Je vois pourtant bien » que tu ne seras pas content, qu'on ne t'ait livré le Pésant; » c'est proprement le seul Coupable; mais il ne nous est pas pos- » sible de le remettre entre tes mains, sans nous attirer sur les » bras toutes les Nations, dont il est allié.

Réponse de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Pesant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit; que toutes les Nations étoient instruites de la faute des Outaouais; qu'il falloit qu'ils le fussent aussi de leur repentir, & de la satisfaction, qu'ils en feroient; que le mal s'étoit fait au Détroit; que c'étoit-là qu'il devoit être reparé, & qu'il enverroit sur cela ses ordres à M. de la Motte Cadillac; qu'ils allassent le trouver, & qu'ils ne manquassent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de sa part.

Il les congédia avec cette réponse, sans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de St Pierre, à qui il donna ses instructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poste la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à esperer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Pesant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déja vengé.

Cette

Cette fermeté le déconcerta, si cependant tout ceci n'étoit pas un jeu : ils virent bien, ou firent semblant de voir qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource, que d'obéir, & ils répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui casseroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de St. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéissance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait pressentir qu'il useroit d'indulgence ; ce qui est certain, c'est que le Pesant arriva bientôt au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de sa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prisonnier, elle fut accordée sur le champ. On a beaucoup raisonné sur cette conduite ; bien des Gens se persuaderent dès lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheuses, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande sévérité ; & c'étoit ceux, qui connoissoient mieux les Sauvages, qui pensoient ainsi : la suite n'a que trop justifié leur conjecture.

1707.

Conduite de M. de la Motte Cadillac désaprouvée.

Le sentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pesant ; mais qu'on l'abandonnât à la Justice de sa Nation, dans laquelle il seroit du moins demeuré sans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le sacrifier à ses Ennemis. Rien n'étoit plus sage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu ses raisons pour laisser au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entiere d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais, & nous verrons bientôt jusqu'où ils porterent leur ressentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur considération d'une espéce de Neutralité, où elle se maintint tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort ; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas osé accepter la même Neutralité, qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par

Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie.

1707. les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités, qui en étoient le sujet, étoit de chasser entiérement les François de l'Acadie.

Il s'y résolut donc, & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence ; de sorte qu'on n'avoit guéres que des soupçons de ce dessein au Port Royal, lorsque le sixiéme de Juin, vint-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante piéces de canon, parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercase y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en aperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la Place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere ; ce qui causa une si grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à rassûrer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout en témoignant lui-même beaucoup d'assûrance, & donna ensuite ses ordres pour arrêter le plus lontems qu'il seroit possible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brêches, qu'il falloit réparer. Car il semble qu'il y ait eu une espéce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ses Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fussent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercase.

M. de Subercase, au moment, qu'il aperçut la Flotte Angloise, avoit aussi fait avertir les Habitans de se rendre auprès de lui ; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le septiéme au soir. A mesure, qu'ils venoient, on les faisoit filer les uns à droite, les autres à gauche pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en escarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le succès, qu'on en pouvoit esperer. Le huitiéme presque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercase renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois ; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne pussent aisément regagner le Fort au cas, qu'ils fussent poussés.

Les Anglois sont battus par tout.

Ils le furent en effet ; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le passage, & le

Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui se retiroient devant eux. Il les fit ensuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de Bonaventure, & Enseigne de Vaisseau. Il les suivit bientôt lui-même, après avoir pris ses mesures pour arrêter les cinq cent Anglois au passage de la Riviere. 1707.

L'après-midi du même jour il y eut un combat assez vif, où M. de Subercase eut son Cheval tué sous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de blessé. La perte des Anglois fut plus grande; mais leur extrême supériorité obligea le Gouverneur à faire retraite; il la fit en bon ordre, & ne fut point poursuivi. L'Ennemi fut même deux jours sans rien faire. Il s'approcha ensuite d'un demi-quart de lieuë, & se disposa à attaquer le Fort. Comme la Garnison n'étoit pas suffisante pour défendre en même tems la Place & les Maisons voisines, Subercase fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Assiégeans auroient pu se loger.

Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

La nuit suivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas possible de s'y opposer. Le lendemain le Gouverneur fit sortir quatre-vint, tant Habitans, que Sauvages, qui se partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embusqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre-cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Bestiaux. Le Baron de S^t^. Castin s'avança même avec six Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua six Hommes, alla ensuite rejoindre sa Troupe, & chargea avec tant de résolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en désordre.

Le seiziéme de grand matin on aperçut un grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur soupçonna que les Assiégeans formoient quelque dessein pour la nuit suivante. En effet vers les dix heures du soir, comme il achevoit de visiter les Postes, il fut averti qu'on entendoit un bruit sourd, comme de Gens, qui marchoient. Il recommanda par tout un grand silence, ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit sur ses gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque; mais ils s'y prirent de trop loin.

1707. Ils tirerent beaucoup sur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent glisser quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brêches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande désertion de la part de la Garnison, parce que quelques Soldats en avoient déja donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très-bien servi, leur fit abandonner le dessein de donner l'assaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus souffrir le feu continuel, qu'on faisoit sur elles, se retirerent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit investi de toutes parts; que les Ennemis étoient postés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place; qu'ils y étoient même rétranchés, & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquietta véritablement, toutefois il fit si bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & soupçonnerent apparemment quelque mine. N'osant donc approcher de la Place, ils voulurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées sous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se coulerent derriere quelques maisons, qu'on avoit laissées sur pied, regagnerent de-là leurs rétranchemens, & rentrerent avant le jour dans leur premier Camp.

Ils levent le siége, & se retirent.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laissant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre plusieurs, qu'on découvrit dans la suite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-dessous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-dessus, & ils en emmenoient tous les Bêstiaux; mais on en reprit la plûpart. Au reste le Port Royal fut principalement redevable de sa conservation à soixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloise jettât les ancres dans le Bassin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu presque aucun secours de France, étoient pour la plûpart assez mal disposés, & le Gouverneur manda au Ministre que, si le Baron de St. Castin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne sçavoit pas trop ce qui en seroit arrivé.

Il ajoûtoit dans sa Lettre que la situation des Sauvages

de ſon Gouvernement, ſurtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans; qu'ils étoient tout nuds, & qu'il en ſeroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plûtôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, leſquels leur payoient le Caſtor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandiſes à très-bas prix. Ainſi nos propres Ennemis fourniſſoient les beſoins à nos plus fidéles Alliés, que nous laiſſions manquer du néceſſaire, tandis qu'ils expoſoient tous les jours leur vie pour notre ſervice; la Religion ſeule les retenant dans nos intérêts. C'eſt un fait de notorieté publique, auquel je ne vois pas ce que pourront oppoſer ceux, qui ſoûtiennent que les Sauvages n'embraſſent jamais ſincérement le Chriſtianiſme, & qu'on ne doit nullement compter ſur leur converſion. 1707.

Pour revenir à la Flotte Angloiſe, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel Mark, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Peſcadoué, où ſa Nation avoit des Forts & des Etabliſſemens, y apprit qu'on avoit déja commencé à faire à Baſton des réjouiſſances pour la priſe de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de reſter à Kaskabé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poſte, qu'il n'eût reçu leurs ordres: qu'il les ſupplioit de ne lui point imputer la mauvaiſe réuſſite de ſon Expédition, parce que toute ſon Armée s'étoit ſoulevée contre lui, & n'avoit jamais oſé riſquer un aſſaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs; & que les principaux Officiers avoient apuyé la déſobéiſſance des Soldats.

Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique; mais ſouvent on aime mieux croire un ſeul Homme coupable, que toute une Multitude. Mark n'en fut pas cru ſur ſa parole, & il apprit que la Populace de Baſton étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en piéces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du ſiége y arriva. Il reçut par la même voye ordre de reſter où il étoit, de ne laiſſer débarquer Perſonne, & d'attendre les réſolutions, qui ſeroient priſes dans le Conſeil, & dont on lui feroit part, quand il en ſeroit tems.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre

1707. Résolution du Conseil de Baston.

ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plûtôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéissance de la Reine.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six-cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédition furent faits avec une diligence, qui répondoit aux esperances, qu'on en avoit conçuës, & le vintiéme d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespera point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fut pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieuës; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Enfin le vintuniéme, sur les dix heures du matin, on aper-

çut quatre-vint Chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débordoient, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au travers du Bois, & elles allerent camper un quart de lieuë au-dessus de la Place, dont elles n'étoient plus séparées que par une Riviere. Alors M. de Subercase fit filer le long de cette Riviere environ quatre-vint Sauvages, & trente Habitans, avec ordre de la passer une demie-lieuë plus haut, & de s'embusquer dans les endroits, d'où ils pourroient plus aisément tomber sur les Détachemens, qui se feroient pour ruiner les Habitations, dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là.

1707. Les Anglois font leur descente.

Les Troupes débarquées resterent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, & le vint-troisiéme au soir il s'en détacha sept, à huit-cent Hommes, qui se mirent en marche, précédés d'une Garde de dix Soldats, commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions, qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert, & qu'on ne connoît point; il tomba dans une embuscade, où il fut tué avec huit de ses Gens. Les deux autres furent pris, & menés au Gouverneur, lequel sçut d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens, pour la faire passer à la faveur des ténébres de la nuit par devant le Fort.

Différentes attaques sans succès.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems, que la Marée monteroit, & cette précaution empêcha l'Artillerie de passer. D'autre part le Détachement ayant vû sa Garde avancée défaite, n'osa aller plus loin, & retourna au Camp, d'où Personne ne sortit le vint-quatre, à cause des continuelles allarmes, que lui donna la Garnison du Fort.

Le lendemain les bombes obligerent les Anglois à quitter leur Camp, & ils allerent se poster vis-à-vis du Fort; mais Subercase leur y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vint-six ils décamperent de nouveau, & allerent se placer une demie-lieuë plus bas; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles, & les obligea de décamper pour la troisiéme fois. Ils se posterent hors de la portée de nos bombes;

1707. mais on leur envoya encore plusieurs petits Partis, qui ne cesserent point de les harceler.

Le vint-neuf ils ne parurent occupés qu'à se rétrancher; mais le trente ils se rembarquerent tous sur les quatre heures du soir. M. de Subercase soupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repasser à ceux, qui étoient au-delà. En effet le trente-uniéme au lever du Soleil les Troupes Angloises firent leur descente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles se mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de S^t^. Castin s'étoit mis en embuscade avec cent cinquante Hommes; il les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet, & il fit alors sur elles trois décharges consécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les soûtinrent avec une intrépidité, que S^t^. Castin n'avoit pas attenduë, & parurent résoluës à forcer le passage à quelque prix que ce fût; mais elles s'arrêterent tout-à-coup, & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes, qui regagnoient les Navires, & tout le Détachement, qui faisoit retraite.

Combat très-vif.

Alors le Gouverneur fit sortir le Sieur de LA BOULARDERIE, Enseigne de Vaisseau, avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de S^t^. Castin, & lui-même le suivit de près avec six-vint Hommes pour le soûtenir, laissant M. de Bonaventure dans le Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança ensuite pour observer les Ennemis, & il remarqua qu'ils défiloient du côté de leurs Chaloupes. Il donna aussitôt ordre à la Boularderie de les suivre, & s'ils faisoient mine de s'embarquer, de les charger.

Cet Officier, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains, marcha trop vîte, & commença l'attaque avec soixante & dix, ou quatre-vint Hommes au plus; il sauta dans un de leurs Rétranchemens, le força, & y tua bien du Monde: animé par ce premier succès, il se jetta dans un second Rétranchement, où il reçut un coup de sabre au corps, & un autre à la main. S^t^. Castin & SAILLANT prirent sa place; on se mêla, on se batit avec acharnement à coups de hache & de crosses de fusils, & les Ennemis, qui étoient au nombre de quatorze, à quinze-cent Hommes, reculerent au moins de quinze-cent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant

1707.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant si peu de Monde, les ramenerent sur nos Gens, qui se retiroient de leur côté vers le Bois, parce que St. Castin & Saillant avoient aussi été blessés; mais qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignerent tant de résolution, que les Anglois n'oserent approcher. Ils se contenterent de faire quelques décharges de mousqueterie, & s'éloignerent de nouveau. M. de Subercase en profita pour retirer les Blessés, & faire reposer ses Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent se rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confusion.

Le siége est levé. Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejetter hors du Bassin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la suite un grand nombre, qui avoient été réjettés sur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte se réjoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoise. M. de Subercase avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les observer, & quelques-uns lui raporterent que deux de leurs Chaloupes passant assez près d'eux, ils entendirent qu'on se querelloit dans une, & des Soldats, qui disoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'assûrement la Reine en feroit bonne justice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & sans avoir osé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze blessés. M. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut le seul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercase que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de son Gouvernement assez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverrot du secours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du succès de cette En-

1707. treprise, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remercimens de Sa Majesté Britannique. Il ajoûta que les Bastonnois s'étoient épuisés pour cette derniere Expédition ; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, si une fois elle en étoit en possession.

L'Acadie est plus négligée que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquerir. Les Vaisseaux du Roy, qui arriverent au Port Royal peu de tems après la levée du siége, n'y apporterent aucunes marchandises, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarrassa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir, & n'avoit engagé les autres à le secourir, que par des promesses, qu'il se voyoit hors d'état de tenir.

Il assûre même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres ; il ajoûte dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie ; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume ; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Moruës pour l'Espagne & la Méditerranée ; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maîtres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau désordre arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digerer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessoient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Riviere de S. Joseph, où le P. AVENEAU, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à sa mode, ne voulut pas souffrir que dans une Bourgade de cette Nation, éloignée de plus de cent lieuës du Détroit, Personne eût plus de crédit que lui, & obligea le P. Aveneau d'abandonner sa Mission. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Missionnaire pour moderer leurs saillies, renouvellerent leurs instances pour être vengés du Pesant. Il voulut les amuser, il fit venir au Détroit le Pesant, après lui avoir donné des assûrances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec sa Famille.

1707. Mauvaise conduite du Commandant.

Les Miamis au désespoir de se voir ainsi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient complotté de le massacrer, & de faire main basse sur tous les François du Détroit; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déja exécuté leur noir projet, si un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'insulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la résolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y disposer sérieusement; mais on fut bien étonné de voir que tous ses préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoise.

Il en arriva ce qui est toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, surtout après les avoir ménacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foiblesse, & le Commandant François se vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils se défendirent assez bien; mais ils furent forcés dans leur rétranchement, & n'ayant plus de ressource, que dans la clémence du Vainqueur, ils se soûmirent à tout ce qu'on exigea d'eux, & pour empêcher que dans la suite ils ne fissent quelque nouvelle sottise, qui nous mît dans la nécessité de les pousser à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Missionnaire.

Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité; les Missionnaires y contribuoient sans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres ; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier

1707. entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tsonnonthouans, & fort aimé des Onnontagués, alloit sans cesse d'un Canton à l'autre; il avertissoit les Missionnaires de tout, & ne faisoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les mesures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par sa franchise: il parloit leur Langue aussi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages; il les gagnoit par ses libéralités; il s'en faisoit estimer par sa hardiesse, & il sçavoit prendre son parti, sans hésiter, dans les occasions, où il falloit qu'il se décidât promptement; qualités essentielles dans la situation, où il se trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange.

Mais tandis qu'on réussissoit si bien à empêcher les Iroquois Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec presqu'autant de succès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déja quelque tems, qu'on remarquoit un relâchement sensible dans la piété de ces Néophytes, & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'yvrognerie, dont il n'étoit presque plus possible de les guérir. Car malgré les défenses réitérées du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur, & on commença de s'appercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter sur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, à l'occasion d'un grand Parti de guerre, qui se forma au commencement du printems de l'année suivante, pour aller du côté de Baston.

Projet d'un grand Parti de guerre.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie, & d'autres Abénaquis en devoient être avec cent Canadiens choisis, outre un grand nombre de Volontaires, la plûpart Officiers dans nos Troupes, ce qui faisoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de ST OURS DES CHAILLONS, & Hertel de Rouville devoient commander les François, & le Sr BOUCHER DE LA PERRIERE devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu secret jusqu'au moment du départ des Guerriers, & que la marche fût prompte, il fut reglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François, avec les Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt, & les Hurons de Lorette, & que la Perriere

1708.

avec les Iroquois iroient par le Lac Champlain ; que tous se rendroient au Lac *Nikisipique*, & que les Sauvages Voisins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué.

Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François.

Divers incidens penserent rompre l'Entreprise, & différerent le départ des Guerriers. Enfin le vintsixiéme de Juillet ils se mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés sur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chasse, ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition seroit funeste pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, suivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien se communiquer à toute l'Armée.

Les Abénaquis ne se trouvent point au rendez-vous.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans écrivirent cette désertion, en lui demandant ses ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient aussi, ils ne laissassent pas de continuer leur route, & qu'ils fissent plûtôt une irruption sur quelque endroit écarté, que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurerent de le suivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieuës par des chemins impratiquables, ils arriverent au Lac Nikisipique, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voisins de l'Acadie, lesquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Prise d'une Bourgade Angloise.

Ils prirent alors le parti de marcher contre un Village appellé *Hewreuil*, composé de vintcinq, à trente Maisons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garnison de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maison. Ces Troupes ne faisoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, sur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit si bien préparé à les recevoir, & ne pouvant plus compter sur la surprise, ils crurent pouvoir y suppléer par leur valeur. Ils reposerent tranquillement toute la nuit, & le lende-

1708. une heure après le Soleil levé, ils se mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Discours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque démêlé entr'eux, à se réconcilier sincérement, & à s'embrasser, ce qu'ils firent tous. Ils firent ensuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de résistance ; mais ils y entrerent enfin l'épée & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maisons se défendirent aussi très-bien, & eurent le même sort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques ; plusieurs autres, qui attendirent trop tard à sortir du Fort & des maisons, y furent brûlés, & le nombre des Prisonniers fut considérable. Pour ce qui est du butin, il n'y en eut point, on n'y songea que quand tout eut été consumé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déja de tous les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes ; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assûrer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade, que leur avoient dressée soixante & dix Hommes, lesquels avant que de se découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves essuyerent cette décharge sans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déja remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les suivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de passer sur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle est forcée.

On le prit sans balancer, chacun jetta son pacquet de vivres, & presque toutes ses hardes, & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en désordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent se remettre. De sorte qu'à la réserve de dix, ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Nescambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans ; il fit merveille avec un sabre, dont le Roy lui avoit fait présent,

& reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande esperance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat. 1708.

Belle action de quelques Officiers.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demeuroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Françoise, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la derniere Expédiion. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de sa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permission au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenuë; mais que, comme ils étoient sur le point de se mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre sur une Lettre du Gouverneur d'Orange à son Général.

Infidélité des Iroquois Chrétiens.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient assûré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois; qu'ainsi il étoit inutile de faire aucune dépense pour attaquer les François, qui réduits à eux seuls n'étoient pas en état de rien entreprendre; de sorte qu'on pouvoit se promettre que les Colonies Angloises jouiroient desormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y souhaitoit.

1708.

Ce même Prisonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui désola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de seize-cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin; que la même chose s'étoit dite à Baston, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement sous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Prisonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des présens considérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de se voir ainsi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorsqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere; car il s'étoit contenté de leur faire dire que, puisqu'ils aimoient tant la Paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit espeté. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont, malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le désir de réparer leur faute, porterent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre.

Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoise. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut sa réponse sur le second:

» Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé à dessein d'em-
» pêcher les Sauvages de prendre parti dans la guerre, qui se
» fait contre le Gouvernement de Baston, il faut que j'avouë
» le fait; mais j'y ai été poussé par une charité Chrétienne. Je

n'ai

n'ai pu me diſpenſer de croire qu'il étoit de mon devoir en- « 1708.
vers Dieu & mon prochain de prévenir, s'il étoit poſſible, «
ces cruautés barbares & payennes, qui n'ont été que trop «
ſouvent exercées ſur les malheureux Peuples de ce Gouver- «
nement-là. Vous me pardonnerez, Monſieur, ſi je vous dis «
que je ſens mon cœur ſe ſoulever, quand je penſe qu'une «
guerre, qui ſe fait entre des Princes Chrétiens, obligés aux «
Loix les plus exactes de l'honneur & de la généroſité, dont «
leurs nobles Ancêtres leur ont donné de ſi beaux exemples, «
dégénére en une barbarie Sauvage & ſans bornes. Je ne puis «
concevoir qu'il ſoit poſſible de mettre fin à la guerre par de «
ſemblables voyes, & je voudrois que tout le Monde penſât «
comme moi ſur ce ſujet. «

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ſes véritables ſentimens; mais il étoit aſſez inſtruit de ce qui s'étoit paſſé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique, pour ſçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure néceſſité de laiſſer agir nos Sauvages, comme ils faiſoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, auſquelles s'étoient portés les Iroquois à leur inſtigation pendant la derniere guerre; qu'à Baſton même les François & les Abénaquis, qu'on y retenoit Priſonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il ſe plaignoit ſi amérement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations ſignées dans les meilleures formes, tandis que les Priſonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens de notre part & de celle de nos Alliés.

Il étoit encore aiſé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par repreſailles; & qu'avant que de ſe réſoudre à prendre cette voye pour faire ceſſer la barbarie, dont les Iroquois uſoient contre nos Officiers, nos Miſſionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Baſtonnois faiſoient ſouffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laiſſé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illuſtre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcuſable, c'eſt que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il uſoit de toutes ſortes de moyens pour engager les Iroquois

1708. Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portassent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il détestoit.

Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louisiane.

Ce n'étoit pas seulement en Canada que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours sçu, beaucoup mieux qu'eux, nous attirer l'estime & l'affection. La Colonie de la Louisiane étoit encore dans sa premiere enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etablissemens, que nous y avions. Il est vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroissoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une sécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laisserent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etablissemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidéles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des présens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un passage libre sur leurs Terres aux Troupes Angloises, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, si elles le refusoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commissaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François passant chez les Yasous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vintcinq mille écus de présens destinés à traiter pour le même sujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On sçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces présens, on leur disoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les restes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'est ainsi que nos Ennemis mettoient tout en usage pour se dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient essuyés pendant cette Campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver suivant un bien plus grand échec encore dans l'Isle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de reputation dans l'esprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déja observé que le centre & les Magasins de tous les

Etabliſſemens des Anglois dans cette Iſle, étoient dans la Baye de S. Jean. M. de St. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaiſance (*a*), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, propoſa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajoûta qu'il la feroit à ſes dépens. Son projet ayant été approuvé, il aſſembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auſquels ſe joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie ſous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant: M. de Coſtebelle lui en donna encore vint-quatre de ſa Garniſon, commandés auſſi par un Lieutenant; & M. de la RONDE, qui s'étoit déja diſtingué à la défenſe du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de ſimple Volontaire.

1709. Projet d'une Expédition en Terrre-Neuve.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le deſſein du Commandant du Parti; mais les vents contraires l'ayant arrêté juſqu'au quatorziéme de Décembre, il ne voulut pas attendre plus lontems, & ce jour-là-même il ſe mit en marche ſur les neiges. Le vintiéme il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Coſtebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves puſſent traverſer un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude; ils en profiterent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, ſans avoir été découverts; mais non ſans avoir eſſuyé bien des contradictions de la part de quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas de bien à St. Ovide, & qui ſembloient ne l'avoir voulu accompagner, que pour faire échouer ſon Expédition.

Attaque & priſe de Saint Jean.

Comme elle ne pouvoit réuſſir que par la ſurpriſe, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit néceſſaire pour attaquer en arrivant. Cela ſe fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant ſe rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il obſerva tout fort à ſon aiſe. Il marcha enſuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû ſe défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer ſon coup.

Dès qu'il ſe fut aperçu de leur perfidie, il paſſa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & ſe

(*a*) Depuis Gouverneur de l'Iſle Royale.

mit à leur tête, laissant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faisoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer, de sorte que, comme il aprochoit de la premiere Palissade, on lui tira quelques coups de fusil. Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer jusqu'au chemin couvert, dont heureusement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra, en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ses Gens, fit perdre entiérement cœur aux Anglois. Il laissa quinze, ou seize Hommes à la garde du chemin couvert, traversa le fossé malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec six Hommes, dont trois furent dangereusement blessés en montant.

1709.

Dans ce moment Despensens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troisiéme, ou quatriéme dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Plessis, la Chesnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebout, son Frere, suivirent de prés ce brave Homme; les uns se rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maison du Gouverneur, d'autres coururent au Pont levis, qui faisoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire passer trois-cent Habitans, fut blessé de trois coups, & renversé.

Despensens fit aussitôt baisser le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reste de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainsi en moins d'une demie-heure les François se trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garnison, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit six-cent Habitans, bien rétranchés, tout prêts à venir au secours du premier Fort; mais une porte souterraine, par où ils avoient compté de passer, quand il en seroit tems, se trouva si bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer assez tôt. Il en restoit un troisiéme plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de St. Ovide l'envoya sommer, & le Commandant demanda

vintquatre heures pour répondre : on les lui accorda, & ce terme écoulé, il se rendit, quoiqu'il eût quatre-vint Hommes dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une assez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes. 1705-10.

Dès que St. Ovide se vit Maître de St. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle, pour l'informer de l'heureux succès de son Entreprise. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle, qui n'est qu'à cinq lieuës de St. Jean; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire : ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de St. Jean, & de mettre incessamment à la voile.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courrier à Plaisance & un Navire en France.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit persuadé que la prise de St. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port, dont il seroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la premiere réfléxion, qu'il fit, ou le prétexte, dont il se servit, pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée, & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour, pour sçavoir, si on devoit garder S. Jean, parce que la chose lui paroissoit impossible, sans dégarnir Plaisance, qui depuis un an étoit ménacé d'un siége. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place, & se maintenir dans un Port éloigné, & aussi difficile à garder, que S. Jean.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois-cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets, qu'on ne put embarquer sur la Fregate, furent mis à rançon; & M. de S. Ovide, qui ne deman-

S. Jean est abandonné.

1709-10.

doit que cent Hommes, pour conserver sa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance, étoit revenue au sien, lorsqu'il n'en étoit plus tems.

M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean, lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on assembloit dans la Nouvelle York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, & tomber ensuite sur Montreal, qui n'en est éloigné que de cinq lieuës. Il y avoit déja plus d'un an, que le P. de MAREUIL (a), Missionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement sollicités de se déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autorisé dans ce même Canton, étoit l'Auteur secret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons se déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les seuls Tsonnonthouans n'y entrerent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déja reçu ordre de son Supérieur de sortir d'Onnontagué; mais ce Missionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déja infestés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Prisonnier; mais à cela près il eut tout lieu de se louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de distinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut ensuite appellé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il passa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ses ordres pour mettre la Capitale en état de défense, & pour faire tenir les Troupes

(a) Il est mort en 1742. au College de Louis-le-Grand.

& les Milices prêtes à marcher au premier signal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain sous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi; & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal sans rien faire. 1709-10.

Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie.

Le dixiéme de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit sondé tous les passages difficiles du Fleuve S. Laurent, sous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Prisonniers, arriva d'Angleterre à Baston, d'où il se rendit en poste à Manhatte, pour y presser la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt instruit dans cette Ville, & on y apprit même que Vesche avoit présenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il faisoit voir la facilité de conquerir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête.

On ajoûtoit que Sa Majesté Britannique avoit agréé son projet, & lui avoit promis, s'il réussissoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faisoit armer dans ses Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter six mille Hommes de Troupes reglées, qui seroient commandées par M. MACARDI, Creature du Duc de MARLBOROUG; que deux milles Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere *du Chicot*, à deux lieuës du Lac Champlain, où ils construiroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour descendre ensuite à Chambly.

M. de Ramezay marche contr'eux.

Sur ces Nouvelles M. de Vaudreuil assembla un grand Conseil de guerre, où il fut résolu de marcher incessamment vers la Nouvelle York, pour dissiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie rassûrée de ce côté-là, pût réunir toutes ses Forces contre la Flotte Angloise, si elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas, ce semble, un moment à perdre, pour exécuter cette résolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de se charger de l'exécution; mais son offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guéres aporter d'autre raison, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil se contenta de détacher M. de SABREVOIS, Capitaine, avec trente Hommes,

1709-10.

pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement; M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plûpart s'étoient déja distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de Succès de cette Expédition, & quelle en fut la cause.

Tout étant ainsi reglé, le Général descendit à Quebec, pour presser les travaux, qu'on y faisoit par son ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en servir au besoin. Le vinthuit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, son Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit composée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & soûtenuë par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, sous les ordres de M. de la Chassaigne. Le Gouverneur de Montreal suivoit à la tête de cinq cent Canadiens, distribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faisoient l'Arrieregarde, sous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipissings étoient sur les aîles.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il est indubitable que, si elle fût allée jusqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de subordination dans les Troupes, qui en est une suite néceſſaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entreprise, dont le succès paroissoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-sept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit se répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit assez bien rétranché.

Les

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur sentiment n'étoit pas qu'on allât plus avant, & qu'il leur paroissoit beaucoup plus à propos de défendre les Postes avancés, que d'aller chercher si loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loisir de bien fortifier son Camp, & qui pouvoit encore être secouru par toute la Jeunesse d'Orange & de Corlar : sur quoi le Conseil de guerre fut assemblé, & il y fut résolu tout d'une voix de se retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une nécessité de se conformer à cette Déliberation ; & ce qui l'y détermina fut bien moins la defense, qu'il avoit de s'exposer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas secondé de tous ceux, qui étoient sous ses ordres. 1709-10.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché six-cent pour s'emparer d'un Poste sur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit aussitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être assiégé dans la Capitale, s'embarqua sur le champ pour Montreal, y assembla un Corps considerable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla se poster à Chambly, où il demeura quelque tems, sans entendre parler des Ennemis.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Il fit ensuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, sous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour observer les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs rétranchemens ; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de sa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, casserent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant Vesche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois ; mais on ne sçut pas sitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en

Les Ennemis se retirent.

1709-10.

cette occaſion, ni quelles en avoient été les véritables cauſes.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt ſur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoiſe, & il eſt vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps conſidérable de Troupes, la frayeur y fut ſi grande, qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne ; mais cette frayeur étoit en partie cauſée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du P. de Mareuil.

Ce qui fit échouer l'Entrepriſe des Anglois.

Ce Miſſionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on ſçut de lui toutes les circonſtances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendiſſent aider leurs Alliés à chaſſer les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui ſur la néceſſité, où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre, dont ils avoient réſolu de demeurer Spectateurs paiſibles, & dans le grand Conſeil, qui fut tenu à Onnontagué dans le tems, que le P. de Mareuil y étoit encore, ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ſes Emiſſaires, que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des Iroquois.

On lui dit que l'Orateur Onnontagué, ou quelqu'un des Anciens de ce Canton, avoit demandé, ſi on ne ſe ſouvenoit plus que leur Nation ſe trouvant entre deux Peuples puiſſans, capable chacun de l'exterminer, & qui étoient l'un & l'autre intéreſſés à le faire, quand ils n'auroient plus beſoin de ſon ſecours, toute ſon attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager, & par conſéquent à empêcher qu'aucune ne prévalût ſur l'autre ? Que ſon Diſcours fit impreſſion ſur l'Aſſemblée, & que la réſolution fut priſe de ſe conduire dans l'affaire préſente ſelon la régle de politique, qu'on avoit ſuivie juſqu'alors.

Ils font périr l'Armée Angloiſe.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt joint l'Armée Angloiſe, que la croyant aſſez forte avec eux pour prendre Montreal, ils ne penſerent plus qu'aux moyens de la détruire,

1709-10.

& voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée sur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois, qui passoient presque tout le tems à la chasse, s'aviserent d'y jetter toutes les peaux des Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au dessus du Camp ; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne se défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un si grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les fosses, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille.

Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec.

Ce qui est certain, c'est que cette mortalité, dont les Anglois ne connurent la cause, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu si funeste, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entiérement défaits, si on s'avisoit de les y venir attaquer. Ils se rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siége de Quebec, n'étoient point venus à Baston ; qu'ils avoient été envoyés à Lisbonne, où le mauvais succès des armes Portugaises sur la Frontiere de Castille au commencement de cette Campagne, faisoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne, s'il n'étoit promptement secouru.

Les Iroquois envoyent des Députés à M. de Vaudreuil.

Enfin l'Hyver suivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ses bonnes graces. Ils l'assûrerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun dessein de faire du mal aux François ; mais ils ne s'expliquerent point sur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois. Ils lui firent observer que la guerre n'avoit point été entreprise du consentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur si peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & surtout à M. Schuiler, la rupture de la tréve, assûrant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Le fait étoit véritable ; d'ailleurs la situation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejetter les excuses d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irrréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on

1709-10. devoit leur sçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faisoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle désaprouvoit la guerre, que se faisoient les François & les Anglois, & dans une seconde audience, que ses Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué son chagrin de voir deux Peuples, qu'il estimoit, disoit-il, presque toujours occupés à s'entre-détruire, il ajoûta avec cette franchise, qui n'est plus guéres connuë que des Barbares : „ Etes-vous donc yvres les uns & les autres ? Ou „ est-ce moi, qui n'ai point d'esprit ? „

Il proposa aussi un échange de Prisonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit ensuite aux Députés que ses Alliés n'attendoient plus que sa permission, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeurassent tranquilles ; qu'au premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laisseroit à tous ses Enfans la liberté de leur courir sus.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près sur le même ton, & protesterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François ; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voisinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le secret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur seroit difficile de tenir parole, si les Anglois de la Nouvelle York faisoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

Entreprise malheureuse dans la baye d'Hudson.

La joye, qu'on avoit ressentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Vesche déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais succès d'une Entreprise du Sieur de Mantet sur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général essuya quelques reproches à cette occasion ; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année suivante à M. de Pontchartrain :

„ A l'égard de la réussite du Parti envoyé dans la Baye d'Hud- „ son, si cette Entreprise n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu „ d'esperer, ce sont des coups du sort, dont je ne puis répon-

dre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-justes; le « 1709-10.
Fort de Quitchitchouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable; «
le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres encore «
pour quatre mois, il a été jusqu'à la Palissade, sans être dé- «
couvert, il a échoué, où mille autres auroient réussi. Ce «
n'est pas manque de courage, ni d'expérience; mais pour «
avoir trop compté sur la bravoure de ceux, qui étoient avec «
lui, & pour n'avoir pas assez fait reconnoître le lieu, avant «
que de l'attaquer. Plusieurs de ceux, qui y ont été, m'ont «
fait proposer d'y retourner, même avec moins de Monde, & «
sans qu'il en coûte rien à Sa Majesté. «

Nouvel armement à Baston.

1710.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année suivante que l'Acadie étoit ménacée de nouveau, & l'on sçut peu de tems après par des Prisonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baston six Navires de guerre, avec une Galiotte à bombe, & des Troupes de débarquement, pour assiéger le Port Roïal. Quelques-uns de ces Prisonniers ajoûterent que le dessein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la prise de cette Place, l'Escadre, qui en auroit fait la conquête, y passât l'Hyver, pour venir de-là au Printems suivant faire le siége de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Escadre, qui partiroit à ce dessein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'Hyver.

Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres.

Ces avis, qui ne se trouverent que trop fondés, inquieterent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir presque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles insultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui se contenterent néanmoins de lui en demander justice, quoique le Gouverneur de la N. York mît tout en usage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promit la satisfaction, qu'il souhaitoient, & ils refuserent nettement de se déclarer contre nous.

M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis, ausquels il ne demandoit que de demeurer Neutres: ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y désolerent un très-grand Pays. M. de Subercase ne s'endormoit pas de son côté. Il avoit attiré en Acadie plusieurs Flibustiers de l'Amérique, & il s'en servit

1710.

utilement pour faire la course sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans sa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présens aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considerable au Port de la Héve ; mais il n'eut, ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux ; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une, ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soûtenir un nouveau siége au Port Royal.

Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix, que ce soit.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnois ne pouvoient s'assûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la N. Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie ; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces considerations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal, fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis lontems qu'il se formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de legers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers ; il arriva dans son Port une Recruë destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin ; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recruë, & les secours venus de Quebec, se plai-

Plan du Port de la Haive

Situé à la Côte d'Accadie

Echelle d'une Lieue commune de 2500 Toises.

$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 Lieue

Par N.B. Ing. de la M. 1744.

Petite Riviere de la Haive

Passe pour des Chaloupes

Passage des Barques

I. aux Lievres

I. St. Jean

I. Basse

L'Isle Ronde

Cap de la Haive

Ruisseau

Habitation

Etang d'eau douce

Fort

4 Roches aux Cormorans

Riviere de la Haive

Isles Françoises

Port

La Vacherie

Ance aux Huitres

Riviere où est le Portage qui va à Mirliguèche

Entrée

30 Brasses d'eau

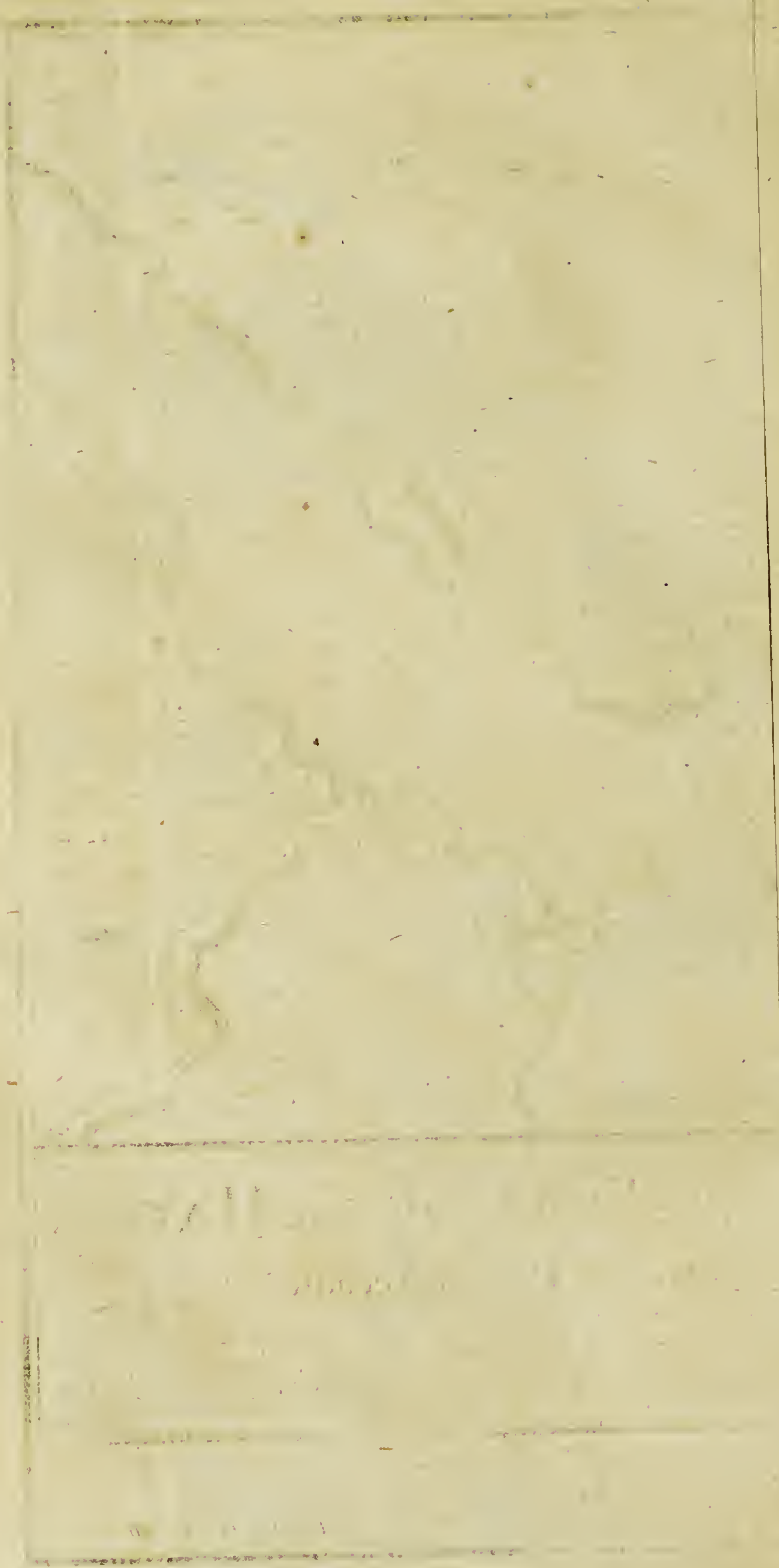
Isle Marotte

Ance pour des Chaloupes

Petite Passe

Rocher

Dheulland Sculp.



1710.

gnant beaucoup des Officiers, lesquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui.

Sa propre Garnison, & les Habitans de l'Acadie n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard, & certainement, si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal, ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais, qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée, que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase, se tourna même dans la suite en preuve contre lui, & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux, à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite, sa reputation souffrit un grand échec dans le Public, qui s'obstine souvent à condamner ceux, qui ont été absous au Tribunal du Souverain.

Arrivée de la Flotte Angloise au Port Royal.

Quoiqu'il en soit, dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante piéces de canon, un Brigantin & une Houpe s'aprocherent du Port Royal, & le tinrent bloqué de telle sorte, qu'il n'y pût entrer aucun secours: & dès lors il y avoit quinze jours, que la Garnison couchoit sur le rempart, & dans les batteries, que l'on avoit réparées à la hâte, le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquiéme d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrerent dans le Bassin, & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante piéces de canon, de deux de quarante, d'un de trente-six, de deux Galiottes à bombes: le reste étoit des Bâtimens de charge, le tout sous les ordres du Général Nicolson, qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

En quelle disposition étoit la Garnison.

Le sixiéme les Ennemis firent leur débarquement des deux côtés de la Riviere, les plus grandes Forces étant du côté du Fort. M. de Subercase ne s'opposa point à leur descente, & ne fit point occuper divers passages difficiles, où il auroit pu les arrêter, ou leur dresser des embuscades, parce qu'il ne pouvoit compter, ni sur ses Soldats, ni sur les Habitans, & qu'il étoit persuadé qu'aucun de ceux, qu'il auroit fait sortir de la Place, n'y rentreroit. Aussi désespera-t-il d'abord de la conserver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë, que d'en sortir lui-même avec honneur, d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs, & que les Assiégeans étoient au nom-

1710. bre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots.

Les Ennemis en font le siége.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obstacle à leur marche, allerent droit au Fort; mais lorsque le Gouverneur les vit engagés sous son artillerie, il fit faire un si grand feu, qu'il les arrêta, leur tua bien du Monde, & les contraignit même de reculer, pour se couvrir d'un rideau, à la faveur duquel ils entrerent dans le Bois, & continuerent leur marche. Le lendemain ils passerent un Ruisseau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en piéces; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entreprissent de le passer ce jour-là; parce qu'elles paroissoient occupées à placer leur artillerie, & à apuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jetter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages escarmoucherent d'abord contre les Premiers, qui passerent, après quoi ils se sauverent à la faveur des Bois.

Le soir la Galiotte recommença à bombarder le Fort; mais avec peu d'effet, ce qui surprit le Général Anglois; il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit passer devant la Place vint-deux Batteaux plats, chargés de toute son artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitiéme M. de Subercase ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer si à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolson, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire sonner la retraite.

Le jour suivant on se canonna jusqu'à midi. Les Assiégés jetterent quelques bombes dans le Camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y causa beaucoup de désordre. La pluïe, qui survint, & qui dura jusqu'au soir, interrompit le feu de part & d'autre; dès qu'elle eut cessé, les deux Galiottes s'approcherent du Fort, & tirerent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Assiégeans essayerent aussi de tirer des carcasses; mais elles creverent toutes au sortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le soir ils recommencerent à jetter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit; mais il n'y en eut

eut que deux, qui tomberent dans le Fort, où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat blessa dangereusement un Officier, nommé LA TOUR, & un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation, que j'aye pu découvrir de ce siége, il y a un peu de confusion par raport à ces divers bombardemens, dont les dattes ne sont pas exactement marquées. 1710.

Cette même nuit cinquante Habitans, & sept à huit Soldats déserterent, & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présenterent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire attention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis si lontems sur pied jour & nuit, ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoient ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils attendoient à se rendre, que toutes les batteries fussent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures & désertions parmi les Assiégés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plûpart ménaçoient tout ouvertement de déserter, il assembla l'onziéme le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & aussitôt le Sieur de LA PERELLE, Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Le Gouverneur rend sa Place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de Subercase, qui lui fit connoître qu'il desiroit de s'aboucher avec son Général. Sur ce raport Nicolson envoya au Fort le Colonel REDIN, chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut sur le glacis, le conduisit à son logement, & demeura lontems enfermé avec lui dans son cabinet. Au sortir de-là il dit d'une voix haute à ses Officiers que tout étoit reglé, & le jour suivant le Colonel Redin, & un Capitaine, nommé MATHIEU, qui avoit servi d'ôtage pour la Perelle, retournerent au Camp, où M. Nicolson signa la capitulation.

1710.

Le ſeize la Garniſon ſortit du Fort, au nombre de cent cinquante-ſix Hommes tout délabrés, avec armes & bagages, & tous les honneurs de la guerre; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie, qui lui avoient été accordés, faute de Bœufs, parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Beſtiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur, de l'avis de ſes Officiers, ne retint qu'un mortier, & vendit tout le reſte au Général Anglois, pour acquitter les dettes du Roy. Il ne ſe trouva non plus aucune proviſion dans le Fort, & dès le lendemain M. Nicolſon fut obligé de faire diſtribuer des vivres aux François: il ſe repentit bien alors de s'être tant preſſé de compoſer avec des Gens, que la famine lui auroit bientôt livrés à diſcretion.

Quelques Expéditions en Terre-Neuve.

La guerre ſe faiſoit de notre part plus heureuſement, ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Coſtebelle avoit propoſé à la Cour une Entrepriſe ſur l'Iſle de Carbonniere, le ſeul Poſte, qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Iſle, & non-ſeulement ſon projet fut aprouvé; mais le Miniſtre lui manda de ne rien négliger pour chaſſer l'Ennemi de tout ce qu'il poſſedoit ſur cette Côte, & lui promit du ſecours, qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Coſtebelle ſe crut aſſez fort pour ſe rendre Maître de Carbonniere: il fit deux Détachemens, dont l'un marcha par Terre, & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes, le tout ſous la conduite d'un Habitant de Plaiſance, nommé Gaſpar BERTRAND, brave Homme, & qui s'étoit déja diſtingué en pluſieurs rencontres. Les deux Détachemens uſerent de tant de précautions, & garderent tant d'ordre dans leur route, qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité, qui eſt fort proche de Carbonniere, ſans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine, appellée *la Valeur*, de trente piéces de canon, & de cent trente Hommes d'Equipage, qui avoit ſervi de Convoi à une Flotte de Vaiſſeaux Marchands. Les Chaloupes Françoiſes, qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune, l'aborderent en plein jour: Bertrand monta le premier, & fut ſi bien ſecondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois, & mis tous les Officiers hors de combat, il obligea l'Equipage à ſe refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit aſſez bien, & par malheur le

Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort résolu, nommé DACARETTE, prit sa place, & contraignit enfin les Anglois à se rendre. 1710.

Un moment après deux Navires Corsaires de la même Nation, l'un de vint-deux piéces de canon, & l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci, à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage, ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat, & tout ce que put faire Dacarette, pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales, & des Gens intimidés, fut de couper les cables, d'éventer les voiles, & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent, qui le fit bientôt perdre de vûë aux deux Corsaires. Alors le Détachement, qui étoit par Terre, ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette, se jetta sur les Habitations, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise.

Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçuë de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolson & de Subercase envoyerent au Marquis de Vaudreuil, l'un le Major Levingston, & l'autre le Baron de S. Castin, pour lui faire part des articles, dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à sa maniere, déclara au Général François que, suivant le Traité, tout le Pays, excepté ce qui étoit à la portée du canon du Fort du Port Royal, & qui seul étoit compris dans la capitulation, demeuroit à sa discretion, aussi-bien que les Habitans.

Il ajoûtoit que par represailles des cruautés inouies exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique, si après sa Lettre reçuë, les François & leurs Alliés continuoient leurs hostilités directement, ou indirectement, il feroit sur le champ les mêmes Exécutions militaires sur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse. Il proposa enfin un échange de Prisonniers, & ménaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Prisonniers parmi les Nôtres.

M. de Vaudreuil lui fit réponse qu'il le croyoit trop instruit

1710.

Réponse de M. de Vaudreuil.

des Loix de la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'user de represailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui sur la parole expresse, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter; qu'on n'accuseroit jamais la Nation Françoise d'inhumanité; & que les Prisonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre sur cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en raporter; que plusieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire; mais de la condûite desquels il n'étoit nullement juste de rendre les François responsables; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire cesser, il y avoit lontems, une guerre si malheureuse, & que tous les maux, dont elle avoit été suivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refusé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Prisonniers, le Général François protestoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains; mais qu'il falloit commencer par sçavoir combien il y en avoit de part & d'autre; qu'il n'étoit pas le Maître de ceux, qui étoient entre les mains de ses Alliés, & que la ménace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, supposé que ceux de la Nouvelle France refusassent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la Justice & de l'humanité; que si elle s'exécutoit, il seroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en sa puissance; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponse positive par les deux Officiers, qui lui porteroient sa Lettre, & de lui marquer le nombre de ses Prisonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les siens.

Le Baron de S. Castin Commandant en Acadie.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de sa Lettre à M. Nicolson, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui se passoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant aussi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aise que les deux meilleurs Partisans de tout le Canada eussent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occasion dans la suite de faire la guerre.

1710.

Il nomma en même tems par provision, & jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de S. Castin, qui commandoit déja à Pentagoët, son Lieutenant en Acadie, & lui envoya ses instructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient restés en ce Pays, dans l'obéissance duë à Sa Majesté. Ces Habitans lui avoient député le Sr. de Clignancourt, avec une Lettre signée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils se plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Vesche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque secours & quelque consolation.

Les Sauvages de ce Pays-là réfroidis à notre égard.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voisins de l'Acadie paroissoient un peu réfroidis à notre égard depuis la prise du Port Royal; que les Anglois ne cessoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en si beau chemin, & que la conquête du reste de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir sur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Missionnaires de ces Quartiers-là, par lesquelles il les exhortoit à redoubler leur zéle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance, & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de visiter toutes les Habitations Françoises de l'Acadie, de s'instruire exactement de la disposition, où étoient les Habitans, & de les assûrer qu'il feroit l'impossible pour ne les laisser manquer de rien.

Diverses autres précautions de ce Général.

On eut aussi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ses efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offensive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages sur les bras dans le tems, qu'on étoit ménacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impression sur les Habitans, déja intimidés par la perte de l'Acadie. C'est ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire descendre à Montreal le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il seroit possible, tant pour rassûrer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en respect.

Ils envoyerent donc à Michillimakinac des Personnes accreditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir incessamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général se rendit ensuite lui-même sur

1710.

les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que sa présence étoit nécessaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur consternation, causée, disoit-on, par les ménaces des Anglois; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fausse allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure disposition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire sont envoyés aux Iroquois.

Il ne restoit plus qu'à prendre ses sûretés par raport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, son offre fut acceptée: le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'assûrer les Cantons que, tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations; que s'il en avoit invité plusieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'avisoient de revenir à Quebec; mais que si, malgré leurs sermens, si souvent & si solemnellement renouvellés, d'être simples Spectateurs de la guerre, ils étoient assez mal conseillés pour se joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir aussitôt tous les Peuples du Nord & de l'Ouest fondre sur eux, & ne leur faire aucun quartier.

Succès de leur voyage.

M. de Longueil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tsonnonthouan, & ils amenerent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouerent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puissamment sollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter sur la fidélité de plusieurs; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les présens, qu'on leur prodiguoit, & persuadés que les François succomberoient à la fin sous les grands efforts, que leurs Ennemis se disposoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il se faisoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit sa liberté sur sa parole, & le Domestique du Major Levingston, qui étoit resté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on sçût dans la Colonie Françoise ce qui se passoit dans cette Province: on y re-

tint par la même raiſon le Priſonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penſer au Gouverneur Général. 1710.

Il fut même bientôt inſtruit par un Sauvage du détail des préparatifs, qu'on faiſoit dans la Nouvelle York; & il manda au Sieur de Beaucourt de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec; il envoya auſſi par tout ſes ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il n'étoit plus queſtion de l'échange des Priſonniers, MM. Dudley & Nicolſon n'y voulurent entendre, qu'aux conditions, que le premier avoit propoſées d'abord.

Arrivée des Sauvages d'en haut.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occaſion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité, qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord ſe fit à la ſatisfaction des deux Parties.

On manque de reprendre l'Acadie.

Le quatriéme d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. Felix, Recollet, Miſſionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de S. Caſtin, pour faire une irruption du côté du Port Roïal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à pluſieurs François, avoient inveſti le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garniſon étoient morts pendant l'Hyver, & qu'ils demandoient un prompt ſecours.

Sur cet avis le Marquis d'Alognies, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là: le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus expérimentés, & deux-cent Hommes choiſis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce ſecours alloit ſe mettre en marche, des nouvelles, que l'on reçut de Plaiſance, obligerent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le ſiége de Quebec.

M. de Coſtebelle lui mandoit qu'il avoit ſçu d'un Priſonnier Anglois que le dix, ou le douze de Juin le Général Nicolſon étoit arrivé à Baſton avec deux Navires de ſoixante & dix piéces de canon; qu'il devoit être ſuivi de ſix autres de

1710. soixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vint-quatre jusqu'à trente canons, ausquels devoient se joindre à Baston deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres, pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûë le cinquiéme de Juin à soixante lieuës de Baston par un Corsaire de la Martinique, arrivé à Plaisance le huitiéme de Juillet, qu'il l'avoit aprochée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Prisonnier Anglois disoit encore qu'on assembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, composé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit absolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganissorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloise étoit partie de Baston; qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons pour les solliciter à prendre les armes contre les François.

Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

La premiere chose, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'assembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tsonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganissorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les assûrances, si souvent réiterées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit se dispenser d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Il leur remit ensuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de rester tranquilles sur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient se souvenir du Traité de Paix, si autentiquement juré sous son Prédécesseur entre toutes les Nations; qu'ils ne pouvoient se dispenser de rendre aux François la justice d'en avoir jusques-là religieusement observé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt

intérêt, que des ſiens, de prendre le parti, qu'il leur propoſoit.

Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

Le lendemain il fit un grand feſtin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ſes Alliés, qui étoient deſcendus à Montreal. L'Aſſemblée fut de ſept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipiſſings, ou Algonquins de l'Iſle de Montreal y répondirent avec de grands applaudiſſemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à ſe déclarer, parce qu'ils étoient preſque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous ſuivirent leur exemple, & aſſûrerent le Général qu'il pouvoit diſpoſer d'eux, comme de ſes propres Sujets.

Zéle des Sauvages domiciliés.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne differa pas même à renvoyer la plûpart chez eux, auſſi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la ſaiſon étoit déja avancée. Il ſe contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entiere ſur ſes Alliés. Il travailla enſuite de concert avec les Miſſionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues ſecrettes, que les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réuſſit ſi bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Il partit enfin pour Quebec, où ſa préſence étoit devenuë néceſſaire, & il y fut bientôt ſuivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort aſſûré de ces Sauvages, & ils le ſçavoient bien; cependant ils envoyerent auſſi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivieres, pour faire voir, diſoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre intérêt, que celui des François. Ils ſe prêterent enſuite de bonne grace à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, auſſi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chaſſe amena du voiſinage de la Nouvelle Angleterre.

1710. Ce zéle de nos Alliés produisit un effet merveilleux, & M. Raudot le Pere (*a*) me dit à son retour en France, qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occasion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Naturels du Pays des Personnes capables de gagner leur estime & leur affection, ce qui ne se peut bien faire, si on ne les attache par le lien de la Religion. C'est ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déja pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Assemblée de Montreal. Ces Hurons étoient les seuls des Sauvages venus des Pays d'en haut, qui fussent Chrétiens, & il est indubitable que si, en se déclarant, comme ils firent pour la guerre, ils n'eussent tiré tous les autres de l'indétermination, où ils étoient, ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre, où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de disposer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres sur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi plusieurs Nations, ce qu'ils ont fait parmi les Hurons, les Algonquins, les Nations Abénaquises, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis; mais cela me meneroit trop loin, & j'espere que ceux, qui liront cette Histoire avec un peu d'attention, les feront d'eux-mêmes.

(*a*) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente, ayant été nommé Intendant des Classes de la Marine.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINTIEME.



ONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à M. de Beaucourt très bien exécutés, & cette Capitale en état de soûtenir un long siége. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures, pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense. 1710.

On étoit même dans une espéce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloise. Toutes les Côtes au-dessous de Quebec étoient si bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pû mettre pied à terre dans aucun endroit habité, sans être obligé de livrer un combat, que le désavantage du Terrein ne lui auroit pas

Ce que devint la Flotte Angloise.

1710. permis de hazarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit son Poste marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, son Fils Aîné (*a*), dans celui, qui étoit le plus exposé, & tous, Soldats, Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie ; lorsque le vint-cinquiéme à huit heures du soir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vint-dix, ou quatre-vint-seize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre. Sur quoi chacun se rendit à son Poste.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaspé raporterent qu'ils avoient compté quatre-vint-quatre Navires, qui descendoient le Fleuve, & faisoient route, comme pour relâcher à Gaspé même. Enfin le septiéme d'Octobre M. de Beaumont, qui commandoit *le Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit presque toujours rangée ; & un autre Navire, qui avoit passé à Gaspé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & assûra aussi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de l'Armée de Terre.

Des avis si certains firent résoudre le Gouverneur Général à renvoyer sur le champ M. de Ramezay à Montreal avec six-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de son Gouvernement : il les suivit lui-même de près avec six-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient restés sous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faisoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son dessein étoit d'y attendre le Général Nicolson, qu'il sçavoit être en marche de ce côté-là ; mais il apprit bientôt que son Armée, dans laquelle il y avoit plusieurs Iroquois, avoit rebroussé chemin, & Rouville fut détaché sur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes.

Cet Officier marcha, sans rencontrer Personne, jusqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve sur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi lesquels étoit un de ses Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolson, & ils apprirent à Rouville que la con-

(*a*) Aujourd'hui Capitaine de Vaisseaux.

ſternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloiſe, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoiſe. Ils ajoûterent que Nicolſon, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ſes voitures, & ſerré toutes les armes dans les Magaſins, en diſant qu'il prétendoit bien s'en ſervir l'année ſuivante, & qu'il eſperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait juſqu'alors: que les Anglois & les Iroquois avoient eu enſemble pluſieurs démêlés, & qu'il paroiſſoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées enſemble. 1710.

Enfin la retraite des deux Armées Angloiſes, qui devoient attaquer en même tems la N. France par Mer & par Terre, & diviſer ſes Forces en les occupant aux deux extrêmités de la Colonie, n'étant plus douteuſe, & le bruit s'étant répandu que la premiere avoit fait naufrage dans le Fleuve S. Laurent vers *les ſept Iſles*, M. de Vaudreuil y envoya pluſieurs Barques. Elles y trouverent les carcaſſes de huit gros Vaiſſeaux, dont on avoit enlevé les canons, & les meilleurs effets, & près de trois mille Perſonnes noyées, dont les corps étoient étendus ſur le rivage.

Naufrage de la Flotte Angloiſe.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on diſtingua à leurs caſaques rouges, & pluſieurs Familles Ecoſſoiſes, deſtinées à peupler le Canada; mais quoique le reſte de la Flotte eût reſté mouillée pluſieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaiſſeaux briſés, on ne laiſſa point d'y faire un aſſez grand butin. On y trouva auſſi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeſte, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baſton en aſſez mauvais François, à deſſein de les répandre dans les Habitations, pour y ſoulever le Peuple. J'ai cru cette Piéce aſſez curieuſe pour la tranſcrire ici toute entiere. La voici:

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de Sa Majeſté Britannique en Amérique.

Manifeſte de l'Amiral Anglois.

La Reine de la Grande Bretagne ayant des droits & des « titres juſtes & inconteſtables ſur toute l'Amérique Septen- « trionnale, par la découverte, qui en a été faite, & par la poſ- «

1710. „ session, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, comme il paroît par les concessions d'une partie d'icelle accordée à Sa Majesté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Bretagne, dont le détail seroit ennuyeux dans ce court Manifeste (*a*). Et comme la droite raison ne peut pas nous persuader que de telles concessions ayent été données, afin qu'un Peuple s'établisse dans ces lieux, comme des Ennemis, pour troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plûtôt en vûë que ces Terres & ces Pays soient tenus en qualité de Fiefs, & puisque la nature de tels fonds & articles de Traités de Neutralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chrétien, pour être observés par les Anglois & les François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe entre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chrétien: les François nonobstant ont commis plusieurs hostilités contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui fait que ces Pays possedés ainsi par les François retournent de droit par les Loix de la Nature & de la Nation à la Couronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originairement, & Sa Majesté de la Grande Bretagne peut les reprendre legitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre entr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuelles complaintes des Sujets de Sa Majesté de la Grande Bretagne des horribles barbaries, & cruautés inouïes, excitées & commises par les François avec les Indiens contr'eux; ce qu'on voit très-évidemment par la récompense de quarante livres donnée par les François aux Indiens, de chaque chevelure d'un Anglois.

„ Toutes ces choses ont justement émû Sa Majesté, & l'ont portée à secourir ses Sujets opprimés d'une maniere si abominable. Les Rois, ses Prédécesseurs, faute d'occasions propres & convenables de se rendre Maîtres de ces Terres & de ce Pays, qui étoient perdus pour leur possession, Sa Majesté ayant une très-pieuse & juste intention de procurer à l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique Septentrionnale, en prévenant, & empêchant les très-injustes ravages & exécrables meurtres contre ses Sujets, a résolu, sous la protection de Dieu Tout-Puissant, de récouvrer toutes cesdites

(*a*) Ce Manifeste a été copié sur l'Imprimé, ainsi les fautes de sens, qu'on y trouve, sont de l'Auteur, ou du Traducteur.

« Terres & Pays, & de mettre des Gouverneurs dans les Villes, Bourgs, Villages, Châteaux & Forteresses, où le Roy Très-Chrétien a prétendu en avoir, & parce que les François Habitans présentement de ces lieux, pourroient, par ignorance, ou opiniâtreté, être persuadés par des Personnes malignes & turbulentes de résister aux bons desseins de Sa Majesté, Elle a jugé à propos, esperant que Dieu favorisera une Entreprise si pieuse, d'envoyer des Forces suffisantes, Dieu aidant, pour soûmettre tous ceux, qui s'opposeront à la raison & justice.

« Estimant tous les François, qui sont habitués en cette ditte Terre & Pays, sous le prétendu droit du Roy Très-Chrétien, être aussi-bien Sujets de la Couronne de la Grande Bretagne, que s'ils y étoient nés, ou établis, ou en Irlande, ou en d'autres endroits des Colonies de Sa Majesté, qui sont immédiatement sous sa protection; cela fait qu'ayant égard à ses intérêts, & au bien de ses Sujets, nous avons trouvé bon de déclarer d'une maniere très-solemnelle, que tous les François demeurant en Canada, & aux environs dans les Villes, Bourgs & Villages, qui voudront se mettre sous la protection de Sa Majesté de la Grande Bretagne, & se soûmettre à ses Loix & à son Gouvernement, & seront trouvés résidans sur leurs Habitations & Places, sans aucune diminution de leurs Troupeaux & de leurs maisons, seront favorablement reçus & traités, & continués eux & leurs Héritiers en une douce & paisible possession de leurs Terres, maisons & autres biens leur appartenant legitimement, jouiront de la liberté, privileges & exemptions en commun avec le reste des Sujets naturels de Sa Majesté avec le libre exercice de leur Religion. Et parce que peut-être plusieurs aimeront mieux retourner en France, que de vivre sous le Gouvernement, quoiqu'il soit extrêmement doux & heureux, de Sa Majesté de la Grande Bretagne, nous déclarons pareillement, pourvû qu'ils ne prennent point les armes, & qu'ils ne sollicitent Personne directement à résister aux Forces de Sa Majesté, & avant aucun acte d'hostilité de part & d'autre, qu'en se rendant volontairement, ils auront la liberté de s'embarquer dans des Bâtimens, qu'on leur fera fournir avec toutes les choses nécessaires pour aller en France, & de prendre avec eux les effets, dont ils sont les justes Possesseurs, ou de les vendre, aussi-bien que leurs Terres & autres immeubles.

1710. » Pour ce qui regarde l'Evêque, les Ecclésiastiques, les Religieux & les Missionnaires, s'ils font leur possible à porter les François à obéir aux ordres de Sa Majesté de la Grande Bretagne, nous promettons qu'on aura toute sorte d'attention pour eux, selon leurs Dignités, Fonctions & Caractéres, bien loin d'être traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on leur donnera des Vaisseaux, avec toutes les choses nécessaires, pour leur transporter en France les effets, qui paroîtront leur appartenir. Que si au contraire, ils dissuadent les Peuples d'accepter les conditions ci-dessus proposées, ils seront reputés coupables de toutes les suites fâcheuses, qu'on prendra pour les reduire par la force.

» Nous déclarons encore que tous ceux, qui prendront les armes, sous prétexte de défendre lesdits lieux, Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, ou Forteresses, seront traités comme Ennemis & Usurpateurs, & toutes leurs Terres, maisons & autres effets seront saisis & acquis au profit de Sa Majesté, pour être distribués à ceux, qui donneront quelque assistance, afin que ces Pays soient sous la domination de Sa Majesté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui se distingueront & signaleront en cette occasion pour le Service de Sa Majesté, recevront des marques particulieres de sa bienveillance, à proportion des services, qu'ils auront rendus.

» Quoique c'en soit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura fait des actes d'hostilité, nous nous estimons être déchargés de l'exécution de ces promesses, & qu'aucuns, excepté ceux, qui se seront rendus, ou distingués avant aucune hostilité, ne pourront prétendre aucun droit aux faveurs ci-dessus offertes; & nous n'aurons alors aucun autre but, avec la bénédiction de Dieu, que de dompter par la force des armes ceux, qui feront de la résistance, esperant que Dieu, qui est Tout-Puissant, donnera des succès généreux aux armes de Sa Majesté dans une Entreprise si raisonnable, juste & pieuse. A Boston chez B. GRAEN 1711.

Quand on n'auroit pas sçu en Canada de quelle maniere les Anglois usoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaise foi à observer les Traités, leur dureté à l'égard des Prisonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeste s'étoit ménagés, pour

pour se croire autorisé à ne faire grace à Personne, sous prétexte, qu'on ne se seroit soûmis qu'après les premieres hostilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, sans parler des prétentions chimeriques & insoûtenables du Sieur Hill touchant les droits de la Couronne d'Angleterre sur toute l'Amerique Septentrionnale.

Mais comme il n'est point d'état, où il ne se rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Esprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été aussi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françoises avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les ménaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu appréhender l'exécution, sont les plus hardis à les mépriser, quand elles ne sont plus à craindre.

Ce qui fut cause de sa perte.

Au reste l'Amiral Anglois ne put guéres imputer qu'à lui seul le malheur de sa Flotte. Il avoit sur son bord un Prisonnier François, nommé Paradis, ancien Navigateur, & qui connoissoit parfaitement le Fleuve S. Laurent. Cet Homme l'avertit, lorsqu'il fut par le travers des sept Isles, qu'il ne falloit pas s'aprocher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faisoit souvent changer de bord: l'Amiral à la fin se lassa de cette manœuvre, & soupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer son Equipage. Il refusa de revirer, & s'approcha si près d'une petite Isle, qu'on appelle *l'Isle aux Œufs*, qu'y ayant été surpris d'un coup de vent de Sud-Est, il s'y brisa avec sept autres de ses plus gros Navires, dont il se sauva très-peu de Monde.

Providence de Dieu sur le Canada.

Cependant il ne restoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de sçavoir au juste en quelle disposition étoient les Iroquois, plus à craindre eux seuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois sans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolson au nombre de plus de six-cent; mais on sçavoit aussi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être instruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloise. Nous avons vû que la même chose étoit arrivée presque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendemment des raisons de politique, que nous en avons rapportées, il est certain qu'elles ne sont point faites pour agir lontems de concert;

1710. qu'une fierté hautaine dans l'une, & feroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été jusqu'ici la plus grande ressource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent.

Après tout la Colonie Françoise ne pouvoit méconnoître dans la maniere, dont s'étoient dissipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces supérieures aux siennes, une Providence, qui veilloit singuliérement à sa conservation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; aussi lui en rendit-elle de très-sincéres actions de graces.

Elle eut encore peu de tems après occasion de les renouveller au sujet du Port de Plaisance, que cette divine Providence lui conserva par la même voye, dont elle s'étoit servie pour sauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un esprit de vertige parmi ses Ennemis. La Flotte Angloise en faisant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Costebelle, qui faisoient connoître le mauvais état, où il se trouvoit en Terre-Neuve, & le besoin, qu'il avoit d'un prompt secours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient sur le reste de la Flotte, délibererent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entreprise.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'excessive dépense, qu'elle venoit de faire, fut de conserver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réiterés des Anglois pour l'avoir en leur puissance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquise, avoient enfin ouvert les yeux aux François sur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit sur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit succédé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.

" 1710.
"
"
"
"
"
"
"

IEDAE

LFOR

1744



s
z
e
s
n
:s
:r
)-
:e

p-
de
ort
la
:ur
: le
nt-
un
Né-
uiſ-
ire
da-

les
on-
ſrit
-aſ-
on-
re-

E



Dheulland sculpsit

1710.

« Je vous ai fait aſſez connoître, lui dit-il, combien il eſt important de reprendre ce Poſte, (le Port Royal) avant que les Ennemis y ſoient ſolidement établis. La conſervation de toute l'Amerique Septentrionnale, & le commerce des Pêches le demandent également : ce ſont deux objets, qui me touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gouverneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les enviſager avec les mêmes yeux. »

Le Miniſtre auroit fort ſouhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu ſe charger de cette Entrepriſe avec ſes ſeules Troupes & les Milices Canadiennes : le Général de ſon côté ne demandoit, pour en aſſûrer le ſuccès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique, que fût ce ſecours, il ne fut pas poſſible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on déſiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit ſur le point de partir avec des Troupes, pour ſeconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port Royal bloqué, lorſque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloiſe déconcerta ſes meſures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de ſécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyerent aſſûrer M. de Vaudreuil que la néceſſité ſeule, & ſurtout la crainte d'être inquiettés dans leur recolte, les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reſte le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne diſpoſition, ſe retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie aſſez puiſſante pour chaſſer les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etabliſſemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même ſujet auprès des plus riches Commerçans de S. Malo, de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages conſidérables, qu'il leur offrit de la part de Sa Majeſté, & dont il leur donna toutes les aſſûrances, qu'ils pouvoient ſouhaiter, il ne ſe trouva Perſonne, qui voulût ſe mettre à la tête de l'Entrepriſe, & tous re-

1711. fuſerent de faire les avances néceſſaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore aſſez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté ſans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y euſſent la moindre part. Soixante Anglois de la Garniſon du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & ſix autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maiſons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'aſſûrer de leurs Perſonnes: quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les ſurprendre, ſe partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au paſſage, en un lieu très-propre à une embuſcade. L'Ennemi, qui ne ſe doutoit de rien, s'y engagea ſans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent ſi à propos leur décharge ſur lui, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce ſuccès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour inveſtir le Fort; pluſieurs Sauvages ſe joignirent à eux, & M. Gaulin, leur Miſſionnaire, manda à M. de Coſtebelle, Gouverneur de Plaiſance, que s'il vouloit leur envoyer M. l'Hermite pour les commander, il pourroit preſque répondre que l'affaire réuſſiroit; mais M. de Coſtebelle avoit beſoin de tous ſes Officiers, & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages ſe retirerent. On ſçut peu de tems après que la Garniſon du Port Royal, qui avoit été de cinq-cent Hommes, étoit alors réduite à cent-cinquante, les uns étant morts d'une eſpéce de maladie contagieuſe, & pluſieurs autres ayant déſerté.

Generoſité des Habitans de Quebec.

L'année ſuivante le bruit courut encore que les Anglois ſe diſpoſoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour aſſiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bour-
1712. ſe des Marchands de cette Ville une ſomme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il eut en même tems pluſieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés

avec les Iroquois, & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraïes; mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement. 1712.

M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assûré des Tsonnonthouans, & si le Baron de Longueuil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trouver bientôt dans des embarras, dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé, & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit ensuite des présens considérables, & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard, qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi, aussi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été possible, ni de dompter, ni d'apprivoiser, & qui semblable à ces Insectes, qui paroissent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaissent, pour ainsi dire, après leur défaite, & reduits presque à une poignée de Brigands, se trouvent par tout, sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vint-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins presqu'impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce sont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.

Jusqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremise, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main basse sur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour exécuter ce dessein, ils étoient venus en grand nombre se loger au Détroit même, assez près du Fort, & il n'est sorte d'insultes, qu'ils n'eussent fait au Commandant, qui étoit le Sieur du Buisson, bon Officier, & honnête Homme.

1712. Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déja rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrerent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buisson qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Diligences du Sieur du Buisson.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprés de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soûtenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treiziéme de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il est secouru à propos par nos Alliés.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteouatamis, des Sakis, des Malhomines, des Illinois, des Osages, des Missourites, & chaque Nation avoit son Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François: „ Il n'y „ a point de tems à perdre, dirent-ils, notre Pere est en danger, „ il nous aime, il ne nous a jamais fait que du bien; il faut le dé- „ fendre, ou mourir à ses pieds. Saguima, vois-tu cette fumée? „ Ce sont trois Femmes de ton Village, que l'on brûle, & la „ tienne est du nombre „.

Ces trois Femmes étoient véritablement prisonnieres des Outagamis; mais on n'en sçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainsi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent cessé de parler, il se fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y répondirent sur le même ton, & quarante d'entr'eux se détacherent pour observer les Confédérés. Ces Aventuriers, par une espéce de bravade assez ordinaire parmi ces

Barbares, s'étoient mis tout nuds ; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere, qui les rendoit affreux. On tira sur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner. 1712.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyerent demander au Commandant la permission d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes sur le champ. Du Buisson leur fit un accueil proportionné au service, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, selon la coûtume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit :

Discours, qu'ils lui tiennent.

« Voici, mon Pere, tes Enfans autour de toi. Ce que tu as fait l'année derniere pour les retirer du feu des Outagamis, mérite bien qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ne craignons point la mort, nous mourrons même avec joye, s'il le faut, pour notre Pere & notre Libérateur : la seule grace, que nous te demandons, c'est que tu engages Ononthio, le Pere de toutes les Nations, à prendre soin de nos Femmes & de nos Enfans, & que tu mettes un peu d'herbes sur nos corps, pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous avons quitté nos Villages & nos Familles, pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait si promptement, que nous n'avons pas eu le loisir de prendre des munitions & des vivres, nous esperons que tu ne nous laisseras manquer de rien.

Le Commandant les remercia en peu de mots, & leur fit distribuer des vivres, du plomb, de la poudre & du tabac. Ensuite les Vieillards parcoururent les rangs, pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; surtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient assez tranquillement les Confédérés dans leur Fort, qui n'étoit éloigné de celui des François, que de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient assez bien retranchés ; cependant à peine se virent-ils investis de toutes parts, que le feu continuel, qu'on faisoit sur eux, les obligea de se mettre à quatre, ou cinq pieds en Terre.

Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort.

Alors les Assiégeans dresserent deux espéces d'échafaut de vint-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les Assiégés avec tant de succès, que, comme ceux-ci n'osoient plus sortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt consumés, ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrêmité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit assez lontems la victoire douteuse : ils

Ils se défendent fort bien.

1712. s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort ; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur ; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buisson, parce qu'ils rallentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Ils demandent la Paix.

Les Assiégés en avoient même déja profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entiérement démolie, & qui joignoit leur Fort : ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbattre à coups de canon ; alors les Ennemis pousserent des cris affreux, & quelques momens après ils firent demander la permission d'envoyer des Députés à M. du Buisson. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le consentement des Chefs, & les assembla en Conseil : ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occasion pour tirer des mains des Assiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc sçavoir qu'on vouloit bien les écouter.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges disparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Ensuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, se présenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers ; on les fit entrer, le Conseil s'assembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemoussa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards pussent déliberer des moyens de l'appaiser, & de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les Sauvages, leur fit aussi présent de deux Esclaves, & d'un Collier, & leur parla de la sorte ;

» Souvenez-

1712.

Souvenez-vous que nous sommes vos Freres, & qu'en répandant notre sang, c'est le vôtre, que vous versez. Je vous supplie donc d'adoucir l'esprit de notre Pere, que nous avons malheureusement chagriné. Ces deux Esclaves sont pour remplacer un peu de sang, que nous avons peut-être laissé tomber ». Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buisson prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'assûrer de la sincérité de leur repentir, puisqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Saguima, & les deux autres, qu'ils avoient prises avec elles; qu'il ne les écouteroit que, quand ces trois Captives lui auroient été remises.

Pemoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendoit pas entierement de lui, & qu'il alloit faire sçavoir ses intentions aux Anciens. On lui accorda le reste du jour, & on lui assûra qu'on ne tireroit point jusqu'à son retour, pourvû néanmoins que Personne ne sortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Mascoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, suivi des trois Femmes, qu'ils présenterent au Commandant. Ils lui témoignerent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurerent de leur laisser à tous la liberté de se retirer. Du Buisson leur repartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adresser pour cela, & qu'il avoit engagé sa parole à ses Alliés de les laisser les Maîtres absolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Discours d'un Chef Illinois à leurs Députés.

Cette réponse fut fort aplaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés : « Votre conduite passée, & les engagemens, que vous avez pris avec les Anglois, ne nous laissent aucun lieu de douter que vous n'ayiez quelque mauvais dessein, en demandant à notre Pere la liberté de vous rétirer : vous ne seriez pas plûtôt sortis de votre Camp, que vous iriez former de nouveaux complots contre lui, & que vous viendriez l'attaquer dans un tems, où nous ne serions peut-être pas à portée de le secourir. Vous avez cru que nous ignorions les engagemens, que vous avez pris sur cela avec les Anglois, la promesse, que vous leur avez faite de les établir ici, après y avoir exterminé tous les Enfans d'Ononthio; mais vous vous êtes trompés. Sçachez donc que notre derniere résolution est de ne vous recevoir, qu'à discrétion, & de ne bouger d'ici, que nous ne vous y ayions forcés : notre Pere même ne nous la feroit pas changer, & en

1712. » cela seul nous lui désobéirions. Nous connoissons mieux que
» lui votre mauvais cœur, & nous n'avons garde de l'abandon-
» ner à votre merci. Rentrez au plus vîte dans votre Fort ; nous
» n'attendons plus que cela pour recommencer à tirer.

Le siége continuë.

Les Députés s'en allerent avec cette réponse, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, & dès qu'ils furent rentrés, les attaques recommencerent avec une nouvelle vigueur. La défense ne fut pas moins vive ; les Assiegés décochoient à la fois jusqu'à trois-cent flêches, au bout desquelles il y avoit du tondre allumé, & à quelques-unes des fusées de poudre, pour mettre le feu au Fort des François ; ils y brûlerent en effet plusieurs maisons, qui n'étoient couvertes que de paille, & il fallut, pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin, couvrir tout ce qui restoit de peaux d'Ours & de Chevreuil, & faire de grands amas d'eau.

Les Assiégeans se rébutent.

Une si opiniâtre résistance lassa enfin les Confédérés, ils désespererent du succès de leur Entreprise, & feignirent de craindre qu'on ne cessât de leur fournir des vivres. Les François, qui les virent presque résolus de se retirer, & qui par leur retraite se seroient vû exposés à la rage d'un Peuple irrité, parloient déja de s'embarquer pour Michillimakinac, & du Buisson étoit sur le point d'être obligé de fuir devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la derniere extrêmité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ses genoux le conjurer de vouloir bien se contenter qu'ils fussent ses Esclaves.

Le Commandant les rassûre.

Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, se dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ses intérêts par ses libéralités, il assembla le Conseil. Il y commença par se plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé : il témoigna ensuite son étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire assûrée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent surpris de son discours, & l'interrompirent pour lui protester qu'ils étoient toujours dans la résolution de verser jusqu'à la derniere goute de leur sang, plûtôt que de laisser leur Entreprise imparfaite ; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inspirer les injustes soupçons, qu'il paroissoit avoir.

Nouvelle Députation des Assiégés.

Tous les autres firent la même protestation : on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris son Poste, les As-

ſiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de ſalut à eſperer pour eux, qu'aux dures conditions, qu'on leur avoit impoſées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit auſſi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs, eſt comme diviſée en deux Factions, dont l'une eſt attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les Premiers, déſerterent preſque tous, & l'on apprit d'eux que les Aſſiégés étoient aux abois ; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la ſoif, que preſſés par le feu des Aſſiégeans ; qu'ils avoient déja perdu quatre-vint Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y cauſoient une infection horrible. 1712.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils ſe rendroient à diſcretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre deſquels étoit Pemouſſa, vinrent auſſitôt avec pluſieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'oſoient pas ſe flatter qu'on leur accordât la vie ; mais qu'ils la demandoient avec inſtance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. „ Souvenez-vous, ajoûterent-ils, que vous êtes « nos petits Neveux ; c'eſt de votre ſang, que vous paroiſſez ſi « affamés : ne vous ſeroit-il pas plus honnête de l'épargner, & « plus avantageux de nous avoir pour vos Eſclaves. «

La pitié n'entre pas aiſément dans le cœur des Sauvages, & la longue réſiſtance des Ennemis avoit irrité les Aſſiégeans. Ils perſiſterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés ſe rendiſſent à diſcretion. Quelques-uns même propoſerent à M. du Buiſſon de maſſacrer les Députés ; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille propoſition : que ces deux Hommes étoient venus le trouver ſur ſa parole ; qu'il ne la leur avoit donnée, que de leur conſentement, & qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on leur fît le moindre outrage chez lui.

Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes ſi ſouvent uſé de perfidie, ils ne méritoient point qu'on fût ſi ſcrupuleux à leur égard ; mais ils ne gagnerent rien. Le Commandant repartit

1712. qu'il ne convenoit, ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit point d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déja faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance, que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siége, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien rétranchés à quatre lieuës de-là sur une Presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac *de Sainte Claire*, & comme leurs rétranchemens ne paroissoient presque point, les Assaillans s'en étant aprochés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués, ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siége, qui dura quatre jours, & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux piéces de Campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cinquante, sans compter les Femmes & les Enfans, furent faits Esclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les massacrerent presque tous, avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués, ou blessés; les Hurons, parmi lesquels il y avoit vint-cinq Iroquois Chrétiens, se distinguerent pardessus tous les autres, & perdirent aussi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus deux mille Personnes.

Fruit de cette victoire.

Du Buisson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement, qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ses Alliés. Le fruit de sa victoire fut que les Anglois désespererent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France, non-seulement à cause de la situation de ce lieu, qui est le centre & le plus beau Pays du Canada; mais encore, parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louysiane.

Il restoit encore bien des différents à vuider entre nos Al-

liés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réüssir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année suivante M. de Louvigny, & sur la fin de celle-ci il fit partir plusieurs Officiers d'expérience & de mérite pour visiter les Nations du Nord & de l'Ouest, & les engager à oublier tous les sujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de succès, que de conduite, & la tranquillité fut parfaitement rétablie dans le Canada. 1712.

Source de la décadence du commerce en Canada.

Il ne fut pourtant pas possible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faisoient tout ouvertement depuis plusieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés suivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remedier à un si grand mal, augmenter en France le prix du Castor, & diminuer en Canada celui des marchandises de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en usage le second, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandises. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'est ce qu'on n'a jamais pu leur persuader. Aussi le commerce des Pelleteries est-il présentement presque tout entier entre les mains des Anglois.

Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht.

Cependant, quoique les négociations pour la Paix ne fussent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Baston, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raison ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminerent la Cour de Londres à ne vouloir jamais se relâcher sur la cession de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté sur ce que nous possedions dans l'Isle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudson, & Louis XIV. qui

1712.

avoit aussi ses raisons de ne point apporter d'obstacle au Traité, qu'il vouloit conclurre avec Sa Majesté Britannique, sacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir sur les cinq Cantons Iroquois.

Les Iroquois se maintiennent dans leur indépendance.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellerent les protestations, qu'ils avoient déja faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voisins, & ont très-bien sçu se maintenir dans la possession de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation résoluë à ne point souffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les assujettir : ils se sont contentés dans la suite du tems de construire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etablissement sur leur Terrein, sans s'y opposer, nous avons obtenu des Tsonnonthouans la permission d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit construit un Fort en 1686. Permission, qu'ils avoient refusée aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la Paix par leur animosité mutuelle.

Prétentions des Anglois sur les Abénaquis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginerent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquerir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien céde à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de PORT ROYAL, maintenant appellée ANNAPOLIS ROYALE, & généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre Anglois entreprend de séduire ces Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire

part aux Abénaquis ; mais ils crurent devoir prendre de grandes mesures avec des Peuples, dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, persuadés que dans la disposition, où ils étoient, une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage. 1713-22.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choses les détacher de leurs Missionnaires, & les accoûtumer insensiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce dessein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Ministres de Baston, pour y tenir une Ecole ; & comme il sçavoit que ces Peuples sont infiniment sensibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Instructeur de nourrir ses petits Disciples aux frais du Gouvernement, & il lui assigna pour cet effet une pension, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à son Ecole.

Ce qui se passe entre ce Ministre & le P. Rasle.

Le Ministre n'oublia rien pour seconder les vûës de son Général ; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les caressoit, il leur faisoit des présens ; enfin il se donna pendant deux mois bien des mouvemens, sans néanmoins en pouvoir gagner un seul. Il ne se rebuta pourtant point ; il s'adressa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverses questions touchant leur croyance, & sur les réponses, qu'ils lui firent, il tourna en risée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de pieté, qui sont en usage parmi les Catholiques.

Le P. Sebastien Rasle, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naissante, crut devoir s'opposer à ces premieres sémences de séduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Ministre, & lui marqua entr'autres choses que ses Néophytes sçavoient croire les vérités, que l'Eglise Catholique enseigne ; mais qu'ils ne sçavoient pas en disputer ; qu'en leur proposant des difficultés, ausquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, son dessein étoit apparemment qu'ils les communiquassent à leur Missionnaire ; qu'il saisissoit avec plaisir cette occasion

1713-22. de conferer avec un habile Homme; qu'il lui laissoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit assez long, le Missionnaire prouvoit par l'Ecriture, par la Tradition, & par des raisonnemens Théologiques, les Dogmes, que le Ministre avoit attaqués par de fades plaisanteries; il ajoûtoit en finissant sa Lettre, que, s'il n'étoit pas content de ses preuves, il attendoit de lui une refutation précise, & appuyée sur des principes certains, & non pas sur des raisonnemens vagues, encore moins sur des réflexions malignes & des satyres indécentes, qui ne convenoient, ni à leur profession, ni à l'importance des matieres, dont il étoit question entr'eux.

Le Premier quitte la partie.

Deux jours après que le Ministre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baston, d'où il envoya au Pere Rasle une courte réponse; mais si obscure, & dans un Latin si peu intelligible, que le Missionnaire après l'avoir luë plusieurs fois, n'y put rien comprendre, sinon que le Ministre se plaignoit qu'il l'attaquoit sans raison; que le seul zéle du salut des Ames l'avoit porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages; & que les preuves, qu'il lui opposoit, étoient ridicules & puériles.

Le P. Rasle lui repliqua sur le champ par une Lettre, qu'il lui fit porter à Baston, & dont il ne reçut la réponse qu'au bout de deux ans: le Ministre, sans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'esprit chagrin & critique, & que c'étoit la marque d'un tempéramment enclin à la colere: ainsi se termina la dispute; le Missionnaire fut charmé d'avoir à si peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de séduire son Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu si peu de succès, le Gouvernement de Baston eut recours à un autre artifice, qui ne réussit pas mieux.

Plusieurs Anglois s'établissent sur les bords du Kinibequi.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur Riviere une espéce de Magasin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baston même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette proposition, y consentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permission, offrant des conditions

1713-22.

ditions encore plus avantageuſes, que n'avoit fait le Premier, & elle fut auſſi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois ; ils s'établirent en aſſez grand nombre le long de la Riviere, ſans ſe mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays ; ils y éleverent des Maiſons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliſer, ils ne s'apercevoient point du piége, qu'on leur tendoit, & ils ne faiſoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient deſirer : mais à la fin ſe voyant comme environnnés d'Habitations Angloiſes, ils ouvrirent les yeux, & entrerent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établiſſoient ainſi ſur leurs Terres, & y conſtruiſoient des Forts ? On leur répondit que le Roy de France avoit cedé leur Pays à la Couronne d'Angleterre, & on ne peut juger de l'effet, que fit cette réponſe ſur leur eſprit, que quand on ſçait juſqu'à quel point ces Peuples ſont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abénaquis proteſtent de leur indépendance.

Ils ne répliquerent rien aux Anglois, mais ils envoyerent ſur le champ des Députés au Marquis de Vaudreüil pour ſçavoir de lui s'il étoit vrai que le Roy de France eût diſpoſé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays, dont ils prétendoient bien être les ſeuls Maîtres. La réponſe du Géneral fut que le Traité d'Utrecht ne faiſoit aucune mention de leur Pays, & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre avoit aſſemblé leurs Chefs, pour leur faire part de la nouvelle de la paix concluë entre les François & les Anglois, & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui, & à oublier tout le paſſé, il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaiſance & le Port Royal, avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit diſpoſer de ce qui lui appartenoit ; mais que pour lui il avoit ſa Terre, où Dieu l'avoit placé, & que tant qu'il reſteroit un Enfant de ſa Nation, il combattroit pour la conſerver. Le Géneral Anglois n'inſiſta point, & congedia les Sauvages, après les avoir bien régalés.

Ils ſont trahis par les Anglois.

Cette maniere d'agir les raſſûra, & ils ne ſongerent plus à inquietter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibe-

1713-22. qui : ils s'accoûtumerent même insensiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloise, ils s'y virent tout-à-coup investis par deux-cent Hommes armés. *Nous sommes morts*, s'écria aussi-tôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie*. Ils se préparoient en effet à se jetter sur cette Troupe, lorsque les Anglois, qui connoissoient de quoi sont capables ces Sauvages, quand ils sont poussés à bout, leur protesterent qu'on n'avoit formé aucun dessein contr'eux, qu'on venoit seulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baston, pour y conferer avec le Gouverneur Géneral des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

Les Sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent sur le champ quatre Députés, qui se rendirent à Baston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés Prisonniers en arrivant. On n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raison d'un procédé si étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Prisonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils seroient relâchés, si-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques bestiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses, & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne délivra point les Prisonniers, & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse, & fit proposer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différents à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions qui faisoit sa visite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Missionnaire, y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

1713-22.

Les Sauvages en furent outrés, & se seroient portés à quelque extrêmité, si on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur; le P. de la Chasse fit la Lettre, & elle portoit: 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays, & qu'on s'y établît sans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plûtôt, & à élargir les Prisonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens: 4°. Que si dans deux mois on n'avoit point de réponse à cette Lettre, ou si elle ne produisoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation sçauroit bien se faire justice.

Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cettte Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conference, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, sans qu'on entendît parler de rien, les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces, & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes; cependant le Marquis de Vaudreüil crut devoir s'opposer aux voyes de fait, & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher: mais ce ne fut pas pour lontems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entreprises, que rien ne pouvoit excuser.

La premiere fut l'enlevement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquise, ainsi le jeune Baron appartenoit par sa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ses Parens maternels, les seuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit succedé à son Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorsqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour se trouver à la Conférence proposée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois enlevent le Baron de Saint Castin.

Les Anglois lui en firent un crime; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de sa résidence, qui étoit sur le bord de la Mer; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire paroî-

1713-22. tre sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulierement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduisit à Baston, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaquis par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché.

Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour reclamer le Baron: il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Prisonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis.

Les Anglois veulent enlever le P. Rasle, & le manquent.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On étoit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophites dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses

les plus séduisantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en sa place un de leurs Ministres; ensuite pour le surpendre & pour l'enlever, les Anglois résolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent sa tête à prix, & promirent mille livres sterling à celui, qui la leur porteroit.

Tout cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Narantsoak* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chasse; & ils y envoyerent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chassoient sur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans la Riviere du Kinibequi; ils se douterent de leur dessein, & coururent par les Terres avertir le P. Rasle d'être sur ses gardes, & les Vieillards de se refugier dans les Bois.

Le Missionnaire crut devoir commencer par consommer les Hosties consacrées, qui étoient dans sa Chapelle, & mettre en lieu de sûreté les Vases sacrés & les Ornemens de l'Autel, après quoi il alla rejoindre ses Sauvages, à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arriverent le soir même au Village, & n'y ayant pas trouvé celui qu'ils cherchoient, ils le suivirent le lendemain dans sa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de Fusil, lorsqu'on les aperçût, & le Pere étoit tout habillé pour dire la Messe, si on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire, fut de pénétrer plus avant dans le Bois; mais comme il n'avoit pas eu le loisir de prendre ses raquettes, & qu'il ne marchoit pas aisément, parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuisse cassées; il ne put faire autre chose que de se cacher derriere un Arbre. Les Anglois parcoururent divers sentiers frayés par les Sauvages, & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre, qui couvroit leur proye, lorsque, comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils s'arrêterent, & reprirent la route du Village, où ils pillerent l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Ils le laisserent ainsi sans provisions, & il souffrit beaucoup de la disette de toutes choses, jusqu'à ce que les Jesuites de Quebec ayant été informés de l'extrêmité, où il étoit réduit, eussent eu le loisir de fournir à tous ses besoins.

1713-22.

Les Abénaquis leur déclarent la guerre.

Ces insultes réiterées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à esperer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la nécessité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient esperé. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantsoak.

Ils la font avec succès.

Il en étoit déja parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages, dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Le P. Rasle refuse de se retirer à Quebec.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsoak presserent le P. Rasle de se retirer pour quelque tems à Quebec, lui représentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce seroit de languir le reste de ses jours dans une dure captivité: Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïssoient qu'à cause de son zele pour le salut de son Troupeau, & ajoûta ces paroles de l'Apôtre: (Act. 20. 24.) *Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvû que j'acheve ma course, & que j'accomplisse le Ministere de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jesus.*

Il est tué par les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévû, arriva: les Anglois ne paroissoient faire la guerre, que pour se délivrer d'un Homme, à qui seul ils attribuoient l'opposition, que témoi-

gnoient les Abénaquis de se soumettre à eux ; enfin désespe-
rant de s'en rendre Maîtres par la surprise, ils résolurent d'y 1713-24.
employer la force. Le vint-troisiéme d'Août 1724. onze-cent Hommes, partie Anglois, & partie Sauvages, marcherent à Narantsoak. Les Brossailles épaisses, dont ce Village étoit environné, & le peu de précaution des Habitans pour se garantir contre une attaque imprévuë, furent cause qu'on ne les aperçut, qu'au moment qu'ils firent une décharge générale de leurs Fusils, dont toutes les Cabannes furent criblées.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes, & coururent tumultuairement, non pas pour défendre la Place contre un Ennemi, qui étoit déja dedans, mais pour favoriser la fuite des Femmes, des Vieillards & des Enfans, & leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Rasle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où se trouvoient ses Néophytes, alla sans crainte se présenter aux Assaillans, dans l'esperance d'attirer sur lui seul toute leur attention, & par-là de procurer le salut de son Troupeau au peril de sa vie. Son esperance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut suivi d'une grêle de Mousquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village : sept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ses côtés.

Ainsi mourut ce charitable Pasteur, en donnant sa vie pour ses Ouailles, après trente-sept ans d'un pénible Apostolat. Sa mort consterna les Sauvages, qui prirent aussi-tôt la fuite & traverserent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué ; mais toujours poursuivis par les Ennemis, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la profondeur des Bois, où ils se rassemblerent au nombre de cent-cinquante. Quoiqu'on eût tiré sur eux plus de deux mille coups de Fusils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de blessés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de résistance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes : ils n'épargnerent pas l'Eglise, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vases sacrés, & le Corps adorable de Jesus-Christ. Ils se retirerent ensuite avec une précipitation, qui tenoit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés

1713-24. d'une terreur panique. Les Sauvages rentrerent auffi-tôt dans leurs Villages ; & leur premier foin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guerir les bleffés, fut de pleurer fur le corps de leur S. Miffionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne brifé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de bouë, les os des jambes fracaffés, & tous les membres mutilés de cent manieres differentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans fa Miffion au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exageroient fi fort en toute occafion les inhumanités prétenduës de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainfi fur les cadavres de leurs Ennemis. Après que fes Néophytes eurent levé & baifé plufieurs fois les précieux reftes d'un Pere tendrement, & fi juftement chéri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célebré les SS. Myfteres, c'eft-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Eglife fût brûlée.

Son éloge.

Le P. Rafle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans fa foixante & feptiéme année : Il étoit d'un temperamment robufte, mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli, furtout depuis l'accident, qui lui étoit furvenu dix-neuf ans auparavant. J'ai fouvent admiré fa patience dans cette longue & fâcheufe maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu fouffrir une fi cruelle operation, fans jetter feulement un cri. Il fçavoit prefque toutes les Langues, qu'on parle dans ce vafte Continent, & il avoit travaillé au falut de prefque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant fa mort fon Supérieur lui ayant repréfenté qu'il étoit tems de prendre des mefures pour fe fouftraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré fa perte, il répondit que fes mefures étoient prifes. » Dieu m'a confié ce » Troupeau, je fuivrai fon fort, trop heureux de m'immoler » pour lui. « Il répetoit fouvent la même chofe à fes Néophytes. » Nous n'avons que trop éprouvé, difoient ces fervens Chré» tiens après fa mort, que ce cher Pere nous parloit de l'abon» dance du cœur ; nous l'avons vû affronter la mort d'un air » tranquille, & s'oppofer feul à la rage des Ennemis, pour » nous donner le tems de mettre nos vies en fûreté. « Il ne fut guéres moins regretté dans la Colonie, que parmi fes Sauvages, mais on y fongea beaucoup plus à exalter fon bonheur,


CARTE DE
L'ISLE ROYALE
Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine
1744.
ISLE ROYALE
ACCADIE
Cap de Nord
Port Dauphin
Baye des Espagnols
Baye de Miré
LABRADOR
appellé par les Sauvages
Bideauboch
Lac de Miray
Louisbourg
Havre a l'Anglois
Baye de Gabori
Port Toulouze
Isles Madame ou I. Maurepas
B. de Chedabouctou
Passage de Fronsac
Cap Canceau
Port de Canceau
I. S. Paul
I. de Scatari
ECHELLES
Lieues Communes de France de 2282. Toises chacune
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Latitude Septentrional

heur, qu'à faire des Prieres pour le repos de son ame. Le Pere de la Chasse ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de Prieres, qui est entre ces Messieurs & les Jésuites, ce respectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Augustin : c'est faire injure à un Martyr, que de prier pour lui. 1713-24.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au désavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hostilités, que de rendre invincible l'aversion, que ceux-là avoient toujours euë pour eux; & qui ont enfin pris par force le parti de les laisser tranquilles. La France n'étoit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on cessa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commissaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui massacrerent le P. Rasle, furent désavoués, puisqu'on n'en a fait aucune poursuite de notre part : d'ailleurs ce n'est pas aux Hommes à venger le sang des Martyrs.

Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos.

Cependant par la cession de l'Acadie & de Plaisance aux Anglois, il ne restoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire sécher ce Poisson, que l'Isle du Cap Breton, qui n'est plus connuë aujourd'hui, que sous le nom d'*Isle Royale*. Cette Isle est située entre les quarante-cinq & les quarante-sept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Isle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieuës, l'entrée du Golphe de S. Laurent. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, sur une de large, & se nomme le *Passage de Fronsac*. Sa longueur du Nord-Est au Sud-Ouest-Est, n'est pas tout-à fait de cinquante lieuës, & sa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente-trois. Sa figure est fort irréguliere, & elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent ensemble, que par un Isthme d'environ huit-cent pas de large, lequel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*.

Description de l'Isle du Cap Breton.

1713. Ces Lacs se déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Isle de *Verderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a sept à huit lieuës de long.

Son climat, & nature du Pays.

Le climat de cette Isle est à peu près le même, que celui de Quebec; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, on ne se plaint point que l'air y soit mal sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, cependant elles produisent des Arbres de toutes les especes. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuse, des Pins propres pour la mâture, & toutes sortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains nécessaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y sont moins abondans, mais d'une aussi bonne qualité, qu'en Canada. On a observé que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord, & de Nord-Ouest par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent.

Ses richesses.

Tous les Animaux domestiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Isle a plusieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines sont en Montagnes; par consequent il ne faut, pour tirer le Carbon, ni creuser, ni détourner les eaux, comme en Auvergne: on y trouve aussi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire sécher. Autrefois cette Isle étoit pleine de Bêtes fauves; elles y sont aujourd'hui fort rares, surtout les Elans. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & lui ressemblent assez pour le plumage: enfin la Pêche du Loup Marin, du Marsouin, & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y est très-abondante.

Ses Ports.

Tous ses Ports sont ouverts à l'Orient en tournant jusqu'au Sud dans l'espace de cinquante-cinq lieuës, en commençant par le Port Dauphin, jusqu'au Port Toulouse, qui est presque à l'entrée du Passage de Fronsac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans

PLAN DU PORT ET VILLE DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale. *P. N. B. Ing. de la M. 1744.*

A. *Ville de Louisbourg.*
B. *Cazernes.*
C. *Etang qui sert de Port pendant l'Hiver aux batteaux de pêche.*
D. *Echafaux sur lesquels on parc et sale la moriie pour les faire ens.te secher.*
E. *Batterie de 20. Canons.*
F. *Batt.ie de 30. Canons.*
G. *Batt.ie de 40. Canons.*
H. *Batt.ie de 8. Canons pour défendre la précédente.*
J. *Batt.ie de 24. Canons.*
K. *Batterie de 15. Canons.*
L. *Batterie de 40. Canons.*
M. *Batterie de 15. Canons.*



des Anſes, ou entre des Iſles. Toute la Côte du Nord eſt fort haute, & preſque inacceſſible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au Paſſage de Fronſac, au ſortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouſe*, connu auparavant ſous le nom de *S. Pierre.* Il eſt proprement entre une eſpece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Iſles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Iſles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baye de *Gabori*, dont l'entrée, qui eſt environ à vint lieuës des Iſles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Iſles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Iſles, dont quelques-unes avancent dans la Mer une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y eſt fort bon.

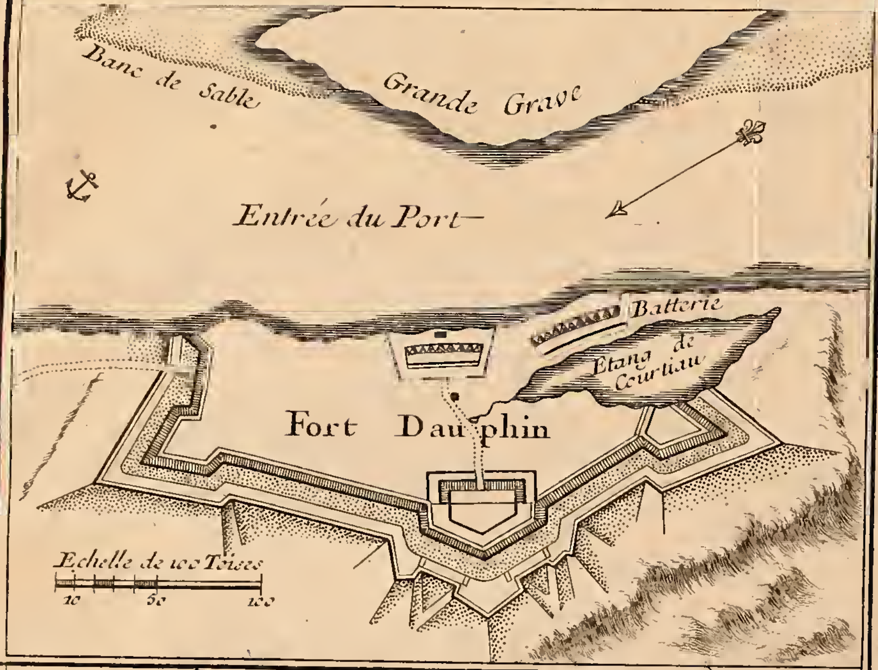
Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieuë : c'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout ſix à ſept braſſes d'eau. Le mouillage y eſt bon, & on y peut échouer ſur les vaſes ſans riſquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large entre deux petites Iſles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de Lorembec, qui n'en eſt pas éloigné au Nord-Eſt. Deux lieuës plus haut eſt *le Port de la Baleine*, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe de pluſieurs Rochers, que la Mer couvre, lorſqu'elle eſt agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y ſont en toute ſûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Preſque vis-à-vis eſt l'Iſle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye* de *Miré* n'en eſt ſéparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a auſſi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle ſe rétrécit à meſure qu'on y avance, & pluſieurs Ruiſſeaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaiſſeaux peuvent y remonter juſqu'à ſix lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Iſle de Scatari, il y en a pluſieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* eſt au-deſſus ſéparée

1713. de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut est *l'Isle Plate*, ou l'Isle à *Pierre à Fusil*, directement par les quarante-six dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Isles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher sans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Ouest, on trouve *l'Indiane*, qui est un bon Havre; mais pour de petits Vaisseaux seulement: de l'Indiane à la Baye *des Espagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye est un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargissant; & au bout d'une lieuë elle se partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre sont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Isle, qui la sépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador est un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute sûreté entre les Isles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme presqu'entierement le Port, & n'y laisse que le passage d'un Vaisseau. Le port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant si proches les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

Projets de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle.

Tout le tems que la France a possedé l'Acadie, & la Côte Méridionnale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette His-



PLAN DU PORT DAUPHIN ET DE SA RADE

Avec l'Entrée de Labrador.

Par N.B. Ing. au D. de la M.

1744.

Ruisseau
Barachois de Costebelle
Pointe Plate
le Grand Etang
Pointe Rouge
Barachois de Soubras
RADE DU PORT DAUPHIN
les 4 Fils Aimond
Riviere de Rouville
le Carenage
Pointe des Basques
Etang
Cap Dauphin
ISLES SIBOUX
Barachois de Beaucourt
Etang et grave de Courtiau
Cap de Labrador
P.te aux Loups Marins
LE PORT
Cazernes
S.te Anne
Habitations
ECHELLES
Trois Milles Toises
500
1000
2000
3000 T.
Une Lieue de France de 2282 Toises
1 Lieue
Anse à la Chaux
Pointe où il y a du Platre
Anse aux Huitres
R. de la Pucelle
Roches
Entrée de Labrador pour les Vaisseaux
Benne
Table à l'Hermite
Grande

toire, au ſujet de la préférence, qu'on y donne à l'Iſle Royale ſur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la ceſſion de cette Province, & du Port de Plaiſance à la Couronne d'Angleterre, un Etabliſſement ſolide dans cette Iſle, étoit d'une néceſſité indiſpenſable. 1713.

Les deux Intendans ſuppoſent d'abord, que la principale vûë, & preſque la ſeule, qu'on ait euë en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, ſurtout celui du Caſtor; ce qui n'eſt pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la ſuite des tems il arriveroit, ou que le Caſtor s'épuiſeroit, ou qu'il deviendroit trop commun; & par conſéquent, qu'il ne ſuffiroit pas, pour ſoûtenir une Colonie de cette importance: qu'elle eſt en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Caſtor l'ayant ruinée. C'eſt de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre deſſein, que de s'enrichir en peu de tems, ne ſe mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aiſe dans l'Ancienne.

Ils obſervent enſuite que le Commerce du Caſtor n'a jamais pu faire ſubſiſter, qu'un nombre fort borné d'Habitans; que l'uſage de cette Marchandiſe ne ſçauroit être aſſez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entiere; & que ſi la conſommation en étoit aſſûrée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier: que faute de faire ces obſervations, les Habitans de la Nouvelle France ſe ſont preſqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils euſſent été certains que les Caſtors ſe reproduiſoient auſſi promptement, que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poiſſon. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantiſe, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courſes ne leur produiſent preſque plus rien, par le peu de valeur du Caſtor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien differente. Sans s'amuſer à voyager ainſi loin de chez eux, ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont

1713. fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont construit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un accessoire, sur lequel ils comptoient peu.

Il est vrai, que la nécessité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens : ils se sont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil ; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de sortir tout-à-fait de misere. Tous à la verité, ont du Bled & des Bestiaux suffisamment pour vivre ; mais plusieurs n'ont pas de quoi se couvrir, & sont obligés de passer l'Hyver, qui est fort long, & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépense tous les ans dans cette Colonie cent mille écus ; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vint-mille livres ; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres ; les Pensions sur le Trésor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs ; voilà six cent cinquante mille livres, sur quoi roule toute la Nouvelle France : ce n'est que sur cette somme, qu'elle peut faire son Commerce ; & il est évident, qu'il ne peut être assez considérable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint-cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle est obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois sur un meilleur pied, le Roy y dépensoit beaucoup plus ; elle envoyoit en France pour près d'un million de Castor, & elle n'étoit pas si peuplée ; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre son crédit auprès des Commerçans, lesquels ne sont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada sans Lettres de Change, ou un bon nantissement. Il s'ensuit de-là, & de la non-valeur, où est tombé le Castor, qu'il a fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandises ; de sorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y suppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ses avantages, de ses inconvéniens, & des raisons, qu'on a euës de la supprimer.

MM. Raudot, après avoir ainsi exposé l'état, où s'est trouvé la Nouvelle France, jusqu'à l'année 1708. par rapport à son Commerce & à ses facultés, exposent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus florissante. Cette Colonie, disent-ils, pourroit faire un Commerce de ses Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées sont les Viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marsouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin : on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers. 1713.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantise des Habitans, & de la cherté des Marchandises de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq sols par jour, par la raison, qu'il use plus de hardes en travaillant, qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandises sont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant ; mais si l'on compte les assûrances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre ; du moins à ce prix-là ; les frais de Commission, le Fret, qui passe quelquefois quarante écus par Tonneaux, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commissionnaires, & qui sont fortes, quand les Lettres de Change ne sont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive souvent, & le Change sur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup : en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il est donc question, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun suivant ses talens, & de mettre tous les Particuliers en état de subsister, en diminuant le prix des Marchandises. Or il semble qu'on y peut parvenir, en leur faisant trouver un endroit, où ils puissent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandises de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des uns & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupissent dans l'oisiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne seroit-

1713. il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait sur les Marchandises? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en consommant une plus grande quantité de ses Marchandises. Par exemple, ceux qui ne font rien, & se couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils seront occupés, auront le moyen de s'habiller des Étoffes de France. Or on ne sçauroit trouver de lieu plus commode pour ce dessein, que l'Isle du Cap Breton.

Et qu'on ne dise pas, que si cette Isle tire du Canada une partie de ses Denrées, que la France peut lui fournir, c'est autant de défalqué pour le Commerce du Royaume; car en premier lieu, la réponse faite à l'objection précédente, détruit aussi celle-ci; puisque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume: car enfin la Nouvelle France ne peut se passer de plusieurs Marchandises de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle le payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ses Denrées. En second lieu, ce ne seroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en sortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui sert à la vie, puisque plus les vivres y seront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ses Manufactures.

Cette Isle, continuë le Mémoire, est située de maniere, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle peut fournir de son crû à la premiere les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Constructions, &c. Elle fournira à la seconde les Marchandises du Royaume à beaucoup meilleur marché; elle en tirera une partie de sa subsistance, & elle lui épargnera une partie considérable du Fret des Marchandises: outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie.

Un autre avantage considérable, que cet Etablissement procureroit au Canada, c'est qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Pêche des Moruës & des Poissons, dont on tire de l'Huile, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens seroient assûrés de débiter leur carguaison dans l'Isle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandises de France; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaisseau chargé de Den-

rées du Pays. Là il prendroit du ſel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit ſa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit ſon Poiſſon ; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandiſes de France, qu'il débiteroit en Canada. 1713.

Sur quoi il eſt bon de ſçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'eſt qu'il leur auroit fallu porter leur Poiſſon à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été aſſez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit arrivé très-rarement, ce profit n'étoit pas aſſez conſidérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entr'aidant donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'aſſocier pour des Entrepriſes également avantageuſes aux uns & aux autres, & par conſéquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui ſont en ſi grande abondance autour des Trois Rivieres ; car alors celles du Royaume & ſes Bois ſe repoſeroient, ou du moins on ne ſeroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biſcaye.

De plus, les Vaiſſeaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands riſques au retour, à moins qu'ils ne faſſent le Voyage au Printems ; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaiſſeaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent, ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié ?

Il y a plus, ce n'eſt pas ſeulement en augmentant la conſommation des Marchandiſes dans la Nouvelle France, que l'Etabliſſement propoſé ſeroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire paſſer ſes Vins, ſes Eaux-de-vie, ſes Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloiſes. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois ſe fourniroient au Cap Breton, & en Canada de toutes ces Marchandiſes, non-ſeulement

1713. pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies sont extraordinairement peuplées, mais encore pour leurs Isles, & pour celles des Hollandois, avec lesquelles ils sont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies, quand bien même l'entrée de nos Marchandises n'y seroit pas ouvertement permise.

Enfin rien n'est plus capable, que cet Etablissement, d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë, parce que l'Isle du Cap Breton fournissant le Canada de Marchandises, les Vaisseaux, qui y viendroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandises, & moitié en Sel, de sorte qu'ils gagneroient doublement; au lieu que présentement les Navires de France, qui vont à la Pêche des Moruës, ne se chargent que de Sel: ajoûtez, que l'augmentation de la Pêche pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & le Levant de ce Poisson, ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines, qui est très-abondante dans le Golphe, vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve S. Laurent jusqu'à Tadoussac, pourroit encore être un des plus solides avantages de cet Etablissement. Les Navires, qui iroient à cette Pêche, se chargeroient en France de Marchandises, qu'ils vendroient au Cap Breton, ou qu'ils laisseroient aux Correspondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles, & iroient faire la Pêche, qui est d'autant plus aisée en cet endroit, qu'elle se fait pendant l'Eté, & non pas en Hyver, comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs soient au milieu des glaces, sous lesquelles il arrive souvent, que les Baleines se perdent, quand elles sont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient sur les Marchandises, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & sur leur Pêche; & ce double profit se feroit en moins de tems, & avec moins de risques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les seules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandise, resteroit en France.

On a déja remarqué, que l'Isle du Cap Breton peut fournir de son crû beaucoup de Mâts & de Bois de construction: elle est encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commmerce réciproque de ces deux Colonies, &

1713.

donneroit au Royaume une grande facilité pour la construction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Isle, sans être obligé de les acheter des Etrangers : elles pourroient aussi faire avec les Isles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminuëroit considérablement le prix de ces Marchandises. Qui empêcheroit même, qu'on ne construisît des Vaisseaux au Cap Breton, qui peut aisément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette construction ? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Isle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce soit de l'Amérique ; & qui seroient poursuivis, ou surpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce seroit une croisiere, qui désoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que si l'on y étoit en forces, ce qui seroit très-aisé, on pourroit se rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui seroient toujours à portée de sortir des Ports de l'Isle, & d'y entrer.

Moyens de faire cet Etablissement, & réponses aux difficultés.

Les deux Intendans, après avoir ainsi exposé les avantages du nouvel Etablissement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquerent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entreprise à une Compagnie, par la raison, que l'Esprit de toute Société est de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas assez tôt de grands profits, de se mettre peu en peine de donner des fondemens solides aux Etablissemens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne sçauroit, disent-ils, faire trop d'avantage, si on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faisoit ainsi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu jusques-là le Domaine, ou le Commerce exclusif de la Nouvelle France, & des Isles de l'Amérique.

Ils convenoient néanmoins, que l'Entreprise du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses ; mais ils pré-

tendirent que, sans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit assûrer le remboursement au Trésor de Sa Majesté, il seroit aisé de mettre en trois ans cette Isle en état de se soûtenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très-considérable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginé d'en faire le remboursement.

1713.

1°. Le Roy n'a pas besoin d'un grand nombre de ses Vaisseaux pendant la paix ; ils dépérissent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer : c'est donc faire le bien du service, que de leur procurer des occasions de naviguer. Ainsi le Roy ne perdroit rien, en prêtant quelques-unes de ses Flutes, pour le transport des choses nécessaires à l'Etablissement, dont il est question. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la premiere année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages : car en prenant ses mesures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Esparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années suivantes elles pourroient y ajoûter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poisson sec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en payement des avances, qu'ils auroient reçuës pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puisqu'il les faut acheter des Etrangers en especes sonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy sur cette Marchandise.

2°. Quatre Compagnies completes suffiront pour la premiere année, mais il est nécessaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats ; il faut qu'ils sçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, surtout de Laboureurs ; & pour cet effet il est bon de les choisir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs : ce choix ne sera pas difficile à faire, quand la guerre sera finie. Il seroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etablissement, & capables d'instruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît surtout d'une nécessité indispensable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé,

& la permiſſion de ſe marier à tous les Soldats, qui le ſouhaiteroient ; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats : les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne ſeroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours complettes.

3°. Ce qui regarde le Tranſport des Habitans, la néceſſité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandiſes, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges annuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux ; les conceſſions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de ſortie : tout cela fut expoſé en détail par les deux Magiſtrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une préciſion admirables, & appuyé de preuves ſolides, qui ne laiſſoient rien à déſirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne riſquoit point, en faiſant les avances de cet Etabliſſement ; que ces avances n'étoient pas ſi conſidérables, qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles ſeroient rembourſées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit àpropos de ne pas aller ſi vîte, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie ſe feroient Habitans.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Miniſtere, empêcha le Conſeil du Roy de ſuivre alors un projet ſi beau, ſi bien digéré, & qui paroiſſoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils puſſent faire ſécher la Moruë, & en faire même paiſiblement la Pêche, que l'Iſle du Cap Breton ; ce fut une néceſſité d'y faire un Etabliſſement ſolide, & de la fortifier.

Deſcription du *Havre à l'Anglois* depuis nommé *Louyſbourg*.

On commença par changer ſon nom, & on lui donna celui d'*Iſle Royale*. On délibera enſuite ſur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut lon-

1713. tems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier est un des plus beaux Havres, qui soient dans toute l'Amérique ; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à six ou sept brasses d'eau : que l'ancrage y est bon, & qu'on peut encore échouer les Navires sur les vases, sans rien risquer. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large, entre deux petites Isles, qui peuvent aisément la défendre. La Pêche des Moruës y est très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, jusqu'à la fin de Décembre : mais on opposoit que le Terrein est stérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des sommes immenses pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, disoit-on, qu'il n'y avoit point de Gréve dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

Description du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port Dauphin*.

J'ai observé, que le Port de Sainte Anne est précédé d'une Rade très-sûre entre les *Isles du Cibou* ; & qu'une Langue de Terre ferme presqu'entierement le Port, & n'y laisse de passage, que pour un Navire. Ce Port ainsi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout jusqu'à terre ; & à peine y sentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ses bords, & des Montagnes, dont ils sont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en sa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit rendre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux-cent mille au Port à l'Anglois, par la raison, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il est d'ailleurs certain, que la Gréve y a autant d'étenduë, que celle de Plaisance ; que la Pêche y est très-abondante ; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mérisiers, surtout des Chênes très-propres à la constru&ion, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit jusqu'à trente-huit pieds de haut ; que le Marbre y est commun, que la plûpart des Terres y sont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en sont qu'à une lieuë & demie, le Terrein est très-fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'est éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Espagnols, qui est encore un très-bon Havre, où les Terres sont excellentes, & cou-

vertes de Bois propres à la construction & aux Mâtures. Il est vrai, qu'on n'y sçauroit faire la Pêche avec des Chalouppes, à cause des vents de la Partie de l'Ouest, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baston. 1713.

La seule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, c'est qu'il n'est pas facile à aborder. Ce seul inconvénient, après bien des irrésolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, sous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, sous celui de *Louysbourg*; & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville est bâtie sur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Costebelle, qui venoit de perdre son Gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie; & M. de Saint Ovide, son Lieutenant de Roy, lui a succédé.

On se détermine au premier.

On avoit d'abord compté de transporter dans l'Isle Royale tous les François établis en Acadie: on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons sous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi se dédommager de ce qu'ils possédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait souhaiter la transmigration, qu'on leur proposoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoissoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de rester dans leurs Habitations.

Les François de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeassent bientôt d'avis en 1720. Le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette derniere Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on se fût contenté qu'ils y demeurassent tranquilles, sans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre: qu'ils y jouïssent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, sous la domination de leur Souverain Naturel; qu'ils eussent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretinssent

Ils sont inquiétés par les Anglois.

1713. une espece de correspondance avec l'Isle Royale.

On lui dit, que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela, pour les empêcher de se retirer, soit en Canada, soit à l'Isle Royale, comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht, d'emporter même leurs biens meubles, & de vendre leurs immeubles; & que par-là on avoit évité les frais du Transport d'une Nouvelle Peuplade, qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans aussi laborieux & aussi industrieux, que ceux-ci: qu'au reste ils n'en avoient point abusé, que c'étoit même à leur considération, que les Sauvages Alliés de la France laissoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général, ou ne goûta point ces raisons, ou persuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choses, il crut pouvoir, sans rien risquer, mettre les François sur le même pied, que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Isle Royale, ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour se résoudre à préter le serment de fidélité, que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide, qui fut bientôt instruit de cette nouvelle prétention, fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plûtôt consenti à ce qu'on éxigeoit d'eux, qu'ils se trouveroient dans une situation bien différente de celle, où ils avoient été jusques-là, qu'ils n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres, & que, si destitués de tous secours spirituels, ils étoient assez heureux pour se maintenir dans la Foy de leurs Peres, ils ne devoient pas compter, que leurs Enfans résistassent lontems à la séduction, & aux menaces, dont on useroit, pour les contraindre à changer de croyance. En un mot, qu'ils ne tarderoient pas de se voir bientôt les Esclaves des Anglois, qui les traiteroient avec cette dureté, qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François; & que les Refugiés de France, quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion, éprouvent tous les jours.

Ils tiennent bon, & on les laisse en repos.

Ceux, à qui le Gouverneur de l'Isle Royale donnoit cet avis, n'en avoient pas eu besoin. Ils avoient répondu sur le champ

champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laissé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pousser à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne souffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Pasteurs. Cette réponse eut son effet; Richard ne jugea pas à propos de se commettre avec les Sauvages, ses Voisins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déja assez mal disposés contre les Bastonnois, ni de s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans : car S. Ovide avoit déja pris des mesures pour faciliter aux François une retraite dans l'Isle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etablissement considérable. 1713.

Après l'Isle Royale, celle de S. Jean, qui en est fort proche, est la plus grande de toutes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même sur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. Elle a vint-deux lieuës de long, & environ cinquante de circuit, un Port sûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures espéces. Jusqu'au tems, où on commença d'établir l'Isle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Isles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité. Etablissement dans l'Isle de S. Jean.

Il se forma donc en 1719. une Compagnie, qui résolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aisés à trouver en ce tems-là, qu'à conserver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, se mit à la tête de cette Entreprise, & le Roy, par ses Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Isles de S. Jean & de Miscou *en franc Aleu Noble, sans justice, que Sa Majesté se réservoit, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera sans redevance :* & cela pour y établir une Pêche sédentaire de Moruës.

Au mois de Janvier de l'année suivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de concessions aux mêmes titres & conditions, *pour les Isles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Isles & Islots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines :* & il eût apparemment exécuté son projet, si tous ses Associés lui eussent ressemblé. Pourquoi il ne réussit pas.

1713. Mais il essuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne sont pas nés pour penser en Grand, & qui ne sont unis que par l'intérêt.

Il est arrivé à cet Etablissement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéressés veulent avoir également part à la Régie; quand les premieres avances ne se feront point avec une connoissance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obstacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choisir les Personnes propres à l'exécution des desseins, que l'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces mesures, les premieres tentatives ne réussirent point, & comme on désespéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entreprise.

1714. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'est donnés après la conclusion de la paix au sujet de l'Isle Royale, occuperent peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adressant pour l'ordinaire à MM. de Costebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plûtôt vû hors d'inquiétude de la part des Anglois, & assûré des dispositions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveller leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Successeur de M. Raudot, il songea sérieusement à fortifier & à peupler sa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans sembloit diminuer, au lieu d'augmenter.

Etat de la Nouvelle France.

» Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette » même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que » quatre mille quatre cent quatrevint-quatre Habitans en état » de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soi- » xante, & les vint-huit Compagnies (des Troupes de la Ma- » rine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent » vint-huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu dans une » étenduë de cent lieuës. Les Colonies Angloises ont soixante » mille Hommes en état de porter les armes, & on ne peut dou- » ter qu'à la premiere rupture ils ne fassent un grand effort » pour s'emparer du Canada, si l'on fait réfléxion qu'à l'Article » XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses » Députés au prochain Parlement il est dit, qu'ils demanderont » aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont

laissé à la France le Canada & l'Isle de Cap Breton ? „

1714.

Projet du Gouverneur Général pour la peupler.

Quant au moyen de completter les Compagnies des Troupes du Roy, M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarrassé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume; 2°. l'épuisement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour transporter de nouveaux Colons en Amérique, & pour les y faire subsister, en attendant qu'ils pussent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint donc cette difficulté, en proposant un expédient, qui lui parut facile, nonobstant ces deux obstacles. Il continuë donc ainsi dans la Lettre, que je viens de citer.

« Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsonniers « condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de besoin, & « qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dé- « pense est payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pour- « roit en accorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous « les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Ro- « chelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, « moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y « en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en « a point, qui n'y soit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, « qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à desirer « aux Fermiers Généraux, est qu'ils ne reviennent point en « France, & j'en réponds.

« Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous « les Vaisseaux, qui vont en Canada, à passer ces cent cin- « quante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à « leur arrivée. Dans la Colonie on les distribuëroit aux Habi- « tans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pen- « dant trois ans, après quoi ils seroient libres, sans toutefois « pouvoir retourner en France; & pour les mettre en état de « faire quelque chose, on pourroit mettre entre les mains de « leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent cin- « quante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger « ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois an- « nées de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux « d'avoir des Hommes à ces conditions; & cela feroit insensi-

1714

» blement une augmentation d'Hommes, accoûtumés au » travail.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de sa Lettre, que les Anglois de Baston ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquises, leur faisant quantité de présens, leur offrant des marchandises à bon marché, & des Ministres pour la priere : que le Baron de S. Castin, & les Missionnaires faisoient merveilles pour les en détourner ; mais que le P. de la Chasse lui mandoit, que la Grace a souvent besoin de la coopération des Hommes, & que l'intérêt temporel sert quelquefois de véhicule à la Foy : qu'il étoit donc plus que jamais nécessaire que Sa Majesté, par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conserver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui seul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la supériorité sur les Colonies Angloises.

Il y a tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtint ce qu'il demandoit, puisque les Abénaquis nous sont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entreprises des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'user d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Missionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courses dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baston.

Quant à l'Isle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la cession de tout ce que nous y possédions, que nous n'y perdions ; car outre que l'Isle Royale nous dédommageoit en partie de Plaisance, dont tous les Habitans furent transportés à Louysbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt plus à leur aise, qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve ; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle, où ils n'étoient jamais assûrés de rien, tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins.

Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon, il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord, & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place, & une autre éloignée de deux lieues vers le Nord, & qu'on avoit construite pour y mette des Magasins, & pour s'assûrer une retraite en cas

de disgrace. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignoient en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit présent, joint à l'esperance de l'impunité.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya son Lieutenant, ses deux Commis, & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Cariboux, qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs camperent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes, & se trouvoient réduits à une très-grande misere, parce que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presqu'entierement perdu l'usage de leurs flêches.

Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défirent sans peine. Ils coururent aux six autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Il fit ainsi dix lieuës, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la premiere nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas

1712-14.

même le tems d'y transporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent sans résistance, & par-là réduisirent les François à la derniere extrémité. De cette sorte le Commandant, lorsque l'année suivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poste, où il étoit si mal à son aise.

Expédition sans fruit contre les Outagamis.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes, par le calme, dont jouissoient ses Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages, & remplissoient de meurtres, non-seulement les environs de la Baye, leur Pays naturel, mais presque toutes les routes, qui faisoient la communication des Postes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux, qui souvent se joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, souffroient beaucoup de ces hostilités, & il étoit à craindre que, si on ne se pressoit d'y remédier, la plûpart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route, & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort résolus à ne point poser les armes, tant qu'il resteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Personne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entierement détruite : elle en jugea ainsi elle-même, quand elle vit l'orage se former contre elle ; & tous ne songerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une espéce de Fort, environné de trois rangées de Palissades de Chêne, avec un bon Fossé derriere. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes, il avoit deux Piéces de Campagne & un

Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente-cinq toifes du Fort, & dès le troifiéme jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Affiégés fiffent un très grand feu. Il fe difpofa enfuite à faire jouer des Mines fous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le foir même à capituler, & propoferent des conditions, qui furent rejettées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Quils remettroient tous les Prifonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Efclaves, qu'ils feroient fur les Nations éloignées, avec lefquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chaffes. 1716.

M. de Louvigny a prétendu que fes Alliés, à qui il diftribua le peu de Caftors, que les Outagamis lui préfenterent, avoient approuvé qu'on pardonnât aux Affiégés à ces conditions : mais il fe flattoit, s'il le croyoit fincerement. On affûre même qu'ils ne diffimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laiffa dire, & retourna à Quebec, où il eft certain, que l'accueil, que lui fit fon Général, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année fuivante, firent connoître ce qu'il avoit déja publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait fans ordre : la fuite montre, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoiffance de caufe. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux fix Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour fûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny, portoit expreffément la ceffion de leur Pays aux François.

Par malheur la petite Verole, qui l'hyver fuivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voifines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemouffa, qui avoit été épargné au maffacre du Détroit, & fur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangeât le Traité, l'obligea de mon-

1716. ter à Montreal ſur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Montreal les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems deſcendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auſquels le Roy venoit d'accorder une Amniſtie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Verole, comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à ſa Nation des ſoins, qu'on avoit eus de lui & de ſes Collégues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépécha cet Homme aux Outagamis, avec des préſens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprêtes François. Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'aſſembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara enſuite aux Interprêtes qu'elle étoit très-ſenſible aux bontés, qu'Ononthio continuoit de lui témoigner, mais que pluſieurs raiſons empêchoient ſes Députés de partir cette même année pour ſe rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit ſa parole, donna cette promeſſe par Ecrit, & ajoûta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de ſon Pere. L'Otage partit avec les Interprêtes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieuës, il les quitta, en diſant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger ſa Nation à tenir ſa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : ſa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de ſon Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie preſque tous les Déſerteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une ſi grande quantité. M. de Vaudreuil ſe flata lontems, que les Outagamis lui envoyeroient des Députés ; mais ils lui apprirent, en recommençant leurscourſes, qu'un Ennemi pouſſé juſqu'à

jusqu'à un certain point, eſt toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverſes rencontres ; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reſte aſſez pour former une petite Bourgade, on n'oſe encore paſſer du Canada à la Louyſiane, ſans prendre de grandes précautions contre leurs ſurpriſes. Il eſt vrai qu'ils ſe ſont unis avec les Sioux, la plus nombreuſe Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louyſiane. 1717.

A cela près, la Nouvelle France jouiſſoit de tous les fruits de la Paix, & ſe trouvoit dans la plus heureuſe ſituation, où elle eût jamais été, lorſqu'un accident funeſte la mit preſque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vint ans de Guerre. La nuit du vint-cinquiéme d'Août 1725. le Vaiſſeau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, ſe briſa auprès de Louyſbourg, & il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada, M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons ſi ſouvent parlé dans cette Hiſtoire, M. de la Geſſe, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, pluſieurs autres Officiers de la Colonie, des Eccléſiaſtiques, des Récollets, des Jéſuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut le lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots. Naufrage du Chameau. 1725.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixiéme d'Octobre ſuivant, regretté à proportion de l'empreſſement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vint-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de ſa vigilance, de ſa fermeté, de ſa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ſes Entrepriſes, & dont les diſgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaiſſeaux, lui ſucceda l'année ſuivante ; & le repos dont jouit ſon Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ſes Officiers bien accompagné juſqu'à la Mer du Sud. La ſuite nous apprendra le ſuccès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être ; ce qui dépendra de la faci- Mort du Marquis de Vaudreuil.

lité de la communication avec le Canada, ou la Louyſiane.

1725. Pour achever l'Hiſtoire des Entrepriſes de notre Nation dans l'Amérique Septentrionnale, il ne me reſte plus qu'à rapporter ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louyſiane, qui ayant été juſques-là une dépendance, & même une partie conſidérable de la Nouvelle France, appartient néceſſairement à ſon Hiſtoire.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINTUNIEME.

1700-25.

Divers jugemens qu'on a portés de la Louysiane.



L est arrivé à la Louysiane, ce qui arrive assez souvent à deux sortes de Personnes. Les uns avec un mérite superieur & connu, ne parviennent jamais, sans qu'il soit possible d'en découvrir la raison, à se faire rendre la justice, qui leur est dûë, ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens; de sorte qu'ils demeurent inutiles & obscurs, avec tout ce qu'il faut pour acquerir la plus grande réputation, & pour rendre à l'Etat les Services les plus essentiels.

Les autres, parce qu'on s'est d'abord formé de ce qu'ils valoient, une idée trop avantageuse, ou qu'on a pris le change sur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, sont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme si on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur sujet. Je suis bien trompé, si ceux, qui liront cette Histoire, ne font d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage.

Nous avons vû que les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenses pour s'éta-

1700-25. blir dans la Floride; que leur Général employa toute la derniere année de sa vie à parcourir les deux bords du Micissipi, que son Historien *(a)* nomme le Cucagua; que ni lui, ni Moscoso son Successeur, n'ont pris aucune mesure pour y fonder une Colonie, & qu'on sembla ignorer lontems après en Espagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traversoit le milieu de la Floride, & y arrosoit un Pays charmant, situé sous un climat sain & temperé, & dont la possession auroit achevé d'assûrer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans se passerent dans cette indifference; enfin le voisinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'avisa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louysiane même, ayant réveillé notre Nation de cette espece d'assoupissement, il sortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent & d'effets, pour faire un Etablissement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit sorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorsqu'on eut reconnu que ce Pays ne produisoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richesses, que la Nouvelle Espagne renferme dans son sein, il tomba tout-à-coup dans un décri général: on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croisiere dans le Golphe Mexique. Les trésors, qu'on y avoit apportés de France, disparurent, les Hommes périrent de misere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou se disperserent de tous côtés; c'est ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Histoire.

Etat de la Louysiane en 1700.

La Louysiane, lorsque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françoises, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort assez près de l'embouchure du Micissipi, lequel ne subsista que jusqu'en 1705. & un autre au Biloxi, sur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du

(a) Garcilasso de la Vega.

premier à M. de Bienville son Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de sa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit assez bien la Langue de plusieurs Nations. Il avoit aussi donné ordre en partant à M. le Sueur, son Parent, d'aller avec vint Hommes faire un Etablissement vers le Pays des Sioux, & prendre possession d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte. 1700-25.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Micissipi jusqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieuës, il trouva sur la gauche une autre Riviere, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Riviere Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieuë, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une espece de Fort, pour y passer l'Hyver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril, & fut extrémement rude.

Mine de cuivre chez les Sioux.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y suppléer par la Chasse du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de sel, ils les laisserent à l'air, où ils se gâterent bientôt: que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer à cette nourriture, qu'elle leur causa à tous des flux de ventre & la fiévre, avec un si grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en souffrir l'odeur; mais que peu à peu leur estomach s'y fit de telle sorte, qu'au bout de six semaines il n'y avoit Personne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrêmement gras, & que Personne n'en fut malade.

Observation remarquable.

Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur se transporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere; il en choisit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le

Description de la Mine.

1701-25. bord de la Riviere, ne produit pas un seul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle est continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une espece de croute, aussi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui sort de la Mine. Plusieurs incidens, qu'il seroit trop long de rapporter, & qui ne sont pas fort interessans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pousser plus loin cette Entreprise.

Etablissement de la Maubile & de l'Isle Dauphine.

L'année suivante M. d'Iberville fit un troisiéme voyage à la Louysiane, & commença un Etablissement sur la Riviere de la *Maubile*. Il y jetta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, transporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poste.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatriéme fois, & fit construire dans l'Isle de Massacre des Magasins & des Casernes, parce que cette Isle ayant un Port, il étoit bien plus aisé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut aussi alors, qu'on donna à cette Isle le nom d'*Isle Dauphine*. Elle se peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magasins, de sorte qu'elle devint insensiblement le Quartier général de la Colonie.

Peu de progrès de la Colonie.

On n'y subsistoit cependant que de ce qu'on recevoit de France, & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On se brouilla & on se raccommoda avec quelques-uns: on persuada à plusieurs de se fixer aux environs de la Maubile, ils y défricherent un assez grand terrein, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voisinage des François à celui des Espagnols, parmi lesquels ils étoient établis depuis lontems; mais à l'exception de ces derniers, ausquels on donna pendant quelque tems un Missionnaire, on ne prit pas de plus justes mesures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens solides à la Colonie Françoise.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie

dans la Louysiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Le premier soin de ce Magistrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroissoient assez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent plus obligés de courir le Pays pour vivre de la Chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de France tardoient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déja arrivé plusieurs fois.

1708-29.

Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur.

1708-25.

Mais le succès ne répondit pas à ses esperances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une superficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cause des brouillards, qui y produisoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faisant des plantations de Tabac, qui réussirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ses Lettres, qui est du dixiéme Janvier 1711. dit qu'on estimoit le Tabac de la Maubile supérieur à celui de la Virginie.

Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corsaire Anglois avoit ravagé l'Isle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magasins, exercé des cruautés inouies sur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit causée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vint mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une nécessité absoluë de fortifier cette Isle. Il est certain, que ce Commissaire raisonnoit fort juste, suivant le systême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le seul Port, où les Navires pussent décharger, étoit celui de l'Isle Dauphine : mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de se passer, que le meilleur parti qu'on pût prendre, étoit de transporter les Habitans & les Magasins dans le Micissipi, comme on a été obligé de faire dans la suite.

L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire.

1710-25.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déja parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa

Cession de la Louysiane à M. Crozat.

1712-25.

1712-25. Majesté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années, & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur aux conditions portées par ses Lettres Patentes, elle desiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât si la condition de porter six filles ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

Etablissement d'un Conseil Supérieur.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commissaire audit Pays, ayant repassé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur : que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane, & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles; & que pour composer ce Conseil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjointement, & d'un Greffier, & que suivant l'usage qu'ils feront de l'Administration de la justice, qui leur étoit confiée, il se détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etablissement de ce Conseil, ou à l'abandonner (a).

Les Espagnols refusent de permettre le Commerce de la Louysiane avec le Mexique.

M. de Crozat de son côté, avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit associé pour son Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines; & du côté des Espagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (b) assez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entreprises, laquelle tint pendant plusieurs années toute la France en suspens, & n'aboutit enfin à rien.

La seconde ne fut pas plus heureuse. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Isle Dauphine, qu'il envoya le Navire, sur lequel il étoit venu, à la Veracruz : mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permission de vendre sa Car-

(a) Ce Conseil fut établi pour toujours en 1716.
(b) Voyez le Journal.

guaison;

guaiſon ; le Vice-Roy lui fit préſent de quelques Beſtiaux & autres Proviſions, dont il avoit beſoin, & l'obligea de remettre ſur le champ à la voile. Le Gouverneur ſe flata de réuſſir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même ſujet, mais elle eut à peu près le même ſuccès, que la premiere. 1712-25.

Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandiſes, & convint avec lui qu'il les laiſſeroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie ſur la *Riviere Rouge :* M. de Bienville & Saint Denys lui même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années ſe loger ſur le Micissipi, auprès de *Colapiſſas*.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces Natchitoches, il leur en fit faire la propoſition par un nommé Penicaut, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre ; il avoit fait pluſieurs autres Voyages ſur le Micissipi, & entendoit preſque toutes les Langues des Sauvages de la Louyſiane. C'étoit lui-même, qui avoit mené les Natchitoches chez les Colapiſſas, & il n'eut pas de peine à leur perſuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les Colapiſſas, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auſquels leur voiſinage n'avoit pas été inutile, furent ſi choqués de les voir ſe retirer, ſans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reſte ſe ſauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au Biloxi. Il partit avec eux, & en paſſant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le ſuivre avec quinze de ſes meilleurs Chaſſeurs.

Arrivé au Village des Natchitoches, ſitué dans une Iſle de la Riviere Rouge à quarante lieuës de ſon embouchure dans le Micissipi, il y bâtit quelques Maiſons pour des François, qu'il avoit deſſein d'y laiſſer : il engagea quelques autres Sauvages à ſe réunir avec les Natchitoches, en les aſſûrant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit diſtribuer aux uns & aux

1712-25. autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les ensemencer. Il choisit ensuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages; quitta la Riviere Rouge, qui n'est plus naviguable au-dessus de l'Isle des Natchitoches, & prit sa route à l'Ouest.

Après vint jours de marche il arriva chez les *Assinaïs*, Voisins des *Cenis*, s'ils ne sont pas des Cenis même, & assez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoissoient point d'autres Européens, que des Espagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient miserablement. Les Assinaïs donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieuës au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Espagnols.

Il trouva enfin sur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiste*, & de *Presidio Del Norte*: il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vilescas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot son Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de sa suite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro: il lui dit qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louysiane lui proposer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il feroit Maître des conditions.

Le Commandant Espagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Gouverneur de *Caouis*, son Supérieur immédiat, auquel il envoya sur le champ un Exprès, pour recevoir ses ordres. Caouis est à soixante lieuës de *Presidio del Norte* sur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vilescas, envoya chercher Saint Denys par vint-cinq Cavaliers, & après avoir examiné son Passeport, lui dit qu'il étoit nécessaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y consentit, mais il ne partit que l'année suivante avec Jallot, & en partant de Caouis, il écrivit aux François, qu'il avoit laissés à *Presidio del Norte*, de retourner aux Natchitoches.

Il est mis en Prison à Mexico.

On compte deux-cent cinquante lieuës de Caouis à Mexico; Saint Denys fit ce voyage sous la conduite d'un Officier, & escorté par vint-quatre Cavaliers. En arrivant dans la Capi-

1713-25.

tale de la Nouvelle Eſpagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il préſenta ſon Paſſeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & ſans vouloir ſeulement l'écouter, l'envoya en priſon. Il y reſta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré ſa liberté, ſi des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulierement M. d'Iberville, & qui ſçavoient que Saint Denys étoit Oncle de ſa Femme, n'euſſent ſollicité en ſa faveur.

Ses avantures. Il refuſe d'entrer au Service des Eſpagnols.

Il ſortit donc de Priſon; le Vice-Roy lui fit même donner trois-cent piaſtres, & un logement commode, & l'invita ſouvent à ſa table. Plus il le connut, & plus il l'eſtima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Eſpagne: il lui dit que pluſieurs de ſes Compatriotes lui en avoient déja donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes inſtances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils ſe ſçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louyſiane; & n'y ſervoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refuſa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il perſiſta dans ſon refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déja à moitié Eſpagnol, puiſqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vileſcas, & qu'il devoit l'épouſer à ſon retour au Fort de S. Jean.

« Je ne puis diſſimuler, repartit Saint Denys, puiſqu'on en « a informé Votre Excellence, que j'aime cette Demoiſelle, « mais je ne me ſuis point flaté de l'obtenir pour Epouſe. Vous « l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, ſi vous voulez accepter « l'offre, que je vous ai faite, je vous donne deux mois pour y « penſer. « Au bout de ce tems-là, il le ſonda encore, & l'ayant trouvé inflexible, il le congédia, lui mit entre les mains une bourſe de mille piaſtres, en lui diſant que c'étoit pour les frais de ſes nôces. » J'eſpere, ajoûta-t-il, que Donna Maria aura « plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer « dans la Nouvelle Eſpagne. Quant à la liberté du Commerce « avec la Louyſiane, que vous êtes venu ſolliciter de ſi loin, il « ne m'eſt pas poſſible de vous l'accorder. «

Il rend un

Le lendemain il lui envoya un très-beau Cheval Bay de ſon

1713-25. écurie, & le fit conduire jusqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot, qui l'y attendoit, & à qui son habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande considération dans tout le Pays. De-là ils se rendirent chez Dom Pedro de Vilescas, & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre, que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages, rebutés des vexations des Espagnols de *Presidio del Norte*, venoient de partir pour se retirer ailleurs, & il craignoit qu'on ne le rendît responsable de cette désertion, laquelle réduisoit d'ailleurs sa Place à de grandes extrêmités, parce que la Garnison ne subsistoit, que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

service aux Espagnols.

Il communiqua sa peine à M. de Saint Denys, lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares, & se fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embrassa, mais il l'avertit qu'il s'exposoit beaucoup, s'il y alloit seul; Saint Denys repliqua qu'il ne craignoit rien, & sur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages, dont le bagage, les Hommes, & les Enfans rendoient la marche fort lente, & du plus loin qu'il les apperçut, il mit son mouchoir au bout d'une baguette, en guise de pavillon, puis il s'avança vers les Chefs, qui l'attendirent.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger auquel ils alloient s'exposer, en s'établissant parmi des Peuples, qu'ils ne connoissoient point, & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite, que s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure, il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages, qu'autant qu'ils le voudroient bien, & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louër des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader, & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses, que S. Denys leur avoit faites, & ils rentrerent dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de la vie, d'entrer sans une permission expresse.

Son mariage avec une Espagnole.

Après un si grand service, S. Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage, & les

nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Eſpagnole, que permettoit le lieu, où elles ſe firent. Les nouveaux Epoux reſterent ſix mois enſemble : enfin Saint Denys ne crut pas devoir differer plus lontems d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du ſuccès de ſa Commiſſion. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vileſcas, Oncle de de ſa Femme, qu'il laiſſa enceinte, après lui avoir promis de revenir au plûtôt la chercher. 1713-25.

Pendant tout le cours de ces négociations, & de ces aventures, le Gouverneur de la Louyſiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandiſes, pour y établir des Magaſins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yaſons*, & les Chicachas à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les ſoupçonna même d'intriguer contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit reſté ſeul aux Natchez.

Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Maubile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Penſacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit auſſi un très bon accueil; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chaſſe des *Tomez*, qui lui caſſerent la tête. Je ne ſçai ce qui indiſpoſa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plûpart ſe déclarerent tout-à-coup contre eux.

Ils avoient un Magaſin dans un Village de Tchactas, ces Barbares le pillerent, & maſſacrerent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut là que le commencement de leurs malheurs : on n'eut pas plûtôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de ſe paſſer chez les Tchactas, que les Alibamons & pluſieurs autres Peuples, avec qui nous avions preſque toujours été en guerre, ſe liguerent, & firent une irruption dans la Caroline, ils ravagerent pluſieurs Habitations, & firent quantité de Priſonniers, qu'ils conduiſirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur ſubſiſtance, juſqu'à ce qu'il eût trouvé une occaſion favorable de les faire retourner chez eux ſans aucun riſque.

Irruption des Sauvages dans la Caroline.

1714-36.

M. de la Motte fait alliance avec plusieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétenduës découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubille. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuerent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit instruit de leur dessein, il leur promit une grande récompense, & leur donna sa parole de leur garder le secret, s'ils lui avouoient la vérité.

MM. de la Loire leur échapent.

Tous lui déclarerent, qu'à six lieuës de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raser le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangéreux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fusils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Personnes, qui assûroient tous la même chose, fit prendre à la Loire le parti de retourner sur ses pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conspiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au sujet de son Frere.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les mesures, qu'il prit pour exécuter ce dessein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout seul, & dit au Sieur

de la Loire de l'attendre jusqu'à minuit, & que si alors il ne paroissoit point, il pouvoit compter qu'il seroit mort, & n'auroit plus d'autre parti à prendre, que de passer outre. Il s'achemina ensuite vers le logis du jeune la Loire, qui étoit à une lieuë de-là, n'ayant que son fusil, son sac à poudre, & quelques bales. 1714-36.

Comme il approchoit du Village, quelques Natchez, qui l'aperçurent, coururent chez la Loire lui dire, qu'un François alloit arriver, il sortit pour voir qui c'étoit, & ayant reconnu Penicaut, il lui demanda le sujet de son voyage, & des nouvelles de son Frere. Penicaut lui répondit, qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans son logis, il le pria d'envoyer chercher le grand Chef des Natchez, lequel vint sur le champ. Penicaut lui dit que six des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui, pour aller aux Illinois s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & transporter les Marchandises dans le Magasin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta, que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yasous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entiere confiance à ce Chef; mais quand celui-ci se fut retiré, il instruisit la Loire du sujet de son voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus songer qu'à se sauver, & qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une chose aisée, parce que trois Sauvages couchoient dans sa chambre; mais Penicaut le rassûra, & lui répondit du succès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils se coucherent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, sans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit sortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger son fusil. Un demi quart d'heure après il sortit lui-même, ferma la chambre en dehors à double tour, & suivit en courant son Compagnon, qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du

1741-36. débarquement, ils rencontrerent l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort inquiet : ils s'embarquerent aussitôt, & congédierent les huit Natchez, après les avoir libéralement récompensés.

Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas, & ils y étoient encore, quand on vit venir trois Natchez, que le Grand Chef, désesperé d'avoir manqué MM. de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à massacrer tous les François, qui étoient dans son Village. Le Tonica, qui étoit honnête Homme, & sincerement ami des François, fut outré d'une pareille proposition. Il vouloit pour toute réponse, casser la tête à ceux, qui avoient eu la hardiesse de la lui faire, mais un Ecclésiastique, nommé M. Davion, qui étoit Missionnaire dans son Village, s'y opposa.

M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison.

MM. de la Loire continuerent leur route, & arriverent à la Maubile, où l'on fut fort surpris de les revoir, & plus encore du sujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laisser impunie la trahison des Natchez, & leva un Parti de cent Hommes, Soldats & Habitans, sous les ordres de M. de Bienville, Lieutenant de Roy, auquel il joignit M. de Pailloux, Major des Troupes, M. de Richebourg, Capitaine, du Tisné, Lieutenant, & les deux Freres, qui venoient d'échaper aux Natchez. Comme ils passoient devant la Baye des Tonicas, ils aperçurent un sac, qui pendoit d'une branche d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce sac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant sçu qu'ils devoient passer par-là sans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ses Marchandises, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Jusques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête, que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le désabusa. Il ne se crut pas même assez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tisné avec vint Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tisné revint le lendemain, & rapporta à M. de

M. de Bienville, que le Grand Chef le ſuivroit de près. Il ne ſortit pourtant point de ſon Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs ſubalternes, avec environ vint-cinq Hommes. 1714-36.

Ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer ſur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dreſſer quantité de Tentes, & battre tous les Tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins ſix-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrerent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été queſtion d'une ſimple viſite. Ils préſenterent enſuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refuſa, ce qui ſaiſit tellement ces Barbares, qu'ils ſe crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir ſatisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui apportât leur téte.

Ils lui répondirent, que ce qu'il demandoit n'étoit point en leur pouvoir, mais que s'il le ſouhaittoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'inſtruire de ſes intentions. Il y conſentit, à condition que tous les autres demeureroient ſes Priſonniers, & ſur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûë. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & préſenterent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir, mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, ſi on prétendoit ſe mocquer de lui, & ajoûta qu'il vouloit avoir les têtes des coupables, & ſurtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expreſſément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout ſon Village, que de ſacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation: qu'au reſte parmi ceux, qu'il avoit retenus priſonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire juſtice. Bienville les fit venir ſur le champ; ils voulurent nier le fait, mais ils furent convaincus, & eurent la tête caſſée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef ſi décrié par tout le Pays pour ſes cruautés & ſes trahiſons, que toutes les Nations ſouhaitoient depuis lontems ſa mort.

Il fait la paix avec eux.

Cette Expédition finie, on délibera ſur ce qu'il convenoit

1714-36. de faire dans la conjoncture, où l'on se trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, si on les poussoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inspirer, pour faire avec eux une Paix avantageuse, & de la leur proposer comme une grace aux conditions suivantes.

1°. Qu'ils construiroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magasins, & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils restituëroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient causées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on se plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, sous peine d'y avoir la tête cassée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vint Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & son Enseigne déployée : tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui présenta les conditions de Paix ; le Chef les accepta, & dit, qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort ; & sur cette réponse, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit des Tonicas avec cinquante Hommes pour se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi de toute sa Bourgade, le reçut à la descente de son Canot.

Etablissement parmi ces Sauvages.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajoûter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déja été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il

avoit deſſein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent enſuite le calumet à M. de Bienville, qui paſſa tout le reſte de cette année 1714. à Roſalie. Avant que d'en partir, en il confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tiſné pour Lieutenant. Il partit auſſitôt pour la Maubile, où il ne reſta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduiſit lui-même aux Natchez. 1715-36.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponſe, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute eſperance de faire ouvertement le Commerce avec les Eſpagnols, il crut devoir de ſon côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroiſſoient en avoir le deſſein: à cet effet il chargea le Sieur du Tiſné d'aller conſtruire un Fort dans l'Iſle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tiſné eut avis que les Eſpagnols avoient fait un Etabliſſement chez les Aſſinaïs; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pouſſer juſqu'au Miciſſipi, ſi l'on ne les avoit prévenus: ce qui obligea le Gouverneur de la Louyſiane de renforcer la Garniſon du Fort des Natchitoches. Fort bâti aux Natchitoches.

Cependant le Commerce excluſif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louyſiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choſes vont toujours enſemble; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de conſommer les Marchandiſes, qu'on y porte, & de donner des retours; ce qui ne ſe peut faire ſans de grandes avances. C'eſt à ceux, qui font de pareilles Entrepriſes, à bien choiſir les Perſonnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne ſe fit, & tout le Monde s'en trouva mal. Etat du Commerce de la Louyſiane en 1616.

Pour bien entendre ce que la ſuite de cette Hiſtoire m'oblige de dire à ce ſujet, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes de plus haut, & de faire connoître plus particulierement en quel état ſe trouvoit la Louyſiane, lorſque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il renonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vint-huit Familles Françoiſes,

1716-36. dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachassent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans ; le reste étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne se fixoient en aucun endroit.

Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile, & à l'Isle Dauphine, & ne consistoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres semblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, presque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir de Denrées de France contre des Peaux & des Esclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans ; ces derniers revendoient les Peaux aux Espagnols de Pensacole, ou aux Vaisseaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Esclaves à défricher les Terres, ou à scier des Planches, dont ils trouvoient à se défaire, quelquefois à Pensacole, plus souvent à la Martinique, ou à S. Domingue : ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandises de France, quand on étoit trop lontems sans leur en apporter en droiture.

Ils portoient aussi à Pensacole, où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïz, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie, & qui manquoit à leurs Voisins, beaucoup moins industrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'argent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye, mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer ; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se feroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs même se retirerent ailleurs, & d'autres ne resterent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquerant pour vint-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan

fur une connoiffance fi néceffaire : mais c'eft affez l'ordinaire dans ces occafions de fe défier des Perfonnes, dont on pourroit tirer des lumieres plus fûres, & que leur expérience rend plus propres à feconder une nouvelle Entreprife. On craint qu'ils ne facrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réfléxion, que pour réuffir dans de pareilles affaires, le plus fûr eft d'y intéreffer ceux, qui font les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le fuccès de l'Entreprife. 1716-36.

C'eft ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il foit, quand on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris poffeffion de fon Commerce exclufif, que les Vaiffeaux des Ifles ne parurent plus à la Louyfiane. On fit en même tems défenfe aux Habitans d'aller à Penfacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce foit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là fe virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient; pouvoir, dont ils ne manquerent point d'abufer : enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix fi modique, que les Chaffeurs trouvant à s'en défaire plus avantageufement en Canada, & dans les Colonies Angloifes, les y porterent toutes.

En fuivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons, après quoi elle les auroit amenés à fon but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays, tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Penfacole, en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandifes, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué fur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de fubfifter, & à plus forte raifon de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louyfiane ne pouvoit auffi manquer de faire un très-grand tort au Roy, fi l'on confidere, qu'après les vint-cinq ans, que devoit durer le Privilege exclufif de M. Crozat, la Colonie fe trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut

accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par
1716. le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai, que par-là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plûtôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes voilieres, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légereté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succedé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amerique.

Propositions & plaintes de M. Crozat.

M. Crozat ressentit plûtôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûë de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit, qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par

conséquent d'envoyer des Navires de France, sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François, lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Isle Dauphine, où les Terres ne sont bonnes à rien, laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biscaye: cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où venoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que si on vouloit faire attention aux avantages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, dont la conservation & l'accroissement importassent plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, disoit-il, est réduit presque à rien. Cependant « ce n'est que par la navigation des Vaisseaux Marchands en « tems de Paix, qu'il se forme des Matelots, que le Roy retrouve « pour ses Armées Navales, lorsque la guerre se déclare. Ainsi « en général il est important d'augmenter la Navigation; & par « les différens Etablissemens, qu'on peut faire à la Louysiane, « on peut esperer que, si on y travaille sérieusement, le Com- « merce de ce Pays-là occupera dans peu d'années un nombre « considerable de Vaisseaux. Les Anglois sentent si bien l'impor- « tance de la Colonie de la Louysiane, qu'il ne faut que deman- « der à M. le Maréchal d'Uxelles, ce qu'il leur a oüi dire à « Utrecht de notre Etablissement sur le Micissipi. » Leur con- « duite depuis ce tems-là justifie tous les jours ce que le Mémoire avançoit sur ce sujet. 4°. Et c'est ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems sa réponse à ce qu'on lui objectoit, sur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louysiane, & à y établir toutes les especes de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle se trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il se plaignoit donc de ce qu'on avoit refusé d'enregistrer au Conseil de cette Province ses Lettres Patentes; que tout le Monde s'y opposoit, & que ces oppositions étoient fomentées par les Officiers, accoûtumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

1716.

Ce fut aparemment pour essayer de mettre les Troupes dans ses intérêts, qu'il fit au Roi les propositions contenuës

Il remet au Roy son Privilege. Sa Ma-

1717. dans le Mémoire, dont j'ai parlé : mais comme ses affaires n'en allerent pas mieux, après qu'il eut fait cette démarche, il n'attendit pas que le terme de son Privilege fût expiré, & il le remit au Roy l'année suivante 1717. Ce fut alors, que se forma cette fameuse Compagnie d'Occident, qui sous la direction du Sieur Law se chargea peu à peu de presque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume, & du sein de laquelle est sortie la Compagnie des Indes, aujourd'hui si florissante, & la seule, qui ait réussi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere, en forme d'Edit, qui portent un *Etablissement de Commerce sous le nom de Compagnie d'Occident*, & qui furent enregistrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année, déclarent que Sa Majesté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans ;

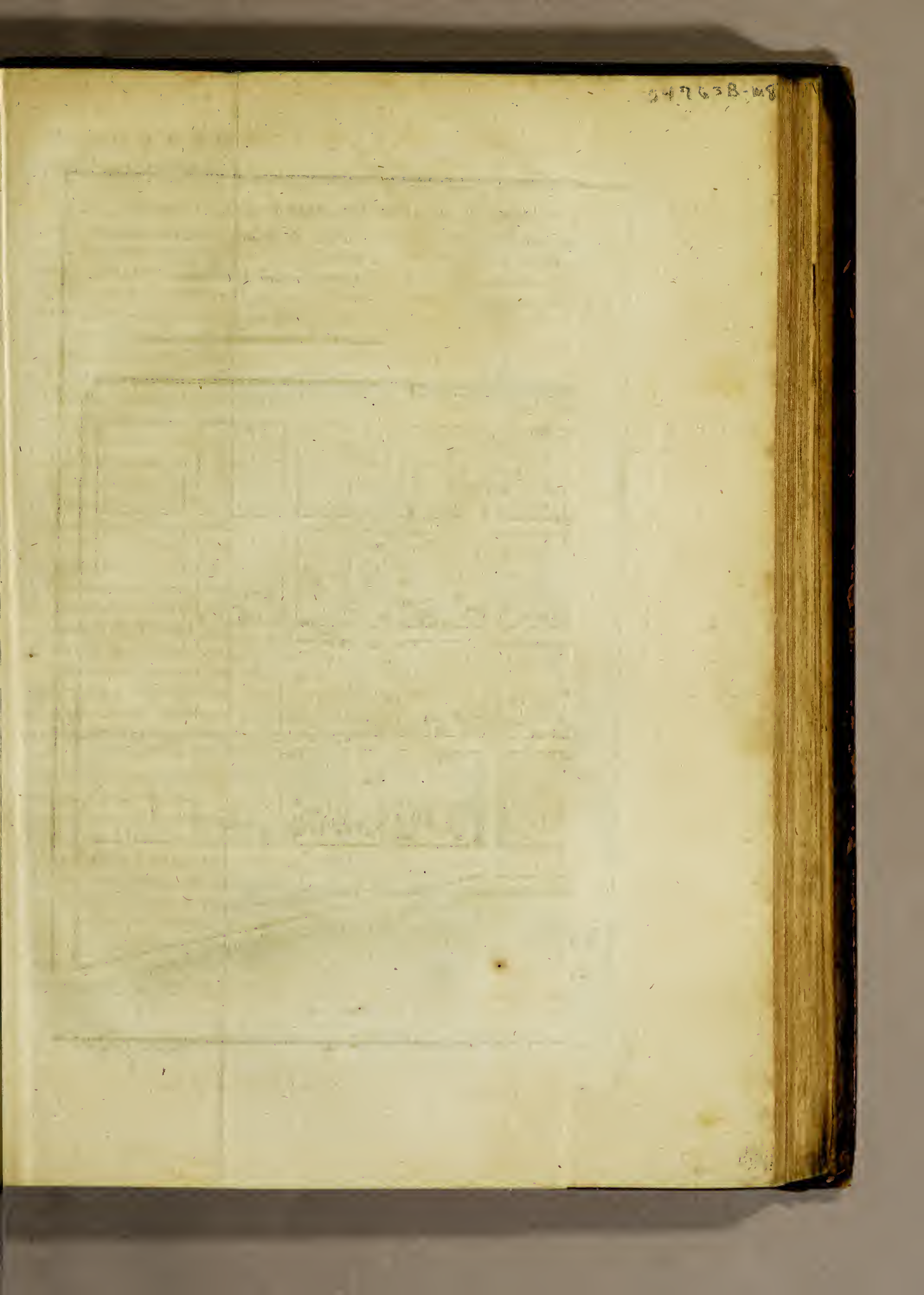
jetté le transporte à la Compagnie d'Occident.

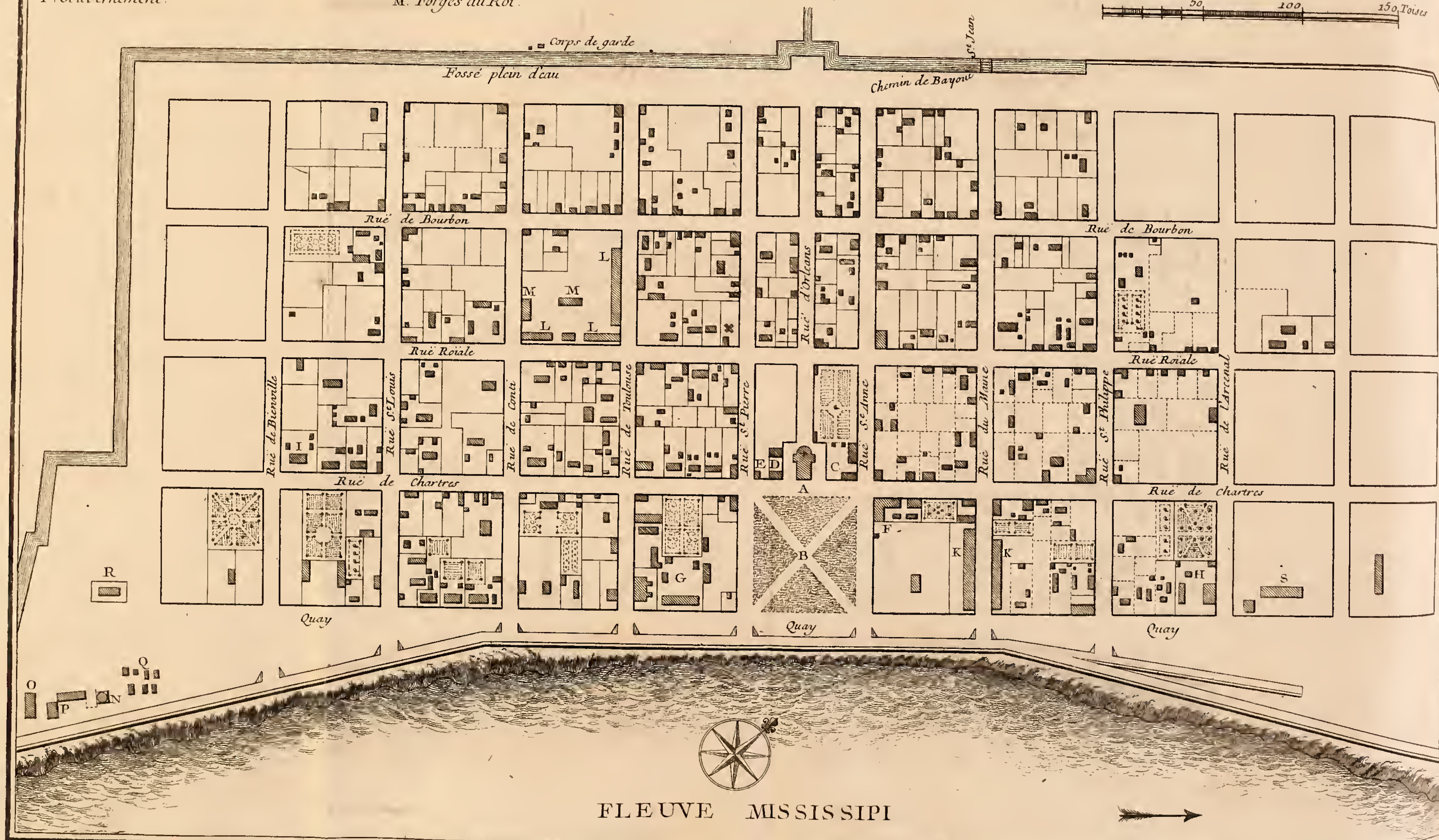
1°. le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations.

A quelles conditions.

2°. De faire seule pendant l'espace de 25. années, à compter du jour de l'Enregistrement, le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louysiane ; & à perpétuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Havres, & Isles, qui composoient cette Province, pour en joüir en toute propriété, Seigneurie & Justice, ne se réservant autre droit, ni devoir, que la seule foi & hommage lige, que ladite Compagnie sera tenuë de lui rendre ; & à ses Successeurs à chaque mutation de Roy, avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il est bon d'avertir ici, que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre, le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France, & incorporé à celui de la Louysiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majesté, dans l'étenduë de sa Concession, avec toutes les Nations du Pays, qui ne sont pas dépendantes des autres Puissances de l'Europe, & en cas d'insulte, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de tréve. 4°. La possession absoluë des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant le tems de son Privilege. 5°. La permission de vendre & d'aliéner les Terres de sa concession, de faire construire tels Forts, Châteaux & Places, qu'elle jugera nécessaires pour la défense du Pays concedé, d'y mettre des Garnisons, de lever des Gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majesté, &




PLAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. Par N.B Ingr de la M 1744
A. l'Eglise Paroissiale desservie par les Capucins
B Place d'Armes.
C Couvent des Capucins.
D. Prisons.
E. Corps de garde.
F. Gouvernement.
G. Intendance.
H. Hôpital.
I. Urselines.
K. Magasins du Roi.
L. Cazernes.
M. Forges du Roi.
N. Moulin à vent et à cheval.
O. Hangard de la Marine sous lequel on Construit.
P. Corps de garde des Bourgeois.
Q. Cabanes des Négres, qui prennent soin du Moulin
R. Poudriére.
S. Nouvelle maison des Urselines.
Echelle
50
100
150 Toises
Corps de garde
Fossé plein d'eau
Chemin de Bayouc
St. Jean
Rue de Bourbon
Rue Roiale
Rue de Chartres
Rue de Bienville
Rue St. Louis
Rue de Conti
Rue de Toulouse
Rue St. Pierre
Rue d'Orleans
Rue Ste. Anne
Rue du Maine
Rue St. Philippe
Rue de l'Arcenal
Quay
FLEUVE MISSISSIPI
Dheulland Sculpsit

1717.

d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira, pour commander les Troupes.

M. de l'Epinai Gouverneur de la Louysiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane, lorsque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit succédé au Premier, & M. Hubert au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma M. de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les reçut & ne prit possession que l'année suivante. M. de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par M. de Golleville, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par Cortés, & fit avertir secretement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa carguaison, & le payerent comptant.

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous les Magasins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sable, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut presqu'inondée, & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux, & on choisit celui de l'*Isle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Isle aux Vaisseaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, assez bonne, excepté quand le vent souffle du Nord, ou du Nord-

1717. Ouest, mais ces vents y sont rares & peu violens. On bâtit pour la sûreté des Navires un petit Fort sur l'Isle, & l'on transporta l'Etablissement de l'Isle Dauphine au *Biloxi*, lequel est au Nord de l'Isle aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieuës. Rien ne fait mieux voir combien on se bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Espagnols, que ce nouvel Etablissement: car le Terrein du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Isle Dauphine, & ce Poste n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu songer à placer le centre d'une Colonie sur un sable sterile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, qui ne pouvoit défendre les Vaisseaux, ni en être défendu: cependant on l'y a laissé cinq ans entiers.

Commencement de la N. Orleans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jetta les fondemens de la Capitale de la Louysiane, sous le nom de *Nouvelle Orleans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour saluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué sur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poste, & M. de l'Epinai le chargea de cet Etablissement: il lui donna quatre-vint Fausonniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour y bâtir quelques Maisons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le seconder dans son Entreprise, qui ne fut pas poussée bien loin alors: on donna pour Gouverneur à cette Ville naissante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de sa situation.

On fait entrer un Vaisseau dans le Micissipi.

1718. Au commencement de l'année suivante on s'avisa enfin de faire sonder l'entrée du Micissipi, pour voir si les Vaisseaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva seize pieds d'eau sur la barre. On y envoya aussitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta sans peine jusqu'à la Nouvelle Orleans. Il est étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir dèslors le Quartier Général, & qu'on ait laissé consumer de misere & de maladies tant de milliers d'Hommes, sous prétexte qu'on n'avoit pas assez de Batteaux pour les transporter au lieu de leur destination; puis-

que les mêmes Vaiſſeaux, ſur leſquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs conceſſions. 1718.

Arrivée des premieres Conceſſions.

Ce fut au commencement de Mars ſuivant, qu'on vit arriver les premiers Conceſſionnaires. Le Sieur DUGUE' DE BOISBRIAND les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plûtôt de la Compagnie, qui ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louyſiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Pailloux Major Général. M. de Boiſbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. DIRON, & le Chevalier d'Artaguette, tous deux Freres de l'ancien Commiſſaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bientôt déclaré Inſpecteur Général de la Louyſiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems pluſieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient lontems paru oppoſées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent ſur le Miciſſipi, aſſez près de la Nouvelle Orleans; & comme la plûpart de ces Peuples ſont dans l'uſage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins, ce qui fut une reſſource pour cette Ville, à laquelle ils ont ſouvent fourni des vivres dans le beſoin. Quelques Conceſſionnaires envoyerent auſſi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir ſolidement, firent regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Conceſſionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûës d'abord au ſujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Miciſſipi, vivoient en aſſez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de ſe raſſûrer contre les Entrepriſes des uns, & la légereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

La Baye de S. Joſeph occupée par les François, & abandonnée preſque auſſitôt.

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre poſſeſſion de la Baye S. Joſeph, ſituée à 50 lieuës à l'Eſt de l'Iſle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUE', ſon Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta ſans obſtacle: il y fit enſuite conſtruire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Eſpagnols avoient abandonné ce Poſte. Cependant le Gouverneur de Penſacole ne fut pas plûtôt in-

1718 formé de cette Entrepriſe, qu'il écrivit à M. de Bienville, que la Baye de Saint Joſeph appartenoit au Roi Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on ſe broüillât avec cette Couronne; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année ſuivante. Les raiſons, qui y obligerent M. de Bienville, & le Conſeil de la Compagnie, ſont, 1°. Que ce Poſte eſt inutile, non-ſeulement à cauſe de ſon grand éloignement, & du peu de ſûreté, qu'y trouveroient les Vaiſſeaux; mais principalement à cauſe de l'impoſſibilité d'en défendre l'entrée, qui eſt de plus d'une grande lieuë. 2°. Qu'il eſt extrêmement incommode, ſoit par rapport à la difficulté de débarquer les ſecours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui ſouvent ne ſe trouvent pas en une ſemaine, ni même en quinze jours; ſoit par rapport à la ſtérilité du terrein, lequel, à plus de quatre lieuës à la ronde, n'eſt que de ſable pur: ſoit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, danstoute cette Contrée, eſt très-mal ſain; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occaſionné bien des déſertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaiſes eaux.

Deſcription de Penſacole.

1719. Ce qui ſe paſſa l'année ſuivante dans cette Colonie ſuffit pour juger de ce que nous ſerions aujourd'hui en état d'y exécuter, ſi on eût profité, pour y faire un puiſſant Etabliſſement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louyſiane avec trois Vaiſſeaux, y publia la Guerre déclarée à l'Eſpagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Penſacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, ſelon les Eſpagnols, premierement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans ſa malheureuſe Expédition de la Floride. Dans la ſuite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchuſi*: En 1558, Dom Triſtan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRE' DE PE'S, Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainſi, parmi les Eſpa-

gnols, cette Baye n'eſt connuë que ſous le nom de *Santa Maria de Galve.* Et celui de *Penſacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, leſquels ont été détruits par d'autres Sauvages, eſt demeuré à la Province, à laquelle les Eſpagnols donnent une grande étenduë. 1719.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Province, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre baſtions, qu'il appella le *Fort de S. Charles ;* avec une Egliſe & quelques Maiſons; & c'eſt l'état, où cette Place ſe trouvoit en 1719, lorſque M. de Serigny en fit le Siége; la Compagnie d'Occident ayant ſaiſi l'occaſion de la rupture entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port, qu'il y ait ſur toute la Côte Septentrionnale de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miciſſipi. M. de Serigny commença par aſſembler un grand Conſeil de Guerre, dont le réſultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ſes Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Conceſſionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Penſacole, tandis que les trois (*a*) Vaiſſeaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de ſecret & de diligence.

Son Fort eſt pris par les François.

Le 14 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye: D. Jean-Pierre DE MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joſeph, pour lui demander du ſecours; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu; & quoique cela eût duré cinq heures, les Eſpagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant ceſſé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour ſavoir du Commandant François le ſujet d'une hoſtilité ſi imprévûë. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le ſomma de rendre ſa Place. Le Gouverneur de l'avis de ſon Conſeil, demanda terme juſqu'au lendemain, pour répondre, & il l'obtint; mais faiſant enſuite

(*a*) Un Auteur Eſpagnol compte quatre Vaiſſeaux.

1719. réflexion qu'avec 160 Hommes, qu'il avoit, sans aucune esperance de recevoir à tems le secours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas possible de résister à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne composition, que de s'exposet aux suites d'une résistance inutile. Ainsi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions suivantes :

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaisseaux avec des vivres, pour aller à la Havane : 2°. Que les Espagnols n'emporteroient avec eux ni armes, ni munitions de guerre : 3°. Que toute hostilité cesseroit pendant huit jours depuis le départ de la Garnison, & au cas de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été signée par les deux Commandans, la Garnison sortit de la Place, & le 15 campa dehors : M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Pensacole fit voile avec 400 Espagnols, pour la Havane, sur le *Comte de Toulouse* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. MECHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûë de Cuba par des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que lorsqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aisément s'évader, envoyerent faire des excuses aux Commandans, sur ce qu'ils les avoient pris pour des Espagnols. Cela pouvoit être ; mais on sait que ces méprises sont si fréquentes de la part des Anglois, qu'on seroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard.

Les François qui conduisoient la Garnison à la Havane y sont arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui commandoit à la Havane, venoit de faire partir une Flotte sous la conduite de D. ALPHONSO CARRASCOSA DE LA TORRE, pour chasser les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline, ne se promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françoises, & sur le champ il envoya une Barque à D. Alphonso, pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté, voyant venir toute une Flotte sur eux, revirerent de bord ; mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils se rassûrerent sur ce que conduisant le Gouver-

neur & la Garnifon de Penfacole, la capitulation de cette Place devoit leur fervir de fauf-conduit. Le Mémoire, que j'ai trouvé fur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Efpagnol demanda aux François qu'ils lui remiffent tous ceux de la Nation, qui étoient fur leurs Navires; qu'ils le refuferent, & que fur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obligea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Hiftorien (*a*) Caftillan affûre au contraire, que Carrafcofa mit garnifon fur les deux Frégates Françoifes, & rentra à la Havane avec fa Flotte & fes deux Prifes, pour y recevoir les ordres de fon Général. 1719.

Les Efpagnols fe préparent à reprendre Penfacole.

Quoiqu'il en foit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occafion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Penfacole; il crut même devoir renforcer fa Flotte de toute la Garnifon de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'efperance de conquerir toute la Louyfiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en fervir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les provifions, dont elles avoient un grand befoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de VALERO, Vice-Roi du Mexique, une Barque légere, pour le prier de donner ordre à Dom Francifco CORNEJO, Commandant de l'Efcadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carrafcofa à Penfacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu: inftruit par une Lettre du Gouverneur de S. Jofeph de la prife de Penfacole; & averti par un Pere Francifcain, qui s'étoit trouvé dans cette Place, quand elle fe rendit a M. de Serigny, que les François n'avoient entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le deffein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit fur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Efpagne, avec ordre à tous les Bâtimens & les Mariniers, qui s'y rencontroient, de paffer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarraffé, qu'à trouver affez de Bâtimens pour

(*a*) Barcia Enfayo Cronologico para la Hiftoria de la Florida.

1719. embarquer tout ce Monde, lorsque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaisseaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de se disposer à partir pour Pensacole, mais comme Cornejo étoit sur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour surseoir son départ, jusqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort.

Ils arrivent à la vûë de la Baye.

Cependant le changement de destination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui déserterent, avant qu'elle fût sortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il se flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidéles, suppléeroit au nombre, & il se contenta de faire embarquer à la place des Déserteurs soixante Grenadiers de sa Garnison. Le 29. de Juin Dom Alphonse Carrascosa mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes reglées, les Volontaires & les Mariniers sur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûë de Saint Joseph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom Gregorio de Salinas, pour sçavoir de lui en quelle situation étoient les François de Pensacole. Le Gouverneur répondit que deux Déserteurs de cette Place l'avoient assûré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation, qu'il n'avoit même ramassé aucuns matériaux pour cela, que l'Isle de Sainte Rose & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant François ne fût obligé de se rendre à la premiere sommation.

Sur cet avis Carrascosa s'approcha jusqu'à une demie lieuë de la Baye de Pensacole, & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara sans résistance de la pointe de Siguença, qui est la pointe occidentale de l'Isle de Sainte Rose. Cinquante Soldats de la Garnison de Pensacole allerent aussitôt se rendre à eux, & les assûrerent qu'ils n'avoient qu'à se présenter, pour être Maîtres de la Place; que tous les François, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Espagne, & que dès qu'ils paroîtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garnison avoit été fort mal choisie; elle n'étoit composée que de

1719.

de Déserteurs, de Fauxsauniers, de Gens, qu'on avoit embarqués par force pour la Louysiane, & d'autres semblables canailles, qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre. Le Général Espagnol étoit aussi entré en chaloupe dans la Baye pour y observer en quel état étoient les choses; il y trouva deux Fregates, qu'il eut tout le loisir d'examiner, & il reconnut le Fort tout à son aise, parce que les coups de canon, qu'on lui tiroit, n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença, il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port, & dès qu'elles y furent mouillées, elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement, ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée, & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu, & se retira dans le Fort, qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres.

Prise de la Place.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour, mais sans beaucoup d'effet. Le soir Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteaugué de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, lui déclarant que s'il attendoit que ses Batteries fussent dressées, il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin, & cela lui fut accordé; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages, par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteaugué étoit fort resolu à se défendre jusqu'à l'extrêmité, mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix, qu'ils ne se battroient point contre les Espagnols, ce fut pour lui une nécessité de se rendre, & à l'heure marquée, il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles, à l'exception de quelques-uns, qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds & les mains liés. Le Gouverneur, son Lieutenant, le Directeur de la Compagnie, & tous les Officiers furent laissés sur leur parole, en attendant qu'on eût mis en état le Bateau, qui devoit les transporter à la Havane. Carrascosa prit le jour même possession du Fort, qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandises: il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoras pour Gouverneur, & y laissa une Garnison suffisante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Francisco Men-

1719. DEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, pour lui porter la nouvelle du succès de son Entreprise, & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Francisco Cornejo avec son Escadre. Le Marquis de Valero, charmé d'apprendre que Pensacole étoit rentré sous l'obéissance du Roy son Maître, manda sur l'heure à Cornejo de mettre à la voile, & de joindre à son Escadre les Navires, qui étoient nouvellement arrivés de la Havane sous la conduite de Dom Francisco GUERRERO, afin de chasser les François de tout le Golphe Mexique. Carrascosa de son côté n'étoit pas peu embarrassé à appaiser une émeute de ses Gens, & surtout des Volontaires, mécontens de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient, qu'il prit pour calmer ce tumulte, fut de leur abandonner cent soixante Negres, appartenants à la Compagnie d'Occident, lesquels s'étoient refugiés dans une Bourgade de Sauvages; il leur fit encore quelques autres largesses, & ils parurent contens.

Les Espagnols sont défaits auprès de la Maubile.

Il songea ensuite à se rendre maître de l'Isle Dauphine, & fit un détachement de trois cent Hommes choisis, parmi lesquels il y avoit plusieurs François, & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA, Capitaine, à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle, afin de reconnoître le nombre de Soldats & de Sauvages, qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva *le Philippe* commandé par M. de Serigny dans la Rade, & soûtenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte, quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile, & s'approcha du Fort Saint Louis, d'où ayant vû sortir cinq Bateaux chargés de vivres, il s'en rendit le maître; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne, & ayant commencé à la piller, M. DE VILINVILLE, que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages, les apperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages, qui leur couperent chemin; d'autres allerent se cacher ventre à terre dans un endroit, où ils devoient passer pour se sauver, ne se montrerent, que quand ils les virent à la portée du fusil, firent

1719.

alors leur cri, & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux, se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place; dix-huit se rendirent Prisonniers; les autres se jetterent dans l'eau, pour gagner leur Brigantin, & quelques-uns se noyerent. Les Prisonniers étoient tous des François déserteurs; Vilinville les envoya à M. de Blainville, qui, faute de Bourreaux pour les pendre, fit casser la tête à dix-sept, & envoya le dix-huitiéme à M. de Serigny, qui le fit pendre.

M. de Serigny est sommé de rendre le Sieur Philippe.

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile, Dom ESTEVAN BERROA mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphine tout le Détachement de Mendieta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit possible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de sortir de l'Isle; en un mot, de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommation adressée *au Capitaine du Philippe*, & conçûë en ces termes: „ Monsieur, je vous « envoye mon Canot, pour vous sommer de vous rendre, « & de ne faire aucun tort à votre Vaisseau, sans quoi je vous « traiterai comme des incendiaires, & ne ferai quartier à qui « que ce soit: Je n'épargnerai pas même M. de Chateaugué, « votre Frere, ou votre Ami, lequel est en ma puissance, avec « la Garnison de Pensacole: la volonté de mon Roi Philippe « étant de traiter à toute rigueur ceux, qui seront pris les « armes à la main; au lieu que ceux, qui se rendront, éprouveront « toute la douceur possible, & recevront tous les secours, « dont ils auront besoin, &c. «

M. de Serigny répondit, que les Espagnols pouvoient l'attaquer quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les soixante Hommes, que conduisoit le Sieur de Vilinville, & qui le joignirent fort à propos, un grand nombre de Sauvages se rendirent auprès de lui des environs de la Maubile; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi; & les Concessions lui envoyerent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Aussi Berroa s'apperçut-il bien-tôt, qu'il ne lui seroit pas aisé de réüssir dans son entreprise. Dès qu'il eut joint Mendieta,

1719. il apprit de cet Officier que l'Isle se remplissoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit pratiquable en aucun endroit.

Les Espagnols sont repoussés de l'Isle Dauphine.

Il ne laissa point de tenter une descente à la petite Isle *Guillory*, qui tient presqu'à l'Isle Dauphine ; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repousserent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué sur *le Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Espagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibustier, monté de dix pieces de Canon, & sept Chaloupes. Il s'approcha de l'Isle Dauphine, & le lendemain les deux Navires moüillerent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats & le grand Bateau entrerent en même-tems dans le Port, comme s'ils eussent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur descente : mais ils trouverent les François & les Sauvages en si bonne posture, qu'ils n'oserent rien entreprendre. Ils renouvellerent la même manœuvre quatorze jours de suite, tantôt en un endroit, & tantôt en un autre, & partout ils furent obligés de se retirer sans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Isle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, sur lesquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatrevint, qui étoient de la même espece que ceux, qui avoient déserté à Pensacole ; & il falloit se défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Espagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit embossé à une portée de pistolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dresser dans l'Isle, & qui empêcherent leurs Vaisseaux d'approcher assez de terre, pour favoriser leur descente. Enfin le 26 ils appareillerent, & reprirent la route de Pensacole. On n'a pû savoir au juste à quoi montoit leur perte ; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut considérable. Leur plus grande faute fut de manquer de constance ; car, pour peu qu'ils eussent continué à bloquer l'Isle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois semaines, que les Assiégés couchoient sur

le ſable, & ils ne pouvoient preſque plus ſe ſoûtenir : la plûpart même étoient malades. 1719.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oiſif, ni ſans embarras. Il avoit ſagement jugé qu'il étoit néceſſaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Iſle de Sainte-Roſe, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'eſt que les Sauvages donnoient de fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorſque le Gouverneur vouloit faire des ſorties ſur eux, ces Barbares ſautoient, dit l'Hiſtorien Eſpagnol, comme des Chevres ſur le haut des Montagnes, où il n'étoit pas poſſible de les ſuivre. Cela joint aux premiers avis, que Carraſcoſa reçut de Dom Eſtevan Berroa, de l'impoſſibilité de prendre *le Philippe*, & de débarquer dans l'Iſle Dauphine, acheverent de lui faire connoître que, pour finir cette Guerre, il avoit beſoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz, lui avoit aſſûré que le grand ſecours, qu'on lui avoit promis, ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit preſque achevé, auſſi-bien qu'une Batterie de quinze pieces de Canon, qui devoit battre ſur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de S. Charles hors d'inſulte ; mais la faim ſe faiſoit déja vivement ſentir, & les maladies commençoient à gagner.

Ils fortifient Penſacole.

L'eſperance des ſecours annoncés comme fort proches, ſoûtint quelque-tems les Troupes ; mais le mal croiſſant, & les ſecours ne paroiſſant pas, pluſieurs furent d'avis d'abandonner le Pays, avant que la mortalité augmentât, parce que ſi les François venoient avec de nouvelles forces, on auroit beau être bien fortifié, le manquement de vivres obligeroit de ſe rendre. On jugea même bientôt que les ſecours, qu'on attendoit, étoient perdus, n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane, euſſent négligé de les envoyer dans le tems, qu'ils avoient marqué ; & l'on diſoit fort haut qu'il ne falloit plus differer de partir, puiſqu'il ne reſtoit des vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havanne.

Le Général fut aſſez heureux pour appaiſer ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis

1719. qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Isle Dauphine ; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé sa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë : alors il ne douta point que ce ne fussent des Navires François ; & ce qui le confirma dans cette pensée, c'est que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Pensacole aucun Parti de Sauvages ; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françoises, pour investir le Fort par Terre, tandis que les Vaisseaux l'attaqueroient par Mer. Le Gouverneur de S. Charles, qui le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler sa Place, de peur que les François ne s'y établissent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute son Artillerie & ses munitions. Mais comme il se trouva presque seul de son sentiment, il manda au Général de faire ce qu'il estimeroit le meilleur pour le service du Roi.

Arrivée de M. de Champmêlin avec une Escadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre assûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaisseaux marchands de vint à vint-six pieces de Canon tout au plus ; mais peu après on lui rapporta, qu'on avoit apperçu vers le Sud-Est six Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bientôt détrompé, & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascosa resolut de faire au moins bonne contenance, il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe, qui n'étoit pas encore achevé : il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal, où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates, & le *Maréchal de Villars*, sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort, fissent la même chose, & qu'elles se rangeassent en bataille, en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens, & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François, parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port, il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages, parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François.

En effet le Comte de CHAMPMELIN, Chef d'Escadre, étant arrivé le trente-uniéme d'Août à la vûë de l'Isle Dauphine,

mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la Maubile; mais à la vûë de son Escadre, elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages, avec tout ce qu'il pourroit trouver de François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine: cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port. 1719.

Le sept un Canadien, nommé DARDENNES, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés & les Vergues élongées, qu'il avoit aperçu quantité de Tentes sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour, ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix, des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenerent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumiere. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

Disposition pour l'attaque de Pensacole.

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louysiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent distribués sur les Vaisseaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de se rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*,

1719.

avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garnison de Pensacole, & pour empêcher que personne ne sortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté.

L'Escadre entre dans la Baye.

Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Escadre leva les Ancres; & le seize au soir, elle moüilla par sept brasses au Sud du Fort de Pensacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, si la Barre avoit assez d'eau pour les Vaisseaux du Roi, dont les deux plus grands, à savoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens assûroient qu'ils passeroient sans peine; mais plusieurs Pilotes Espagnols & François soûtenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17 au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Escadre d'aller sonder la Barre; M. DE VIENNE, le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il risqueroit les Vaisseaux du Roi. M. de Serigny lui répondit sur sa tête de les faire passer, & tout le Conseil de Guerre fut d'avis de tenter le passage.

Prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols.

En effet, quoique la Marée fût toute basse, quand l'Escadre eut appareillé, elle trouva par tout vint-un pieds d'eau, si ce n'est en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légerement, & sans en être incommodé. Les Vaisseaux le *Comte de Toulouse*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis* & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient embossés à l'entrée du Port en dedans, sous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Rose, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient sept Balandres armées depuis huit jusqu'à quatorze pieces. L'Escadre entra vent arriere, les Huniers sur le ton, afin d'avoir le tems de canonner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirerent les premiers sur les Vaisseaux du Roi, qui ne présentoient que la Prouë, parce qu'ils étoient obligés de tournoyer; de maniere qu'ils furent quelque-tems sans pouvoir répondre: mais quand ils furent à la grande portée

tée du Fusil des Navires ennemis, & que pour embosser (*a*) il fallut revenir sur stribord ; c'est-à-dire, tourner à droite, il se fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Historien Espagnol compte six heures de combat ; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de sa Nation firent feu sur les nôtres : Il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirerent sur le Fort S. Charles ; que le feu ne cessa à l'entrée du Port, que quand le Fort de la Pointe fut entierement renversé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Espagnol, couloit bas ; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir périr tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonse Carrascosa de se rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno se rendit aussi, avec ce qui lui restoit de la Garnison du Fort de la Pointe. 1719.

Cela fait, le Général François envoya sommer le Gouverneur de Pensacole de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour personne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages & cent cinquante Canadiens, avoit déja refusé de composer avec lui, & il comprit que, si M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'assaut à sa Place, comme il l'en fit menacer par M. de Lille son premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le soûtenir : Il avoit cependant laissé partir de Lille sans réponse ; mais ses Officiers, à qui il communiqua la Sommation, l'obligerent à le rappeller ; il lui déclara qu'il se rendoit, & amena son Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vû une si belle défense ; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Le Fort de S. Charles est pris, & la Garnison Prisonniere de guerre.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya sa Chaloupe avec un de ses Officiers & un Officier du Général Espagnol, pour ordonner aux Commandans des Balandres, qui s'étoient allées échoüer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Prisonniers François, les Espagnols s'étant sauvés à S. Joseph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garnison Espagnole sortit du Fort

Perte des Ennemis.

(*a*) C'est faire un nœud à une manœuvre, en y joignant un amarrage.

1719. S. Charles, & les Officiers furent envoyés désarmés à bord des Vaisseaux ; mais on leur laissa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir sur le sien le Général, le Gouverneur de Pensacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Estevan Berroa, & Dom Antonio-Joseph Martinez. Mais comme le nombre des autres Prisonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarassoit beaucoup l'Escadre, & l'auroit affamé, on en envoya six cent à la Havane sur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'eussent eu beaucoup des leurs tués & blessés ; cependant il ne s'en trouva que soixante en tout, & de notre part il n'y en eut que six ou sept.

Dureté des Espagnols envers les Prisonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge.

Le 24 on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra sans défiance dans le Port ; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des provisions de bouche, qu'on avoit si long-tems attenduës à Pensacole. M. de Champmêlin s'en saisit, & y trouva dequoi rafraîchir tout son monde, qui en avoit un extrême besoin. Gonzalez étoit aussi porteur de plusieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane refusoit de lui fournir des vivres, aussi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Prisonniers avec lui, & que ces derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Espagnols, pour avoir dequoi subsister. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Espagnols ; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ses Prisonniers. Il crut néanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane ; il fit ensuite Justice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi : les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres.

On démolit en partie le Fort de Pensacole.

Il ne s'agissoit plus que de savoir, si on conserveroit le Fort de Pensacole. On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plûpart étoient des misérables, qui avoient déserté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force ; & l'expérience du passé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire sur leur fidélité. Il fut donc

résolu de ruiner deux Bastions du côté de Terre, de ne conserver que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laisser un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Pensacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres, par lesquelles il lui étoit ordonné d'hyverner à la Louysiane avec son Escadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Escadre étoit partie d'Espagne pour le Golphe Mexique; mais l'état, où se trouvoient ses Navires & ses Equipages rendoit cet ordre impratiquable. 1719.

L'onziéme, un Espagnol, qui s'étoit sauvé seul de l'Equipage d'une Flûte de vint-quatre Canons, destinée à ravitailler la Baye de S. Joseph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit seize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laissé cinq Vaisseaux de guerre, montés depuis cinquante jusqu'à soixante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui se disposoient à venir s'emparer de tous les Postes occupés par les François de la Louysiane. Le 13 à trois heures du soir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Espagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Isle de Sainte-Rose. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire que l'on voyoit; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troisiéme dans le Canot, lequel ayant péri, ses deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit sauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller son Canot, & on vit sa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta; & ceux, qui la conduisoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recruë de cent Hommes pour Pensacole; que le vent de Nord-Est les avoit retenus à l'Isle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup de Canon pour appeller sa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il resta jusqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Est forcé l'obligea d'entrer & de jetter ses Ancres. Aussi tôt le Comte de

1729. Champmêlin fit arborer son Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Dom Francisco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flotte de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le sien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Viceroi. Il les donna, & elles confirmerent tout ce qu'on sçavoit déja du dessein des Espagnols. Ces Avis ne changerent rien à la résolution, que M. de Champmêlin avoit prise de partir, parce que les maladies augmentoient sur ses Vaisseaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de rester, jusqu'à ce que son Equipage fût guéri de la Peste, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis son arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouse* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent aussi obligés de rester.

Présens faits aux Sauvages.

Ces dispositions faites, M. de Champmêlin songea à récompenser les Sauvages du zéle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoise depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les assembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y assista avec tous ses Officiers. Il les harangua ensuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la superiorité sur leurs Ennemis. Dès qu'il eut cessé de parler, on distribua à tous des Présens de la part du Roi, & on les congédia fort satisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole.

Le 21, l'Escadre étant sur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en saisit, & le Capitaine assûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaisseau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient restés dans le Port, parce que la Peste s'étoit mise dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en personne le plus grand Navire; que son dessein étoit de se joindre au Gouverneur de Pensacole, pour l'aider à conquerir tout ce qui restoit encore aux François dans la Louysiane, & qu'il comptoit que l'Isle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déja au pouvoir de Sa Majesté Catholique: qu'au reste un coup de vent ayant séparé sa Balandre de l'Escadre trois jours après son départ de la Vera-Cruz, il ne sçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

Cette nouvelle fit résoudre M. de Champmêlin à rester encore quelques jours à Pensacole, pour y attendre l'Escadre Espagnole; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il est à croire que Cornejo ayant appris sur sa route la prise de Pensacole, & que les Vaisseaux François y étoient encore, ne jugea pas à propos de se mesurer avec une Escadre beaucoup plus forte que la sienne. Quoiqu'il en soit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Chevalier de SAUJON arriva à la Louysiane avec une nouvelle Escadre, & sa présence ne contribua pas peu à empêcher les Espagnols de rien entreprendre. Il voulut ensuite aller à la Baye de Saint Joseph, pour se rendre maître de ce Poste; mais M. de Bienville, qui en avoit pris possession l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cause de son inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaisseaux en sûreté, & sur tout de la stérilité du Païs, qui n'est propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de son avis. M. de Serigny de son côté lui représenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaisseaux de la Compagnie, dont il prétendoit se servir pour cette Expédition, & sur lesquels il se voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'insista point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France.

1719. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

M. de Serigny le suivit de près; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il apprit, en arrivant à Brest, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaisseaux; récompense, qui étoit bien dûë à sa valeur, à sa bonne conduite, & au zéle, avec lequel il avoit servi son Prince depuis l'enfance; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être distingué par quelque action marquée, ou par quelque service important. Trois jours après son départ, deux Vaisseaux du Roi, *le Toulouse* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon sous les ordres de MM. DE VALETTE & DE CAFARO, arriverent en fort mauvais état à la rade de l'Isle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à dessein de faire des observations à la Louysiane, & sur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Micissipi; mais la Peste s'étoit mise dans les deux Vaisseaux; M. de Cafaro en étoit mort pen-

1720. Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roi.

1720. dant la traverſée ; les Aumôniers n'étoient point en état d'aſſiſter les Malades, qui étoient en grand nombre : ainſi ce Religieux, perſuadé que les ſciences ne ſont qu'un acceſſoire pour un Homme de ſa profeſſion, crut que le devoir de ſon miniſtere devoit l'emporter ſur ce qu'on pouvoit eſperer de ſes obſervations Aſtronomiques ; il n'alla point au Miciſſipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieuës ; il ne s'éloigna point de ſes Equipages, il n'employa à obſerver que les momens, qu'il déroboit à ſon repos : cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conſeil de Marine.

1721. M. de S. Denys aux Natchitoches.

Cependant le Fort des Natchitoches ſe ſoutenoit toujours, & quelques Détachemens de Conceſſions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'eſpérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Eſpagnols : eſpérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus ſûres pour s'établir ſolidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, ſur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conſeil de Marine. Il partit au commencement de l'année ſuivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & ſon Epouſe ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit paſſé de la Havane en France, revint auſſi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de Saint Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louyſiane au Biloxi, & y fixa ſa réſidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef.

Premiers avis de la Paix.

On ne craignoit plus rien de la part des Eſpagnols, parce que dès l'année précédente, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Iſle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Eſpagne de ſoixante-ſix & de ſoixante-ſept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Eſcadre, & qui devoient ſe joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour ſurprendre Penſacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suſpenſion d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid

ne doutant point que la restitution de Pensacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépense inutile, & la chose arriva en effet comme elle l'avoit prévû. 1721.

L'occasion étoit favorable pour établir les Concessions, qui ne cessoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Micissipi jusqu'aux Illinois; mais toute l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Espagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voisinage. Cette même année M. de Bienville forma le dessein de s'assûrer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choisit mal celui, qu'il chargea de cette entreprise. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra sur sa route, & la remonta cinq ou six lieuës. Il trouva par-tout les Sauvages sur leurs gardes, & résolus à ne point souffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais ils répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préferoient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à son bord, où il les retint. Il mit aussi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahison, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année suivante on apprit que les Espagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Entreprise sur la Baye S. Bernard sans succès.

Vers la fin de May 1722. un Brigantin Espagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Augustin Spinola, & portoit le sieur Walcop, Irlandois, Capitaine de Vaisseaux au Service du Roi d'Espagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la restitution de Pensacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre. 1722.

Pensacole restituée à l'Espagne.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Or-

Le Quartier général transf-

1722.

porté à la Nouvelle Orleans.

léans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général, & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déja commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçuë. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Intrigues des Anglois.

Cette désertion ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient si fort maltraités. Les premiers, ausquels ils s'addresserent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient rien désormais à esperer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des Tchactas.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur disoit, & qui ne s'appercevoient que trop que nos derniers succès n'avoient abouti à rien de solide. Il est certain d'ailleurs que si cette Nation, la plus nombreuse de toute la Louysiane, s'étoit laissé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient suivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'opposer au torrent; mais les Tchactas montrerent en cette occasion un desinteressement & une fidelité, dont les Peuples les plus policés ne se piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propositions, qu'on leur faisoit, & ce Commandant les trouva dans des dispositions à l'égard des François, dont il crut pouvoir se promettre tout.

Cause des désertions.

Les Anglois ne pensoient pourtant pas tous de la même maniere

niere au ſujet de ce grand nombre de François, qui ſe réfugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir ſe multiplier trop dans leurs Colonies : il eſt certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de ſa Compagnie Suiſſe, lui conſeilla d'informer la Cour de France d'un ſi grand deſordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine entiere de ſa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant preſque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Conceſſionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait eſperer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penſerent bientôt qu'à en ſortir ; un grand nombre périt de miſere ou de maladie, & le Pays ſe vuida avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli. 1722.

Les Déſerteurs de leur côté proteſterent par tout de la néceſſité, où on les avoit réduits de ſe pourvoir ailleurs, en leur refuſant le néceſſaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régiſſeurs de la Louyſiane (a) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traverſier, dont la carguaiſon étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de ces Déſerteurs, qui ſe contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boiſſons, ſans toucher à ſes Marchandiſes. Il leur en témoigna ſa ſurpriſe, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la néceſſité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puiſque la leur les laiſſoit périr de faim. Les plus mécontens étoient les Soldats, à qui on ne donnoit abſolument que du pain, tandis qu'on diſtribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient aſſez ſouvent occupés pour les Particuliers.

Pour comble de malheur, le 12. de Septembre à dix heures du ſoir, il s'éleva ſur le Miciſſipi un Ouragan, qui dura dans toute ſa force juſqu'au midi du lendemain, & ſe fit ſen- Ouragan & ſes effets.

(a) Le 15 d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commiſſaires, tous Conſeillers d'Etat, pour la Régie de la Louyſiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722. tir jusqu'aux Natchez d'une part, & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise, l'Hôpital, & trente, tant Maisons, que Baraques de la Nouvelle Orléans, furent renversées; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt, mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux, de Pirogues, de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port; trois Navires, qui y étoient mouillés furent fort maltraités, & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve, qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus, & la Mer ayant franchi ses bornes, une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers, qui étoient en rade, furent jettés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un, dont le Capitaine se sauva seul avec un Mousse, ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue; le reste de l'Equipage fut noyé, & plusieurs Pirogues, qui descendoient à la Nouvelle Orléans, chargées de vivres & de volailles, firent naufrage. Les Légumes, qui étoient en maturité, furent perdues; & les pluyes continuelles, qui survinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verds.

Les Chicachas demandent la Paix.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout se bornoit à quelques surprises, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages se lasserent même les premiers dans un tems, où il auroient pu nous causer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prierent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient sur le champ. Ils firent plus, ils allerent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Yasoux*, lui présenterent le Calumet, & lui demanderent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuser.

Hostilités des Natchez.

Mais la Colonie rassûrée de la part de ce Peuple, non-seulement le plus brave de toute la Louysiane, mais encore le plus à craindre à cause de ses liaisons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter sur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on y seroit sur ses gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares

ne s'apperçurent pas plutôt que les François, occupés d'autres objets, faisoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs insultes, & firent connoître toute leur mauvaise volonté, dont on verra bientôt qu'on ne se défia pas assez. 1722.

Les Illinois se réünissent tous sur le Micissipi.

On apprit en même-tems d'assez tristes nouvelles des Illinois. M. de Boisbriand averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient assiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguette & le Sieur du Tisné, tous deux Capitaines, plusieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de se rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de six-vint des leurs. Ce succès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir se réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis sur le Micissipi ; ce qui fut un coup de grace pour la plûpart, la disette des Missionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades si éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courses des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louysianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins pratiquable.

Ils reçurent quelque-tems après un échec très-considérable de la part du Sieur de Saint Ange, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une espece d'embuscade, les tailla presque tous en pieces ; d'autres Partis moins nombreux eurent le même sort peu de tems après ; mais leur fureur croissoit à mesure que leurs forces diminuoient, & ils l'inspirerent si bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient suscités, que tout le cours & les environs du Micissipi se trouvoient infestés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faisoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les surprendre, ou les attaquer avec avantage.

Plusieur Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre

1722.

Les Natchez font la paix avec les François.

nous, & ce qui embarrassoit le plus M. de Bienville à ce sujet, c'est que le Frere du Grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation, il auroit fallu que cet Homme, qui étoit l'Auteur de tout le mal, fût livré au Gouverneur par son propre Frere, & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La sagesse & la fermeté du Sieur Delietto, qui commandoit dans ce Poste, tirerent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant sçut si bien ménager l'esprit du Grand Chef, qu'il le fit résoudre à aller lui-même remettre son Frere à la discretion du Général, qui de son côté pardonna généreusement à un Ennemi humilié, & le gagna. On se donna réciproquement de grandes marques de confiance, & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable, si M. Delietto eût vêcu plus lontems. Il étoit déja mort à la fin de l'année 1722, lorsque j'arrivai aux Natchez, & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des Premiers, auroit sans doute ôté aux Seconds jusqu'à la pensée de prendre d'autres sentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINT-DEUXIEME.



L n'eſt pas aiſé de dire ce qui avoit empêché juſqu'au tems dont je parle, d'aſſûrer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louyſiane les ſecours ſpirituels, ſi néceſſaires aux nouveaux Etabliſſemens, à ne conſiderer même que la ſaine politique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également ſurpriſes de l'abandon, où je leur repréſentai que j'avois laiſſé cette Colonie naiſſante ſur ce point eſſentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eurent rien de plus preſſé, que de remédier à un ſi grand déſordre. Ils jetterent les yeux ſur les PP. Capucins, & en ayant obtenu pluſieurs, ils les diſtribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoiſes.

1723. Etabliſſement des PP. Capucins à la Louyſianne.

Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence d'avoir des Miſſionnaires parmi les Sauvages, au milieu deſquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le ſalut de ces Peuples fut

On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.

1723. toujours le principal objet, que se proposerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'experience de près de deux Siécles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus sûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la seule présence d'un Homme, respectable par son caractere, qui entende leur langue, qui puisse observer leurs démarches, & qui sçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, se faire instruire de leurs desseins, vaut souvent mieux qu'une Garnison, ou peut du moins y suppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des mesures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louysiane, suffisoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laisser plus lontems les autres Nations sans Missionnaires.

1725. On y envoye des Jesuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adressa aux Jesuites, dont un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Mission. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permission de s'y consacrer, & qu'il n'y en avoit pas assez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceux, qui arriverent les premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Péuples de la Louysiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même-tems à l'éducation des jeunes Filles Françoises de la Capitale & des environs, en faisant venir des Ursulines de France; & pour ne point multiplier les Etablissemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à se former, ces mêmes Relîgieuses furent chargées du soin de l'Hôpital.

1726. M. Perrier Commandant général de la Louysiane.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaisseau, fut nommé Commandant général de la Louysiane à la place de M. de Bienville, qui repassa en France. Quoique tout parût assez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la nécessité d'y avoir

plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il se convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance, qu'on ne s'assûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voisins de succomber à la tentation de les engager à conspirer contre nous, qu'en garnissant tous les Postes de maniere à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait pressé la Compagnie de lui envoyer du secours avant l'année 1729; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

Il demande inutilement du secours.

C'étoit un peu tard; cependant, non-seulement il n'obtint point ce qu'il demandoit, mais dans une de ses Lettres du 18 Mars de l'année suivante, il se plaint qu'on lui avoit fait réponse, qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes, que pour avoir plus de Monde sous son commandement, ou pour faire la Guerre, & se signaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorsqu'il reçut cette Lettre, il n'avoit que trop dequoi dissiper ces soupçons injurieux, par un Evenement, qui fit bien changer de sentiment à ceux, qu'on avoit plus écoutés que lui. » Je n'ai pas été étonné, dit-il dans la Lettre, « dont je viens de parler, & qui est écrite de la Nouvelle Orléans, « qu'on ait assûré à la Compagnie qu'il ne falloit pas de « Troupes à la Louysiane, ni même faire des présens aux Sau- « vages, pour les maintenir dans notre alliance; j'ai cependant « vû ceux, qui ont avancé cette absurdité, trembler jusques dans « la moëlle des os, quoiqu'il y ait moins à craindre ici qu'ailleurs. «

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une chose, par où il faisoit bien voir qu'il connoissoit beaucoup mieux les Sauvages, que ceux, qui se vantoient le plus de les connoître. » On est assûré, dit-il, en « parlant de ces Barbares, d'en être aimé tant qu'on leur don- « nera ce qu'ils voudront; mais à mesure qu'ils sentent qu'on « a besoin d'eux, ils multiplient leurs nécessités de façon, que « les Anglois & nous sommes les dupes de ces Sauvages, qui « le sont bien moins que nous « Ce qu'il dit encore, que ce « ne sera qu'après les avoir bien battus, qu'on les rendra tels qu'ils doivent être, n'est pourtant vrai, que quand ils ont donné sujet de les traiter de la sorte; car rien ne les revolte davantage, que de leur faire la Guerre sans raison. Mais il

1726. y a d'autres moyens de les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ; aussi remarque-t-il fort bien dans sa Lettre précédente que la Guerre, où il se trouvoit engagé, lui avoit fait connoître, que pour se tirer de l'importunité des Sauvages, qui demandent toujours, il ne faut que faire semblant de se passer d'eux : „ C'est le moyen, dit-il, qu'ils veuillent tous „ nous suivre. Alors, s'ils ne sont pas contens, on peut leur „ dire qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il soit nécessaire de „ se les attacher par des Présens, pour éviter la Guerre, il ne „ faut jamais compter assez sur leur fidélité, pour se croire à „ l'abri d'une insulte.

Au reste, & ceux, qui desservoient M. Perrier auprès de la Compagnie, & M. Perrier lui-même, ou ne sçavoient pas, ou ne faisoient pas assez attention que le Christianisme seul peut parer à tous les inconvéniens, qu'on doit appréhender de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de la Louysiane par ceux du Canada, où nous avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Colonie, se porter par zele & par affection, souvent même d'une maniere très-désinteressée à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, & ils ne consideroient pas que le seul Christianisme les avoit mis dans cette disposition : le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas assez que la Religion, si on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Mysteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il se plaignoit.

Quoiqu'il en soit, la tranquilité, dont on jouissoit dans la Louysiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il se formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funestes suites, & que ce Pays ne devînt en un seul jour le tombeau de tous les François ; mais qui fut bien fatal à ceux, sur qui il creva, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conspiration des Sauvages contre les François.

Il y avoit déja plusieurs années, que les Chicachas, à l'instigation de quelques Anglois, avoient formé le dessein de détruire de telle sorte toute la Colonie de la Louysiane, qu'il n'y restât pas un seul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un si grand secret, que les Illinois, les Acansas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas osé le communiquer,

quer, parce qu'ils sçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main basse sur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués, & toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes, la plus nombreuse Nation de ce Continent, & de tout tems nos Alliés, avoient été gagnés, du moins ceux de l'Est, qu'on appelle la grande Nation; ceux de l'Ouest, ou la petite Nation, n'y avoient point pris de part, mais ils garderent lontems le secret, & ce ne fut que par hazard, qu'ils le découvrirent, & lorsqu'il étoit déja trop tard pour donner avis à tout le monde de se tenir sur leurs gardes. 1729.

Comment elle fut déconcertée.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. Diron d'Artaguette, Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile, fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans, leur faisant esperer une entiere satisfaction sur tous leurs griefs. Ils y vinrent, & après qu'ils se furent expliqués sur le sujet, qui les avoit fait appeller, ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour résider dans leur Pays, & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage, mais ils s'en retournerent fort disposés: 1°. A manquer de parole aux Chicachas, à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations, qui dépendoient du Fort de la Maubile; en second lieu, à faire ensorte que les Natchez exécutassent leur projet. C'est ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en présence des François, sans qu'ils ayent osé le nier. On n'a jamais douté que leur dessein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous secourir, & du butin, qu'ils feroient sur les Natchez.

Trahison des Tchactas & confiance des François.

Ainsi le Commandant Général étoit, sans le sçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne se défioit point, & trahi par des Alliés, sur lesquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ses grandes ressources, mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reste il étoit d'autant plus aisé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs interêts, de réussir dans

1729. leur projet, qu'aucune Habitation Françoise n'étoit à l'épreuve d'une surprise, & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris; & eussent-ils été en état de défense, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voisines. On étoit d'ailleurs partout dans une sécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de massacrer tous les François jusques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez sont tués ou pris par ces Sauvages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poste, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la dissimulation jusqu'à lui persuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles. Il étoit en effet si peu en défiance, que le 27. un bruit sourd s'étant répandu que les Natchez machinoient quelque chose contre nous, il fit mettre aux fers sept Habitans, qui étoient venus lui demander la permission de s'assembler & de prendre les armes, pour éviter toute surprise. Il poussa même la confiance jusqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans son logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maisons des Habitans & dans les Atteliers des Ouvriers, à deux ou trois lieuës au-dessus & au-dessous de leur Village.

Le jour destiné pour l'exécution du complot général n'étoit point encore venu; mais deux choses déterminerent les Natchez à l'anticiper. La premiere est, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux assez bien pourvûs de marchandises pour la Garnison de ce Poste, pour celle des Yasous, & pour plusieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la distribution s'en fît: La seconde, que le Commandant avoit reçû la visite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Concession n'étoit pas éloignée de-là, & de quelques autres Personnes considérables; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chasse, pour donner à M. de Chepar dequoi régaler ses Hôtes, ils pourroient s'armer tous, sans qu'on se défiât de rien. Ils en firent la proposition au Commandant; elle fut agréée avec joye, & sur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fu-

fils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant. 1729.

Cela fait, ils se répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chasse, observant d'être par-tout en plus grand nombre que les François. Ils chanterent ensuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de sa Compagnie; après quoi ils retournerent chacun à leur poste; & un moment après, au signal de trois coups de fusil, tirés consécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-basse en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers; il n'y eut de résistance que dans la Maison de M. de la Loire des Ursins (*a*), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien; huit Natchez y furent tués, six François le furent aussi, les deux autres se sauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval: au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre lesquels il se défendit assez lontems, jusqu'à ce que percé de plusieurs coups, il il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainsi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes; mais ce fut tout ce que leur coûta leur trahison.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient assûrés de plusieurs Negres, entre lesquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient persuadé aux autres qu'ils seroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans seroient leurs Esclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Postes, parce que le massacre se feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le secret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne fût éventé. Quoiqu'il en soit, deux cent Hommes périrent de la sorte presqu'en un instant. De tous les François, qui étoient dans ce Poste, le plus peuplé de tous, il ne s'en sauva qu'environ vint, & cinq à six Negres, la plûpart blessés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vint Femmes, & presqu'autant de Negres furent pris. Le P. du Poisson, Jésuite, & M. du Codere, Commandant aux Yasous, se trouverent alors aux Natchez, & y périrent aussi.

Le Premier étoit parti de sa Mission des Akansas pour

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres, dont j'ai parlé au Livre précedent.

quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans.
1729. Il arriva le 26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit absent : on pria le Pere du Poisson de chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y consentit. L'après-dîner, comme il étoit sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrêmité; il y alla, il administra les derniers Sacremens à quelques-uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas si pressé & qu'il étoit déja tard. Le lendemain il dit la Messe, il porta ensuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir satisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui se rencontra au même endroit, avoit déja tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un autre Sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta par terre d'un coup de fusil.

Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la premiere; enfin toutes les autres, qui furent mises en piles. Les corps resterent sans sepulture, & furent la proye des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraiterent point les Esclaves Negres & Sauvages qui se rendirent sans faire de résistance; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgerent presque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mamelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves, & les traiterent avec la derniere indignité.

Dès qu'ils furent assûrés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays, ils se mirent à piller les Maisons, les Magasins & les Batteaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline; & pour ôter aux Femmes & aux autres

1729.

Esclaves toute esperance de recouvrer jamais leur liberté, on les assûra que ce qui venoit de se passer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne restoit plus un seul François dans la Louysiane, où les Anglois viendroient incessamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins sauvés dans les Bois, où ils soufrirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit: Il s'y détermina enfin, préferant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroissoit inévitable dans l'extrêmité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yasous, qui, après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, dequoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'assûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de sa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes.

Le même arrive aux Yasous.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes; on y avoit déja reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yasous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu; mais ce ne fut pas pour lontems. L'onziéme de Décembre le Pere Souel, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yasous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yasous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller: Son Negre, qu'il avoit baptisé depuis peu, & qui vivoit fort chrétiennement, se mit en défense, armé d'un couteau de Bucheron, & blessa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Causes de la mort du Pere Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares; mais ils souffroient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient

1729. fort ſujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cauſe de ſa mort : car, quoique les Yaſous & les Corrois euſſent déja réſolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Miſſionnaire, ſe reprocherent ſa mort, dès qu'ils furent de ſang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & ſe mirent à crier que puiſque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des Offogoulas.

Le lendemain de grand matin ils ſe rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'abſence de M. du Codere ; car, quoique des Natchez aux Yaſous il n'y ait que quarante lieuës par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poſte ce qui s'étoit paſſé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laiſſa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorſqu'on y penſoit le moins, ils ſe jetterent ſur les François, qui n'étoient en tout que dix-ſept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de ſe mettre en défenſe, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent ſeulement la vie à quatre Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Eſclaves. Auſſi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, ſe revêtit de ſa ſoutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le maſſacre de tous les François établis ſur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chaſſe : à leur retour ils furent fortement ſollicités d'entrer dans la conſpiration ; mais ils le refuſerent conſtamment, & ſe retirerent chez les Tonicas, qu'ils ſçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

1730.

Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & ſe ſauve comme par miracle.

On avoit déja quelque ſoupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorſque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jeſuite, Miſſionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chaſſe d'hyver de ſes Sauvages, pour deſcendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui concernoient ſa Miſſion. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Meſſe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les

Saints Mysteres à l'entrée de la Riviere des Yasous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yasous, amis des François, & dans le même-tems ils présenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Missionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui passoient; les Canadiens ne résistent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fusils chargés, ils les déchargerent sur les Outardes; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Messe, ils ne penserent point à les recharger. 1730.

Les Sauvages le remarquerent bien, & se mirent derriere les François, comme s'ils eussent voulu entendre la Messe, quoiqu'ils ne fussent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre disoit le *Kyrie eleison*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau se sentant blessé au bras droit, & voyant un de ses gens tomber mort à ses pieds, se mit à genoux, pour recevoir en cette posture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent sur lui trois décharges presqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune blessure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets si marqués, il prit son Calice & sa Patene, & revêtu qu'il étoit de ses habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit sa Pirogue. Les deux seuls Voyageurs, qui lui restoient, s'y étoient déja jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere se mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point poursuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes. La plûpart des grains s'applatirent contre ses dents, & quelques-uns entrerent dans ses gencives. Il en fut quitte pour cela, se chargea de gouverner la Pirogue; & ses deux Hommes, dont l'un avoit la cuisse cassée d'un coup de fusil, se mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les poursuivirent pendant plus d'une heure, faisant sur eux un feu continuel; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui surprit encore beaucoup le Missionnaire, ils regagnerent le rivage. On a sçu depuis

1730. qu'arrivés à leur Bourgade, ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jesuite & tous ses Conducteurs.

Ce ne fut pas à la verité sans peine, que ceux-ci leur échaperent; tant que leurs Ennemis s'obstinerent à les poursuivre, les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de se rendre; mais encouragés par le Missionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages, qui n'ayant apparemment plus ni poudre, ni plomb, se jettoient ventre à terre dans leur Pirogue, toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en jouë avec une vieille Arme, qui n'étoit point chargée, & disparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres, délivrés de cette inquiétude, panserent leurs playes le mieux qu'ils purent, ensuite allegerent leur Pirogue, en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas absolument néceſſaire, & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur subsistance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez, & ne sçachant point ce qui s'y étoit passé, ils s'approcherent du débarquement dans le dessein de se reposer, & de se faire traiter : mais ayant apperçu toutes les Maisons voisines ou brûlées, ou abbattuës, ils n'oserent débarquer. Des Sauvages, qui les avoient découverts, eurent beau les inviter à s'approcher en leur faisant toutes sortes de démonstrations d'amitié, ils passerent le plus vîte qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirerent quantité de coups de fusils, mais ils étoient déja hors de portée. Ils vouloient aussi passer la Baye des Tonicas sans s'arrêter, mais quelque diligence qu'ils pussent faire, une Pirogue, qu'on avoit détachée pour les reconnoître, les atteignit bientôt. Ils se croyoient perdus sans ressource, lorsqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêterent, & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûë des François, qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduisit à terre, où ils trouverent des Troupes, qui s'assembloient, pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblerent d'amitié le Pere Doutreleau, le firent panser par le Chirurgien de l'Armée, aussi-bien que celui de ses Conducteurs, qui avoit la cuisse cassée, & après l'avoir bien fait reposer & rafraîchir, le firent embarquer avec ses deux Hommes dans une Pirogue, qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre, dès qu'il seroit guéri, pour leur servir d'Aumônier : Il leur

leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que sa guérison fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il est nécessaire de dire l'effet, que produisit dans la Colonie la nouvelle du massacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François. 1729.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut exécuté avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Ponchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orléans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françoises, & faire main-basse sur tous les Hommes : „ Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajoûter foi à ce discours, c'est qu'ils ajoûterent que ma Nation étoit du Complot : mais notre Pere, si tu veux me laisser aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait. «

1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sauvage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de se défier des Tchactas, & il apprit presqu'en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile; qu'on n'avoit pû sçavoir qui étoient les Auteurs de cet assassinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchactas devoient fondre sur le Fort & sur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déja que trop saisis de frayeur, mais

Comment il est instruit du Complot général contre les François.

elles se répandirent en moins de rien par tout, & la consternation devint si générale & si grande, que trente *Chaouachas*, qui demeuroient au-dessous de la Nouvelle Orléans, faisoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

1729-30.

Le cinquiéme il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel*, pour informer la Cour & la Compagnie de l'état, où se trouvoit la Louysiane, & demander des secours proportionnés au besoin, qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs Tchactas, qu'il avoit mandés, vint lui dire qu'il avoit envoyé sa Lettre dans sa Nation, & invité ceux, qui étoient ennemis des Natchez à marcher contr'eux, & qu'il ne lui conseilloit point de se servir des petites Nations, parce qu'il les soupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : „ Je les soupçonne aussi, reprit M. Perrier, mais si „ elles sont du Complot, c'est qu'elles sont persuadées que vous „ en êtes aussi ; au reste, que vous en soyez, ou non, j'ai „ donné de bons ordres partout, & je suis bien aise que vous „ sçachiez que le secret est éventé.

Le premier jour de Janvier, inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS, qui demeuroit par son ordre chez les Tchactas, il fit partir le Sieur DE LUSSER, Capitaine Suisse, pour être instruit de la disposition, où étoient ces Sauvages ; & le quatriéme il apprit que les Natchez étoient allé leur chanter le Calumet ; ce qui confirma tous ses soupçons, & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le seize, il reçut une Lettre du Sieur Regis, qui lui mandoit qu'aussitôt après qu'il eut parlé de sa part aux Tchactas, ils avoient fait les cris de mort, qu'ensuite sept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez, & qu'un Parti de cent-cinquante devoit passer aux Yasous, pour arrêter tous les Negres & les François prisonniers, qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour suivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys, Commandant aux Natchitoches, pour lequel il étoit fort inquiet, parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du massacre des François ; mais il comprit par ces Lettres, que la sagesse & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur, dont son Poste étoit menacé.

Cependant il avoit bien de la peine à rassûrer les Habi-

tans, que les triftes nouvelles, qu'on apprenoit de toutes parts, & qui prefque toutes n'avoient d'autre fource que leur imagination effrayée, avoient fait paffer fans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins raffûré lui-même, qu'il avoit été pleinement inftruit que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que fi les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'eft qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans fur fon invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, fix-vint Chevaux chargés de marchandifes Angloifes étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient perfuadés que ces deux circonftances étoient les plus favorables, pour affûrer le fuccès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes proteftations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à fang fur la Riviere de la Maubile.

1729-30.

Découragement de toute la Colonie.

Mais ils furent trompés: les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de fon Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandifes des Anglois, qu'ils n'euffent été inftruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de fuivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Plufieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient empêchés: ils n'avoient fait femblant d'entrer dans la confpiration générale, que pour nous mettre aux prifes avec nos Ennemis, à qui nous avions accordé la paix malgré eux; nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire, & profiter en même-tems des dépoüilles des uns, & des libéralités des autres.

Conduite des Tchactas.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les refforts de cette politique intereffée; & tout ce qui lui paroiffoit alors

1729-30. certain, c'eſt que ſans les Tchaƈtas Occidentaux la Conſpiration générale auroit eu ſon effet. Ainſi il ne balança point à ſe ſervir d'eux, pour tirer raiſon des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaiſſeaux de la Compagnie arriverent ſur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas diférer davantage à faire marcher aux Ennemis, perſuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchaƈtas, remettre les petites Nations dans nos interêts, ou du moins les contenir, & raſſûrer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il riſquoit un peu en commençant la Guerre avec ſi peu de forces : „Ne jugez pas, de mes forces, dit-„ il, dans une de ſes Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, „ que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la néceſſité m'y a con-„ traint. Je voyois la conſternation par tout, & la peur aug-„ menter tous les jours. Dans cet état j'ai caché le nombre „ de nos Ennemis, & fait croire que la Conſpiration générale „ eſt une chimere, & une invention des Natchez, pour nous „ empêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maître de pren-„ dre le parti le plus prudent, je me ſerois tenu ſur la défen-„ ſive, & aurois attendu des forces de France, pour qu'on „ ne pût pas me reprocher d'avoir ſacrifié deux-cent François, „ de cinq à ſix cent, que je pouvois avoir, pour la défenſe du „ bas de ce Fleuve. L'évenement a fait voir que ce n'eſt pas „ toujours le parti, qui paroit le plus prudent, qu'il faut pren-„ dre. Nous étions dans un cas, où il falloit des remedes vio-„ lens, & tâcher au moins de faire peur, ſi nous ne pouvions „ pas faire de mal. Le hazard a voulu que nous ayons fait l'un „ & l'autre, & que nous ſoyons ſortis avec honneur d'une „ affaire, dont le ſuccès nous a donné le tems de nous re-„ connoître. Nous avons recouvré plus de deux-cent Femmes „ ou Enfans, tous nos Negres, & mis nos Ennemis dans la „ néceſſité d'abandonner leurs Forts & leur terrein. Si nous „ avions pû retenir nos Sauvages deux ou trois jours de plus, „ il n'eût pas échapé un ſeul Natchez, dont la deſtruƈtion „ n'eſt que diferée, par les meſures que j'ai priſes. Je ne les „ regarde pas comme nos plus cruels Ennemis ; ce ſont les „ Chicachas, entierement dévoués aux Anglois, & qui ont „ conduit toute l'intrigue de la Conſpiration générale, quoi-„ qu'ils ſoient en paix avec nous. Je n'ai pas voulu engager „ les Tchaƈtas à leur faire la Guerre, que je n'aie reçu des ſe-

cours & des ordres de France, quoiqu'ils ne demandent pas mieux ; mais ils sont si interessés, qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire faire une démarche, que je suis assûré, qu'ils feront d'eux-mêmes, par des raisons de mécontentement, qui leur sont propres.

1729-30.

Ils arment contre les Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus pressé dans la résolution, où étoit le Général, que de s'assûrer des Tchactas & des autres Nations les plus voisines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poste ; & par une seconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire pressentir les Tchactas, pour voir si l'on pouvoit compter sur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien risquer de se livrer à la discretion de ces Barbares, dont la disposition étoit alors assez équivoque, & ausquels on ne pouvoit encore faire que des promesses. M. le Sueur, qui du Canada, où il étoit né, avoit passé fort jeune à la Louysiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, compta assez sur l'amitié que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages ; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de sept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduisit droit aux Natchez.

M. Perrier met les Habitations hors d'insulte.

M. Perrier de son côté fit monter jusqu'aux Tonicas deux Vaisseaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Postes, & jusqu'aux Illinois de ce qui s'étoit passé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuser un Fossé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ses quatre extrêmités des Corps de garde, il composa pour la défense de cette Ville des Compagnies de Milice ; & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Concessions, que pour la Capitale, il fit faire des retranchemens partout, & construire des Forts aux endroits les plus exposés : enfin il se disposa à aller se mettre à la tête de sa petite Armée, qui s'assembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui représenta que sa présence étoit absolument nécessaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien sûr des

1729-30. Tchactas, & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, ſi ces Sauvages ſe déclaroient contre nous, ne ſe joigniſſent à eux, dans l'eſperance de ſortir de l'eſclavage, comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de ſon Expédition le Chevalier DE LOUBOIS, Major de la Nouvelle Orléans, & dont il connoiſſoit la valeur & l'expérience.

Diſpoſitions, où ſont pluſieurs Nations Sauvages.

Le premier effet de ſes préparatifs fut de remettre dans nos interêts les petites Nations du Miciſſipi, qui s'en étoient détachées, comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit ſûr de l'affection & de la fidélité des Illinois, des Akanſas, des Offogoulas, des Tonicas; on le fut bientôt, ainſi que je l'ai déja dit, des Natchitoches, & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la ſuite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroiſſoient voir ſans s'épouvanter groſſir l'orage contre eux: ils ne déſeſpererent pas d'abord de gagner les Tonicas, & dès le neuviéme de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux*, petite Nation, depuis lontems domiciliée parmi eux, pour leur offrir quelques dépoüilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réüſſi; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart.

L'Armée Françoiſe s'aſſemble aux Tonicas.

Le 10 le Sieur le Merveilleux ſe rendit dans cette Baye avec ſon Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & ſe retrancha contre les ſurpriſes. Les jours ſuivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée, bien retranchée & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis; & afin qu'il pût mieux s'inſtruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jetter quelques propoſitions de Paix; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit ſur lui une décharge de Fuſils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Priſonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire auſſi de leur côté quelques propoſitions; mais ils y affecterent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le

Sieur Brouttin, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppoſer qu'on ſeroit encore trop heureux d'y ſatisfaire. On a ſçu depuis que joignant la trahiſon à l'inſolence, leur deſſein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Anglois leurs Priſonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponſe. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit reſté avec lui.

1729-30.

Propoſitions inſolentes des Natchez.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit ſon attaque preſqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne ſçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuoſité intereſſée de ſes Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Priſonniers, qu'ils délivreroient: car c'eſt ce qu'on eut lieu de juger par la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, ils chargerent ſi vivement l'Ennemi, qu'ils tuerent quatre-vint Hommes, firent ſeize Femmes priſonnieres, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negreſſes. Ils auroient même pouſſé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques bleſſés, ſi ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'euſſent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre; ce qui auroit réduit les Ennemis à la néceſſité de ſe rendre, ou de ſe ſauver. Il n'eſt pas douteux, que ſi cette attaque eût été concertée avec le Chevalier de Loubois, il n'eut pas échapé un Natché.

Les Tchactas remportent un grand avantage ſur eux.

Je n'ai pu ſçavoir au juſte ce qui retint ce Commandant ſi lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le diſculper, s'eſt attiré une partie du blâme de la part de quelques Perſonnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir ſur la ſienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que quelques-uns de ceux, qui ſe ſont le plus récriés contre la maniere, dont on avoit

conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux
1729-30. dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux, qui commandoient sous lui, si ce sont des fautes.

1730.

M. de Loubois assiege les Natchez dans leurs Forts.

Quoiqu'il en soit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le second de Fevrier avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne ; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, surtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit disposés à se soumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette soumission : mais on les trouva plus résolus que jamais à se défendre. Ainsi dès le lendemain on commença à tirer avec sept Canons ; mais ils étoient à deux cent-cinquante toises du Fort, & ils furent si mal servis, qu'après six heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un seul pieux, ce qui mit de fort mauvaise humeur les Tchactas, ausquels on avoit assûré qu'au bout de deux heures on auroit fait une breche considérable. D'autre part l'insolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit rassasier, & qui dépensoient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere désespérée, dont les Natchez se défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne seroient pas devenus plus traitables ; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les sommer : mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fusils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner son Pavillon. Il seroit demeuré au pouvoir des Ennemis, si un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'exposant au feu des Assiégés : Action, qui lui mérita d'être élevé à son retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une sortie dans le dessein de surprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réüssit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vint toises du Fort, & le 21 on recommença à canonner. » Si » on diféra si lontems à ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Per- » rier dans une de ses Lettres, fut causé par la mauvaise volonté de

de nos Soldats, & de quelques autres François, qui par-là ont empêché l'entiere destruction des Natchez. 1730.

Le 22 ces Sauvages firent une seconde sortie ; ils étoient au nombre de 300, & attaquerent par trois endroits, surprirent un Poste dans la tranchée, où il y avoit trente Hommes & deux Officiers, qui prirent tous la fuite, s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas ; ils étoient prêts de s'emparer du Canon, lorsque le Chevalier d'Artaguette y accourut, & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes, il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats, autant de Sauvages & quelques Negres, pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts ; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vint toises, & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre, s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers, qu'ils chargerent de leurs propositions. On la retint, & on ne fit point de réponse.

Ils font une sortie & nétoyent la tranchée. Ils sont repoussés par le Chevalier d'Artaguette.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers, qui étoient encore entre les mains des Sauvages, & à ne point tenter un assaut, c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes, surtout après les avoir vû abandonner la tranchée, comme ils avoient fait le 22. En second lieu, qu'on soupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit, que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussi-tôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ses Gens, pour parler aux Assiégés : Vous souvient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-il, que « des Sauvages se soient tenus en si grand nombre pendant « deux mois devant un Fort ? Jugez par-là de notre zéle pour « les François. Il est donc inutile à vous autres, qui n'êtes « qu'une poignée d'Hommes au prix de nous, de vous obstiner « davantage à refuser de rendre les Prisonniers, que vous « avez ; car si les François vouloient tirer tous leurs Canons, « vous seriez bientôt en poussiere. Pour nous, sçachez que «

Ce qui sauva les Assiégés.

1730. » nous sommes résolus de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que » vous vous soyez soumis à ce qu'on exige de vous, dussions- » nous semer ici nos grains, & nous y établir«. M. Perrier assûre dans ses Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'autre entrevûë, les Natchez reprocherent aux Tchactas en présence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conspiration générale, dont ils raconterent toutes les circonstances.

Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siége.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils consentoient à rendre les Prisonniers; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant toutes choses l'Armée se retirât avec le Canon sur le bord du Fleuve; sinon, qu'ils brûleroient tous leurs Prisonniers. Cette derniere considération détermina M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, sans pourtant perdre le dessein d'empêcher que les Natchez ne lui échapassent. Le 25 les Prisonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée se retira sur la butte, qui est au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siége que (a) que neuf Hommes, tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assûrer la navigation du Fleuve.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siége, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on feroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créo- » les, dit M. Perrier, seront de très-bons Soldats, dès qu'ils

(a) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

1730.

auront été exercés. Enfin les Natchez étoient réduits à la « derniere extrêmité ; deux jours de plus on les auroit eus « la corde au col ; mais on se voyoit toujours au moment « d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'impatientoient beau- « coup, & leur départ auroit exposé les François à recevoir « un échec, & à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans & « leurs Esclaves, comme les Ennemis les en menaçoient. «

Insolence des Tchactas.

Les Tchactas, avant que de se résoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allé les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon assez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chasube & de Devants d'Autel ; plusieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fissent l'usage le plus profane & le plus sacrilege. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la suite, devenus maîtres de ce butin, renouvellerent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains desquels il n'a pas été possible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le service, qu'ils auroient pû leur rendre, en agissant de concert avec eux, leur mauvais caractere les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. » On « n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique, écrivoit un « Missionnaire, témoin de tout ce qui se passa pour-lors, des « Sauvages plus insolens, plus féroces, plus dégoûtans, plus « importuns, & plus insatiables. «

Cependant on avoit encore besoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits : on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils subsisteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient de nous susciter, tout le mal dont étoient capables des Barbares, qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroissoient point encore ; mais on étoit instruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, & les engagemens, qu'ils avoient avec les Anglois, ne permettoient point de douter qu'ils n'en fussent puissamment secourus, lorsqu'ils jugeroient à propos de se déclarer. La suite n'a que trop justifié ces soupçons.

1730.

Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit justice ; les trois plus coupables furent livrés aux Tchactas, qui les brûlerent avec une inhumanité, qui inspira à tous les autres Negres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidéles. Les Yasoux, les Corrois & les Tioux, ne furent pas si heureux que les Natchez. Les Akansas tomberent sur eux, & en firent un grand massacre ; il n'en resta des deux premieres Nations que quinze Sauvages, qui allerent se joindre aux Natchez : les Tioux furent tous tués jusqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidelité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement essayé d'engager les Akansas & les Tonicas dans la Conspiration générale, s'étoient adressé avec aussi peu de succès aux Illinois ; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas esperer de les désunir des François ; qu'ils se mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur passer à tous sur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yasoux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskasquias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'apareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidéles Alliés, d'une maniere, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite ; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne sont pas plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchactas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de Présens considérables ; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un promt secours ; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes ; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance ; qu'ils se per-

ſuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la Guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation ſe regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou ſix ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce que pendant ce tems-là les Créoles ſe multiplieroient & ſe formeroient; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui ſe déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions pas beſoin d'eux. 1730.

Les Natchez recommencent leurs courſes.

On avoit été quelque-tems ſans entendre parler des Natchez; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courſes, qu'ils avoient ſurpris dix François & vint Negres, & qu'il ne s'en étoit ſauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déja échapé au grand maſſacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ſes inquiétudes au ſujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par ſe mettre l'eſprit en repos à leur ſujet. Il prit donc la réſolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aiſe de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit; & lorſqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où ſa préſence étoit moins néceſſaire depuis l'arrivée du ſecours de France, dont je parlerai bientôt.

M. Perrier traite avec les Tchactas.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement ſurpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuſe, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jeſuite, qui tâchoit d'établir une Miſſion parmi les Tchactas, & des Interpretes, de l'effet, qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France ſur l'eſprit des Sauvages; & ils lui dirent que la plupart avoient balancé s'ils ſe trouveroient à l'Aſſemblée, de peur qu'on ne leur joüât quelque mauvais tour, ſçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation, ajoû-

tant ; *ce sont les Anglois, qui nous gâtent l'esprit.*

1730. Persuadés donc par ce discours, ils s'étoient mis en marche pour la Maubile, où ils se rendirent le 26 Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28 M. Perrier, qui étoit arrivé le 27, commença à traiter avec eux, & il lui fallut essuyer cent-cinquante Harangues, ce qui dura huit jours. Tout se réduisit de la part des Sauvages à le prier d'assûrer le Roi de leur inviolable fidelité, qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui, qui les avoit fait des Hommes, & rendu redoutables à leurs Voisins ; qu'à la vérité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au désavantage des François ; mais que ces discours ne venoient que de quelques Etourdis, & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part ; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches, & d'oublier tout le passé. Il le promit, & leur parla seulement des Negres repris sur les Natchez, qu'ils gardoient encore, quoiqu'ils se fussent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre, mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyassent chercher, parce qu'en ayant voulu reconduire quelques-uns, ils s'étoient tués en chemin.

Quoique l'intelligence parût assez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux, le Général s'apperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres ; & comme il étoit beaucoup plus sûr des derniers que des premiers, il représenta à ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un grand Chef, aussi-bien que les autres. Il ajoûta qu'il avoit jetté les yeux pour cette Dignité sur le Chef des *Castachas (a)*, qu'ils sçavoient être un Homme de tête, brave, & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix, & qu'ils acceptoient avec plaisir ce Premier Chef de sa main. Il combla d'amitié le grand Chef, qu'il appelle dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas*, & lui fit un Présent honnête ; il y fut très-sensible, & l'assûra qu'il seroit toute sa vie dévoüé aux François, qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conseils ; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois pensassent comme eux, & que toutes les Nations en seroient plus heureuses.

(a) Tribu des Tchactas.

M. Perrier donna aussi audience au Chef Chicacha ; mais il le prit avec lui sur un autre ton : Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien-aise de le voir, que quand sa Nation rentreroit dans le devoir, il la traiteroit comme les autres, & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuse & tranquille ; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues, mais qu'il reprendroit pour eux des sentimens de Pere, quand eux-mêmes se conduiroient en Enfans soumis & obéissans. Cet Homme ne répondit rien, mais huit jours après il pria le Chef des Castachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de pitié ; que depuis qu'il avoit retiré les François, qui trafiquoient avec eux, toutes les Nations du Nord les poursuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui, qui lui parloit ainsi, qu'il pouvoit assûrer ce Chef qu'aucune Nation de son Gouvernement n'attaqueroit la sienne, tant qu'elle ne lui donneroit aucun sujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada, où l'on étoit très-persuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets, qui n'eussent rien d'équivoque. 1730.

Le point le plus délicat sur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas, étoit le Commerce. Il sçavoit qu'ils se plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandises, & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre, qu'à quelque prix que nous missions les nôtres, ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part, il étoit bien persuadé que s'il leur accordoit la diminution, qu'ils demandoient, six mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois, mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous, & ce fut en partie pour n'être pas exposé dans la suite à de nouvelles importunités sur cet article, & en partie pour leur faire voir que les François se suffisoient à eux-mêmes, qu'il ne voulut pas se servir d'eux dans la nouvelle Expédition, qu'il préparoit contre les Natchez.

Ce qui avoit rendu les Tchactas si aisés à manier, étoit d'une part l'arrivée du secours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus considérable, qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faite M. Perrier contre leur esperance. Le secours étoit venu sur *la Somme*, Arrivée du secours de France.

1730. Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (*a*). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitiéme d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eût déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Toulouse* (*b*), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinziéme il moüilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinziéme de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés; que le peu de Troupes, qui restoient à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir; que les mauvaises Recruës, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient; que son Frere avoit demandé six Canons de campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Troupes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelqu'autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courses, qu'ils faisoient sur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient soûtenus.

La modicité du secours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut sans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la Guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y suppléassent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans son Expédition, puisque nous avons vû qu'il étoit déterminé à se passer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faisoient les Anglois au sujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Cela fait il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva

(*a*) Tous deux sont aujourd'hui Capitaines de Vaisseaux.
(*b*) Ou *de la Balise*.

l'Armée

l'Armée prête à partir. La premiére chose qu'il fit, fut d'envoyer le sieur de COULONGE, Canadien, au-devant des Akansas, qui devoient se rendre au Fort François des Natchez, & le sieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine: le reste étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11 M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fusiliers, & des Volontaires: Cette Troupe étoit aussi de deux cens Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le suivit le treize avec quatre-vint Hommes: il en devoit avoir cent cinquante, mais le reste le joignit sur la route.

1730.

Départ & ordre de l'Armée.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapissa* y arriva avec quarante Guerriers de sa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt supprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans jusqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car, encore qu'on ne sçût pas au juste où étoient les Natchez, on ne doutoit pas qu'ils ne fussent sur la *Riviere Noire*, autrement, la Riviere *des Ouatchitas*, laquelle se décharge dans la Riviere Rouge, dix lieuës au-dessus de son embouchure dans le Micissipi.

Le vint-deux on partit des Bayagoulas en cet ordre. L'Armée étoit divisée en trois Bataillons, ou en trois Escadres. La Marine avoit la droite sous les ordres de M. de Salvert; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant sous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la Louysiane, le Chevalier d'Artaguette, qui conduisoit la Compagnie des Grenadiers, le sieur Baron, qui faisoit l'Office d'Ingénieur, & les Fusiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez, d'où M. de LUSSER devoit l'amener à la Riviere Rouge. Les Negres étoient dispersés sur differens Bâtimens; & les Sauvages, qui n'étoient point encore tous rassemblés, devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin, parce que les néges & les pluyes avoient grossi le Fleuve, & augmenté son Cou-

1730. rant, outre que les Brouillards étoient si épais & si continuels, qu'on se voyoit à chaque instant obligé de s'arrêter.

Les Natchez attaquent une Pirogue, & 16 François y sont tués ou blessés.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vint-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu seize de tués, ou de blessés; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour surcroit de disgrace, on eut aussi nouvelle que les Akansas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Françoise, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y rassembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint: il fut blâmé de n'avoir pas pris ses mesures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort; mais il ne se fioit peut-être pas assez à ces Barbares, pour les charger d'une Commission, d'où dépendoit tout le succès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui se faisoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louysiane par ceux du Canada; mais ils se trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins, & des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis lontems parmi nous.

Indocilité des Sauvages alliés.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Riviere Rouge le quatre de Janvier 1731 avec plusieurs Sauvages, qui se trouverent alors au nombre de cent cinquante, de differentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter jusqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf sans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devans sous la conduite du sieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchoient pas volontiers à cette Expédition. L'onziéme, on remonta la Riviere Rouge, & le jour suivant à midi on entra dans la Riviere Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ses ordres furent inutiles, parce que les Sauva-

1731.

ges, qui ne reconnoiſſoient aucune autorité, & ne gardoient aucune diſcipline, continuoient à tirer à leur ordinaire ſur tout le Gibier, qui ſe préſentoit : de ſorte qu'il eſt aſſez étonnant qu'après une ſi longue marche & ſi peu de ſecret, on ait reuſſi à trouver l'Ennemi dans ſon Fort.

L'Armée arrive à la vûë des Ennemis.

Ce fut le vintiéme de Janvier qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés ſur le champ de l'inveſtir ; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit ſe parler, les Aſſiégés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée, & on eſcarmoucha tout le reſte du jour, & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le Siége. On tira enſuite quelques Bombes, qui tomberent dans le Fort. Les Aſſiégés firent une Sortie, tuerent un François & un Negre, & bleſſerent un Officier ; mais ils furent vivement repouſſés par M. de Luſſer. Le vint-deuxiéme on jetta des Bombes tout le jour ; mais elles ne firent pas grand effet, & les Ennemis nous bleſſerent deux Soldats. Cependant le vint-quatriéme ils arborerent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit auſſitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée, & peu de tems après on vit un Sauvage, qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la Paix.

Le Général l'envoya prendre par ſon Interpréte : & quand il fut en préſence, il demanda la Paix, offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres, mais qu'il prétendoit auſſi que les Chefs lui vinſſent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point ; mais que ſi le Général avoit quelque choſe à leur dire, il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée, & que le Grand Chef s'avanceroit de ſon côté à la tête de ſon Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres, & qu'à ſon retour il lui déclareroit ſes intentions.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris ſur les François.

Il s'en retourna avec cette réponſe, & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negreſſe. En les remettant au Général, il lui dit que le Soleil ne vouloit pas ſortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix avec les François ; mais à condition que l'Armée ſe retireroit ſur le champ ; que ſi elle prenoit ce parti, il donnoit ſa parole que ſa Nation ne feroit jamais aucune hoſtilité contre nous, & qu'il étoit même prêt, ſi on le ſouhaittoit, d'aller

1731. rétablir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler : qu'il les assûroit de la vie ; mais que, s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne.

On continue de parlementer.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refusoient de laisser sortir le Soleil ; qu'a cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver, le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à sa premiere proposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que, s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les Enfans. Il revint bien-tôt avec un Natché, nommé S. Côme, Fils de la Femme-Chef, & qui par conséquent devoit succeder au Soleil. Cet Homme, qui avoit été de tout tems assez familier avec les François, dit à M. Perrier d'un ton fort résolu que, puisque la Paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que sa Nation avoit fait contre nous, mais qu'il falloit tout oublier, d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit été tué au premier Siége à l'attaque des Tchaƈtas.

Le Grand Chef, son Successeur désigné & un autre Chef se rendent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aise de le voir, mais qu'il vouloit absolument voir aussi le Grand-Chef ; qu'il ne souffriroit pas qu'on l'amusât plus lon-tems, & qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propositions : qu'il lui permettoit donc de retourner à son Fort, & que dès qu'il y seroit rentré, si le Grand-Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie heure après on le vit sortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du Massacre des Francois ; mais Saint Côme avoit voulu jetter la faute sur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faisoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit suivante.

Ils sont arrêtés.

M. Perrier envoya au-devant d'eux, & ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répeter ce qu'il lui avoit

fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je suis néanmoins fort innocent. On a en effet toujours crû dans la Colonie que tout son crime étoit de n'avoir pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contr'eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui : S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux ; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. » Nous n'avions point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. « Comme ils étoient exposés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & dès qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour.

1731.

Il fit ensuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent picqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers ; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier : Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui entendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laissa reposer ; tandis que les deux autres Officiers reposoient. Une demie-heure après, ceux-ci se réveillerent, & il s'endormit à son tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit. Il sauta sur ses deux pistolets de poche, & il apperçut S. Côme & le Soleil en postures de gens, qui sont sur le point

1731. de ſe ſauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au premier, qui brânleroit, & comme il étoit ſeul, la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la pourſuite du Chef de la Farine, qu'ils avoient laiſſé évader par leur négligence, il appella du Monde. M. Perrier y accourut le premier, & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif, mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp : on le conduiſit dans la Cabanne, où étoit le Soleil, à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort; qu'ayant éveillé ſon Neveu, & huit ou dix des plus anciens Guerriers, il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler; que pour lui, il étoit bien réſolu de ne plus reſter expoſé à retomber dans leurs mains, & qu'il leur conſeilloit de ſe mettre en ſûreté avec lui; qu'il avoient ſuivi ſon conſeil, & qu'il s'étoient ſauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans : que tous les autres avoient déliberé s'ils n'en feroient pas autant, mais qu'ayant trop differé à prendre leur réſolution, & le jour ayant paru, ils avoient compris que la retraite leur étoit impoſſible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Uſurpateur, lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troiſiéme perſonne de ſa Nation, & lui donnoit un pouvoir abſolu ſur tous ceux, à qui il commandoit.

D'autres ſe rendent aux François.

Le ſoir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ſes Sujets de ſortir du Fort ſans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit, & envoya ſur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre les nouvelles, dont j'ai parlé; mais tous refuſerent de s'y ſoumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec ſon Frere, & quelques autres de ſa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en conſidération des bons ſervices, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoiſes pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même : L'épouſe du Chef alla pluſieurs fois au Fort pour l'engager à en ſortir, mais ſes inſtances furent inutiles, environ trente-cinq Hommes & deux-cent Fem-

mes se rendirent sur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faisoient pas au plutôt la même chose, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour personne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il est cependant certain qu'il ne restoit dans le Fort que soixante-dix Guerriers au plus, qu'ils n'avoient pas un seul Chef, & que ce qui obligeoit la plûpart à se tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils se sauvoient séparément, ou d'être apperçus par les Assiégeans, s'ils s'évadoient tous à la fois. 1731.

Le plus grand nombre s'échape.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux, la pluye n'ayant point discontinué depuis trois jours, les Assiegés se flatterent que les François en seroient moins éxacts à garder les Passages, & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussi-tôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards passerent sans être apperçus le long d'un *Bayouc*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Cresnay ; & lorsqu'on en fut instruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déja bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit sur le point de se sauver.

Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée Françoise décampe.

Le lendemain vint-sixiéme, on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuserent, disant que puisque par notre faute nous les avions laissé évader, c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'y ayant plus d'Ennemis à combattre, il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil, son Frere, son Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans *le Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M. le Sueur ; les Femmes, & les Enfans, au nombre de trois cens quatre-vint-sept Personnes, furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-septiéme, & arriva le cinquiéme de Février à la Nouvelle Orléans.

Forces des Natchez après ce Siége.

Il s'en falloit bien que la Guerre fut finie. M. le Sueur avoit sçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas, à beau-

1731. coup près, dans le Fort, que nous affiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris les Yafous & les Corrois, & autant de jeunes Gens, qui pouvoient déja faire le coup de Fusil dans un befoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec foixante ou foixante & dix Hommes, plus de cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans à trois journées de fon Fort, fur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vint Hommes, dix Femmes, & fix Negres aux *Ouatchitas ;* que dans un Parti, que l'Armée avoit découvert le dix-huitiéme de Janvier, il y avoit vint Hommes, cinquante Femmes, & plufieurs Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village, pour courir fur les François ; que les Yafous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du fien ; que tout le refte étoit mort de mifere & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir raffemblé environ foixante ou foixante & dix Hommes, cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoiffances, en alla rendre compte au Général, & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté, il croyoit pouvoir lui répondre qu'il fe rendroit Maître de tous ces Corps féparés, mais il fut refufé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent : & élevé dans un Service, où la difcipline & la fubordination font au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puiffe exécuter rien de confidérable avec des Milices, qui ne reconnoiffent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut fans doute penfé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles fuivant la maniere de combattre de fes Ennemis.

Le Chef des Tonicas fe laiffe furprendre par les Natchez, & perit.

Cependant on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore fe rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Efclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le refte de cette Nation, en qui la haine & le défefpoir avoient changé la

hauteur

hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoûtant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçus en grace: qu'ils se logeroient où on le souhaitteroit, mais qu'ils seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions. 1731.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près, pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il éxigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes se rendirent au Baron de Cresnay, qu'ils rencontrerent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrein. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Cannes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit défense de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voïant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnieres & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirerent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une heure avant le jour, car c'étoit le quatorziéme de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la Lettre de M. Perrier ne le dise pas, se jetterent sur toutes les Cabannes, & firent main-basse sur tous ceux, qu'ils surprirent endormis. Le grand Chef ac-

1731. courut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, sans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ses Guerriers, en rallia une douzaine, avec lesquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, sans presque discontinuer, il resta maître de son Village. Les Tonicas eurent dans cette occasion vint Hommes tués & autant de blessés. Ils tuerent aux Natchez trente-trois Hommes, & firent trois Prisonniers, qu'ils brûlerent.

Plusieurs Natchez sont tués en différentes occasions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement sous les ordres du Chevalier d'Artaguette pour tâcher d'engager le plus qu'il seroit possible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Cresnay de s'assûrer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit consignés, leur ayant laissé leurs couteaux, dans le tems qu'on y pensoit le moins, ils sauterent sur huit Fusils, qui étoient au Faisceau, & avec lesquels ils firent feu jusqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-sept. Leur Chef étoit descendu à la nouvelle Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de les forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués.

D'autres assiégent M. de S. Denys aux Natchitoches, & sont battus.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué son coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de sa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi-tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours, & le vint-uniéme d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déja fait six lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches, lorsque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les

attaquer ; mais que n'étant que quarante contre deux cent, ils avoient été contraints de se retirer, & d'abandonner même leur Village, après avoir perdu quatre des leurs : que les Natchez s'étoient emparés de ce Village, & s'y étoient retranchés ; qu'alors M. de S. Denys ayant reçu un renfort d'*Assinaïs* & d'*Attacapas*, ausquels s'étoient joints quelques Espagnols, avoit attaqué les Retranchemens des Ennemis, & en avoit tué quatre-vint-deux, du nombre desquels étoient tous les Chefs ; que tous les autres avoient pris la fuite, & que les Natchitoches étoient à leurs trousses. 1731.

Forces des Chicachas.

Tant de pertes, & sur-tout celle des Chefs, avoient réduit les Natchez à ne plus faire un Corps de Nation ; mais il en restoit encore assez pour inquieter les Habitans de la Louysiane, & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus possible de dissimuler avec les Chicachas, qui ne tarderent pas à se déclarer ouvertement, ce qu'ils avoient évité de faire jusques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers, & environ quatre-vint ou cent Natchez pouvoient encore se joindre à eux ; sant parler du peu, qui restoit de Corrois & d'Yasous. C'en étoit assez pour replonger la Colonie dans les allarmes, dont elle n'étoit pas trop bien revenuë, & elle se voyoit à la veille d'avoir à essuyer une nouvelle Guerre, que ses Forces présentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir si-tôt.

Leurs intrigues, pour faire révolter nos Negres.

Les Chicachas, les plus feroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane, s'attendoient bien qu'ayant levé le masque, comme ils venoient de faire aux Tonicas, on cesseroit de les ménager. Ils avoient pris, pour nous tenir tête, des mesures, par lesquelles on jugea que leurs Voisins conduisoient toutes leurs démarches, & on ne tarda point à en avoir des preuves, qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoïer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé, pour faire entendre à tous ceux de sa Nation, qui étoient parmi nous, qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté, & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Ces Derniers conspirent contre nous, & sont punis.

Cet homme conduisit assez bien son intrigue : il fut écouté avec plaisir de tous ses Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negresse domestique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Esclaves ; qu'ils

1731. étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Meſſe de Paroiſſe pour mettre le feu à differentes Maiſons, afin d'occuper ſéparément tous ceux, qui ne feroient point à l'Egliſe, & de profiter de cette heureuſe conjonſture pour ſe ſauver. Sur cette dépoſition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le ſecret étoit éventé, ſuffit pour les contenir dans le devoir.

Les Akanſas & les Illinois refuſent de ſe liguer avec les Chicachas.

Cependant les Tchaſtas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la ſourde oreille aux invitations, que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de ſon Général d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la ſeule, dont ils euſſent à craindre & à eſperer: elle ſe réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas ſe tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akanſas; mais ils trouverent des Peuples toujours fidéles à leurs premiers engagemens, & qui leur firent perdre d'abord toute eſperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Commandant Général les trois Ambaſſadeurs, que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la diſcrétion des Tchaſtas, qui les brûlerent à la nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore reſter de doute ſur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes rétrocede la Louyſiane au Roi, qui en donne le Gouvernement à M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres au Miniſtre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le deſſervoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louyſane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit déliberé de retroceder à Sa Majeſté la conceſſion, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & ſon Privilege excluſif, à condition de pouvoir accorder des Permiſſions aux Négociants du Royaume, qui y vou-

droient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixiéme Avril suivant, M. de Salmon, qui faisoit à la nouvelle Orléans les fonctions de Commissaire Ordonnateur, prit possession du Pays, au nom de Sa Majesté. 1731.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des mesures, qu'il avoit prises pour pousser la Guerre des Chicachas. Il prefera de suivre le service, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les risques, qu'on y court, ne peuvent être compensés par la gloire, qu'on y peut acquérir, & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville, auquel il avoit succedé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus serieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déja fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus.

Belle action d'un Jésuite, & belle retraite d'un Officier de de seize ans.

1736.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du P. Senat Jesuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé Voisin, peut être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Poursuivi pendant vint-cinq lieues, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante-cinq lieues sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pû souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont été brûlés de la maniere la plus barbare avec le Missionnaire, qui ne fut pas le seul à exhorter

1736. les Compagnons de ſon ſupplice à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation : Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & ſe fit admirer de ſes Bourreaux même.

Fin du vint-deuxiéme & dernier Livre.





TABLE DES MATIERES.

A

ABE'NAQUIS. (*Voyez le premier Volume.*) Un Parti d'Abénaquis & d'Algonquins attaque des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour des Ennemis, & ce qui en arrive. Discours d'un Abénaqui à ce sujet. *pag.* 48. 49. Ils accompagnent M. Hertel dans son Expédition, 50. Soixante Abénaquis accompagnent M. de Portneuf dans son Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & d'autres, qui venoient de courir sur les Anglois, se joignent à eux, 52. Leur courage supplée à leur peu d'expérience, pour faire un Siége dans les regles, 54. 55. Un Abénaqui donne fort à propos avis au Commandant de Quebec, que les Anglois sont sur le point d'arriver dans ce Port, pour en faire le Siége, 64. 65. Ces Sauvages continuent à faire la guerre aux Anglois; quarante Abénaquis défont en rase campagne six cent Anglois, 70. Leur fidélité & leur désintéressement, 73. Nouvelles, que des Abénaquis apportent à Quebec, 90. *& suiv.* Le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre leur fait des propositions, & pourquoi ils les rejettent, 91. Fruits de leurs courses dans la Nouvelle Angleterre, 92. Le Roy fait leur Eloge, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur sujet, 110. Ils continuent de harceler les Anglois, 138. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage par ses menaces à entrer en négociation avec lui. Ils levent un Parti contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Ils sont intimidés par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre; un de leurs Missionnaires, & M. de Villieu les rassûrent; ce Dernier mene les Chefs à Quebec, & ils y renouvellent au Gouverneur Géneral les protestations de leur fidélité, 146-47. Des Abénaquis sont arrêtés, & massacrés par les Anglois, contre le droit des Gens, & la Nation se dispose à en tirer vengeance, 159. Ils accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. La Cour veut qu'on les délivre du danger, qu'ils courent de la part du Fort de Pemkuit, 176. Leur facilité à se laisser tromper par les Anglois. Le Conseil du Roy veut qu'on les délivre du Fort de Pemkuit, 177. Ils se rendent Maîtres d'un Fort près de Baston, 223-24. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, prétendant qu'en vertu de la paix, ils devoient cesser toute hostilité, M. de Froutenac lui donne avis qu'il ne peut les obliger à

renvoyer leurs Prisonniers Anglois, qu'on ne leur rende les leurs, 227. Ils tuent quelques Anglois près d'un Village de la Nouvelle Angleterre, 231. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre regarde comme un coup de Parti, de s'assûrer d'eux, 235. Ses prétentions sur ces Nations, & sur quoi il les fondoit; à quelles conditions ils veulent traiter avec lui, 240. Des Abénaquis parlent avec beaucoup de hauteur aux Députés des Iroquois, 245. Nouvelles protestations de fidelité de leur part, 252. Ils parlent fort bien au Congrès Géneral, 282. Les Bastonnois veulent les engager à garder la neutralité, & s'y prennent trop tard. M. de Beaubassin se met à leur tête, & porte le ravage dans la N. Angleterre, 289-90. Ils sont surpris dans leur Pays par les Anglois, & demandent du secours à M. de Vaudreuil., qui leur envoit M. de Rouville, lequel surprend les Anglois, leur tuë beaucoup de Monde, & fait plusieurs Prisonniers, 290. Ils détournent les Iroquois Chrétiens de se transporter dans la N. York. 292. Ils se laissent encore surprendre. Monsieur de Montigni va à leur secours; leur Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Plusieurs viennent s'établir sur la Riviere de Bekancourt. Utilité de cet Etablissement, 294-95. Ils continuent à désoler la Nouvelle Angleterre, 313. Abandon, où on laisse les Abénaquis. Secours, qu'ils tirent des Anglois par le Commerce. Le seul zele de la Religion les retient dans nos intérêts, 317. Des Abénaquis se trouvent avec les François dans une Expédition contre la Nouvelle Angleterre : d'autres ne viennent pas au rendez-vous, parce qu'ils sont obligés de porter ailleurs leurs armes, 324. *& suiv.* deux cent Abénaquis se joignent au Parti de M. de Ramezai contre les Anglois & les Iroquois, 326. Ils refusent de demeurer neutres, & continuent leurs courses dans la Nouvelle Angleterre, 341. Ils paroissent réfroidis à notre égard après la prise du Port Royal. Ce que M. de Vaudreuil mande à leurs Missionnaires, 349. Ils font une irruption près du Port Royal; défont un grand Parti d'Anglois, & investissent la Place, 351. Leur zele pour la défense de Quebec, 353-54. Ils font tomber les Anglois du Port Royal-dans une embuscade, & en tuent un très-grand nombre. Ils se joigneut aux François, & investissent le Port-Royal, 364. Leurs hostilités dans la Nouvelle Angleterre sont une des principales causes, qui engagent la Cour d'Angleterre à ne se point relâcher sur la cession de l'Acadie, 373. Prétentions des Anglois sur les Abénaquis. Ce qui se passe entre eux & les Anglois à ce sujet, 374. *& suiv.* Ce qui se passe entre eux & un Ministre Anglois, qui avoit entrepris de les pervertir, 375-76. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre ne réussit pas à se les attacher, 376. *& suiv.* Ils ne s'opposent point d'abord à l'Etablissement des Anglois sur le Kinibequi. Ils ouvrent les yeux, & leur demandent de quel droit ils se rendoient Maîtres de leur Terre. Réponse, qu'on leur fait; effet, qu'elle produit sur eux. Ils demandent à M. de Vaudreuil s'il est vrai que leur Pays a été cédé aux Anglois. La réponse du Géneral les rassûre. Les Anglois les ménagent, 377. Trahison, que leur font les Anglois, 378. Ils écrivent au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois mettent leur patience à bout par l'enlevement du Baron de Saint Castin, & la mort du Pere Rasle, 379. *& suiv.* Les hostilités commencent, 382. Narantsoak est attaqué par les Anglois; plusieurs Abénaquis & le Pere

Pere Rasle y sont tués, 383. & *suiv.* Ce qui acheve de les rendre irréconciliables avec les Anglois, 395. Quelques-uns s'établissent dans l'Isle Royale, 399. Ils laissent les Anglois tranquilles en Acadie, par considération pour les François, qui y étoient restés, 400. Les Anglois font inutilement tout leur possible pour les gagner. Le Baron de Saint Castin & les Missionnaires agissent plus efficacement pour les retenir dans nos interêts; ce que M. de Vaudreuil represente au Ministre à ce sujet, 404.

Acadie. (Voyez le premier Volume.) Situation de cette Province, lorsque les Anglois en firent la conquête en 1690, 66. & *suiv.* Les François & les Anglois la negligent également, 109. M. de Villebon y est établi Commandant par la Cour de France, 110. Etat de l'Acadie après qu'elle eut été restituée à la France. Le Roy y envoye M. de Fontenu, & ce qu'il y fait, 256. La Cour songe à peupler & à fortifier cette Province, & l'Evêque de Quebec à y établir un Corps de Religieux; ces projets échoüent. Les Bastonnois font de grands dégâts sur ses Côtes, 286. Le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre forme le dessein de chasser les François de l'Acadie, 314. La Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie, à quelque prix que ce soit, 321. Elle est plus négligée que jamais par les François. M. de Subercase propose d'y faire un Etablissement solide. Profit, que les Anglois y faisoient par la Pêche, 322. L'Acadie est menacée de nouveau. M. de Subercase y attire des Flibustiers, 341. Les Anglois déterminés à s'en rendre les Maîtres, & pourquoi, 342. Les Habitans mal disposés à l'égard de M. de Subercase, 343. Situation de cette Province, après la prise de Port Royal, 347. & *suiv.* Disposition, où y sont les François, 349. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 362. & *suiv.* Elle est cedée à perpétuité à la Couronne d'Angleterre. D'où venoit la fermeté de la Cour de Londres pour ne point se relâcher sur cette cession, 373-74. En quels termes se fit cette cession, 374. Les Anglois y font de bonnes conditions aux Habitans François, pour les y retenir, 399. & *suiv.*

Agniers. (Voyez le premier volume). Des Agniers & des Hollandois font une irruption à Chambly, & y surprennent des Iroquois du Sault Saint Louys. Feintes négociations de ces Sauvages, & quel étoit leur dessein, 92. & *suiv.* Un Parti d'Agniers & de Goyogouins échappe à M. de Bienville, 97. Des Agniers & des Anglois viennent attaquer le Gouvernement de Montreal, & sont battus à la Prairie de la Madeleine, 102. & *suiv.* Un grand Parti de François & de Sauvages fait une irruption dans ce Canton, & le ravage, 126. & *suiv.* Deux Agniers arrivent à Montreal, & y sont mal reçus, 135. Expédition projettée contre les Agniers, & ce qui la fait manquer, 166. Des Agniers se mettent en marche pour secourir le Canton d'Onneyouth, & retournent sur leurs pas. Un jeune Agnier, déserteur du Village de la Montagne, est brûlé, 173. M. de Frontenac donne ordre qu'on envoye un grand Parti contre ce Canton, & ce qui empêche l'exécution de cet ordre. Un Parti d'Agniers & de Mahingans défait un Parti de François, 199. Les Agniers empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Ils renvoyent deux Prisonniers à M. de Frontenac, & leurs Deputés parlent insolemment à ce Géneral, 200. M. de Frontenac projette une Expédition contre eux; ce qui le fait changer de résolution, 222. Les Agniers déclarent au Gouverneur de la Nou-

velle Angleterre, que personne n'a droit sur leur Pays, & ils brûlent tous les Papiers, qu'ils avoient signés au préjudice de leur indépendance. Ils proposent à ce Gouverneur d'arrêter les Iroquois du Sault Saint Louys, qui étoient venu les visiter, jusqu'à ce qu'on leur ait rendu leurs Prisonniers ; & il n'approuve pas ce dessein, 227-28. Des Agniers vont au Sault Saint Louys ; M. de Frontenac ordonne qu'on les y reçoive bien. Il les invite à venir à Montreal, & ils y sont bien reçus, 228-29. Les autres Cantons traitent de la paix, indépendemment de celui d'Agnier, 244. Mission du Ministre Dellius dans ce Canton, 248. Les Agniers promettent d'envoyer des Deputés au Congrès de Montreal, 273. Leurs Deputés arrivent trop tard. Ils font leurs excuses, & signent le Traité, 285. Le Gouverneur d'Orange veut les obliger de lui renvoyer les Mahingans, qui s'étoient retirés dans leur Canton, 292. Il bâtit un Fort dans leur Canton, 328. Ils prennent Parti contre nous par nécessité, 338. Ils promettent à M. de Vaudreuil de ne jamais se déclarer contre nous, & ce qui fait craindre qu'ils ne manquent de parole, 340.

Le Grand Agnier, Chef Iroquois du Sault Saint Louys : qui il étoit. Il fait un discours fort chrétien à ses Gens, avant l'attaque de Corlar, 45. Il est tué par surprise. Son Eloge, 48-49.

Aigron. Capitaine d'une Flûte dans l'Escadre de M. de la Sale, 3. Il refuse de recevoir un Homme, que M. de la Sale lui avoit envoyé pour faire entrer sa Flûte dans une Riviere, & elle se brise. On le soupçonne de l'avoir fait perir exprès, 7. M. de Beaujeu lui donne passage dans son Vaisseau, pour le soustraire au châtiment, qu'il meritoit, 9.

Aiguefort. Poste Anglois en Terre Neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

Aillebout (le Sieur d') se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

Aimable. La Flûte l'*Aimable*, fait partie de l'Escadre de M. de la Sale, 3. Elle échoue, & se brise, 7.

Akansas. Sauvages de la Louysiane. Réception, qu'ils font à M. Cavelier, & à sa Troupe, 36. Ils leur donnent des Guides, 37. On est assuré de leur fidelité, 478. Ils taillent en pieces tous les Tioux, & la meilleure partie des Yasous & des Corrois, 484. M. Perrier envoye audevant des Akansas, qui devoient se rendre à notre Fort des Natchez, 489. Ils s'y rendent ; & ennuyés d'y attendre les François, ils s'en retournent chez eux, 490. Les Chicachas les sollicitent inutilement de se déclarer contre nous, 500.

Algonquins. (*Voyez le premier volume.*) Un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis attaquent des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour des Ennemis, & ce qui en arrive, 48. *& suiv.* Ils accompagnent M. Hertel dans son Expédition, 50. Des Algonquins marchent contre les Agniers, 126. *& suiv.* D'autres accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. Belle action de trente jeunes Algonquins, 224. Les Algonquins font un coup sur les Onnontagués, & pourquoi, 234. Ils demandent qu'on diminuë le prix des Marchandises, 275. Equipage du Chef des Algonquins au Congrès Géneral : son Discours : qui il étoit, 281-82. Des Algonquins vont avec un grand Parti de François en guerre contre les Anglois, 325. Les Algonquins de l'Isle de Montreal témoignent un grand zele pour la deffense de la Colonie, 353.

Alibamons. Sauvages de la Louy-

ſiane. Ils ſe liguent avec d'autres Nations, & font une irruption dans la Caroline; y font de grands ravages, & en amenent pluſieurs Priſonniers à la Maubile, 421. Ils bâtiſſent chez eux un Fort, dont ils mettent les François en poſſeſſion, 422.

Allouez. (le Pere Claude) Jéſuite, *voyez le premier Volume.* Il part des Illinois avec M. Cavelier, & va chez les Miamis de la Riviere de S. Joſeph, n'ayant pû établir une Miſſion aux Illinois. Sa mort, 38. 265.

Alognies. (le Marquis d') Commandant des Troupes, eſt commandé pour aller ſoûtenir les François & les Sauvages, qui bloquoient le Port-Royal; puis contre-mandé, 351.

Amariton. Lieutenant en Terre-neuve. Belle action de cet Officier, 290.

Amblimont. (M. d') porte du ſecours à Plaiſance, 74.

Anchuſi. La Baye de Penſacole, nommée le Port d'*Anchuſi*, 436.

Nouvelle Angleterre. Les Vivres y manquent; la méſintelligence y régne, 202. Les Abénaquis y déſolent un très-grand Pays, 341.

Anglois, *voyez Corlar*, *Sementels*, *Kaskebé*, *& le premier Volume.* Comment ils ſe comportent à la priſe du Port-Royal, & en d'autres endroits de l'Acadie, 68, & à l'Iſle Percée, 71. Ils font leur débarquement près de Beauport, dans le deſſein d'attaquer Quebec par la petite Riviere, 82. Ils ſont battus, 83. Ils canonent la Ville ſans ſuccès. Pourquoi ils en vouloient aux Jeſuites. Leurs Vaiſſeaux ſont obligés de s'éloigner, 84. Leurs Troupes ſont repouſſées de nouveau avec perte, 85. Ils ſont battus pour la troiſiéme fois avec une grande perte, 86. Ils décampent, & abandonnent leur Canon; ils reviennent pour le reprendre, & n'oſent débarquer, 87. Un Parti d'Anglois, d'Iroquois, & de Mahingans, qui devoit tomber ſur Montreal, eſt diſſipé, & ce qui en fut la cauſe, 88. *& ſuiv.* On les accuſe d'avoir voulu empoiſonner les François, 88. Les Iroquois les traitent de lâches, & à quelle occaſion, 89. Un de leurs Partis eſt défait par les Canibas; leur mauvaiſe foi, en traitant avec les Abénaquis, 91. Ils penſent à attaquer de nouveau le Canada. Ils ſe diſpoſent à attaquer Montreal, 101. Ils remportent d'abord quelque avantage au combat de la Prairie de la Madeleine. Ils ſont enſuite défaits, 102. *& ſuiv.* Leur perte, 105. Sur un bruit qu'ils vouloient attaquer de nouveau Quebec, le Roy envoye une Eſcadre dans le Golphe S. Laurent, 116. Ils aſſiégent Plaiſance, & ſont obligés de lever le ſiége, 117. *& ſuiv.* Ils brûlent quelques Habitations, 120. Grands Préparatifs des Anglois, 129. Quel étoit le but de ces préparatifs. Une Flotte Angloiſe attaque la Martinique, 132. Ils traitent avec les Miamis, 133. Ils levent le ſiége de la Martinique fort en déſordre, 134. Comment ils viennent à bout de s'attacher les Iroquois, & de les rendre irréconciliables avec les François. Pourquoi ceux-ci ne veulent point les prendre pour Arbitres, 137. Les Iroquois ne veulent point qu'ils prennent trop le deſſus en Canada. Les Abénaquis continuent de les harceler, 138. Ils bâtiſſent un Fort à Onnontagué, 143. Ils ſont fort maltraités dans la Nouvelle Angleterre par les Abénaquis, 144. Ils emportent toutes leurs Pelleteries du Port Nelſon, qui étoit menacé par les François, & fortifient le Fort de Saint Anne, 148. Ils font une trahiſon aux Abénaquis, & travaillent à les retirer de notre alliance, 159. On eſt ſurpris qu'ils ne ſoient pas venu défendre le Canton d'Onnontagué, & le Fort, qu'ils y avoient conſtruit, 172. Des Anglois

se mettent en marche pour secourir le Canton d'Onneyouth, & retournent sur leurs pas, 173. Leur mauvaise conduite par rapport aux Nations Abénaquises, 177. Ils défendent mal le Fort de Pemkuit, 179. Ils en usent mal avec les Habitans de Beaubassin, après avoir manqué une Escadre Françoise, 181-82. Ils font le siége de Naxoat, 182. & suiv. Ils levent le siége, 185. Etat de leurs Colonies en Terre-neuve, & jusqu'où montoit le commerce, qu'ils y faisoient, 185. Ils reconnoissent que leurs désordres y avoient attiré la colere du Ciel sur eux, 186. Leur Quartier Général, 186. Ils sont attaqués, 192. Un Corps d'Anglois est défait, 193. Ils rendent le Fort de Saint Jean, 195. Fautes, qu'ils font dans leurs Colonies, 197-98. Ils dédommagent les Onnontagués de leurs pertes, 200. Ils reprennent le Fort Bourbon, & violent la capitulation, 202. 203. M. d'Iberville le reprend sur eux, après leur avoir coulé bas, ou pris deux Vaisseaux, 204. & suiv. Ils sont résolus de rétablir leurs Postes dans l'Isle de Terre-neuve, & de chasser les François de toute l'Isle, 217. Ils se fortifient à Saint Jean, 219. Ils sont mal menés par nos Alliés, 223. Quelques Anglois sont tués par les Abénaquis, 231. Leurs prétentions sur plusieurs Postes du Canada. Ils songent à rebâtir le Fort de Pemkuit, & à s'assûrer de la Riviere de Kinibéqui, 235. Ils demandent des dédommagemens pour la Baye d'Hudson, & ce qu'on leur répond, 236. On les laisse se rétablir en Terre-neuve, 237. A quelles conditions les Abénaquis veulent traiter avec eux, 240-41. Ils prennent le parti de ménager les Iroquois, 242. Un Anglois est envoyé à Onnontagué pour traverser les négociations de la paix, 246. Réponse, que lui fait Teganisorens, 247. Ils font le Commerce avec les Chicachas, & les sollicitent de tuer un Ecclésiastique François, 260. On rencontre un de leurs Vaisseaux sur le Micissipi : leurs prétentions sur ce Fleuve. Ils y conduisent des Réfugiés François, pour y établir leur droit. Les mauvais traitemens, qu'ils font à ceux-ci, les engagent à se retourner du côté de la France, 261-62. Le Roy d'Espagne veut qu'on les empêche de s'établir sur le Micissipi, 263. Ils veulent s'établir au Détroit. Les Cantons Iroquois s'y opposent, 269. Ils échoüent à Plaisance, 286. Ils veulent traverser la paix entre les Iroquois & nous, 270. Ils font de grands préparatifs, & sollicitent les Iroquois de chasser les Missionnaires. M. de Callieres travaille à déconcerter leurs intrigues, 287. Expéditions contre eux dans la Nouvelle Angleterre, 289-90; en Terre neuve, 290-96. Ils viennent pour attaquer Plaisance, & se retirent, 293. Ils surprennent quelques Abénaquis. M. de Montigni venge ceux-ci, 294. Ils attaquent le Port Royal, & levent le siége, 297-98. Ils font beaucoup de pertes en Terre-neuve, & leur Commerce y est ruiné, 298. & suiv. Ils prennent un Vaisseau de Roy, qui alloit à Quebec, 300. Ils sont obligés deux fois de suite de lever le siége du Port Royal. Leur Géneral se plaint qu'ils avoient refusé de lui obéir, 314. & suiv. Grand profit, qu'ils font en Acadie par la Pêche, 322. Ils sont forcés à Hewreuil. Ils dressent une embuscade aux Vainqueurs, & sont battus, 323. & suiv. Cinq cent Anglois obtiennent permission de faire une course dans la Colonie, & pourquoi ils sont contremandés, 327. Les Anglois ne pouvoient s'en prendre qu'à eux, si nos Sauvages exerçoient des cruautés dans leurs Colonies, 329.

Comment leurs Prisonniers étoient traités dans la Colonie. Ceux de la Caroline décrient les François parmi les Sauvages de la Louysiane, & tâchent de nous les débaucher, 330. Ils se liguent avec les Iroquois, pour attaquer la tête de la Colonie, 334-35. Ils bâtissent plusieurs Forts entre la Nouvelle York & le Lac Champlain. Un de leurs Détachemens est battu, 336. Ce qui fit échoüer leur Entreprise contre Chambly, 337. *& suiv.* Ils font de grands préparatifs contre le Canada, 350. Un de leurs Partis est battu par les Sauvages, près du Port Royal, 351. On apprend d'un Prisonnier Anglois les préparatifs de sa Nation contre le Canada, 351-52. Presque tous nos Alliés font le Commerce avec eux, 353. Ils se brouillent avec les Iroquois, 357. Ce que devint la Flotte Angloise, qui devoit assiéger Quebec, 357. *& suiv.* Ce qui fit échoüer leur dessein sur Quebec & sur Montreal. Ce qui les empêche d'attaquer Plaisance; pourquoi ils ne peuvent compâtir avec les Iroquois, 361-62. ce qui leur assûra l'Acadie, 362. Ils se réconcilient avec les Iroquois, & leur dessein : ce qui le fait échoüer. Une partie de la Garnison Angloise du Port Royal est taillée en pieces par les Sauvages, 364-65. Les Outagamis font alliance avec eux, & entreprennent de leur livrer le Détroit, 365. Maniere méprisante, dont un Chef Poutéoutamis parle d'eux, 368. Le Commerce des Pelleteries est presque tout entier entre leurs mains; & pourquoi, 373. Ils se ménagent avec les Iroquois, 374. Leurs prétentions sur les Nations Abénaquises, & ce qui arrive entre eux & ces Sauvages, 374. *& suiv.* Leurs prétentions sur le Pays des Abénaquis: ils ménagent ces Sauvages, 377. Ils les attaquent en trahison, & en retiennent plusieurs Prisonniers, 378. Ils enlevent le Baron de S. Castin, 379. Ils poursuivent le Pere Rasle, & mettent sa tête à prix, 380-81. Ils attaquent le Village de Narantsoak, & manquent le Missionnaire, 381. Les hostilités commencent entre les Anglois & les Abénaqnis, 382. Ils attaquent de nouveau Narantsoak, tuent le Pere Rasle, profanent le Corps de Jesus-Christ, commettent mille indignités sur le corps du Missionnaire, 383-84. Ils continuent de faire la guerre aux Abénaquis, & ce qui en arrive, 385. Leur bonne conduite dans l'Etablissement de leurs Colonies, 389. *& suiv.* Combien les Anglois de l'Amérique Septentrionnale peuvent mettre d'Hommes sous les armes, 402. Ils ne négligent rien pour mettre les Nations Abénaquises dans leurs interêts, & n'y reussent point. De quel avantage leur fut la cession de Plaisance & du Port Nelson, 404. Un Corsaire Anglois ravage l'Isle Dauphine, & y exerce de grandes cruautés sur les Habitans, 415. Des Anglois engagent plusieurs Sauvages à aller en guerre pour faire des Prisonniers. On les soupçonne d'intriguer contre nous. On arrête un de leurs Officiers, qui est envoyé à la Maubile. Il y est bien reçu, aussibien qu'à Pensacole, & il est tué par les *Tomés.* Leur Magasin des Tchactas est pillé par ces Sauvages : ceux, qui le gardoient sont massacrés. Conspiration des Sauvages contre eux. M. de Bienville en rachette plusieurs des Sauvages, & les traite fort bien, 421. Ils comprennent fort bien de quelle importance est pour nous l'Eblissement de la Loüysiane, 431. Des Armateurs Anglois attaquent deux Vaisseaux François, & voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, ils s'excusent, en disant qu'ils les avoient pris pour des Espagnols, 438. Projet des Sauvages de la Louysiane d'y établir les Anglois, après y avoir

maſſacré les François, 469. Les Tchactas refuſent de recevoir leurs Marchandiſes, avant que d'avoir parlé à M. Perrier, & ſçû ſes intentions, 475. Les Natchez font courir le bruit que les Anglois viennent à leur ſecours, 481. On ne doute point qu'ils ne ſecourent les Chicachas, ſi ces Sauvages ſe déclarent contre nous, 483. Ils ſollicitent vivement les Tchactas de ſe déclarer contre nous, & leur font des préſens conſidérables, 484. Ces Sauvages diſent que les Anglois leur gâtent l'eſprit. Le Grand Chef des *Caouitas* ſe plaint qu'ils donnent de mauvais conſeils, 486. Ils conduiſent toutes les démarches des Chicachas contre nous, 489.

Anjelran. (le Pere) Jéſuite. *Voyez le premier Volume.* M. de Callieres l'envoye aux Nations du Nord & de l'Oueſt. Ses inſtructions, 252. Il arrive à Montreal pour donner avis que les Députés des Nations d'en haut ſont en chemin pour Montreal, 271. Il diſpoſe toutes choſes à Michillimakinac pour la paix générale, & retire deux Priſonniers Iroquois des mains des Outaouais, 274. Quelques Sauvages s'adreſſent à lui pour le prier de faire lever le ſort, qui cauſoit, diſoient-ils, une maladie, 280. Il ſert d'Interpréte aux Outaouais & aux Algonquins au Congrès Général, 281. Les Outaouais le demandent à M. de Callieres, & à quelle condition il eſt accordé, 283.

Annapolis Royale, nom, que les Anglois ont donné au Port Royal, 374.

Anne. Reine de la Grande Bretagne. Pourquoi elle ne veut pas relâcher l'Evêque de Quebec, qui avoit été pris ſur Mer, 301. Elle veut avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, à quelque prix que ce ſoit. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre lui répond du ſuccès, & elle l'en remercie, 321-22. Elle promet le Gouvernement de la Nouvelle France au Sieur Veſche, ſi le projet de cette conquête réuſſit, 335. Elle forme le deſſein de chaſſer les François de l'Acadie, & de faire enſuite aſſiéger Quebec, 341-42. Elle veut abſolument avoir le Canada, 352. Pourquoi elle ne veut pas ſe relâcher ſur la ceſſion de l'Acadie; elle veut avoir auſſi Plaiſance & la Baye d'Hudſon, 373.

Apalaches. Sauvages de la Floride, quittent le voiſinage des Eſpagnols, pour venir s'établir à la Maubile, près des François. On leur donne un Miſſionnaire, 414. Des Apalaches aménent un Eſpagnol à Monſieur de Champmêlin, 447.

Arembourg (Le Sieur d') commande les Habitans, qui font très-bien à l'attaque des Natchez, 482.

Argenteuil (Le Sieur d'Aillebout d') Lieutenant, ſe riſque à monter à Michillimakinac, 129. Il en ramene un grand Convoi à Montreal, 132. Il eſt envoyé à Michillimakinac en qualité de Lieutenant du Commandant, 133. Il arrive à Michillimakinac; Effet de ſon voyage, 164. Il arrive trop tard à Montreal avec cinquante François, pour avoir part à l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois. Nouvelles, qu'il apporte des Sauvages de Michillimakinac, 176. Il ſe diſtingue à la priſe de Saint Jean, 332.

Arriola (D. Andrès de) Premier Gouverneur de Penſacole y bâtit un Fort, & une Egliſe, 437.

Artaguette (M. d') Commiſſaire-Ordonnateur à la Louyſiane : avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain, 330. En quel tems il arrive à la Louyſiane. Son arrivée donne quelque forme à cette Colonie. Ses efforts inutiles pour engager les Habitans à cultiver les Terres : ce qu'il dit du Tabac de la Maubile : il eſt d'avis de fortifier

l'Isle Dauphine. Réflexion sur cet avis. Il retourne en France, 415. Ses deux Freres arrivent à la Louysiane, & en quelle qualité, 435.

Artaguette (Le Chevalier d') va au secours des Illinois, 459. Belle action de cet Officier à l'attaque des Natchez, 481. Il est établi Commandant du Fort, qu'on bâtit dans le Pays de ces Sauvages, 482. Sa mort, 501.

Assenis ou *Cenis*. *Voyez ce mot.*

Assinaïs. Sauvages de la Louysiane. Situation de leurs Pays. Ils donnent des Guides à M. de Saint Denys, 218. Les Espagnols font un Etablissement chez eux, 427. Ils secourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Ateribata. (Louys) Iroquois du Sault Saint Louys, Filleul du Roy. Son Discours aux Outaouais dans un Conseil, en presence du Comte de Frontenac, & ce qu'il produit, 61. Il donne une grande preuve de sa fidélité, 99.

Attacapas, Sauvages de la Floride. Ils secourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Avencau (Le Pere) Jesuite Missionnaire des Miamis à la Riviere de Saint Joseph. Succès de ses travaux, & son caractere, 322. M. de la Motte Cadillac l'oblige de sortir de sa Mission, & pourquoi. Il est obligé de l'y renvoyer, 323.

Augiers (M. des) prend un Vaisseau de l'Armadille d'Espagne, & y rencontre trois François, qui avoient été de la suite de M. de la Sale. Nouvelles, qu'on apprit par eux, 40.

Ayennis. Sauvages de la Floride: Leurs Coutumes, leur maniere de cultiver la Terre, leur culte religieux, 15. *& suiv.*

B

BABOUL, Poste Anglois de l'Isle de Terre-Neuve, 187. M. de Brouillan y entre, & y mene un Navire de guerre Anglois. Il se rend Maître de la Baye, 188.

Bailai. Commandant Anglois du Port Nelson. Rend son Fort à M. d'Iberville, 207.

Baleine. Le Port de la Baleine, en l'Isle Royale. Sa description & sa situation, 387. La Pêche de la Baleine beaucoup plus aisée & plus avantageuse dans le Fleuve Saint Laurent, que dans le Nord, 394.

Baptiste. (Le Sieur) vient au secours de Naxoat, 183.

Baptiste. Flibustier François. M. de Frontenac se plaint de ce qu'on le tient dans les chaînes à Baston, & de ce qu'on l'y traite avec la derniere rigueur, 226. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire pendre comme Corsaire. M. de Callieres le sauve, en menaçant le Gouverneur de represailles, 287.

Barbier. (Le Sieur le) M. de la Sale le laisse au Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant, 21.

Le Barbu. Chef Natché, veut faire perir M. de la Loire, 422.

Baron. (Le Sieur,) fait l'Office d'Ingénieur dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489.

Baron. Le Baron, Chef Huron, trahit les François, & traite avec les Iroquois, 156. Ce que M. de Frontenac lui dit pour lui faire connoître qu'il étoit instruit de ses menées, 158. Effet de ses intrigues, 162. Il s'établit dans la Nouvelle York avec plusieurs Familles Huronnes, 213.

Barre. (M. de la) *Voyez le premier volume.* M. de Pontchartrain lui attribue d'être la cause de la guerre des Iroquois, 223.

Barthelemy, jeune Parisien, se met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akansas, 36. Il est obligé d'y rester, faute de pouvoir marcher, 37.

Baston, *voyez Boston*.

Baudouin. (Le Pere Michel) Jésui-

te, tâche d'établir une Miſſion chez les Tchactas, 485.
Baumanoir, Officier François, ſe diſtingue au ſiége de Quebec, 86.
Bayagoulas, Sauvages de la Louyſiane. M. d'Iberville arrive chez eux, & viſite leur Temple. Le Dieu des Bayagoulas, 258-59. Autre nom de ces Sauvages, 259.
Beaubaſſin, Quartier de l'Acadie. Violences, que les Anglois y commettent, 181-82. Les Anglois y font une deſcente, & y trouvent les Habitans ſur leurs gardes, 181-82.
M. de Beaubaſſin, Lieutenant, fait une courſe, & des ravages dans la Nouvelle Angleterre, 289-90.
Beaucourt. (M. de) aujourd'hui Gouverneur de Montreal, marche contre les Iroquois, & les défait, 112. Il commande des Canadiens, qui ſont envoyés en Terre-neuve, 298. M. de Vaudreuil lui mande de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec, 351. Ses diligences pour mettre Quebec en état de ſoûtenir le Siége, 355.
Beauharnois. M. de Beauharnois quitte l'Intendance du Canada pour prendre celle des Claſſes de la Marine. M. de Pontchartrain l'exhorte à engager les Négocians de pluſieurs Villes à faire un effort pour reprendre l'Acadie, 362-63. M. le Chevalier de Beauharnois, Frere du Précédent, eſt nommé Gouverneur Général de la Louyſiane; il envoye à la découverte de la Mer du Sud, 409.
Beaujeu. (M. de) commande l'Eſcadre deſtinée à la découverte du Micisſipi, 3. Il ſe brouille avec M. de la Sale. Suite de cette brouillerie, 4. *& ſuiv.* Son entêtement eſt cauſe de la perte d'un Bâtiment de la Sale, 5. Il lui fait manquer l'Embouchure du Micisſipi. 6. Ses mauvaiſes manieres avec M. de la Sale. Il embarque le Capitaine de la Flûte, pour le ſouſtraire à la juſtice de M. de la Sale. Il met à la voile, 9.
Beaulieu. (Le Sieur de) va reconnoître les Natchez, 489. Il eſt attaqué par ces Sauvages, & tué, 490.
Beaumont (M. de Beauharnois de) arrive à Quebec, où l'on attendoit la Flotte Angloiſe, ſans l'avoir rencontrée, 356.
Beauport (voyez le premier Volume.) M. de Beaucourt prend de bonnes meſures pour empêcher les Anglois de faire deſcente à Beauport, 355.
Beauvais. (Le Sieur de Tilly de) Lieutenant, leve un Parti de guerre, & le ſuccès qu'il eut, 48. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.
Bégon. M. Bégon, Intendant des Iſles de l'Amérique, eſt nommé Commiſſaire à Saint Domingue, 5. Il en uſe bien avec M. de la Sale, 6. Ordres, qu'il reçoit du Roy: M. de Beauharnois lui ſuccede dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort, 362.
M. Bégon, Fils du Précédent, Intendant en Canada. Mémoire concerté entre M. de Vaudreuil & lui, pour peupler le Canada, 402.
Bekancourt. (Le Baron de) conduit un Corps de Sauvages à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Des Abénaquis s'établiſſent ſur la Riviere de Bekancourt. Motifs de cet Etabliſſement, 294.
Beletre (Le Sieur de) ſe diſtingue en Terre-neuve, 300.
La Belle, Fregate, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, 3. Elle fait naufrage, 19.
Bellefont, brave Canadien, eſt tué dans un combat, où quarante Abénaquis défont ſix cent Anglois, 70.
Bellefontaine (Le Sieur de) Commandant aux Illinois, reçoit M. Cavelier & ſa Troupe, 37.
Bellomont (Le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre,

gleterre, renvoye à M. de Frontenac des Prisonniers François. Sa Lettre à ce Général : Ses prétentions sur les Iroquois, 225-26. Réponse, que lui fait M. de Frontenac, 226-27. Il tient un grand Conseil des cinq Cantons Iroquois, & ce qui s'y passe, 227-28. Il écrit une seconde Lettre au Comte de Frontenac, remplie de plaintes & de menaces. Réponse de ce Général, 229. *& suiv.* Fausseté de ce qu'il dit dans sa Lettre, au sujet des Missionnaires, 234-35. Ses prétentions sur plusieurs autres Postes, 236. Il s'applique à gagner les Abénaquis pour s'en assûrer, 240. Il reçoit ordre du Roy d'Angleterre de faire cesser toute hostilité, & M. de Callieres en reçoit un *Duplicata* de la part de ce Prince, 241. Il empêche les Députés Iroquois de descendre à Montreal, 244. Il tâche de traverser les négociations de la Paix, 246. Ce que répond Téganissorens à ses Envoyés, 246-47. Il fait agréer aux Iroquois des Missionnaires Protestans, & ce qui en arrive, 248. Il fait de nouveaux efforts pour empêcher les Iroquois de faire la paix avec nous, & fait mettre aux fers un Onneyouth., 249. Il menace de faire pendre les Jesuites, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois ; & en voulant gagner, & intimider ces Sauvages, il les irrite, 253.

Belmont. (M. l'Abbé de) Supérieur du Séminaire de Montreal. Sa réponse au Pere de la Chasse, qui lui demandoit des Prieres pour le Pere Rasle, 385.

Bénac. (M. de) Capitaine, commande les Milices dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Il reçoit ordre d'aller prendre langue à notre Fort des Natchez, & revient, sans avoir rien vû, 490. Il envoye avertir M. Perrier que les Natchez prennent la fuite, 495.

Bergeres. (M. des) Capitaine, est laissé à la garde d'un Fort dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 170.

Berroa. (Dom Estevan.) Il attaque l'Isle Dauphine, 443. Il mande au Général Espagnol qu'il est impossible de s'en rendre maître, 445.

Bert. (Le Sieur le) du Chesne, se poste vers Chambly à la tête des Sauvages, pour deffendre ce poste, 102. Il accourt pour combattre les Ennemis, 104. Il est blessé à mort, 105. Il meurt de ses blessures, 106.

Bertrand. (Le Sieur Gaspard) Habitant de Plaisance, brave Homme, est chargé de l'Expédition de l'Isle Carbonniere. Il attaque une Fregate Angloise ; tue le Capitaine, met tous les Officiers hors de combat, & est tué lui-même, 346-47.

Bienville. (M. le Moyne de) est tué au combat de Saint Sulpice, 75. Il avoit levé peu de tems un grand Parti pour marcher contre les Iroquois, & ce qui l'avoit fait échouer, 97.

M. de Bienville, Frere du Précédent, accompagne M. d'Iberville son Frere, en qualité de Garde de la Marine, à la recherche de l'Embouchure du Micissipi. Il est chargé de la garde d'un Fort, près du Micissipi, 260. Il est mis en qualité de Lieutenant dans un autre Fort. Il rencontre des Anglois sur le Fleuve, & ce qu'ils lui disent, 260-61, 413. Devenu Commandant Général, il abandonne le Biloxi, & transporte cet Etablissement sur la Riviere de la Maubile, 414. Il reçoit fort bien un Officier Anglois, qu'on avoit arrêté aux Natchez, & lui rend la liberté. Il rachette plusieurs Anglois pris en guerre par les Sauvages, & les traite bien, 421. Il est envoyé aux Natchez pour tirer raison de la perfidie de ces Barbares. Il croit qu'on a eu une terreur panique : ce qui le désabuse. Pourquoi il s'arrête dans

la Baye des Tonicas, 424. Ce qui se passe entre lui & le Grand Chef des Natchez. Il fait justice des Meurtriers des François, 425. A quelles conditions il accorde la Paix aux Natchez. Il fait construire un Fort sur leur Terrein, 426-27. La Compagnie d'Occident le nomme Commandant Général de la Louysiane, 433. Il propose un Terrein pour y fonder la Nouvelle Orleans, & il est chargé de cet Etablissement, 434. Il fait prendre possession de la Baye de Saint Joseph, 435, Pourquoi il l'abandonne, 436. Il conduit les Sauvages au Siége de Pensacole, 437. Il envoye un renfort de Troupes à M. de Sérigny, 442. Il reçoit ordre d'investir par Terre le Fort de Pensacole, 447. Il fait harceler la Garnison de Pensacole, 448. Il refuse de composer avec le Gouverneur de Pensacole, 449. Il détourne M. de Saujon d'aller attaquer la Baye de Saint Joseph, 453. Il reçoit ordre de la Cour de renvoyer M. de Saint Denys aux Natchitoches. Il établit de nouveau le Quartier Général au Biloxi, & y fixe sa résidence, 454. Il tente inutilement de faire un Etablissement à la Baye de S. Bernard. Il y renvoye des Sauvages, qu'on y avoit enlevés en trahison, 455. Les Tchactas lui donnent avis des propositions, que leur font les Anglois, 456. Avis, que lui donne le Gouverneur de la Caroline, 457. Les Chicachas le font prier de les recevoir en grace, 458. Son embarras au sujet des Natchez: M. Delietto l'en tire, 460. M. Perrier lui succéde, & il repasse en France, 462. Il est nommé Gouverneur de la Louysiane, 501.

Bigot (Le Pere Jacques) Jésuite: avis, qu'il donne à M. de Callieres au sujet des Abénaquis, & ce que lui dit ce Général, 240. Un des PP. Bigot sert d'Interpréte aux Abénaquis au Congrès Général pour la Paix, 281.

Bihorel, un des Compagnons de M. de la Sale, disparoît, 21.

Biloxi, Baye de la Louysiane, M. d'Iberville y bâtit un Fort, 259. Il y est mal placé, & pourquoi, 262. Ce Poste est abandonné, 414. On y établit de nouveau le Quartier Général. Incommodités de ce Poste, 454. Il en est transporté à la Nouvelle Orleans, & on n'y laisse qu'un Détachement, 456.

Binneteau. (Le P.) Jésuite, Missionnaire des Abénaquis. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, 131.

Blanc (Jean le) Chef Outaouais, fait des présens à M. de Callieres, & son discours est fort applaudi, 275: quoique fort attaché aux François, il embarrasse M. de Callieres, parce qu'il voit trop clair, 276. Il délivre le Pere Constantin, Récollet, que des Outaouais avoient lié, & l'engage à travailler à faire cesser un grand désordre survenu au Détroit, 309. Il va trouver M. de Vaudreuil pour lui faire les excuses de sa Nation: Son discours à ce Général, 311-12.

Blénac (Le Comte de) Gouverneur Général des Isles, donne avis en Cour, qu'il est attaqué par une Flotte Angloise à la Martinique, 132. Il oblige les Anglois à lever le Siége, 133.

Blondel (Le Sieur) Capitaine, va commander aux Natchez, 434.

Boisbriand. (Le Sieur Dugué de) se distingue beaucoup en Terre-neuve, 196-97. Il reste au Fort Bourbon, en qualité de Lieutenant, 208. Il arrive à la Louysiane nommé Commandant aux Illinois, 435. Il va au secours des Illinois, & apprend à moitié chemin qu'ils sont délivrés, 459.

Boisrondet. (Le Sieur de) Commis de M. de la Sale, part des Illinois avec M. Cavelier & sa Troupe; & est obligé d'y retourner, 37. Il passe

en Canada avec M. Cavelier & sa Troupe, 58.

Bonaventure (Le Sieur Denys de) mouille devant Quebec, & y donne avis d'un grand secours de France, 100. Il arrive au Port-Royal avec une prise Angloise, & envoye deux de ses Prisonniers à Quebec, 109. Il arrive à Quebec, & manque le Fort de Pemkuit, 121. *& suiv.* Il arrive en Acadie après avoir fait quelques prises sur les Anglois. Effet, que produit son arrivée, 159. Il arrive en Acadie, & va faire le Siége de Pemkuit avec M. d'Iberville, 177. *& suiv.* Il arrive à Plaisance, 180. Il ne prend point Parti entre M. de Brouillan & M. d'Iberville. Le Premier s'embarque sur son Vaisseau pour Saint Jean, 190. Il fait voile pour France, 191. M. d'Iberville le charge de demander un renfort de Troupes au Roy, 198. Il arrive au Port-Royal, & en renforce la Garnison, 318. M. de Subercase lui confie la deffense du Fort en marchant contre les Anglois, 320.

Bonneviste, Port de l'Isle de Terre-neuve. Les Anglois de Saint Jean ont permission de s'y retirer, 195. Pourquoi M. d'Iberville ne s'empara point de ce Poste, 196. Les François ruinent toute cette côte, 300.

Bonrepos. (Le Sieur de) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44.

Le Borgne. (*Voyez le premier Volume.*) Il se prétend Seigneur d'une partie de l'Acadie, & se fait payer un droit pour la Pêche par les Anglois, 236.

Boston, ou *Baston.* Soulevement à Boston contre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi, 145. Escadre à Baston, & pourquoi, 201. Les Anglois croyent que les François en veulent à cette Ville, 202. Entreprise manquée sur Baston, 215. *& suiv.* Les Bastonnois font de grands dégâts sur les côtes de l'Acadie. Les François, Prisonniers à Baston, sont fort maltraités, & la Reine d'Angleterre deffend de les échanger. Les Milices de la Nouvelle York se rendent dans cette Ville, 286-87. On veut à Baston engager les Abénaquis à demeurer neutres, mais on s'y prend trop tard, 289. Les Bastonnois font une Entreprise sur le Port-Royal, & ne réussissent point, 297. *& suiv.* On fait à Baston des réjouissances pour la prise du Port-Royal, personne ne doutant de cette prise. Soulevement contre le Général Mark, à la nouvelle de la levée du Siége, 317. Le Parlement de Baston justifie cet Officier, & le renvoye avec de plus grandes forces au Port-Royal, 318. Maniere dure, dont les François & les Sauvages Prisonniers à Baston y sont traités, 329. On y fait un grand Armement contre le Canada, 330-31, 334. Les Entreprises & les Projets de M. de Subercase donnent de grandes inquiétudes à Baston: & résolution, qu'on y prend, 342. Préparatifs à Baston pour le Siége de Quebec, 351-52.

Boularderie. (Le Sieur de la) Enseigne de Vaisseau, est blessé en combattant avec beaucoup de valeur au Siége du Port-Royal, 320.

Bourbon. Le Fort Bourbon, ou Port Nelson, *voyez ce mot.*

Bourgeois. Habitant de Beaubassin en Acadie, va trouver le Commandant de l'Escadre Angloise, pourquoi, & ce qui en arrive, 181.

Bourgmont. (Le Sieur de) est envoyé Commandant au Détroit. Il reçoit mal les Sauvages, 307. Il veut les engager à aller en guerre contre les Sioux. Il maltraite un Outaouais, ce qui cause un grand désordre. Il fait tirer sur eux, & ce qui en arrive, 309. *& suiv.*

Brandt, Capitaine Suisse, déserte

de la Louysiane avec sa Compagnie, & va à la Caroline, 457.

Bremans. (Eustache de) jeune Parisien de la suite de M. de la Sale. Ce qu'il devint après la ruine du Fort de Saint Louys par les Clamcoëts, 39, 40.

Brisacier. (M. l'Abbé de) Sa Lettre au Pere de la Chaise, au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124.

Brosse. (Le Sieur de la) Lieutenant Réformé, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il leve un nouveau Parti de Guerre, & quel succès il eut, 48. *& suiv.*

Brouillant. (M. de) Gouverneur de Plaisance, y est attaqué par les Anglois, & fait lever le Siége, 117. *& suiv.* Le Roy veut qu'il agisse de concert avec M. d'Iberville, pour chasser les Anglois de l'Isle de Terre-neuve, 160. Caractere de ce Gouverneur, 186. Son Expédition contre les Anglois. Il se plaint des Malouins, & les Malouins de lui, 187-88. Il retourne à Plaisance, & n'approuve point l'attaque de Carboniere, 188-89. Il se brouille avec M. d'Iberville, & se réconcilie, 189. Il s'embarque pour Plaisance; se brouille de nouveau avec M. d'Iberville, & se réconcilie encore, 190-91. Il se brouille une troisiéme fois, & est encore obligé de se raccommoder, 191-92. Ses Exploits à la prise de Saint Jean, 193. *& suiv.* Il fait une impolitesse à M. d'Iberville, 195. Il propose de garder Saint Jean, & pourquoi il ne le garde pas. Il se brouille encore avec M. d'Iberville, & se raccommode. Il retourne à Plaisance, 196. Il est d'avis que M. d'Iberville n'aille point en Acadie, de peur de manquer le Port Nelson, 205. Il succede au Chevalier de Villebon dans le Gouvernement de l'Acadie. Nouvelles, qu'il apprend de Baston: Il les communique à M. de Callieres, 286-87. Il est surpris au Port-Royal par les Anglois, & leur fait lever le Siége, 297. Sa mort, 297-98.

Brouttin. (Le Sieur) qui avoit été Commandant aux Natchez, est demandé par les Barbares pour Otage, 479.

Bruyas. (Le Pere) *Voyez le premier Volume.*) Question, qu'il fait aux Députés Iroquois, de la part du Gouverneur Général, 142. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres, & à quelles conditions il promet de le leur envoyer, 238. M. de Callieres l'envoye à Baston, & pourquoi, 241. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres pour traiter de la Paix, 244. Ce Général y consent, 245. Il part pour Onnontagué. Réception, qu'on lui fait. Son discours dans un Conseil, & sa conduite en cette occasion, 245-48. Il retourne à Montreal avec des Députés de deux Cantons. Pourquoi il n'insiste point sur l'article des Ministres Protestans, que les Iroquois avoient promis d'accepter, 249-50. Il retourne à Onnontagué à la priere de Teganissorens: Succès de sa négociation, 270. *& suiv.* Il sert d'Interpréte aux Iroquois au Congrès Général pour la Paix, 281.

Buisson. (Le Sieur du) Commandant au Détroit, est insulté par les Outagamis, 365. Il appelle nos Alliés à son secours. Il les mene contre les Outagamis. Sa bonne conduite dans cette Expédition, & quel en fut le succès, 366. *& suiv.*

Burin, la Baye du Grand Burin en Terre-neuve. Sa situation. Pourquoi M. de Nesmond s'y transporte, 219.

C

CABANAS, *Officier François*, se distingue au Siége de Quebec, 86.

Cadillac. (M. de la Motte) succede

à M. de Louvigny dans le Commandement de Michillimakinac, & engage les Sauvages de son Poste à courir sur les Iroquois, 151. Il donne avis que nous allons perdre nos Alliés, si on ne fait sérieusement la guerre aux Iroquois, 153. Il détermine nos Alliés à faire des courses sur les Iroquois, & ils les font avec succès, 155. Sa conduite à l'égard d'un Chef Huron, qui nous trahissoit. Ses inquiétudes au sujet des Sauvages de son Poste, & son habileté en cette occasion, 157-58. Il se trouve dans un grand embarras, & comment il engage les Sauvages de son Poste à agir contre les Iroquois, 162. Il les invite à se joindre à M. de Frontenac, qui se disposoit à marcher contre les Iroquois, & ce qui l'empêche de réussir, 164. Il arrive à Montreal avec un grand nombre de Sauvages Alliés, qu'il amene au secours de la Colonie, 213. Il est envoyé avec cent Hommes au Détroit, 284. Les Outaouais lui demandent justice des Miamis : sa réponse. Il part pour Quebec, & ce qu'il dit aux Outaouais en partant, 307. Il part pour retourner au Détroit, 310. Imprudente démarche, qu'il fait pendant son voyage ; il la reconnoît, & la répare. Il veut traiter avec les Outaouais, qui ne veulent traiter qu'avec le Gouverneur Général, 211. Il reçoit sur cela les ordres de M. de Vaudreuil, & la déclaration, qu'il fait aux Outaouais, 312. Il mollit avec les Outaouais, & quoiqu'il eût promis la Tête du Pesant aux Miamis, il pardonne à ce Chef, 313. Il oblige le Pere Aveneau de quitter sa Mission de Saint Joseph, & pourquoi. Il amuse les Miamis, & fait avec eux un Traité peu honorable. Il marche contre eux, les défait, & les soumet, 322-23. Il est nommé Gouverneur de la Louysiane. Ses instructions, 415-16. Ses tentatives pour établir le Commerce avec les Espagnols, 417. Il établit des Magasins aux Natchez, 421. Il arrive aux Illinois, où l'on fait courir le bruit qu'il a découvert une Mine d'argent. Il retourne à la Maubile, où plusieurs Nations Sauvages lui font des offres fort avantageuses, qu'il accepte, 422. Il envoye M. de Bienville contre les Natchez, 424. Ses précautions pour empêcher les Espagnols de s'approcher de nous, 427. Il est relevé, & retourne en France, 433.

Casaro. (M. de) Capitaine de Vaisseau, meurt de peste en allant à la Louysiane, 453.

Callieres. (M. de) Gouverneur de Montreal. (*Voyez le premier Volume.*) Ordre, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Avis, qu'il reçoit d'un grand Parti d'Iroquois, 99. Sur la nouvelle d'un gros Parti d'Anglois & de Sauvages, il assemble des Troupes, & va camper à la Prairie de la Madeleine. Il envoye M. de Valrenes pour deffendre Chambly, 102. Une maladie l'empêche de se trouver au Combat de la Prairie de la Madeleine, 103. Il envoye un Parti contre les Anglois, 112. Il donne avis à M. de Frontenac que trois cent Tsonnonthouans se sont cantonnés sur la Grande Riviere. Ordre, qu'il reçoit de ce Général, 113. Précautions, qu'il prend pour garantir son Gouvernement d'une irruption des Iroquois, 125-26. Il recommande au Parti, qui marchoit contre les Agniers, de ne point faire de Prisonniers, que des Femmes & des Enfans, 126. Il n'est point obéi, 127. Un Capitaine Onneyouth le vient trouver, & il l'envoye au Gouverneur Général, 130. Il marche contre les Iroquois, qui se retirent à son approche, 131-32. Sa conduite à l'égard des Iroquois, qui faisoient semblant de vouloir entrer en négocia-

tion. Dessein des Iroquois contre lui, 139. Il rompt leurs mesures, 151. Il pourvoit à la sûreté de tous ses Postes, 155. Son avis sur l'Expédition contre les Iroquois, 165-66. Mouvemens, qu'il se donne pour cette Expédition, 167. Il conduit alternativement l'Avant-garde & l'Arriere-garde dans la marche, 169. Il tire par son habileté l'Armée Françoise d'un grand danger. Il facilite la descente des Troupes, 170. Ruse, qui lui réussit pour empêcher les Tsonnonthouans de venir défendre le Canton d'Onnontagué. Il commande la Ligne gauche de l'Armée, & monte à Cheval; pourquoi, 171. Il s'offre à demeurer pendant l'Hyver dans le Pays Iroquois pour en assûrer la conquête. Il est d'avis de châtier les Goyogouins, & pourquoi tout cela n'est pas approuvé, 174. *& suiv.* Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac. Sa réponse, 199. Il reçoit les Onneyouths; demande à M. de Frontenac ses ordres à leur sujet, & la réponse du Général, 200. Les Iroquois Chrétiens lui offrent leurs services, & ce qui l'empêche de les accepter. Il rompt les mesures des Iroquois, 201. Un Député d'Onneyouth le vient trouver à Montreal, & ce qu'il en pense, 209. Son avis sur la conservation des Postes du Canada, 211. *& suiv.* Son entretien avec le Ministre Dellius touchant les prétentions des Anglois sur plusieurs Postes du Canada, 235. Il reçoit des Députés Iroquois, & se défie d'eux. Demandes, qu'ils lui font: réponse, qu'il leur fait, 238. Il est nommé Gouverneur Général: son caractere, 239. Avis, qu'on lui donne que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut traiter avec les Abénaquis, & ce qu'il répond, 240. Il reçoit par le Roy d'Angleterre un ordre du Roy de faire cesser toute hostilité en Canada, & en reçoit un pareil pour le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, à qui il l'envoye. Les Iroquois lui envoyent une députation pour le complimenter sur sa promotion, 241. Ses mesures pour n'être point surpris par les Iroquois. Il envoye à Onnontagué l'ordre du Roy d'Angleterre au Chevalier de de Bellomont, & quelle vûe il avoit en cela, 242. Les Outaouais & les Iroquois le viennent trouver, & ce qu'il dit aux uns & aux autres. Six Députés de deux Cantons lui sont présentés par M. de Maricourt, 243. Il leur donne une audience publique, & ce qui s'y passe 244-45. Il donne audience aux Députés de differentes Nations. Ils applaudissent à son discours. Il signe avec eux un Traité provisionnel, 250. *& suiv.* Il envoye M. de Courtemanche & le Pere Anjelran aux Nations du Nord & de l'Ouest, & ce qu'il leur recommande. Il rend compte à M. de Pontchartrain de l'état des affaires, & pourquoi il n'avoit pas voulu parler aux Iroquois au sujet du choix des Missionnaires Catholiques ou Protestans, 254-55. Il mande à M. de Pontchartrain qu'on prépare en Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour faire un Etablissement à la Louysiane sur les mémoires du Pere Hennepin, & que le Roy d'Angleterre y vouloit envoyer les Réfugiés François, 260-61. Les Iroquois lui portent leurs plaintes contre les Outaouais, qui avoient attaqué leurs Chasseurs. Sa réponse. Ce qu'il dit à Téganissorens au sujet de l'Etablissement du Détroit. Il lui accorde des Députés François, 268. *& suiv.* Sa conduite au Congrès pour la Paix générale, 274. *& suiv.* Ce qu'il dit aux Députés des Cantons après la signature du Traité. Pourquoi il ne leur parle ni du Détroit, ni des Jésuites, 284 Il menace le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre de represailles,

s'il fait mourir le Capitaine Baptiste. Il travaille à déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons. Sa mort; son éloge, 287-88.

Canada. Etat de la Colonie Françoise du Canada, par rapport au Commerce jusqu'en 1706, 390. *& suiv.* Combien le Canada pouvoit mettre d'Hommes sous les armes à la Paix d'Utrecht. Les Députés de la Ville de Londres au Parlement sont chargés de demander pourquoi on a laissé le Canada aux François, 402, 403. Il fait une grande perte par le naufrage du *Chameau*, 409.

Canadiens. Leur courage supplée à leur inexpérience pour prendre un Fort par les régles, 54. Leur bravoure pendant le Siége de Quebec, 81. *& suiv.* Le Roy est informé de leur zéle pendant & après le Siége de Quebec. On envoye les Troupes vivre chez eux, & ils les reçoivent bien, 91. Ils se distinguent au combat de la Prairie de la Madeleine, 105. Cent Canadiens marchent contre le Canton d'Agnier avec des Sauvages alliés, 126. *& suiv.* Leur attachement pour M. d'Iberville. Qualités, que doit avoir un Commandant pour les bien conduire. M. de Brouillan les craint, 189; il veut les mettre sous les ordres de M. de Muys, & menace de casser la tête au premier qui refusera de lui obéir, 191. Il les craint, & change de sentiment, 192. Leurs conquêtes en Terre-neuve, 193. *& suiv.* Pourquoi ils ne gardent pas leurs conquêtes en Amerique, 198. Cent Canadiens sont envoyés en Terre-neuve, & s'y distinguent beaucoup, 298. *& suiv.* Le Port-Royal doit sa conservation particulierement aux Canadiens, 316. Ils font des courses dans la Nouvelle Angleterre, 341-42. Leur résolution pour la deffense de Quebec, 355-56. Fautes, qu'ils ont faites en s'attachant presque au seul Commerce du Castor, & ce qui en est arrivé, 389. *& suiv.* Ce qui les empêchoit d'aller faire la Pêche dans le Golphe, 393. Ils se distinguent beaucoup à l'attaque de l'Isle Dauphine, 444-45. Cent cinquante Canadiens autour du Fort de Pensacole, 449. Imprudence des Canadiens, qui accompagnoient le P. Doutreleau, & ce qui en arrive, 470. M. Perrier ne rend pas justice aux Canadiens, 496.

Canibas. (*Voyez Abénaquis.*) Ils défont un grand Parti d'Anglois & de Mahingans, 91. Des Canibas vont au Siége de Pemkuit, 178. Leur fureur à la vûë d'un des Leurs, que les Anglois avoient laissé aux fers dans ce Fort, & qui étoit condamné à être pendu, 179. M. de Frontenac leur mande de cesser toute hostilité contre les Anglois, 227.

Cannohatinnos. Sauvages de la Floride. Victoire, que les Cénis remportent sur eux avec le secours des François, 33.

Canonville. (Le Sieur de) avertit M. Provost qu'il a vû à Tadoussac une Flotte Angloise, 65.

Cansès, Sauvages de la Louysiane. M. de Courtemanche empêche les Kaskaskias & les Outaouais d'aller en guerre contre eux, 274.

Caouis, Poste Espagnol. Sa Situation. M. de Saint Denys y est reçû, & envoyé de-là à Mexico, 418.

Caouitas, Sauvages de la Floride. Leur Grand Chef nommé Empereur. Ce qui se passe entre M. Perrier & lui, 485-86.

Cap Breton. (*Voyez Isle Royale, & le premier Volume.*)

Cap Brûlé, dans l'Isle Royale. Sa situation, 388.

Cap Sainte Marie, en Terre-neuve. Sa Situation, 117.

Capucins. La Compagnie des Indes établit des Capucins à la Louysiane, 461.

Carbonniere, Isle & Poste Anglois

en Terre-neuve. Sa Situation. Pourquoi M. d'Iberville veut commencer par-là son Expédition en Terre-neuve. M. de Brouillan s'y oppose, 188-89. Difficulté d'attaquer cette Isle en Hyver, 197.

Carheil (Le Pere Etienne de) Jésuite. (*voyez le premier Volume.*) Estime & attachement du Capitaine Huron, le Rat, pour lui. Il en fait un zélé Chrétien, 278.

Caribous. En quel tems se fait la Chasse de ces Animaux dans la Baye d'Hudson. (*Voyez le Journal.*)

Caroline. Plusieurs Sauvages font une irruption dans la Caroline; y exercent de grands ravages, & en amenent un grand nombre de Prisonniers, qu'ils conduisent à la Maubile, où M. de Bienville les rachette, 421. Les Espagnols projettent de conquerir la Caroline, 438. Une Compagnie Suisse déserte de la Louysiane, & va à la Caroline, 456.

Carré. Habitant, attaque fort à propos les Anglois à la tête des Milices, 86. Les Ennemis mêmes admirent sa manœuvre, & M. de Frontenac lui permet d'emporter deux Pieces de Canon, qu'il avoit obligé les Ennemis d'abandonner, 87.

Castachas. Tribu des Tchactas. Leur Chef est établi Grand Chef des Tchactas Orientaux, 486.

Castor. Fautes, qu'on a faites en Canada au sujet du Castor, 389. *& suiv.*

Catarocouy. (*Voyez le premier Volume.*) Ce Fort est rétabli & bâti de pierres, 152. *& suiv.* M. de Frontenac y arrive, & on est obligé d'y laisser plusieurs Malades, 169. Importance de ce Poste, & ce que le Roy mande sur cela à M. de Callieres, 240. On assûre les Iroquois qu'ils trouveront dans ce Poste tout ce, dont ils auront besoin, 250.

Cavallero. (D. Bruno de) Lieutenant Colonel, est envoyé au Gouverneur de la Baye de Saint Joseph, & pourquoi, 440. Il fait sommer M. de Châteaugué, 441. Il se rend à M. de Champmêlin, 449.

Cavelier. (M.) Prêtre de Saint Sulpice, Frere de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Il veut engager M. de Beaujeu à prendre soin des affaires de M. de la Sale. Réponse, que lui fait M. de Beaujeu, 5. 6. Il suit M. de la Sale dans un voyage, 9. Ce qu'il dit aux Assassins de son Frere, & ce qu'ils lui répondent, 26, 27. Il prend la résolution de passer aux Illinois. Demandes, qu'il fait à Duhaut, 31. Réponse, qu'il en reçoit, 32. Il est obligé avec tous les autres François de suivre Hiens chez les Cénis, 33. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 35. Il arrive aux Akansas. Réception, que lui font ces Sauvages; ils lui donnent des Guides. Il arrive aux Illinois; il en part, & est obligé d'y revenir, & d'y passer l'Hyver, 37. Il arrive en Canada, & passe en France, 38.

Le jeune Cavelier, Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Est envoyé pour apprendre des nouvelles de la Fregate, 18. Il rapporte qu'elle a fait naufrage, 19, 20. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 35.

Cénis ou *Assenis*, Sauvages de la Floride. Situation & qualité de leur Pays. Leur caractere, leurs usages, leur maniere de faire la guerre, & de traiter leurs Prisonniers, 13. *& suiv.* Ils font alliance avec M. de la Sale, & lui donnent des Chevaux, 21. Réception, qu'ils font à Joutel, 28. *& suiv.* Ils sont fort scandalisés du meurtre de M. de la Sale, & des violences de ses Meurtriers, 32. Les François vont en guerre avec eux, & leur font remporter une victoire complette. Comment ils usent de leur victoire. Leur réjouissance, 33. *& suiv.* Cruauté de leurs Femmes, 34.

34. Ils cherchent à détourner Joutel d'aller chercher les Illinois, & lui donnent néanmoins des Guides, 35. (*Voyez* Affinaïs.)

Chaillons. (M. de Saint Ours des) Capitaine, commandant un grand Parti contre les Anglois, 324. *& suiv.* Il commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé en détachement pour sçavoir des nouvelles des Ennemis, 337.

Chambauts. (Le Sieur des) Procureur du Roy de Montreal; commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Chambly. (*Voyez le premier volume*). Irruption des Agniers & des Hollandois à Chambly, & quel en fut le succès, 92. Ce Fort est menacé, & M. de Callieres y envoye M. de Valrenes, 102. On le fortifie contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129. M. de Vaudreuil y fait camper son Armée, 356.

Le Sieur Hertel de Chambly est tué dans l'Expédition d'Hevreuil, 327.

Chameau, grande Flûte du Roy. Son naufrage, 409.

Champigny. (*voyez le premier Volume.*) Conduite de M. de Champigny à l'occasion de l'Expédition de la Baye d'Hudson, 101. Pourquoi il n'écrit point en Cour au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain sur le dessein de M. de Frontenac de rétablir le Fort de Catarocouy. Ce qu'il vouloit qu'on fît au lieu de rétablir ce Fort, 152-53. Ce qu'il represente au Ministre au sujet de Plaisance, & sur ce qu'il croit qu'on doit faire contre les Anglois, 159-60. Il monte à Montreal pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Son avis sur la conservation des Postes avancés, 211. *& suiv.* On s'en tient à son avis, & ce qui en arrive 213. Il prétend au Gouvernement Général; ce qui lui fait manquer son coup, & combien il en étoit digne, 239. Madame de Champigny assiste au convoi & aux obséques du Capitaine le Rat, 279. M. de Champigny assiste avec le Général à la derniere Assemblée pour la Paix générale, 280. Il fume dans le grand Calumet de Paix, 283. Il retourne en France, 288.

Champmélin, (Le Comte de) Chef d'Escadre, arrive à la vûe de l'Isle Dauphine, 446. Ses préparatifs pour le siége de Pensacole, 447-48. Il entre dans la Baye, 448. Il se rend maître de Pensacole, des Vaisseaux Espagnols, qui le deffendoient, & de plusieurs Bâtimens, qui arrivent au même lieu. Il loue les Espagnols de leur belle deffense, 449. *& suiv.* Comment il se venge de la dureté des Espagnols envers les François Prisonniers, 450. Il ruine une partie du Fort de Pensacole, 451. Ce qui le fait résoudre à retourner en France. Il distribue aux Sauvages les presens du Roy. Ce qui l'oblige à retarder son départ. Il met à la voile. Bon témoignage qu'il rend au Conseil de M. de Saint Denys, 452-53.

Chaouachas. Sauvages de la Louysiane. Trente de ces Barbares font trembler toute la Colonie, & M. Perrier les fait détruire par les Negres, 474.

Charbon de Terre, abondant dans l'Isle Royale, & facile à tirer, 386.

Chassaigne. (M. de la) Commandant à la Chine, donne avis qu'il paroît une Flotte de Canots sur le Lac de Saint Louys, 59. Il commande une Compagnie de cent Soldats dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336.

Chasse. (Le Pere Pierre de la) Jé-

fuite, amene un grand fecours d'Abénaquis au fecours de Quebec, 353-54. Il veut affifter à une Conférence entre les Abénaquis & les Anglois, 378. Il écrit au nom des Premiers au Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, 379. Réponfe, que lui fait le Supérieur du Séminaire de Montreal, fur ce qu'il lui demandoit des prieres pour le Pere Rafle, 385. Ce qu'il reprefente à M. de Vaudreuil au fujet des Abénaquis, 404.

Châteaugué. (Le Sieur le Moyne de) eft tué au fiége du Port Nelfon 148. M. de Bienville envoye M. de Châteaugué, Frere du Précédent, prendre poffeffion de la Baye de S. Jofeph, 435. Il l'abandonne, & pourquoi, 436. Il commande les Sauvages au fiége de Penfacole, 437. Il prend poffeffion de la Place, 438. Il eft fommé de fe rendre, & ce qui l'y oblige. A quelles conditions il fe rend, 441. Le Général Efpagnol menace de ne le pas épargner, fi M. de Sérigny ne fe rend, 443. Dureté du Gouverneur de la Havane à fon égard, 450. Il revient à la Louyfiane en qualité de Lieutenant de Roy, & reprend le Commandement de la Maubile, 454.

Châteaumorand. (M. de) Capitaine de Vaiffeau, part avec M. d'Iberville pour la découverte de l'Embouchure du Micifﬁpi, 255. Le Gouverneur de Penfacole l'envoye complimenter. Il fe difpofe à entrer dans cette Baye, & envoye M. de Graff pour en fonder l'entrée, 256. Il retourne en France après que M. d'Iberville lui eut rendu compte de la découverte de l'Embouchure du Micifﬁpi, 257-58.

La Chaudiere Noire, Chef Iroquois, fe cantonne fur la Riviere des Outaouais, & à quel deffein, 113. Il défait une Efcorte de François, 114. Il fait une defcente dans l'Ifle de Montreal. Ce qui l'oblige à faire retraite. La Queuë de fon Parti eft défaite par le Chevalier de Vaudreuil, 115. Il s'approche de Catarocouy; ce qu'il dit au Commandant. Il eft attaqué par trente jeunes Algonquins, & tué, 223-24.

Chauvignerie. (Le Sieur de la) eft envoyé à Onneyouth pour traiter avec ce Canton, 271. Il le trouve peu difpofé à la Paix, 272. Il eft envoyé aux Iroquois, & pourquoi, 350. Il leve la Hache, au nom du Gouverneur Général, dans une Affemblée de plufieurs Nations Sauvages, 355.

Chazel. (Le Chevalier de) Eft nommé Intendant de la Nouvelle France, & périt en y allant, 409.

Chedabouctou, Port de l'Acadie. On envoye ordre à celui, qui y commandoit, de l'évacuer, 70. Il eft pris par compofition par les Anglois, 71. Projet d'un Etabliffement dans ce Port, 363. Ce qui le fait échouer, 363-64.

Chefdeville. (M.) Eccléfiaftique de Saint Sulpice, Parent de M. de la Sale, l'accompagne dans fon Expédition, 3. Il fuit M. de la Sale dans un voyage, 9. Il fe fauve après le naufrage de la Fregate, 19, 20. M. de la Sale le laiffe dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci, 22.

Chepar. (M. de) Commandant aux Natchez, fe brouille avec ces Sauvages, qui lui perfuadent que les François n'ont point d'Alliés plus fidéles qu'eux. Jufqu'où il porte la confiance, 466. Il eft tué des Premiers dans le maffacre général des François de ce Canton, 467.

Chefnaye. (Le Sieur de) Se diftingue à la prife de Saint Jean, 332.

Chetimachas, Sauvages de la Louyfiane. Ils s'établiffent fur les Bords du Micifﬁpi, affez près de la Nouvelle Orleans, 435.

Chevalier. (Le Sieur) Officier de la Garnison de Naxoat, est attaqué par les Anglois, & se sauve à la faveur du Bois. Il retourne à la Mer, & tombe dans une embuscade, où il est tué, 182.

Chevalier, Sergent, que l'Amiral Anglois laisse pour Commandant au Port-Royal, 69.

Chicachas, Sauvages de la Louysiane. Les Anglois font le Commerce avec eux, & les sollicitent à tuer un Ecclésiastique François, 260. Leur alliance avec les Outagamis, 409. Les Anglois les engagent à aller en Guerre pour faire des Prisonniers, 421. La Guerre se fait foiblement entre eux & nous. Ils demandent la Paix, 458. Ils forment, à l'instigation des Anglois, le dessein de détruire toute la Colonie de la Louysiane, 464-65, 475-76. Les Natchez font courir le bruit qu'ils viennent à leur secours, 481. Quoiqu'ils ne se déclarent pas encore contre nous, on est instruit qu'ils sont les Auteurs de tout le mal, & on ne doute point qu'ils ne soient secourus des Anglois, quand ils se déclareront, 483. Ils tâchent inutilement d'engager nos Alliés dans la conspiration générale, 484. Un Chef Chicacha se trouve au rendez-vous, que M. Perrier avoit donné aux Tchactas à la Maubile, 485. Il se plaint que toutes les Nations du Nord poursuivoient la Sienne à toute outrance; Ce que M. Perrier lui répond, 487. Un Chef Nacthé se retire chez les Chicachas avec plusieurs des Siens, 496. Plusieurs Chicachas se mettent en embuscade près du Village des Tonicas: pourquoi, & ce qui en arrive, 497-98. Cette Nation se déclare ouvertement contre nous: mesures, qu'elle prend. Par qui on croit qu'elle est dirigée. Elle commence par soulever les Negres de la Nouvelle Orleans, 499. Les Chicachas gagnent une partie de Tchactas, qui se tournent ensuite contre eux, ayant sçû qu'ils avoient reçû un échec de la part des François. Ils sollicitent inutilement nos Alliés de se déclarer contre nous, 500. Pertes, que nous avons déja faites dans cette guerre, 501.

Chouchouacha, Divinité des Bayagoulas. Ce que c'est, 258.

Chouguen, ou *Riviere des Onnontagués.* Ce qu'elle a de singulier, 169-70. Les Anglois bâtissent un Fort à l'entrée de cette Riviere, 374.

Chubd. Commandant du Fort de Pemkuit. Il est sommé de se rendre, & sa réponse, 178. Ce qui l'oblige de capituler, 179.

Cibou. Isles du Cibou adjacentes à l'Isle Royale, 388.

Clamcoëts, Sauvages des environs de la Baye de Saint Bernard, enlevent quelques François, 7. Pillent des effets de la Flûte de M. de la Sale, qui avoit fait naufrage, tuent deux François, 8. Ils rodent tout autour des François, & les incommodent beaucoup, 9. Ils enlevent les Outils de ceux, qui travailloient à un Fort, 10. Les François s'en font des Ennemis irréconciliables, leur caractere, leurs usages. Description de leur Pays, 11, *& suiv.* Ils massacrent plusieurs François, 18, 20, 21. Ils tombent sur l'Habitation de Saint Louys, à la nouvelle de la mort de M. de la Sale, & y massacrent presque tous les François. Un Italien leur persuade qu'il les porte tous dans son cœur. Stratagême, dont il usa pour cela, 38, 39. Les Espagnols leur enlevent malgré eux quelques François & l'Italien, qu'ils avoient pris en amitié, 40.

Clasby. (Le Sieur) Capitaine d'un Vaisseau de Guerre Anglois, est fait Prisonnier de Guerre par Monsieur de Brouillan, après s'être bien battu, 188.

Le Clerc, un des Gens de M. de la Sale, difparoît, 21.

Le Clercq (Le Pere Maxime) Récollet, accompagne M. de la Sale dans fon Expédition, 3. M. de la Sale le laiffe dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

Clermont. (Le Chevalier de) Capitaine réformé, pourfuit des Iroquois, qui avoient enlevé des Enfans, & les délivre prefque tous, 58. Il arrive à Montreal, & donne avis à M. de Frontenac qu'il a découvert une Armée d'Iroquois fur le Lac Champlain, & qu'il en a été pourfuivi, 60. Il eft tué au fiége de Quebec, 83.

Clignancourt. (Le Sieur de) Viênt au fecours du Fort de Naxoat, 183. Les François de l'Acadie le députent à M. de Vaudreuil après la prife du Port-Royal, & pourquoi, 349.

Codere. (M. du) Commandant aux Yafous. Se trouve aux Natchez pendant le maffacre des François, & il eft tué dans le tems qu'il vouloit fecourir le Pere du Poiffon, Jéfuite, 467-68.

Colapiffas. Sauvages de la Louyfiane, pourfuivent les Natchitoches, qui les avoient quittés fans leur rien dire; en tuent plufieurs, enlevent un grand nombre de leurs Femmes, 417. Quarante Guerriers de cette Nation joignent l'Armée de M. Perrier, qui marchoit contre les Natchez, 489.

Colombet. (Le Sieur) Lieutenant réformé, eft tué en combattant contre les Iroquois, 58.

Commerce. Ce qui fait tomber celui des Pelleteries en Canada, 373. Révolutions dans le Commerce de la Louyfiane, 427. *& fuiv.* Ce qui fe paffe entre M. Perrier & les Tchactas au fujet du Commerce, 487.

Compagnie. MM. Raudot ne veulent point qu'on charge une Compagnie de l'Etabliffement de l'Ifle du Cap-Breton, & pourquoi, 395. Etabliffement de la Compagnie d'Occident, & Conceffions, que le Roy lui fait, 432. Elle fait une Promotion d'Officiers pour la Louyfiane, 435. Elle demande, & obtient des Capucins & des Jéfuites pour la Louyfiane, 462. On la prévient mal à propos contre M. Perrier, 463. Elle n'envoye pas à M. Perrier les fecours, qu'il lui avoit demandé, 488. La Compagnie des Indes rétrocéde au Roy la Louyfiane & fon Privilége Exclufif, & à quelle condition, 500-01.

Compagnie du Nord. Elle eft obligée de confentir à ce que l'Expédition de la Baye d'Hudfon foit remife à un autre tems, 101.

Conceffions. Arrivée des premieres Conceffions à la Louyfiane. Fautes, qu'on fit à leur égard, 434-35. Plufieurs Conceffionnaires fervent au Siége de Penfacole, 437. Quelques Conceffions aux Natchitoches, 454. Ce qui fait échouer ces Conceffions, 455.

Congés. Ce que c'eft, & leur utilité, 212-13. Nouveaux ordres du Roy à ce fujet, fans exécution, 222-23.

Conftantin. (Le Pere) Récollet, eft arrêté & lié par les Outaouais, délivré, & tué par mégarde, 309.

Convoi. Grand Convoi envoyé à Michillimakinac, 55. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 59. Un grand Convoi arrive à Quebec fort à propos, 100. Autre Convoi des Sauvages des Terres à Montreal, 114. Un grand Convoi arrive de Michillimakinac à Montreal, 132. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 141.

Corlar. Gros Bourg de la Nouvelle York. Sa Defcription, 45. Eft attaqué, pris & brûlé par les François,

46. *& suiv.* Effet que produisit cette conquête, 47. Allarme à Corlar, & quelle en fut la cause, 338.

Cornejo. (D. Francisco) Commandant de l'Escadre de *Barlovento*; reçoit ordre de se disposer à faire voile pour Pensacole; puis un contre-ordre, 439-40. Il reçoit de nouveau l'ordre de mettre à la voile, 441. On a avis qu'il est parti de la Veracruz avec une Flotte, pour conquerir la Louysiane, & il ne paroît point, 452.

Corrois, Sauvages de la Louysiane, mêlés avec les Yasous, 469. Ils se joignent à eux pour massacrer les François, 470. Ils sont défaits & réduits presqu'à rien par les Akansas, 484. Le reste de cette Nation s'enferme dans un Fort avec les Natchez, 496. Ils se joignent aux Chicachas pour appuyer une trahison des Natchez, 497.

Costebelle. (Le Sieur Pastour de) arrive à Plaisance avec vintcinq Soldats, 74. Il y devient Commandant, & les Habitans refusent de lui obéir, 75. Devenu Gouverneur de Plaisance, il approuve le dessein de M. de Saint Ovide de faire le siége de Saint Jean; & le favorise, 331. Saint Ovide lui donne avis du succès de son Entreprise. Il blâme cet Officier d'avoir envoyé en France pour y donner les mêmes avis, & lui ordonne de revenir à Plaisance, après avoir ruiné sa Conquête, 333. Il projette de chasser les Anglois de l'Isle de Terre-neuve, & ne reçoit point les secours, qu'on lui avoit promis. Quel fut le succès de son Entreprise sur l'Isle de Carbonniere, 346-47. Une de ses Lettres, interceptée par les Anglois, leur fait prendre la résolution d'attaquer Plaisance, & ce qui sauve cette Place, 362. On lui demande un Officier pour conduire l'attaque du Port-Royal, & pourquoi il le refuse, 364. Il passe du Gouvernement de Plaisance à celui de l'Isle Royale, 399.

Côte (Le Sieur de la) Ecrivain de Roy en Acadie seconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ses préparatifs pour la défense de Naxoat, 183. Il démonte une Piece de Canon des Anglois, 184.

Coudre (Le Sieur) Major de Corlar. Se retranche au-delà de la Riviere après la prise de Corlar. On l'engage à se rendre; on le traite bien, & pourquoi, 46, 47.

Coulonges. (Le Sieur de) est envoyé au-devant des Akansas, 489. Il est attaqué par les Natchez, & blessé, 490.

Coureurs de Bois, voyez le premier Volume. Nouveaux ordres contr'eux, & ce qui en arrive. Désordre, dont ils sont cause, en se joignant aux Sioux contre les Miamis, 210. *& suiv.* Nouveaux ordres du Roy contre eux, & ce qui en arrive, 222-23. Leurs désordres obligent les Missionnaires d'abandonner le Poste de Michillimakinac, 306. Le Roy leur envoye une Amnistie, & Monsieur de Louvigny les raméne presque tous, 408.

Courtemanche. (Le Sieur de Tilly de) Gentilhomme Canadien, Lieutenant de M. de Portneuf dans l'Expédition de Kaskebé, 52. Il se distingue à la prise de cette Place, 55. M. de Frontenac l'envoye aux Outaouais, & pourquoi, 93. Il est envoyé à Michillimakinac pour informer les Sauvages de nos succès contre les Anglois; puis vers les Miamis pour les rassûrer & les éclairer, 100. Il commande un Parti contre les Agniers, 126. *& suiv.* Il est envoyé à Michillimakinac, 133. Il défait les Iroquois, 156. Il est envoyé aux Nations du Nord & de l'Ouest, & pourquoi, 252. Il parcourt toutes les Nations pour en amener des Députés, 273. *& suiv.*

Il est envoyé à Baston pour traiter de l'échange des Prisonniers, 301.

Couture, François, que M. Cavelier & sa Troupe rencontrerent aux Akansas; ce qui l'y avoit amené, 36. Il engage les Akansas à secourir la Troupe de M. Cavelier, & à lui donner des Guides. Il l'accompagne jusqu'aux Kappas, 37.

Créoles de la Louysiane font très-bien à l'attaque des Natchez; ce que M. Perrier en pensoit, 482.

Cresnay. (Le Baron de) Commandant des Troupes de la Louysiane, accompagne M. Perrier à la Guerre contre les Natchez, 489. Plusieurs Natchez se rendent à lui, 497.

Crevier. (Le Sieur) Seigneur de Saint François, accompagne M. Hertel, son Oncle, dans son Expédition contre les Anglois, 50. Il y est tué, 51.

Crisasy, Le Chevalier de) combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice. Qui étoient le Marquis & le Chevalier de Crisasy, 95, 96. Le Marquis de Crisasy Gouverneur des Trois Rivieres, 97. Le Marquis de Crisasy en danger d'être attaqué au Sault Saint Louys, est secouru à propos, 125. Le Chevalier de Crisasy est commandé pour aller rétablir le Fort de Catarocouy; & contremandé, lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer, 141. Il part pour rétablir ce Fort, 152. Succès de son voyage, & sa bonne conduite en cette occasion, 154-55. Il meurt de chagrin, & fort regretté, 167. Le Marquis de Crisasy est chargé de la garde d'un Fort dans l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois, 170.

Crozat (M.) Le Roy lui accorde le Commerce exclusif de la Louysiane, & de grandes Concessions dans cette Province : à quelles conditions, 415-16. Il s'associe M. de la Motte Cadillac pour le Commerce, & ce qu'il lui recommande, 416. Ce qui l'empêche de profiter de son Commerce exclusif, 427. & *suiv.* Ses plaintes, & plaintes contre lui. Il remet son Privilege au Roy. Avantages, qu'il croyoit qu'on pouvoit tirer de la Louysiane 430.

Cucagua, Nom, que Garcilasso de la Vega donne au Micilpi, 412.

Cussi. (M. de) Governeur de Saint Domingue, va trouver M. de la Sale au Petit Goave, 5. Il en use bien avec M. de la Sale, 6.

D

DACARETTE, jeune Habitant de Plaisance, se met à la tête d'un Parti de François après la mort du Commandant; se rend maître d'une Fregate Angloise, & évite deux Navires Corsaires 347.

Daimanville, *voyez Aajulle*.

Dalmas. (Le Pere) Jésuite, est tué par un François, & pourquoi, 134.

Dardennes, Canadien qui avoit eu ordre d'examiner en quel état se trouvoit Pensacole, en rend bon compte à M. de Champmêlin, 447.

Davault, Chasseur de l'Habitation de Saint Louys, découvre une conspiration contre Joutel, & l'en avertit, 10.

Davion. (M.) Missionaire chez les Tonicas, empêche le Chef de ces Sauvages de casser la tête à un Député du Chef des Natchez. Avis, qu'il donne aux François qui marchoient contre les Natchez, 424.

Dauphin. Port Dauphin, ou de *Sainte Anne*, dans l'Isle Royale. Sa description, & sa situation, 388, 398. Pourquoi on lui préfere Louysbourg, 399.

Dauphine. (*Isle*) Son premier nom. M. d'Iberville y bâtit des Magasins, & des Casernes, & pourquoi. On y bâtit un Fort; elle se peuple, & de-

vient le Quartier Général de la Colonie, 44. Un Corsaire Anglois la pille, & exerce de grandes cruautés, 415. Tandis que M. de l'Epinai la fait fortifier, son Port se ferme, 433. Les Espagnols l'attaquent inutilement pendant plusieurs jours, 443. & suiv.

Delietz. (Le Sieur) Commandant aux Illinois. Sa bonne conduite, 265. Il engage le Grand Chef des Natchez satisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement avec ces Sauvages. Sa mort, 460.

Dellius. (M.) Ministre Anglois, Député au Comte de Frontenac de la part du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 225. Ce qu'il dit à M. de Callieres des prétentions de sa Nation sur plusieurs Postes du Canada 235. Il commence une Mission chez les Agniers; comment il s'en aquitte. Il est chassé d'Orange, 248.

Denys (Le Sieur) Commandant du Fort de Kaskebé, se rend Prisonnier de guerre, & est conduit à Quebec 55.

Désertions. Causes des Désertions dans la Louysiane, 457. & suiv.

Desloges. Un des Volontaires, qui avoit suivi M. de la Sale, est tué par les Sauvages, 8.

Desnoyers. (La Dame) qui étoit Prisonnière des Natchez, est chargée des propositions de ces Sauvages, & M. de Loubois la retient, 481.

Despeiens. (Le Sieur) Officier, faisant Office de Major dans l'Expédition de M. de Saint Ovide contre Saint Jean, se distingue à la prise de cette Place, 332. M. de Saint Ovide l'envoye en France donner avis de sa Conquête, 333.

Détroit. L'Entredeux des Lacs Erié & Huron. M. de Callieres y fait un Etablissement. Ce qui se passe à ce sujet entre lui & Téganissorens, 269-70. Pourquoi M. de Callieres ne parle point de cet Etablissement au Congrès Général pour la Paix. Il y envoye M. de la Motte Cadillac & un Jésuite, 284. Les Outaouais sont mécontens de cet Etablissement. Ses inconvéniens. M. de Vaudreuil ne l'approuve pas, 293. Désordre arrivé dans ce Poste, 307. & suiv. Les Outagamis menacent le Détroit. Ils y sont assiégés. Succès de ce siége, 365. & suiv.

Diron. (M.) Frere de M. d'Artaguette, arrive à la Louysiane, en qualité de Capitaine, 435. Il commande à la Maubile en qualité de Lieutenant de Roy, & se brouille avec les Tchactas, 465. M. Perrier lui ordonne de pressentir si on peut compter sur les Tchactas, 477.

Domergue. (Le Sieur) tombe dans une embuscade, avec un Détachement de François, & tous sont tués en combattant vaillamment, 104.

Dongé. (Le Pere) Jésuite à la Louysiane. Il reçoit ordre d'en sortir, 264.

Douay. (Le Pere Anastase.) Recollet, accompagne M. de la Sale dans son Expédition, 3. Il accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage, 22. Il est present à sa mort tragique. Il se met en état de mourir aussi; les Assassins le rassûrent, 26. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 36. & suiv.

Doutreleau. (Le Pere) Jésuite, est blessé par des Yasous, en disant la Messe. On fait sur lui plusieurs décharges à bout portant, sans lui faire de nouvelles blessures. Comment il se sauve, 470. & suiv. On le fait panser, & on le fait conduire à la Nouvelle Orleans, 472. Il retourne à la Baye des Tonicas, pour y servir d'Aumônier à l'Armée, quoiqu'il ne fût pas encore parfaitement guéri, 473.

Doyen. (André) Habitant de Plaisance, refuse d'obéir au Comman-

dant, tuë un Caporal & deux Soldats, 75.

Dubos, Partiſan Canadien, après s'être bien battu, tombe dans une embuſcade, & y eſt tué, 199.

Duclos. (M.) eſt nommé Commiſſaire Ordonnateur à la Louyſiane, & chargé avec le Gouverneur de l'adminiſtration de la Juſtice, 416. Son Mémoire raiſonné ſur la Louyſiane, & ſon éloge, 430. Il eſt relevé par M. Hubert, 433.

Duclos, Commis de M. Perrot, 68.

Duclos, Capitaine d'un Traverſier, eſt pillé par des Déſerteurs, & pourquoi ils ne lui prennent que des vivres, 457.

Duclos, (M.) Officier François, ſe diſtingue au ſiége de Quebec, 86.

Dudley. M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, traite avec M. de Vaudreuil de l'échange des Priſonniers, & paroît n'avoir pas deſſein de conclure, mais de faire reconnoître Quebec, 301. Son Fils reſte lontems à Quebec, & ſes Gens y toiſent les Fortifications, 301, 336. Il forme le deſſein de chaſſer les François de l'Acadie, & pourquoi, 313-14. Le Général, qui avoit levé le ſiége du Port-Royal, lui écrit: Réponſe, qu'il en reçoit, 317. Il s'offre à aller lui-même réparer l'affront, que ſa Nation y a reçû, & le Parlement s'y oppoſe. Son Fils y eſt envoyé, 318. La Reine d'Angleterre lui mande qu'elle veut abſolument avoir l'Acadie. Il répond du ſuccès, & en reçoit d'avance des remercimens de Sa Majeſté Britannique. Pourquoi il contremande un Parti de cinq cens Anglois, prêt à faire une incurſion dans la Nouvelle France, 327. Il ne peut engager les Abénaquis à demeurer neutres, 341. Il refuſe l'échange des Priſonniers aux conditions propoſées par M. de Vaudreuil, 351.

Duhamel. (M.) Enſeigne ſur le Vaiſſeau, qui porta M. de la Sale en Amérique, 3.

Duhaut. Un des Aſſociés de M. de la Sale, s'égare en le ſuivant dans une courſe, & revient au Fort de Saint Louys, 17, 18. Il veut ſe faire Chef de Parti, & Joutel s'aſſûre de lui, 20. Il accompagne M. de la Sale dans ſon dernier voyage, 22. Il l'aſſaſſine, 24. Il ſe ſaiſit du commandement, & partage les effets de M. de la Sale avec Larchevêque, 27. Il conſent à donner à M. Cavelier la moitié des effets du Magaſin. Il prend querelle avec Hiens, qui le tuë, 32.

Duhaut. (Dominique) Frere Cadet du Précédent, 17. Il accompagne M. de la Sale dans une courſe, 20. On ne ſçait ce qu'il devient, 21. On publie que M. de la Sale l'avoit tué de ſa propre main, 25.

Dumeſnil. Domeſtique de M. de la Sale, eſt dévoré par un Crocodile, 21.

Dupuys (M.) Lieutenant Particulier de Quebec, faiſant l'Office d'Aide-Major au ſiége de Quebec, fait ſonner le Tocſin, pour faire croire aux Ennemis que toutes les Troupes leur vont tomber ſur le corps; ce qui les oblige à faire retraite, 87.

Dupuys. (le Sieur) Lieutenant, Fils du Précedent, eſt commandé pour défendre le Fort de Chambly ſous M. de Valrenes, 122. Belle action de cet Officier dans une retraite, 327. Il eſt envoyé à Baſton, & pourquoi. Eloge, que M. de Vaudreuil fait de lui, 348.

Durantaye. (M. de la) *voyez le premier volume.* Il eſt rappellé de Michillimakinac, & pourquoi. Son éloge, 55, 56. Il défait un Parti d'Iroquois derriere Boucherville, 155. Il commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168,

E

EAU (Le Chevalier d') *voyez le premier volume.* Ceux, qui l'avoient accompagné à Onnontagué, sont brûlés, & lui envoyé à Baston, 92. Comment il évita d'être brûlé vif, 93. Il se sauve de Baston, 115. Il arrive à Quebec, 116.

Ecossois. Plusieurs Ecossois, qui devoient s'établir à Quebec après sa prise, périssent dans le naufrage de la Flotte Angloise, 357.

Egron. (Le Sieur de la Motte) commande un Vaisseau de la Compagnie du Nord: ne peut sauver le Port Nelson, & périt dans un naufrage, 202.

Epinay (M. de l') conduit des Troupes en Terre-neuve, 298. M. de l'Epinay arrive à la Louysiane en qualité de Gouverneur. Il envoye un Vaisseau à la Vera-Cruz. Il fait fortifier l'Isle Dauphine, 433. Il fait construire la Nouvelle Orleans, & y nomme un Gouverneur, 434.

Escairac (M. d') est blessé à mort au combat de la Prairie de la Madeleine, & meurt peu de jours après, 104.

Espagnols. Des Espagnols entreprennent de détruire l'Habitation de M. de la Sale, & comment ils traitent les François de sa suite, 39, 40. Pourquoi ils devoient favoriser l'Etablissement des François sur les Bords du Micissipi, 40. Ils préviennent les François, en s'établissant à Pensacole, 256. Ce qu'ils font pour traverser l'Etablissement de la Louysiane, 261-62. Baye des Espagnols: sa description, & sa situation, 388. Des Espagnols viennent avec des Assinaïs, & vont tout nuds comme ces Sauvages, 418. Ils font un Etablissement chez les Assinaïs, & l'on soupçonne qu'ils veulent s'approcher du Micissipi, 427. Guerre déclarée à l'Espagne, 436. Ils manquent l'Isle Dauphine, faute de constance, 444. Ils font une très-belle défense à Pensacole, 449. Ils font un Etablissement à la Baye Saint Bernard, 455. Des Espagnols secourent fort à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Etrées (Le Maréchal d') s'oppose à ce qu'on ne permette aux Réfugiés François de s'établir à la Louysiane, & pourquoi, 262.

F

FABER. M. du Plessys Faber, Capitaine, reçoit ordre de donner la chasse à un Parti d'Iroquois, & ce qui en arrive, 115.

Falaise (Le Sieur de) arrive de Quebec pour se trouver à la défense du Fort de Naxoat, 184.

Farine. (Le Chef de la) Natché, le véritable Auteur du massacre des François, se rend dans le Camp de M. Perrier avec le Grand Chef, 492. Il s'échappe, & avertit tous ses Gens de se sauver, parce que M. Perrier les veut tous faire brûler. Le Grand Chef dit que c'est un Usurpateur, 494. Il va aux Tonicas: & trahison, qu'il fait au Grand Chef, 497-98. Il assiége M. de Saint Denys aux Natchitoches, 498. Il est battu, & il y périt, 499.

Félix. (Le Pere) Récollet, Missionnaire en Acadie. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil, 351.

Fontaine. (Le Sieur) apprend à M. de Loubois que M. de Saint Denys a battu les Natchez, 498.

Fontenu. (M. de) est envoyé Commissaire en Acadie. Il transfere l'Etablissement de Naxoat au Port-Royal, 256.

Forbans. Deux Navires Forbans pillent l'Isle de Marigalante, emmenent neuf Habitans, qu'ils débarquent au Port-Royal, où ils commettent de grandes cruautés, &

s'emparent du Navire & des deux Caiches de M. de Villebon, 72. Diligences de M. de Villebon pour les prendre ; ils lui échappent, 73.

Forêt. (Le Sieur de la) *voyez le premier volume.* Il eſt établi Commandant au Port Nelſon, 149. A quelle condition le Roy conſent qu'il garde le Fort de S. Louys des Illinois, 161. Il eſt obligé de rendre aux Anglois le Fort Bourbon, 202. Sa bonne conduite parmi les Illinois, 265.

Le Forillon, Poſte Anglois dans Terre-neuve. M. de Brouillan l'emporte l'épée à la main, 188. Le Sieur Amariton attaque ce Poſte en plein midi, emporte le Fort, ſe rend maître de quelques Bâtimens & de quelques Habitations, 290. Les Anglois s'y rendent Priſonniers à M. de Subercaſe, 300.

Le Forillon, Rocher remarquable ſur la Côte de l'Iſle Royale, 387.

France. Nouvelle France, voyez Colonie & Canada.

Franciſquain. Avis, que donne un Pere Franciſquain au Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, 439.

François. Ils ſe laiſſent ſurprendre auprès de Montreal par les Iroquois. Perte, qu'ils font en cette occaſion, 62. Belle action de trois François dans la Baye d'Hudſon, 134. Un François, dans un accès de phrenéſie, tuë le Chirurgien du Fort de Sainte Anne, & revenu à lui, tuë un Pere Jéſuite, & pourquoi, 134. Etat des François en Terre-neuve, 185-86. Fautes qu'ils font dans les Colonies, 197-98. Deux Françoiſes, Priſonnieres dans le Canton d'Agnier, ſont ramenées à Quebec, 200. Des François ſont pillés par les Sioux, & pourquoi, 211. Les Anglois projettent de les chaſſer de l'Iſle de Terre-neuve, 217. Pluſieurs François Priſonniers chez les Iroquois s'y établiſſent, & n'en veulent point ſortir, 247. Un Soldat François, tué par les Outaouais, 309. Comment les François du Canada traitoient leurs Priſonniers Anglois, 329. Les Anglois de la Caroline tâchent de leur débaucher les Sauvages de la Louyſiane, & de les rendre mépriſables, 330. A quelle extrémité ils étoient réduits au Port-Royal, lorſque cette Place fut renduë aux Anglois, 345-46. Comment ils traitoient les Anglois Priſonniers dans la Colonie, 348. On arrête à Orange trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, 350. Liberté, que les Anglois avoient laiſſée à ceux de l'Acadie, pour les y retenir, 399. Un nouveau Gouverneur Anglois les inquiette, & ce qui en arrive, 400-01. François maſſacrés en trahiſon par les Sauvages dans la Baye d'Hudſon, 405. Leur foibleſſe les rend mépriſables aux Sauvages de la Louyſiane, 430. Quantité de François ſe rendent aux Eſpagnols, en diſant qu'ils ſont bons Serviteurs du Roy d'Eſpagne, 440. Ceux qui étoient à Penſacole refuſent de ſe battre contre les Eſpagnols, 441. Pluſieurs ſont pris les armes à la main contre le Roy, & ſont exécutés à mort, 442. Maſſacre des François aux Natchez, 466. & *ſuiv.* & aux Yaſous, 470. Deux François tués, près de la Maubile par les Tioux, 478, & deux brûlés par les Natchez. 479.

Réfugiés François. Le Roy d'Angleterre veut les envoyer à la Louyſiane, & pourquoi. Ils s'offrent au Roy de France à peupler ce Pays en ſon nom, & ſont refuſés, 261-62.

Fremouſe, Poſte Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend maître, 188. Les Anglois y joignent un Parti François, qui avoit fait une Expédition au Forillon, 290.

Freſniere (Le Sieur Hertel de la) Fils aîné de M. Hertel, eſt bleſſé en combattant ſous les yeux de ſon Pe-

re. Son éloge, 51, 52. Il est pris par les Iroquois avec un de ses Freres, 114. Ils sont délivrés, & reviennent à Quebec, dans le tems qu'on les croyoit morts, 141.

Fronsac. (Passage de) Sa situation, 385.

Frontenac. (Le Comte de) Gouverneur Général de la N. France pour la seconde fois. (*Voyez le premier Volume.*) Son Plan pour rétablir les affaires de la Colonie. Il fait avertir les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac qu'ils verront bien-tôt du changement dans les affaires, & pourquoi. Il envoye trois Partis contre les Anglois, 43, 44. Son embarras à l'occasion de deux Partis de nos Alliés, qui s'étoient chargés sans se connoître, & comment il s'en tire, 49. Son attention dans le choix des Partis, qu'il envoye contre les Anglois, 50. Il envoye un grand Convoi à Michillimakinac, & des presens aux Sauvages, & pourquoi il en rappelle M. de la Durantaye, 55, 56. Ses précautions pour garantir la Colonie des incursions des Iroquois, 58. Ses diligences à la nouvelle de l'approche des Iroquois vers Montreal, 59. Il engage les Outaouais & les autres Sauvages du Nord à ne faire ni paix, ni tréve avec les Iroquois. Ce qu'il fit dans cette occasion pour les gagner. Il passe à la Prairie de la Madeleine pour être à portée de deffendre Montreal, qui étoit menacé, 60. Il fait la revûe de son Armée; il tient Conseil avec les Sauvages, & ce qui s'y passe, 61. Il rompt la Conférence, & pourquoi. Il renvoye ses Alliés fort contens. Il reçoit un échec pour avoir ajouté trop de foi à ses Coureurs, 62, 63. Il s'en prend à Oureouharé de tous les échecs, qu'il venoit de recevoir des Iroquois. La réponse de ce Sauvage le fait repentir de sa mauvaise humeur, & il lui fait amitié. Il reçoit les premiers avis de l'approche d'une Flotte Angloise, 64. Ce qui cause sa surprise à la nouvelle de l'approche d'une Flotte Angloise, 65. Ses diligences pour mettre Quebec en état de deffense. Son arrivée dans cette Capitale; il y fait ajouter de nouvelles Fortifications, 76. Il pourvoit à tout, & donne de bons ordres, qui sont bien exécutés, 77. L'Amiral Anglois l'envoye sommer de se rendre à discrétion: sa réponse, 78. & *suiv.* Son Plan pour la deffense de Quebec, 81, 82. Il ordonne la retraite à propos, après le premier combat, 83. Il s'avance à la tête des Troupes sur la Riviere de Saint Charles, mais l'Ennemi se retire, 85. Il donne de grandes louanges à ceux, qui s'étoient distingués dans le dernier combat contre les Anglois, & permet au Sieur Carré d'emporter deux Piéces de Canon, que les Anglois avoient été obligés d'abandonner, 87. Il traite d'un échange des Prisonniers avec l'Amiral Anglois, 90. Son Mémoire au sujet de la Pêche des Morues, 93, 94. Ses soupçons contre les Iroquois du Sault Saint Louys, & contre leurs Missionnaires, & leur peu de fondement: ce qu'il en écrit au Ministre, 97, 98. Il réussit à engager nos Alliés à continuer la guerre contre les Iroquois, 100. Pourquoi il consent que M. du Tast n'aille point à la Baye d'Hudson, 101. Propositions, que lui fait le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & sa réponse, 107-08. Propositions, qu'il fait au Ministre, & la réponse, 108. Il envoye contre les Agniers un Parti, qui ne réussit point. Il reçoit bien le Chevalier Nelson, qui avoit été envoyé Prisonnier à Quebec, 109. Pourquoi il retient à Quebec le Soleil d'Afrique pendant plusieurs mois, 110. Il envoye un Parti contre les Iroquois,

112. Il arrive à Montreal, & en fait repartir Saint Michel pour Michillimakinac. Il le fait suivre par M. de Saint Pierre, 113. Il conduit trois cens Hommes de Milices à Montreal. Il veut engager les Outaouais dans une Expédition contre les Iroquois. Ils le refusent, & ce qui l'en console. Il retourne à Quebec, 116. Il engage MM. d'Iberville & de Bonaventure à se rendre les maîtres du Fort de Pemkuit. Ce qui fit manquer cette Entreprise, 121. & *suiv.* Etat florissant de la Colonie, dû à ses grands talens. Plaintes contre lui, 122. & *suiv.* Embarras, où il se trouve au sujet du Chevalier Nelson, 124-25. Il envoye un Parti contre les Agniers, 126. Il fortifie Quebec, 128. Ses inquiétudes au sujet de Michillimakinac; il y envoye le Sieur d'Argenteuil, & pourquoi, 129. Réponse, qu'il fait à Tareha, Capitaine Onneyouth, qui lui faisoit des propositions de paix. Il reçoit une Lettre du Pere Milet, & ce qu'il en pense, 130. Nouvelles, qu'il reçoit des grands préparatifs des Anglois, & de ce qui se passoit aux Iroquois. Il envoye le Chevalier de Vaudreuil contre les Iroquois, qui s'étoient approchés de Montreal, 131. Il monte à Montreal pour donner audience aux Députés des Sauvages du Nord & de l'Ouest. Ce qui se passe entr'eux & lui, 132-33. Mesures, qu'il prend pour s'assûrer des Nations d'en-haut. Nouvelles qu'il apprend de la Baye d'Hudson & de l'Acadie, 133-34. Tareha lui vient faire des propositions très-insolentes : de quelle maniere il reçoit ce Sauvage. Une Femme Onneyouthe vient exprès pour le voir, par l'estime, qu'elle avoit conçue de lui, 135. Ce qui l'engage à ne pas rompre toute négociation avec les Iroquois, 136, 138. Il est averti des desseins des Iroquois, & pourquoi il écoute leurs Ambassadeurs, 139. Il caresse beaucoup le Chef de l'Ambassade, & lui fait des presens pour lui & pour Garakonthié, qui lui avoit envoyé des Colliers. Fruit, qu'il tire de cette Ambassade. Il reçoit des Députés des Nations d'en-haut. Comment il se comporte à leur égard, & pour empêcher nos Alliés de rompre avec nous. Il tente inutilement de rétablir le Fort de Catarocouy, 140. & *suiv.* Il est averti de ne plus compter sur la paix avec les Iroquois. Il en reçoit de nouveaux Députés, & leur donne audience en présence des Députés de nos Alliés, 141. De quelle maniere il se comporte dans cette audience, 142. Il reçoit mal les Députés d'Onneyouth, 143. Pourquoi il traite de nouveau avec les Iroquois, 143-44. Ce qu'on pensoit de sa conduite en Canada, 150-51. Il veut de nouveau rétablir le Fort de Catarocouy, & l'exécute contre l'avis de presque toute la Colonie, 151-52. Les raisons, qu'il en apporte au Ministre, 153-54. Propositions, qu'il fait au même Ministre, 154. Il forme un Camp dans l'Isle Perrot, 155. Sa dexterité dans une audience, où les Députés de nos Alliés lui parlerent fort mal, 156. Un Siou lui demande sa protection pour sa Nation, 158. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain, au sujet des desseins des Anglois, 159-60. Ce qui le détermine à marcher contre les Iroquois. Mesures, qu'il prend pour cette Expédition, 161, 162, 165. Il approuve le sentiment de M. de Callieres touchant cette Expédition. Ordres, qu'il donne en conséquence, 166. Il monte à Montreal, 167. Il arrive à la Chine : disposition de son Armée. Il va camper à l'Isle Perrot, 168. Ordre, qu'il garde dans sa marche, 169-70. Un François vient d'Onneyouth pour lui faire des propositions de paix de la part

de ce Canton: Sa réponse. Il envoye le Chevalier de Vaudreuil dans ce Canton: ordre, qu'il lui donne, 172. Accueil, qu'il fait aux Députés, que M. de Vaudreuil lui amene, 113. Il délibere sur le parti, qu'il doit prendre: celui, qu'il prit, & ce qu'on en a pensé, 174. *& suiv.* Il croit avoir réduit les Iroquois à accepter la paix, aux conditions, qu'il voudra leur imposer, & envoye plusieurs Détachemens contre eux. Il arrive à Quebec. Ordre, qu'il y reçoit de la Cour, 176. Il forme plusieurs Partis contre les Iroquois, & aucun ne réussit, 198-99. Sa réponse à M. de Callieres au sujet des Onneyouths. Réception, qu'il fait à ces Sauvages. Des Agniers lui parlent avec beaucoup de hauteur, 200. Sa réponse: il les retient pendant tout l'Hyver, & pourquoi. Il ne veut pas que les Iroquois domiciliés s'éloignent de la Colonie. Avis & ordres, qu'il reçoit de la Cour, 201. On lui fait mystere de l'objet de ces ordres, 209. Son embarras au sujet des Iroquois, & le parti, qu'il prend. Il lui survient un nouvel embarras, 210. Comment il s'en tire: Circonstances fâcheuses, où il se trouve, 211. Comment il élude les ordres de la Cour au sujet des Congés, 212-13. Audience, qu'il donne aux Nations d'en-haut, & ce qui s'y passe, 213-15. Il apprend pour quel sujet on lui avoit ordonné de se tenir prêt à marcher avec toutes ses forces, 215. *& suiv.* Son sentiment sur ce projet, 216. Le Roy doute qu'il puisse aller en Personne à l'Expédition de la Nouvelle Angleterre: sur quel pied il devoit y être, s'il y alloit, & qui il devoit substituer en sa place, 217. Pourquoi il ne se sert point de toutes les Forces, qu'il avoit sur pied, pour humilier les Iroquois, 221-22. Il reçoit de nouveaux ordres touchant les Coureurs de Bois. Ce que lui mande M. de Pontchartrain. Le parti, qu'il prend, 222-23. Le nouveau Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui renvoye des Prisonniers François, & lui écrit sur ses prétentions au sujet des Iroquois. Réponse, qu'il lui fait, 225-27. Ce qu'il conclut du rapport, qu'on lui fait d'une Assemblée des cinq Cantons convoquée par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & le parti, qu'il prend à ce sujet. Réception, qu'il fait faire aux Agniers, qui étoient venus au Sault S. Louys & à Montreal, 228-29. Il reçoit une seconde Lettre du Gouverneur Anglois: sa réponse, 229. *& suiv.* Il ne répond rien sur ce qui regardoit les Missionnaires, 234. Sa mort: ses bonnes & ses mauvaises qualités. Les Iroquois viennent pleurer sa mort, 237. Idée, qu'avoit de lui le fameux Capitaine Huron, le Rat, 278.

G

GABARET. (M. de) arrive à Pentagoët, & envoye de-là les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

Gabori. (Baye de) en l'Isle Royale. Sa description, 387.

Gannes. (M. de) Officier de l'Acadie, se distingue à la deffense de Naxoat, 183.

Garakonthié, *voyez le premier volume.* Il continuë à servir les François. Son zéle pour la Religion. Pourquoi il demeure dans son Canton, 136. Il envoye des Colliers au Comte de Frontenac, 139. Il en reçoit des presens, 140. Sa mort. Son Neveu s'offre à lui succeder, en qualité de Correspondant des François, & est accepté, 285.

Gardeur. (Le Sieur de Tilly le) commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Garnier (Le Pere Julien) Jésuite, sert d'Interpréte aux Hurons, au Congrès Général, 281.

Gatineau. (Le Sieur) accompagne M. Hertel dans son Expédition contre les Anglois, 50. Il est envoyé à M. de Frontenac pour lui porter la nouvelle de l'heureux succès de cette Expédition, 52.

Gaulin. (M.) Missionnaire des Sauvages de l'Acadie. Demande un Officier pour attaquer le Port-Royal, 364.

Gemeraye. (M. de la) Gentilhomme Breton, Lieutenant, escorte un grand Convoi à Michillimakinac. Il est attaqué, & danger qu'il court, 56. Il est nommé pour escorter un Convoi de Sauvages; & son Escorte est battuë par les Iroquois, 114. Les Iroquois le viennent trouver à Catarocouy, où il commandoit. Pourquoi il ne veut pas prendre sur lui de les attaquer. Il consulte M. de Frontenac: Réponse, que lui fait ce Général, 224.

Gesse. (Le Sieur de la) Capitaine. Qui il étoit. Il perit dans le naufrage du *Chameau*, 409.

Giguiere. Canadien, est envoyé pour reconnoître Corlar, & s'acquitte fort bien de cette Commission, 45.

Golleville. (M. de) est envoyé à la Vera-Cruz par M. de l'Epinay, pour y trafiquer, & comment il y réussit, 433.

Gonzalez. (André) Amene à Pensacole un Convoi de la Havane, & tombe entre les mains des François, 450.

Gouttins. (Le Sieur des) Commissaire Ordonnateur en Acadie. Il est fait Prisonnier par les Anglois. M. de Villebon le trouve au Port-Royal, 69. Il se rend au Fort de Jemset, 72. Belle action de ce Commissaire; elle sert à le justifier dans une occasion importante, 111.

Goyogouins, *voyez le premier volume.* Un Parti de Goyogouins & d'Agniers est rencontré par M. de Bienville, & comment il évite d'être défait, 97. Députés de ce Canton à Quebec. Leur embarras aux questions, que leur fait M. de Frontenac, 141-42. Ce que le Général leur déclare, 142. La résolution est prise de ruiner ce Canton, & pourquoi on ne l'exécute pas, 174. Ouréhouaré assûre que son Canton de Goyogouin est sérieusement disposé à la paix, 225. Pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés au Chevalier de Callieres, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la nouvelle Angleterre, & M. de Callieres le trouve mauvais, 245. Des Députés de ce Canton partent pour Montreal, 249. Le Sieur de Joncaire négocie assez heureusement avec eux, 272.

Goyon. (Le Chevalier de) Capitaine de Vaisseaux, sonde l'entrée de la Baye de Pensacole, 448.

Graff. (Le Sieur Laurent de) Qui il étoit. M. de Châteaumorand l'envoye pour sonder l'entrée du Port de Pensacole, 256.

Grais. (Le Chevalier de) Capitaine, commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grange. (Le Sieur de la) Bon Partisan. Il fait un coup de vigueur en Terre-neuve; en amene une Fregate Angloise; la conduit en France; est pris par les Anglois, après s'être bien battu, 296. Le Roy le fait entrer dans le Corps de la Marine, 297.

Granger. Habitant du Port-Royal. Reçoit ordre de charger les Anglois, qui ne l'attendent point, 321.

Grandpré. (M. Boucher de) Major des Trois Rivieres. Commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grandville. (M. de) est détaché par M. Provôt, son Beau-frere, pour observer la Flotte Angloise, 65. Il est pris par cette Flotte, & avoue à l'Amiral que Quebec est sans deffense, 79. Il est relâché par échange, 90. Il commande le Bataillon des Milices de Beaupré dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grave. (Le Sieur de) Commandant aux Yasous. Les Chicachas s'adressent à lui pour avoir la paix, 458.

Gravier. (Le Pere) Jésuite, établit une Mission florissante chez les Illinois, 266.

Graydon, Officier Anglois, part avec une Escadre pour assiéger Plaisance. Il manque l'Escadre de M. Ducasse. Il paroît peu affectionné au Gouvernement; se comporte mal dans les Colonies Angloises, & n'ose attaquer Plaisance, 291.

Grieu. (Le Chevalier de) Ce qui lui arrive en conduisant à la Havane le Gouverneur & la Garnison, de Pensacole, 438.

Grollet. Matelot de la Rochelle, Déserteur de M. de la Sale. Il vient trouver Joutel chez les Cénis, 30, 31. Lumieres, qu'il lui donne sur le Micissipi, 31. Il est pris par les Espagnols chez les Cénis; envoyé en Espagne, de-là à Mexico, enfin au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 39, 40.

Gros. (Le Sieur le) Garde-Magasin dans l'Habitation de Saint Louys. On conspire contre lui, 10. Sa mort, 17.

Guaço. (D. Gregorio) Commandant à la Havane. Envoye une Flotte contre les Anglois de la Caroline. Il lui ordonne d'attaquer deux Navires François, 438. Il change la destination de sa Flotte, & l'envoye pour reprendre Pensacole. Ce qu'il mande en conséquence au Viceroy du Mexique, 439. Le changement de destination de la Flotte ne plaît pas à tout le monde, & ce qui en arrive. Il y remplace les Déserteurs, 440.

Guerrero. (D. Francisco.) conduit des Vaisseaux à la Vera-Cruz, & D. Francisco Cornejo a ordre de les joindre à son Escadre, 442.

Guillaume III, Roy de la Grande Bretagne; adresse au Chevalier de Callieres un *Duplicata* des ordres, qu'il envoye au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 241. Il parle dans ses Lettres des Iroquois, comme de ses Sujets, 242. Pourquoi il veut envoyer sur le Micissipi les Réfugiés François, 260-61.

Le Fort Guillaume. Un de ceux, qui deffendoient Saint Jean en Terre-neuve, est pris d'emblée par les François, *voyez Saint Jean.*

Guillory. Isle attenante à l'Isle Dauphine. Les Espagnols y tentent une descente, & n'y réussissent point, 444.

Guipson. (Le Colonel) arrive à Saint Jean avec mille Irlandois, 219.

D. Guzman. Gouverneur de Pensacole, reçoit bien un Officier Anglois, 421.

H

PETIT HAVRE. Sa situation. Les François y entrent, & y laissent leurs Prisonniers, 299.

D'Here. (Le Chevalier) Lieutenant sur le Vaisseau de Roy, qui porta M. de la Sale en Amerique, 3.

Hennepin. (Le Pere Louys) Récollet. Ce qu'il dit de la mort de M. de la Sale, 24. & *suiv.* M. d'Iberville reconnoît des faussetés dans sa Relation, 258. On arme en Angleterre & en Hollande pour faire un Etablissement à la Louysiane sur sa Relation, 260.

Herbaut. (M. d') nommé Com-

missaire pour le Réglement des Limites en Canada, les fixe à la Riviere de Saint Georges, 236.

Hertel. (Le Sieur) commande le Parti des Trois Rivieres. Son Expédition contre les Anglois. Ce que M. de Frontenac mande de lui à la Cour, 50. *& suiv.* Il va joindre le Parti de M. de Port-neuf, 52. Il se distingue à la prise de Kaskebé, 55. Il se distingue au Siege de Quebec, & le Roy lui donne des Lettres de Noblesse, 83. Un de ses Fils est envoyé à la découverte des Anglois, & leur tuë cinq Hommes, 102. Cinq de ses Fils sont envoyés pour secourir les Abénaquis; surprennent les Anglois, en tuent plusieurs, & font un grand nombre de Prisonniers, 290. Un des Fils du Sieur Hertel, qui avoit été arrêté à Orange, est remis en liberté, 356.

Hervaux. (Le Chevalier d') porte du secours à Plaisance, 74.

Heve. La Heve, Port de l'Acadie, *voyez le premier volume.* M. de Subercase projette d'y faire un Etablissement considérable, 342. Nouveau projet d'un Etablissement dans ce Fort, & ce qui le fit échouer, 363-64.

Hevvreuil. Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Sa prise par les François, 325. *& suiv.*

Hiens. Allemand, Flibustier. Se donne à M. de la Sale au Petit Goave, & l'accompagne dans son dernier voyage. Moranget le maltraite de paroles, & il prend la résolution de s'en venger, 22. On l'envoye chercher des Vivres chez les Cénis, 27. Il tuë Duhaut. Il assûre Joutel qu'il ne l'avoit fait que pour venger la mort de M. de la Sale, qu'il auroit empêchée, s'il avoit été present, 32. Il veut faire le même traitement à Larchevêque. Joutel les réconcilie. Il va en guerre avec les Cénis, 33. Pourquoi il ne veut point aller aux Illinois. Il s'empare de presque tous les effets de M. de la Sale, & donne le reste à Joutel & à M. Cavelier. Il oblige celui-ci à lui donner une attestation qu'il n'a point trempé dans le meurtre de M. de la Sale, 35.

Hill. (M. Jean) Amiral de la Flotte Angloise, destinée au Siége de Quebec. Manifeste, qu'il devoit répandre dans la Colonie, 357. *& suiv.* Il est cause de la perte de sa Flotte, 361

Hollandois, voyez le premier volume. Les Hollandois de la Nouvelle York ne s'opposent point à la paix entre nous & les Iroquois, 150. La neutralité se maintient dans la Nouvelle York, tant que leur Parti y est le plus fort, 313. Les Iroquois prient M. de Vaudreuil de leur pardonner la rupture de la Tréve, parce qu'ils y avoient été forcés, 339. Echange des Prisonniers entre eux & nous, 340. Ils se déclarent contre nous dans la Nouvelle York, 352.

Hontan. (Le Baron de la) Capitaine Réformé, *voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.* Il est envoyé de Quebec à Plaisance. Il est détaché avec soixante Hommes pour occuper un Poste, & empêcher les Anglois de s'en saisir, 117-18. Il est envoyé à l'Amiral Anglois. Avis, qu'il donne à M. de Brouillan, 119.

Hosta (M. d') Capitaine, escorte un Convoi, qui va à Michiilimakinac, 56. Il est attaqué en chemin par les Iroquois, & les défait, 56, 57. Il envoye un de ses Prisonniers à M. de Frontenac, 57. Il est tué au combat de la Prairie de la Madeleine, 104.

Hubert. (M.) Succede à M. Duclos dans l'Emploi de Commissaire-Ordonnateur de la Louysiane, 433.

Hudson. Le Roy ordonne qu'on chasse les Anglois de la Baye d'Hudson, 160. *voyez Port Nelson & le Fort Bourbon.* Avantages de cette Baye pour

pour le Commerce. Les Anglois s'en aſſûrent la poſſeſſion au Congrès d'Utrecht, 208. Elle reſte toute entiere à la France après le Traité de Riſwick, 236. La Baye d'Hudſon cédée à la Couronne d'Angleterre par le Traité d'Utrecht, 373-74. Pluſieurs François y ſont égorgés par les Sauvages, 405.

Hurié. Un des Compagnons de M. de la Sale, diſparoît, 21.

Hurons. Ils proteſtent de leur attachement au Parti des François, 62. Les Hurons de Lorette ſont commandés au combat de la Prairie de la Madeleine par Ouréouharé, 102. Des Hurons de Lorette marchent contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* Diſcours d'un Huron dans une audience publique, 136. Les Hurons de Michillimakinac traitent avec les Iroquois, 153. Ils concluent la paix avec les Iroquois, 162. Des Hurons avertiſſent les Iroquois d'être ſur leurs gardes. Pluſieurs ſont pris avec les Iroquois, 163. On les ſoupçonne d'avoir empêché les Outaouais d'être de l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 164. Des Hurons de Lorette vont à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Pluſieurs Hurons arrivent à Montreal, & pourquoi. Ce qui ſe paſſe entre eux & M. de Frontenac, 213. *& ſuiv.* Pluſieurs s'établiſſent près d'Orange, 214. Ils défont un Parti d'Iroquois, 224. Ils font les honneurs aux Obſéques du Capitaine le Rat, & reçoivent les complimens, 278-79. Le ſieur de Joncaire, en complimentant les Iroquois de la Montagne, les exhorte à demeurer toujours attachés aux François; ils le promettent, & tiennent parole, 279. Ils ſont fort maltraités d'une maladie contagieuſe, 280. Un de leurs Députés au Congrès Général eſt le ſeul de tous les Sauvages, qui ne demande pas la ſuppreſſion de la Traite de l'Eau-de-vie, 284. Les Hurons, qui étoient paſſés de Michillimakinac au Détroit, témoignent de l'inclination pour les Anglois, 291-92. Le Commandant du Détroit les engage à faire la guerre aux Sioux, 308. Ils font feu ſur les Outaouais, 309. Des Hurons du Détroit complottent avec les Miamis de fare main baſſe ſur les François, 323. Les Hurons de Lorette s'engagent dans un Parti de Guerre contre les Anglois, & pourquoi ils retournent ſur leurs pas, 325. Les Hurons du Détroit engagent les autres Sauvages alliés à déclarer la guerre pour la défenſe de la Colonie, 353. Réflexion ſur le ſervice, qu'ils rendirent en cela au Gouverneur Général, 354. Ils viennent au ſecours des François au Détroit. Leur Harangue aux Alliés pour les engager à ne point perdre de tems, 366. Ils ſe diſtinguent plus que tous les autres dans cette Expédition, & y perdent auſſi plus de Monde, 372.

I

JALLOT. (Medard) Valet de Chambre de M. de Saint Denys, qui le laiſſe à Caouis, 418. Il eſt joint par ſon Maître à Caouis, où il s'étoit fait une grande réputation par ſon habileté dans la Chirurgie, 420.

Iberville, (M. le Moyne d') Gentilhomme Canadien, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. *& ſuiv.* Il engage le Major de la Place, qui s'étoit retranché au-delà de la Riviere, à ſe rendre, 46. Il eſt deſtiné avec M. du Taſt à une Expédition dans la Baye d'Hudſon, 101. Il arrive à Quebec avec deux Navires chargés de Pelleteries de la Baye d'Hudſon; paſſe en France, & pourquoi, 109. Il arrive trop tard à Quebec pour l'Expédition du Port Nelſon; va pour prendre le Fort de Pemkuit, & ce qui fit man-

quer cette Entreprise, 121. & suiv. Il est de nouveau chargé d'attaquer le Port Nelson, 141. Succès de cette Expédition, 147. & suiv. Il est chargé d'attaquer le Fort de Pemkuit, & ce qu'il devoit faire ensuite, 160. La Cour ordonne qu'après qu'il aura pris le Fort de Pemkuit, il se rende à Plaisance, 176. Il arrive en Acadie, 177. Nouvelles, qu'il y apprend. Il prend un Vaisseau Anglois. Il fait le Siége de Pemkuit, & le prend, 178-79. Il évite une Escadre Angloise, & arrive à Plaisance, 180. Il propose de chasser les Anglois de Terre-neuve, 186. Ce qui l'avoit empêché de joindre M. de Brouillan. Il est d'avis de commencer ses Expéditions par l'Isle de Carbonniere, 188. M. de Brouillan s'y oppose. Estime, que les Canadiens faisoient de lui. Ses brouilleries avec M. de Brouillan. Sa modération. Ce qu'il mande sur cela à M. de Pontchartrain, 189. & suiv. Il renvoye en France M. de Bonaventure, & ce qui en arrive, 191. Nouvelles brouilleries avec M. de Brouillan, 191. & suiv. Il se met en marche pour Saint Jean. Il force un Corps d'Anglois, 192. Ses Exploits dans le reste de cette Expédition, 193. & suiv. M. de Brouillan lui fait une impolitesse. Sa modération, 195. Nouvelles brouilleries entre lui & Monsieur de Brouillan. Il fait plusieurs Conquêtes en Terre-neuve, 196. Pourquoi il n'acheva point de réduire cette Isle, 197-98. Instructions, qu'il reçoit de la Cour; il ne peut s'y conformer qu'en partie, il part pour la Baye d'Hudson. Danger, qu'il courut à l'Entrée de cette Baye. Il est séparé de ses Navires, & attaque seul trois Vaisseaux Anglois, en prend un & en coule un autre à fond, 204, 205. Il fait naufrage; ses Vaisseaux le joignent, & il prend le Fort Bourbon, 206-07. Il retourne en France, 208. Il inspire à M. de Pontchartrain la pensée de découvrir l'Embouchure du Micissipi, & d'y construire un Fort. Il part pour cette découverte, 255. Il s'abouche avec M. Ducasse, & ce que ce Gouverneur de Saint Domingue écrit à M. de Pontchartrain à son sujet. Il arrive à la vûë de Pensacole, 256. Il fait plusieurs découvertes, & reconnoît l'Embouchure du Micissipi, 257. Il remonte ce Fleuve, & reconnoît plusieurs erreurs de la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & de celle du Pere Hennepin. Il visite les Bayagoulas & leur Temple, 258. Ce qui l'assûre qu'il est sur le Micissipi. Il est bien reçû des Oumas. Il bâtit un Fort. Il passe en France, & retourne à la Louysiane, 259, 260. Nouvelles, qu'il apprend des Anglois. Le Chevalier de Tonti l'assûre qu'il n'est point l'Auteur de la Relation publiée sous son nom, 260. Il place mal son Fort. Il projette de bâtir une Ville aux Natchez. Il établit le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi, 262. Instructions, que le Ministre lui avoit données par rapport au Commerce du Pays, 263. Ce n'est pas sa faute, si l'on n'a pas fait élever des Bœufs Illinois, 264. Il envoye M. le Sueur pour prendre une plus grande connoissance de la Mine de Cuivre de la *Riviere Verte*, 413. Il fait un Etablissement sur la Riviere de la Maubile. Il fait construire des Magasins & des Casernes sur l'Isle Massacre, à laquelle il donne le nom d'*Isle Dauphine*, 414. Son projet d'une Ville aux Natchez sous le nom de *Rosalie*, 426.

Jemme. Soldat Anglois, selon quelques-uns, *voyez Hiens*.

Jemset. Fort sur la Riviere de Saint Jean. Par qui bâti en premier lieu. M. de Villebon s'y retire. Ce Fort est abandonné, 178. Sa situation, 183.

Jeremie. (Le Sieur) *voyez la Liste des Auteurs.* Fait feu fort à propos sur les Anglois, qui assiégeoient le Fort Bourbon, & les fait reculer, 202. A quelle extrémité il étoit réduit au Port Nelson, lorsqu'il reçut ordre de le remettre aux Anglois, 404. *& suiv.*

Jesuites. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre mande à M. de Frontenac que les Iroquois se plaignent d'eux, & ont promis de lui livrer ceux, qui iront chez eux : il ajoute qu'il les fera passer par la rigueur des Loix, 230-31. Le Chevalier de Bellomont menace de faire pendre tous ceux de ces Peres, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois, 253. Pourquoi ils abandonnent la Louysiane, 264. Les Cantons les redemandent; ils sont accordés, & bien reçus. Un Jésuite accompagne M. de la Motte Cadillac au Détroit, 284-85. On en établit plusieurs Missionnaires parmi les Sauvages de la Louysiane, 462.

Illinois. Voyez le premier volume. Leurs bonnes & mauvaises qualités. Les Jésuites établissent chez eux une Mission florissante. Leur attachement & leur fidélité envers les François, 264. Ce qui y contribua le plus. Ils s'aguerrissent. Tentatives du Pere Allouez pour commencer une Mission chez eux, sans effet, 265. Le Pere Gravier est plus heureux. Ferveur de cette Mission. Tous les Illinois sont Chrétiens, 266. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Iroquois. 273. Il leur fait promettre d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la Paix, 274. Leurs Députés meurent en venant au Congrès Général, & en mourant remettent leurs intérêts entre les mains d'Onanguicé. Ce que M. de Callieres ordonne à celui-ci de déclarer à cette Nation au sujet des François, qu'ils avoient pillés, 283. Les Anglois veulent lier le commerce avec eux, 330. Ils viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Discours d'un de leurs Chefs aux Députés des Outagamis, 369. Les Outagamis les obligent à abandonner leur Riviere, 409. Leur Pays est détaché du Gouvernement de la N. France, & fait partie de celui de la Louysiane, 432. Ils sont assiégés au Rocher & à Pimitcouy par les Outagamis, & pourquoi ils se retirent sur le Micissipi, 459. Les Chicachas ne leur communiquent point le dessein, qu'ils ont formé de détruire les François de la Louysiane, 464. On est sûr de leur fidélité & de leur affection, 478. Les Chicachas les sollicitent en vain d'entrer dans la conspiration générale contre les François. Réponse, qu'ils leur font, 484. *voyez Kaskasquias & Mitchigamias.* Les Chicachas les sollicitent de nouveau & inutilement de se déclarer contre nous, 500.

Indiane. Havre de l'Isle Royale. Sa situation, 388.

Johannis. Officier François, se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

Joliet. La Demoiselle Joliet est prise par les Anglois, 65. Elle est relâchée par échange, 90.

Joncaire. (Le Sieur de) Officier François. Les Députés Iroquois demandent qu'il les accompagne à leur retour chez eux, 244. Le Général y consent, 245. Il va négocier avec les Tsonnonthouans. Ce qui le rendoit agréable à ce Canton, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés de ce même Canton, 249-50. Il retourne aux Iroquois. Succès de ses négociations, 270. *& suiv.* Les Iroquois disent à M. de Callieres qu'il ne les a point pressés au sujet de leurs Prisonniers. Le Général lui fait signe de ne point s'excuser, & ce qu'il dit en conséquence, 276. Il va faire compliment aux Hurons à la tête des

Iroquois du Sault Saint Louys, 278. Il fait la même chose avec les Iroquois de la Montagne, & ce qu'il dit aux Hurons, 279. Il accompagne les Députés des Cantons à leur retour du Congrès Général, pour en ramener les Prisonniers, 284. Il en ramene peu, & pourquoi, 285. Il accompagne des Députés du Canton de Tsonnonthouan chez eux. Il y négocie heureusement, & en ramene un des principaux Chefs, 288. Il retourne avec lui, 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil des intrigues du Gouverneur d'Orange, 292. Les Tsonnonthouans l'envoyent au Général pour se plaindre de l'hostilité des Outaouais, 293. Il est de nouveau envoyé aux Iroquois pour les assûrer d'une prompte satisfaction de la part des Outaouais. Sa bonne conduite avec ces Sauvages, 324. Il commande l'Arrieregarde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé aux Iroquois: est bien reçu des Tsonnonthouans, & en amene des Députés à Montreal, 350. Il traite heureusement avec les Tsonnonthouans, 365.

Jonchere. (Monsieur de la) ne peut obtenir la permission de vendre sa Cargaison à la Vera-Cruz, 416-17.

Jordis. (Le Sieur des) Commandant à Catarocouy, engage quelques Outaouais à accompagner les François contre les Iroquois, 168.

Joseph. Outagami Chrétien, avertit le Commandant du Détroit que sa Nation doit bien-tôt l'attaquer, 366.

Joutel. *Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.* Un de ceux, qui accompagnerent M. de la Sale dans son Expédition. Qui il étoit, 3. M. de la Sale le charge d'achever le Fort de Saint Louys. Ordre, qu'il lui donne, 9, 10. Conspiration contre lui. Il fait mettre les Conspirateurs aux fers, & les livre à M. de la Sale avec les preuves de leur complot. Il reçoit ordre d'aller joindre M. de la Sale, 10. M. de la Sale le laisse dans son Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant. Ordres, qu'il lui donne. Il croit pouvoir se dispenser d'y déférer dans une occasion. Il apprend de fâcheuses nouvelles de M. de la Sale. Ses inquiétudes au sujet de M. de la Sale, & en voyant la plûpart de ses Gens mourir & déserter. Mutinerie contre lui. Il s'assûre de Duhaut, 20. M. de la Sale lui confie la garde de son Camp. Ordres, qu'il lui donne, 23. Avis, que lui donne Larchevêque après la mort de M. de la Sale, & sa réponse. Il est détaché pour aller chercher des Vivres chez les Cenis. Rencontre, qu'il fait dans le chemin, 27, 28. Réception, qu'on lui fait parmi ces Sauvages, 28, 29. Il renvoye ses Compagnons au Camp, & pourquoi il reste quelque tems chez les Cenis, 29. Aventures de deux Déserteurs François, qui le viennent trouver, 30. Il avertit Larchevêque qu'Hiens avoit dessein de le tuer, & réconcilie ces deux Hommes, 33. Il se met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akansas, 36. Il arrive aux Illinois; est obligé d'y passer l'Hyver, & repasse en France, 37. *& suiv.*

Ipiguit. Riviere de l'Acadie. Les Anglois y font quelques ravages, 198.

Iroquois. Des Iroquois du Sault Saint Louys & de la Montagne accompagnent les François à l'Expédition de Corlar. Ils refusent d'attaquer Orange, & parlent fort mal en cette occasion, 44. Les Iroquois attaquent un Convoi, qui alloit à Michillimakinac, & sont défaits, 56, 57. Ils arrêtent un Envoyé du Gouverneur Général, & l'envoyent à Manhatte. Ils brû-

lent deux François, qui l'accompagnoient, & font plusieurs hostilités, 58. Une Armée d'Iroquois se dispose à tomber sur le Gouvernement de Montreal, 59. Ils surprennent un Quartier près de Montreal, 59. Ce qui les empêche de suivre leur avantage, 62. Ils attaquent de nouveau les François, & tuënt deux Officiers, 63. Les Iroquois joints aux Anglois, & aux Mahingans se disposent à tomber sur le Gouvernement de Montreal. Ils se brouillent avec les Premiers, & font retraite, 88. *& suiv.* Ils traitent les Anglois de lâches, & à quelle occasion. Leur politique à l'égard des Anglois & des François, 89. Differens Partis d'Iroquois dans la Colonie, & leurs succès, 94. Un Parti d'Iroquois se poste sur la Grande Riviere, & à quel dessein, 99. M. de Vaudreuil se préparant à marcher contre eux, apprend qu'ils se sont retirés, 100. Ils font une irruption dans la Colonie, & Oureouharé leur donne la chasse, 108. Ils continuent leurs hostilités avec divers succès, & sont enfin battus, 111-12. Huit cent Iroquois viennent pour attaquer la Colonie, & ne font rien, 125. *& suiv.* Un grand nombre d'Iroquois s'approchent de Montreal, 131. Ils se retirent, & pourquoi, 132. Ils continuent à suivre leur plan de politique à l'égard des François & des Anglois, 137-38. On donne avis au Gouverneur Général de se défier d'eux. Dessein, qu'on leur attribuë. Ils envoyent de nouveaux Députés au Comte de Frontenac, 139. Leurs tentatives pour débaucher nos Alliés, 140. Ils continuent leurs feintes négociations, 149. Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout. Ils recommencent leurs hostilités. Propositions insolentes de leur part à M. de Frontenac. Ils manquent leur coup auprès de nos Alliés, qu'ils vouloient nous débaucher, 151. Ils font de nouvelles irruptions dans la Colonie, & reçoivent deux échecs, 155. Ils sont battus par nos Alliés, qui avoient commencé de traiter avec eux, 163. Divers avis sur la maniere, dont on s'y prendra pour les détruire, 165. On fait sur eux quelques Prisonniers, & ce qu'on en fait. Ils reparoissent en armes, & surprennent quelques François, 167. Ils défient le Comte de Frontenac, 170. La disette est grande dans leur Pays. M. de Frontenac fait plusieurs Détachemens contre eux, 176. Ils sont plus fiers que jamais. Plusieurs Partis contr'eux, sans effet, 198. *& suiv.* Ils recommencent leurs hostilités. M. de Callieres rompt toutes leurs mesures, 201. Ils continuent à vouloir amuser les François, 209. Ils reparoissent en armes dans la Colonie, 210. Un de leurs Partis est battu par le Rat, 214. Ce qui empêche M. de Frontenac de se servir de toutes les forces, qu'il avoit sur pied, pour les humilier, 221-22. Ils paroissent disposés à la paix. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les assemble. Ce qui se passe entre eux & lui. M. de Frontenac comprend que ces deux Nations se ménagent mutuellement, & ce qu'il fait pour profiter de cette disposition, 228-29. Ils déclarent qu'ils ne veulent point comprendre nos Alliés dans le Traité de paix. Pourquoi le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit tort de dire qu'ils se plaignoient des Missionnaires, 234. Ils protestent de leur indépendance, & on ne parle point d'eux dans le Reglement des Limites, 236. Ils pleurent la mort de Monsieur de Frontenac, & paroissent disposés à en profiter, pour recommencer la guerre, 237. Propositions, qu'ils font au Chevalier de Callieres, & la réponse, qu'ils en reçoivent. Ils demandent le Pere Bruyas. M. de

Maricourt, & le Pere de Lamberville, 238. Ils envoyent complimenter M. de Callieres ſur ſa Promotion, & paroiſſent ne differer à faire la paix, que par la conſidération des Anglois, 241. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage à traîner l'affaire en longueur, & ils manquent de parole à M. de Callieres. Ce Général leur fait entendre que les Anglois les veulent maîtriſer, & ce qui en arrive. Ils députent de nouveau à M. de Callieres pour s'excuſer, 242, 243. Deux Cantons, avoués de deux autres, lui envoyent des Députés. Ils ſe plaignent des Outaouais : ils font pluſieurs demandes, & ce que leur répond M. de Callieres, 243-45. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre fait de nouveaux efforts pour les empêcher de faire la paix avec les François, 249. Réflexion ſur la maniere, dont leurs Députés ſont reçus à Montreal. M. de Callieres leur donne audience en preſence des Députés de nos Alliés, 250-51. Ils ſignent un Traité proviſionnel, 252. Le Chevalier de Bellomont, en voulant les gagner & les intimider, les irrite. 253. Ils ſont attaqués à la chaſſe par les Outaouais, & pourquoi. Ils en font leurs plaintes à M. de Callieres avec modération. Réponſe de ce Général, 268-69. Ce qu'ils penſent de l'Etabliſſement du Détroit ; ils empêchent les Anglois de s'y établir. Ce que M. de Callieres répond à leurs Députés ſur ce ſujet, 269-70. Surquoi ils s'excuſent de n'avoir pas amené leurs Priſonniers. On n'eſt pas content d'eux en cette occaſion, 276. Les Iroquois du Sault Saint Louys & de la Montagne vont complimenter les Hurons ſur la mort du Capitaine le Rat, 278-79. Les Iroquois Chrétiens psrlent fort bien au Congrès Général, 282. Ce qui ſe paſſe entre M. de Callieres & les Députés des Cantons après le Traité de Paix, 284. Ils demandent des Jéſuites, qui leur ſont accordés, 285. Les Anglois les ſollicitent de les chaſſer. Nos Alliés traitent avec les Anglois par leur entremiſe. M. de Callieres travaille à déconcerter ces intrigues., 287. M. de Vaudreuil les engage à garder la neutralité entre les Anglois & nous, 289. Quelques-uns ſont attaqués par les Outaouais près de Catarocouy, 292. Intrigues du Gouverneur d'Orange pour attirer les Iroquois Chrétiens dans ſon Gouvernement : quelques-uns y conſentent. Les Abénaquis leur en font honte, 292, Hoſtilité des Miamis contre les Iroquois, 293. Ils ne concluent rien dans une Aſſemblée des Cantons convoquée à Orange, 294. M. de Pontchartrain n'eſt pas d'avis de les prendre ouvertement pour Médiateurs entre les Anglois & nous. Ils ſont vengés de l'hoſtilité des Outaouais, 295-96. Les Outaouais leur font ſatisfaction, 309. Ils déclarent à M. de Vaudreuil qu'ils ſont réſolus de les attaquer, & il les en empêche, 310. M. de la Motte Cadillac les invite à venir en grand nombre au Détroit, & pourquoi, 311. Ils ſe comportent bien pendant les mouvemens du Détroit, & à leur conſidération on épargne la Nouvelle York, 313. Des Iroquois complottent avec les Miamis pour faire main-baſſe ſur les François du Détroit 323. Les Cantons gardent la neutralité, & ce qui les y entretient, 323-24. Un Iroquois trompe M. de Vaudreuil. Quatre Cantons ſe déclarent contre nous. Leurs préparatifs, 334-35. On envoye contre eux un Parti de quinze cent Hommes, 336. Comment ils font échouer l'Entrepriſe des Anglois contre nous, 337. *& ſuiv.* Le Gouverneur de la Nouvelle York met tout en uſage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promet

satisfaction d'une insulte, qu'ils avoient reçûë de nos Alliés, & les appaise, 341. Ils sont fortement sollicités de se déclarer contre nous, 349-50. M. de Vaudreuil leur envoye trois Officiers, qui en amenent des Députés à Montreal, 350. Ce qui se passe entre ces Députés & M. de Vaudreuil, 352. Ils se brouillent avec les Anglois, 357. Six cent Iroquois se joignent à Nicolson pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & le quittent. Antipathie naturelle de ces deux Nations, 361-62. Pourquoi ils seront toujours Ennemis des François, 362. Ils se réconcilient avec les Anglois. M. de Vaudreuil traite avec eux, & les gagne par ses bonnes manieres. Les Outagamis font, par leur entremise, alliance avec les Anglois, 365. Louys XIV. cede à la Reine d'Angleterre ses droits sur les Cantons, qui protestent de leur indépendance. Les Anglois se ménagent avec eux, 374. Ils renouvellent leur alliance avec M. de Vaudreuil, 402. Ils font alliance avec les Outagamis, mais il ne paroît pas qu'ils leur prêtent la main, 406.

Isle aux œufs. Sa situation. La Flotte Angloise y fait naufrage, 361.

Isle Percée. Les Anglois la pillent, & profanent l'Eglise, 71.

Isle Platte, adjacente à l'Isle Royale, autrement appellée *Isle à Pierres à Fusil*, 388.

Isle Royale, ci-devant Isle du Cap Breton, *voyez le premier volume.* Elle nous demeure par le Traité de Riswick, & en quel état elle étoit alors 237. Sa description, son climat, ses productions, ses Ports, 385. *& suiv.* MM. Raudot proposent d'y faire un grand Etablissement : leur Mémoire sur cela, 388. *& suiv.* Quand elle fut nommée Isle Royale. Nécessité d'y faire un grand Etablissement, 397. Les Députés de Londres au Parlement ont ordre de demander pourquoi on a laissé cette Isle à la France, 402-03.

Isle Surgere ou *Isle aux Vaisseaux.* Commodité de sa Rade, 433-34.

Sept Isles. La Flotte Angloise y perd ses meilleurs Vaisseaux, 357.

Italien. Un Italien va du Canada par les Terres pour joindre M. de la Sale, & arrive trop tard. Stratagême, dont il use pour sauver sa vie, 39. Ce qu'il devint, 40.

Ites. Commandant d'un Vaisseau du Roy d'Angleterre, est pris par M. du Brouillan. Avis, qu'il lui donne de l'état, où se trouvoit Saint Jean, 187.

Juchereau. (M.) Gentilhomme Canadien, fait un Etablissement à Ouabache, 266. Il est obligé de l'abandonner, 267.

K

KAPPAS. Sauvages de la Louysiane, d'où ils ont disparu, 37.

Kaskaskias. Tribu Illinoise. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Cansès, 274. Des Kaskaskias vont à la Nouvelle Orleans pour y pleurer la mort des Missionnaires tués aux Yasous & aux Natchez. Ils y donnent de grandes preuves de leur fidelité & de leur Religion, 484.

Kaskebé. Fort de la Nouvelle Angleterre, pris par M. de Portneuf, 52. *& suiv.* Les Anglois viennent trop tard pour le secourir, 54.

Kicapous. Ils prométtent d'envoyer des Députés à Montreal pour la Paix générale, 274. Ils se joignent aux Outagamis pour chasser les François du Détroit, 366.

Kinibequi, *voyez le premier volume.* Les Anglois songent à s'établir sur cette Riviere, 235. Les Limites de la Nouvelle France y avoient été fixées, 236. Les Anglois s'établissent

par surprise sur les Bords de cette Riviere, 376. Des Anglois veulent s'établir par surprise sur le Kinibequi, & ce qui en arrive, 378. & *suiv.*

Kirividi. Poste Anglois de Terre-neuve. Plusieurs Anglois y sont faits Prisonniers, 196.

Kolly. (MM.) Pere & Fils sont tués des premiers dans le massacre général des Natchez. Comment leur arrivée donna moyen à ces Sauvages de faire leur coup, 466-67.

L

LABRADOR. Lacs & Golphe de l'Isle Royale, 385-86. Leur description, 388.

Lalande. La Demoiselle de la Lande est prise par les Anglois, 65. Elle propose un échange des Prisonniers à l'Amiral Anglois, qui l'envoye à M. de Frontenac pour le négocier. L'échange est accepté & exécuté, 90.

Lamberville. (Le Pere Jean de) *voyez le premier volume.* Les Iroquois prient M. de Callieres de le faire revenir de France, 338.

Larchevêque. Un des Associés de M. de la Sale, l'accompagne dans son dernier voyage, 22. Il approuve le dessein d'assassiner Moranger, 23. Il est un des Associés de M. de la Sale, 24. Avis, qu'il donne à Joutel. Il partage avec Duhaut les effets de M. de la Sale, 27. Danger, qu'il court d'être tué par Hiens, Joutel les réconcilie, 33. L'esprit de libertinage, & la crainte d'être recherché pour le meurtre de M. de la Sale l'empêchent de suivre M. Cavelier aux Illinois, 36. Il est fait Prisonnier par des Espagnols, 39. Il est envoyé en Espagne, puis à Mexico, & de-là au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 40.

Laval. (Le Pere) Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie à Toulon, arrive à la Louysiane, 453. Ce qui l'empêche de faire ses observations à l'Embouchure du Micissipi. Il en reçoit des éloges du Comte de Toulouse, 454.

De Launay, François, que M. Cavelier & sa Troupe rencontrent aux Akansas: Ce qui l'y avoit amené, 36.

Lauson. (Le Sieur de) Commandant d'une Prise Angloise. Priere, que lui font les Micmaks. Ordre, qu'il reçoit de M. d'Iberville, 180.

Laye. (Le Sieur de) Commande les Habitans, qui font très-bien à l'attaque des Natchez, 482. Il est détaché pour bloquer le Fort des Natchez, & ce qui l'empêche d'exécuter cet ordre, 490.

Lescalette. (Le Sieur de) Officier François. M. de Châteaumorand l'envoye à Pensacole, pour prendre langue, & demander au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois. Réponse, qu'on lui fait, 256.

Levingston, Officier Anglois. Est envoyé au Gouverneur Général pour traiter de l'échange des Prisonniers, 301. Le Général Nicolson l'envoye à Quebec pour y faire part à M. de Vaudreuil de la Capitulation du Port-Royal, 347.

L'hermite. (M.) Major de Plaisance, chasse les Anglois de deux Redoutes dans la Baye de Baboul, 188. Les Habitans de l'Acadie le demandent pour le mettre à leur tête, & reprendre le Port Royal. Le Gouverneur de Plaisance le refuse, & pourquoi, 363.

Linctot. (Le Sieur Godefroy de) Gentilhomme Canadien. Se distingue en Terre neuve, 300.

Lignery. (M. de) Commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay, 335.

Lille. (M. de) Premier Lieutenant du Comte de Champmêlin, est envoyé

voyé au Gouverneur de Penſacole, & pourquoi. Le Gouverneur lui déclare qu'il ſe rend, 449.

Limites de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre, 236.

Limoges. (Le Pere de) Jeſuite, paſſe du Canada à la Louyſiane, & reçoit ordre d'en ſortir, 264.

Liotot, Chirurgien de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon dernier voyage. Moranget le maltraite de paroles, & il prend la réſolution de s'en venger, 22. Il eſt envoyé chercher des Vivres chez les Cenis. Il eſt tué par un Matelot, & a le tems de ſe confeſſer, 32.

Lo. (Le Chevalier de) Enſeigne de Vaiſſeau. Eſt tué au Siége de Saint Jean en Terre-neuve, 294.

Loire. MM. de la Loire des Urſins, Freres. Danger, qu'ils courent de la part des Natchez, & comment ils échappent, 422. *& ſuiv.* Ils partent de la Maubile avec M. de Bienville pour aller punir ces Barbares, 424. L'Aîné de la Loire périt dans le maſſacre des Natchez, après s'être deffendu avec beaucoup de valeur, & tué pluſieurs de ces Barbares, 467.

Longueil. (M. le Moyne, Baron de) *voyez le premier volume.* Il va avec une Troupe de Sauvages obſerver la Flotte Angloiſe, 77. 81. Il oblige les Chalouppes Angloiſes, qui le pourſuivoient, à regagner leurs Vaiſſeaux, 81. Belle action de cet Officier: il eſt bleſſé légerement, 85. Il négocie heureuſement à Onnontagué, 293. Il s'offre à aller de nouveau traiter avec les Iroquois. Son offre eſt acceptée, & il eſt bien reçû à Onnontagué, 350. Il eſt laiſſé à Montreal, dont il étoit Lieutenant de Roy, pour y commander pendant qu'on ſe diſpoſe à ſoûtenir un nouveau Siége à Quebec, 356. Il négocie encore heureuſement avec les Onnontaguez, 365.

Longueville. (Le Chevalier de la) Conduit à Rio Perdido des Sauvages pour le Siége de Penſacole, 448.

Lorembec. Cap de l'Iſle Royale. Sa ſituation, 387.

Loubois. (Le Chevalier de) Major la Nouvelle Orleans. Eſt chargé de la guerre contre les Natchez. Il arrive dans la Baye des Tonicas, où étoit l'Armée. Il envoye faire aux Natchez quelques propoſitions de paix. Comment ſes Envoyés ſont reçus. A quelles conditions les Barbares offrent de faire la paix, 478. On le blâme d'être reſté lontems dans l'inaction aux Tonicas, 479. Il arrive aux Natchez. Il fait une ſeconde tentative, auſſi inutile que la premiere, pour la paix. Il commence l'attaque des Forts. Pourquoi il differe ſi lontems à ouvrir la tranchée, 480-81. Ce qui le détermine à ſe contenter de délivrer les Priſonniers, que l'Ennemi retenoit. Les Natchez lui échappent, 482. Il marche pour délivrer M. de Saint Denys aſſiégé aux Natchitoches, & apprend en chemin que ces Sauvages ont été battus, 498.

Louvigny. (M. de la Porte) Eſt nommé Commandant à Michillimakinac, & y conduit un grand Convoi, 55. Il eſt attaqué en chemin par les Iroquois, & les défait, 56, 57. Ce qu'il fait pour empêcher nos Alliés de rompre avec nous, 140. Il amene un grand Convoi & des Députés de Michillimakinac, 141. Il eſt détaché contre les Iroquois, & ce qui empêcha le ſuccès de cette Expédition, 166-67. Il eſt envoyé à Michillimakinac, pour obliger les Outaouais à faire ſatisfaction aux Iroquois, & y réuſit 303-04. Il eſt envoyé à Michillimakinac pour rétablir ce Poſte, 373. Devenu Lieutenant de Roy de Quebec, il eſt chargé d'une Expédition contre les Outagamis. Il traite avec eux, & à

quelles conditions. Il publie qu'il n'a rien fait ſans ordre. Il reçoit ſix Otages pour ſûreté du Traité. Il retourne à Michillimakinac pour accelerer l'exécution du Traité ; mais ces Barbares ſe moquent de lui, 406. *& ſuiv.* Il eſt nommé Gouverneur des Trois Rivieres, & perit dans un naufrage, 409.

Louys XIV. Il fait frapper une Médaille pour la levée du ſiége de Quebec, 92. Il ſe borne en Canada à la ſimple deffenſive, 108. Il fait l'éloge des Abénaquis, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur ſujet, 110. Ordres, qu'il donne, & meſures, qu'il prend pour empêcher les Anglois d'aller à Quebec, & pour les chaſſer de Terre-neuve, 116-17. Il eſt d'avis que M. de Frontenac pouſſe à bout les Iroquois, 150. Ordres, qu'il envoye en Canada au ſujet du Fort de Pemkuit, de la Baye d'Hudſon, & de l'Iſle de Terre-neuve, 160. Il ordonne la ſuppreſſion de la plûpart des Poſtes éloignés : inconvenient de cette ſuppreſſion, 161. Il donne de nouveaux ordres pour l'attaque du Fort de Pemkuit, 177 Ordres, qu'il donne à M. de Frontenac, 201. Inſtructions, qu'il envoye à M. d'Iberville, 203. La priſe du Fort Bourbon ne le dédommage point des frais, qu'il avoit faits pour l'Amerique, 208. Il deffend à tous les François de monter aux Pays d'enhaut. Ce qu'on penſe de cet ordre, & temperamment, qu'on lui propoſe d'y apporter, 211. *& ſuiv.* Il approuve l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, en charge le Marquis de Neſmond ; inſtructions, qu'il lui donne, 216. *& ſuiv.* Nouvelle Ordonnance de ce Prince contre les Voyageurs, il interdit le Commerce aux Officiers dans les Poſtes éloignés, & ce qui en arrive, 222-23. Ce qu'il mande au Chevalier de Callieres, au ſujet du Fort de Catarocouy, 240. Il envoye par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, un ordre au Chevalier de Callieres de faire ceſſer toute hoſtilité, 241. Il envoye M. de Fontenu en Acadie pour viſiter cette Province, 256. Il refuſe les offres des Réfugiés François de la Caroline d'établir la Louyſiane pour la France, 262. Meſures, qu'il prend pour établir la Religion dans cette Province, 264. Il ordonne qu'on envoye des Canadiens au Gouverneur de Plaiſance pour attaquer les Anglois, 298. Il permet aux Habitans du Canada de faire quelques toiles, & quelques étoffes pour le ſoulagement des plus pauvres, 305, 306. Ce qui l'engage à céder à la Reine Anne l'Acadie, Terre-neuve, & la Baye d'Hudſon, 373-74. Combien il dépenſoit tous les ans en Canada, 390. Il accorde à M. Crozat le Privilege excluſif de la Louyſiane, & de grandes Conceſſions dans ce Pays. Ses inſtructions à M. de la Motte Cadillac à ce ſujet, & par rapport à l'établiſſement du Conſeil dans cette Province, 415-16.

Louysbourg. Port de l'Iſle Royale. Son premier nom : ſa deſcription, 387. Ses avantages, 398. Ce qui le fait preferer au Port Dauphin, 399.

Louyſiane. Les Anglois tâchent d'y révolter les Sauvages contre nous, 330. Jugemens divers ſur la Louyſiane ; d'où vient le peu de progrès de cette Colonie. Ce qu'elle étoit en 1700, 411-12. Quand elle commença de prendre une forme de Colonie, 415. En quel état elle étoit, lorſque M. Crozat en obtint le Domaine, & en quel état il la laiſſa, lorſqu'il y renonça, 427. *& ſuiv.* Ce qu'elle peut produire pour le Commerce, 428. Ce que M. Crozat croyoit qu'on en pouvoit tirer d'avantages, 431. Deſſein formé par les Chicachas de détruire la Louyſiane, 464.

Luna. (D. Triſtan de) Nom, qu'il donne à la Baye de Penſacole, 436.

Luſignan. (Le Sieur de) Capitaine Réformé, tombe dans une embuſcade des Iroquois, & y eſt tué, 115.

Luſſer. (M. de) Capitaine Suiſſe, eſt envoyé aux Tchactas pour être inſtruit de leur ſituation, 474. Il a ordre de conduire à la Riviere Rouge une partie des Fuſiliers, 489. Il repouſſe vivement les Natchez, qui avoient fait une ſortie, 491.

M

MAcardi (Le Sieur) doit commander les ſix mille Hommes, que la Reine d'Angleterre envoye en Amérique, pour conquerir la Nouvelle France. 335.

Magdeleine. Journée de la Prairie de la Magdeleine, 105. *& ſuiv.*

Riviere de la Magdeleine. Sa Situation. Ce qui s'y paſſe entre les François & les Sauvages, 455.

Magnon. (M. de) Chef d'Eſcadre, doit accompagner M. de Neſmond dans ſon Expédition de la Nouvelle Angleterre, 216.

Mahingans. Sept cent Mahingans attendent un Parti de François & de Sauvages, qui eſt obligé de faire retraite, 48. Des Mahingans ſe joignent aux Anglois & aux Iroquois, pour attaquer le Gouvernement de Montreal. Ils ſont attaqués de la petite verole, & ce qui en arrive, 88. Un de leur Parti eſt défait par les Canibas, 91. Les Mahingans vont avec les Anglois & les Agniers, pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 102. Ils continuent leurs hoſtilités avec les Iroquois, 111. Les Anglois traitent avec les Miamis, par l'entremiſe des Mahingans, 133. Des Mahingans ſe battent contre des François avec des Agniers, & les font tomber dans une embuſcade, 199. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur ordonne de commencer la guerre contre les Iroquois, 250. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès de Montreal, 273. Le Gouverneur d'Orange veut engager les Agniers à les congédier de leurs Cantons, & à retourner dans ſon Gouvernement, 292. Les Abénaquis tirent tous leurs beſoins des Anglois, par l'entremiſe des Mahingans, 317. Ils ſe joignent aux Iroquois, pour attaquer Chambly, 336.

Majulle ou *Daimanville.* (M) Eccléſiaſtique de S. Sulpice, s'embarque avec M. de la Sale, 3. Il retourne en France, 8.

Malbouchia. Nom, que les Sauvages donnoient au Miciſſipi, 257.

Maldonado. (Diego de) découvre la Baye de Penſacole; nom, qu'il lui donne, 436.

Malecites. Voyez le premier Volume. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage par ſes menaces à entrer en négociation avec lui. Leur Miſſionnaire & M. de Vilieu les menent à la guerre contre les Anglois. Ils ſont intimidés & raſſûrés de nouveau. Leurs Chefs vont à Quebec proteſter de leur fidélité, 144. *& ſuiv.* Ils ſervent au ſiége de Pemkuit, 178. Les François les laiſſent manquer de tout, & comment ils tirent leurs beſoins des Anglois mêmes, 317.

Maligne. Riviere nommée la Maligne par M. de la Sale. Sa ſituation, 18.

Maloins. Ils ſe plaignent du Gouverneur de Plaiſance, qui de ſon côté prétend qu'ils ont fait manquer ſon Expédition en Terre-neuve, 188

Malomines, autrement dit, *les folles Avoines*, promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Ils viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Mambré. (Le Pere Zenobe) Recollet, accompagne M. de la Sale

dans son Expédition, 3. M. de la Sale le laisse dans le Fort de Saint Louis, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

Manneval. (M. de) Fils du Baron de Bekancourt, Gouverneur de l'Acadie, 52. Il est attaqué par les Anglois. Impossibilité, où il est de se défendre. Il envoye faire des propositions à l'Amiral Anglois, 66. Il le va trouver lui-même, 67. Il lui remet sa place, & sous quel prétexte celui-ci le déclare son Prisonnier, 68. Il est envoyé en Angleterre, 92.

Mantet. (Le Sieur d'Aillebout de) Lieutenant. Un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Il ne peut engager les Sauvages à attaquer Orange, 44. Sa conduite dans cette Expédition, 45, 46. Ses précautions après la prise de Corlar, pour éviter les surprises, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite, qu'à l'attaque de Corlar, & pourquoi, 47. Il commande un grand Parti contre les Agniers, 126. *& suiv.* Il est envoyé à Michillimakinac, 133. Il manque le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson, & y est tué, 340-41.

Marais. (Le Sieur des) Capitaine Réformé est tué avec son valet & un Soldat par les Iroquois, 63.

Marêt. (Le Pere Joseph) Jesuite, *Voyez le premier volume.* M. de Vaudreuil l'engage à retourner à Michillimakinac, & pourquoi. 306.

Mareuil. (Le Pere Pierre de) Jésuite, Missionnaire à Onnontagué, donne avis à M. de Vaudreuil, que les Iroquois sont fort sollicités par les Anglois de nous déclarer la guerre, & n'est pas cru. Il reçoit ordre de sortir de sa Mission, & on l'invite à se retirer à Orange, ne pouvant retourner dans la Colonie. Il demeure Prisonnier dans la Nouvelle York, & y est bien traité par le Gouverneur, 332. Il est échangé : il prévoit que les Anglois ne tireront pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois : on apprend par lui la véritable cause du peu de succès de leur Entreprise, & la grandeur de leur perte, 338-39.

Maricourt. (Le Sieur le Moyne de) oblige les Chaloupes Angloises, qui le poursuivoient, à regagner leurs Vaisseaux, 81. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il est nommé avec quelques autres Canadiens pour achever pendant l'hyver la destruction des Iroquois, & pourquoi ce projet n'eut point de lieu, 174. Les Iroquois le demandent pour traiter avec eux, 238. Il présente des Députés Iroquois, 243. Les Iroquois le demandent pour traiter de la paix, 244. Il part pour Onnontagué, où il se tient un Conseil Général. Son discours aux Iroquois, 245-46. Ce qui le rendoit agréable aux Canton d'Onnontagué, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés, 249-50. Il retourne à Onnontagué, & ce qui s'y passe, 270. *& suiv.* Il conduit des Jesuites aux Iroquois, 285. Sa mort, 293.

Marigny. (M. de) est laissé en qualité de Lieutenant au Port Nelson, 149.

Mark. (Le Colonel) est obligé de lever le siége du Port Royal. 314. *& suiv.* Il s'arrête en chemin pour recevoir les ordres de son Général : soulevement à Baston contre lui. Il se plaint de la désobéissance des Troupes & des Officiers, 317. Il est justifié, & on lui donne un Renfort pour recommencer le siége du Port Royal. Il y retourne, 318. *& suiv.* Il leve encore le siége, 321.

Marle. (Le Sieur de) accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage, 22. Les assassins de Moranget l'obligent de l'achever, 23. Il se met

en chemin pour aller aux Illinois, & se noye en se baignant dans une Riviere, 36.

Marquet. (Le Pere Denys) Récollet, s'embarque avec M. de la Sale, & se fait débarquer dès le premier jour, parce qu'il tombe malade. 3.

Le Mars. Un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de Champmêlin, qui prend le parti de le laisser à la Louysiane, parce que la peste y étoit, 452.

Martigni. (Le Sieur de) va reconnoître le Fort Bourbon, 204. Il y est établi Commandant par M. d'Iberville, 208.

Maskoutins, *voyez le premier volume.* Ils pensent à s'établir chez les Iroquois, 153. Plusieurs s'établissent à Ouabache. On leur prêche l'Evangile. Presque tous s'endurcissent. Leurs superstitions. La plûpart meurent de maladie. Le reste se dissipe, 266-67. M. de Courtemanche réussit à les faire désarmer, 274. Ils entrent dans le complot des Outagamis, pour livrer le Détroit aux Anglois. Nos Alliés tombent sur eux, & en tuent un grand nombre, 366.

Massacre. Isle Massacre. Par qui & pourquoi ainsi nommée. Sa situation, sa découverte. Nom, qu'elle porte aujourd'hui, 257.

Massiot. Bourgeois d'un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de la Sale, 3.

Matamoros. (D. Jean Pierre de) Gouverneur de Pensacole, demande du secours au Gouverneur de Saint Joseph; & désesperant de le recevoir, il rend son Fort à M. de Serigny, 437-38. Il s'embarque pour la Havane, 438. Il est rétabli dans le Gouvernement de Pensacole, 441. Sur l'avis de l'arrivée d'une Escadre Françoise, il juge qu'il est à propos de brûler son Fort, & de porter toutes ses Forces à l'Isle de Sainte Rose, 446. Il est sommé de se rendre. Ses Officiers l'obligent à remettre sa Place, 449.

Mataouando. Chef Malecite entre en négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. M. de Villieu & M. Thury l'engagent à la rompre, 144. Il accompagne le Premier dans une Expédition contre les Anglois, & s'y distingue beaucoup, 145.

Mathieu, Capitaine Anglois, sert d'ôtage, pendant qu'on traite de la capitulation du Port Royal, 345.

Maubile. Riviere de la Louysiane, sa situation. Combat, qui s'y est donné entre les Sauvages & les Espagnols, 257. Il falloit s'en assûrer la possession, mais n'en pas faire un grand objet, 262. Etablissement sur cette Riviere. Plusieurs Sauvages s'y établissent aussi, 414. Les Terres n'y sont pas bonnes, mais on prétend, que le Tabac y est excellent, 415. Les Espagnols entrent dans la Riviere, & y enlevent un Convoi: ils sont battus, 442-43. M. de Chateaugué en reprend le Commandement, 454. Projet d'un massacre des François à la Maubile, 465, 475.

Maugras. (Le Sieur) remene à S. François cinq Algonquins, qu'il avoit menés à l'Expédition de M. Hertel contre les Anglois, 52.

Meaupou. (Le Chevalier de) commandant la Seine, est attaqué par la Flotte de la Virginie: il se défend avec beaucoup de bravoure, & est obligé de se rendre, 300.

Mechin. (M.) Officier de Marine, conduit à la Havane le Gouverneur de la Garnison de Pensacole: ce qui lui arrive en chemin & en arrivant, 438.

Menadou, voyez *Panadou*.

Mendez. (D. Francisco) Capitaine Espagnol, est dépêché au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, & pour-

quoi, 441-42.

Mendieta. (D. Antonio) Capitaine Espagnol, reçoit ordre d'examiner en quelle situation étoit l'Isle Dauphine, & s'en acquitte fort bien, 442.

Mermet. (Le Pere) Jesuite, se donne beaucoup de mouvement, pour convertir les Mascoutins. Sa charité pour les malades. Peu de fruit de ses soins, 266-67.

Merveilleux. (Le Sieur le) Capitaine Suisse, est envoyé dans les Habitations Françoises avec de bons ordres pour leur sûreté, 473. Il entre dans la Baye des Tonicas, & s'y retranche, 478.

Mesnil. (M. du) Capitaine, commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Mexplex. (Le Sieur) est envoyé par M. de Loubois, pour observer les Natchez, & leur faire quelques propositions de paix; ces Sauvages lui tuent trois Hommes, & le font Prisonnier avec deux autres, 478. Ils le brûlent, 479.

Miamis, voyez le premier Volume. Ils veulent traiter avec les Anglois. Mesures, que prend le Comte de Frontenac, pour les en empêcher, 133. Les Iroquois les veulent contraindre à se déclarer contre nous, & avec leur secours M. de Courtemanche défait les Iroquois, 156. Les Miamis sont défaits par les Sioux, ils veulent avoir leur revanche, & sont repoussés. Ils usent de représailles sur les François, dont quelques-uns s'étoient joints aux Sioux: on les appaise, 210-11. Les Iroquois se plaignent d'une hostilité des Miamis contr'eux. M. de Callieres leur répond, que c'étoit une représaille, 244. Tout un Village de Miamis est enlevé par les Sioux, 252. M. de Courtemanche les engage à aller en guerre contre les Iroquois, 273. Ils veulent recommencer la guerre, 292. Ils font une hostilité sur les Iroquois, 293. Des Miamis tuent quelques Outaouais, désordre arrivé à ce sujet au Détroit, 307. *& suiv.* Leur ressentiment sur ce que M. de la Motte Cadillac leur avoit promis la tête d'un Chef Outaouais, & n'avoit pas tenu sa parole, 313. Ils renouvellent leurs instances, pour avoir justice des Outaouais. On leur ôte leur Missionnaire: ils tuent quelques François, & complotent d'exterminer tous ceux du Détroit. M. de la Motte Cadillac fait avec eux un Traité peu honorable: ils le gardent mal. M. de la Motte Cadillac marche contr'eux, les défait, & ils se soumettent, 322-23. Les Chicachas les sollicitent de se déclarer contre nous, & ils le refusent, 500.

Michillimakinac, voyez le premier Volume. Pourquoi le Roy vouloit qu'on supprimât ce Poste, 161. Nécessité de le conserver, 212. Prétention des Anglois sur ce Poste, 235. Les Missionnaires abandonnent ce Poste, & pourquoi. Le Pere Marêt y retourne avec M. de Louvigny, 306. Les Outaouais du Détroit y retournent, 310. Un grand nombre de Sauvages des environs de Michillimakinac descendent à Montreal, 351. M. de Vaudreuil rétablit le Poste de Michillimakinac, & pourquoi, 373.

Micissipi, voyez le premier volume. En quel état on trouve son embouchure, 434. Ses différens noms, voyez *Malbouchia & la Palissade.*

Micmaks, voyez le premier volume. Ils contribuent beaucoup à la prise d'un Navire Anglois par M. d'Iberville. D'autres s'embarquent avec M. de Bonaventure pour le siége de Pemkuit, 178. A la vûë d'une Escadre Angloise, ils demandent qu'on aille à l'abordage, & pourquoi. M. d'Iberville ne veut pas les mener

en Terre-Neuve. Trois ne veulent point le quitter, 180-81. M. de Subercase mande qu'ils sont tout nuds, & manquent de tout, 317.

Mikinac. Algonquin, marche contre les Iroquois, 163.

Milet, (Le Pere) *voyez le premier Volume*. Il écrit à M. de Frontenac, & ce que ce Général pense de sa Lettre, 130. à qui il avoit obligation de n'avoir pas été brûlé, 135. Il arrive à Quebec après cinq ans d'esclavage, 143. Les Onneyouths le redemandent: sa tendresse pour eux, 200.

Mine. (M. de la) Capitaine, joint le Chevalier de Vaudreuil, & combat avec beaucoup de valeur contre les Iroquois, 95.

Les Mines, Quartier de l'Acadie. Les Anglois menacent de le ruiner, mais il est secouru à propos, 298.

Mine de Cuivre dans la Riviere verte, 413. On prétend en avoir découvert une d'argent aux Illinois, 422.

Minet. (Le Sieur) Ingénieur, abandonne M. de la Sale, & retourne en France, 8.

Ministres. Mépris, que les Iroquois font des Ministres Anglois, 234. Un Ministre Anglois de Baston entreprend de pervertir les Abénaquis, & ce qui se passe entre lui & le Pere Rasle Jesuite, 375. *& suiv.* Il abandonne la Partie, 376.

Miré. Baye de Miré, en l'Isle Royale, sa situation, 387.

Missionnaires. Soupçons de M. de Frontenac contre les Missionnaires du Sault Saint Louis, & leur peu de fondement, 97-98. Pourquoi ils ne se plaignent point de la traite de l'eau-de-vie. Perils, où ils sont exposés à ce sujet, 123. Fausseté de ce que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre dit contr'eux dans sa Lettre à M. de Frontenac, 234. Missionnaires à la Louysiane, 264. Un d'eux est tué aux Tonicas, 260. Ils abandonnent Michillimakinac, & pourquoi, 306. Ils entretiennent les Cantons Iroquois dans la neutralité, 324. M. de Vaudreuil écrit aux Missionnaires de l'Acadie, pour leur recommander de maintenir leurs Sauvages dans notre alliance, 349. M. de Vaudreuil travaille de concert avec les Missionnaires des Sauvages domiciliés, pour rompre les intrigues du Gouverneur d'Orange, 353. Ils détournent les Abénaquis de l'alliance des Anglois, 404.

Missourites. Peuple voisin de la Louysiane. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Mitchigamias. Illinois, qui envoyent à la Nouvelle Orleans pleurer les Missionnaires tués par les Natchez & les Yasous. Ils donnent de grandes marques d'attachement aux François, & à la Religion, 484.

Montclerie. (Le Sieur de la) Lieutenant, tombe dans une embuscade des Iroquois, & s'en tire avec beaucoup de valeur, 115-16.

Montagne. Les Iroquois *de la Montagne* donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Deux Tsonnonthouans de ce Village désertent de l'armée de M. de Frontenac, & ce qui en arrive, 171. Deux Femmes & un Enfant de ce même Village, Prisonniers à Onnontagué, s'échappent. Avis, qu'ils donnent à M. de Frontenac, 172. Des Sauvages de la Montagne attaquent un Parti de François sans le reconnoître, & le défont. Leur Chef y est tué, 199. Ils s'offrent à courir sur les Iroquois, & pourquoi on n'accepte point leur offre, 201. L'eau-de-vie cause un grand dérangement dans cette Bourgade, 324. Ils marchent contre les Anglois, & relâchent sous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 327. M. de Vaudreuil

les traite avec beaucoup de mépris, & ils réparent leur faute, 328. Ils sont transportés au *Sault au Récollet*. Leur zele pour la défense de la Colonie, 353.

Montigny. (Le Sieur de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il reçoit deux blessures à l'attaque d'une maison, 46. Il va au siége de Pemkuit, 178. Il se distingue beaucoup en Terre-neuve, 193-97. Il est envoyé au secours des Abénaquis, son Expédition dans la Nouvelle Angleterre, 294. Il va en Terre-neuve, 298. Sa valeur & ses succès, 300. Il conduit l'Avant-garde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé en détachement pour observer les Ennemis, & les approche de fort près, 337.

Montigny. (M. de) mene du Canada à la Louysiane plusieurs Ecclésiastiques, 264.

Mont-Louis. Situation & description de ce Poste. Ses avantages pour une pêche sédentaire, & ce qui se passe à cette occasion, 220-21. Ce qui fait de nouveau échouer cet Etablissement, 253-54.

Montorgueil. (Le Sieur de) Lieutenant de la Compagnie de Villebon. Ordre, que lui envoye son Capitaine à Chedabonctou, où il commandoit. Cet ordre arrive trop tard, 70. Il est attaqué par les Anglois, se défend bien, & obtient une capitulation honorable, 71.

Moranget, Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Il est blessé par les Sauvages, 8. Il accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage; il maltraite de parole quelques François, qui prennent la résolution de s'en venger, 22. Il est assassiné, 23.

Morienne. La Baye de Morienne en l'Isle Royale, sa situation, 387

Motte. (Le Chevalier de la) Capitaine Réformé, est chargé de couvrir la Colonie depuis la Riviere de Sorel jusqu'à Quebec, 58. Il est attaqué par les Iroquois, les repousse, est surpris ensuite & tué, 63.

Munier. Un des témoins, ou complices de l'assassinat de M. de la Sale, 24. L'esprit de libertinage le retient chez les Cenis, 36. Il est pris par les Espagnols, qui le traitent bien, 39.

Murat. (Le Sieur) Lieutenant, est attaqué par les Iroquois, les repousse, est surpris ensuite, & disparoît, 63.

Muys. (M. de) Capitaine, est envoyé à Chambly avec M. de Valrenes pour défendre ce Poste, 102. Il commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Son éloge. La Cour donne ordre qu'on l'envoye avec des Troupes & des Canadiens à Plaisance, 176. Propositions, qu'il fait à M. d'Iberville de la part de M. de Brouillan, 189. M. de Brouillan se l'attache, & comment, 190. Il veut le donner aux Canadiens pour Commandant à la place de M. d'Iberville, 191. Il est commandé pour brûler les Maisons les plus proches du Fort de Saint Jean, 194. M. de Brouillan propose de le laisser à Saint Jean en qualité de Commandant, & pourquoi il n'y demeura point, 196. Il est nommé Gouverneur de la Louysiane, & meurt en chemin, 415.

N

NARANTSOAK. Bourgade Abénaquise. Les Anglois veulent y enlever le Pere Rasle, & le manquent, 381. Ils l'attaquent à force ouverte, y tuent beaucoup de Sauvages, & le P. Rasle; & y commettent de grandes indignités, 383.

Narvaez (Pamphile de) Fait la premiere découverte de Pensacole, 436.

Natchés.

Nitchez. Nation Sauvage de la Louyſiane. M. de la Motte Cadillac y envoye établir un Magaſin, 421. Ils tuent quatre François en trahiſon. Ils préparent le même traitement à MM. de la Loire; comment ils échapent, 422. *& ſuiv.* On marche contre eux. Ils enlevent à un François ſes Marchandiſes, & le font mourir d'une maniere inhumaine, 424. M. de Bienville envoye dire au Grand Chef qu'il a quelque choſe à lui communiquer. Réponſe, qu'il en reçoit, 424-25. Ce qui ſe paſſe entre leur Grand Chef & M. de Bienville, 425. A quelle condition celui-ci leur accorde la paix, 426. Ils recommencent leurs inſultes, 458-59. Pluſieurs ſe déclarent contre nous. M. Delietto engage le Grand Chef à ſatisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement, 460. Pourquoi on ne leur donne point de Miſſionnaires, 462. Ils détruiſent toute la Colonie Françoiſe établie dans leur Pays. Circonſtances de ce maſſacre, 466. *& ſuiv.* Préparatifs pour leur faire la guerre, 473. *& ſuiv.* Ce qui leur avoit fait précipiter le maſſacre des François. Des Tchactas avoient voulu lontems auparavant les détruire; les François les en avoient empêchés, 475. M. le Sueur mene contre eux ſept cent Tchactas, 477. Ils brûlent deux François. Ils ſollicitent inutilement les Tonicas. Ils font des propoſitions très-inſolentes à M. de Loubois. Les Tchêtas les défont. Ce qui empêcha leur ruine entiere, 478. *& ſuiv.* Ils ſe deffendent en déſeſperés contre les François, qui les aſſiégent dans les formes, 480. *& ſuiv.* Ils menacent d'égorger tous leurs Priſonniers, ſi on refuſe de lever le Siége, à d'autre condition, que de rendre ces mêmes Priſonniers, & on eſt obligé d'en paſſer par-là. Ils amuſent les François, & leur échapent, 482. Ils profanent les Vaſes Sacrés, & les Ornemens d'Egliſe, qu'ils avoient pillées le jour du maſſacre, 483. Ils interrompent le Commerce par leurs courſes. On ſe prépare à les aller forcer dans leurs retraites, 484. M. Perrier marche contre eux, 489. On arrive à leur Fort, & ils ſont bloqués: leur défenſe, 491. *& ſuiv.* Leur grand Chef ſe rend au Camp des François, & y eſt arrêté avec deux autres Chefs, 492. Un des trois ſe ſauve, 493. D'autres ſe rendent, 494. Le plus grand nombre ſe ſauve, 495. Leur Grand Chef & ceux, qui avoient été pris avec lui, ſont vendus comme Eſclaves à Saint Domingue, 496. Trahiſon, qu'ils font aux Tonicas, & leur perte en cette occaſion, 497. Ils aſſiegent Monſieur de Saint Denys aux Natchitoches, & ſont battus, 498-99.

Natchitoches. Sauvages de la Louyſiane. Situation de leur Pays: pluſieurs s'établiſſent auprès des Colapiſſas, & s'étant retirés ſans rien dire à ces Sauvages, en ſont pourſuivis. Perte, qu'ils font en cette rencontre. Les autres retournent dans leur ancienne demeure avec M. de Saint Denys, 417. Fort bâti dans leur Iſle, 427. Quelques Conceſſions s'approchent de ce Poſte, & à quel deſſein. M. de Saint Denys y eſt renvoyé, 454. Quelques Natchitoches paroiſſent mêlés avec les Natchez pendant le maſſacre des François. Monſieur de Saint Denys s'aſſûre de la fidélité de cette Nation, 474. Ils abandonnent leur Village aux Natchez beaucoup plus forts qu'eux. Ils les pourſuivent après leur défaite, 499.

Naxoat. Fort ſur la Riviere de Saint Jean, ſubſtitué à celui du Jemſet. On y débarque des munitions, 178. Les Anglois s'en approchent, 182. Sa ſituation, 183. Il eſt aſſiégé, 183. *& ſuiv.* M. d'Iberville reçoit

un ordre d'aller voir si ce Fort n'a pas besoin de secours, & ne peut l'exécuter, 203. Ordre du Roy à M. de Nesmond de secourir Naxoat, si le siége n'étoit point levé, 218. Inutilité de ce Poste: il est abandonné, 254.

Negres. Les Natchez s'assûrent de quelques Negres, avant que de massacrer les François, 467. Pourquoi ils traitent bien ceux, qu'ils prennent Prisonniers, 468. M. Perrier fait massacrer par les Negres trente Chaouachas, 474. Cent cinquante Negres sont retirés des mains des Natchez par les Tchactas. D'autres gagnés par les Natchez, empêchent la ruine totale de ces Sauvages, 479. Quinze Negres se battent en braves contre les Natchez. Les Negres, Prisonniers des Natchez, sont remis aux Tchactas, 482. Ils servent dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Les Natchez rendent ce qu'ils avoient retenu de nos Negres, 491. Conspiration des Negres de la Nouvelle Orleans, séduits par les Chicachas, découverte & punie, 499, 500.

Nelson. (Le Chevalier) Est fait Prisonnier & envoyé à Quebec. M. de Frontenac le reçoit bien, & pourquoi, 109. Il favorise la désertion de deux Soldats François, qui font manquer l'Expédition de Pemkuit, 122-24. Il envoye au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des Memoires sur l'état, où se trouvoit Quebec, 128.

Neptune. Nom du premier Navire, qui soit entré dans le Micissipi, 434.

Nescambiouit. Chef Abénaqui, qui il étoit. Il se distingue beaucoup en Terre-neuve, 193-94-97. Il accompagne M. de Montigny dans une Expédition contre les Anglois, 294. Il s'y distingue beaucoup, 300. Il donne des preuves de valeur, avec un sabre, que le Roy lui avoit donné, & il est blessé, 326-27.

Nesmond. (Le Marquis de) Est chargé d'une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & ce qui la fait manquer, 315. & *suiv.*

Neuvillete. (M. de) Qui il étoit. Il avertit le Chevalier de Villebon, son Frere, qu'une Escadre Angloise se dispose à l'attaquer à Naxoat, 182-83. Il le seconde fort bien dans cette occasion, 183. Il poursuit quelque tems les Anglois dans leur retraite, 185.

Nica. Chasseur Sauvage de M. de la Sale, 22. Il est assassiné, 23.

Nicolson. (M.) commande en chef toutes les Troupes de la Reine de la Grande Bretagne dans l'Amerique Septentrionnale. Il marche au Port-Royal, & en fait le Siége, 343. & *suiv.* Ce qui se passe entre lui & M. de Subercase jusqu'à la signature de la Capitulation, 345. Il se repent d'avoir accordé de si bonnes conditions à M. de Subercase, 346. Il envoye la Capitulation à M. de Vaudreuil: ses prétentions sur le reste de l'Acadie. Ses menaces. Il propose un échange de Prisonniers, & à quelles conditions. Réponse, que lui fait M. de Vaudreuil, 347-48. Il refuse l'échange aux conditions, que proposoit M. de Vaudreuil, 351. Il est en marche pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & pourquoi il rebrousse chemin, 356. Il dispose toutes choses pour reprendre l'année suivante son projet, 357. Six cent Iroquois se joignent à lui pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 361.

Nikisipique. Lac du Canada. Sa situation, 325.

Nipissings, *voyez le premier volume.* Protestation de fidélité, qu'ils font à M. de Frontenac, 158. Ils l'accompagnent dans son Expédition contre les Iroquois, 168. Ils accom-

pagnent M. de Ramezai contre les Anglois, 336. Leur zele pour la défense de la Colonie, 353.

Noris. L'Amiral Noris arrive à Saint Jean avec vint-trois Vaisseaux, 219.

Nouë. (Le Sieur de la) Lieutenant. Est commandé pour une Expédition contre les Agniers, 126. Il se rend maître d'un Fort, 127. Il est blessé, 128.

O

OFFOGOULAS. Sauvages de la Louysiane mêlés avec les Yasous, 469. Ils étoient à la chasse, lorsque ceux-ci tuerent leur Missionnaire & tous les François. Ils refusent d'entrer dans la conspiration générale contre les François, & se retirent chez les Tonicas, 470. On est assûré de leur fidélité, 478.

Onanguicé. Chef Pouteoutamis, plaintes, qu'il fait à M. de Frontenac. Réponse de ce Général, 215. Il parle fort bien dans un Conseil pour la Paix. Il presente à M. de Callieres le Député des Sakis, 275. Son équipage au Congrès Général, où il parle bien, 282. Les Illinois l'avoient chargé de traiter pour eux, & ce que M. de Callieres lui ordonne de leur dire, 283.

Onaské. Chef Outaouais. Services, qu'il rend au Commandant de Michillimakinac. Il marche contre les Iroquois, 162-63.

Onneyouths, voyez le premier volume. Des Onneyouths attaquent les François, & leurs Alliés, & se battent bien; & quoique défaits, ils incommodent les nôtres dans leur retraite, 128. Plusieurs Onneyouths font faire des propositions au Comte de Frontenac, 130. Ils demandent de nouveau la paix à M. de Frontenac. A quelle condition il la leur offre. M. de Vaudreuil ruine ce Canton, & en amene plusieurs Chefs & plusieurs Prisonniers François, 172-73. Plusieurs Onneyouths viennent s'établir dans la Colonie. Leurs demandes à M. de Frontenac. Pourquoi tous n'étoient pas venus, 199, 200. Un Chef Onneyouth arrive à Montreal, & pourquoi. Réponse, que lui fait M. de Frontenac, 209-10. Pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés à M. de Callieres, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & M. de Callieres le trouve mauvais, 245. Un Onneyouth est mis aux fers par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés à Montreal, 249. Ils paroissent mal disposés pour la paix, & ne rendent aucuns Prisonniers, 272.

Onnontagués, voyez le premier volume. Les Onnontagués intriguent pour nous débaucher les Iroquois Chrétiens, & n'y réussissent pas, 99. Fort bâti par les Anglois à Onnontagué, 131. 143. Les Onnontagués sont avertis par un Transfuge que le Comte de Frontenac marche contre eux, 170. Ils brûlent leur grand Village, à l'approche de l'Armée Françoise, 171. & leur Fort: description de ce Fort. Fautes, qu'ils firent en cela, 172. On ruine leur Pays. Mort héroïque d'un Vieillard de ce Canton, 173. Ils empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Les Anglois leur font des presens pour les dédommager de leurs pertes, & rebâtir leurs Villages, 200. Ils font semblant de vouloir accompagner les Onneyouths dans la Colonie, pour s'y établir, 209. Ils sont défaits par les Outaouais. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'en plaint, & ce que lui répond M. de Frontenac, 234 Deux Députés de ce Canton arrivent à Montreal. Ce qui se passe

entre eux & le Gouverneur Général, 243-44. Députés des François à Onnontagué : ils s'y tient un Conseil général, & ce qui s'y passe, 245-48. M. de Vaudreuil envoye des Députés à Onnontagué, & ce qu'ils y font, 270-72. Ils paroissent avoir de mauvais desseins, 288. M. de Vaudreuil s'assûre de ce Canton, où M. de Longueil avoit négocié heureusement, 293. Traité conclu à Onnontagué pour faire la guerre aux François, 334. Grand Conseil à Onnontagué : Discours de l'Orateur sur la balance, qu'ils doivent tenir entre les Anglois & les François, 338. Ce Canton envoye des Députés à M. de Vaudreuil, & ce qui se passe entr'eux & lui, 339-40. Le Baron de Longueil est bien venu à Onnontagué, & en amene des Députés à Montreal, 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés, 352-53.

Orange. Consternation dans cette Ville à la nouvelle du naufrage de la Flotte Angloise, 357.

Orleans. (Le Duc d') refuse les offres des Réfugiés François pour la Louysiane, 262.

Nouvelle Orleans. Sa Fondation, 433. On y transporte le Quartier Général, 455-56. Précautions de M. Perrier pour la sûreté de cette Ville. On l'engage à y rester pour y veiller lui-même, 477. Les Negres conspirent pour y faire main-basse sur les Habitans, & y mettre le feu, 499, 500.

Orry. Un des Volontaires, qui avoient suivi M. de la Sale, est tué par les Sauvages, 8.

Orvilliers (M. d') *voyez le premier volume*. Se jette dans l'Isle d'Orleans au départ de la Flotte Angloise, 89, 90. Il accompagne M. de Valrenes à Chambly, pour défendre ce Poste, 102. Il part de Montreal à la tête d'un Parti, pour donner la chasse aux Iroquois, & ce qui l'oblige d'en remettre le Commandement à M. de Beaucourt, 112.

Osages. Nation du Canada. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Otchagras, autrement dits *les Puants*. Sauvages des environs de la Baye. Ils promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274.

Ouabache. Riviere de la Nouvelle France. M. Juchereau y fait un Etablissement. Commodité de ce Poste, 266. L'Etablissement est abandonné, & pourquoi, 267.

Ouatchitas. Riviere des *Ouatchitas*, ou Riviere Noire. Sa situation, 489.

Ouilamek. Chef Pouteouatami, marche contre les Iroquois, 163. Il parle fort bien au Gouverneur Général dans un Conseil pour la paix, 275.

Oumas. Peuples de la Louysiane. Ils reçoivent bien M. d'Iberville, 259.

Ouragan. Furieux dans la Louysiane, & ses effets, 457-58.

Oureouharé, *voyés le premier volume*. Reproches, que lui fait M. de Frontenac, & sa réponse, 64. Il combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice, 95. Il se distingue à la tête des Hurons de Lorette à la Journée de la Prairie de la Madeleine, 102, 105. Belle action de ce Sauvage. Sa modestie : il refuse d'être Chef de plusieurs Nations, 108-09. Il se retire chez les Iroquois de la Montagne, fait plusieurs voyages dans son Canton, & y sert bien les François, 136. Il ramene treize Prisonniers François, & des Députés de deux Cantons Iroquois, 141. Il arrive à Quebec. Il répond de son Canton. Sa mort. Ce qu'il dit au sujet de la Passion de Notre-Seigneur. Son caractere. Ses obséques. Pourquoi principalement le Comte de Frontenac le regrette, 224-25.

Outagamis. ou *Renards*, *voyez le*

premier volume. Ils délivrent Nicolas Perrot des mains des Miamis, qui le vouloient brûler, 211. Il en vient plusieurs à Montreal, & pourquoi. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. A force de harceler les Illinois, ils les ont aguerris, 265. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273-74. Ils demandent un Jésuite, & pourquoi. Dispute entre eux & les Sauteurs, 276. Equipage du Député des Outagamis au Congrès Général, & son Discours, 282. Leur caractere. Ils entreprennent de livrer le Détroit aux Anglois; & pour y réussir, ils s'y établissent, 365. Ils sont assiégés: circonstances & succès de ce Siége, 367. *& suiv.* Désordres, qu'ils commettent dans tout le Canada. On leve un grand Parti de Guerre contre eux. Ils sont assiégés. On capitule avec eux. Les Otages, qu'ils avoient donnés meurent presque tous de la Petite Verole. Ils traitent de mauvaise foi avec M. de Vaudreuil, & recommencent leurs brigandages, 406. *& suiv.* Leur alliance avec les Sioux & les Chicachas. Ils obligent les Illinois à abandonner leur Riviere, 409. Ils assiégent les Illinois au Rocher & à Pimiteoui, & sont repoussés avec perte, 459.

Outaouais. Voyez le premier Volume. Ils brûlent un Iroquois pour montrer qu'ils ne songent plus à s'accommoder avec les Cantons. Ce qui les affermit dans notre alliance. Ils conduisent un grand Convoi de Marchandises à Montreal, avec les Hurons & d'autres Sauvages de differentes Nations, 57. Ce qu'ils répondent aux Iroquois du Sault Saint Louys au sujet de leurs négociations avec les Tsonnonthouans, 61. M. de Frontenac les fait exhorter à continuer de harceler les Iroquois, 93. Quelques Outaouais sont tués au combat de la Prairie de la Magdeleine, 103. Ils descendent à Montreal au nombre de deux cent, & refusent de marcher contre les Iroquois, 116. Les Iroquois font leurs efforts pour les engager, & nos autres Alliés, à rompre avec nous. M. de Louvigny les engage à envoyer des Députés à Quebec, & M. de Frontenac leur fait comprendre que les Iroquois n'ont en vûë que de les perdre, 140. Leurs Députés parlent fort mal à M. de Frontenac, qui trouve le moyen de se les attacher plus étroitement, 157-58. Ils concluent la paix avec les Iroquois, & ce qui les y détermine, 162. Ils levent un Parti contre eux: les défont, 163. Pourquoi ils ne sont point de l'Expédition de Monsieur de Frontenac contre les Iroquois, 164. Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. On attend inutilement les autres à Catarocouy, 169. Prétextes, dont ils tâchent de cacher leur mauvaise volonté, 176. Ils font dire à M. de Frontenac qu'il faut appaiser les Miamis, 211. Plusieurs viennent trouver ce Général, & ce qui se passe entre eux & lui. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. Les Iroquois voulant les surprendre, sont défaits par les Hurons. La Jeunesse Iroquoise se propose de les attaquer pendant les négociations pour la paix, 224. Ils font un coup sur les Iroquois, 234. Plusieurs Outaouais vont trouver le Chevalier de Callieres: font leurs excuses sur ce qu'ils avoient attaqué les Iroquois. Reproches, que leur fait ce Général. Ordre, qu'il leur donne, 243. Ils attaquent des Chasseurs Iroquois, & pour quelle raison, 268. Le Pere Anjelran retire de leurs mains deux Prisonniers Iroquois, 274. Ils demandent à M. de Callieres le Pere Anjelran & Nicolas Perrot, qui leur font

accordés, & la suppression de la Traite de l'Eau-de-vie, 283. Ils attaquent des Iroquois près de Catarocouy, 292. Leur mécontentement de l'Etablissement du Détroit est cause de cette hostilité, 293. Ils bravent le Commandant du Détroit, ils sont mis en fuite, & obligés d'abandonner leurs Prisonniers, 296. Ils refusent de satisfaire les Iroquois. M. de Louvigny leur fait entendre raison. Ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil. Discours de ces Députés, 303-04. M. de Vaudreuil les réconcilie avec les Iroquois, 305. Quelques Outaouais sont tués par les Miamis, & ce qui en arrive. Ils demandent justice aux Commandans du Détroit: ils ne l'obtiennent pas. Un de ces Commandans maltraite un Outaouais: sa Nation prend ombrage de toutes les autres, & se résout à les prévenir. Désordre arrivé à ce sujet, 307. *& suiv.* Ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil. Discours du Chef de la Députation. M. de Vaudreuil les renvoye à M. de la Motte Cadillac. Ce que ce Commandant leur déclare, 311-12. M. de la Motte Cadillac mollit avec eux, 313. Des Outaouais se joignent au Parti de M. de Ramezai, 336. Ils viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Ouyatanons. Tribu Miamise. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Sioux & les Iroquois, & leur fait promettre d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Un Ouyatanon découvre le complot, que les Miamis avoient formé de faire main basse sur les François du Détroit, 323. M. de Vaudreuil retire de leurs mains quelques Prisonniers Iroquois, à qui il rend la liberté, 352.

P

PAILLOUX. (M. de) Major des Troupes de la Louysiane, est envoyé contre les Natchez, 424. Il est chargé de la construction du Fort des Natchez, 426. Il y est établi Commandant, 427. Il est chargé avec M. de Bienville de l'Etablissement de la Nouvelle Orleans, & il en est nommé le premier Gouverneur, 434.

Paget. Huguenot embarqué avec M. de la Sale, l'insulte, & M. de la Sale n'en peut avoir justice, 4.

Palais. (Le Chevalier du) part de France avec une Escadre: ordres, qu'il reçoit du Roy. Il manque une Escadre Angloise, & ne peut exécuter les autres ordres qu'il avoit, 117-18.

Palissade. Nom, que les Espagnols donnoient au Micissipi, & comment il lui convenoit, 257.

Panadou ou *Menadou.* Baye de l'Isle Royale. Sa situation & sa description, 387.

Paradis. Pilote François pris par les Anglois, dont l'Amiral se perd, pour n'avoir pas voulu suivre ses avis, 361.

Parat. (Le Sieur) succede à M. de la Poype au Gouvernement de Terre-neuve, 74. Il est surpris dans son lit par des Flibustiers, il passe en France, il se plaint des Basques, & on se plaint de lui, 75.

Pascagoulas. (Riviere des) Sa situation. Par qui découverte, 257.

Pastour. (Le Sieur) Officier François est envoyé à l'Amiral Anglois, pour sçavoir ses intentions. Avis, qu'il donne à M. de Brouillan, 119.

Paul, Iroquois du Sault S. Louis, qui commandoit les Iroquois Chrétiens à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 102. Il y est tué, 105.

Pemkuit, voyez le premier Volume,

Les Anglois rétablissent ce Fort. MM. d'Iberville & de Bonaventure vont pour le prendre, & le manquent, 121. *& suiv.* Ordre du Roy pour l'attaque de ce Fort, 160. La Cour ordonne la prise de ce Fort, & pourquoi, 176. Ce qui détermine le Roy à faire attaquer le Fort de Pemkuit, 177. Il est pris. Description de cette Place, 178. *& suiv.* Les Anglois songent à rétablir ce Fort, 235.

Pemoussa, Chef Outagami, vient demander la paix à M. du Buisson, qui le renvoye à ses Alliés, 368. Son discours à ceux-ci, 369. Il revient une seconde fois. Quelques Chefs veulent qu'on l'arrête. M. du Buisson s'y oppose, 371. A quelle condition on veut lui accorder la Paix, 372. Il est donné pour ôtage à M. de Louvigny, & meurt à Montreal de la petite verole, 407.

Peña. (D. Francisco de la) Capitaine Espagnol, est forcé d'entrer dans la Baye de Pensacole, où il est arrêté par M. de Champmêlin, 452.

Penicaut, Charpentier de Navires. *Voyez la Liste des Auteurs.* Ses courses, il sçait la plûpart des Langues des Sauvages de la Louysiane. Il conduit des Natchitoches chez les Colapissas, & les engage à retourner chez eux avec M. de Saint Denys, qu'il accompagne dans son voyage du Mexique, 417-18. Comment il tire M. de la Loire du grand Village des Natchez, 422-23.

Pensacole. Baye & Fort de la Floride. Pourquoi les Espagnols s'y étoient établis. Le Gouverneur en refuse l'entrée à MM. de Châteaumorand & d'Iberville, 256-57. En quoi consistoit le Commerce de la Louysiane avec Pensacole, 428. Par qui cette Baye fut premierement découverte. Ses divers noms. Province de Pensacole. Les Espagnols y bâtissent un Fort, 436-37. Ce Fort est pris par les François, 437-38. Preparatifs du Gouverneur de la Havane pour le reprendre, 439. En quel état il étoit, quand les Espagnols y arriverent, 440. Ils le reprennent, 441. Travaux, qu'ils y font, 445. M. de Champmêlin le reprend sur les Espagnol, 449. Il est restitué à l'Espagne, 455.

Pentagoët, voyez le premier Volume. Ce Poste est marqué pour le rendez-vous de M. de Nesmond & de M. de Frontenac, pour l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, 217.

Perelle. (Le Sieur de la) Enseigne, traite de la part de M. de Subercase avec le Général Anglois de la reddition du Port Royal, 345.

Perles. Instructions à M. d'Iberville sur les perles de la Louysiane, elles sont de mauvaise qualité, 264.

Perrier. (M.) est nommé Commandant Général de la Louysiane, 462. Il demande des Troupes à la Compagnie des Indes, & la réponse, qu'il en reçoit. Ce qu'il pense de la maniere, dont il faut se conduire avec les Sauvages, 463-64. Il invite les Tchactas à lui envoyer des Deputés; ce qui se passe entr'eux & lui, situation fâcheuse, où il se trouve, 465. Ses diligences à la nouvelle du massacre des Natchez: il ne sçait sur quoi compter, 473. Il fait détruire par les Negres trente *Chaouachas*, & pourquoi. Il instruit la Cour & la Compagnie de ce qui se passe dans sa Colonie. Ses diligences pour être instruit de la disposition, où étoient les Tchactas. Pourquoi il étoit inquiet au sujet des Natchitoches: il en reçoit des nouvelles; qui le tranquillisent, 474. Il a peine à rassûrer les Habitans, & pourquoi, 475. Ce qui le fait résoudre à se servir des Tchactas Occidentaux, & à attaquer les Natchez, avant que d'avoir reçu de plus grandes forces, 476. Mesures, qu'il

prend dans la situation, où il se trouve. Il veut se mettre à la tête de sa petite Armée, on l'engage à rester à la Nouvelle Orleans, où l'on juge sa présence nécessaire, 477. Il envoye à sa place le Chevalier de Loubois : premier effet de ses préparatifs, 478. On fait retomber sur lui le blâme, dont on charge le Chevalier de Loubois, pour être demeuré trop lontems dans l'inaction, 479. Il justifie le Chevalier de Loubois de ce qu'il s'est contenté de retirer des Natchez les Prisonniers François & Negres, 481-83. Il assûre que les Natchez reprocherent aux Tchactas qu'ils étoient entrés dans la conspiration générale contre les François, 482. Il compte beaucoup pour l'avenir sur les Créoles, 482-83. Il est averti, que les Chicachas sont sollicités par les Anglois, de se déclarer contre nous. Il demande du secours au Ministre, & pourquoi il voudroit n'être point obligé d'avoir recours aux Sauvages, 484-85. Sujet & succès de son voyage à la Maubile pour s'y aboucher avec les Tchactas, 485. *& suiv.* Ce qu'il déclare à un Chef Chicacha, 487. Pourquoi il veut se passer des Tchactas dans la guerre des Natchez, 487-88. Il part pour son Expédition contre les Natchez, 489. Il joint l'Armée, 490. Il retire tous les Negres, qui restoient entre les mains des Natchez, 491. Il oblige le Grand Chef à le venir trouver, 492. Ce qui se passe entr'eux, 493. *& suiv.* Succès de son Expédition, 495. Il refuse à M. le Sueur la permission de courir après les Natchez, & se défie mal-à-propos des Canadiens, 496. Ordre, qu'il donne au Grand Chef des Tonicas au sujet des Natchez, 497. Ses diligences pour faire poursuivre les Natchez, & pour secourir M. de S. Denys, 498. Il est averti d'une conspiration des Negres de la Nouvelle Orleans, & en punit les Auteurs, 499-500. Il s'attend à être rappellé par la Compagnie des Indes, & le Roy le nomme Gouverneur de la Louysiane, 500. Il repasse en France ; M. de Bienville lui succede, 501.

Perrier de Salvert. (M.) Frere du Précédent, lui amene du secours de France. Il se plaint de la modicité de ce secours, 488. Il s'embarque pour l'Expédition des Natchez, 489.

Perriere. (Le S[r]. Boucher de la) se distingue beaucoup en Terre-neuve, 197. Il est chargé de commander des Sauvages pour une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, 324. Les Iroquois Chrétiens l'abandonnent, 325.

Perrot. (Monsieur) ci-devant Gouverneur de l'Acadie, *voyez le premier Volume.* Pourquoi il étoit demeuré dans cette Province. Ses aventures, 68. *& suiv.* Il est pris par les Anglois, qui le maltraitent, & repris par un François, 72-73.

Perrot. (Nicolas) *voyez le premier Vol.* Il est envoyé à Michillimakinac, pour porter les présens du Roy aux Sauvages, 55. Il est envoyé aux Miamis, pour les empêcher de traiter avec les Anglois, 133. Il est sur le point d'être brûlé par les Sauvages, & qui les en détourna, 211. Les Outagamis disent qu'ils n'ont plus d'esprit, depuis qu'il n'est plus avec eux, 276. Il sert d'Interprête aux Nations éloignées, au Congrès Général pour la paix, 281. Les Outaouais le demandent à M. de Callieres, & il est accordé, 283.

Isle Perrot. L'Armée de M. de Frontenac y campe avant que de se mettre en marche, 168.

Pesant. Le Pesant, Chef Outaouais, est le principal auteur des desordres arrivés au Détroit, 308. M. de Vaudreuil veut avoir sa tête ; ce que les Députés de sa Nation lui disent

disent sur cela, 311-12. Les Miamis demandent sa tête, & on les amuse, 321. Le Commandant exige seulement de lui qu'il s'établisse au Détroit, 323.

Peskadoué. Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Deux-cent Anglois en sortent pour attaquer M. Hertel, & sont battus, 51. Deux Forts pris par les Abénaquis sur la Riviere de Peskadoué, 145.

Petit. (Monsieur) Ecclésiastique, est envoyé à l'Amiral Anglois par le Gouverneur de l'Acadie, pour lui faire des propositions, 66. Ce qui se passe entre lui & cet Amiral, 67. Il est mené Prisonnier à Baston, 69. Il est renvoyé au Port Royal, 92.

Phibs. (Guillaume) Amiral Anglois: qui il étoit, il somme le Gouverneur de l'Acadie de lui livrer le Port Royal, 66. Ce qu'il répond à l'Envoyé de ce Gouverneur. Il accorde tout ce qu'on lui demande: il ne veut pas le mettre par écrit, 67. Il prend un prétexte pour ne pas tenir la capitulation, 68. Il ne peut forcer Chedabouctou, & le prend par capitulation, 77. Il mouille avec sa Flotte devant Quebec, & envoye sommer M. de Frontenac de se rendre à discrétion, 78. *& suiv.* Réponse que lui fait ce Général, 80. Son étonnement, quand il voit les François se défendre, 81. Son Vaisseau est fort maltraité, 84. Il fait porter du Canon aux Troupes, qui étoient campées auprès de Beauport, 85. Il avoit compté sur une diversion, & ce qui l'empêcha de réussir, 88. *& suiv.* Ce qui le détermine à lever le siége de Quebec, 89. Il traite avec M. de Frontenac de l'échange des Prisonniers. Mauvais état de sa Flotte, & risque qu'il court dans sa retraite, 90. Il passe en Angleterre, pour y solliciter un nouvel armement contre Quebec, & n'y réussit point, 101. Il veut faire enlever le Chevalier de Villebon, pour s'assûrer de l'Acadie, & le manque, 120-21. Il veut faire assassiner le Baron de S. Castin, 128. Il menace d'envoyer des Vaisseaux croiser dans le Golphe S. Laurent, & d'attaquer le Fort de la Riviere de S. Jean, 134-35. Il intimide les Abénaquis, & entre en négociation avec eux: mais sans effet, 144. Mutinerie contre lui dans son Gouvernement, où il n'avoit pas grande autorité. Ce qui se passe entre lui & les Abénaquis, 145. Sa mort, 159.

Piñalossa. (Le Comte de) Ses négociations avec la France, au sujet des mines de Sainte Barbe sans effet, 40.

Plaine. (Le Sieur d'Amour de) Gentilhomme Canadien. M. d'Iberville l'envoye à la découverte, & il lui amene douze Prisonniers, 191. Il se distingue beaucoup dans cette Expédition, 197.

Plaisance, voyez le premier volume. On bâtit un Fort dans cette Baye, & on met la Rade hors d'insulte, 74. Des Anglois y font une irruption, & pillent toutes les Habitations, 75. Ce Port est menacé par les Anglois. Ce que mandent sur cela MM. de Frontenac & de Champigny à M. de Pontchartrain, 159-60. Situation de Plaisance en 1696, 185-86. Les Anglois en veulent à cette Place, & ce dessein échouë, 286. Ils s'en approchent de nouveau, & se retirent, 291. On est averti, que les Anglois en veulent à Plaisance, 333. Les Anglois, qui avoient fait naufrage en allant à Quebec, veulent attaquer Plaisance, & ce qui empêche l'effet de ce projet, 362.

Plante. (Le Sieur de la) Officier François, est délivré des mains des Iroquois, qui l'avoient fait Prisonnier; danger, qu'il court, faute d'être reconnu, 102.

Planterose. (Le Sieur) accident

par lequel il se perd dans la Baye S. Bernard, 19.
Plaque. La Plaque Iroquois Chibon, qui il étoit. Il donne avis de l'approche d'une Armée d'Iroquois, 59-60. On reconnoît la vérité de son rapport, 88. Il est envoyé avec un Parti pour faire des Prisonniers, & délivre un François des mains des Iroquois, 129.
Plessis. (Le Sieur du) se distingue à la prise de S. Jean, 332.
Pointe verte. Quartier de l'Isle de Terre-neuve, sa situation. Les Anglois y brûlent quelques Habitations, 120.
Poisson. (Le Pere du) Jesuite, par quelle aventure il se trouve enveloppé dans le massacre des Natchez, 467-68.
Pontchartrain. (Le Comte de) depuis Chancelier France, succede à M. de Seignelay dans le Ministere de la Marine; Mémoire, que lui envoye M. de Frontenac, & ce qu'il lui mande au sujet de la Pêche des Moruës, 93. Proposition, que lui fait M. de Frontenac, & sa réponse, 108. Il fait donner au Chevalier de Villebon une Commission de Commandant en Acadie, 110.
Le Comte de Pontchartrain. Fils & Successeur du Précédent. Ce qu'il mande au Comte de Frontenac, des intentions du Roy au sujet de la guerre des Iroquois, 150. Ce que M. de Champigny & M. de Frontenac lui mandent au sujet du Fort de Catarocouy, 152. & *suiv*. Ce qu'il mande à M. de Frontenac au sujet de la guerre des Iroquois, 160-61. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, des desseins des Anglois; ordres, qu'il lui donne de la part du Roy, 201. Il forme le projet de la conquête de la Nouvelle Angleterre, 215. Ce qu'il mande à M. de Frontenac au sujet des Congés, & de la guerre des Iroquois, 222-23. Ce que M. de Callieres lui mande de la disposition des Cantons Iroquois, & de ce qu'on devoit faire pour en profiter, 252-53. Ce que M. Ducasse lui mande au sujet de M. d'Iberville, 256. Instructions, qu'il donne à M. d'Iberville, au sujet du Commerce de la Louysiane, 263. Ce qu'il mande à M. de Vaudreuil, au sujet de la neutralité entre les François & les Anglois, proposée par les Iroquois, 295. Proposition, que lui fait M. Raudot, pour le soulagement de la Colonie du Canada, & sa réponse, 305. Avis, que lui donne M. d'Artaguette, 330. Ce que M. de Vaudreuil lui mande, au sujet de la malheureuse Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudson, 340-41. Il ne peut envoyer à M. de Subercase deux Frégates, que ce Gouverneur lui avoit demandées, 342. Ses diligences pour recouvrer l'Acadie, 362-63. Ville projettée, & Fort bâti aux Natchez sous le nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, 426.
Port Nelson. *Voyez le premier volume*. Il est pris sur les Anglois, 147. & *suiv*. Il est repris par les Anglois, 202. M. d'Iberville le reprend, 207-08. En quel état les François y étoient réduits, lorsqu'il fut remis aux Anglois, 404. & *suiv*.
Port-Neuf (M. de) Fils du Baron de Bekancourt, commande le Parti de Quebec destiné contre la Nouvelle Angleterre. Il se résout au siége de Kaskebé, succès de son Entreprise, 52. & *suiv*. Il est envoyé en Acadie, pour y commander sous le Chevalier de Villebon, son Frere, 110.
Port-Royal. On apprend, que les Anglois en veulent au Port-Royal. Etat de cette Place, elle est attaquée par une Escadre Angloise, 45. & *suiv*. Deux Forbans y débarquent des François, qu'ils avoient pris à l'Isle

Marigalante, & y exercent de grandes cruautés, 72. M. de Villebon y arrive, 110. Il en ôte le Pavillon d'Angleterre, & en prend de nouveau possession, 111. Les Habitans du Port Royal se mettent sous la protection des Anglois, 236. On y transfere la Garnison de Naxoat, & on ne la met point en état de résistance, 256. Il est assiégé par les Anglois, qui levent le siége, 297-98. Le Port-Royal assiégé deux autres fois par les Anglois, qui sont obligés de lever le siége, 314. *& suiv.* Nouvelle Entreprise des Anglois sur cette Place, & sa prise, 342. *& suiv.* Le Sieur Vesche y est établi Commandant, & traite mal les François, 349. Peu s'en faut, que cette Place ne soit reprise par les François & leurs Alliés, 364. Nom, que les Anglois lui ont donné, 374.

Portugalcoue. Poste Anglois de Terre-neuve. On y envoye M. de Montigny, qui y fait plusieurs Anglois Prisonniers, 196.

Pouteouatamis. Voyez le premier volume. Ces Sauvages viennent offrir leurs services pour la Colonie, qu'on croyoit en danger d'être attaquée, 213. Ils font vivement la guerre aux Iroquois: Plaintes, qu'ils font à M. de Frontenac, 214-15. M. de Courtemanche les empêche de marcher contre les Iroquois, 273. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 274. Ils font une hostilité contre les Mascoutins, & viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Discours de leur Chef à ceux-ci, 368.

Poype. (M. de la) est nommé Gouverneur en Terre-neuve, & on l'y laisse manquer de tout, 74.

Presidio del Norte. Poste Espagnol, sa situation. Ce qui se passe entre le Commandant & M. de S. Denys, 418. S. Denys rend un grand service à ce Commandant, & épouse sa fille, 420.

Provençal. Déserteur de M. de la Sale, trouvé chez les Cenis. En quel état il étoit. Joutel le renvoye au Camp, 29.

Provôt. (Monsieur) Major de Quebec. Avis qu'il donne à M. de Frontenac, de l'approche d'une Flotte Angloise, 64. *& suiv.* Il détache M. de Grandville, son Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines, 65. M. de Frontenac approuve tout ce qu'il a fait pour mettre Quebec en état de défense, 76. Nouvelles, qu'il mande à M. de Frontenac à Montreal, 153.

Q

QUARANTE-SOLS, Chef Huron, son mauvais esprit, & ses intrigues contre les François, 291. Les Outaouais se défient de lui, 308.

Quebec. Voyez le premier volume. En quel état étoit cette Place, lorsque les Anglois l'assiégerent, 76. *& suiv.* Le siége est levé, 89. Les Vaisseaux de France y arrivent fort à propos, 91. Médaille frappée pour la levée du siége de Quebec, 92. Cette Ville est menacée de nouveau, & M. de Frontenac travaille à la fortifier, 128. Il court un bruit, que les Anglois veulent assiéger Quebec, 202. Ce qui empêche la Flotte Angloise de venir faire le siége de Quebec, 339. Cette Ville est menacée de nouveau, 341. Cette Ville est menacée de siége; diligences de M. de Vaudreuil, pour la mettre en état de défense, 351. En quel état elle étoit, lorsqu'on apprit le naufrage des Anglois, 355-56. Zele & générosité des Habitans de Quebec à l'occasion du bruit, qui se répandit d'une nouvelle tentative des Anglois, 364.

Quinipissas. Sauvages de la Louysiane. Leurs autres noms, 259.

Quinté. Situation de ce lieu. Les Iroquois y reçoivent un grand échec, 224.

Quitchitchouen, voyez *S^te. Anne.*

R

RAMEZAI. (M. de) Gouverneur des Trois Rivieres, & ensuite de Montreal. Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande le Corps de bataille dans la marche sous le Général, 169. Il se donne de grands mouvemens pour empêcher les Iroquois Chrétiens de s'aller établir près d'Orange, & n'en vient à bout, que par le moyen des Abénaquis, 292. Il rompt une seconde fois ce coup, 294. Il s'offre à marcher avec un Corps de Troupes dans la Nouvelle York, & il est refusé : quelle en fut la raison, 335. Il fait de nouvelles instances, & on lui donne quinze-cent Hommes, 336. Ce qui fit échouer son Entreprise. Avis, qu'il reçoit des desseins des Ennemis : il en instruit M. de Vaudreuil. 337. M. de Vaudreuil le renvoye à Montreal avec ses Milices, après la retraite de la Flotte Angloise, 356. Sa mort, 409.

Rancogne. (Le Chevalier de) fait un Prisonnier Anglois en Terre-neuve, le laisse échaper, est poursuivi, & ce qui en arrive, 190.

Rapide dans la Riviere des Onnontagués. Ce qui y arrive à l'Armée du Comte de Frontenac, 170.

Rasle. (Le P. Sebastien) Jesuite. Ce qui se passe entre lui & un Ministre de Baston, qui vouloit séduire ses Néophytes, 377-78. Pourquoi les Anglois le persécutoient. Ils veulent engager les Abénaquis à le livrer, ou à le renvoyer à Quebec, & mettent sa tête à prix. Danger, qu'il court d'être enlevé. Son Eglise & sa maison sont pillées, 380-81. On le presse de se retirer à Quebec, sa réponse. Il est tué par les Anglois; maniere indigne, dont son corps est traité, 382-83. Son éloge. Combien il étoit cher à ses Néophytes : idée, qu'on avoit de lui dans la Colonie, 384. Le Supérieur du Séminaire de Montreal refuse de faire prier pour lui, le regardant comme Martyr, 389.

Rat. Le Rat, Capitaine Huron. *Voyez le premier volume.* Belle action de ce Sauvage. Son attachement pour les François. M. de Frontenac le caresse beaucoup, 214-15. Son discours dans une assemblée des Nations à Montreal, 251-52. Il complimente M. de Callieres au nom de tous les Députés des Pays d'en haut, 273. Il lui présente les Prisonniers Iroquois, qu'il avoit, & se plaint de ce que les Cantons n'ont pas amené les leurs, 274. Il se trouve mal. Il parle fort bien, se trouve plus mal. Sa mort, son éloge, ses obseques, 276. *& suiv.*

Raudot. MM. Raudot, Pere & Fils, Intendans en Canada. Le premier réüssit à prévenir les procès entre les Habitans. Mesures, qu'il prend auprès du Ministre, pour soulager les pauvres, 305. Réfléxion de M. Raudot le Pere, sur un grand secours d'Abénaquis arrivé à Quebec, 354. M. Raudot le Fils est nommé Intendant des Classes de la Marine, 354. Leurs Mémoires touchant l'état de la Nouvelle France, & sur la nécessité d'établir l'Isle de Cap Breton, 388. *& suiv.* M. Raudot le Fils juge qu'il vaut mieux établir peu à peu cette Colonie, 397.

Rebou. Poste en Terre-neuve. Les Anglois y demandent quartier, 299.

Redin. (Le Colonel) traite avec M. de Subercase de la reddition du Port-Royal, de la part du Géneral Anglois, 345.

Regis. (Le Sieur) Officier des

Troupes de la Louysiane. M. Perrier, par ordre de qui il demeuroit chez les Tchactas, est inquiet de ne point recevoir de ses nouvelles. Il en reçoit de bonnes, 474. Ce qu'il dit à M. Perrier, de la disposition des Tchactas, 485. Il invite inutilement les Tchactas à envoyer un Parti contre nos Ennemis, 500.

Regisseurs. Conseillers d'Etat nommés par le Roy, pour la régie de la Louysiane, & de la Compagnie d'Occident, 457.

Renou. (Le Sieur) Lieutenant, amene de l'Acadie à Plaisance, 125. Hommes, pour l'Expédition de S. Jean, 331. Il monte à l'assaut, 332.

Repentigny. (M. de) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44, 46. Combat de Repentigny, ou de S. Sulpice, 95. M. de Repentigny est envoyé à Michillimakinac, pour informer les Sauvages de la levée du siége de Quebec, 100.

Richard. (Le Sieur Philippe) Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, veut inquiéter les François de cette derniere Province, & ce qui en arrive, 399. *& suiv.* Ce qui l'oblige à laisser ces Habitans en repos, 401.

Richard, François pillé, & mis cruellement à mort par les Natchez, 424.

Richebourg. (M. de) Capitaine à la Louysiane, marche contre les Natchez, 424.

Rigolet. Ce que c'est. Ce que l'Armée Françoise y trouve. Faute, que firent les Iroquois, de ne l'avoir point gardé, 170-72.

Riverin. Voyez le premier Volume. Son Entreprise pour la Pêche sédentaire à Mont-Louys, 220. Ce qui la fait échouer. Il reprend cœur, & avec quel succès, 221. Il s'associe deux Parisiens pour son Entreprise, & ils la font échouer, 253.

Riviere aux Saulmons. Sa situation, 48.

Riviere aux Lievres. Sa situation, 113.

Riviere Noire, ou *des Ouatchitas.* Sa situation, 484.

Riviere Verte. Sa situation: on y découvre une Mine de Cuivre, 413.

Roches (Le Chevalier des) Commandant aux Yasous, dans l'absence de M. du Codere, est massacré avec tous les François de son Poste par ces Sauvages, 470.

Rognouse. Poste Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

Ronde. (Le Sieur Denys de la) Gentilhomme Canadien, Enseigne de Vaisseau, se met à la tête des Habitans du Port-Royal, pendant le siége de cette Place, 315. Il veut servir comme Volontaire à l'attaque de S. Jean, 331.

Rosalie. Nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, que M. d'Iberville avoit projetté de donner à une Ville, qu'il vouloit bâtir aux Natchez, & que M. de Bienville donna à un Fort, qu'il obligea les Natchez d'y bâtir, 426.

Routine. La Routine, Capitaine Temiskaming, commande ceux de sa Nation à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 103. Il s'y distingue beaucoup, 105.

Rouville. (Le Sieur Hertel de) va au secours des Abénaquis avec quatre de ses Freres. Succès de son Expédition, il y est blessé, 290. Il commande un grand Parti contre la Nouvelle Angleterre, 324. *& suiv.* Discours, qu'il fait aux François, avant l'attaque d'une Bourgade, 326. M. de Vaudreuil l'envoye avec un Détachement vers le Fort Champlain, & il revient à Montreal, sans avoir eu aucune nouvelle des Ennemis. M. de Sabrevois est envoyé au-devant de lui,

335-36. Il est envoyé à Baston, & pourquoi. Eloge, que M. de Vaudreuil fait de lui, 348. Il est détaché pour avoir des nouvelles de l'Armée de Terre des Anglois. Ce qu'il apprend, 356-57.

Ru. (Le Pere Paul du) Jesuite à la Louysiane. Il reçoit ordre d'en sortir, 264.

Ruter, Matelot Breton, Déserteur de M. de la Sale. Comment il se fait connoître à M. Joutel, ses aventures, 30. Lumieres, qu'il lui donne sur le Micissipi, 31. Il tuë Liotot, 32. L'esprit de libertinage le retient chez les Cenis, 36.

S

SABLONNIERE. (Le Marquis de la) Lieutenant d'Infanterie, un des Volontaires, qui suivirent M. de la Sale, est enlevé par les Sauvages, 7. Il est délivré, 8. Il se sauve après le naufrage de la Fregate, 19. M. de la Sale le laisse au Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci, 22.

Sabrevois. (M. de) Capitaine, est détaché avec cent Hommes pour aller au devant de M. de Rouville, & commande uneCompagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay, 336.

Saccardie. (Le Sieur) Arrive au Port-Royal en qualité d'Ingénieur du Roy, 69. Il est pris par les Anglois, 72.

Saguima. Chef Outaouais. Taille en pieces un grand nombre de Mascoutins. Sa Femme est Prisonniere des Outagamis. Il conduit sa Nation à l'attaque du Fort des Outagamis, 366. Elle est délivrée, 369.

Saillant. (M. de) Enseigne de Vaisseau, combat avec beaucoup de valeur au Siége du Port-Royal, 320. Il meurt de ses blessures, 321.

Saint Amour. Habitant de Quebec, Prisonnier des Iroquois, est échangé contre un Onneyouth, 130.

Saint André. L'Abbé de S. André aux Bois, s'offre à aller s'établir en Acadie, ce qui l'en empêcha, 286.

Saint Ange. (Le Sieur de) Officier aux Illinois, défait un grand nombre d'Outagamis, 459.

Saint Bernard. (La Baye de) M. de la Sale y arrive sans la connoître. Sa situation, 6, 7. Nom, que lui donne M. de la Sale, 17. Tentatives de M. de Bienville, pour occuper cette Baye : ce qui fit manquer ce dessein. Les Espagnols y font un Etablissement, 455.

Saint Castin. (Le Baron de) *voyez le premier volume.* Il s'établit auprès des Abénaquis, & épouse une Fille de cette Nation. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac. Promesse, qu'il lui fait, 107-08. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre envoye deux Soldats Déserteurs pour l'assassiner, 128. Il conduit deux cent Sauvages au Siége de Pemkuit, 178. Il avertit le Commandant de ne pas attendre l'assaut, s'il ne veut point avoir à faire aux Sauvages, 179. Belle action de ce Gentihomme au Siége du Port-Royal, 315. M. de Subercase mande que le Port-Royal lui étoit en bonne partie redevable de sa délivrance, 316. Il dresse une embuscade aux Anglois, & leur tuë bien du Monde. Il combat avec beaucoup de valeur dans les Retranchemens des Anglois, 320. Il est blessé, 321. M. de Subercase envoye le jeune Baron son Fils à M. de Vaudreuil, pour lui porter la Capitulation du Port-Royal, 347. Ce dernier est nommé par provision Commandant en Acadie, où il commandoit déja, 349. Il est enlevé en trahison par les Anglois, & interrogé sur la selette, comme un Criminel. Sa réponse. M. de Vaudreuil le réclame : il est élargi, & passe en France, 379. *& suiv.* Il avoit travaillé avec succès à empêcher les

Abénaquis de s'unir avec les Anglois, 404.

Saint Charles. Les Anglois veulent attaquer Quebec par la Riviere de Saint Charles, 82.

Saint Charles. Nom du Fort de Penſacole, 437.

Saint Cirque. (M. de) Capitaine, qui commandoit au combat de la Prairie de la Madeleine : y eſt bleſſé à mort, 103. Il ne veut point quitter le combat, que les Ennemis ne ſoient en fuite, & meurt en entrant dans le Fort, 104.

Saint Côme. Natché, Fils de la Femme Chef, Succeſſeur déſigné du Grand Chef : cru Fils d'un François. Il ſe rend dans le Camp des François pour négocier. Ce que M. Perrier lui déclare. Il retourne dans ſon Fort, & revient peu de tems après avec le Soleil & un autre Chef, 492. Il tâche de diſculper le Grand Chef, & il eſt arrêté, 493. Il tâche inutilement de ſe ſauver, 494. Il eſt vendu comme Eſclave à Saint Domingue, 496.

Saint Denys. (Le Sieur Juchereau de) Seigneur de Beauport. Se diſtingue dans le premier combat contre les Anglois : y a le bras caſſé, & le Roy lui donne des Lettres de Nobleſſe, 83.

Saint Denys. (Le Sieur Juchereau de) Fils du Précédent. M. d'Iberville lui confie la garde du Fort du Micisſipi, & pourquoi, 413. Son voyage à Mexico, ſes aventures, ſon mariage. Service, qu'il rend aux Eſpanols. Offres, que lui fait le Viceroy de la Nouvelle Eſpagne, 417 *& ſuiv.* Il mene les Sauvages du Biloxi au ſecours de l'Iſle Dauphine, 443. Il aſſemble les Sauvages devant M. de Champmêlin, & leur fait chanter le Calumet, 452. Il eſt fait Capitaine & Chevalier de Saint Louys. Il part avec un renfort pour le Fort des Natchitoches, 454. Sa bonne conduite le garantit des mauvais deſſeins, que pouvoient avoir les Natchitoches, & il s'aſſûre de la fidélité de ces Sauvages, 474. Il eſt aſſiégé dans ſon Fort des Natchitoches par les Natchez, & envoye demander du ſecours à M. Perrier. Il lui renvoye un ſecond Courrier pour lui apprendre qu'il a battu les Ennemis, 498-99.

Saint Georges. Riviere de la Nouvelle France. Sa ſituation. Les Limites de la Nouvelle France & de la N. Angleterre y ſont fixées, 236.

Saint Georges. Fort de la Caroline. Les Eſpagnols ſe préparent à l'attaquer. Ce qui les fait renoncer à cette Entrepriſe, 438.

Saint Jean. Le principal Poſte des Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan entreprend inutilement de s'en ſaiſir, 187-88. Les François marchent à S. Jean, 193. Les deux premiers Forts ſont pris, 194. Le troiſiéme ſe rend. Situation & avantages de ce Poſte, 195-96. Les Anglois le fortifient, 219. Les François attaquent cette Place, & ne réuſſiſſent point, 299. Attaque & priſe de Saint Jean par M. de Saint Ovide, 330. *& ſuiv.* On délibere ſi on le conſervera, & on l'abandonne, 333.

Saint Jean. Iſle du Golphe de Saint Laurent. Sa ſituation, ſa deſcription, ſes avantages. Projet d'un Etabliſſement dans cette Iſle. A qui elle eſt concédée. Ce qui fait échoüer cet Etabliſſement, 401-02.

Saint Jean-Baptiſte, voyez *Preſidio del Norte.*

Saint Joſeph. Néceſſité de conſerver le Poſte de la Riviere de Saint Joſeph, 211. *& ſuiv.*

Saint Joſeph. Baye de la Floride : les Eſpagnols l'abandonnent. Monſieur de Châteaugué en prend poſſeſſion par ordre de M. de Bienville. Incommodités de ce Poſte. Les François l'évacuent, 435-36. M. de Sau-

jon veut s'en emparer : ce qui lui fait changer de sentiment, 453.

Saint Laurent. (Le Chevalier de) Lieutenant Général des Isles, nommé Commissaire à S. Domingue, 5. Il en use bien avec M. de la Sale, 6.

Saint Louys. Nom, que M. de la Sale donne à la Baye de Saint Bernard, qui ne l'a point conservé, & au Fort, qu'il y bâtit, 17.

Saint Louys. Fort aux Illinois. *Voyez le premier vol.* A qui il avoit été concédé, & à quelles conditions le Roy consent qu'il soit conservé, 161.

Saint Martin. (M. de) Capitaine Réformé, commande le Bataillon des Milices de Quebec dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il commande une Compagnie de Canadiens dans l'Expédition de M. de Ramezay, 336.

Saint Michel. (Le Sieur de) Est envoyé à Michillimakinac pour y porter les ordres du Gouverneur Général. Ce qui l'oblige à relâcher deux fois à Montreal, 113-14. Il s'offre d'accompagner un Convoi de Sauvages, & il est pris par les Iroquois, 114. Il se sauve de sa Prison, ayant sçû qu'il étoit condamné au feu. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, 131.

Saint Ovide. (M. de) Neveu de M. de Brouillan. Enleve deux Forts Anglois dans la Baye de Baboul, 188. Son Expédition contre Saint Jean, 331. *& suiv.* Il informe la Cour & M. de Costebelle du succès. Il ne demande que cent Hommes pour garder Saint Jean, & s'emparer de tous les autres Postes Anglois de Terre-neuve, & il reçoit ordre de démolir Saint Jean, 333-34. Il est nommé Lieutenant de Roy dans l'Isle Royale, 399. Devenu Gouverneur de cette Isle, avis, qu'il donne aux François de l'Acadie, 400. Il prend des mesures, pour ménager aux François de l'Acadie une retraite, 401.

Saint Ours. (M. de) Premier Capitaine, mene la marche aux obseques de le Rat, à la tête de soixante Soldats, 278.

Saint Pierre. (Le Sieur de Tilly de) est envoyé à Michillimakinac, & y arrive heureusement, 113-14. Il rencontre des Sauvages, qui alloient à Montreal : avis, qu'il leur donne, 116. Il est envoyé au Détroit pour y porter les ordres du Gouverneur Général, 312. Il accompagne les Outaouais à Michillimakinac pour les engager à tenir parole au Commandant du Détroit, 313. Il amene à Montreal un grand nombre de Sauvages des Pays d'enhaut, 351.

M. le Comte de *Saint Pierre* se met à la tête d'une Compagnie, qui entreprend l'Etablissement de l'Isle de Saint Jean. Il obtient du Roy une Concession de la même Isle & de celle de Miscou, à quelles conditions. Il en obtient une seconde pour d'autres Isles, 401. Ce qui l'empêche de réussir, 402.

Saint Sulpicé. Combat de Saint Sulpice ou de Repentigny, 95.

Saint Vallier. Voyez le premier volume. Il veut établir un Corps d'Ecclésiastiques en Acadie, ce qui fait échouer ce projet, 286. Il est pris par les Anglois, 300. Pourquoi il resta si lontems Prisonnier en Angleterre, 301.

Sainte Anne ou *Quichitchouen,* (Le Fort de) est pris par les Anglois, 133-34. Les Anglois le ravitaillent, & en augmentent la Garnison, 148. M. de Mantet le manque, & y est tué, 340.

Sainte Anne. Voyez *Port Dauphin.*

Sainte Barbe. Dessein de M. de la Sale sur les Mines de Sainte Barbe, repris inutilement après sa mort. Suites funestes de ce dessein, 41, 42.

Sainte Helene. (Le Sieur le Moyne de) un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Sa conduite dans cette Expédition,

Expédition, 44. *& suiv.* Ses précautions après la prise de Corlar pour empêcher les surprises, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite qu'à l'attaque de cette Place, 47. Il se propose de deffendre les Jésuites, à qui les Anglois en vouloient particulierement, au peril de sa vie, 84. Il est blessé en combattant avec beaucoup de valeur, & il en meurt. Son éloge, 85. Ce qui fut cause de sa mort, 89. Les Onnontagués envoyent pour pleurer sa mort, 99.

Sainte Marie de Galvé. Nom, que les Espagnols donnent à la Baye de Pensacole. Par qui elle a été ainsi nommée, 436.

Sainte Rose. Isle, qui ferme la Baye de Pensacole, abandonnée par les François, 440.

Sakis. Plusieurs de ces Sauvages viennent au secours de la Colonie. Ils font la guerre aux Iroquois avec succès, 213-14. Leur Député au Congrès demande pardon au Chevalier de Callieres, & ce Général le leur accorde, 275, 283. Plusieurs viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Des Sakis, Alliés des Outagamis, viennent se rendre aux François, & ce qu'ils disent de l'état des Assiégés, 371.

Sale. (Robert Cavelier de la) Ce que Monsieur de Seignelai pense de ses défauts & de ses bonnes qualités: accueil, qu'il lui fait: projet, qu'il propose à ce Ministre. Son projet est agréé. Ses préparatifs pour l'exécution, sa Commission, son Armement, mauvais choix de ses Soldats, & de ses Ouvriers, 2. Il se brouille avec M. de Beaujeu. Suites de cette brouillerie, 4. *& suiv.* Un de ses Bâtimens est enlevé par des Espagnols. Il tombe malade de chagrin. En quoi il eut tort avec M. de Beaujeu, 5. Il manque par sa faute, & par les mauvaises manieres de M. de Beaujeu, l'Embouchure du Micissipi, 6. Il arrive à la Baye Saint Bernard sans la connoître: ses conjectures. Il y fait débarquer tout son Monde. Il perd sa Flotte, & une partie de ses effets, 6, 7. Nouveau chagrin, que lui donne M. de Beaujeu. Il construit un Magasin. Il se dispose à remonter la Riviere, où il étoit entré, croyant qu'elle pouvoit bien être un Bras du Micissipi. Il bâtit un Fort, 9. Il retourne à son Habitation, & pourquoi. Il bâtit un second Fort, & y fait venir plusieurs de ceux, qu'il avoit laissés au premier. Il reconnoît qu'il avoit fait un mauvais choix de ses Colons, 10. Il perd une partie de ses meilleurs Sujets. Il se fait l'Architecte de son Fort. Sa séverité & son humeur inflexible réduisent ses Gens au désespoir, 11. Nouveaux malheurs, qui lui arrivent, 17. *& suiv.* Ce qu'il avoit dessein de faire avec sa Fregate, 19. Il perd la plûpart de ceux, qui l'accompagnoient dans une seconde course, où il avoit fait alliance avec les Cénis, 20, 21. Il tombe malade, & veut aller chercher les Illinois. Il veut que Joutel l'accompagne dans ce voyage, 21. Il part pour cette Expédition, & avec qui. Il gagne les Sauvages, qu'il rencontre sur sa route: son invention pour passer des Rivieres, 22. Il est inquiet sur ce que Moranget ne revient point, & va le chercher, 23. Il est assassiné: circonstances de sa mort, 24. Ses bonnes & ses mauvaises qualités. Calomnies publiées contre lui, 25, 26. Maniere indigne, dont ses Meurtriers traitent son corps, 26. Réflexions sur son Entreprise, & ce qui la fit échoüer, 40. *& suiv.* Lettre, que M. de Tonti lui écrivit, & laissa près de l'Embouchure du Micissipi, 259.

M. de la Sale Officier de Marine: M. d'Iberville le charge d'amariner une prise, 203.

Salinas. (D. Gregorio de) Gouverneur de Saint Joseph. Le Gouverneur de Pensacole lui demande du secours, 437. Ce qu'il dit au Général de la Flotte Espagnole de la situation des François à Pensacole, 440.

Salmon. (M. de) Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, prend possession de ce Pays au nom du Roy, 501.

Saujon. (Le Chevalier de) Chef d'Escadre, arrive à la Louysiane avec une Escadre. Bon effet de son arrivée. Il propose de se rendre maître de la Baye de S. Joseph, & on l'en détourne. Il reprend la route de France, 453.

Sault Saint Louys. Voyez le premier volume. Des Iroquois du Sault Saint Louys se laissent tromper par les Agniers. Soupçons de M. de Frontenac à ce sujet, 97. Ils donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Les Iroquois du Sault Saint Louys manquent l'occasion de poursuivre les Ennemis, croyant qu'on se battoit encore à la Prairie de la Madeleine, 106. Les Iroquois veulent les surprendre, 111. Quelques-uns des Habitans de cette Bourgade sont surpris par les Iroquois, mais d'autres poursuivent l'Ennemi, & le défont, 112. Les Sauvages du Sault Saint Louys se deffendent bien contre les Iroquois, 125-26. Ils marchent contre les Agniers, 126. Ils font manquer le fruit de cette Expédition, 127. Un Chef de ce Village en est chassé pour être entré en négociation avec les Iroquois, 151. Les Sauvages de cette Bourgade témoignent leur mécontentement de ce que M. de Frontenac laisse imparfaite son Expédition contre les Iroquois, 174. Ils s'offrent à courir contre les Iroquois, & pourquoi leur offre n'est point acceptée, 201. Ce qui se passe entre le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre & les Iroquois du Sault Saint Louys, 227-28. Relâchement dans la conduite de ces Sauvages, causé par la Traite de l'Eau-de-vie. Le Gouverneur d'Orange négocie heureusement avec eux pour les engager à la neutralité, 324. Ils marchent à une Expédition contre les Anglois, & relâchent sous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 427. Comment M. de Vaudreuil se venge d'eux. Ils réparent leur faute, 428. Leur zele pour la deffense de la Colonie, 453.

Sault au Récollet. Voyez le premier volume. Les Iroquois de la Montagne s'y retirent, 353.

Le Long Sault de la Riviere des Outaouais. Un Parti d'Iroquois y campe pour empêcher la navigation de cette Riviere, 99.

Sauteurs. Voyez le premier volume. Equipage de leur Député au Congrès Général, & son Discours, 282.

Sauvages. Combien il est dangereux d'approcher trop des François les Sauvages Chrétiens, 98. Leur coutume, lorsqu'ils défient leurs Ennemis, 170. Les Sauvages sont charmés qu'on parle leur langue, 324. Leur crédulité excessive, 378. L'appas d'un profit present, & l'esperance de l'impunité les peuvent porter aux plus grands excès. Les Sauvages de la Baye d'Hudson massacrent en trahison plusieurs François, 405. Ils s'emparent des poudres, & réduisent les François à de grandes extrémités, 406. Plusieurs Nations s'établissent auprès de la Maubile, 414. Leurs guerres continuelles nuisent au progrès de la Louysiane. Ce qui leur rendoit les François méprisables, 430. Accueil, que font à M. de l'Epinai les Sauvages de la Louysiane, 433. Ils servent bien au Siége de Pensacole, 437. Ils se distinguent pour le service des François, 442. *& suiv.* 446. Cinquante Sauvages autour du Fort de Pen-

ſacole, 449. Ils chantent le Calumet à M. de Champmêlin, qui leur diſtribue les preſens du Roy, 452. Réponſe des Sauvages de la Riviere de la Magdeleine à un François. Celui-ci en enleve une partie en trahiſon, M. de Bienville les renvoye, 455. Les Anglois mettent tout en œuvre pour les retirer de notre alliance, 456. Quantité de Nations Sauvages font la guerre ſans quartier aux François, 459. On donne des Miſſionnaires à ceux de la Louzſiane, 462. Maniere de ſe conduire avec eux: la ſeule Religion peut nous les attacher, 463-64. Les Chicachas avoient engagé preſque toutes les Nations voiſines du Miciſſipi dans le complot contre les François. On avertit M. Perrier de ſe défier de ces Nations, 473. *& ſuiv.* Service, que rendirent les Sauvages Alliés des François dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. *& ſuiv.* Ils expoſent l'Armée à ne plus trouver l'Ennemi, 491. Ils refuſent de courir après les Natchez, qui s'étoient évadés, 495.

Sauvole. (M. de) accompagne M. d'Iberville à la découverte de l'Embouchure du Miciſſipi, 457. M. d'Iberville l'établit Commandant du Fort du Biloxi, 259. Sa mort, 414.

Scatari. Iſle adjacente à l'Iſle Royale, 387.

Schuyler. (Abraham) eſt envoyé par le Gouverneur d'Orange à Onnontagué, pour détourner ce Canton d'envoyer des Députés à Montreal. Il fait politeſſe aux Députés François, 270. Il eſt invité à un Conſeil avec eux, & ce qui s'y paſſe, 271. Il parcourt les Cantons Iroquois pour les engager à ſe déclarer contre nous, 352. Ses intrigues avec nos Sauvages déconcertées, 353.

Pitre Schuyler. Frere du Précédent. Major, & enſuite Gouverneur d'Orange, ramene des Priſonniers François à M. de Frontenac, & lui rend une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 225. Les Iroquois aſſûrent à M. de Vaudreuil, qu'il a été forcé de rompre la neutralité, 239. Il attire un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 240. Il eſt envoyé aux Iroquois pour les diſſuader d'envoyer des Députés à M. de Callieres, 244. Ses diligences pour engager les Cantons Iroquois à ſe déclarer contre nous, & pour attirer dans la N. York les Iroquois Chrétiens, 292, 294. Il négocie plus heureuſement avec ceux ci, 324. Il ſe vante d'en être le maître, 327. M. de Vaudreuil lui écrit à ce ſujet, & ſa réponſe, 328-29. Inconſéquence dans ſa conduite, 329-30. Il reçoit avec diſtinction le Pere de Mareüil, 334. Il attire de nouveau un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 340. Il tâche d'engager les Iroquois à reprendre les armes contre nous, 341. Ses intrigues avec ces Sauvages ſont déconcertées, 353.

Seignelay. (Le Marquis de) Ce qu'il penſe de M. de la Sale. Accueil, qu'il lui fait. Il agrée ſon projet, 2. Monſieur de Pontchartrain lui ſuccede au Département de la Marine, 93.

Seine. La Seine, Flûte du Roy, eſt priſe par les Anglois, 300.

Samentels. Bourgade Angloiſe, priſe d'aſſaut par M. Hertel, 51.

Senat. (Le P.) Jéſuite. Refuſe de ſe ſauver à l'attaque des Chicachas, & il eſt pris & brûlé, 501, 502.

Serigny. (Le Sieur le Moyne de) arrive à Montreal; quels ordres il apporte de la Cour. Le Comte de Frontenac lui donne des Troupes & des Sauvages pour une Expédition dans la Baye d'Hudſon, 141. Succès de cette Expédition, 147. *& ſuiv.* Le Roy ordonne qu'on l'envoye dans la Baye d'Hudſon, 160. Il arrive à Plaiſance avec une Eſcadre & les ordres

de la Cour, 198. Il ne peut secourir le Fort Bourbon, & retourne en France, 202. Il porte à Plaisance les ordres du Roy à M. d'Iberville, 203. Il part pour la Baye d'Hudson, 204. Il rejoint son Frere, dont les glaces l'avoit séparé, & fait avec lui le Siége du Port Nelson, 206. Il arrive à la Louysiane avec ordre de prendre Pensacole, 436. Ses dispositions pour le Siége, 437. Il se rend maître de la Place, 438. Il deffend l'Isle Dauphine avec le Philippe. Il est sommé de se rendre : sa réponse, 442. *& suiv.* Il fait assembler les Sauvages & les François à l'Isle Dauphine, & rend compte de toutes choses à M. de Champmêlin, 447. Il sonde l'entrée du Port de Pensacole, & répond, sur sa tête, d'y faire passer les Vaisseaux du Roy, 448. Ce qu'il dit à M. de Saujon pour le détourner d'aller attaquer la Baye de Saint Joseph. Il part pour France, & en arrivant à Brest, il apprend qu'il a été fait Capitaine de Vaisseaux. Son éloge, 453.

Serpent Piqué. Chef Natché, Ami des François, ne peut tirer aucun éclaircissement du Grand Chef, 493.

Siguença. Pointe de l'Isle de Sainte Rose, abandonnée par les François, & occupée par les Espagnols, 440. Ils y bâtissent un Fort, 445. Il est entiérement ruiné par le Canon des François, 449.

Sikik. Capitaine Anglois, fait le Siége du Fort de Naxoat, & le leve, 182. *& suiv.*

Sioux. Voyez le premier Volume. Un Siou demande à M. de Frontenac sa protection pour sa Nation. Etat où étoit alors cette Nation. Profit, qu'on auroit pû faire par le Commerce avec elle, 158. Ils attaquent des Miamis, & les défont 210. Ils repoussent ces mêmes Sauvages, qui étoient venus les attaquer, 211. Les Outaouais attaquent les Sioux, & M. de Callieres leur en fait des reproches, 243. Ils enlevent tout un Village de Sioux, 252. M. de Courtemanche empêche nos Alliés de leur faire la guerre, 274. Le Commandant du Détroit propose aux Iroquois & à d'autres Sauvages d'aller en guerre contre les Sioux, & ce qui en arriva, 308. *& suiv.* Ils se joignent aux Outagamis contre nous & nos Alliés, 406.

Sokokis. Vint Sokokis accompagnent M. Hertel dans son Expédition contre les Anglois, 50. Des Sokokis Chrétiens marchent contre les Agniers, 126. *& suiv.* Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273.

Soldats. Ils font mal à l'attaque des Forts des Natchez, 482.

Soleil d'Afrique. Navire François, qui faisoit, dit-on, sept lieuës par heure, 110.

Sorel. Voyez le premier volume. On envoye du secours au Fort de Sorel contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129.

Soto. (D. Ferdinand de) Se bat sur la Maubile contre les Sauvages, 257.

Soudric. (M. de) Confirme de la part de la Reine d'Angleterre le Réglement des Limites, 236.

Souël. (Le Pere) Jésuite Missionnaire aux Yasous, est tué par ces Sauvages, & quel motif les porta à s'en défaire ainsi, 469. Ils se reprochent sa mort, 470.

Spinola. (D. Augustin) arrive à la Louysiane avec un Brigantin Espagnol, & y porte le Traité de paix, 455.

Stougton. (Le Sieur) Commandant dans la Nouvelle Angleterre. Sa conduite avec les Abénaquis, 159.

Subercase. (M. de) Capitaine. Se jette dans l'Isle d'Orleans au départ

de la Flotte Angloise, 89, 90. Il fait les fonctions de Major Général dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il range l'Armée en bataille, 171. Il est nommé Gouverneur de Plaisance, & n'y laisse pas les Anglois en repos, 290. Il succede à M. de Brouillan au Gouvernement de l'Acadie. Son Expédition en Terre-neuve, & ce qui l'empêche d'avoir un succès complet, 498. & *suiv.* Il est assiégé deux fois de suite au Port-Royal, & fait lever deux fois le Siege, 314. & *suiv.* Il apprend que la Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie à quelque prix que ce soit, & ce qu'il écrit en conséquence au Ministre. Son projet, pour y faire un Etablissement solide, 321-22. Ses diligences pour fortifier son Gouvernement: il y fait venir des Flibustiers. Il projette un Etablissement à la Heve, 341-42. Il est averti qu'on se propose à l'attaquer, & ne prend aucunes mesures pour se deffendre. Ses Soldats & les Habitans mal disposés à son égard, 342-43. Il est attaqué: sa deffense, 343-44. Il rend la Place, & à quelles conditions, 345-46. Il envoye la Capitulation à M. de Vaudreuil, 347.

Sueur. (M. le) est chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Sioux & les Saulteurs, 133. M. d'Iberville l'envoye pour faire un Etablissement chez les Sioux, où il avoit découvert une Mine de Cuivre. Succès de son voyage, 413. & *s.* Il veut bien se risquer à aller examiner en quelle disposition sont les Tchactas. Il parcourt leur Pays avec de grandes fatigues. Succès de son voyage, 477. Il attaque les Natchez à la tête de sept cent Tchactas, & avec quel succès, 479. Il reçoit ordre de prendre les devans avec une demie Galere dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. La garde des Chefs des Natchez lui est confiée: il veut s'entretenir avec eux, & ils ne lui répondent point. Il empêche le Grand Chef & son Successeur désigné de se sauver, 493-94. Quarante Natchez Prisonniers sont embarqués dans sa Galere. Nouvelles, qu'il apprend des Natchez. Il propose à M. Perrier de courir après ceux, qui se sont évadés, & il est refusé, 495-96.

Suisses. Une Compagnie de Suisses déserte de la Louysiane, & va à la Caroline, 456.

Surgeres. (Le Chevalier de) Réponse, que lui fait le Gouverneur de Pensacole, 263.

Susanne. Femme Onneyouthe. Vient voir le Comte de Frontenac, & pourquoi. Histoire de cette Femme, 135.

T

TABAC. En quoi celui de la Floride differe du nôtre, 34. On prétend, que celui de la Maubile est supérieur à celui de Virginie, 415.

Tallard. (M. de) nommé Commissaire, pour le Reglement des limites en Canada, les fixe à la Riviere de S. Georges, 236.

Talon, Canadien, se donne à M. de la Sale avec toute sa famille, 2. Ce qu'il devint, aventures de ses Enfans, 39-40.

Taréha, Capitaine Onneyouth, vient faire des propositions de paix à M. de Frontenac. Réponse que lui fait ce Général, 130. Il revient à Quebec avec une Femme Onneyouthe. Proposition insolente, qu'il fait au Comte de Frontenac. Comment il est reçu, 135-36. Il revient à Quebec, & y est mal reçû, 143.

Tast. (M. du) Capitaine de Vaisseaux, arrive à Quebec avec un Convoi de quatorze Vaisseaux. Quel étoit le sujet de cet armement, & pourquoi il ne suit point sa principale

destination, 100. Il va croiser dans le Golphe S. Laurent, 101.

Le Sieur du *Tast*, Garde de la Marine, servant d'Enseigne sur le Bord de M. d'Iberville, meurt d'une pleuresie, qu'il avoit gagnée au siége de Pemkuit, 180-81.

Taxous, Chef Abénaqui, se rend maître de deux Forts Anglois, 145. Il est pris par les Anglois, en tuë quelques-uns, & se sauve, 177.

Tchactas, Sauvages de la Louysiane, Alliés des François. Ils reçoivent des présens de la Reine d'Angleterre & pourquoi, 330. Ils pillent le magasin des Anglois, & massacrent ceux, qui le gardoient, 421. Les Anglois les sollicitent de s'unir à eux. Leur fidélité & leur désintéressement, 456. Ils entrent dans le complot général d'exterminer les François de la Louysiane. Leurs Députés vont trouver M. Perrier : résolution, qu'ils prennent, leur politique perfide & intéressée, 465. M. Perrier envoye chercher deux Chefs Tchactas. Ce que lui dit un autre Tchactas. Les petites Nations avertissent le Commandant Général de se défier d'eux, 473. Les Natchez vont leur chanter le Calumet, cependant ils se disposent à leur faire la guerre, 474. Les Anglois envoyent beaucoup de marchandises chez eux, cependant ils se préparent à faire la guerre aux Natchez. Combien leur politique en cela étoit intéressée, 475. M. Perrier les fait pressentir par M. le Sueur, 477. qui les mene au nombre de 700. contre les Natchez. Ils attaquent en arrivant, défont les Natchez. Ce qui les empêche de finir la guerre, 479. Leur mauvaise humeur, leur insolence, & leur avidité, 480. On les soupçonne de vouloir trahir les François au siége du Fort des Natchez. Un Tchacta parle fort bien aux Assiégés : reproche, qu'on prétend que les Natchez lui firent, 481-82. Les Prisonniers, que les Natchez nous retenoient, sont remis aux Tchactas, & il fallut encore les racheter d'eux, 482. Comment ils avoient été reçus des Natchez, après le massacre des François. Ils profanent les Vases sacrés à l'exemple de ces Sauvages. Leur mauvais caractere, & quoiqu'on soit excédé de leurs insolences, on est obligé de les ménager, 483. Les Anglois les sollicitent vivement de se déclarer contre nous, & leur font de grands présens, 484. M. Perrier leur donne rendez-vous à la Maubile, ils s'y trouvent. Ce qui se passe entr'eux & lui. Jalousie entre les Occidentaux & les Orientaux. Pourquoi M. Perrier ne veut point s'en servir dans la guerre, qu'il se disposoit à faire aux Natchez, 485. *& suiv.* Une partie des Tchactas est gagnée par les Chicachas, & ce qui les engage de nouveau à se déclarer contr'eux, 500.

Teganissorens. Voyez le premier volume. Il est sûr qu'il est mort Chrétien, 136. Services, qu'il rend à la Colonie, 137. Il arrive à Quebec avec huit Députés Iroquois, il parle fort bien au Comte de Frontenac, & lui présente un Collier de la part de Garakonthié, 139. Le Comte de Frontenac lui fait de grandes caresses, & des présens. Il part ; M. de Frontenac le rappelle, & pourquoi. Il propose le rétablissement du Fort de Catarocouy, 140. M. de Frontenac témoigne du ressentiment de ce qu'il n'étoit pas revenu au tems, qu'il avoit promis de revenir, 142. Réception, qu'il fait aux Ambassadeurs François à Onnontagué, 245. Comment il se comporte dans un Conseil de toute sa Nation avec les mêmes Ambassadeurs & les Envoyés du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 246-47. Il se charge de faire conduire à Montreal tous les Fran-

çois Prisonniers dans les Cantons, 249. Il vient faire ses plaintes à M. de Callieres, d'une hostilité des Outaouais. Ce qui se passe entre le Gouverneur Général & lui, 269-70. Il retourne à Onnontagué avec des Députés François, 270. Son discours à ces Députés & à des Anglois, 271. Il ne peut rendre les Prisonniers, qu'il avoit promis, 272. Il vient trouver M. de Vaudreuil : ce qu'il lui dit au sujet de la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre. M. de Vaudreuil l'engage à garder la neutralité, & il promet de retenir les Missionnaires dans son Canton, 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil, 352.

Teissier. Pilote de M. de la Sale, approuve l'assassinat de Moranget, 23. Il est envoyé chercher des vivres chez les Cenis. Il se met en chemin pour aller aux Illinois, 36. Il fait abjuration du Calvinisme à Montreal, 38.

Temiskamings. Nation Algonquine. Il se trouve de ces Sauvages à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 103.

Terre-neuve. L'Isle de Terre-neuve lontems négligée par la France. Le Roy y envoye un Gouverneur, & donne ses ordres pour le mettre en état de s'y maintenir; mais ces ordres ne sont pas bien exécutés. On y bâtit le Fort de Plaisance, 74. *voyez* Plaisance. Etat des François & des Anglois dans l'Isle de Terre-neuve en 1696. 185-86. M. d'Iberville propose d'en chasser les Anglois, 186-87. Expédition de M. de Brouillan contre les Anglois dans cette Isle, 187. *& suiv.* Ce qui empêche M. d'Iberville d'en chasser tous les Anglois, 196-97. Les Anglois projettent de s'y rétablir, & d'en chasser les François, 217. Les Anglois s'y rétablissent, 236. Expédition des François en Terre neuve, & son succès, 298. *& suiv.* Projet de M. de S. Ovide pour chasser les Anglois de Terre-neuve, 333. Expédition des François en Terre-neuve, 346-47.

Thury. (M.) Missionnaire à Pentagoët, engage les Sauvages à rompre toute négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 144. Il rassûre de nouveau ces Sauvages, que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés, 146.

Tibierge. Agent de la Compagnie de l'Acadie, seconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ses préparatifs pour la défense de Naxoat, 183.

Tilly. (M. de) Lieutenant, meurt du scorbut au Port Nelson, 149.

Tioux. Nation Sauvage, Alliée des Natchez. Ils vont solliciter les Tonicas contre les François, & en tuent deux, 478. Les Akansas les détruisent tous jusqu'aux derniers, 484.

Tisné. (Le Sieur du) Officier de la Louysiane, marche contre les Natchez, 424. Il est chargé de construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. Avis, qu'il reçoit des Espagnols, 427. Il marche au secours des Illinois, 459.

Tomés. Sauvages de la Louysiane. Un Officier Anglois est tué par ces Barbares, 421.

Tonicas. Sauvages de la Louysiane. Leur Chef & plusieurs d'entr'eux suivent M. de S. Denys aux Natchitoches. Le même Chef est sollicité par le Grand Chef des Natchez, à faire main basse sur les François. Il veut casser la tête à celui, qui lui faisoit cette proposition; qui l'en empêche, 424. Les Chicachas n'osent pas leur communiquer leur complot contre les François de la Louysiane, 464. Leur attachement pour les François connu de tous les Sauvages, 470. L'Armée Françoise

s'assemble dans la Baye des Tonicas, 472. On est sûr de leur fidélité. Les Natchez les font inutilement solliciter par les Tioux, 478. On est assûré de leur attachement à nos intérêts, 484. Le Grand Chef des Tonicas demande à M. Perrier la permission de recevoir les Natchez auprès de lui, à quelle condition il l'obtient. Il ne les désarme point, comme il en avoit l'ordre, & il en est attaqué en trahison, & tué après s'être vaillamment défendu, 497-98.

Tonihata. Isle du Fleuve S. Laurent. Sa situation. *Voyez le Journal*. N. de Beaucourt y défait un Parti d'Iroquois, 112.

Tonti. (Le Chevalier de) Il descend le Micissipi jusqu'à la Mer, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous, & envoye deux Hommes aux Akansas, pour y attendre celui-ci, 36. Il arrive aux Illinois, & acquitte à M. Cavelier une Lettre de change de M. de la Sale, dont celui-ci lui dissimule la mort, 38. Il est envoyé à Michillimakinac avec une Troupe de François, 133. A quelles conditions le Roy permet qu'il conserve le Fort de S. Louis des Illinois, 161. M. de Bienville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale 259. Il joint M. d'Iberville, & désavouë la Relation publiée sous son nom. De qui il dit qu'elle est, 260. Sa fermeté contribuë à nous attacher les Illinois, 265. Le Sieur de Tonti, Frere du Chevalier, & Commandant au Détroit, fait attaquer les Outaouais, qui l'avoient bravé, après avoir fait une hostilité sur les Iroquois, 296. Le même est rappellé du Détroit, où il commandoit. Ce qu'il dit aux Sauvages en partant, 307-308. Le Sieur de Tonti amene à Montreal un grand nombre de Sauvages, 351.

Toriman. Village des Akansas. Sa situation, 37.

Torre. (D. Alphonse Carrascosa de la) Commandant de la Flotte destinée d'abord pour la Caroline, & ensuite pour reprendre Pensacole, a ordre de se rendre maître de deux Navires François, 438-40. Nouvelles, qu'il reçoit de la situation des François à Pensacole. Il commence le siége de cette Place, & s'empare d'un Fort, 440. Il prend possession de ce Fort, & y rétablit Matamoros, pour Gouverneur. 441. Il envoye demander du secours au Vice-Roy du Mexique; il appaise une sédition. Il fait attaquer l'Isle Dauphine, & sommer M. de Serigny, 442-43. Ses diligences pour mettre Pensacole en état de défense, & pour appaiser ses Gens, qui manquoient de vivres, 445. Il est averti de l'arrivée d'une Escadre Françoise, & se prépare à se bien défendre, 446. Il se rend à M. de Champmêlin, 449.

Totathiron. Chef des Iroquois de la Montagne, est tué en attaquant des François, qu'il prit pour des Ennemis. Il est fort regretté, 199.

Touche. (Le Sieur de la) Fils du Seigneur de Champlain, est tué au siége de Quebec, 83.

Toulle, Baye de Toulle. Poste Anglois en Terre-neuve. Sa situation, 191. On y envoye chercher tout ce qui est nécessaire pour le siége de S. Jean, 194.

Toulouse. (Le Comte de) Eloge, qu'il donne au P. Laval, & pourquoi, 454.

Le Port de Toulouse. Sa situation, 385-86-87.

Tour. (Le Sieur de la) Officier François, est blessé dangereusement au siége du Port-Royal, 345.

M. de la Tour, Capitaine, est mis en possession du Fort des Alibamons, 422.

Tourville. (M. de) défait dans la Manche les Flottes Angloises & Hollandoises,

landoises, 90.

Traite de l'Eau-de-vie. Voyez le premier Volume. Desordres, qu'elle cause. Lettre de M. de Brisacier à ce sujet, 123-24. Le Député des Outaouais au Congrès Général demande qu'on fasse cesser cette Traite, 283. Elle cause beaucoup de desordres parmi les Iroquois domiciliés dans la Colonie, 324.

Trois Rivieres. Parti levé dans le Gouvernement des Trois Rivieres: qui le commande, & ce qu'il fait, 50. *& suiv.*

Trouvé. (Monsieur) Ecclésiastique, est mené Prisonnier à Baston, 69. Il se trouve sur la Flotte, qui faisoit le siége de Quebec, & il est relâché par échange, 90.

Tsonnonthouans. Voyez le premier volume. Cinquante Tsonnonthouans sont défaits à l'Isle Tonihata, 112. Trois-cent de ces Sauvages se cantonnent sur la grande Riviere, pour y arrêter les François, 113. Ils défont une Escorte Françoise, & font quelques Officiers Prisonniers, 114. Députés de ce Canton à Quebec, leur embarras aux questions, que leur fait le Comte de Frontenac, 141-42. Ce que le Général leur déclare, 142. Deux Tsonnonthouans du Village de la Montagne désertent de l'Armée du Comte de Frontenac. Avis, qu'ils donnent aux Iroquois, 170-71. Ce qui empêche les Tsonnonthouans d'aller au secours des Onnontagués, 171. Grand nombre de Tsonnonthouans tués par nos Alliés, 214. Quatre Députés de ce Canton arrivent à Montreal, 243. Ce qui se passe dans l'audience, que leur donne M. de Callieres, 244-45. Le Sieur de Joncaire va négocier dans ce Canton, où il étoit adopté, 247. Six Députés Tsonnonthouans suivent M. de Joncaire à Montreal, 249. Le Sieur de Joncaire négocie assez heureusement chez eux, 272. M. de Vaudreuil caresse fort des Tsonnonthouans; M. de Joncaire les accompagne chez eux, & en ramene un Chef, qui fait donation à M. de Vaudreuil du Domaine de son Canton, 287-89. Ils font leurs plaintes à ce Général d'une hostilité des Outaouais sur eux. Il leur fait dire de se trouver à une Assemblée des Cantons convoquée à Orange, & pourquoi, 293. Ils veulent faire comprendre les Anglois dans la neutralité. Ce que M. de Pontchartrain mande sur cela à M. de Vaudreuil, 295. Ils sont vengés de l'insulte des Outaouais, 296. Ils n'entrent point dans la ligue des quatre autres Cantons contre nous, 334. Le Sieur de Joncaire est bien reçu dans ce Canton, & en amene des Députés à Montreal, 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés, 352-53.

Tsonnos. Fruit de la Floride, ses qualités, 13.

Tyne. (Le Sieur) Anglois, nommé Gouverneur de l'Acadie, est pris par M. de Bonaventure, & envoyé à Quebec, 109.

V

VAILLANT. (Le Pere le) Jésuite, *voyez le premier volume.* Il est envoyé à Tsonnonthouan avec le Sieur de Joncaire, 292.

Valero. (Le Marquis de) Vice-Roy de la Nouvelle Espagne. Avis, qu'il reçoit du Commandant de la Havane, & d'un Pere Franciscquain: ordres, qu'il donne en conséquence 439-40. Il apprend la reprise de Pensacole par les Espagnols, & donne ses ordres pour chasser tous les François du Golphe Mexique, 442.

Vallette. (M. de) Capitaine de Vaisseaux, arrive à la Louysiane, 453.

Valliere. (M. de la) Major de

Montreal, eſt envoyé à Baſton, & pourquoi, 241.

Valrennes. (Le Sieur de) Capitaine, veut qu'on traite comme un Forban le Trompette de l'Amiral Anglois, qui étoit venu ſommer M. de Frontenac de ſe rendre à diſcrétion, 80. Il eſt envoyé avec deux-cent Hommes à Chambly, pour défendre ce Poſte, 102. Il eſt attaqué par les Anglois, & les défait. Sa conduite en cette occaſion, 104. & *ſuiv.*

Valtrie. (Le Sieur de la) Eſcorte M. d'Argenteuil, eſt attaqué & tué à ſon retour par les Iroquois, 129.

Varlet. (Le Sieur) Officier, bleſſé à mort dans le combat de la Prairie de la Magdeleine, 105. Meurt de ſes bleſſures, 106.

Vaſſeur. (M. le) Ingénieur en Chef dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 169. Il bâtit un Fort à l'endroit, où l'Armée avoit débarqué, 170.

Vaudreuil. (Le Chevalier de) *voyez le premier Volume.* Il reçoit ordre d'aller découvrir la Flotte Angloiſe, & d'empêcher les débarquemens, & s'en aquitte bien, 77. Il donne la chaſſe aux Iroquois, & les défait à Saint Sulpice, 94-95. Il aſſemble un Corps de Troupes, pour donner la chaſſe aux Iroquois, & apprend leur retraite, 99-100. Il donne la chaſſe à un Parti de Tſonnonthouans, & en défait une partie, 115. Il marche avec des Troupes contre les Iroquois, 131. Il trouve qu'ils s'étoient retirés, 132. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande alternativement l'avant & l'arriere-garde dans la marche, 169. Il fait une marche pénible, & commande la deſcente, 170. Il conduit l'aîle droite, 171. Il marche contre le Canton d'Onneyouth : ordres, qu'il reçoit, 172. Il ruine ce Canton, en ramene pluſieurs Priſonniers François, & quelques Chefs. Avis, qu'il donne au Général, 173. Le Roy ordonne à M. de Frontenac de l'envoyer à ſa place à Pentagoët, pour l'Expédition de la Nouvelle Angleterre, ſuppoſé qu'il ne puiſſe pas y aller lui-même, 219. Il eſt nommé Gouverneur de Montreal. Son éloge, 239-40. Il mene Madame de Champigny aux obſeques du Capitaine le Rat, 279. Il ſe trouve avec M. de Callieres à la derniere Aſſemblée générale pour la paix, 280. Il fume dans le grand calumet de paix, 283. Toute la Colonie le demande pour Gouverneur Général : pourquoi le Roy le lui accorde avec plaiſir. Il careſſe beaucoup les Tſonnonthouans, dont un Chef lui donne le Domaine de ſon Canton, 288-89. Ce qui ſe paſſe entre lui & Teganiſſorens ; ce qu'il fait pour engager les Iroquois à garder la neutralité, 289. Il envoye du ſecours aux Abénaquis, 290. Ses inquiétudes au ſujet des Nations d'en haut, 291-92. & au ſujet des Iroquois, 292-93. Les Tſonnonthouans lui font leurs plaintes d'une hoſtilité de nos Alliés. Il n'approuve pas l'Etabliſſement du Détroit. Il fait dire aux Tſonnonthouans de ſe trouver à l'Aſſemblée des Cantons convoquée à Orange, & pourquoi, 293. Il envoye de nouveau du ſecours aux Abénaquis, & engage pluſieurs de ces Sauvages à s'établir ſur la Riviere de Bekancourt. Quel étoit en cela ſon deſſein, 294-95. Il informe la Cour du deſſein, que les Tſonnonthouans avoient de ſe rendre médiateurs entre les Anglois & nous. Réponſe, qu'il en reçoit, 295. Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui fait propoſer un échange des Priſonniers. On eſt ſurpris qu'il ne s'aperçoive pas des véritables deſſeins de ce Général, 301-02. Il laiſſe toujours en repos la Nouvelle York, & pourquoi. Il reconcilie les Iro-

quois & les Outaouais, 303-04. Discours des Députés de ceux-ci, 304. Il reconcilie les Iroquois & les Outaouais, 305. Les Iroquois lui proposent encore de faire la guerre aux Outaouais, & il le leur défend, 310. Embarras, où il se trouve au sujet d'un désordre arrivé au Détroit: il prend de sages mesures, pour y remédier, 310. *& suiv.* Des Députés Outaouais viennent pour lui faire satisfaction à ce sujet. Discours du Chef de la Députation, 311-12. Son sentiment au sujet du Chef Outaouais, Auteur de tout le désordre. On ne le suit point, & on s'en s'en trouve mal, 313. Il envoye un grand Parti de guerre dans la Nouvelle Angleterre, 324. Comment il traite les Iroquois domiciliés, qui avoient refusé de suivre les François dans un Parti de guerre. Il se plaint au Gouverneur d'Orange de ses négociations avec ces Sauvages, 328. Réponse, que lui fait ce Gouverneur, 328-29. Il est trompé par un Iroquois, ce qui l'empêche d'ajoûter foi à un avis, qu'on lui donne d'une ligue des Iroquois avec les Anglois contre nous. Il est enfin détrompé, & fait plusieurs dispositions pour prévenir les Ennemis. Il refuse l'offre que lui fait M. de Ramezay, de marcher contre les Anglois & les Iroquois, 334-35. Il envoye enfin quinze cent Hommes, sous les ordres de M. de Ramezay, 336. Il campe à Chambly avec un Corps de Troupes, & envoye des Détachemens, pour avoir des nouvelles des Ennemis, 337. Il reçoit des Députés de deux Cantons Iroquois, & ce qui se passe entr'eux & lui, 339-40. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain sur la malheureuse Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudson, 340-41. Il promet aux Iroquois de leur faire donner satisfaction de la part de nos Alliés, 341. Il envoye du secours à M. de Subercase, qui n'en profite pas, 342. Le Général Nicolson & M. de Subercase lui envoyent la capitulation du Port-Royal. Ce qui se passe entre lui & le premier, au sujet des prétentions de celui-ci; & ce qu'il lui répond, touchant les Prisonniers des deux Nations, 347-48. Il envoye deux Officiers à Baston, & pourquoi, 348. Il nomme le Baron de S. Castin Commandant en Acadie par provision. Les Habitans de l'Acadie lui écrivent, pour lui demander du secours. Il mande aux Missionnaires de ces Quartiers-là, de ne rien omettre, pour maintenir les Sauvages dans nos intérêts. Il envoye aux Sauvages d'enhaut deux Officiers, pour en amener plusieurs à Quebec, & monte à Montreal, 349. Il envoye trois Officiers aux Iroquois, & pourquoi, 350. Il est instruit des préparatifs des Anglois contre le Canada, & mande à M. de Beaucourt de presser les travaux qu'il faisoit à Quebec. Il apprend de bonnes nouvelles de l'Acadie, & commande le Marquis d'Alognies, pour soûtenir les Sauvages & les François, qui bloquoient le Port-Royal. De nouveaux avis des préparatifs des Anglois contre le Canada, l'obligent à le contremander, 351. Ce qui se passe entre lui & les Députés Iroquois, & ceux des Nations d'en-haut, 352. Il trouve tous nos Alliés bien disposés à le secourir contre les Anglois: pourquoi il ne les accepte pas tous, & pourquoi il en retient plusieurs. Il travaille avec les Missionnaires à déconcerter les intrigues du Gouverneur d'Orange. Il part pour Quebec, 353. Ses diligences pour la défense de Quebec. Il charge le Comte de Vaudreuil, son Fils aîné, du Poste le plus périlleux. Il remonte à Montreal, fait camper son Armée près de Chambly, & envoye M. de

Rouville à la découverte, 356. Il envoye des Barques à l'endroit, où les Anglois avoient fait naufrage, 357. Il traite avec les Iroquois, & les gagne par ses bonnes manieres, 365. Ses diligences pour rétablir la bonne intelligence entre nos Alliés, 372-73. Les Abénaquis lui envoyent des Députés pour sçavoir s'il étoit vrai que le Roy eût cédé leur Pays aux Anglois. Sa réponse, 377. Il reclame le Baron de S. Castin, que les Anglois avoient enlevé, 380. Il renouvelle l'alliance avec les Iroquois. Proposition, qu'il fait au Ministre, pour peupler le Canada, 402. *& suiv.* Ses représentations au Même au sujet des Abénaquis, 404. Il réunit presque tous nos Alliés contre les Outagamis, & ce qui en arrive. Ordre, qu'il avoit donné à M. de Louvigny, de traiter avec eux, 406-07. Ces Barbares lui manquent de parole, 408. Sa mort & son éloge, 415.

Vercheres. (Le Sieur de) Officier, est tué dans l'Expédition d'Hewreuil, 387.

Verderonne, ou *la Boularderie.* Isle adjacente à l'Isle Royale, 376.

Vesche. Le Sieur Vesche sonde les Passages difficiles du Fleuve Saint Laurent : arrive en Amérique pour y presser les préparatifs des Anglois contre Montreal. La Reine lui promet le Gouvernement de la Nouvelle France, s'il réussit, 335. Les Anglois, qui devoient attaquer Chambly, lui imputent le mauvais succès de cette Expédition, 337. Il commande au Port-Royal, & y maltraite les Habitans François, 349.

Vienne. (M. de) Capitaine de Vaisseau. Sonde l'entrée de la Baye de Pensacole, 448.

Vilescas. (Dom Pedro) Commandant de *Presidio del Norte*, reçoit bien M. de Saint Denys; mais ne peut rien conclure avec lui, & l'envoye à Caouis, 418. M. de Saint Denys lui rend un grand service, & épouse sa Fille, 420.

D. Jean Vilescas, Frere du Précédent. Accompagne M. de Saint Denys à la Maubile, 421.

Vilinville. (Le Sieur de) Belle action de cet Officier, 442. Il joint fort à propos M. de Serigny à l'Isle Dauphine avec soixante Hommes, 443.

Villebon. (Le Chevalier de) Capitaine, Frere de M. de Manneval, arrive au Port-Royal : en quel état il trouve cette Place. Il apprend la captivité de son Frere, 69. Il tient conseil sur ce qu'il doit faire, & quelle résolution il prend, 70. Il perd son Navire & deux Caiches, & se rend au Fort de Jemset. Nouvelles, qu'il y apprend, 72. Il exhorte les Abénaquis à continuer la guerre, & ce qu'ils lui répondent, 73. Il arrive à Quebec, 74. Il arrive au Port-Royal, 109. Il va à Quebec, repasse en France, répond à la Cour de se rendre maître de l'Acadie, & il est nommé Commandant dans cette Province. Il retourne à Quebec, & passe au Port-Royal, 110. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire enlever. Il fait bonne contenance, & les Anglois n'osent l'attaquer. Il represente au Comte de Frontenac la nécessité de prendre le Fort de Pemkuit, 121. Il se concerte avec MM. d'Iberville & de Bonaventure pour cette Expédition, & ce qui la fait manquer, 122. Nouvelles, qu'il mande à M. de Frontenac : il l'assûre qu'il ne craint point les Anglois, qui menaçoient de l'attaquer, 134, 135. Avis, qu'il donne à M. d'Iberville, 178. Il est pris par les Anglois, 181. Il est relâché, & apprend qu'une Escadre Angloise se prépare à l'attaquer dans son Fort de Naxoat, 182. Ses préparatifs pour la deffense. Sa Harangue à sa Garnison. On l'avertit que l'Ennemi pa-

roît. Sa conduite pendant ce Siége, 183. *& suiv.* Il ne peut engager les Sauvages à poursuivre les Anglois dans leur retraite, 185. Le Roy ordonne à M. de Nesmond de lui donner tous les secours, dont il aura besoin, 218. Avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain des dispositions, où sont les Sauvages & les Anglois dans son Gouvernement, 235-36. Il se borne à deffendre le Fort de Naxoat, parce qu'on ne le met point en état de faire mieux, 254. Sa mort, 286.

Villedonné. (Le Sieur de) Officier François. Se sauve des mains des Iroquois, qui l'avoient fait Prisonnier. Avis, qu'il donne à M. de Callieres, 115. Il arrive à Montreal, & donne avis de l'arrivée prochaine des Députés des Nations d'en-haut, 271. Il se distingue en Terre-neuve, 300.

Villeperdry. (Le Sieur de) Un de ceux, qui avoient suivi M. de la Sale en Amérique. Ordre, dont il est chargé, 10. Sa mort, 11.

Villieu. (Le Sieur de) Belle action de cet Officier au Siége de Quebec, 86. Il est envoyé au Cap Tourmente à la levée du Siége de Quebec, pour s'opposer aux descentes des Anglois, 90. Il rompt les négociations du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avec les Abénaquis, & mene ces Sauvages à une Expédition contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Il rassûre de nouveau plusieurs de ces Sauvages, que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés, & engage leurs Chefs à le suivre à Quebec, 146. Il va au Siége de Pemkuit, 178. Il prend possession de la Place: ce qu'il y trouve, 179. M. de Frontenac se plaint des mauvais traitemens, qu'on lui fait dans sa Prison de la Nouvelle Angleterre, 226. Il confirme de la part de la France le Réglement des Limites de la Nouvelle France, 236.

Vincelote. (Le Sieur) Débarque à Pentagoët, & va porter les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

Vincennes. (Le Sieur de) Gentilhomme Canadien, amene à M. de Vaudreuil des Députés Outaouais, 304. Mort héroïque du Sieur de Vincennes, 502.

Voisin. (Le Sieur) Jeune Officier de quinze ans, fait une belle retraite, 501.

Usins. (M. des) Arrive à Quebec. Nouvelles, qu'il y porte de M. de Nesmond, 215. Ordres, qu'il reçoit de M. de Nesmond, 218.

Ursulines. Elles s'établissent à la Louysiane, 462.

Uxelles. (Le Maréchal d') Les Anglois lui font comprendre à Utrecht que l'Etablissement de la Louysiane les inquiete, 431.

Waleop. (Le Sieur) Capitaine de Vaisseaux au Service de l'Espagne, porte à la Louysiane le Traité de paix, 455.

Williams. Amiral Anglois. Assiége Plaisance, & somme le Gouverneur, 119. Il leve le Siége, 120.

Y

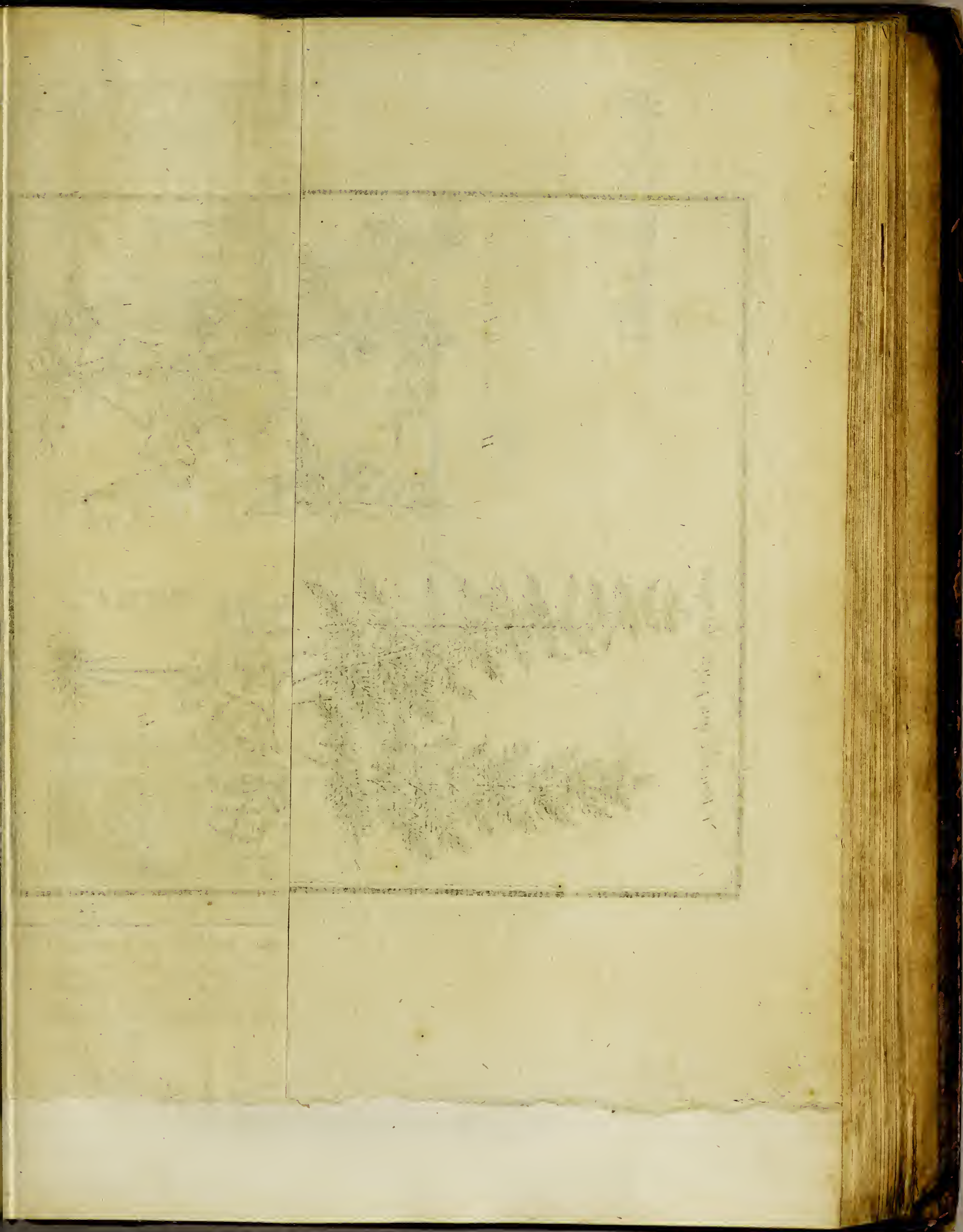
YASOUS. Sauvages de la Louysiane. Les Anglois veulent traiter avec eux à notre préjudice, 330. Les Anglois les engagent à faire la guerre, pour avoir des Esclaves, 421. Le Grand Chef des Natchez traite ces Sauvages de Nation perfide, 423. Des Yasous reçoivent bien un François échappé du massacre des Natchez, & le font conduire à la Nouvelle Orleans, en le priant d'assûrer M. Perrier de leur fidélité. Ils tuent leur Missionnaire, puis tous les François établis chez eux. A quoi on attribue la mort du Missionnaire, 469-70. Des Yasous attaquent le Pere Doutreleau pendant qu'il dit la Messe, tuent une partie de ses Gens, & manquent le Pere, 470-71. Ils sont

presque détruits par les Akansas, 484. Quelques-uns se joignent aux Natchez, 496.

York. Nouvelle York. Voyez le premier Volume. Les troubles domestiques y continuent, 138. M. de Frontenac croit qu'il est plus à propos & plus aisé de conquerir la Nouvelle York, que la Nouvelle Angleterre, & pourquoi, 216. Ce que M. de Nesmond devoit faire contre la Nouvelle York après la prise de Baston, 217. Pourquoi M. de Vaudreuil ne l'attaque point, 303. On y assemble des Troupes pour attaquer Chambly, 334.

Yvetot. Voyez Larchevêque.

Fin de la Table des Matieres.



in 4°. pag. 2.

I. Fougére qui porte des Bayes.



II. Cyprès de l'Amérique.



in 12. Tome IV. page 300.

IV. Origan du Canada.



III. Capillaire du Canada.



22.

in 12. Tome IV. page 302.



DESCRIPTION
DES
PLANTES PRINCIPALES
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.



'EST la ſeule Fougere, que nous connoiſſions, qui porte des Bayes. Elle s'éléve à la hauteur d'une coudée : ſes feuilles, poſées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, ſont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aiſément, ſans ſe rompre, eſt ronde & cannelée. Les rudimens des ſemences tiennent aux feuilles par derriere, & produiſent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles ſont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & preſque le même, que celui du Polypode. On attribuë à ce Simple les vertus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles ſont mûres ; mais

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere eſt fort commune dans pluſieurs Provinces de l'Amérique Septentrionnale. Elle pouſſe au mois d'Avril : ſes Bayes ſont mûres au milieu de l'Eté ; ſes feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reſte pendant l'Hyver, que la racine.

I I.

Cypre's de la Louyſiane.

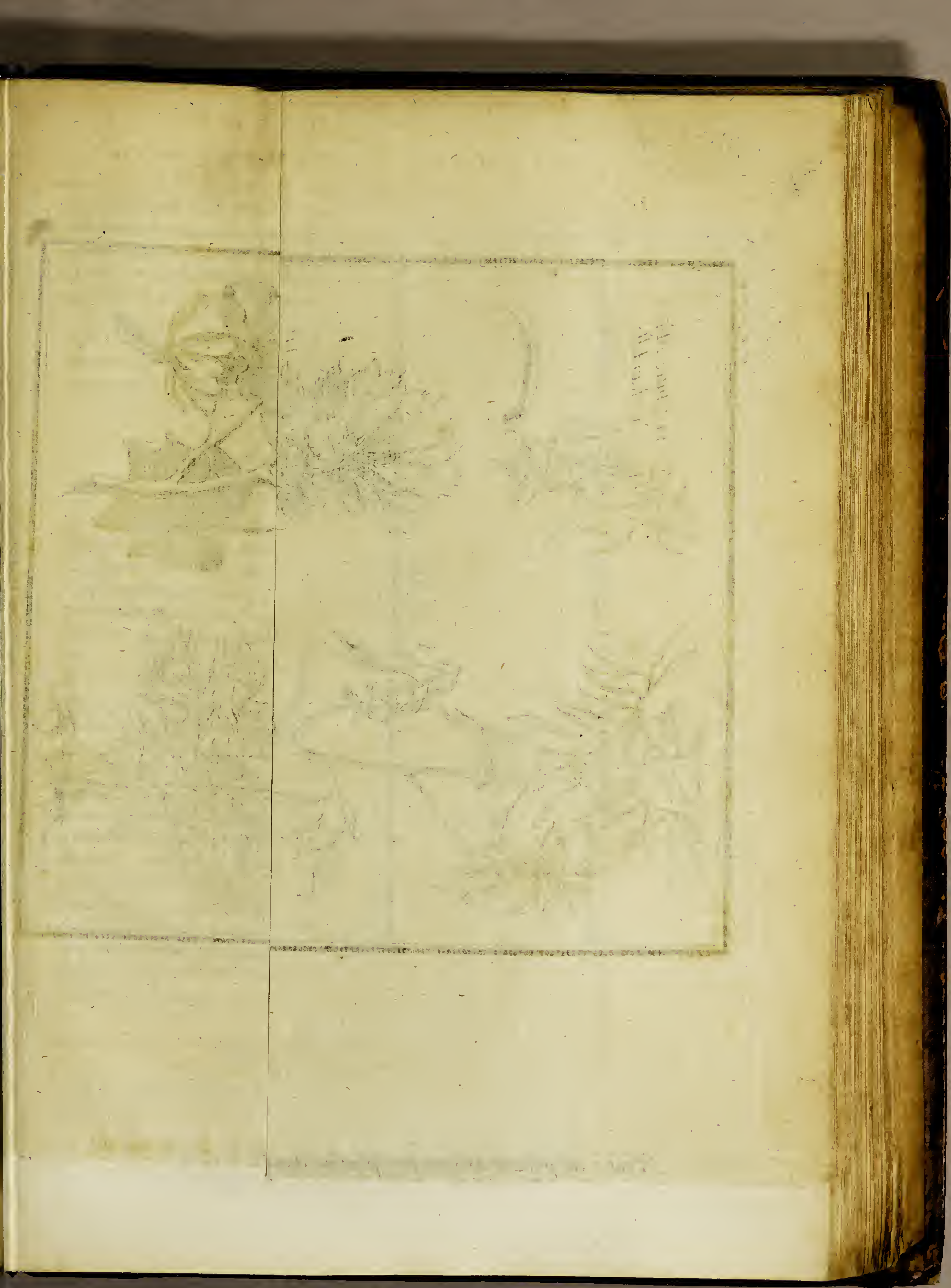
Cet Arbre eſt d'une groſſeur proportionnée à ſa hauteur, qui paſſe preſque tous ceux, qu'on voit dans les Forêts de la Louyſiane, où il eſt fort commun. On en trouve, qui près de terre ont juſqu'à trente pieds de circonference : mais à ſix pieds de hauteur, cette circonference eſt diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de diſtance autour de l'Arbre il ſort de la racine pluſieurs chicots de forme & de grandeur différentes, depuis un pied de haut juſqu'à quatre : leur tête eſt couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne pouſſent point de branches. L'Arbre ne ſe reproduit que de ſa ſemence, qui eſt de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une ſubſtance balſamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gouſſe, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume ſouverain pour les coupures. Cet Arbre croît en pluſieurs endroits dans l'eau depuis un pied juſqu'à cinq ou ſix de profondeur. Cependant ſon bois eſt incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maiſons, parce qu'il eſt leger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids ſur ſes branches, & ſe nourriſſent des pepins de ſon fruit, qui ſont mûrs au mois d'Août.

I I I.

Capillaire du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige eſt d'un pourpre foncé, & s'éleve



in 4° pag. 4.



VI. Autre Myrte à chandelle.



VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.



V. Myrte à chandelle.

in 12. Tome IV. page 304.



IX. Tulipier



VIII. Grande Roquette du Canada.

in 12. Tome IV. page 306.

Toutes ces plantes doivent être placées dans leur description, en coupant la feuille en deux pour l'in 4°. et en quatre pour l'in 12. suivant

en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut ; il en ſort des branches, qui ſe courbent en tout ſens. Ses feuilles ſont plus larges, que celles de notre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, ſemées de petits points obſcurs, nulle part ailleurs cette Plante n'eſt ni ſi haute, ni ſi vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle eſt ſur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité eſt auſſi beaucoup au-deſſus de tous les autres Capillaires.

I V.

ORIGAN du Canada.

Origanum fiſtuloſum Canadenſe.

Les Tuyaux des fleurs de cette Plante repréſentent aſſez bien une flûte de Cannes, & c'eſt ce qui lui a fait donner par Cornuti l'épithete de *fiſtuloſum.* Ses tiges ſont quarrées, & quelquefois à pluſieurs angles ; toutes ſont veluës & pouſſent pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues, d'un verd clair, & aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie gouſſeuſe. Elles couvrent toute la tige, juſqu'à la cime, où eſt la fleur, dont la baſe eſt environnée de dix ou douze feuilles plus petites, que celles des tiges. Cette fleur ne reſſemble pas mal à celle de la Scabieuſe, mais elle eſt plus baſſe & plus applatie. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de petits calices, d'où il ſort de petits tuyaux bien rangés, de couleur de pourpre, qui ſe partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête eſt auſſi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doits de long, terminée par une ſeconde fleur. J'ai dit que les tiges ſont veluës ; mais ce n'eſt qu'un petit duvet, qui les couvre. La Plante, ſans être froiſſée, répand une odeur de ſarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté, & picque la langue comme le poivre : mais ſa racine, qui jette beaucoup de fibres, eſt inſipide. Elle dure pluſieurs années, & fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

V. V I.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux eſpeces de cet Arbriſſeau ; l'un ne s'éleve qu'à

la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre eſt haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe eſt fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, depuis l'Acadie juſqu'à la Louyſiane, le long des Côtes. Sa tige eſt tortuë, & pouſſe ſes branches fort près de terre aſſez irrégulierement. Ses feuilles ſont longues, étroites, & fort pointuës : la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le ſont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui reſſemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de Bayes bleuës fort ſerrées : les pepins en ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auſquels les Bayes ſont mûres, on les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce que l'huile ſurnage ; on tire cette huile avec une cuilliere, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau, & l'on continuë juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus. Elle ſe durcit en ſe refroidiſſant, & alors elle eſt d'un verd ſale, on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle eſt bien faite, dure autant, & éclaire auſſi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en ſort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire eſt friable, & pour rendre les bougies moins caſſantes, on y mêle un quart de ſuif ; mais alors la lumiere n'en eſt pas auſſi nette, ni auſſi douce, d'ailleurs les bougies en ſont ſujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollaſſe, que des Abeilles ſauvages font dans les Bois de quelques Iſles de l'Amérique. Le ſieur Alexandre, qui faiſoit des bougies de notre cire verte à la Louyſiane en 1721. n'y mettoit rien, & avoit entrepris de la blanchir : il m'en montra une maſſe, qui étoit déja plus blanche que verte ; mais on prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit, l'alteroient beaucoup. Il m'aſſûra que, ſi on vouloit lui abandonner dans le tems, où il faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui ne ſont point encore en état de travailler, il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.

VII.

Ipecacuanha de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Botaniſtes : on l'appelle *Podophyllum Canadenſe Morini* : Tournefort la nomme *Ranunculi ſpecie planta peregrina* ; d'autres, *planta Aconiti folio humilis, flore albo, unico, campanulato, fructu Cynosbati.* En Virginie elle eſt connuë ſous le nom de *Pomme de May*, parce que ſon fruit eſt mûr dans le cours de ce mois. Elle s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles, & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, lequel eſt oval, & n'a qu'une ſeule coſſe remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la Plante ſont aſſez ſemblables à celles de l'Aconit jaune. On dit que ſa racine eſt un excellent émétique, & on s'en ſert en Caroline comme d'un vomitif, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre que ſes racines fibreuſes reſſemblent à celles de ce Simple.

VIII.

Grande Roquette du Canada.

Eruca maxima Canadenſis.

C'eſt un Arbriſſeau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand ſa racine, qui eſt blanche & fibreuſe, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes, & couvertes d'une eſpéce de bourre aſſez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles ſont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui eſt commun à toutes les eſpéces de Roquettes. Celle-ci porte une très-grande quantité de petites fleurs, qui paroiſſent aux mois de Juin & de Juillet. Elles ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles, avec un piſtile & quatre étamines. Quand la fleur eſt tombée, le piſtile devient une gouſſe, allongée, droite, & remplie de petites ſemences, fort douces au goût, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

Tulipier, ou Laurier à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ velut abſciſſâ.

On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en ſont inégales & irrégulieres ; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ſes feuilles ; c'eſt-à-dire, dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doit, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles ſont plus larges, car elles ont cinq à ſix pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu eſt coupée à deux travers de doit, & qu'on y a fait une petite entaillure dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Frittilaire. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent : le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

Polygonatum à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule tige juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle ſe diviſe en deux branches, qui paſſent ſouvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui ſont douces & unies, oblongues, veineuſes, ont la pointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, & croiſſent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du milieu de ces feuilles, &

t. Les branches en
endent pas en droite
qui fait reconnoître
erdu toutes ſes feuil-
froids ; car j'en ai vû
qui les avoient tou-
longueur d'un doit,
ble, mais elles ſont
ices de travers. On
e à deux travers de
llure dans le milieu.
comparées aux Tu-
l porte. Néanmoins
nt plus de celles de
pt ou huit feuilles,
e, & le reſte teint de
é. Elles ſont d'abord
ouvre & ſe recourbe
le bois de cet Arbre

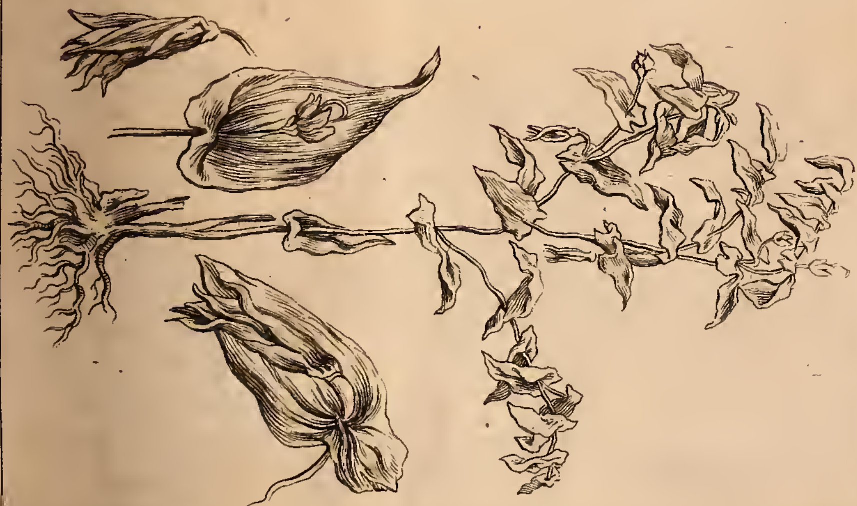
eurs jaunes.

uteo majus.

e tige jusqu'à la hau-
deux branches, qui
ee, & jettent encore
douces & unies, ob-
uffée, ſont d'un verd
maniere, qu'on diroit
lieu de ces feuilles, &



XIII. Gin-seng.



XII. Petite eſpece de Polygonatum.

in 12. Tome IV. page 309.



in 12. Tome IV. page 308.

de l'extrémité des tiges ſortent des pédicules, qui ſoûtiennent mal, & laiſſent pancher une fleur jaune, compoſée de ſix feuilles longues, étroites, & diviſées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice eſt le rudiment d'une coſſe, environné de ſix étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur eſt tombée, ſon pédicule ſe redreſſe, & la coſſe, qui d'abord eſt verte, enſuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une ſemence blanchâtre. La racine de cette Plante pouſſe un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La ſemence eſt mûre en Juillet, & alors la coſſe s'ouvre en trois, & laiſſe tomber la ſemence.

X I.

SCEAU, ou CACHET de Salomon.

Polygonatum racemoſum.

La raiſon, qui a fait donner à ce Polygonatum l'épithete de *racemoſum*, eſt que ſes fleurs ſont en grappes. Sa racine eſt plus groſſe, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle eſt noueuſe, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en ſort qu'une tige, rarement deux: ces tiges ſont rondes, d'un pourpre tirant ſur le noir, & de la hauteur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs ſont rangés à peu près comme dans le plantain; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les eſpeces connuës de Polygonatum, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obſcur. Elles ſont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reſte. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raiſin en fleurs. Ce ſont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours font place à de petits grains ronds de la groſſeur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils ſont jaunes, ſemés de petits points de couleur de ſang. Dans leur maturité, qui eſt tardive, ils prennent la couleur des ceriſes. Ils ſont d'un très-bon goût, & renferment des ſemences preſque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands ſoins.

XII.

Troisiéme espece de POLYGONATUM du Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la difference, qui se trouve entre cette troisiéme espece, & la premiere, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jesuite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célebre Botaniste du Roy.

XV.

ve entre cette troisiéme
ce que ses fleurs sont un
plus étroites & plus lon-

G.

ensis.

P. Lafitau, qui le pre-
e cette Plante précieuse.
onnoître, la nomment
ita, qui signifie les cuis-
eut dire deux choses sé-
t Chinois, que le Tra-
isses de l'Homme. Quoi-
n plusieurs endroits du
mêmes paralleles que la
plus estimé à la Chine;
nt les mêmes vertus, &
da, comme à la Chine.
ong dans une Lettre du
Chine, inserée dans le
& curieuses des Mission-
ns le petit Imprimé du

s & à fleurs Violettes.

vante, qu'en ce que ses
es fleurs violettes appro-
Basilic Sauvage. On en
de M. Robin, célebre
XV.



XVI. *Sassafras.*



XVII. *Lychnis du Canada.*

in 12. Tome IV. page 312.





in 12. Tome IV. page 310.

X V.

Valerienne à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante eſt fibreuſe, comme celle du Lychnis, & ne pénétre pas bien avant en terre, elle ſe porte même mieux, quand ſes fibres ſont découvertes. L'odeur & la ſaveur de cette racine ne cedent en rien au Nard, en quoi elle ſurpaſſe beaucoup notre Valerienne. Quand on l'a mâchée elle embaume la bouche, & à la fin elle picque la langue, comme la Canelle. Il en ſort pluſieurs tiges creuſes, rondes, noueuſes, liſſes, hautes d'une coudée, & qui ſe partagent en pluſieurs autres. Les feuilles naiſſent deux à deux juſqu'à l'extrémité des tiges, & ne reſſemblent pas mal à celles de la grande Ortie, ou de la Scrophulaire; mais elles ſont moins picquantes, & d'un verd plus clair. Chaque tige eſt terminée par une aſſez large touffe de fleurs blanches, fort petites, ſemblables à celles de notre Valerienne; mais en plus grand nombre. Elles paroiſſent au mois de Septembre, & quand elles ſont tombées, on voit à leur place de petites ſemences longues, que le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reſte que la racine, en quoi cette Plante differe encore de notre Valerienne.

X V I.

Le Sassafras.

Cornus Mas odorata, folio trifido, margine pleno.

Cet Arbre eſt aſſez commun dans la Floride, & dans les Contrées méridionnales de la Nouvelle France. Il n'eſt pas fort haut, & n'a jamais plus d'un pied de diametre au-deſſus de ſa racine. Sur les bords de la Riviere de Saint Joſeph, qui ſe décharge dans le Lac Michigan, venant du Sud-Eſt, j'en ai vû des Campagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit que des Arbriſſeaux: c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres, qu'on avoit coupés: car il eſt certain qu'ordinairement le Saſſafras eſt un très-bel Arbre, dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles ſont diviſées en trois lobes par des entaillures très-profondes. Il pouſſe au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes compoſées de cinq feuilles. Ces fleurs ſont ſuivies de bayes, qui reſſemblent par leur groſſeur & par leur

figure à celles du Laurier. Elles sont attachées à des pédicules rouges, & ont un calice de même couleur, & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes sont d'abord vertes; mais quand elles sont mûres, elles sont bleuës. Le Saſſafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs, & il a été transplanté en plusieurs endroits de l'Europe avec succès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Histoire de ses vertus (a). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas, que les Espagnols, car M. Catesby ne parle que de la vertu, qu'il a d'adoucir le sang; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec succès dans les fiévres intermittantes une décoction de sa racine: mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il se pourroit bien faire que le Saſſafras en ait dans les Pays plus méridionnaux, qu'il n'a point sous des Climats plus froids.

XVII.

Lychnis du Canada.

Asaron Canadense.

Ce Lychnis, auſſi-bien que les deux Valeriennes, dont j'ai parlé aux nombres XIV & XV. croît sur les Collines, & à l'ombre. Il differe moins du nôtre par ses vertus, que par sa grandeur. Il ne pousse point de tiges, mais il sort de sa racine de longs pédicules, qui soûtiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du Lierre, moins longues, terminées en pointe, molles, d'un verd sombre, & couvertes d'un leger duvet. Les pédicules sont de la même substance, que ceux des feuilles de vignes; & il en croît à leur côté de plus courts, qui soûtiennent des fleurs. Ces fleurs sortent d'un petit calice d'un verd pâle, qui en s'ouvrant se divise en trois segmens pointus, lesquels se renversent en arriere. Au fond du calice on trouve de petites semences d'un goût mordicant, & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante est charnuë, pleine de suc, & s'étend horizontalement. Il en sort des fibres d'une juste longueur, d'une odeur agréable, comme celle de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile, on les enveloppe de linge, & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin, avec un poids, qui les retienne au fond: on les

(a) T. I. P. 29. 30.

in 4.º pag. 11.



XVIII. Acacia.



XIX.
Grande
Pimpren
du Cana

in 12. Tome IV. page 314.



XX. Laurier à fleurs odoriferantes.



XXI. Cerfeuil du Canada.

y laiſſe trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche auſſi la racine pour ſe donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus eſtimables. On aſſûre qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de ſciatique, les fiévres tierces invétérées; qu'elle purge la bile & la pituite auſſi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du ſuc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

ACACIA de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a tranſplanté en France, y a fort bien réuſſi, & plaît beaucoup par la beauté de ſes fleurs, & par le bel ordre, dans lequel ſes feuilles ſont rangées. Son tronc eſt aſſez gros, le bois en eſt dur, couvert d'une écorce noirâtre, liſſe & ſans épines. Il eſt bien appuyé ſur ſes racines; ſa tête eſt fort large, & toutes les branches, qui le compoſent, ſont tendres, moëlleuſes, & ſemées de picquants, qui ne ſont point ronds, ni en ſtilet, mais comme de petites lames, qui peu à peu ſe rétréciſſent & ſe terminent en pointe. Ses feuilles ſont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuviéme ou une onziéme à l'extrémité. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe redreſſent au lever du Soleil. Cet Arbre pouſſe au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, leſquelles forment des bouquets, comme celles du Cytiſe; mais elles ne ſont pas panchées de même, ni auſſi fragiles. Elles ſont ſuivies de petites ſemences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort heriſſés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre eſt aſtringente, & rafraîchiſſante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadenſis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle ſort à la fin du Printems une lon-

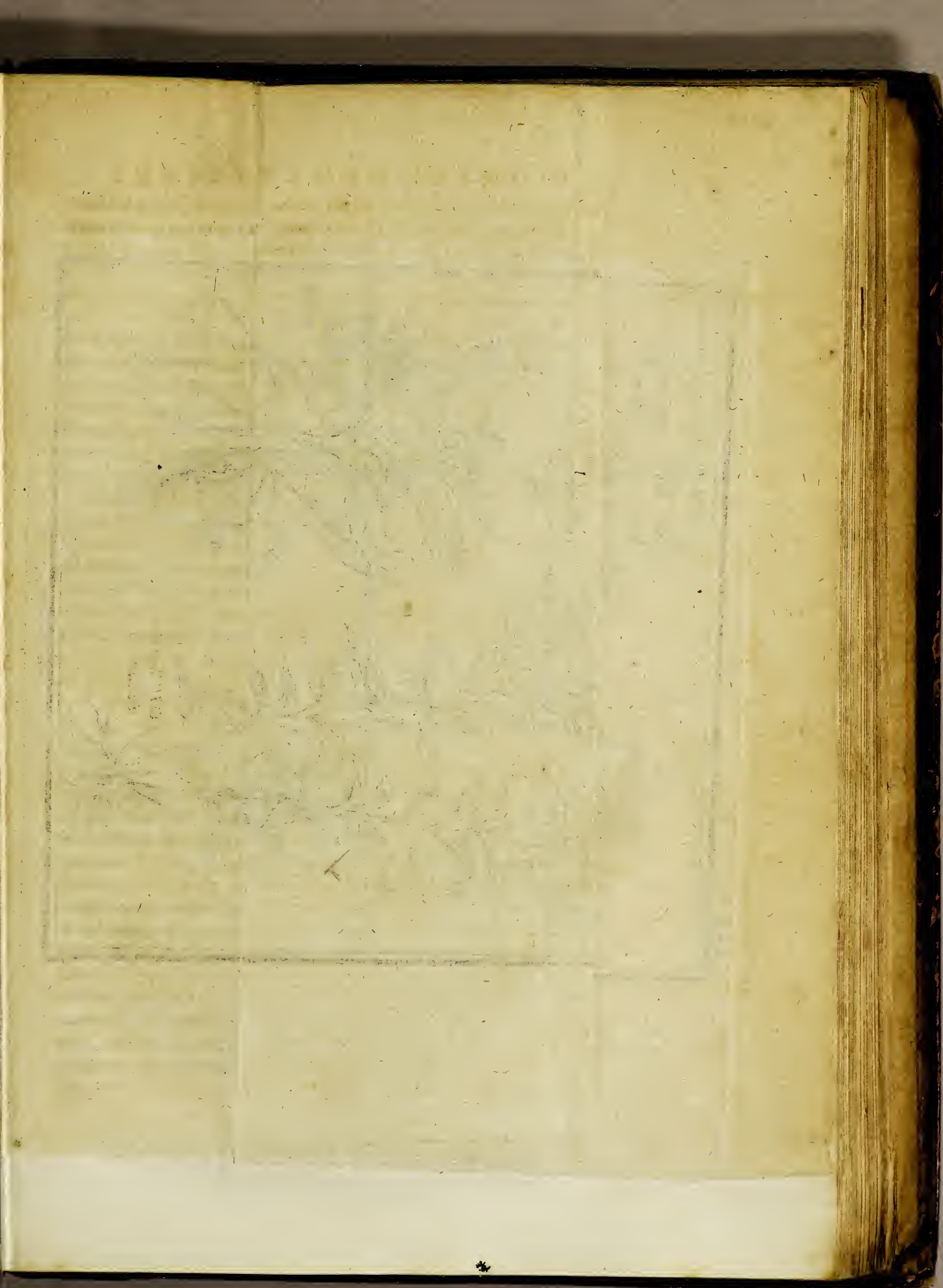
gue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naiſſent pluſieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles poſées deux à deux ſur un même pédicule fort court, & ſont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croiſſent au haut des tiges, & compoſent un épi fort long, s'épanouiſſent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur eſt formée de quatre feuilles, qui ſont comme une croix, & portent ſur un petit vaſe un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il ſort trois ou quatre filamens. La fleur eſt d'un verd, qui peu a peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

X X.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio ſubtus albicante.

C'eſt une eſpece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre, qu'on a tranſplanté avec ſuccès en Angleterre, & qui y a réſiſté aux hyvers les plus rudes, eſt naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais ſeize pieds; ſon bois eſt blanc & ſpongieux, ſon écorce eſt blanche, ſes feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts ſont parfumées de l'agréable odeur de ſes fleurs. Elles ſont blanches, compoſées de ſix feuilles, au milieu deſquelles eſt un piſton conique, qui eſt le commencement du fruit. Lorſque la fleur eſt paſſée, le piſton croît juſqu'à la groſſeur d'une noix: il eſt couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorſque le fruit eſt mûr, & laiſſent tomber des ſemences plates de la groſſeur d'une petite féve. Ces ſemences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorſqu'elles ſortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent ſuſpenduës par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits ſont d'abord verds, mais quand ils ſont mûrs, ils ſont rouges; enſuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & ſouvent dans des fonds mouillés: mais ſi on le tranſplante dans un terrein ſec & élevé, il devient plus beau, &



in 4°. pag. 13.





in 12. Tome IV. page 317.





mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd ſa feuille en hyver, pour peu que le froid ſoit picquant.

XXI.

Cerfeuil à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de ſa tige, qui eſt terminée par une fleur blanchâtre diviſée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un ſeul pédicule ſoûtient pluſieurs, la tige eſt tendre & caſſante, d'un verd mêlé de blanc, & s'éleve à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte ſix feuilles découpées, comme celles du Perſil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été ſemée; mais ſa ſemence, en tombant à terre, germe, ſans attendre même qu'elle ſoit couverte, & toute terre lui eſt bonne. Elle eſt douce au goût, & ſon odeur n'eſt pas déſagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehauſſe le goût.

XXII.

Aconit à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadenſe.

Les racines de cet Aconit ſont groſſes & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, ſi on n'y remédie, car c'eſt un vrai poiſon. Ces racines pouſſent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naiſſent ſur les tiges, au nombre de ſept, ou de neuf, ſont plus & plus profondément découpées, à meſure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élevent plus qu'à hauteur d'homme, ſe ſéparent en pluſieurs petits rameaux, & ſont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu ſéparées les unes des autres. Au milieu eſt une eſpece de cone applati, couvert de graines, & dont la baſe eſt couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

Thalietrum du Canada.

Cette Plante reſſemble aſſez au Thalietrum des Anciens ; mais ſes feuilles ſont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur eſt de deux coudées ; ſa racine pouſſe pluſieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où ſortent d'autres tiges plus petites, ſéparées des principales par des valvules blanchâtres ; les feuilles ont la même figure, & ſont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles ſont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en ſont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils ſe diviſent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes ſont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite boſſette, ou un durillon d'une ſubſtance membraneuſe ſur chaque angle. Cette Plante eſt fort douce au goût ; quand on la mâche, on ſent qu'elle eſt graſſe & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'âcreté. On la pile, & on l'applique ſur les playes avec ſuccès ; cuite dans l'eau, elle facilite la ſuppuration.

XXIV.

Eupatoire, ou Agrimoine à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné ſon nom, crut avoir par cette découverte rendu un grand ſervice à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en eſt une eſpece, a les mêmes vertus, & lui reſſemble parfaitement par ſes fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, ſont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuſes & noueuſes. Ses feuilles ſont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles ſont rudes, comme celles de la Sauge, dentelées, d'un verd foncé, ſoûtenuës quatre à quatre ſur des pédicules, qui ſortent des nœuds de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Gentiane*, ou *Croiſette*. Du ſein de

in 4.º p



XXVI. Bellis du Canada.



XXVII. Jasmin de la Florid

in 12. Tome IV. page 321.

XXVIII. Platane occidental.



XXIX. Angélique à fleurs blanch

chaque feuille il ſort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pouſſe quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'éleve auſſi haut. Au milieu de l'Eté elle eſt de cinq coudées, & ſon ſommet eſt couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes ſemblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui eſt un peu plus pourprée. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante eſt un peu amere, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'eſt le meilleur remede, que l'on connoiſſe, pour déboucher les obſtructions du foye. Elle fond la pituite, &, la fait couler par le ventre ; elle fortifie les viſceres, & ſi on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

ALCÉ'E de la Floride.

Alcea Floridana quinque capſularis, Laurinis foliis leniter crenatis, ſeminibus coniferarum inſtar alatis.

C'eſt un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une pyramide réguliere. Ses feuilles ſont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continuë pendant tout l'Eté. Ses fleurs ſont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles ſont monopetales, & diviſées en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes ſont jaunes : à ces fleurs ſuccedent au mois de Novembre des capſules coniques, dont le calice eſt diviſé. Quand elles ſont mûres, elles s'ouvrent, & ſe partagent en cinq ſegmens. Cet Arbre conſerve ſes feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & ſouvent même dans l'eau : on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionnales que la Caroline.

XXVI.

BELLIS du Canada.

Bellis ramoſa umbellifera Canadenſis.

Cette eſpece de Marguerite eſt une Plante de ſix pieds de

haut, dont la racine eſt formée de quantité de petites fibres; & dont les feuilles ſont allongées, graſſes, rudes, d'un verd obſcur, aſſez profondément cannelées. De la tige, qui eſt rude, il ſort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui reſſemblent à celles de la petite Bellis, mais dont le milieu, qui eſt d'un verd jaunâtre, eſt plus environné de petites barbes, qui ne rougiſſent jamais, comme dans les nôtres, mais ſont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ſes pédicules, & quoique tous ſortent du même point de la tige, ils ne ſont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & lorſque les feuilles de la fleur ſont tombées, le milieu ſe trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines ſont tombées à terre, elles germent, & pouſſent d'autres Plantes, qui prennent la place de l'ancienne, laquelle meurt d'abord; & quoique ces nouvelles Plantes ſoient très-tendres, elles ſoûtiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante eſt chaude & ſeche; elle picque la langue, & remplit la bouche d'une amertume, qui n'eſt point déſagréable. Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cerveau, & en fait ſortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés, elle en fait ſortir les ordures par ſon ſuc moëlleux, quand on l'y ſeringue: réduite en poudre, elle en mange le pus, & elle en remplit les cavités, ſi on y applique des cataplaſmes de la Plante cruë & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelſeminum luteum, odoratum, Virginianum ſcandens, ſemper virens.

Quoique M. Parkinſon ſemble attribuer cette Plante à la Virginie, il eſt pourtant vrai qu'elle y eſt rare, qu'elle perd ſes feuilles dans la Caroline, où elle eſt commune, & qu'elle n'eſt toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrein humide, ſes branches ſont ſoûtenuës par les Arbres & les Buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à la leur

leur extrémité. Ses fleurs naissent entre les tiges & les branches, elles sont jaunes, & de la même figure que les Tubereuses : leurs extrémités sont découpées en cinq parties. Ses semences sont plattes & ailées d'un côté, renfermées dans une capsule oblongue, terminée en pointe. Lorsque les semences sont mûres, les capsules s'ouvrent en se repliant vers la tige, & les laissent tomber. L'odeur de ce Jasmin est la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un succès, qui prouve que les Pays froids ne lui sont pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane est assez rare dans la Floride & dans la Caroline ; mais il est plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionnales. Il croît dans les lieux bas, & on en trouve sur les bords de la Riviere Savanah, dans la Nouvelle Georgie, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Françoise. Les feuilles de cet Arbre sont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd clair, & un peu velues par dessus. Les capsules, qui renferment la semence, sont rondes, attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit ressemble à celui du Platane Oriental ; l'écorce de l'Arbre est unie, & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Description convient assez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier, parce que ses capsules rondes, & semées de picquans sont remplies d'une espece de cotton. Cet Arbre est très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionnales de Canada & dans celles de la Louysiane ; & on en trouve d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse. On prétend que sa racine est un remede infaillible contre toutes sortes d'écorchures. Il en faut prendre, dit-on, la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, bassiner la playe de cette eau, & y mettre ensuite de la cendre de la pellicule même.

XXIX.

Angelique à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadensis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux especes d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui est d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent ses feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une espece de membrane, qui sert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées, & croissent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles sont bientôt suivies de semences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la semence est tombée, la Plante se seche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines, pour les semer au Printems; d'autres se contentent de les couvrir de terre; & elles poussent assez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de se fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

Angelique à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadensis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout son accroissement, qu'au bout de trois années. Sa racine est plus grosse & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui sont aussi charnuës. Ses feuilles sont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées sur de plus longs pédicules. La tige au sortir de sa racine, est couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à mesure pour lui donner passage.

Canada on
, l'une, que Cornuti appelle
pourpre foncé. La tige de
ut qu'une coudée, & elle
es nœuds, d'où sortent ses
l'une espece de membrane,
ige, puis s'allonge & s'ar-
uilles, qui sont d'un beau
utour de la tige. Ses fleurs
quet rond, comme dans
mbelle, comme dans l'A-
emences, qui ont moins
Angelique. La racine de
de toutes parts des fibres
mbée, la Plante se seche
ces graines, pour les se-
entent de les couvrir de
ur donner aux nouvelles
re la rigueur de l'Hyver.
e la nôtre, & les mêmes
a langue.

orées du Canada.

Canadensis.

ue celles des autres An-
qu'au bout de trois an-
charnuë, blanche, &
née de fibres, qui sont
ngues & en plus grand
& montées sur de plus
sa racine, est couverte
our lui donner passage.



XXXII. *Bignonia du Canada.*



XXXIII. *Troëne aux Bayes violettes.*

in 12. Tome IV. page 326.





in 12. Tome IV. page 324.

Cette tige s'éleve au-dessus de la hauteur d'un homme ; chaque demi-pied est marqué par un nœud comme le roseau, & de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur elle commence à pousser de petites tiges, qui sont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroissent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre ; elles forment un bouquet rond : la semence ne paroît, qu'après qu'elles sont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé : les feuilles & les semences sont d'un verd obscur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment aussi moins de vertu, que la précédente.

XXXI.

Le Laurier rouge.

Laurus Carolinensis, foliis acuminatis, baccis cæruleis, pediculis longis rubris insidentibus.

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes, lorsqu'elles sont mûres, sont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords sont dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il se trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit, mais dans les Isles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux, qui ressembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

Bignonia du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres,

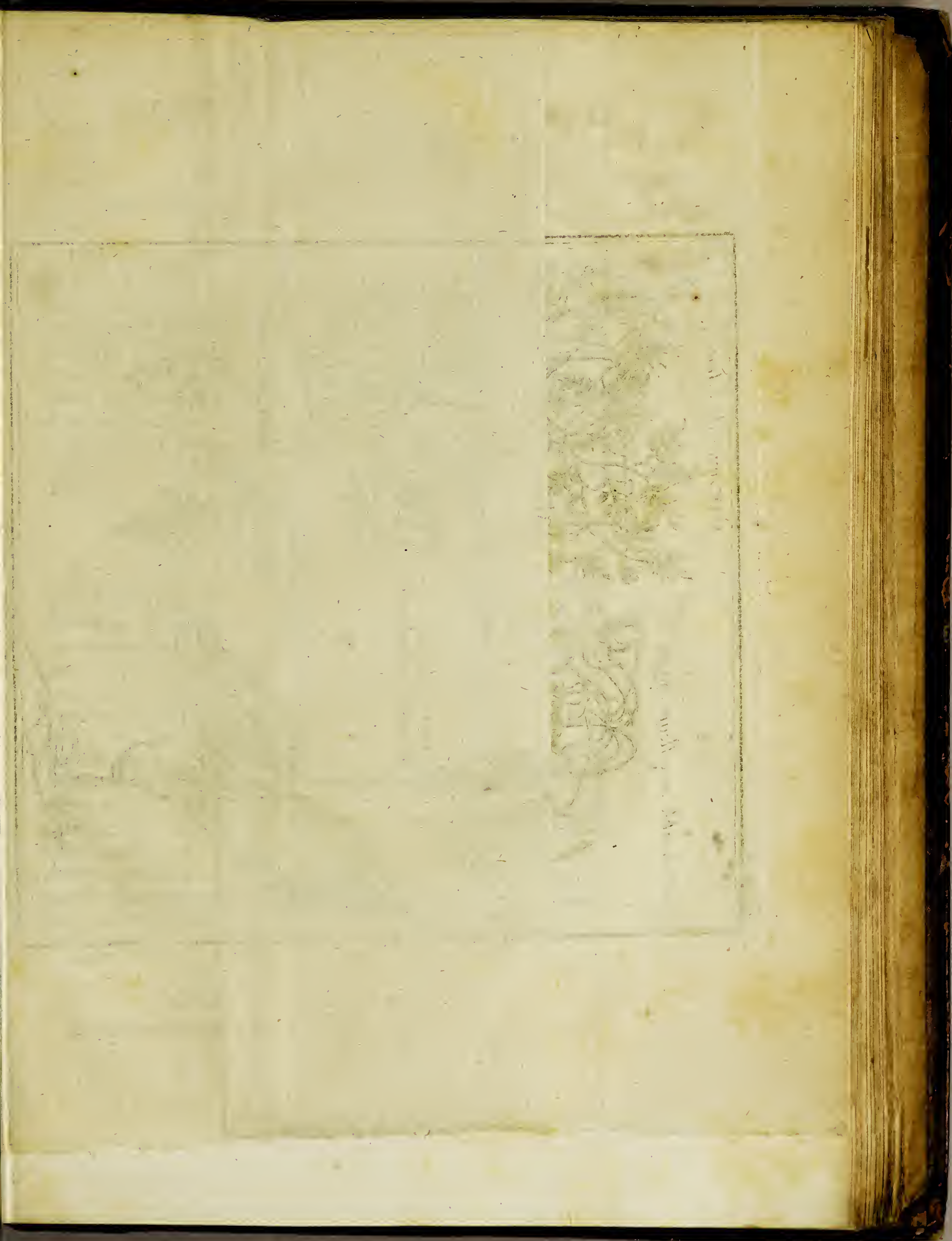
& en couvre ſouvent tout le tronc. Ses feuilles ſont aîlées, & formées de pluſieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre ſur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pouſſe des bouquets de fleurs rouges, aſſez ſemblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur ſort d'un long calice rougeâtre; elle eſt monopetale, enflée dans ſon milieu: mais en s'ouvrant elle ſe diviſe en cinq parties, avec un piſton, qui naît du calice, & paſſe au travers de la fleur. Au mois d'Août les coſſes, ou Vaiſſeaux, qui renferment les ſemences, commencent à paroître. Quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, ſont étroits par les deux bouts, & diviſés en deux parties égales. Les ſemences ſont aîlées & plattes. Le Colibry, dit M. Catesby, aime à ſe nourrir de ſes fleurs, & ſouvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y laiſſe prendre. J'ai obſervé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiſeau-mouche, & j'en ai marqué la différence. Celui-ci, qui paſſe l'Eté en Canada, y trouve une Plante peu différente de celle, dont je parle ici, & dont il eſt fort friand. Elle ne s'éleve pas fort haut, mais elle a des fleurs de même couleur, & à peu près de la même figure, que cette Bignonia de la Floride. Elle en pourroit être une eſpece.

XXXIII.

TROENE aux Bayes violettes.

Liguſtrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbriſſeau croît ordinairement juſqu'à la hauteur de ſeize pieds, & ſon tronc a depuis ſix juſqu'à huit pouces de diametre. Ses feuilles ſont fort liſſes, & d'un verd plus vif, que celles du Laurier commun, auquel il reſſemble d'ailleurs parfaitement dans ſa forme, & dans ſa maniere de croître. Il ſort au mois de Mars d'entre ſes feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur, couvertes de très-petites fleurs blanches, compoſées de quatre feuilles chacune, & qui ſont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur ſuccedent, ſont des Bayes rondes, environ de la même groſſeur, que celles du Laurier. Elles ſont couvertes d'une peau violette, & renferment un noyau, qui ſe ſépare par le milieu.



in 4.° pag. 22.

XXXIV. *Erable aux fleurs rouges.*



XXXV. *Apios de l'Amérique*



In. 12 Tome IV. page 328.

XXXVI. *Calceolus Marianus Canadensis*



XXXVII. *Arbre pour le mal d*



XXXIV.

Erable aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore ſubtus argenteo; ſupra viridi ſplendente.

Cet Arbre n'eſt pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement ſon tronc eſt gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ſes feuilles paroiſſent, ſes petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent ſeules environ trois ſemaines; après quoi viennent les fruits, qui ſont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ ſix ſemaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il ſouffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien ſans doute de celui de la France.

XXXV.

Apios de l'Amérique.

Cette Plante a pluſieurs racines de la groſſeur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les ſéparent, & auſquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines pouſſent quantité de rejettons ſemblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, ſont fort chargées de feuilles placées ſans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës fort larges, & ſont de la même figure, que celles de l'Aſclepie, mais ſoûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante ſont ſemblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine ſe conſerve entiere, & pouſſe au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuſes de la racine ſont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

Le Sabot de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadenſis.

La racine de cette Plante eſt comme celle de l'Ellebore

noire : ſa tige s'éleve à la hauteur d'un pied ; ſes feuilles larges , & dont les veines ſuivent la longueur , ſont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur , qui eſt quelquefois unique , & quelquefois double , eſt contournée en ſabot. Elle eſt compoſée de deux ou trois feuilles , du milieu deſquelles s'éleve une petite pellicule , un peu arrondie , vuide , qui s'ouvre par le haut , & repréſente l'ouverture du ſabot. La différence , qui ſe trouve entre ce ſabot du Canada , & celui , qui étoit déja connu ſous le même nom , conſiſte en ce que le premier a les feuilles plus grandes , & n'en a ordinairement que deux , ou trois tout au plus ; au lieu que le ſecond en a quatre : que la petite pellicule ronde , qui forme la figure du ſabot , eſt blanche , avec des lignes rouges de chaque côté , & non jaune , comme l'autre ; que ſa racine s'étend de côté & qu'elle eſt fibreuſe , comme celle de l'Ellebore , ce qui ne convient pas au ſecond. Cette Plante fleurit au mois de May : je n'ai pû ſçavoir ſi elle meurt pendant l'hyver , & ſi elle ne vient point de ſemence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de ſa fleur ſont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum ſpinoſum Lentiſci , longioribus foliis ; Evonimi fructu capſulari ex Inſulâ Jamaïcâ.

Cet Arbre , que Baniſter attribuë à la Jamaïque , ne lui eſt point particulier , & ſe trouve ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de ſeize pieds de haut , & plus d'un pied de diametre. Son écorce eſt blanche , & fort rude. Son tronc & ſes groſſes branches ont cela de ſingulier , qu'ils ſont preſque tous couverts de protuberances pyramidales , terminées en pointe fort aiguë , & de la même conſiſtance , que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes ſont groſſes comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles ſont rangées deux à deux , l'une vis-à-vis de l'autre , ſur une tige longue de ſix pouces , & ſoûtenuës par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles ſont de travers ; leurs plus grandes côtes ne les partagent point par le milieu. Des ex-

in 4º pag. 25.

XXXVIII. *Cerisier noir de la Floride.*



XXXIX. *Serpentaire de l'Amériq*



XL. *Smilax Laurier.*



In.12. Tome IV. page 332.

XLI. *Le Chêne Saule.*



trémités des branches ſortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets : chacune eſt ſuivie de quatre ſemences d'un verd luiſant, renfermée dans une capſule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur, que celles de l'Oranger; elles ſont aromatiques, auſſi-bien que l'écorce, & les ſemences très-chaudes, & aſtringentes. On s'en ſert en Virginie & en Caroline pour le mal de dents, & c'eſt de-là que l'Arbre a pris ſon nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Ceraſi ſimilis arbuſcula Mariana, Pædi folio, flore albo, parvo, racemoſo.

Cet Arbre reſſemble beaucoup dans ſa maniere de croître à notre Ceriſier noir. Il eſt fort commun dans les bois de la Caroline, où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe : mais tranſplanté dans un lieu plus découvert, il devient plus gros ; on en voit, qui ont juſqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renverſés de fleurs blanches, auſquelles ſuccedent de petites ceriſes noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long, ſemblables à celles des groſeilles. Les fruits en ſont quelquefois doux & agréables, quelquefois amers : mais l'eau de ceriſes, qu'on en fait, auſſi-bien que celle des ceriſes ordinaires, qui ont été greffées ſur cet Arbre, paſſe toute eau de cette nature. Les Oiſeaux, & ſur-tout une eſpece de Grive, qu'on appelle en Virginie *le Mocqueur François*, ou *la Grive rouſſe*, ſe nourriſſent de ce fruit.

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Ariſtolochia, ſeu Serpentaria Virginiana caule nodoſo.

Cette Plante, qui reſſemble aſſez par ſes feuilles au *Smilax aſpera*, pouſſe quelquefois juſqu'à trois tiges, ſur leſquelles ſes feuilles longues de trois pouces, ſont rangées alternative-

ment. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules longs d'un pouce. Elles ſont d'une figure ſinguliere, mais elles approchent de celle de l'Ariſtolochie : leur couleur eſt d'un pourpre foncé, & elles font place en tombant, à une capſule ronde, cannelée, laquelle contient pluſieurs petites ſemences, qui ſont mûres au mois de May. La racine de cette Plante eſt fort eſtimée ; cependant elle ne ſe vend que ſix ſols la livre en Virginie & en Caroline, lorſqu'elle eſt ſéche ; mais comme les Negres ſont les ſeuls, qui la recherchent, & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laiſſe libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elle multiplie prodigieuſement, & fort promptement, quand on l'a tranſplantée dans un Jardin. Cette Plante ſe plaît dans les lieux ombragés, & ſe trouve communément ſur la racine des grands Arbres.

X L.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante ſe trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pouſſe de ſa racine pluſieurs tiges vertes, dont les branches couvrent tout ce qui eſt autour d'elle à une diſtance conſidérable, montent ſouvent à plus de ſeize pieds de haut, & deviennent ſi épaiſſes, qu'en Eté elles forment une ombre impénétrable, & en Hyver une retraite tempérée pour le Bétail. Ses feuilles ſont de la même couleur & de la même conſiſtence, que celles du Laurier mâle ; mais leur figure approche plus de celles du Laurier femelle, & n'ont de veine ſenſible, que celle du milieu. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres ; le fruit vient en grappes rondes : ce ſont des grains noirs, qui ne renferment chacun qu'une ſemence dure, laquelle eſt mûre en Octobre. Elle ſert de nourriture à pluſieurs ſortes d'Oiſeaux, ſur-tout à un Geay, qui eſt fort beau. Il eſt plus gros qu'un Etourneau ; il a le bec noir, & au-deſſus de la baſe de ſa mandibule ſupérieure il y a des plumes noires, qui forment une petite raye au travers des yeux, laquelle ſe joint à une plus grande, qui environne la tête & le goſier. Les plumes de ſa crête ſont longues, & il les dreſſe quand il veut. Il a le dos d'un pourpre ſombre. Les barbes intérieures des grandes plumes des aîles ſont noires, les extérieures bleuës, avec des rayes noires au travers de chaque plume, dont les bouts ſont

ſont bordés de blanc. Sa queuë eſt bleuë, & marquée des mêmes rayes, que ſes ailes. Son cri n'eſt pas auſſi déſagréable, que celui de nos Geais.

XLI.

Le Chesne Saule.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo anguſto Salicis.

Cet Arbre ne ſe trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles ſont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois eſt tendre, & le bois en eſt gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver eſt tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionaux. Cet Arbre eſt fort petit, ſon écorce a une couleur obſcure, & ſes feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

XLII.

Le Chesne verd à feuilles oblongues.

Quercus ſemper virens, foliis oblongis, non ſinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de ſon bois eſt groſſier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais ſalés, & alors il eſt plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc eſt preſque toujours panché, & quaſi couché; ce qui vient de ce que le terrein étant humide, a peu de conſiſtance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ſes racines. Ceux, qui croiſſent dans un terrein plus élevé, ſont fort droits, & ont la cime réguliere & pyramidale. Ce Chêne conſerve ſes feuilles toute l'année; ſon gland eſt plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand uſage, & s'en ſervent ſur-tout pour épaiſſir leur ſoupe, ou ſagamité. Ils en tirent auſſi une huile, qui eſt très-agréable & très-ſaine, & preſque auſſi bonne, que celle d'amende.

XLIII.

Chesne à feuilles de Chataigner.

C'eſt le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionnale ; auſſi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce eſt blanche & écaillée ; le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées, comme celles du Chataignier, & ſes glands ſont fort gros.

XLIV.

Le Chesne noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Saſſafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce eſt noire, ſon grain eſt groſſier, & ſon bois n'eſt guere bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles ſont larges de dix pouces. Son gland eſt de la groſſeur ordinaire.

XLV. XLVI.

Le Chesne blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges, & ne ſont point armées de pointes.

XLVII.

Le Chesne d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, que pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas rude, il conſerve la plûpart de ſes feuilles. Ses glands ſont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.

ene & écaillée ;
en ferve beau-
s & dentelées ,
font fort gros.

as accedente.

uvais terroir ,
ire , fon grain
brûler. On en
es. Son gland

de pointes.

ans beaucoup
les entaillures
ce & fon bois
que celui du
femées de vei-

on ne fe fert
ures. Quand
fes feuilles.
es n'en man-
s.





XLVII. Chesne d'eau

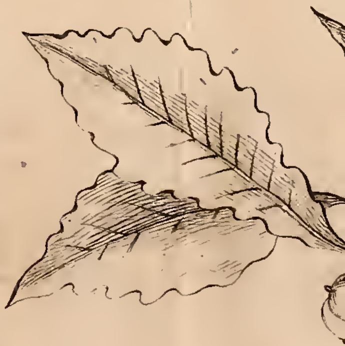
XLVIII. Chesne noir



XLIX. Peuplier noir de la Caroline.

in 12. Tome IV. page 336.

in 12. Tome IV. page 334.





aux feuilles armées de Pointes.

XLVI. Chesne blanc de la Virginie.

L. Liseron pourpre.



LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.



LII. autre Tupelo.

LIII. Arbrisseau Aromat



XLVIII.

Le Chesne rouge.

L'écorce de cet Arbre eſt d'un brun obſcur, très-épaiſſe, & très-forte : elle eſt préférable à toute autre pour la tannerie, ſon bois a le grain groſſier ; il eſt ſpongieux, & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands ſont de différentes formes ; ſes feuilles n'ont point de figure déterminée, du moins on y remarque une plus grande diverſité, que dans les autres Chênes.

XLIX.

Peuplier noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemmis balſamum odoratiſſimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivieres, au-deſſus de la partie habitée de la Caroline. Il eſt fort haut, & il étend beaucoup ſes branches. Au mois d'Avril la recolte de ſes ſemences eſt faite. Ces ſemences ſont diſpoſées en grappes, & enveloppées d'une ſubſtance cottoneuſe. Un baume très-odoriferant ſe trouve attaché ſur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles ſont dentelées, très-grandes, & ſemblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinſon.

L.

Liseton pourpre de la Caroline.

Convolvulus Carolinenſis, anguſto ſagittato folio, flore ampliſſimo purpureo, radice craſſâ.

La fleur de cette Plante eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, de la grandeur & de la forme de celle du Liſeton blanc ordinaire : elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles ſont faites comme la pointe d'une fléche. Un Gentilhomme fort eſtimé à la Caroline, nommé le Colonel Moore, a aſſûré à M. Catesby qu'il avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, ſans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages

du Canada manient aſſez impunément ce même Serpent, il ſe pourroit bien faire que ce ſoit par les vertus de cette même Plante.

L I.

Tupelo.

Arbor in aquâ naſcens, foliis latis accuminatis & dentatis; fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui eſt aſſez commun dans la Caroline & dans les Provinces voiſines, a le tronc fort gros, ſur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles ſont larges, avec des entaillures irrégulieres. Ses fleurs naiſſent des côtés de ſes branches : elles ſont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & conſiſtent en pluſieurs petites feuilles étroites & verdâtres, poſées ſur le haut d'un corps ovale, qui eſt le rudiment du fruit, au bas duquel eſt le calice, qui ſe partage en quatre. Lorſque ce fruit eſt mûr, il reſſemble par ſa groſſeur, ſa forme & ſa couleur, à une petite Olive d'Eſpagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & ſpongieux. Ses racines le ſont beaucoup davantage, & approchent de la conſiſtence du Liege ; auſſi s'en ſert-on à la Caroline aux mêmes uſages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

L I I.

Autre Tupelo.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent conſiſte en ce que ſes feuilles ne ſont point dentelées, & que ſa fleur eſt plus petite. Il eſt fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ſes branches, mais elles ne laiſſent pas de faire un bouquet aſſez régulier. D'ailleurs ſon tronc eſt fort droit, ſes feuilles reſſemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ſes branches ſont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourriſſent. Le grain



LIV. Cassine, ou Ap lachine.



LV. Aconit
à Bayes rouge
& blanches.



LVI. Petit Apocynum du Canada.



LVII. Lierr
trois feuil

du bois de l'Arbre eſt friſé & fort rude : il eſt très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres uſtenciles, qui ſervent à l'agriculture.

L I I I.

ARBRISSEAU aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis, floribus inſtar Anemones ſtellatæ, petalis craſſis, rigidis, colore ſordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbriſſeau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ſes feuilles ſont oppoſées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anemone étoilée. Elles ſont compoſées de pluſieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces étamines ſuccedent des fruits ronds & applatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbriſſeau eſt fort aromatique, & auſſi odoriférante, que la Canelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

L I V.

CASSINE, ou APALACHINE.

C'eſt un Arbriſſeau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît aſſez près de la Mer ſur les côtes de la Louyſiane dans un terroir ſablonneux, & tout-à-fait aride. On en diſtingue de deux eſpeces, la grande & la petite ; mais toute la différence m'a paru conſiſter dans les feuilles, dont les unes ſont plus grandes & aſſez ſemblables pour la figure à celles du Buys, & les autres, un peu plus petites, ſe rétréciſſent peu à peu en pointes. Toutes ſont d'un verd foncé en dedans, & plus clair en dehors. On n'a point encore fait d'uſage des Bayes, qui ſont en grappes, & que je n'ai point vûës dans leur maturité : mais les feuilles priſes en guiſe de Thé, & qu'il faut laiſſer bouillir davantage, ſont un excellent diuretique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'aſſemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent deſſus & dans le même vaſe, de l'eau, qu'ils braſſent lontems. Les feuilles donnent à

l'eau une couleur rouffâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Efpagnols de la Floride font dans le même ufage.

L V.

Aconit du Canada.

Aconitum Canadenfe, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux efpeces d'Aconit, qui croiffent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes font blanches, & les autres font rouges. Ces Plantes pouffent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine eft noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en fuperficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles reffemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles font plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obfcur. Au mois de May il paroît au fommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que des fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y diftingue fix petites feuilles blanches à chacune. Au milieu eft une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute fa groffeur, elle eft ronde. Son extrémité eft marquée par un point de couleur de pourpre, auffi-bien que le pédicule affez long, qui le foûtient.

L V I.

Petit Apocynon du Canada.

Apocinum minus rectum Canadenfe.

La racine de ce petit Apocynon, ou *Tuë Chien*, n'eft point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie, elle fe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles font étroites, longues d'un doit, & fe terminent en pointe. Ses tiges pouffent deux à deux; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles font d'une couleur de pourpre tirant fur le noir. Ces tiges font terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau

pourpre. Quand elles ſont paſſées, chaque tige ſe diviſe en deux petites, qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui ſe trouvent priſes, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourſes, comme des membranes, naiſſent du milieu des fleurs, qui reſſemblent à celles de l'Aſclepias : elles renferment des ſemences larges & plattes, de l'angle deſquelles pend une eſpece de petit poil folet. Cette Plante eſt pleine d'un ſuc blanc, qui eſt un vrai poiſon.

L V I I.

Lierre à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadenſis.

Ce Lierre, non plus que le ſuivant, ne conſerve point pendant l'hyver ſes feuilles, qui ſont, comme celles du Phaſeole, ſoûtenuës trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorſqu'on les rompt, il ſort un ſuc blanc, qui peu de tems après devient noir comme de l'encre. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles ſont ſuivies de Bayes en grappes, qui n'ont preſque point de chair. Les grains, qu'elles renferment, contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur de cendres, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce Lierre fleurit au mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou & plus moëlleux, que celui de notre Lierre ; & ce qu'il a encore de particulier, c'eſt qu'il varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer : on en voit, qui ſe tiennent droits & ſans appui ; d'autres, à peine ſortis de leurs racines, rampent & s'attachent aux rejettons des Arbres. Si on les ſeme au pied d'un mur, ils s'y cramponent par le moyen de petites fibres, qui s'inſinuent dans les trous, y prennent racine, & pouſſent de petites branches, comme le Lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au tems des vendanges, & de loin on les prendroit pour de véritables Vignes ; auſſi lui a-t-on donné en France le nom de *Vignes du Canada :* mais il ne lui reſſemble, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles. Au reſte il n'a preſque point d'odeur, & ſes Bayes ſont entierement différentes de nos raiſins.

L V I I I.

Lierre à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la tige, de la nature du Sarment, noueuse & moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plutôt que d'une écorce, & cette peau est comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve aussi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige, & sont inégalement placés. Chacun soûtient cinq feuilles, qui y sont attachées par de petites queuës. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naissent de petites fibres frisées; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en est couvert, c'est la plus belle verdure, qu'on puisse imaginer: d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante est aigre, & même un peu âpre au goût; ses feuilles tombent en Hyver.

L I X.

Trefle du Canada.

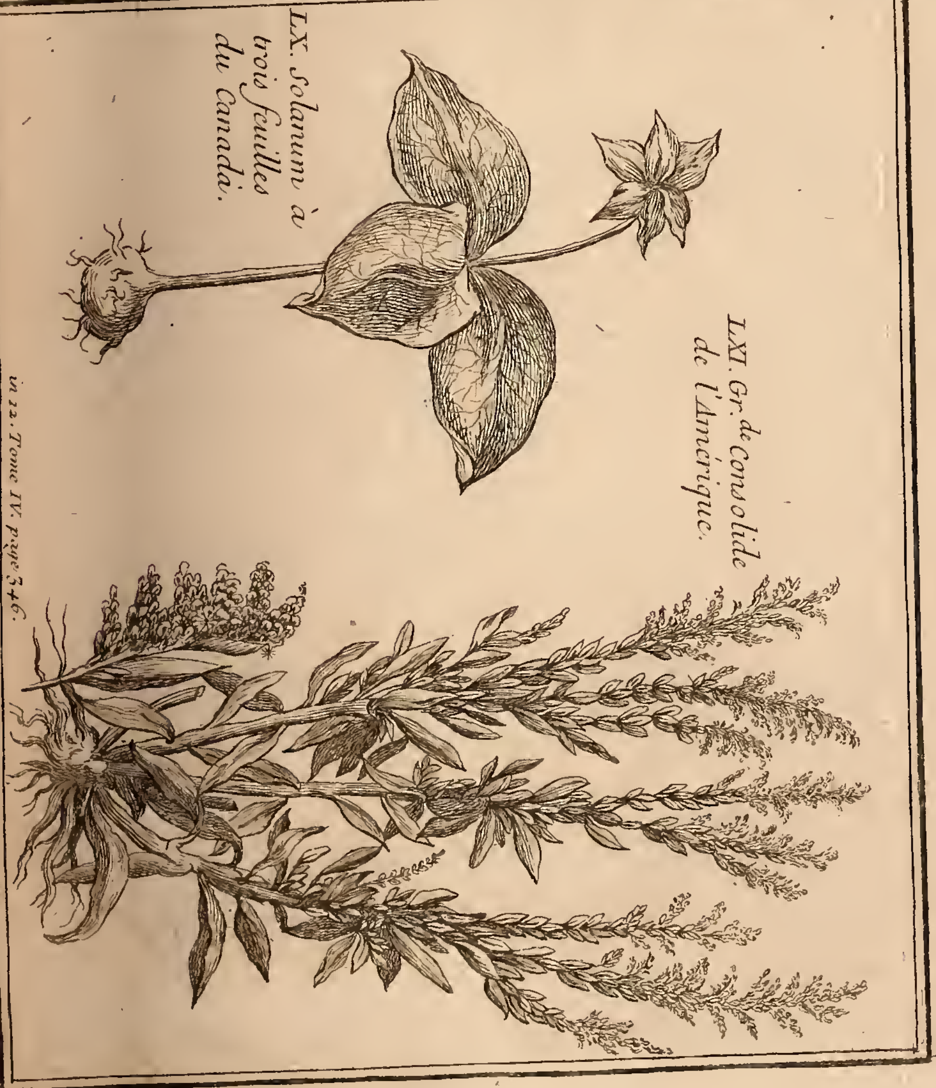
Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui, dont Dioscorides nous a donné la Description, qu'on pourroit croire que c'est la même espece: leurs semences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au souverain dégré. Il est haut d'une coudée, sa tige est mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant sur le noir, & presque au sortir de sa racine elle pousse des verges: elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot*; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu veluës,

e ; de la nature
couverte d'une
ſt comme celle
Il s'éleve auſſi
e , & s'étend à
nent des nœuds
n ſoûtient cinq
queuës. Dans
de la tige com-
fibres friſées ;
moyen de ces
nt. Quand un
, qu'on puiſſe
comme notre
âpre au goût ;

.

oſcorides nous
e que c'eſt la
leurs fleurs ,
eux ſont d'ex-
vertu d'Anti-
'il a au ſouve-
mince , de la
& preſque au
e même à ſon
t trois feuilles
plus pointuës
long , un peu
veluës ,



LX. Solanum à trois feuilles du Canada.

LXI. Gr. de Conſolide de l'Amérique.

in 12. Tome IV. page 346.





in 12. Tome IV. page 344.

veluës & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froiſſe, elles n'ont aucune odeur; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doits, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes eſt ſemblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, eſt bitumineuſe. Chaque verge eſt terminée par une fleur de couleur de pourpre, compoſée de trois petites feuilles, qui ſe retirent en arriere, & d'une quatriéme, qui eſt repliée en dedans, & par deſſus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête eſt blanche. Les quatre feuilles de la fleur le ſont auſſi en dedans, & purpurines en dehors: en tombant elles font place à des gouſſes, qui croiſſent de la longueur d'un doit, ſont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, enſuite pourprées, & qui renferment des ſemences larges, oblongues, comme celles du Cytiſe, ayant les mêmes creux, que la féve purgative, ou le rognon. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude; elle picque la langue comme l'Anemone. Il faut ſemer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la deſcription, que Dioſcorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ſes verges, les unes étant, comme je l'ai déja marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres ſont noires; parce que ces deux couleurs ne different pas beaucoup. Il eſt encore à obſerver que le Trefle du Canada ne parvient point en France à ſa hauteur naturelle, ni même à ſa maturité. Ainſi nous ne pouvons pas juger ici de ſa couleur, ni de ſon odeur.

L X.

SOLANUM à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadenſe.

De la racine de cette Plante, qui eſt tubereuſe, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, ſort une tige ronde & verte, qui dans ſon milieu produit trois feuilles poſées en face les unes des autres. Ces feuilles ſont fort larges, & ſe terminent en pointe. Leur couleur eſt d'un verd obſcur. De l'extrémité de la tige il ſort une fleur, compoſée de ſix feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures ſont vertes & plus petites. Les trois autres ſont plus larges, plus longues,

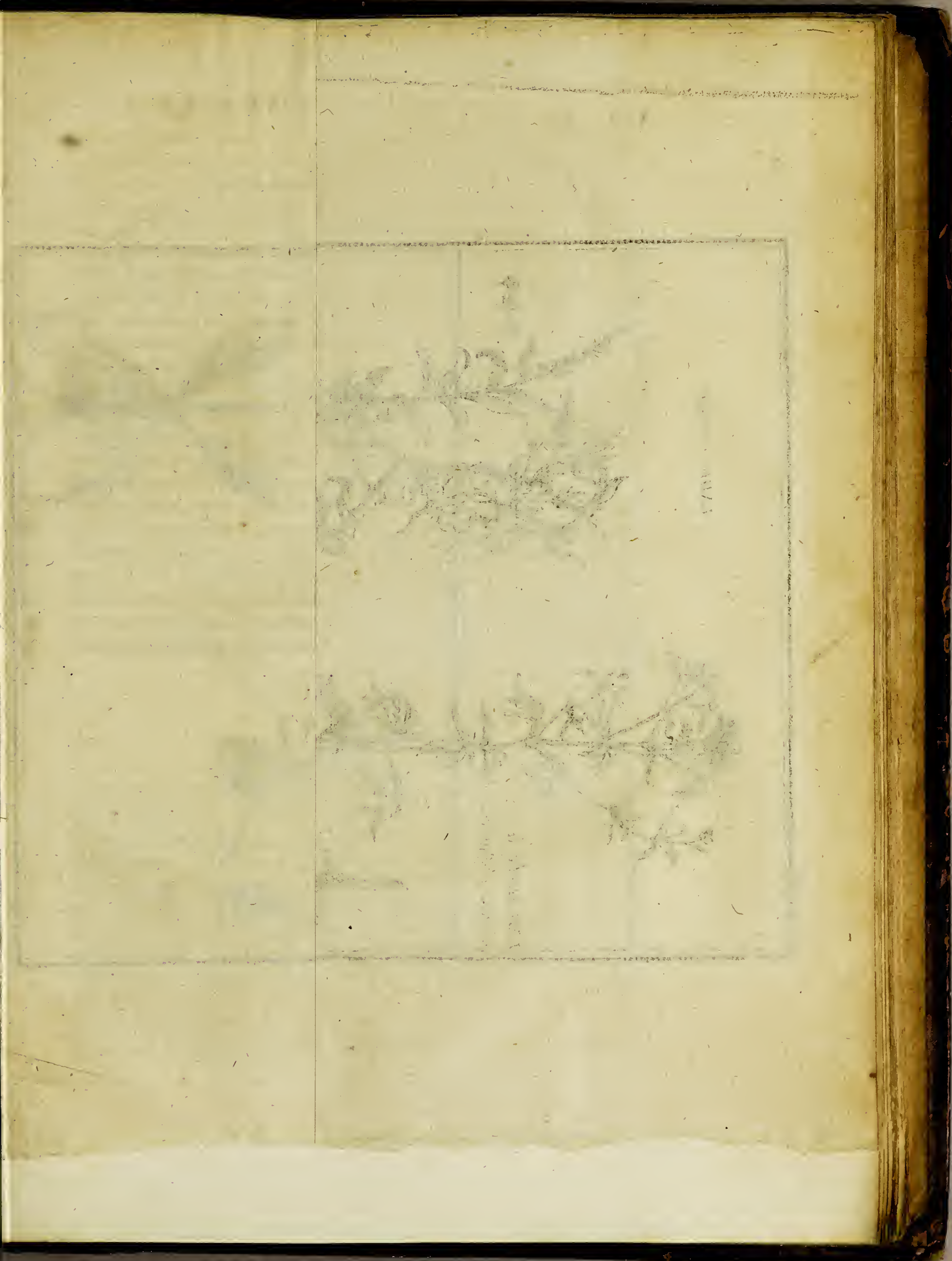
& d'un pourpre obſcur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui norcit en mûriſſant, & qui eſt remplie de ſemences ſemblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois de May : la graine eſt mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout diſparoît, il ne reſte plus que la racine.

L X I.

Grande Consolide de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appellée *Conſolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ſes propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux eſpeces de Simple. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges rondes, liſſes, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle eſt toute ſemée de feuilles, qui croiſſent ſans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou du *Plantain aquatic ;* mais elles ſont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points inſenſibles, ce qui vient de la friſure de ſes fibres. Elles n'en ſont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur eſt fort tardive, & manque ſouvent, à moins que l'Automne ne ſoit chaud, ou que l'Eté ne l'ait été beaucoup, comme il arrive ſouvent en Canada. Cette fleur n'eſt qu'une eſpece de Panache jaune. Ce ſont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems ſe réduiſent à de petits poils folets. La racine eſt toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très-agréable : elle eſt chaude ſans âcreté, & fort aſtringente. Sa ſubſtance eſt viſqueuſe & glutineuſe. Elle eſt fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige ſe conſerve fort lontems ſans eau. On en a même vû, qu'on avoit ſuſpenduës au plancher d'une chambre, qui non-ſeulement y croiſſoient, mais encore qui y pouſſoient des fleurs. Leur ſuc monte toujours, & abandonne les feuilles d'en bas, qui ſe deſſechent, comme il arrive à l'Aloë. Auſſi n'y a-t-il point de Simple, qui referme mieux & plus promptement les playes.




LXII. Herbe à serpens à Sonnettes.


LXIII. Sencka.

LXIV. Piakiminier.

LXV. Sarrasine.

LXII.

Herbe à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil, varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique, partagée en trois par des entaillures profondes; dans les autres ce sont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointuës, portées sur un même pédicule, & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd, croissent deux à deux sur une tige ronde, verte, divisée à la maniere des cannes, & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige, qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia flore luteo*, & *Eupatorium Canadense, flore luteo. Bidens Americana triphylla, Angelicæ folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.*

LXIII.

Seneka.

Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amerique plus estimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'est apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doit, plus ou moins, selon que la Plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnie de fibres laterales, & d'une côte

ſaillante, qui s'étend dans toute ſa longueur. Elle eſt jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légerement aromatique. Elle pouſſe pluſieurs tiges, les unes droites, les autres couchées ſur terre, menuës, jaunâtres, ſimples, ſans branches, cylindriques, liſſes, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges ſont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, liſſes, entieres, & qui deviennent plus grandes à meſure, qu'elles approchent plus du ſommet : elles paroiſſent n'avoir point de queuë. Les mêmes tiges ſont terminées par un petit épi de fleurs clair-ſemées, entierement ſemblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & ſans pédicules. On diſtingue la racine du Seneka par cette côte membraneuſe, ſaillante, qui regne d'un ſeul côté dans toute ſa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré pluſieurs années en Virginie, attribuë à cette racine une vertu diaphorétique, diuretique, alexipharmaque, celle de réſoudre le ſang viſqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un ſpécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes ſymptômes, que cauſent la pleuréſie & la peripneumonie, la difficulté de reſpirer, la toux, le crachement de ſang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied bleſſé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foibleſſe, & preſque ſans poulx. Mais à meſure que le remede ſe répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient juſqu'à ce que la playe fût entierement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplaſme de la même décoction ſur le pied. Au reſte il faut uſer promptement de ce remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en eſt ſervi contre toutes les autres maladies cauſées par l'épaiſſiſſement du ſang, & cette racine lui a ſur-tout réuſſi contre la pleuréſie & la péripneumonie. Voyez le ſecond Volume du Traité de la matiere médicale, ou de l'Hiſtoire des vertus, du choix & de l'uſage des remedes ſimples de M. Geofroy.

LXIV.

Piakiminier, ou Plakminier de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'eſt ce qu'on appelle à la Chine, *Figue caque*. Cet Arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin a décrit ſous le même nom de Guaiacana, mais ſes fruits ne ſont pas diſpoſés de même, du moins dans ceux, que j'ai vûs. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de ſon fruit, & de l'uſage, qu'on en fait. Je ſuis bien trompé, ſi celui, que j'ai vû n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luiſant en-dedans. Je le trouve du moins ainſi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai repréſenté les feuilles comme Bauhin & Cateſby les ont fait graver.

LXV.

La Sarrasine.

Sarracena Canadenſis foliis cavis & auritis.

Cette Plante eſt d'un port fort extraordinaire, ſa racine eſt épaiſſe d'un demi pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle naiſſent pluſieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une eſpece de fraiſe; ces feuilles ſont en cornets longs de 5 à 6 pouces fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évaſent aſſez conſidérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper ſur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe eſt deſſous, & le cave deſſus; ils ſont fermés dans le fond & ſouvent en gueule par le haut. La levre ſupérieure, quoique deſſous, (car ces feuilles ſont comme renverſées) eſt longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans ſa circonférence, elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui eſt intérieurement veluë & creuſée en cuillier, eſt tellement diſpoſée, qu'elle ſemble ne l'être ainſi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluye, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, ſi l'on peut dire que c'en ſoit une, eſt fort courte, ou plutôt le cornet eſt comme coupé, & ſim-

plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe ſur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en eſt qu'un prolongement; elle eſt étroite dans ſes extrémités, plus large & arrondie dans ſon milieu, reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye & elle eſt creuſe : elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, qui en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe, qui ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge : quand le fruit eſt mûr : cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre. *

LXVI.

Sang Dragon du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaulon.

Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou ſix lignes dans ſon milieu : elle eſt à deux panneaux appliqués ſur un chaſſis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourriſſent les ſemences, leſquelles ſont ſpheriques. Sa racine eſt à genoüillet, garnie de fibres groſſes d'environ un demi pouce; elle produit pluſieurs tiges longues d'environ un pied, qui ſoûtiennent chacune une feuille de cinq à ſix pouces de tout ſens, étant preſque rondes & inci-

* Deſcription envoyée par M. Sarraſin, dont ce Simple a pris le nom.

. une
grosseur d'une
extrémité une
cinq disposés
du milieu de
ne soit mûr,
relevé de cinq
des semences
, qui l'est lui-
prolongeant,
nes. C'est sur
, laquelle est
nt la rose, qui
ouge : quand
chapiteau de
de le dehors,
é de la profon-
es Pays trem-

aulon.

; son fruit est
ointu par les
n milieu : elle
uquel tiennent
lesquelles sont
e fibres grosses
s tiges longues
une feuille de
ondes & inci-
nom.



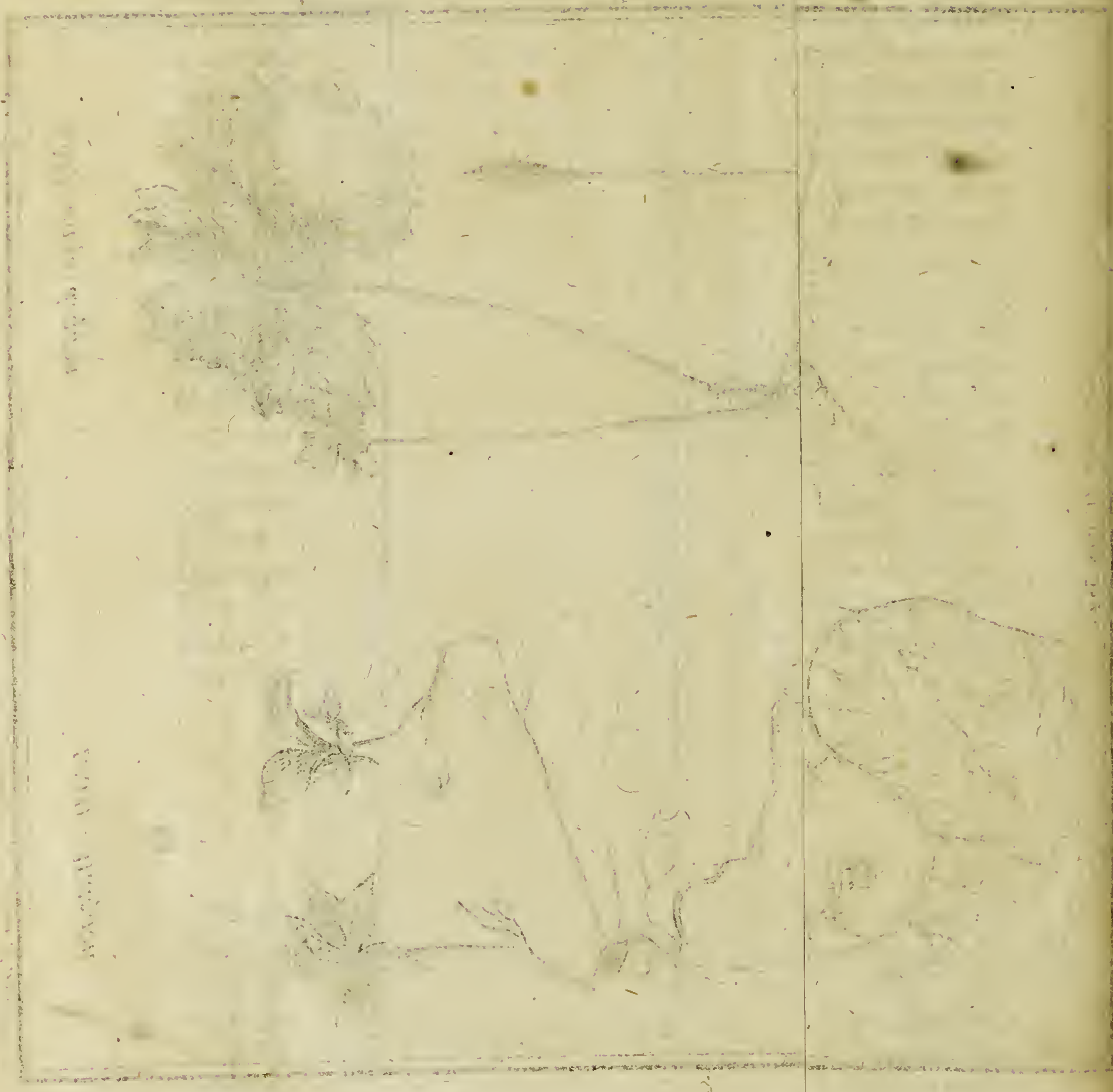
…XVIII. *Canneberge ou Atoca.*

LXIX. *autre Atoca.*

in 12. Tome IV. page 354.



in 12. Tome IV. page 354.



ſées comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais portent chacune une gouſſe, qui ſuccede aux fleurs. La racine eſt rouge, & contient un ſuc comme du ſang, dont on ſe ſert pour teindre les cabinets ; elle eſt âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'aſſez bonne terre : elle vient auſſi dans les mauvaiſes & à découvert, par les 40, 45 & 50 dégrés. M. Sarraſin, qui a autrefois envoyé cette Plante & ſa deſcription, telle qu'elle eſt ici tranſcrite, dit qu'il s'eſt ſouvent ſervi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

LXVII.

Matagon du Canada.

Cornus herbacea Canadenſis.

Voïci la deſcription que M. Sarraſin fait de cette Plante. Sa racine eſt à genouillet, ſa tige eſt environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit ſeulement deux très-petites feuilles ovales, & poſées vis-à-vis l'une de l'autre ſur l'extrémité de la tige. Elle produit toujours ſix autres feuilles, qui ſont ovales, & longues de plus d'un pouce, du milieu deſquelles s'éleve un pédicule, qui ſoûtient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe, compoſée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & diſpoſées en croix ; chaque fleur du bouquet eſt à quatre petales portés ſur un calice, qui eſt un petit godet légerement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baye ronde, charnuë, groſſe comme un pois d'un très-beau rouge, & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres ſeches & élevées, par les 45 & 50 dégrés ; les Sauvages appellent ce fruit Matagon, & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

La Canneberge.

Oxycoccus, ſeu vaccinia paluſtris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans & couverts de

mouſſe, au-deſſus deſquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes : d'entre leurs aiſſelles naiſſent de petits pédicules longs d'un pouce, qui ſoûtiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une ceriſe, qui contient des ſemences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca, on le confit & on l'eſtime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

La ſeconde figure repréſente une ſeconde eſpece de cette même Plante, dont le fruit eſt de couleur rouſſâtre panachée.

L X X.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hediſarum, vel Securidaca Triphylla Canadenſis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve juſqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges anguleuſes & moëlleuſes. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une eſpece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs diſpoſées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hediſaron commun. Leurs feuilles ſupérieures ſont auſſi plus rouges. Leurs aîles & ce qui eſt deſſous, ſont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur ſe fanne, on voit ſortir du milieu une gouſſe, qui a la figure d'une faulx, noueuſe & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine eſt fibreuſe, noirâtre, & pleine de ſuc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'eſt à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadenſe*. Ceux, qui l'ont envoyée en France ſous le nom de *Galega de l'Amerique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle eſt verte, elle n'a pas beaucoup de ſaveur ; quand elle eſt ſeche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'eſtime chaude au premier, & ſeche au ſecond dégré. Il ajoûte qu'il a éprouvé qu'elle eſt un peu purgative ; ſi vous en ajoûtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait

* Cette Deſcription eſt de M. Sarraſin.

jetter

e confit & on
e vient dans les

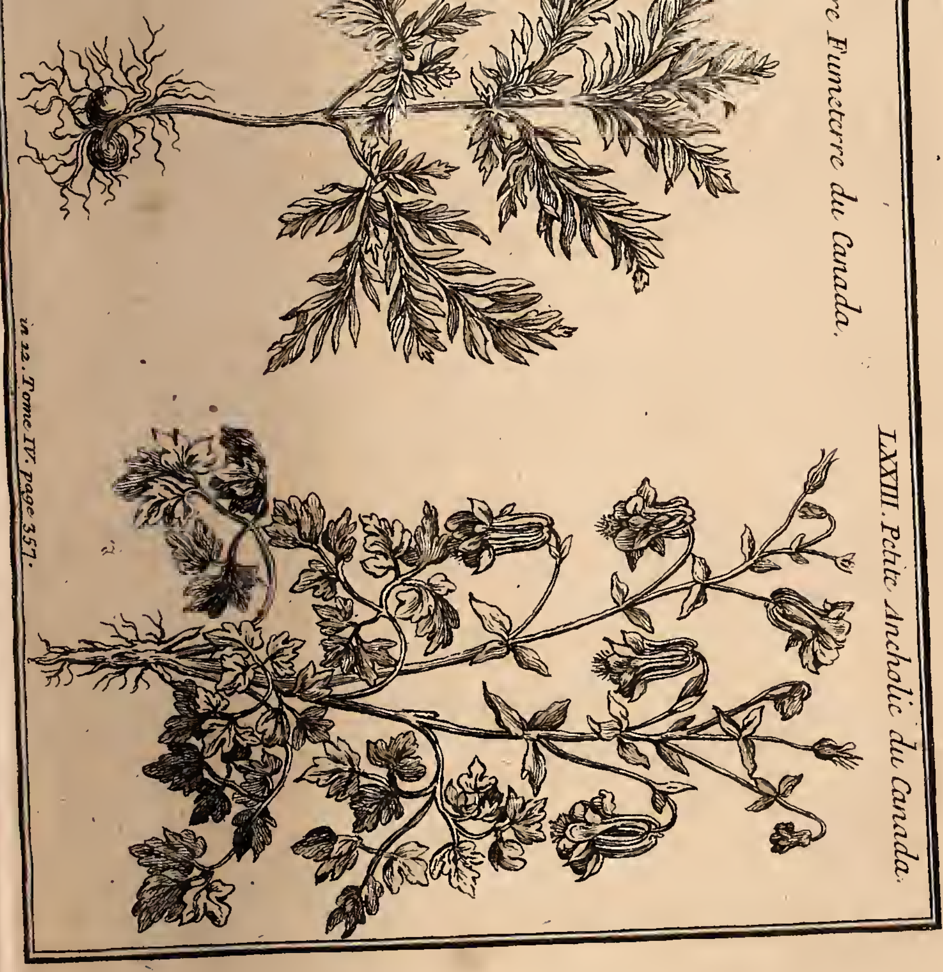
eſpece de cette
lâtre panachée.

Canada.

nadenſis.

s'y éleve juſqu'à
es Pays tempé-
a racine pouſſe
antité de fibres
âtres, leur for-
de la canicule
pis, beaucoup
n. Leurs feuil-
es & ce qui eſt
pâle. Quand la
gouſſe, qui a la
erminée en bas
ne eſt fibreuſe,
ette une odeur
l'ont nommée
i l'ont envoyée
que, n'ont pas
'a pas beaucoup
âcreté. Cornuti
cond dégré. Il
tive; ſi vous en
inaire, elle fait

jetter





jetter les humeurs mêmes les plus attachées aux ulceres. On l'applique auſſi avec ſuccès toute cruë ſur les humeurs froides, & elle ſert beaucoup à les réſoudre.

LXXI.

Fumeterre gouſſeuſe & toujours verte du Canada.

Fumaria ſiliquoſa, ſemper virens, Canadenſis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une eſt toujours verte, comme celle d'Europe, & peut ſervir aux mêmes uſages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & comme parſemée d'une pouſſiere, qu'on fait aiſément tomber avec le doit. Ses feuilles ſont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges ſortent des aîles de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure eſt la même que celle de la *racine creuſe*, mais d'une autre couleur; car leur petit calice eſt de couleur de chair, & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en maniere de faucilles & de couleur jaunâtre, leſquelles contiennent des ſemences ſemblables à celles du Millet, mais plus rondes. La racine de cette Plante eſt fibreuſe, mais elle jette plus de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple eſt âcre & amer; il fait couler les urines plus aiſément, que la Fumeterre de Dioſcorides, & décharge mieux les humeurs billieuſes. Il fait auſſi beaucoup cracher, ſi on le mâche, & ſi on le tient lontems dans la bouche. Son ſuc éclaircit la vûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberoſa inſipida, Canadenſis.

Cette ſeconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver; mais ſi on a ſoin de couvrir ſa racine, elle provigne ſous terre. Cette racine n'a aucune ſaveur. Elle conſiſte en deux petites boſſettes environnées de petits poils. Les feuilles ſont aîlées & pointuës, un peu diviſées, comme celles du Genievre. Leur couleur eſt la même, que dans toutes les autres

Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe.*

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets ſont d'une couleur obſcure dans la partie inférieure ; la ſupérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu ſont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres ſe terminent en pointe, & deviennent des gouſſes, au nombre de quatre ou cinq. Elles ſont recourbées, & pleines de grains noirs & luiſans ; c'eſt la ſemence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aſter luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle eſt ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes ſont en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs. A cette fleur ſuccedent de petits points, qui, frottés avec les doits, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *Carline.* La racine eſt fibreuſe & aſtringente.





in 12. Tome IV. page 358.





in 12. Tome IV. page 360.

LXXV.

Petit Aster d'Automne à larges feuilles.

Asteriscus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aster est toute couverte de filamens. Ses tiges sont ligneuses, rondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles sont dentelées, fort larges, & soûtenuës de longs pédicules. Elles sont par-dessus d'un verd tirant sur le jaune, & par-dessus de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aster Atticus*, auquel cette Plante ressemble beaucoup. Le nombril des fleurs est de couleur de cendres.

LXXVI.

Panace'e du Canada.

Panaces racemosum Canadense.

Ce Panacée, qui est fort beau, ne ressemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé : tout terroir lui est bon ; il pousse même entre les cailloux. Sa racine, grosse comme le pouce, croît en profondeur jusqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obscur, a des nœuds aux jointures, & pousse plusieurs branches : elle renferme une espece de moëlle cartilagineuse. Ses feuilles, dont plusieurs sont soûtenuës par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, & sont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules, qui l'enveloppent, & sous lesquelles est le rudiment de la grappe, qui en doit sortir. Au milieu de l'Eté toutes les tiges sont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs sont comme celles de la Vigne. Elles blanchissent ensuite & sont suivies de Bayes, qui d'abord sont vertes, puis rouges, & ont un goût fort agréable. C'est dans ces Bayes, que sont renfermées les semences ; les feuilles & la racine de cette Plante ont le même goût, que celle du Panacée, mais celui du fruit est plus exquis : les Cuisiniers en font usage. La Plante meurt & renaît tous les ans.

LXXVII.

SOUCHET de l'Amérique.

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment cette Plante, les uns *Apoyamatſi*, les autres *Phatzifiranda*. Voici la deſcription, qu'en donne François Hernandez dans ſon Hiſtoire des Plantes du Mexique. C'eſt une herbe, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du Porreau, mais plus longues & plus déliées, preſque à la façon du Cypri ordinaire, dont on peut dire qu'elle eſt une eſpece. Son tuyau eſt comme celui du Jonc noueux, & de la hauteur d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite & étroite ; ſa racine déliée, fort longue, compoſée de boſſettes rondes & veluës, un peu éloignées les unes des autres. Les Eſpagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *Patenotes de Sainte Helene*, parce que c'eſt au Cap de Sainte Helene, qu'on trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Floride, qu'ils découvrirent pour la premiere fois cette Plante. Les boſſettes étant coupées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont un goût aromatique, à peu près comme le *Galanga*. Elles ſont chaudes & ſeches preſqu'au quatriéme dégré, un peu aſtringentes, & reſineuſes. La Plante croît au bord des Rivieres, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & ſe frottent de ſon ſuc, quand ils veulent ſe laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait auſſi réduire en une poudre très-fine ; & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Priſe dans du bouillon, elle appaiſe les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomach, & guérit les maux de la matrice.

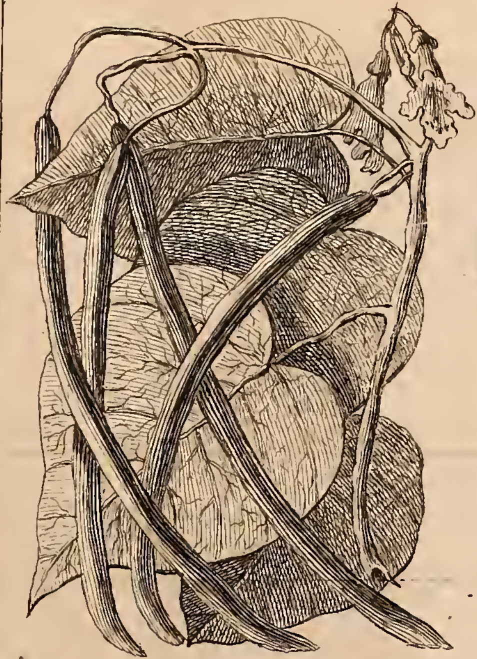
LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Urucæ foliis, flore ſordidè albo, intus maculis purpureis & luteis aſperſo, ſiliquâ longiſſimâ & anguſtiſſimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds.

LXXVIII. Bignonia aux feuilles de Rocou.



LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.



LXXX. Solanum à trois feuilles, de la Caroline.



LXXXI. Le Pied de veau.



LXXXII. Racine de la Chine.



LXXXIII. Chevre-feuil droit





Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux ; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac, mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques-unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuſe, comme celles de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes : leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſons. La beauté ſinguliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en ſemer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a auſſi vû en Angleterre, où ils ont réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſans aucun ſoin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis, pluribus ſtaminibus donatis.

C'eſt un Arbriſſeau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement ſur des tiges d'un pouce de long. Il ſort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, dont les petites têtes ſont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbriſſeau purifie le ſang, & fortifie l'eſtomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans la Caroline, & ſur-tout dans les bois les plus couverts, s'éleve toute droite

avec une ſeule tige à la hauteur de cinq ou ſix pouces, & de ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointuës, placées en triangle, & qui pendent en bas, faute de pouvoir ſe ſoûtenir. Elles ont chacune trois côtes, & ſont bigarrées de taches d'un verd clair, & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il ſort une fleur compoſée de trois feuilles violettes, longues & droites. Le calice de la fleur eſt diviſé en trois, & la racine de la Plante eſt tubereuſe.

LXXXI.

LE PIED DE VEAU de l'Amérique.

Arum ſagittariæ, folio anguſto, acumine & auriculis acutiſſimis.

Cette Plante pourroit bien être la même, que Mathiole appelle *Arum minus*, du moins ce qu'il en dit, s'accorde aſſez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique, ſi ce n'eſt que Mathiole avoit reçu le ſien du Mont-Balde, & que celui-ci croît dans les foſſes & dans les eaux baſſes, où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc, qui ſortent d'une racine tubéreuſe, d'où il en ſort auſſi d'autres plus groſſes & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capſule verte, où ſont renfermées pluſieurs Bayes de même couleur, de figure ronde, les unes groſſes comme des bales de mouſquet, les autres plus petites de moitié. Cette capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre, lorſqu'elle eſt mûre, & découvre les Bayes, qui dans leur maturité demeurent vertes, & ſont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes, & alors elles ſont bonnes & fort ſaines, mais cruës elles paroiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes. Elles mûriſſent au mois de Juin.

LXXXII.

RACINE de la Chine.

Smilax Bryoniæ nigris foliis, caule ſpinoſo baccis nigris.

C'eſt dans la Caroline, qu'on a donné à ce Smilax le nom

de racine de la Chine. De ſes racines tubereuſes, & diviſées en pluſieurs nœuds, ſortent pluſieurs tiges épineuſes, pliantes & noueuſes. Elles ſont de la groſſeur d'une canne, & s'élevent ordinairement à la hauteur de vint pieds, en s'attachant aux Arbres & aux Buiſſons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes, attachées à une queuë pendante d'environ trois doits. Chaque Baye contient une ſemence ronde très-dure. Quand on tire les racines de la terre, elles ſont tendres & pleines de ſuc, mais elles deviennent à l'air auſſi dures que du bois. On en fait une boiſſon, à laquelle on attribuë de grandes vertus, ſur-tout celle de purifier le ſang. On fait auſſi bouillir au Printems les tiges, & on les mange comme des aſperges.

LXXXIII.

CHEVRE-FEUILLE droit.

Ciſtus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'eſt pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a auſſi très-bien réuſſi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, ou roides, & fort menuës dans un terroir ſec; mais dans les terreins gras & humides elles ſont de la groſſeur d'une groſſe canne, & hautes depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Toutes ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement diſpoſées. Du bout de ces branches ſortent des bouquets de fleurs, qui reſſemblent à celles de notre Chevre-Feuille, mais qui ne ſont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produiſent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

LXXXIV.

ELLEBORINE.

Helleborina Lilii folio caulem ambiente, flore unico hexapetalo, tribus petalis longis, anguſtis, obſcurè purpureis, cæteris brevioribus roſeis.

Cette Plante a la racine bulbeuſe, d'où ſort une ſeule tige

d'environ un pied de haut. Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige, elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées : du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

L X X X V.

Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

L X X X V I.

Le Noyer noir.

Nux juglans nigra Virginienſis.

Cet Arbre n'eſt point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît ſur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies,

in 4° P. 48.

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.



LXXXIV. Elléborine.



in 12. Tome IV. page 366.

LXXXVI. Noyer noir.



LXXXVII. Farcole à fleurs rouges.



in 12. Tome IV. page 368.

unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit eſt ſi épaiſſe, qu'on ne la peut briſer qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, eſt auſſi fort épaiſſe & très-raboteuſe en-dehors. Le fruit de l'Arbre eſt huileux, & d'un goût fort; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourriſſent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur : il eſt eſtimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

LXXXVII.

FASEOLE à fleurs rouges.

Faſeolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faſeole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obſcur ſont ſoûtenuës trois à trois ſur de longs pédicules : elles ſont larges par le bas, & s'allongent en pointe en s'arrondiſſant. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui ſortent d'une racine très-petite & fort fibreuſe. Ces tiges ſont ſi foibles, qu'elles ont beſoin d'appui pour ſe ſoûtenir. La fleur, qui eſt de même figure, que celle de nos Faſeoles, eſt d'un beau rouge, & dure lontems. Lorſque la Plante fut apportée en France, on ne faiſoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gouſſes, qui ſuivent ces fleurs, ſont un peu courbées en faulx, & elles contiennent des féves, qui reſſemblent beaucoup à celles du Frêne : elles ſont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur ſale & obſcure.

LXXXVIII.

SORBIER du Canada.

Sorbus aucuparia Canadenſis.

C'eſt le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Torminalis*. Il ne differe du Domeſtique, que par ſon fruit, qui croît par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains ſont de couleur de Safran, tirant ſur le rouge, ſemblables à ceux

de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre, d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & dentelée dans tout ſon contour. Tous les fruits, qui ſortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre eſt ferme & maſſif, ſon écorce eſt dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, ſeu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada & dans l'Iſle Royale, eſt la premiere eſpece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'eſt un Arbriſſeau branchu, reſſemblant au Tamariſc, mais plus petit. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la Bruyere commune; ſes branches ſont ligneuſes, d'un noir rouſſâtre, flexibles. Ses petites fleurs, compoſées de trois feuilles, naiſſent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant ſur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la groſſeur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un ſuc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes groſſeurs.

XC.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadenſis piceæ foliis brevioribus, conis parvis; biuncialibus laxis.

C'eſt la plus grande des quatre eſpeces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans ſa figure, c'eſt que ſes fruits ſont plus petits, que ceux de toutes les autres.

LXXXVIII.
Sorbier du Canada.



LXXXIX.
Bruyére, qui porte des Bayes.

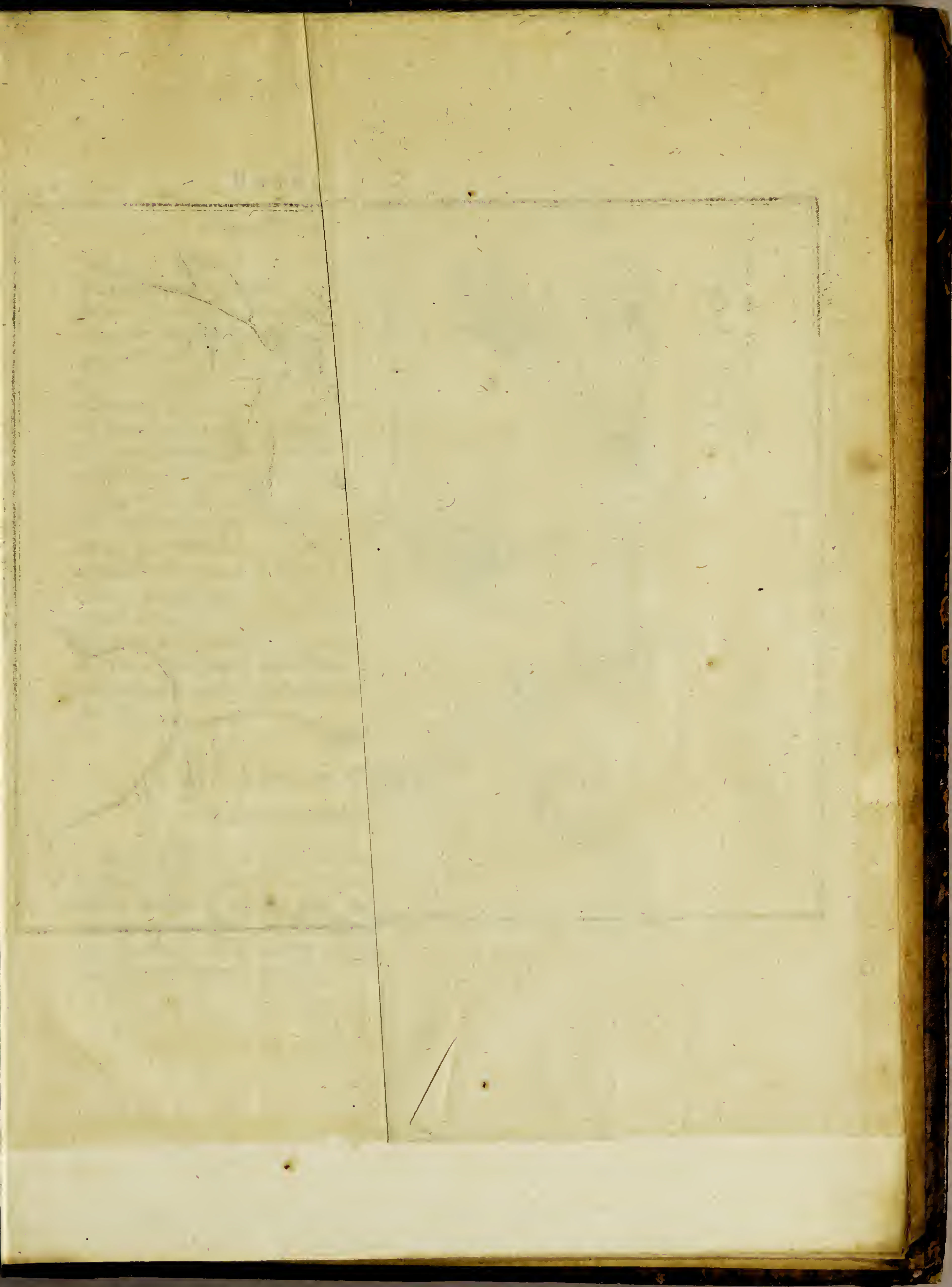


XC. Epinette, ou Sapinette du Canada.



XCI. Bourgene du Canada.







in 12. Tome IV. page 372.



in 12. Tome IV. page 374.

XCI.

Bourgene du Canada.

Frangula rugosiore & ampliore folio.

C'est, selon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugosiore folio, seu major*; & elle ne differe en effet de la commune, que par ses feuilles ridées & plus larges. C'est un Arbrisseau, qui jette plusieurs verges droites, longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce est jaune par-dessous, son bois est blanc, sa moëlle est rouge, tirant sur le noir. Ses fleurs sont petites & blanchâtres, & sont suivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre, elles sont d'abord vertes, ensuite rouges & noires dans leur maturité, & désagréables au goût. On prétend que sa semence, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbrisseau on chasse les Serpens. L'écorce intérieure, qui est jaune, desseche; trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'estomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y est amassée: on la dit même fort bonne contre l'hydropisie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en se lavant avec la décoction, qui appaise aussi la douleur des dents, si on la tient dans la bouche.

XCII.

Meleze, ou Cedre du Canada.

Larix Canadensis longissimo folio.

C'est le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, sur le rapport de M. Sarrasin, a rangé parmi les especes de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même, si sous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la différence dans mon Journal.

XCIII.

Bluet du Canada.

Vitis idæa Canadensis, Myrti folio.

Cette Plante, qui est fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orso*, Vigne d'Ours. Elle est petite, elle jette plusieurs branches, dont les plus grandes sont d'une coudée : ses feuilles rondes, ou plutôt ovales, sont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuses, sortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu sçavoir de quelle couleur elles sont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits sont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un suc noir, doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue, grasse, souple, & ligneuse. Ce fruit est mûr au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second dégré, astringent & un peu déficcatif : mangé crû ou cuit; avec du sucre, ou sans sucre, il est bon contre les fievres chaudes & bilieuses, contre la chaleur d'estomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures; il resserre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

Savinier à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadensis folio Cupressi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il est fort commun en Canada. Il est sterile, & ses feuilles,

qui sont très-épineuses à la cime, ont une odeur forte, & sont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits; mais les unes sont rougeâtres, & les autres de couleur céleste. Elles sont de la grosseur des grains de Genievre, & ne sont point précédées par des fleurs, mais par de simples rudimens, soûtenus par des pédicules courbés, & composés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire, & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus; dont la principale est de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoyent les ulceres les plus sales, & font resoudre les charbons.

XCV.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbousier.

Cratægus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Isle Royale, & en plusieurs autres endroits du Canada, aussi-bien que dans la Virginie, est de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui-même; mais si on le transplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne aussi le nom de *Sorbus Virginiana*, mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

XCVI.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idæa semper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante sont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaisses, que celles du *Vitis idæa Angulosa*, & à peu près semblables à celles du Bouis, c'est-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-dessous. Elles ont un goût astringent & un peu amer. Ses fleurs, semblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles sont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles sont suivies de Bayes, aussi en grappes, environ six à six,

de la grosseur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même substance, que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terreins pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes sont froides & seches, par conséquent astringentes, & on s'en sert avec succès dans la diarrhée & dans les dysenteries. Elle croît en plusieurs endroits de l'Europe & du Canada.

XCVII.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima Americana.

Cette précieuse Plante, dont je n'ai pu avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ses feuilles, & par la couleur & la nature de ses fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine est fort longue, & n'a presque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large, sont d'un verd obscur, quoique fort net, elles vont toujours en diminuant, mais le r pointe est émoussée. Elles naissent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules sans feuilles, terminées par un bouton d'une substanmembraneuse, lequel s'ouvre peu à peu sans se rompre, & laisse le passage à une fleur blanche. Elle se replie ensuite endessous, & forme, en se condensant, pour ne point excéder la mesure, une enveloppe très-juste à la tige. Cette Plante est froide & seche. Elle est souveraine pour arrêter la descente du fondement & de la matrice; & lorsqu'il y a inflammation, la guérison en est plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes sortes d'ulceres.

XCVIII.

PANACE's musqué du Canada.

Herbatum Canadensium, sive Panacès Moschatum.

Ce Panacès, dont je n'ai point non plus trouvé la figure,

s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine eſt blanche, longue & charnuë. Les premieres feuilles, qu'elle pouſſe, ſont longues & larges, ſemblables à celles du *Coſtus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'eſt-à-dire, légerement dentelées : mais celles, qui viennent après, ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, ſi ce n'eſt à la naiſſance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée : c'eſt même, ce ſemble, plutôt une eſpece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à ſoûtenir le poids de ſa tête contre la violence des vents ; car toutes ces tiges ſont terminées par une ombelle ſi peſante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la compoſent, ſoient formées. Ces fleurs ſont blanches, comme celles du Panacès commun, & répandent aſſez loin une odeur de muſc fort agréable. Les ſemences, qui les ſuivent, ſont moins larges, que celles de notre Panacès. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ſes feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : ſa racine eſt moins amere.

TABLE DES PLANTES.

Acacia, 11.
Aconit, 13, 30.
Agrimoine, 14.
Alcée, 15.
Aliſier, 53.
Ancholye, 42.
Angélique, 18.
Apalachine, 29.
Apios, 21.
Apocynon, 30.
Arbre pour le mal de dents, 22.
Arbriſſeau aromatique, 29.
Arbriſſeau à feuilles d'Aulne, 48.
Aſter, 42, 43.
Aſteriſcus, 43.
Bellis, 15.
Bignonia, 19, 44.
Bluet, 52.
Bourgene, 51.
Petit Bouys, 53.
Bruyere, 50.
Achet de Salomon, 7.
Canneberge, 39.
Capillaire, 2.
Caſſine, 29.
Cerfeuil, 13.
Ceriſier, 23.
Chêne, 25, 26, 27.
Chevre-Feuille, 47.
Grande Conſolide, 34.
Cyprès, 2.

ELleborine, 47.
Epinette, 50.
Erable, 21.
Etoile jaune ailée, 42.
Eupatoire, 14.

FAseole, 49.
Fougere, 1.
Fumeterre, 41.

GIn-Seng, 8.

HEdisaron, 40.
Herbe à Serpent à Sonnettes, 35.

JAsmin, 16.
Ipecacuanha, 5.

LAurier, 6, 12, 19, 45.
Lierre, 31, 32.
Liseton, 27.
Lychnis, 10.

MAtagon, 39.
Meleze, 51.
Myrthe, 3.

NOyer, 48.

ORigan, 3.

PAnacée, 43, 54.
Peuplier, 27.
Piakiminier, ou Plakminier, 37.
Pied de Veau, 46.
Pimprenelle, 11.
Plane, 17.
Polygonatum, 6, 8.

RAcine de la Chine, 46.
Grande Roquette, 5.

SAbot de la Vierge, 21.
Sang-Dragon, 38.
Sapinette, 50.
Sarrasine, 37.
Saſſafras, 9.
Savinier, 52.
Sceau de Salomon, 7.
Seneka, 35.
Serpentaire, 23.
Smilax, 24.
Solanum, 33, 45.
Sorbier, 49.
Souchet, 44.
Statice, 54.

THalietrum, 14.
Trefle, 32.
Troëne, 20.
Tulipier, 6.
Tupelo, 28.

VAlerienne, 8, 9.

FAUTES A CORRIGER.

P*Age* 1, *ligne* 11. qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane, où il est fort commun; *lisez*, qu'on voit en Europe; il est fort commun dans les Forêts de la Louysiane. On y en trouve.

